This is a digital copy of a book that was preserved for generations on library shelves before it was carefully scanned by Google as part of a project to make the world's books discoverable online.

It has survived long enough for the copyright to expire and the book to enter the public domain. A public domain book is one that was never subject to copyright or whose legal copyright term has expired. Whether a book is in the public domain may vary country to country. Public domain books are our gateways to the past, representing a wealth of history, culture and knowledge that's often difficult to discover.

Marks, notations and other marginalia present in the original volume will appear in this file - a reminder of this book's long journey from the publisher to a library and finally to you.

Usage guidelines

Google is proud to partner with libraries to digitize public domain materials and make them widely accessible. Public domain books belong to the public and we are merely their custodians. Nevertheless, this work is expensive, so in order to keep providing this resource, we have taken steps to prevent abuse by commercial parties, including placing technical restrictions on automated querying.

We also ask that you:

+ *Make non-commercial use of the files* We designed Google Book Search for use by individuals, and we request that you use these files for personal, non-commercial purposes.
+ *Refrain from automated querying* Do not send automated queries of any sort to Google's system: If you are conducting research on machine translation, optical character recognition or other areas where access to a large amount of text is helpful, please contact us. We encourage the use of public domain materials for these purposes and may be able to help.
+ *Maintain attribution* The Google "watermark" you see on each file is essential for informing people about this project and helping them find additional materials through Google Book Search. Please do not remove it.
+ *Keep it legal* Whatever your use, remember that you are responsible for ensuring that what you are doing is legal. Do not assume that just because we believe a book is in the public domain for users in the United States, that the work is also in the public domain for users in other countries. Whether a book is still in copyright varies from country to country, and we can't offer guidance on whether any specific use of any specific book is allowed. Please do not assume that a book's appearance in Google Book Search means it can be used in any manner anywhere in the world. Copyright infringement liability can be quite severe.

About Google Book Search

Google's mission is to organize the world's information and to make it universally accessible and useful. Google Book Search helps readers discover the world's books while helping authors and publishers reach new audiences. You can search through the full text of this book on the web at `http://books.google.com/`

A propos de ce livre

Ceci est une copie numérique d'un ouvrage conservé depuis des générations dans les rayonnages d'une bibliothèque avant d'être numérisé avec précaution par Google dans le cadre d'un projet visant à permettre aux internautes de découvrir l'ensemble du patrimoine littéraire mondial en ligne.

Ce livre étant relativement ancien, il n'est plus protégé par la loi sur les droits d'auteur et appartient à présent au domaine public. L'expression "appartenir au domaine public" signifie que le livre en question n'a jamais été soumis aux droits d'auteur ou que ses droits légaux sont arrivés à expiration. Les conditions requises pour qu'un livre tombe dans le domaine public peuvent varier d'un pays à l'autre. Les livres libres de droit sont autant de liens avec le passé. Ils sont les témoins de la richesse de notre histoire, de notre patrimoine culturel et de la connaissance humaine et sont trop souvent difficilement accessibles au public.

Les notes de bas de page et autres annotations en marge du texte présentes dans le volume original sont reprises dans ce fichier, comme un souvenir du long chemin parcouru par l'ouvrage depuis la maison d'édition en passant par la bibliothèque pour finalement se retrouver entre vos mains.

Consignes d'utilisation

Google est fier de travailler en partenariat avec des bibliothèques à la numérisation des ouvrages appartenant au domaine public et de les rendre ainsi accessibles à tous. Ces livres sont en effet la propriété de tous et de toutes et nous sommes tout simplement les gardiens de ce patrimoine. Il s'agit toutefois d'un projet coûteux. Par conséquent et en vue de poursuivre la diffusion de ces ressources inépuisables, nous avons pris les dispositions nécessaires afin de prévenir les éventuels abus auxquels pourraient se livrer des sites marchands tiers, notamment en instaurant des contraintes techniques relatives aux requêtes automatisées.

Nous vous demandons également de:

+ *Ne pas utiliser les fichiers à des fins commerciales* Nous avons conçu le programme Google Recherche de Livres à l'usage des particuliers. Nous vous demandons donc d'utiliser uniquement ces fichiers à des fins personnelles. Ils ne sauraient en effet être employés dans un quelconque but commercial.

+ *Ne pas procéder à des requêtes automatisées* N'envoyez aucune requête automatisée quelle qu'elle soit au système Google. Si vous effectuez des recherches concernant les logiciels de traduction, la reconnaissance optique de caractères ou tout autre domaine nécessitant de disposer d'importantes quantités de texte, n'hésitez pas à nous contacter. Nous encourageons pour la réalisation de ce type de travaux l'utilisation des ouvrages et documents appartenant au domaine public et serions heureux de vous être utile.

+ *Ne pas supprimer l'attribution* Le filigrane Google contenu dans chaque fichier est indispensable pour informer les internautes de notre projet et leur permettre d'accéder à davantage de documents par l'intermédiaire du Programme Google Recherche de Livres. Ne le supprimez en aucun cas.

+ *Rester dans la légalité* Quelle que soit l'utilisation que vous comptez faire des fichiers, n'oubliez pas qu'il est de votre responsabilité de veiller à respecter la loi. Si un ouvrage appartient au domaine public américain, n'en déduisez pas pour autant qu'il en va de même dans les autres pays. La durée légale des droits d'auteur d'un livre varie d'un pays à l'autre. Nous ne sommes donc pas en mesure de répertorier les ouvrages dont l'utilisation est autorisée et ceux dont elle ne l'est pas. Ne croyez pas que le simple fait d'afficher un livre sur Google Recherche de Livres signifie que celui-ci peut être utilisé de quelque façon que ce soit dans le monde entier. La condamnation à laquelle vous vous exposeriez en cas de violation des droits d'auteur peut être sévère.

À propos du service Google Recherche de Livres

En favorisant la recherche et l'accès à un nombre croissant de livres disponibles dans de nombreuses langues, dont le français, Google souhaite contribuer à promouvoir la diversité culturelle grâce à Google Recherche de Livres. En effet, le Programme Google Recherche de Livres permet aux internautes de découvrir le patrimoine littéraire mondial, tout en aidant les auteurs et les éditeurs à élargir leur public. Vous pouvez effectuer des recherches en ligne dans le texte intégral de cet ouvrage à l'adresse `http://books.google.com`

Fr 18.19

From the Fund given by
Francis Cabot Lowell
A.B. 1876 Fellow of Harvard College 1895-1911
and Cornelia Prime Lowell, his wife,
to supplement his
Collection of Books
relating to
JOAN OF ARC

HARVARD COLLEGE LIBRARY

REVUE

D'AQUITAINE.

Auch, imprimerie et lithographie Félix Foix, rue Balguerie.

REVUE

D'AQUITAINE

JOURNAL HISTORIQUE

DE GUIENNE, GASCOGNE, BÉARN, NAVARRE, Etc.

Histoire, Archéologie, Linguistique, Philologie, Généalogie, Biographie, Paléographie, Diplomatique, Statistique, Littérature, Beaux-Arts, Sciences.

DIRECTEUR : J. NOULENS.

Quatrième Année. — Tome IV.

ADMINISTRATION ET RÉDACTION, A CONDOM, QUARTIER DE GÈLE.

1860.

Fr 18.19

HARVARD COLLEGE
MAY 28 1920
LIBRARY

J. C. Lowell Funds.

UNIVERSITÉ DE PAU.

Avant l'organisation de l'*Université de France*, telle qu'elle existe aujourd'hui, — vaste centre d'où partent, comme autant de rayons, les différentes branches dont se compose l'enseignement public, — avant la création de cette puissante unité où viennent aboutir toutes les variétés de l'instruction nationale, il y avait dans plusieurs de nos provinces des *Universités*, comme on en voit encore dans certaines parties de l'Angleterre, de l'Allemagne, de la Suède, etc., partout où la centralisation n'a pas été aussi *compréhensive* que chez nous.

Pour rivaliser avec les institutions d'Oxford, de Leipzig, de Salamanque, d'Upsal, nous avions l'Université de Paris, fondée, dit-on, par Charlemagne, celle d'Orléans, établie par Philippe le Bel. Qui n'a entendu parler de l'université de Montpellier, si fameuse pour l'étude de la médecine, et de celle de Toulouse, dont la réputation était si grande pour la science du droit?

Capitale d'un pays souverain, Pau fut aussi le siége d'un grand corps enseignant. Moins ancienne que les autres, cette Université n'eut pas non plus le même éclat; elle ne laissa pas cependant de briller, surtout dans les dernières années de son existence, quand les *Mourot*, les *Perrin*, savants juristes, avocats distingués, y professaient des cours dont quelques vieillards nous ont plus d'une fois parlé avec enthousiasme.

Nous allons dire à quelle époque et pour quels motifs

l'Université de Pau fut établie; comment elle fut organisée, et quels en furent les premiers officiers et professeurs.

La reine Jeanne d'Albret avait fondé à Orthez un collége où elle faisait donner gratuitement à la jeunesse béarnaise une solide instruction. Pour cette reine, Orthez, sa ville de prédilection, devait être une *nouvelle Athènes;* de là devait briller sur l'héritage qu'elle avait reçu de ses pères une gloire nouvelle.

Johanna Orthesii novas Athenas instituit, decusque avorum auget.

Telle était l'inscription qu'on lisait au-dessus de la porte principale de l'établissement fondé par la reine Jeanne.

Voulant ajouter au bienfait que cette princesse avait accordé à la ville d'Orthez, son fils, Henri, érigea ce collége en Université (édit de 1583). C'était donc à l'Université d'Orthez que se rendaient les fils de famille du pays souverain de Béarn, pour étudier et pour prendre leurs grades.

Mais les exercices de cette institution avaient cessé, d'après un édit royal de février 1724, *faute de payement des appointements des professeurs, causé par les guerres survenues entre la France et l'Espagne*, ou, d'après un autre édit du mois de décembre 1725, elle s'était *éteinte par les troubles survenus en Béarn.*

Notre contrée ressentait vivement la perte de l'Université d'Orthez. On était privé des bénéfices qu'un centre enseignant répand toujours autour de lui; on n'avait plus la facilité de donner aux jeunes gens une instruction supérieure à peu de frais. Il fallait les envoyer prendre leurs grades dans les Universités éloignées. Ces déplacements devaient occasionner des dépenses considérables auxquelles il était bien difficile de suffire pour les habitants d'un pays qui avait été, comme nous l'avons vu, appauvri par les dis-

cordes civiles ou par la guerre avec l'étranger. Aussi, des plaintes s'élevaient-elles depuis longtemps de tout côté.

C'est pourquoi, le mois de septembre 1723, les trois ordres des *Etats de Béarn* demandèrent à Louis XV le rétablissement, dans la souveraineté, de l'Université qui avait existé à Orthez. Le roi, *pour le bien du pays*, fit droit à leur réclamation, par lettres patentes du 10 du même mois. Mais, ces lettres patentes ne contenant rien de précis, ni sur le nouveau siége, ni sur l'organisation de cette Université, il fut fait d'autres représentations à Sa Majesté. Alors, Louis XV donna à Versailles, le mois de février 1724, un édit qui fut *registré* au Parlement de Navarre, le 26 mai 1725, et dans lequel nous lisons :

« Désirant contribuer, autant qu'il est en Nous, à l'accomplissement d'un dessein utile aux sujets de notre province et pays souverain de Béarn, etc., etc.,

» Nous avons, par le présent édit, *perpétuel* et *irrévocable*, restabli et en tant que de besoin créé et érigé, et par ces présentes signées de notre main, restablissons, créons, érigeons, ordonnons et establissons en notre ville de Pau une Université composée d'une Faculté de droit canonique, civil et français, et d'une Faculté des arts.

» Ordonnons que ladite Faculté de droit sera composée de cinq professeurs, savoir : un pour enseigner le droit canon, un pour les instituts du droit civil, un pour le digeste, un pour le code et les novelles, et un pour le droit français, et que la Faculté des arts soit composée de professeurs qui seront choisis par le principal que Nous établirons pour régir le collége.

» Ordonnons que les états de notre pays de Béarn seront tenus, suivant leurs offres, de fournir aux frais de l'établissement des dites Facultez, et de faire les fonds nécessaires pour les gages des professeurs et autres *supôts*, et

pour l'entretien des lieux destinez aux écoles publiques des dites Facultez, etc., etc.»

Dans ce même édit, le roi Louis XV se réservait « de pourvoir au choix des professeurs et de prescrire le règlement qu'il jugerait nécessaire pour le bon ordre et le bien des études.» C'est ce qu'il fit dans une *déclaration* donnée également à Versailles, le 4 décembre 1725; de telle sorte que l'Université de Pau, créée par acte royal du mois de février 1724, ne put commencer ses exercices qu'en 1726.

Pourquoi ce retard de près de *deux ans*, puisqu'on avait reconnu qu'il était urgent pour le bien du pays, pour l'utilité des habitants, de rétablir en Béarn une institution universitaire? Essayons de l'expliquer.

On a vu qu'il y avait dans notre Université une chaire de droit canon. Or, à cette époque, il appartenait aux évêques d'établir dans leurs diocèses des officiaux ou juges d'église; et, d'après un édit de Louis XIV (janvier 1680), aucun ecclésiastique ne pouvait être admis à faire fonction d'official qu'il ne fût *licencié* en droit canon, à peine de nullité des sentences et jugements rendus par lui. Il était donc nécessaire que l'autorité religieuse intervînt dans la création des corps enseignants qui avaient la faculté de conférer les grades indispensables à ceux qui voulaient exercer les fonctions de judicature ecclésiastique. Aussi, avant de procéder à l'institution définitive de notre Université, fallut-il que les syndics généraux des états de Béarn obtinssent du pape un bref *concessif* des prérogatives et priviléges dont jouissaient les autres Universités du royaume. On fit donc des démarches à cet effet; le bref ne fut donné, à Rome, par S. S. Benoît XIII, que le 12 mars 1725. Il ne pouvait avoir son exécution qu'il ne fût approuvé, autorisé et confirmé par le roi; on dut demander de nouvelles lettres patentes dans cet objet; il fallut que le parlement de Navarre les

registrât. Tout cela prit du temps, et c'est de là que provient sans doute le retard qu'on mit à faire fonctionner notre Université après qu'on eut ordonné qu'elle serait établie.

Voici la *déclaration* du 4 décembre 1725, par laquelle Louis XV pourvut au choix qu'il s'était réservé des officiers et des professeurs, et prescrivit ce qui devait être observé, tant pour l'administration des revenus destinés à cet établissement que pour le bon ordre et le bien des études. Nous omettons tout ce qui, concernant ce dernier objet, est à peu de chose près conforme à la règle suivie aujourd'hui dans nos Facultés.

« Notre très cher et bien-aimé cousin le duc de Gramont, gouverneur de notre province et pays souverain de Béarn, et ses successeurs au gouvernement, seront et demeureront *protecteurs* de l'Université de Pau.

» Nous nommons le sieur Levasseur, prêtre et chanoine de l'église cathédrale de Lescar, *chancelier* de ladite Université, nous réservant, et aux rois nos successeurs, de nommer à l'avenir, en cas de vacances, à ladite dignité de chancelier, sur la présentation qui nous sera faite par le sieur évêque de Lescar, de trois ecclésiastiques séculiers, constitués en dignité dans le pays de Béarn, et qui sera par lui adressée, tant au chancelier ou garde des sceaux de France, qui recevra sur ce nos ordres, qu'au gouverneur de ladite province.

» Nous nommons le supérieur du collége royal des Jésuites de Pau *recteur* de ladite Université, pour faire les fonctions de cette charge, et suppléer, en qualité de *vice-chancelier*, aux expéditions nécessaires, en cas d'absence ou autres empêchements légitimes du chancelier.

» Nous établissons dans ladite Université : un *directeur-né*, dont le titre demeure attaché à la place de premier

président du parlement de Navarre, lequel, en cas d'absence ou légitimes empêchements, sera remplacé par le plus ancien des présidents qui se trouvera en état d'en faire la fonction; ensemble trois *directeurs en titre*, dont l'un sera d'église, lesquels seront nommés par nous, tant pour le présent que pour l'avenir. Ils seront tenus de prêter serment entre les mains du protecteur. Ils veilleront sur l'exercice des fonctions des professeurs et autres officiers et *supôts* de l'Université, et à l'exécution des règlements; ils seront avertis des examens et thèses des écoliers, pourront même les interroger et donner leurs suffrages, assisteront à toutes les assemblées de l'Université et y auront voix délibérative.

» Nous avons nommé et choisi pour *professeurs en droit* et autres *officiers* et *supôts* de ladite Université, sçavoir : le sieur de *St-Martin*, avec titre de doyen, lequel passera de l'Université de Bordeaux, où il est agrégé, en ladite Université de Pau, pour enseigner les Instituts du Droit civil; le sieur d'*Estouet*, pour le Droit Canonique; le sieur de *Martineau*, pour le Code et les Novelles; le sieur de *Casenave*, pour le Digeste, et le sieur de *Labenesie*, pour le Droit François, lesquels professeurs et ceux qui les remplaceront à l'avenir jouiront chacun de *cinq cents livres* d'appointements fixes; deux agrégés, sçavoir : le sieur *Batsalle*, avocat, aux appointements de *cent cinquante livres*, et le sieur *Pargade*, avocat, aux appointements de *soixante-cinq livres*; le sieur *Crouseilles*, pour *secrétaire-archiviste* et receveur, aux appointements de *cent cinquante* livres; un *Bedeau-Massier*, aux appointements de *soixante-quinze* livres, et un autre *Bedeau* aux appointements de *soixante* livres.

» Il sera fait fonds chaque année dans l'état des impositions de la province, suivant les délibérations prises à ce

sujet, de la somme de 3,000 livres pour les appointements des professeurs de Droit, agrégés et autres *supôts* de ladite Université, qui leur seront payez et délivrez par le secrétaire-receveur sur le mandement des directeurs : laquelle somme de 3,000 livres sera payée annuellement par le trésorier des Etats de Béarn, sur les quittances du secrétaire-receveur de l'Université, lesquelles seront visées par le Directeur-né, et en son absence par le plus ancien des Directeurs en titre, et ensuite passées et allouées sans difficulté dans les comptes du trésorier de la province, par lesdits commissaires qui seront nommés selon l'usage pour les arrester : et sera pareillement fait fonds, si fait n'a été, de la somme nécessaire pour l'ameublement et réparation de l'intérieur des écoles, dont le loyer, que nous avons fixé à la somme de 200 livres, sera payé annuellement sur les revenus de la ville de Pau.

» Nous avons nommé et choisi le collége des Jésuites de Pau pour être le siége de la *Faculté des Arts*, que nous unissons audit collége, et pour être aussi le lieu où se tiendront les Ecoles et les séances de l'Université, à laquelle nous avons agrégé et agrégeons ledit collége; commettons le supérieur qui le régit pour choisir les quatre *Docteurs-ez-Arts*, qui seront ordinairement le Préfet des classes, le professeur des mathématiques, et les deux professeurs de philosophie (1).

(1) A cette époque, le collége de Pau avait près de cent ans d'existence. D'après un collationné de lettres-patentes du mois de janvier 1662, le roi Louis XIII, ayant égard à la supplication du clergé de Béarn et des catholiques de la même province, permit aux Jésuites de fonder à Pau une maison et collége de leur ordre, avec tel nombre de religieux, classes et régents qu'ils aviseraient, tant pour les humanités que pour la philosophie et la théologie; à cet effet, il les autorisa à prendre et accepter les lieux, places et rentes, revenus et bienfaits qui leur pourraient être conférés jusqu'à concurrence de 12,000 livres de revenu annuel, pour en jouir, y résider et exercer toutes les fonctions de leur ordre, comme ils faisaient dans les autres lieux de leurs établissements.

Les Jésuites ne pouvant espérer que les sujets de Béarn seraient en état de leur conférer promptement des bienfaits relatifs aux 12,000 livres de revenu

» Nous agrégeons à ladite faculté des arts, et au corps de l'université, le collége des Barnabites de Lescar, en sorte que les écoliers qui y auront étudié pourront obtenir dans ladite faculté le degré de *maître-ez-arts*, en portant un certificat du temps de leurs études, signé de leurs professeurs, et après avoir subi l'examen. Aucun écolier ne pourra obtenir le degré de *maître-ez-arts* (1) qu'à la fin de son cours de philosophie.

» Les droits du chancelier de l'université seront de 4 livres pour l'expédition et sceaux des lettres de chacun degré; ceux des professeurs seront de 60 livres pour le degré de *bachelier*, de 70 pour celui de *licence*, et de 80 pour celui de *docteur*, et lors de chaque degré, sera diminué ce qui aura été payé pour les inscriptions. Celui qui présidera aux actes aura de plus *quatre livres de bougie* qui seront données par l'écolier. Le professeur de Droit Français aura 3 livres pour l'examen du droit Français, et il en sera payé autant à chacun des deux autres professeurs qui assisteront, et 2 livres à chacun des deux agrégés, lesquels droits seront remis au secrétaire-receveur, et par lui délivrés après chaque examen ou thèse. Les droits du secrétaire seront de 30 sols pour chaque lettre de bachelier, de 5 sols pour l'enregistrement de l'extrait baptistaire, de 5 sols pour l'enregistrement de chaque attestation, autant pour chaque matricule, et de 10 sols pour la supplique. Ceux du pre-

que le roi leur avait permis d'accepter, pour ne point retarder l'exécution d'un établissement aussi utile, S. M., par lettres-patentes du mois de mars 1622, dota le collége d'une rente annuelle de 12,000 livres, à la prendre sur ses domaines de Béarn, pour être employée à l'entretien du recteur, des régents et religieux; et pour donner plus de célébrité à ce collége, il en fit une fondation et dotation royale, comme Henri le Grand en usa pour le collége de La Flèche; il voulut qu'il pût se prévaloir des mêmes honneurs et avantages dont jouissaient les autres colléges de fondation et dotation royale, et particulièrement celui de La Flèche. (De Belloc et de Mosqueros fils, conseillers-rapporteurs; *Affaire des Jésuites*, parlement de Navarre, 1762.)

(1) On sait que le degré de maître-èz-arts correspondait au grade actuel de bachelier ès-lettres.

mier bedeau seront de 25 sols pour présenter les thèses à chaque acte, et l'autre bedeau aura 1 livre pour accompagner les écoliers dans leurs visites, pour distribuer leurs thèses. Pour tout droit du degré de maître-ez-arts il sera payé 10 livres.

» Dans les concours et dans les actes, le salut sera rendu en ces termes : *Viri illustrissimi et undecumque ornatissimi.*

» Les professeurs et autres *supôts* de l'université auront droit de *committimus* (1) au Parlement de Navarre, et jouiront de l'exemption des tailles personnelles, logement de gens de guerre, tutelle, curatelle et autres charges publiques.

» Le sceau de l'université de Pau sera écartelé, aux premier et quatrième de Béarn, aux deuxième et troisième de la ville, et sur le tout les armes du protecteur, et pour légende : *Sigillum universitatis bearniæ.* »

Telle fut l'organisation de notre université. Les édits de Louis XV semblaient devoir lui assurer une existence qui ne finirait pas; il les avait donnés pour être *perpétuels* et *irrévocables*... Confiance aveugle!! Ils ne purent la faire subsister que soixante et quelques années. Le flot révolutionnaire vint.... Il emporta les universités provinciales, et les engloutit avec tant d'autres vieilles choses qu'il a rendues ensuite plus jeunes et plus fortes.

V. LESPY.

(1) Le droit de *committimus* était le privilége autrefois accordé par le roi à certaines personnes ou communautés d'assister aux requêtes de l'hôtel ou du palais en toutes leurs affaires pures personnelles, possessoires ou mixtes, de faire renvoyer devant une juridiction d'exception une cause pour laquelle le privilégié était assigné devant les juges ordinaires, et d'intervenir dans une cause *pendante*, lors même qu'il n'y avait pas été assigné, mais dans laquelle il se prétendait intéressé. L'usage des *committimus* avait commencé l'an 1367.
A. L.

LE PRÉSIDENT DE L.....

Je vois d'ici le portrait de ce digne homme, dont je publierai peut-être les mémoires quelque jour. C'est une austère et grave figure du dix-septième siècle, égarée dans les dernières années du siècle suivant, et dont le pinceau de Largillière n'a pu éteindre les grands airs et le caractère profondément janséniste. Il avait étudié le droit sous Pothier, et le vieux Furgole avait encouragé ses premiers succès au parlement de Toulouse. Dans ses loisirs, il s'appliquait aux sciences naturelles et correspondait avec le comte de Buffon et M. Valmont de Bomare. Lorsque Rousseau fit paraître son *Emile* en 1762, il avait déjà 32 ans. Les théories sur le travail manuel et la nécessité d'un métier le séduisirent; il s'adonna quatre heures par jour à la profession de charpentier-mécanicien, dans laquelle il fit bientôt de remarquables progrès. Cela ne l'empêcha pas d'être nommé maître des requêtes, et, deux ans après, président à mortier au parlement de N..... On lui confia la direction de la Tournelle criminelle. Jamais fonction ne fut à la fois remplie avec plus d'exactitude et de répugnance. A chaque nouvelle affaire capitale, le président de L..... se mettait en retraite cinq jours à l'avance, pâlissant sur l'information et priant Dieu de l'éclairer. Le jour du jugement, on lui disait, de grand matin, une messe du Saint-Esprit, où il communiait, pour s'en aller ensuite à l'audience, sans avoir ni bu ni mangé. Si l'accusé était renvoyé absous, il l'invitait à dîner et lui faisait présent d'un double louis. S'il était reconnu coupable, il allait le voir tous les jours pour le consoler et le préparer à la mort. Les mêmes scrupules le suivaient dans les affaires civiles. J'ai la preuve que, dans l'exercice de sa profession d'avocat, il a désintéressé, de ses deniers, un client dont il croyait avoir à se reprocher de n'avoir pas assez bien étudié le procès, et dont il avait perdu l'affaire par sa faute.

On peut lire sur sa mâle et sainte figure la trace de ces agitations et de ces combats. Débarrassez cette tête de sa grande perruque, enlevez de sur ces épaules cette simarre rouge fourrée d'hermine, vous aurez un homme jeune encore, au visage maigre et pâle, à l'œil triste, mais plein de résolution et de hardiesse. La révolution le trouva, à soixante ans, premier président. Il protesta, sur son siége, contre la loi du 12 septembre 1790, qui prononçait la dissolution des parlements, et se

retira sur une petite terre près de Bayonne. Malgré la facilité d'émigrer que lui donnait le voisinage de l'Espagne, jamais il ne songea à s'enfuir. C'était un ami du comte de Kersaint, et il pensait, comme lui, qu'il fallait demeurer en France et disputer, pouce par pouce, le terrain au jacobinisme. Le tribunal révolutionnaire ordonna de l'arrêter. Dix jours après, on le hissait sur un tombereau, et il marchait à l'échafaud en récitant son chapelet.

Deux femmes et un prêtre *passèrent* avant lui. Ce ne fut pas une petite affaire. Il avait plu toute la nuit, les poutrelles de la guillotine, qui était en permanence, avaient gonflé par l'humidité, et empêchaient le couperet de glisser librement dans la *rainure*. L'exécuteur, qui était humain, recula devant cette besogne difficile.

— Pardieu, citoyen, tu as de la chance ! La *mécanique* est détraquée, et tu ne *passeras* que demain.

— Pas du tout, monsieur, l'arrêt porte pour aujourd'hui, vous n'avez pas le droit d'en différer l'exécution. *De mon temps*, vous auriez payé cher un pareil propos.

— Mais la *mécanique*....

— N'est-ce que cela ? Ayez l'obligeance de me délier les mains. — Soyez tranquille. — Vous avez un marteau ? — Bon ! — Deux ou trois coups pour écarter les *poutrelles*. — Voilà qui est fait. — Et maintenant : *Vive le roi !*

Il fit le signe de la croix et se coucha sur la fatale bascule. Une seconde après, sa tête tombait dans le *panier* rouge, et la foule s'écoulait silencieusement, écrasée par cette simplicité hautaine et cette ironie suprême de la mort.

J.-F. BLADÉ.

EXCURSION ARCHÉOLOGIQUE

au Mont Nerveva, près d'Auch, 1804.

Au temps de ma première jeunesse, déjà passionné pour les lettres et l'archéologie, j'habitais Auch, auprès de mon parent le préfet Balguerie, qui y a laissé une mémoire vénérée.

M. Beaugrand, membre de l'Athénée du Gers, eut la courtoisie de solliciter de M. Sentetz, mon ami et mon compagnon d'études, et de moi, tous deux ses confrères en l'Académie départementale, une visite à sa maison de campagne. Notre hôte, qui était poète (1), et, partant, épris de la nature, résidait une partie de l'année à St-Cricq, l'ancien *Mont-Nerveva* (2) des Annales ecclésiastiques du diocèse d'Auch et de la Légende de son saint évêque Orientius (3). Après le dîner, qui encore à cette époque, et surtout à la campagne, avait lieu entre midi et une heure, notre hôte, connaissant notre goût pour l'antiquité et ses monuments, nous proposa un pèlerinage aux ruines voisines de *Nerveva*, comprises dans son domaine. Elles gisaient sur un assez modeste coteau, que l'histoire a élevé à la dignité de montagne. Notre *Cicerone*, il faut bien le dire, malgré sa qualité de disciple du Dieu des beaux-arts et de fils d'un archéologue (4), paraissait avoir eu jusqu'à ce jour assez peu de souci, non-seulement de la restauration, mais même de la simple conservation de ces restes vénérables.

A la suite d'un examen plein d'intérêt, il nous fut facile, malgré leur état de dégradation, d'y reconnaître les débris d'un oratoire ou d'une chapelle, dont la dernière destination avait été affectée au culte catholique.

(1) Voyez dans les procès-verbaux de l'Athénée du Gers quelques pièces de vers de lui.

(2) Cette appellation topographique n'est point celle de M. l'abbé Monlezun, qui le désigne dans son *Histoire de Gascogne* sous le nom de *Nervica* et *Nerveya*.

(3) *Oriuntius* ou Orient, dont l'Eglise a fait St-Orens, savant, courageux et pieux évêque d'Auch *(auscius)*, au commencement du ve siècle; il appartenait également au IVe.

Nous avons de ce saint prélat, qui fut un des hommes les plus distingués de cette époque, un poème en deux livres écrit en vers élégiaques. Il est intitulé *Communitorium*. Nous avons aussi quelques autres poésies dont Sigebert a fait l'éloge. Ces ouvrages traitent tous des sujets religieux. Voyez Dom Edmond Martène, *veteres scriptores*, 1700, et au ve volume de son *Thesorus novus Anecdotorum*, 1717, etc.

(4) Il était fils naturel, mais reconnu, du président d'Orbessan.

Ce petit monument, comme l'indique la tradition et comme le confirment quelques indices certains résultant d'une première construction, fut dans l'origine un *manteion* (μαντειον), ou oracle, un *fanum* (temple champêtre ou rustique), consacré à Apollon. Il conserva cette destination jusqu'au ve siècle.

En ce temps, *Orentius*, transporté d'une sainte indignation, attaqua de son éloquente parole les restes des croyances et des temples païens encore vivaces et solides dans les *pagi*, dans les campagnes. Le saint évêque ordonna la destruction des édifices où l'on continuait à pratiquer les rites et les cérémonies du culte banni (1), et ce fut alors que notre édicule fut en partie renversé par les partisans de la nouvelle religion qui s'y portèrent en masse, ayant même, dit-on, à leur tête, le prélat dont ils recevaient les inspirations.

S'il faut en croire l'historien de la Gascogne déjà mentionné plus haut, l'oracle d'Apollon dont il est ici question n'aurait été rien moins qu'un temple célèbre des *Auscii*, dédié à ce dieu, offrant des dimensions et des formes architecturales disparates de celles d'un simple *fanum*. La tradition et l'aspect des lieux semblent démentir à la fois cette assertion.

Mais, quoi qu'il en soit, les chrétiens construisirent plus tard sur le même emplacement et avec les mêmes matériaux une petite église (*ecclesiola*), qu'ils placèrent sous l'invocation des martyrs *St-Quiritte* ou Quiric, et Ste-*Juliette* sa mère. En contractant le nom du premier, on en a

(1) Longtemps après l'établissement du christianisme dans les villes de l'empire, comme culte officiel et religion, sous Constantin et ses successeurs, les habitants des campagnes, des *pagi* ou cantons ruraux, restèrent fidèles aux anciennes croyances druidiques et romaines dont ils observaient les pratiques en secret, au milieu des bois. Du nom de *Pagani* qu'on leur donnait vint celui de *Payens*, qui en est la traduction, et qui est resté.

fait St-Cricq et Cric. M. de Monlezun appelle ces deux confesseurs de la foi chrétienne St-Cyr et Ste-Juliette.

Leur monument votif avait été conservé jusque dans nos derniers temps. A l'époque de la révolution de 1789, on y célébrait encore le service divin; mais peu après, vendu nationalement comme bien d'Eglise, il fut condamné à l'état d'abandon et de ruine dans lequel nous le trouvâmes.

Au moment où il cessa d'être consacré à l'exercice du culte catholique, on y remarquait, d'après ce que nous apprirent notre hôte et les gens du voisinage qui par curiosité nous avaient suivis dans notre exploration, divers fragments de sculpture et d'ornementation disparus depuis, et on nous signala encore, encastré intérieurement dans la muraille, un bas-relief qui seul aurait suffi pour déterminer la destination première de notre édicule, l'artiste y ayant représenté Apollon sur le Mont-Sacré, jouant de la lyre au milieu des Muses, ses compagnes fidèles (1).

Nous sûmes également des mêmes personnes qu'on y voyait encore naguère, scellé extérieurement au-dessus du tympan de la porte d'entrée, un second bas-relief présentant aussi un sujet mythologique dont on ne sut pas bien, dans le moment, nous rendre compte. Ce marbre, nous dit M. Beaugrand (2), fut enlevé de sa place par le précédent propriétaire, qui l'employa, après l'avoir retourné sur sa face plane, à un seuil ou marche de l'escalier de sa maison

(1) Il est fort douteux que ce bas-relief en pierre, et qui, du reste, appelait plus l'attention de l'archéologue et de l'artiste par son sujet que par le travail du sculpteur gallo-romain au ciseau duquel il était dû, existe encore à cette heure.

(2) Cependant, M. Beaugrand, qui l'avait vu en place, croyait se rappeler qu'il représentait Hercule debout, vêtu de la peau du lion de Némée et tenant sa redoutable massue dans la main gauche; de la droite, qu'il avait élevée, il montrait dans la partie inférieure du ciel, et vers le couchant, une bande ou un segment du zodiaque, sur lequel aurait figuré le signe des Gémeaux. On voyait un bélier auprès du demi-dieu. Ce monument était en marbre, et, selon l'opinion populaire, il offrait St-Cricq gardant ses troupeaux. J'ai donné ailleurs l'explication de ce thème céleste.

de campagne. Notre amphytrion nous offrit de le faire relever si l'administration départementale lui en exprimait le désir, proposition que mon collègue et moi nous empressâmes de transmettre à cette dernière, qui n'y donna pas suite, malgré nos instances.

D'après une autre information de nos guides, on remarquait, il y a quelques années, autour du même oratoire un grand nombre d'arbres épars fort anciens, et particulièrement des chênes séculaires; ils étaient peut-être, et cette idée souriait à notre confrère de l'Athénée, les descendants du *lucus* ou *bois sacré* au milieu duquel le temple d'Apollon était placé, et qui protégeait les réunions des sectateurs du paganisme proscrit, lesquels continuaient à y célébrer dans le silence et le mystère les cérémonies de leur religion, lorsque St-Orens, informé de ces assemblées, fit détruire le sanctuaire qui y donnait lieu. D'autres iconoclastes, que le zèle religieux n'animait plus, le ruinèrent une seconde fois, quatorze siècles plus tard.

Près de l'emplacement de notre monument, il est un lieu qui a conservé jusqu'à cette heure la dénomination très remarquable et significative de *Diou-ardent*, qui se traduit par *Dieu-ardent*, appellation qui est un des surnoms d'Apollon, dieu du soleil et de la lumière.

J'ignore s'il reste encore quelques traces du *fanum* de *Nerveva* et de la chapelle de St-Cricq, dont les quatre murailles étaient demeurées seules debout lorsque je les visitai, il y a plus d'un demi-siècle, ou si cet édifice a été restauré et rendu au culte (1). Il ne me reste plus de mon excursion archéologique qu'un souvenir fugitif. Les personnes qui en faisaient partie avec moi, et dont je cite

(1) Je n'ai trouvé aucune indication à ce sujet dans l'intéressante histoire d'Auch, de M. P. Lafforgue.

le témoignage à l'appui de mes assertions, ne sont plus. Si donc, dans mon récit, j'ai pu faire quelque omission essentielle et commettre quelque erreur dans mes descriptions, je dirai volontiers pour m'excuser vis-à-vis de mes lecteurs..... *Les ans en sont la cause.*

LE BARON CHAUDRUC DE CRAZANNES,
de l'Institut de France, etc., etc.

ÉPHÉMÉRIDES MILITAIRES.

23 MAI. (4 *prairial* 1796). Les paysans lombards, à l'instigation des moines et des nobles, partisans de l'Autriche, se soulevèrent contre l'armée française. Les insurgés ne purent pénétrer dans Milan, mais ils se rendirent maîtres de Pavie. Le bourg de Binasco était également à la merci des rebelles. Lannes les tailla en pièces et incendia le village. Le lendemain, Pavie était assiégée et prise par 300 hommes de cavalerie et un simple bataillon.

MAI 1800. — Le mois de mai 1800 fut pour Lannes une série de victoires, une véritable marche triomphale : le 17, à la tête de l'avant-garde de l'armée française, que le premier consul avait lancée sur le débouché des Alpes pour le déblayer, le général Lectourois délogea d'Aoste les Croates qui tenaient ce poste; le 18 il les déroutait près de Châtillon; le 19 il se portait sur Ivrée, et le 21 il attaquait la citadelle de cette ville défendue par 4,000 Autrichiens. Le lendemain, c'est-à-dire le 22, il monta à l'escalade et enleva la forteresse et l'enceinte bastionnée qui la circonvenait. Dans cet assaut, le Roland moderne précédant la 22e et la 40e demi-brigades frappa le premier de sa hâche le pont-levis. L'ennemi fut jeté hors de la place et pourchassé à outrance. Après cette poursuite, Lannes s'établit fortement aux points désignés par Bonaparte.

Le 26 du même mois nos soldats, ivres de triomphes, franchissaient la Chiusella. Quelques bataillons opérèrent leur passage sur un pont et sous un feu d'artillerie terrible qui n'arrêta pas leur élan. D'autres, sous les ordres du colonel Macon, traversèrent le lit de la rivière. La cavalerie autrichienne s'avança bravement sur eux, mais elle fut repoussée. Trois charges successives dirigées par le général Haddick ne

purent entamer notre infanterie formée en carré. Les Autrichiens laissant un grand nombre de morts sur le champ de bataille et beaucoup de prisonniers en nos mains cédèrent le terrain et vinrent se retrancher derrière l'Orco.

Le 28, l'avant-garde française bordait les rives du Pô. A la nouvelle de cette foudroyante irruption, les troupes austro-sardes abandonnèrent Turin, et Lannes put capturer tous les convois de vivres et de munitions expédiés par la voie fluviale.

22 MAI 1809, mort de Lannes. — Le mois de mai, si glorieux en 1800, devint tragique en 1809. La bataille d'Essling fut une hécatombe de 40,000 hommes qui dura deux jours. Elle commença le 20 au soir. Le maréchal Lannes, qui commandait l'aile droite ayant sous ses ordres Bessières, Espagne, Lassalle, Marulaz, avait franchi le Danube. Il venait d'effectuer son passage, lorsqu'une crue soudaine des eaux du fleuve rompit et emporta le pont qui servait de communication entre les deux rives. Cette catastrophe détermina Napoléon à suspendre le mouvement offensif. En conséquence, il ordonna à Lannes d'opérer lentement sa retraite et de ne pas attendre l'épuisement des munitions, qui ne pouvaient tarder à lui manquer. Le duc de Montebello se replia alors peu à peu, abrita ses troupes derrière le fossé qui courait d'Essling à Aspern et prit des dispositions défensives pour bien recevoir le corps de Hohenzollern, les grenadiers et la cavalerie de Liechtenstein. Les Autrichiens tombèrent sur son centre; la vieille garde se laissa presque aborder. Quand les masses ennemies furent à une demi-portée de fusil, une décharge de nos lignes ouvrit dans les leurs des brèches terribles que vint élargir encore une charge de nos cuirassiers. Ceux-ci ne tardèrent pas à se trouver en présence de la cavalerie de Jean Liechtenstein, qui s'était portée à leur rencontre. Alors, les chasseurs et les hussards de Lassalle et Marulaz, pour dégager les nôtres, s'engagèrent dans la lutte.

La mêlée devint furieuse. Notre artillerie dépourvue de boulets ne pouvait répondre aux 200 bouches qui la mitraillaient. Nos troupes subissaient le feu avec un stoïcisme sans pareil. Lannes se multipliait, il parcourait le front des lignes sans s'apercevoir du danger qui renaissait sous ses pas. Un officier le supplia, pour le salut de ses soldats, de descendre de son cheval et de ne pas rester plus longtemps le point de mire de l'ennemi. Bien qu'il fût peu économe de sa vie, il obéit. Par une fatalité du destin, la prudence fut cause de sa mort : instantanément un boulet vint lui fracasser les deux jambes, l'une à la hauteur

du genou, l'autre au-dessus de la cheville. St-Hilaire avait succombé presque en même temps. Etrange coïncidence, lorsque Turenne fut tué, un général du même nom expirait à ses côtés.

Lannes subit une double amputation. Napoléon, à l'aspect du brancard sur lequel gisait l'héroïque mourant, s'élança vers lui et l'embrassa tristement. Dans quelques heures, dit, d'une voix défaillante, son fidèle lieutenant, *vous aurez perdu l'homme qui vous a le plus aimé*. Transporté à Vienne, il rendit le dernier soupir le 22 mai 1809.

Ce trépas ne fut pas le seul qui, dans cette sanglante lutte, affligea la Gascogne : durant l'horrible carnage du 21, un Auscitain, le valeureux général Espagne, que M. Thiers répute le *meilleur officier de grosse cavalerie de l'armée d'Allemagne*, s'abattit, d'après les ordres de Lannes, avec seize escadrons de cuirassiers, sur l'artillerie autrichienne, joncha le sol de canonniers, et attaqua l'infanterie dont le premier rang recula; le second, secouru par l'archiduc Charles, résistait; et, au moment où Lassalle, à la tête de ses chasseurs, faisait incliner l'avantage de notre côté, un biscaïen vint frapper mortellement le brave général Espagne.

C'est à cette même bataille épique d'Essling que le sous-lieutenant Marc-Antoine Blanquefort (qui était originaire de Barran (Gers) et qui devint plus tard maréchal de camp, commandeur de la Légion-d'Honneur), fut atteint d'un coup de lance à l'épaule au moment où son cheval venait d'être tué sous lui. Les épaulettes de lieutenant furent la récompense de sa bravoure. Ce vaillant soldat de l'empire est mort en Afrique, le 16 septembre 1840.

10 MAI 1813. — Elévation au grade de général d'un autre compatriote, le colonel Bagnéris, qui est appelé au commandement de la 2e brigade de la 23e division d'infanterie.

GALERIE D'ILLUSTRATIONS CONDOMOISES.

Faire revivre dans leur physionomie, et sous leurs insignes, les personnalités qui illustrèrent leur pays est une pensée patriotique. Par cette résurrection en peinture ou en relief, les descendants peuvent se mettre en contact sympathique avec les ancêtres, les visiter et les connaître

malgré la distance des siècles et l'obscurité des tombeaux. L'image de ceux qui furent sages, utiles ou glorieux, exerce sur ceux qui la contemplent une action salutaire. Aussi, congratulons-nous M. M..... d'avoir conçu le projet de fonder en notre cité un Musée de célébrités locales. M. le maire, jaloux de réaliser cette idée, a fait un appel qui a été entendu et compris, puisque toutes les réponses ont été des adhésions ou des offrandes.

Madame la comtesse de Salvandy a gracieusement promis une copie du portrait de son populaire époux, par Delaroche. L'exécution de ce travail sera confiée à un artiste capable de sauvegarder à la fois la ressemblance physique et morale du grand maître de l'Université, et les qualités éminentes du grand-maître de l'art.

Madame la comtesse douairière de Cad.... donnera avec cordialité l'effigie de SCIPION DUPLEIX; M. d'Orl.... de P....., celle de DASTON; M. le comte de Bez...., celle du colonel LATORNERIE.

Madame la comtesse du Bou... a spontanément offert une toile qui rappellera les traits du maréchal de camp de ROQUEPINE. Madame Lac.... a pris le généreux engagement de fournir la douce figure de GAICHIES, l'auteur des *Maximes de la Chaire*. M. le comte de Grossolles-Flamarens sera heureux de doter notre ville d'un portrait représentant le prélat de son nom, qui fut évêque-consécrateur de notre cathédrale. Enfin, M. le comte Jaubert a bien voulu annoncer l'envoi de celui de son oncle, qui fut gouverneur de la Banque de France, conseiller d'état, et aussi le promoteur de la canalisation de la Baïse.

Nous osons espérer de M. le comte Jaubert une deuxième libéralité : c'est une toile ou un buste reproduisant le masque de son père, ordonnateur de la flotte d'Egypte, qui trouva la mort au combat naval d'Aboukir.

Les petites villes devraient, comme les grandes, pratiquer à leur manière, et proportionnellement à leurs facultés, le culte des générations éteintes en ouvrant des galeries biographiques. Leurs citoyens affirmeraient ainsi leur piété filiale envers les aïeux. Lectoure nous a depuis longtemps donné cet exemple en réunissant dans une enceinte spéciale les héros qui constituent sa pléiade guerrière. Plusieurs avantages moraux découlent de la présence des nobles figures d'autrefois au milieu de nous. Elle établit entre ceux qui ont été et ceux qui sont des rapports intimes et mystérieux, et tous ensemble forment, par leur fréquentation, une auguste société d'amour.

J. NOULENS.

Notes historiques sur Tartas [1] (Landes).

Le nom de cette cité paraît provenir du mot ibérique *tarta* qui veut dire chêne vert, arbre qui abondait et qui abonde encore dans cette contrée.

Lorsque Crassus, lieutenant de César, entreprit avec ses légions de conquérir l'Aquitaine et d'anéantir la coalition des peuplades comprises entre la Garonne, les Pyrénées et l'Océan, il attaqua d'abord les Sotiates. Après le siége de leur *oppidum* et leur soumission, il marcha contre les *Vasates* et leurs alliés les *Tarusates*. Ceux-ci, disciplinés par Sertorius, prévoyant l'issue d'une grande bataille, ne l'acceptèrent point, mais ils harcelèrent l'ennemi par des escarmouches continuelles.

Crassus, perdant beaucoup de monde dans ces surprises et ces engagements partiels, se détermina à circonvenir le camp de l'ennemi. Il put y pénétrer à la faveur

(1) Chef-lieu de canton de l'arrondissement de St-Sever.

d'une porte laissée ouverte par le manque de surveillance des chefs aquitains. Malgré la reddition de ces tribus belliqueuses, le capitaine romain crut prudent, pour les maintenir sous l'obéissance des maîtres du monde, d'élever des forteresses sur les points qui dominaient le pays. Quelques siècles plus tard, lorsque les Vascons firent irruption de la montagne dans la plaine, ils groupèrent leurs constructions autour de ces forts protecteurs. Le berceau de Tartas dut probablement sa fondation à l'une de ces colonies. Le pays offrait, du reste, aux colons de grandes ressources sous le rapport du bois et de l'eau.

Comme toutes les autres villes du clos aquitain, Tartas dut subir tous les maux des invasions sarrasines et normandes, de 730 à 922.

La tradition rapporte que lors de l'expédition de Charlemagne, au-delà des monts pyrénéens, le preux Roland vint camper sous les murs de Tartas, et qu'à son passage, il laissa son nom à une fontaine appelée encore aujourd'hui : *Rougland.*

Vers l'an 900, l'église paroissiale du *vicus* qui nous occupe fut totalement ruinée. On trouve encore des vestiges de ce monument à un demi-kilomètre de la ville actuelle, non loin du lieu désigné sous le nom de : *Tauzia dou Glizaou.*

Peu de documents authentiques établissent l'origine de Tartas. Aussi, son point de départ est-il entouré d'obscurité. Ces ténèbres commencent à se dissiper vers le milieu du xe siècle, époque de l'apparition des vaillants comtes de Tartas.

(970-1000.)—Tortus fut le chef de cette race. Son nom ne paraît pas être le synonyme de franc ou de loyal. Son petit-fils *Raymond* élargit ses Etats au détriment des vicomtes de Dax, ses voisins. Dans les archives de Tartas se

trouve un acte de vente consenti par ce seigneur en faveur des consuls. Par cette transaction, les forêts de Saumage, de Baudignon, de Maillebourg, le bois de Carcarès et la barthe de la Rivière deviennent propriétés urbaines. *Raymond* eut pour successeur *Robert*, lequel transmit cet héritage à son fils *Raymond-Robert*, qui vivait vers 1080, c'est-à-dire du temps de Guillaume le Conquérant et d'Arnaud-Bernard, qui réunit sous sa couronne comtale l'Armagnac et le Fezensac.

Au début de la domination anglaise, Tartas se reposa et prospéra à l'ombre tutélaire du léopard d'Albion. Richard Cœur-de-Lion dégagea cette ville de toutes les taxes prélevées par lui sur toutes ses provinces continentales. Dax jouissait des mêmes exemptions. Les vicomtes de Tartas obtinrent des faveurs spéciales de leurs suzerains d'outre-mer. L'un d'eux, *Raymond*, en 1153, fut délégué pour accompagner la fille du monarque anglais auprès du monarque castillan, son fiancé, et présider à la cérémonie nuptiale. *Raymond* reçut le serment d'Alphonse VIII, qui garantissait les clauses du mariage.

L'influence aragonaise dominait et inspirait la maison vicomtale de Béarn. Le roi d'Angleterre, jaloux de cette préférence politique, encouragea les vues d'ambition et d'agrandissement de *Robert Raymond*, seigneur de Tartas. Celui-ci, qui avait ramené d'Espagne d'excellentes troupes, lesquelles avaient guerroyé contre les Maures, s'appropria par la force les domaines de la vicomté de Dax, que les princes de Béarn avaient conquis par les mêmes moyens.

Ce qui établit la réussite de cette invasion, c'est que les documents contemporains mentionnent les seigneurs de Tartas et nullement ceux de Béarn, qui étaient les précédents possesseurs de la vicomté de Dax. *Gaston*, souverain béarnais, voulut résister à la tentative de *Robert Raymond*,

mais il fut vaincu et obligé de conclure un traité par lequel il se désistait de tous ses droits sur Dax, mais par lequel la conservation d'Orthez lui était confirmée.

Lorsque le Tyrtée du XIIIe siècle, Bertrand de Born, eut lancé avec son enthousiasme patriotique ce patriotique appel à la Gascogne :

Si le riche vicomte qui est à la tête des Gascons
Et de qui dépendent Béarn et Gabardan;
Si Vezian (de Lomagne) le veut avec Bernard (comte d'Armagnac),
Avec le seigneur d'Aix et celui de Marsan,
Cœur-de-Lion aura fort à faire (1),

le vicomte de Tartas répondit à cette proclamation poétique en se ralliant sous la bannière de la France.

RIESBEY ET J. N.

(*La suite au prochain numéro.*)

MISCELLANÉES.

Les mines d'argent des Pyrénées centrales ont été mises en adjudication le 24 mai. Quinze cents ans avant Jésus-Christ, les Ibères, qui avaient su arracher les précieux filons des entrailles de leurs montagnes, les échangèrent avec les Phéniciens. Plus tard, les civilisateurs massiliotes, les Phocéens, vinrent s'approvisionner de ce même métal aux comptoirs de *Sos* et de *Ligorra* (Lectoure). Ces marchands orientaux achetaient encore aux Aquitains les paillettes d'or du fleuve limpide, *Arratz*, Ariége, et de l'*Atur*, Adour. Les gisements de fer et de plomb, la résine des Landes, étaient aussi d'abondantes sources de négoce entre les indigènes et les étrangers.

Les Niçois ont fait une splendide et chaleureuse réception à la cavalerie de la garde. L'arrivée de la première colonne avait été annoncée pour le 15 mai, et le matin de ce jour une foule impatiente accourait

(1) Si l' ric vescoms, qui es cap dels Guascos
A qui apens Béarns et Gavardans
E. N' Vezias o vol et N Bernardos.
(Monuments de la bibliothèque de l'Arsenal, folio 783.)

à la rencontre du régiment de chasseurs commandé par le général Cassaignolles. Le chef et les escadrons défilèrent, entre deux haies de gardes nationaux, au milieu des acclamations d'une multitude enthousiaste et sous une neige de fleurs. Les chevaux marchaient littéralement sur des roses. Une couronne colossale a été offerte à notre brave compatriote. Le soir, il assistait, avec son état-major, à un grand banquet offert par l'intendant et le syndic.

Nous avons sous les yeux le texte authentique de la satire de l'abbé Puyoo, sur *lous gentious de Béarn*. Ce document, qui remonte à la seconde moitié du XVIIIe siècle, fut plus tard approprié et appliqué à la noblesse de Gascogne, par l'abbé Manein, curé de Massencôme, et continuateur de l'anti-Lucrèce. Bien qu'il soit prudent de n'accepter les assertions contenues dans l'œuvre de l'abbé Puyoo que sous bénéfice d'inventaire, nous croyons que le pessimisme de cette composition a été exagéré par la malveillance. Plusieurs maisons, entr'autres celle des Salinis, y ont été respectueusement traitées, comme on peut le voir par les vers suivants :

Bastanès, Abydos, Espalungue, Belloc,
Et Salinis-Duhau que soun de boun estoc.

L'Institut a couronné récemment les études comparées des idiomes indo-celtiques de M. Pictet, l'heureux restaurateur de la philosophie des druides. Ce courageux philologue vient de tenter la traduction des formules gauloises retenues par Marcellus, de Bordeaux. Le 29 avril, dans la séance de l'Académie des inscriptions et belles-lettres, M. de Villemarqué a fait un rapport oral sur ces sérieux travaux linguistiques, loué les efforts de M. Pictet, et constaté le succès de sa dernière tentative.

Le prince Napoléon Bonaparte, renommé pour sa science philologique et pour ses recherches sur la langue basque, a fait l'envoi et l'offrande de trois ouvrages euscariens, dont il est l'auteur, à la municipalité de Victoria.

Durant la période héroïque de la République, du Consulat et de l'Empire, nous avons remporté sur les Autrichiens, dans de grands ou de petits engagements, 288 succès.

Depuis quelque temps, Toulouse a le monopole des créations anormales. Naguère, le docteur Laforgue présentait à l'Académie des sciences de cette ville un cyclope dont le front portait un relief en forme de trompe d'éléphant. Dans la même cité, les docteurs Desbarreaux-Bernard et Joly ont été appelés le 24 mai à examiner un autre phénomène né le 23 : c'est un enfant du sexe féminin qui vit encore au moment où nous écrivons. Sa figure offre un museau identique à celui d'un lièvre; la lèvre supérieure est coupée par trois divisions; la voûte palatine est parfaitement ouverte, mais son voile est percé; le nez, dépourvu de cartilages et très déprimé, a moins de proéminence que la bouche; une partie des intestins, au lieu d'être enfermés intérieurement, sont retenus par une poche extérieure; les pieds et les mains ont dix doigts; la disposition buccale, qui ne permet point à ce prodige humain de têter, ne l'empêche point de boire de l'eau sucrée.

Le fauteuil académique laissé vacant par la mort de M. de Tocqueville fut occupé en 1770 par Etienne Ch. Loménie, comte de Brienne, qui fut successivement évêque de Condom, archevêque de Toulouse, cardinal, et enfin, contrôleur général des finances en 1787. Durant son administration archiépiscopale à Toulouse, il relia la Garonne au canal de Caraman par un autre canal qui a retenu son nom.

Le dernier volume des mémoires de l'Académie des sciences, inscriptions et belles-lettres de Toulouse, renferme de substantiels travaux dont voici le rapide sommaire : *Histoire du commerce de Toulouse*, par M. Roumeguère; *Considérations historiques sur l'Episcopat toulousain*, par M. Fl. Astre; *Des Notes sur les objets antiques ou du moyen-âge découverts récemment dans la Haute-Garonne*, par M. du Mège; *Quelques aperçus historiques sur les Etats du Languedoc*, par M. Caze; *Une notice biographique sur l'architecte Cammas*, par M. Guibal. Dans le même tome se trouve également la savante et ingénieuse dissertation de M. Gatien Arnoult sur la raison spirituelle ou le caractère symbolique des *Cromleks*, ensemble de monolithes druidiques disposés circulairement autour d'une pierre centrale appelée *Menhir*.

D'un coup de faulx qui a retenti douloureusement dans nos cœurs, la mort vient de ravir à notre pays l'écrivain de ses annales. L'historien de la Gascogne, l'auteur de plusieurs biographies de nos saints et

de plusieurs monographies de nos villes, M. le chanoine Monlezun est descendu dans la tombe pour remonter dans le sein de Dieu. La vraie douleur n'est point verbeuse et le deuil aime le silence; aussi nous bornons-nous à constater aujourd'hui que ce juste a mérité, par sa vie, ce beau privilége de la dernière heure : *animam cœlestem cœlo reddere.*

Quelques étymologistes pensent que le nom de MONTEBELLO correspond, en français, à celui de *Montbel, Belmont, Beaumont,* et que partant il reflette la beauté du paysage. D'autres croient qu'il dérive plutôt d'une position stratégique que d'un site pittoresque et le décomposent en *mons belli.* Ce qui semble légitimer cette dernière version, c'est que la vallée embellie par ce village fut de tout temps un théâtre de batailles parce qu'elle est la porte de l'Italie centrale. Brennus et Annibal durent livrer là leurs premiers engagements avec l'armée romaine qui, comprenant l'importance de cet avant-poste, y avait établi une citadelle (*castrum*). La place qu'elle occupait est couverte aujourd'hui, dit-on, par le village de *Casteggio.*

POLITIQUE SÉCULAIRE DE LA FRANCE ENVERS L'ITALIE.

Au déclin du xve siècle, éprise d'un amour infini pour la France, la république Florentine broda des fleurs de lis sur son drapeau. Aujourd'hui, comme au temps de Savonarole, ce n'est plus un état, mais toute la péninsule qui nous accueille avec des hymnes d'enthousiasme, qui tressaille d'espérance et qui supplie le dieu des batailles d'être propice à nos soldats. Nous justifions ces ardentes sympathies par nos services présents et aussi par nos aspirations passées. La tendance continue de la monarchie française, malgré quelques déviations, malgré quelques luttes fratricides, au-delà des Alpes, a été la constitution d'une nationalité italienne. Depuis la noble réponse de François Ier aux envoyés vénitiens : *j'irai, soyez-en sûr, je veux vaincre ou périr,* jusqu'à Louis XV, tous nos actes diplomatiques et militaires affirment notre sollicitude pour l'Italie.

Sully assure qu'Henri IV avait conçu le plan d'une confédération péninsulaire. L'abaissement de l'empire allemand devait être le prélude de cette gigantesque entreprise. Aussi, le roi béarnais ne négligea-t-il rien pour arriver à ce résultat. C'est dans ce but qu'il conclut une alliance avec les Morisques parqués par Philippe III dans la Manche et l'Estramadure. Il promit son appui aux protestants d'Allemagne en retour de celui qu'il avait reçu d'eux durant les guerres religieuses. De plus, ayant légitimé ses armements extraordinaires par l'appel de l'électeur de Brandebourg et du comte de Neubourg, compétiteurs de la succession de Juliers, il se disposait à marcher sur le Danube avec le dessein de terrasser, sur ses bords, le colosse germanique. Pour étreindre ce corps immense et frapper tous ses membres à la fois, il chargea La Force d'attaquer l'Espagne, dont les intérêts depuis Charles-Quint étaient presque confondus avec ceux de l'Autriche. Lesdiguières eut pour mission de tomber sur l'Italie et de la délivrer du joug tudesque. Le départ du monarque et de son armée était déjà fixé lorsque la lame d'un fanatique frère convers vint anéantir cette grande et noble pensée et ajourner de plusieurs siècles l'émancipation d'un peuple asservi.

Cette conception politique fut reprise et poursuivie par Richelieu. L'insouciant Louis XV lui-même se montra soucieux du sort de la patrie des arts. Il partageait l'avis de M. Chauvelin qui considérait comme un danger permanent pour nos frontières la proximité de la domination autrichienne. Aussi, en 1745, sous prétexte de soutenir l'infant don Philippe, on envoya pour la combattre le maréchal de Maillebois. Cette même année, le marquis d'Argenson, dont l'idée fixe était l'indépendance de l'Italie, parce qu'il la jugeait préservative pour la France et favo-

rable à la paix européenne, fut appelé à la direction des affaires extérieures. Jaloux de faire entrer dans l'ordre organique son rêve *d'association des puissances italiques*, il ouvrit cette fameuse négociation de Turin qui devait avoir pour corollaire l'affranchissement de toutes les principautés transalpines. Le temps seul lui manqua, car il ne tarda pas à être remplacé, et il entraîna dans sa chute son patriotique projet. Le programme de ce ministre est tout à fait parallèle à celui que traça naguère Napoléon III. La France ne convoitait aucun élargissement territorial, mais il était de son devoir et de son honneur de racheter sa voisine de son vasselage; d'abord, parce que la tyrannie est odieuse, et ensuite parce que ses effets désastreux pouvaient réagir jusqu'à nous.

Bonaparte restaura cette politique séculaire lorsqu'il déclara en 1796 aux députés de Venise qu'il ne voulait qu'expulser les Autrichiens de la Lombardie et les enfermer dans leurs limites.

Lamartine, en 1848, se préoccupa également de la rédemption de l'Italie qui, après un éphémère réveil, retomba sous le joug humiliant des traités de 1815 et dans la torpeur de la servitude. Depuis, la nation qui fonda jadis l'unité universelle a toujours vécu dans les angoisses et le chaos. La France a entendu les sanglots de cette sœur asphyxiée par l'oppression étrangère, et elle a juré de la régénérer avec son propre sang. La cause civilisatrice va triompher et notre politique traditionnelle recevoir sa consécration. A Montebello, à Palestro, à Magenta, déjà, nos soldats se sont montrés dignes de leurs aïeux, les héros de la république, du consulat et de l'empire; déjà, par leurs vertus guerrières, ils se sont élevés à la hauteur des grands souvenirs de l'histoire Romaine.

J. NOULENS.

LES TROUBADOURS MODERNES.

I.

Frédéric Mistral.

(Mireio, pouemo prouvençau, de *Frederi Mistral*; trad. litt. en regard. Avignon, Roumanille, libraire-éditeur, 1859, 1 v. in-8°.)

Je ne puis commencer ma causerie sur *Mireio* qu'en frappant ma poitrine. Je le confesse donc, je suis coupable, deux et trois fois coupable. J'avais annoncé dès le commencement de l'année la prochaine apparition de la jeune *Merveille;* et, dans sa reconnaissance, la reine de la Provence avait fait à peine son premier pas dans le monde qu'elle a eu hâte de grimper à mon cinquième étage, et d'honorer ma cellule d'une de ses visites privilégiées. Elle a été la bienvenue. J'ai vécu deux jours entiers, comme un égoïste, de ce festin poétique; j'ai savouré lentement toutes les délices, toutes les harmonies, tous les sourires de la muse du Midi. Et puis, j'ai ruminé sans fin cette ambroisie inépuisable. Je devais payer mon écot au bienveillant patron qui m'avait invité des premiers à la fête, je le savais bien; il y avait d'ailleurs un nouveau plaisir à me procurer en acquittant une dette, je le croyais pieusement. Mais, pareil à tant d'autres débiteurs, je ne me hâtais pas d'accomplir ce devoir sacré; et j'ai dû éprouver bien de la confusion — mais qui sait? moins de confusion peut-être que de plaisir — en voyant apparaître mon créancier en personne. J'ai essayé de dire de vive voix à M. Mistral la moindre partie de ce que je pense de son œuvre, mais je me suis réservé d'en parler à d'autres sans la moindre

flatterie : d'ailleurs bien des gens (outre le diable) ont dû lui dire qu'il n'avait pas besoin d'être flatté.

Après tout, je suis bien aise de l'avoir vu avant de causer de lui et de ses œuvres. On ne peut lire ses vers, il est vrai, sans aimer le poète; et le poète ici est un homme bien plus qu'un auteur; mais c'est encore un réel avantage d'avoir affaire à l'homme lui-même sans percer le voile, si léger, si diaphane qu'il puisse être, de la composition et de l'expression poétiques. J'ai maintenant une conscience bien plus claire et plus profonde de cette franchise que les froides conventions de la vie parisienne n'ont pas atteinte, de ce vif amour de la province et des champs, de ce large accent provençal qui rappelle la plénitude sonore du dialecte de Théocrite.

Frédéric Mistral est jeune encore; toute sa personne respire la force et la santé; on ne résiste pas à ce regard sympathique, à ce visage ouvert, à cette parole modeste, mais tout imprégnée des chauds arômes du pays des orangers : rien de voulu, rien de convenu, la nature même. Je vous ai peu vu, peintre enchanteur du Midi, mais je crois vous connaître déjà; j'ai retrouvé dans votre œil et dans votre voix l'inspiration cordiale et élevée de vos œuvres, et j'ose assurer que chez vous l'âme est à la hauteur du talent; rare privilége dans notre temps si fécond en tristesses!

Voilà dix ans que Mistral avait conçu sa Merveille, et il a trente ans à peine. Que de beaux rêves, que de soins minutieux, que de soucis inquiets avant de la produire! Que de fois il l'a baignée dans l'eau bleue de ses ruisseaux, et dans l'ardente lumière de son soleil! Que de bouquets il a cueillis pour sa parure! Avec quelle complaisance paternelle il l'a introduite secrètement dans les veillées des fermes, dans les fêtes des villages, dans les sanctuaires des

lieux vénérés, dans les champs où s'entassent les gerbes, dans les allées où tombent la feuille du mûrier et les fruits de l'olivier! Enfin, un beau jour, quand elle a mis la dernière épingle à sa toilette, et accordé un dernier coup d'œil au miroir— pardonnez-lui ces faiblesses, elle est du sang d'Hélène, la naïve provençale — elle a paru avec quelque confiance, et nul de ceux qui l'ont voulu voir de près n'a osé dire que son parrain lui eût imposé un nom trop pompeux, trop chargé de promesses; la Provence a crié Merveille, Paris a dit Merveille à son tour. Voilà qu'après vingt journalistes qui semblaient avoir épuisé l'éloge, M. de Lamartine écrit sur ce poème tout un entretien où l'appréciation littéraire s'élève au ton lyrique, et où le professeur se contente de traduire son texte en ajoutant à chaque page le commentaire de Voltaire sur Racine : beau, pathétique, sublime!

Comment l'auteur s'est-il armé pour cette lutte redoutable? Comment, dans un temps si peu épique, a-t-il mené à bonne fin une longue épopée champêtre? Comment, au milieu de cette inquiétude universelle qui laisse durer à peine quelques jours, et dans les meilleurs, les plus grandes pensées, a-t-il pu épancher sa verve, sans l'épuiser jamais, dans ces sept cents strophes de sept vers d'une forme si artistique?

Il est clair que nous avons affaire à une production étrangère aux conditions habituelles de la littérature de nos jours. Ce n'est pas le travail d'un homme de lettres, c'est la création originale d'un poète inspiré. L'inspiration poétique! phénomène si rare que plusieurs ne voudraient plus l'admettre, mais que le talent trempé aux vraies sources de la nature, de la famille et de la foi, peut nous offrir encore de loin en loin.

Ce n'est pas que le coup de baguette de la muse ait fait

jaillir tout d'un coup ce large fleuve de poésie; l'eau a filtré goutte à goutte, et ses nappes se sont amassées lentement dans le lit préparé par un art vigilant entre les touffes de gazon, sous les frais ombrages. Frédéric Mistral a dû pressentir sa vocation dès l'enfance. Il a fait ses études comme un autre, mieux que bien d'autres peut-être, mais je jurerais qu'il a compris Virgile beaucoup moins à travers son dictionnaire qu'à travers le souvenir de ses champs fertiles et de ses grands troupeaux. S'il a effleuré l'étude du droit, c'est en homme qui ne se croyait pas né pour parler le *franciot* dans un tribunal, ni pour pâlir dans une étude étroite et froide comme l'antre de la Chicane. La mort de son père le plaça bien jeune à la tête de sa maison, dans une terre belle et riche au pays du soleil. Il ne tarda pas à se sentir dans son milieu; il reconnut dans ses arbres des frères dont il ne pouvait se détacher; et quand il eut identifié son âme à cette belle nature, attaché sa vie aux travaux successifs de la maison rustique, il n'éprouva plus qu'un besoin : celui d'épancher ces flots de poésie que le soleil faisait bouillonner dans sa poitrine comme la sève dans le tronc des peupliers.

Or, en ce temps-là même, le précurseur de la muse provençale faisait entendre son appel. J'ai déjà parlé de lui, mais bien imparfaitement. Un autre jour, j'en causerai tout à mon aise, quand il nous aura donné la collection de ses charmantes poésies. Il suffit de dire ici que Joseph Roumanille a suscité les premiers chants de Mistral. Il a inséré dans les feuilletons du journal *la Commune*, publié à Avignon, en 1848, dans les *Provençales* recueillies en 1852, et dans ses jolis almanachs, diverses pièces du poète de Maillane. Ce riche talent ne s'est pas déployé avec abondance dans ces poésies dont quelques-unes ont peu d'importance; il sentait le besoin d'un cadre plus large; il savait

que sa mission n'était pas là et que le flot qu'il recélait dans la source profonde se creuserait un jour un lit plus vaste. C'était des jeux, des études et des essais, mais où l'on pouvait entendre l'une après l'autre les principales cordes de son instrument. Il préparait tous les éléments de son œuvre; il suivait les méritoires efforts de Roumanille qui est parvenu à faire une orthographe très convenable à un idiome si délicat à manier; il trouvait à sa langue, sans recourir à des sources étrangères, des richesses inépuisables; il étudiait à fond la vie des champs qui anime le langage dans tous ses détails; il prenait au peuple cette gaîté de récit, cette abondance facile qu'aucune élégance académique ne saurait égaler. Les morceaux de prose que Mistral a signés sont des chefs-d'œuvre en ce genre, témoin cette notice sur Saboly dont j'ai donné ici même une traduction toute tronquée que le troubadour a bien voulu trouver charmante — oh! le flatteur! Ne lui reprochez pas trop d'amour pour sa langue; il en parle en connaissance de cause; qu'il ne s'irrite pourtant pas trop contre ceux qui continueront à la traiter de patois : *patois* ne veut pas dire proprement jargon, mais *sermo patriensis*, le langage courant du pays, de la mère et de la nourrice, par opposition à celui des académies et des livres. Le fait est qu'aux yeux même des juges les plus sevères, ce langage manié par Mistral peut le disputer avec le premier venu pour la grâce, l'abondance et l'énergie.

Mistral a compris tout d'abord que le succès de cette poésie naissante dépendait de son union intime avec la vie même de son pays. S'il a lu les troubadours, c'est pour se dire qu'il fallait se faire un autre idéal que ces vieux chantres dont le feu s'éteignit dans les glaçons d'une galanterie superstitieuse plutôt que dans le sang de la croisade albigeoise. Il a compris qu'il fallait parler au peuple

de ce qu'il sent, de ce qu'il croit et de ce qu'il aime, et lui en parler dans sa vraie langue, sans renoncer à la noblesse, à la force, à la grâce. « Ce qui le distingue, écrivait il y a huit ans M. Saint-René-Taillandier, c'est l'originalité des images et la souplesse de la forme. Son langage est à lui, il aime à emprunter au peuple ses métaphores, ses locutions, ses tours de phrase pour les élever à la dignité poétique, joute hardie et périlleuse d'où il sort presque toujours victorieux. Tour à tour aimable ou terrible, pathétique ou sinistre, on voit surtout qu'il a l'ambition de mêler à la grâce naturelle de la langue du Midi la vigueur d'une littérature plus mâle.... »

Nulle part cette fermeté et cette énergie ne paraissent mieux que dans une ode étrange intitulée : *Amarun*. C'est une invective contre un débauché. Le poète indigné le pousse au cimetière, le force à boire dans la coupe de la mort, livre sa chair amollie aux vers et à l'infection du sépulcre et son âme au remords :

..... Tu as fait plus de mal qu'une bête venimeuse. Tu as vu le pauvre pleurer de faim au seuil de ta porte, et tu lui as acheté sa fille pâle qui est maintenant à l'hôpital, pauvre colombe meurtrie par tes griffes immondes.

Regarde donc ces ossements voilés de pariétaires, et ces crânes horriblement béants; écoute la voix des morts qui soupire sous la terre, comme un ruisseau qui s'écoule dans un lit trop étroit.

Cela te suffit-il? Regarde avec moi les étoiles, pareilles aux fenêtres d'un palais plein de feu, et le ciel déployé comme une toile infinie; et dis-moi s'il y a quelqu'un qui s'enferme là-haut et dont le regard pénètre en tout lieu.

S'il n'y a personne, roule-toi sur ta couche molle, vautre-toi satisfait dans tes sales plaisirs! Mais s'il y a quelqu'un là-haut, tremble comme l'acier frissonne sur la meule : car il sait tout ce que tu as fait!

Une pensée morale non moins généreuse, quoiqu'elle s'arme d'une ironie moins amère, éclate dans la pièce

adressée à la *Civado fero*, la Folle avoine, cette graminée enflée et molle qui n'est bonne que pour monter, et qui faiblirait sous son propre poids sans l'appui des épis robustes auxquels elle dérobe tout ce qu'elle peut de sucs nourriciers : frappant emblème de l'oisiveté orgueilleuse que le poète flagelle d'un vers vigoureux.

Frédéric Mistral sait mieux que personne que toutes les idées morales qu'il exprime si bien ont leurs racines les plus profondes dans la foi chrétienne toujours vivante au cœur des populations du Midi. Le catholicisme est l'inspirateur de leurs fêtes, le consolateur de leurs peines, l'âme de leurs joies, le centre de leur vie tout entière. Le troubadour de Maillane a prêté des chants harmonieux à la piété catholique qui s'allie d'ailleurs volontiers à la gaîté méridionale. Il l'a bien compris en étudiant Saboly, et il ne pouvait être pris au dépourvu quand Roumanille et Th. Aubanel lui demandèrent en 1852 des Noëls pour leur recueil. Ce dernier a conté qu'il était parti un jour de dimanche pour l'étable de Bethléem avec son ami Joseph. Ils arrivent en luttant d'agilité. La porte était ouverte; Roumanille se hâte de saluer la Vierge, qui répond : « Bonjour, Roumanille, et bonjour au camarade que tu amènes d'Avignon! Mais pourquoi ne venez-vous que deux? Au mois d'août, à Arles, vous étiez bien plus nombreux? Où as-tu laissé tes trouvères, Roumanille? ils chantent si bien! Regarde : le monde croit toujours à la crèche. J'y vois des rois, j'y vois des bergers avec leurs besaces; mais au pied de mon Fils je n'ai pas encore vu tes chanteurs. Toi le plus beau de tous, toi dont les chansons sont si gaies à entendre, toi le tambour de la troupe, va les chercher tous et les amène ici. » Roumanille n'eut garde de désobéir, et Aubanel imprima le joli recueil de Noëls vieux et nouveaux dont j'ai rendu compte. Pour sa part, Mistral porta trois

épis à la gerbe : une traduction très habilement étudiée du *Magnificat*, un beau récit de l'Annonciation, et un chant tout populaire sur l'*Ane de St-Joseph*.

Toutefois, la veine populaire, dans sa pleine franchise, se déploie encore plus à l'aise dans ses études de mœurs, comme la *Course des bœufs*, et dans ses récits familiers, comme le conte des *Trois conseils*. C'est ici qu'on retrouve, dans leur charme agreste, la narration vive des campagnards, les incidents étranges de leurs légendes, la bonne moralité pratique qu'ils aiment à tirer de toutes les histoires, et ces qualités rares dans un accord parfait avec l'élégance continue qu'exige toute poésie digne de ce nom.

A ce vif sentiment de la réalité, Mistral unit une faculté en apparence toute contraire : la fantaisie la plus libre, la plus féconde, la plus éprise de ses rêves. C'est le charme vaporeux, fantastique, infini, des ballades de l'Allemagne, imprégné chez lui d'un goût de terroir non équivoque. Ainsi, dans la *Bello d'avous* (la Belle d'août), le poète chante une pauvre fille qu'une folle passion égare. Elle sort avant l'aube, cherchant celui qui doit l'enlever; et la lune la regarde avec amour, et l'oiseau babille pour elle, et le ver-luisant lui offre sa lumière. Bientôt le jeune homme a paru; hélas! son visage est sombre, sa voix rauque, son vêtement noir; il s'en excuse avec des sourires qui glacent, et le couple est emporté par un cheval fougueux; mais autour d'eux la nature devient triste. La noce se fait pourtant, mais quelle fête! On se trouve dans un lieu plein de flammes. Près d'un trou béant, des ossements sont accumulés; une fumée épaisse empeste l'air plein de sanglots : c'étaient les damnés qui hurlaient de rage... Et depuis nul n'a revu la Belle d'août...—Voulez-vous une fantaisie plus gracieuse? Je vais vous traduire la *Communion des Saints*, qui est de cette année.

Elle descendait, les yeux baissés, les degrés de Saint-Trophime. C'était à l'entrée de la nuit; on éteignait les cierges des vêpres. Les saints de pierre du portail la remarquèrent à son passage, et de l'église à la maison l'accompagnèrent du regard.

Car elle était si bonne, si bonne! et avec cela jeune et belle, on peut le dire; jamais dans l'église nul ne la vit rire ou parler. Quand l'orgue soupirait ou qu'on chantait les psaumes, il lui semblait que les Anges l'emportaient en Paradis.

Les Saints de pierre, en la voyant sortir la dernière sous le porche étincelant, et se hâter vers sa demeure, les bons Saints de pierre avaient pris la jeune vierge en amitié, et la nuit, avec le frais, ils parlaient d'elle dans leurs niches.

— Je voudrais, disait saint Jean, la voir devenir nonne blanche; car le monde est horrible, et les couvents sont des ports assurés. — Sans doute, dit saint Trophime, mais j'ai besoin d'elle dans mon église; il faut des flambeaux dans l'obscurité, et des exemples dans le monde.

— Frères, dit saint Honoré, à minuit, quand sur les tours donnera le clair de lune, nous descendrons de nos colonnes. C'est la Toussaint : en notre honneur la sainte table sera dressée; à minuit, Notre-Seigneur dira la messe aux Aleschamps.

— Si vous m'en croyez, dit saint Luc, nous y conduirons la jeune fille... Nous lui donnerons un manteau bleu et une robe blanche. — Et cela dit, les quatre Saints s'envolèrent comme le vent du soir, prirent l'âme de la petite en passant et l'emportèrent avec eux.

Le lendemain, de bon matin, la belle enfant s'est levée... Elle ne parle que d'une fête où elle s'est trouvée en songe. Elle raconte que les Anges planaient dans les airs, qu'aux Aleschamps l'autel était dressé : Saint Trophime était le clerc, et le bon Dieu disait la messe!

Je suis loin d'avoir cité ou même effleuré tout ce qu'il faudrait lire dans les poésies de Frédéric Mistral pour sentir la souplesse et la variété infinie de son talent. On doit voir pourtant déjà qu'aucune corde ne manquait à sa lyre : ni celle de l'inspiration énergique et grave, ni celle de la gaîté naïve et sympathique, ni celle de la réalité la plus précise, ni celle de la fantaisie la plus originale. Il me reste à faire voir comment il a su monter son instrument et en déployer

toutes les harmonies dans cette vaste composition qui restera l'un des événements poétiques de ce siècle.

LÉONCE COUTURE.

STATISTIQUE DU TEMPS PASSÉ

1789.

Les pays d'*Elections* de la généralité d'Auch, qui étaient l'Armagnac, l'Astarac, Cominges, Rivière-Verdun et Lomagne, avaient 40 lieues de l'est à l'ouest, et 30 du sud au nord.

Cette contrée contenait 1,148 communes, et environ 460,000 habitants; les impositions qu'on y levait, formaient un total d'environ 10,200,000 livres; ce qui faisait pour chaque habitant 22l 3s.

Le Béarn, la Navarre, le pays de Soule, le Bigorre, les Quatre-Vallées et le Nébouzan avaient environ 36 lieues de l'est à l'ouest, et 20 du sud au nord.

Ces provinces contenaient 958 communes; leur population s'élevait à environ 340,000 habitants (état de population de l'année 1779). Les impositions qu'on y levait formaient un total de 1,130,000 liv. ce qui faisait pour chaque sujet 3l 4s 10d.

Il résulte de là que dans les pays d'Armagnac, etc., un nombre de contribuables, égal à celui des pays de Béarn, etc., payait un excédant d'environ 6,431,000 liv., ce qui faisait pour un sujet 19l 18s 10d de plus que pour chaque habitant du pays du Béarn, etc.

La Haute-Guienne, qui comprenait le Quercy et le Rouergue, était composée de 1,407 communes; elle avait une population d'environ 530,000 habitants; les impositions réunies s'y montaient à 11,800,000 liv. Mais dans la partie de la Haute-Guienne, où se trouvait le Rouergue, le sel se vendait 28l 15s le *minot*, tandis que dans le Quercy, il ne coûtait que 8 à 9 liv. Ainsi, il faut ajouter aux 21l 5s, qui faisaient le contingent de chaque habitant du Quercy, environ 2 liv. pour le sel que consommait chaque habitant du Rouergue, ce qui faisait en tout 23l 5s, par conséquent 20 liv. 2s de plus que la part d'impôt de chaque habitant des pays de Béarn, Navarre, etc.

Les pays d'*Elections* de la généralité d'Auch, ayant une population approximative de 400,000 habitants, composaient environ la 53e partie de la France, dont la population était alors de 24,500,000 habitants.

Ces mêmes pays payant 10,200,000 liv. d'impositions, contribuaient pour un 55e et demi environ aux revenus du roi, qui étaient portés à 568,000,000 livres.

La province de Haute-Guienne, qui comptait 530,000 habitants, formait environ la 45e partie de la population du royaume, et payant, tant en sel qu'en impositions, 11,800,000 liv.; elle contribuait aux revenus du roi pour environ un 48e.

Les pays d'*Etats* (1) du Béarn, de la Navarre et de la Soule, avaient une population de 220,569 habitants, c'est-à-dire la 109e partie de la population de la France. Ils auraient dû, dans la même proportion que les pays d'*Elections* (2) de la généralité d'Auch, contribuer aux revenus de l'Etat pour un 186e, pour 4,880,000 liv. Dans le fait, ils n'y contribuaient que pour 502,195 livres, c'est-à-dire pour un 1,034e.

En ce temps-là, les pays, comme les individus, avaient des priviléges. La révolution, au nom de la justice, fit disparaître tous ces abus.

V. LESPY.

Un mot du général Cler.

Il était brave entre tous les braves le général Cler, tombé naguère glorieusement à la bataille de Magenta. Guerrier et écrivain, il possédait non-seulement le courage et l'audace, mais encore l'esprit et la science.

En Crimée, où il gagna les étoiles de général, il échappa par miracle à la mitraille moscovite. A l'Alma, où il commandait, comme colonel, le 2e zouaves, il vint planter

(1) Les pays d'*Etats* étaient ceux qui réglaient eux-mêmes le mode et le recouvrement des impôts.

(2) Des *Généralités* établies en France pour la perception des finances, ayant un *trésorier* et un *intendant*, officiers royaux, quelques-unes s'appelaient *Elections*, c'étaient celles où se trouvaient des tribunaux qui jugeaient, en première instance, les différends relatifs aux impôts qui ne dépendaient pas du domaine de la couronne.

le drapeau de ce régiment sur le télégraphe; plus tard, il exécuta un coup de main chevaleresque contre les ouvrages russes du Mamelon vert.

Dans l'un des engagements de cette campagne, un de ses lieutenants avait eu le bras enlevé par un boulet et le fémur traversé par une balle. Dans l'une de ses visites à l'ambulance, le colonel, voyant le blessé en larmes, lui demanda si son mal avait empiré et si ses douleurs s'étaient accrues. L'officier lui répondit : ma souffrance est toute morale; la main d'une jeune fille que j'aimais m'était réservée à mon retour en France, et maintenant mon corps mutilé ne sera pas agréé par ma fiancée.

—Mon cher ami, lui répliqua le colonel Cler (avec cette présence d'esprit qui égalait son sang-froid devant l'ennemi), un vaillant capitaine du XVIe siècle, Montluc, balafré par le fer et criblé par le feu, disait : *quelle est l'honnête dame qui voudrait s'associer à un homme qui eût tous ses nerfs et tous ses os.* Je pense comme lui que vos plus beaux titres à l'amour de votre amante seront vos blessures.

L'officier remercia le colonel de cette citation consolante, et quelque temps après il s'unissait à celle dont le souvenir l'avait fait pleurer au siége de Sébastopol. Dans la corbeille des jeunes époux, le général Cler glissa un bracelet d'or sur lequel était gravée en devise la belle pensée de l'auteur des *Commentaires*.

LA CHASSE A L'ÉLÉPHANT.

Certainement, il devait se passer quelque chose d'extraordinaire du côté de la Place-d'Armes. Mon père m'avait consigné dans ma chambre, et j'apercevais, de ma fenêtre, le cordonnier Gestas qui brandissait belliqueusement une vieille botte, pendant que le commissaire de police,

pâle et effaré, montait précipitamment la rue en criant d'une voix étranglée : Que tout le monde rentre et ferme les portes. Si quelqu'un avait pu rassurer la population par son attitude énergique, c'eût été certainement M. Bergat, capitaine de la garde nationale, qui réclamait des mesures de salut public et parlait d'aller chercher à la commune la coulevrine qui n'avait pas vu le jour depuis la révolution de 1830. Notre vieille servante pleurait à chaudes larmes, et moi je pleurais aussi, et je lui demandais pourquoi nous pleurions. Alors elle me prit sur ses genoux et me raconta comme quoi le chapelier Gardères avait dit que vingt mille Espagnols marchaient sur la ville, commandés par le fameux Mina, que nous étions tous perdus, qu'on les distinguait déjà sur la route de Toulouse, qu'en passant à Samatan, ils avaient mangé l'adjoint au maire... Mais le tailleur Gajanet, qui s'était mis en vedette sur le toit de sa maison, hurla ces paroles sinistres : L'éléphant ! l'éléphant s'est échappé !

J'en suis fâché pour le lecteur, mais je suis contraint de couper ici l'intérêt de mon récit par une parenthèse indispensable. Nous étions au mois d'octobre, et deux ou trois jours auparavant, l'appariteur Saron, coiffé de son grand chapeau à claque et flambant dans son uniforme neuf, avait annoncé, à bruit de caisse, que sir James Dickson, lieutenant au service de la compagnie des Indes, et ami particulier de M. de Buffon, venait d'arriver tout fraîchement en cette ville, accompagné d'une ménagerie d'animaux féroces qui avait fait l'admiration de toutes les cours de l'Europe et devait éclipser la gloire de l'illustre Polito. On y remarquait principalement un magnifique et superbe éléphant mâle venant de Siam, le terrible lion de l'Atlas, le tigre royal natif des côtes de Guinée, un porc-épic, deux autruches, un orang-outang de Bornéo, et la hyène du cap de Bonne-Espérance, qui déterre les cadavres humains pour se rassasier. Le spectacle serait complété par l'exhibition d'un jeune caïman que l'on conservait dans une couverture de laine, et de la dépouille mortelle du grand serpent boa constrictor, le même qui avait dévoré quatre bœufs et vingt-deux forçats dans l'espace d'une heure et demie, et avait été occis par un condamné à mort auquel on avait promis sa grâce, ainsi qu'on avait pu le lire dans les journaux. La ménagerie était visible tous les jours, dès midi, à l'hôtel du Cheval-Blanc tenu par M. Bonnet. Passé neuf heures, on affublait l'éléphant de draps de lit pour le dérober à la curiosité publique, et on le menait paître de nuit dans les prairies de la Save, en ayant soin de

le ramener de grand matin dans son écurie, qui n'était séparée du chai de l'auberge que par une cloison de briques.

Comme je manifestais déjà un penchant décidé pour les sciences naturelles, et comme il tenait d'ailleurs à me récompenser dignement du second accessit d'orthographe que je venais d'obtenir à la distribution des prix, mon oncle me gratifia d'un billet d'entrée. Le lieutenant Dickson parut, en uniforme rouge à aiguillettes d'argent, armé d'une longue gaule, et débita en anglais un *pallas* que personne ne comprit. On lui apporta une bouteille de vin dont il se versa libéralement deux grands verres et abandonna le reste à l'éléphant, qui s'en régala, comme un membre d'une société de tempérance, à la grande satisfaction du public. Cette bouteille de vin devait attirer bien des désastres sur notre malheureuse cité. Je crois avoir déjà dit que nous étions au mois d'octobre et que l'on avait enfermé l'éléphant dans une écurie, laquelle n'était séparée du chai que par une frêle cloison qui n'arrêtait pas les provocantes vapeurs de la vendange en fermentation. Cet animal, que l'on eut le tort d'abandonner à lui-même et de livrer aux dangereuses inspirations de la solitude, oublia les règles de la délicatesse. Les principes immuables du respect de la propriété s'obscurcirent, pour un jour, dans cette conscience troublée par le voisinage de Bacchus. Il traversa la cloison aussi facilement qu'un clown crève le papier d'un cerceau, plongea sa trompe dans la cuve et se mit à renifler amoureusement le vin nouveau. Une barrique y passa dans un quart d'heure, ainsi que le démontre victorieusement le rapport déposé au greffe de la justice de paix par le tonnelier expert chargé d'évaluer le dommage, dans le procès qui eut lieu à l'occasion de cet événement mémorable. Je donnerais bonne chose que le langage et l'orthographe de cette pièce curieuse fussent suffisamment translucides pour permettre la citation de quelques fragments originaux, que j'affaiblirais nécessairement par la plus consciencieuse des traductions. Tout ce qu'il est important de retenir, c'est que le goût de l'éléphant se développa spontanément dans cette entreprise bachique. Le vin nouveau ne lui suffit plus. Il osa porter la trompe sur une vénérable futaille, récolte de 1837, un nectar acheté de confiance à raison de trente francs la bordelaise, et dont MM. les notaires de l'arrondissement ne buvaient qu'une fois par an, le jour du dîner de l'assemblée générale.

Dans le crime il suffit qu'une fois on débute.

Le proboscidien ivrogne donna raison pour la centième fois au pro-

verbe de Boileau. Du vin vieux il passa au vin *bouché*, du vin bouché au vin blanc; traversant le Madère de Cette et le Johannisberg de Montpellier, il s'éleva, pour n'en plus descendre, à la hauteur fabuleuse de six bouteilles de blanquette de Limoux, classées champagne premier crû, et dont M. Bonnet avait fait tort aux électeurs de l'opposition qui s'étaient réunis chez lui, après le scrutin, pour célébrer leur triomphe dans un festin de Balthazar, dont le député solda la carte. Ces libations n'avaient pas eu lieu sans exalter plus que de raison le caractère naturellement jovial de l'éléphant. Il en était à casser le verre, sans avoir de quoi le payer, quand l'aubergiste, attiré par le vacarme, ouvrit la porte du chai. M. Bonnet faillit tomber à la renverse à l'aspect de cette dévastation croate. Le sentiment du domicile et de la propriété ne firent explosion qu'après une pause de cinq minutes.

— Brigand! Scélérat!! Espagnol!!!

L'hôtelier avait oublié que Buffon défend d'irriter par des injures la susceptibilité de l'éléphant, même quand il est dans son tort, les puissants n'aimant pas à être repris. Cet oubli d'un précepte de l'histoire naturelle si connu des soldats et des cuisinières engendra une iliade de malheurs. L'animal enlaça la taille du gargotier dans sa trompe, sans respect des lois de l'hospitalité, le chargea sur sa large échine comme un nabah, et ils commencèrent, l'un portant l'autre, une promenade hygiénique autour de la Place d'Armes.

Voilà pourquoi j'étais consigné dans ma chambre à pleurer avec la servante, pendant que le cordonnier Gestas brandissait sa vieille botte, que M. Bergat parlait d'arborer le drapeau noir sur le clocher, et que le tailleur Gajanet criait du chevalet de sa maison :

— L'éléphant! l'éléphant s'est échappé!

Ce cri lugubre glaçait les âmes d'effroi. Les angoisses de l'attente durèrent près de dix minutes; les contrevents se fermaient, les portes se verrouillaient, le cordonnier s'était dissimulé sous son établi. M. Bergat lui-même, qui avait fait la campagne de Russie, osait à peine montrer sa tête par une étroite lucarne. L'éléphant parut enfin au tournant de la rue, comme une montagne mouvante. Au sommet de de cette montagne se tenait accroupi un gros homme, plus pâle que sa veste blanche et son casque à mèche, qui poussait des cris de terreur.

— Au secours! au secours!

Mais personne ne venait. Les bouchers et les marchandes de légumes s'étaient enfuis comme des ombres; les abords de la halle étaient mor-

nes et silencieux comme un désert. L'animal s'approcha tranquillement des pyramides de légumes et commença son déjeuner après boire, alternant, selon le procédé bucolique, les choux et les paquets de carottes, les laitues et les bottes de navets. Ces dispositions herbivores portèrent un peu de calme dans l'esprit de M. Bonnet, qui croyait avoir tout à redouter des instincts carnassiers de sa monture. Il avait eu le temps de se familiariser avec l'idée du danger et de combiner un plan d'évasion d'une simplicité primitive, qui consistait tout bonnement à se laisser glisser à terre et à s'enfuir à toutes jambes. Le succès fit défaut à cette conception hardie. Le malheureux n'eut pas fait quatre pas qu'il se sentit empoigner vigoureusement par la trompe de l'éléphant, qui le réintégra sur son siége de façon à lui ôter toute envie nouvelle de le quitter. Après quoi, le pensionnaire de sir James Dickson se remit à ses légumes.

J.-F. BLADÉ.

(La fin au prochain numéro.)

NOTES HISTORIQUES.

Navarra, héritière et nièce du dernier suzerain de Dax, qui mourut en défendant sa capitale, accorda sa main au spoliateur de sa famille, Jacques de Tartas. Cette alliance, célébrée en 1204, fut un moyen de légitimer la conquête.

La réaction nationale produite par les accents chaleureux de Bertrand de Born s'attiédit bientôt, et les vicomtes de Tartas ne tardèrent pas à redevenir vassaux de l'Angleterre. Après le meurtre de Thomas Becket, archevêque de Cantorbéry, Henri II fut excommunié et attaqué par ses barons, en tête desquels figuraient ses fils et sa femme, Eléonore d'Aquitaine. Cette princesse, jalouse de Rosamonde Clifford, maîtresse de son royal époux, avait, pour se venger, favorisé cette révolte. Pour la comprimer sur le continent, le souverain d'outre-mer sollicita le secours de Pierre, vicomte de Tartas (1183). Ce seigneur prit

alors parti pour le père contre son fils Richard, et partagea avec Henri III, en 1242, les deux défaites de Taillebourg et de Saintes. En retour de ce service, Pierre fut soutenu par le monarque britannique dans une lutte contre le roi de Navarre (1244 et 1245). Celui-ci avait tenté de dépouiller son voisin de Mixte et d'Ostavarès, anciennes dépendances de la vicomté de Dax.

En 1253, Henri III donna un nouveau rendez-vous d'armes à Arnaud de Tartas. La lettre adressée à celui-ci en cette circonstance, par son suzerain, a été conservée dans les actes de Rymer (1).

L'année 1269 suspendit le bon accord du vicomte de Tartas et du maître d'Albion. Le souverain de Béarn fut chargé d'arbitrer dans le différend, et il condamna le premier à payer au second la somme de 6,000 sous morlans, et le second à réintégrer le premier dans le château d'Uzar, les justices de Born et de Mimizan, enfin dans ses possessions de la montagne et de la côte de Biscarosse.

La suzeraineté de l'Angleterre sur les vicomtes de Tartas fut quelquefois abusive. En 1288, Edouard Ier, ayant conclu un pacte avec le roi d'Aragon, lui donna pour otage Raymond Robert. Le sire de Tartas trouva que l'on disposait de lui d'une façon un peu arbitraire. Le dernier représentant de cette maison vicomtale, petit-fils du précédent, n'en continua pas moins sa fidélité à la cause anglaise. Durant sa minorité, son beau-père, qui avait la régence, lui fit épouser, en premières noces, Condor de l'Ile-en-Jourdain. C'est à lui qu'Edouard Ier écrivit (1294) avec cette suscription : *à son fidèle*, lorsqu'il voulut invoquer son bras pour l'aider à punir le roi de France qui avait

(1) Rymer, historien anglais du XVIIe siècle, consacra sa vie à fouiller les archives de la tour de Londres. Il réunit ses découvertes en *un Recueil* qui a pour titre : *Fœdera, conventiones, litteræ, cujuscumque generis acta publici inter reges Angliæ et alios imperatores, reges, etc.*

détaché de sa domination *les bonnes gens de Gascogne.*

Arnaud, ayant perdu Condor de l'Ile-en-Jourdain, contracta un deuxième mariage avec Mathe d'Albret qui devint veuve quatre ans après. Son noble époux avait, à la suite de plusieurs litiges, aliéné tous ses biens au profit des d'Albret. A sa mort, l'un des membres de cette famille, Amanieu, ceignit la double couronne vicomtale de Dax et de Tartas, et la légua par testament à son oncle Guitard.

Ces sires d'Albret ou de Lebret, issus d'Aznar, comte des Marches hispano-françaises, ne font leur apparition sur la scène historique que vers le XIe siècle : leur nom indique qu'ils furent originellement chasseurs : *Lebraüts, Lebrès.* La vénerie est, en effet, très honorée dans ces contrées giboyeuses. Ces industrieux seigneurs étaient constamment à l'affût des riches héritières, et tour à tour serviteurs du roi d'Angleterre ou du roi de France, n'ayant d'autre guide que leur intérêt propre.

La cité de Tartas, aussitôt après sa réunion aux Etats d'Albret, redevint française en 1336, et le siége d'une lieutenance avec une garnison commandée par le baron Durou pour le compte de Philippe VI.

L'année suivante, Bernard Alzy d'Albret opta derechef pour l'alliance étrangère. Le siége et la prise de Tartas par le comte de Foix furent le châtiment de cette félonie. Edouard III, pour consolider la fidélité de ce mobile vassal, lui accorda une indemnité pour les dommages essuyés durant cette guerre. Dans sa gratitude, le seigneur d'Albret lui fit hommage du territoire de Tartas en 1341.

Vers 1344, Gaston, gouverneur de Guienne, fondit de nouveau sur la ville rebelle et y pénétra malgré l'héroïque résistance de la garnison. Ses troupes égorgèrent tout malgré la volonté de leur chef qui fit de vains efforts pour empêcher le carnage.

Un autre revirement politique s'opéra en 1366. Le prince Noir, ayant appris de la bouche du vicomte landais, Arnaud Amanieu d'Albret, qu'il pouvait mettre sur pied mille lances, c'est-à-dire environ 6,000 hommes, voulut l'obliger à réduire ses forces. Justement irrité de cet ordre soupçonneux et tyrannique, il déserta le drapeau britannique pour se réfugier sous la bannière nationale, et, l'année 1368, par son union avec Marguerite de Bourbon, il devint beau-frère du roi Charles V, et bientôt après connétable.

RIESBEY.

(*La suite au prochain numéro.*)

A M. DE LAMARTINE,

Après avoir lu la dernière Livraison de son Cours familier de Littérature.

« Il est beau de tomber victime,
Sous le regard vengeur de la postérité,
Dans l'holocauste magnanime
De sa vie à la vérité ! »

LAMARTINE.

(*Harmonies poétiques et religieuses.*)

En lisant, à l'écart, la page désolée
Qui de ton cœur brisé m'apporte les sanglots,
Le front dans mes deux mains, sur la pierre isolée,
J'ai pleuré sur tes jours et tes nuits sans repos.

Ils ont donc oublié cette heure d'épouvante
Où tout astre sauveur s'éteignait dans le ciel,
Ces hommes qui n'ont eu pour ta lèvre brûlante
Qu'un calice rempli de vinaigre et de fiel.

Et pourtant ton âme déborde
De l'amour de l'humanité ;
Ta lyre dit sur chaque corde
L'hymne saint de la charité !

Pourtant, quand l'heure fut venue
Où, comme l'éclair dans la nue,
Le drapeau rouge étincela,
Ta voix, au péril de ta tête,
Criait au sein de la tempête :
« Non, citoyens, pas celui-là ! »

Ton courage étonna le lion populaire ;
Tu bravais, sans pâlir, son ardente colère,
Tandis qu'eux, les ingrats, tremblaient sur leurs genoux.
Dans leurs mains, en pleurant, ils cachaient leur visage,
Comme l'enfant qui pleure, effrayé par l'orage ;
Leurs cris te disaient : sauve-nous !

Que béni soit le Dieu qui, trempant ta grande âme
Dans des flots de courage et de virilité,
Fit jaillir de ton cœur, comme une double flamme,
L'amour de la justice et de la liberté !

Ami, tu l'as cherché ce Dieu que tout adore ;
Tu demandais son nom au couchant, à l'aurore,
Aux étoiles, aux vents, à la fleur du vallon,
Tu disais à l'oiseau qui planait dans l'espace,
A la foudre, aux éclairs, à la vague qui passe :
Enseignez-moi son nom !

Tu ne voulus jamais polluer ton génie
Au souffle de la haine ou de la calomnie ;
En flots d'azur et d'or il aime à s'épancher.
Le malheur sur tes jours a projeté son ombre;
Mais tu peux, sans rougir, en dérouler le nombre,
Et n'en rien retrancher.

L'horizon pour tes yeux s'est chargé de nuages ;
Et tu vas, seul, le front courbé par les orages,
Heurtant tes pieds meurtris aux cailloux du chemin ;
Et quand l'honneur a dit à ta noble indigence :
Illustre mendiant, tends la main à la France....
La France a retiré sa main !...

Oh, quel siècle ! quels jours ! comme un coursier sauvage
Que nul frein ne peut retenir,
Le temps où nous vivons brise sur son passage
Gratitude, devoirs, tout..., jusqu'au souvenir.

Oh ! si j'avais reçu les dons de la fortune !
Si ce Dieu que pour toi j'implore et j'importune,
A l'ardeur de mes vœux accordait sa pitié !
Si sa main libérale ajoutait une aumône
Au pain de chaque jour que sa bonté me donne,
Je te dirais : Mon frère, en voici la moitié.

De tes jours fortunés l'étoile est donc pâlie !
Si du calice amer tu bois jusqu'à la lie,
Reste, reste toi-même et garde ton grand cœur.
Le chêne sous le vent ne courbe pas la tête,
Et des rudes assauts, livrés par la tempête,
Il sort toujours vainqueur.

Et n'as-tu pas, d'ailleurs, dans tes nuits d'insomnie,
La douce vision d'un ange d'harmonie,
D'un ange aux blonds cheveux !... Poète, réponds-moi :
N'as-tu pas les baisers dont sa lèvre embaumée
Efface sur ton front chaque ride imprimée,
Et sa voix qui te dit : Père, console-toi !

Mai 1859.

C. Clausade, de Marciac (Gers.)

MISCELLANÉES.

Le maréchal de Saxe disait *qu'on ne gagnait pas les batailles avec les mains, mais avec les pieds.* On savait, avant lui, que les bons marcheurs étaient les meilleurs soldats. Durant la foudroyante campagne de Gaston de Foix en Italie sous Louis XII, l'infanterie gasconne avait rivalisé de vitesse avec la cavalerie et fait merveille au siége de Brescia et à Ravenne. Plus tard, elle fut incorporée dans les *légions provinciales* et contribua puissamment à la glorieuse journée de Marignan (1515), renouvelée par le maréchal Baraguay-d'Hilliers au début de ce mois. Dans les chansons du temps cette victoire fut célébrée et l'on y rendit justice aux gascons. Voici un couplet de cette époque qui signale leur vaillance :

Aventuriers, bons compaignons,
Bendez soubdain gentilz gascons,

Nobles, sautés dans les arçons,
Armés, bouclés, frisques, mignons,
La lance au poingt, hardis et prontz (1).

Extrait de lettres patentes italiennes, régistrées, le 24 juillet 1619, par Jean de Subervie, notaire (mairie de Pau.)

« CHARLES-EMMANUEL, par la grâce de Dieu, duc de Savoie, prince de Piémont, etc., etc.

» Nous voulons gratifier et récompenser dans toutes les occasions de grande importance ceux qui nous ont servi avec fidélité et valeur, pour les encourager à persévérer, et décider les autres à les imiter....

» Jean-François de *Luce Laborde*, seigneur de Mazères, Gélos, Narcastet et Baliros (2), colonel d'un régiment français, maréchal de camp de notre armée, nous a servi dans toutes les phases de la dernière guerre avec beaucoup d'habileté et de valeur...

» Pour conduire un corps de troupes dans *Verceil*, assiégé, il a rompu les lignes ennemies.....

» Il a déjoué un complot tramé non-seulement pour la perte de l'Etat, mais encore pour celle de notre fils bien-aimé.....

» Nous lui donnons, cédons, remettons et transférons le lieu et territoire de *Bourg-Franc*, avec le titre de *comte* et tous droits, pour lui, et ses héritiers et successeurs...»

Donné à Turin, le 22 décembre 1618.

Extrait d'un ETAT DES SERVICES DE LA MAISON DE GASSION, rédigé sous Louis XIV et portant la signature du grand roi (*Archives* des Basses-Pyrénées) :

« Le maréchal *Jean de Gassion* commença, dès l'âge de 16 ans, à s'exercer dans la profession des armes et donna les premières preuves de son courage au *Pas de Suze* et au siége de *Casal*...»

Aujourd'hui, le général *Camou*, qui commande une division de la garde, se montre à l'armée d'Italie le digne compatriote du *comte de Bourg-Franc* et du *maréchal de Gassion*.

(1) Chanson de 1515, sur la bataille de Marignan, extrait du Recueil des chants historiques de le Roux de Lincy.
(2) Communes de l'arrondissement de Pau.

Un des beaux noms aristocratiques de l'armée d'Italie est celui du général comte de Mac-Mahon qui représente par son père la noblesse du nord de l'Angleterre, et par sa mère celle de la France méridionale. Préférant l'exil à l'infidélité, un de ses ancêtres suivit les Stuarts, lorsque ces rois sans couronne émigrèrent en France et vinrent fixer leur petite cour à Saint-Germain. L'une des branches possède encore en Ecosse l'héritage de cette famille seigneuriale. L'oncle de celui qui vainquit hier les Autrichiens vainquit les Anglais, dans un combat naval, quand s'ouvrit la guerre de l'indépendance américaine, au secours de laquelle il avait apporté son bras comme Lafayette, de Lameth, de Broglie, etc. Ce héros de l'autre siècle avait pour devise : *periculum fortitudine evasi*. C'est également le cri de guerre du nouveau duc de Magenta qui vient d'en renouveler la consécration glorieuse. La mère du commandant d'un de nos corps d'armée d'Italie est une descendante de Pierre Riquet, comte de Caraman, lieutenant-général (1) vers la fin du règne de Louis XIV. Etrange coïncidence entre l'aïeul et son petit-fils : comme celui-ci, à Magenta, le premier par sa vaillance et son intervention sauva l'armée française à Wange, près de Louvain, en 1705, et mérita pour ce patriotique service la grand'croix de St-Louis sans avoir traversé les degrés hiérarchiques.

Le duc de Magenta s'est allié, en 1854, à une ancienne maison militaire du Languedoc, celle de Castries, qui compte au nombre de ses ascendants un maréchal de France. Le paladin actuel s'est souvenu que noblesse oblige, et il a voulu faire reluire la gloire de ses pères aux éclairs de son épée.

La collection Rattier, dans laquelle les plus rares produits artistiques et industriels de l'antiquité et de la renaissance s'étaient donné rendez-vous, a été mise en vente à Paris le mois d'avril dernier. Dans l'ordre céramique, on remarquait des faïences de l'Agenais Bernard Paliasy (2) au nombre desquelles nous pouvons citer : une aiguière forme semi-ovoïde assise sur un piédestal à moulures. Les deux faces du ventre sont enrichies de deux médaillons encadrant des nymphes bocagères; une tête de femme et une corne d'abondance se contournent en anse. Ce vase a été acquis pour 4,800 fr. Deux

(1) Il était le fils de P. P. Riquet, créateur du canal de Languedoc.
(2) C'est un autre potier agenais, notre contemporain, M. de St-Amant, qui a inventé les presse-papiers de cristal avec des végétations et des images intérieures.

coupes demi-sphériques ont atteint le prix de 12,500 fr.; elles sont rehaussées des chiffres à jour d'Henri II, de Catherine de Médicis et de Diane de Poitiers. Ces entrelacs héraldiques démontrent la tolérance de la reine pour la maîtresse du roi son époux. Un grand plat ovale, au centre duquel se détache en ronde-bosse le groupe de *Vénus et Cupidon*, a coûté 5,800 fr.; huit salières, alternant avec des mascarons et des vases de fruits, en décorent le pourtour; le revers d'un bel émail jaspé porte comme marque de fabrique une fleur de lys. Un autre grand plat, sur la surface duquel rampent des coquillages, des reptiles, des plantes aquatiques et pariétaires, déploie ses couleurs naturelles sur un fond azur pommelé. Deux salières, l'une de forme triangulaire et l'autre de forme hexagone, ont été achetées, l'une 12,600 fr., l'autre 10,000 fr.

Arrivée de 500 prisonniers autrichiens à Auch.

Le 21, 500 prisonniers autrichiens, dirigés sur Tarbes, ont séjourné à Auch. 500 autres sont arrivés ce matin dans notre chef-lieu. Ils seront internés ou répartis dans le département du Gers. Dans ce bataillon d'étrangers, que nous n'oserions pas appeler ennemis parce qu'ils sont captifs, toutes les armes étaient représentées. Les fantassins portent un pantalon bleu clair et une tunique jadis blanche, qui rappelle la couleur de la chemise de la reine Isabelle au siége de Grenade. Les soldats de l'infanterie hongroise ont un pantalon collant qui vient expirer dans des bottines de cuir noir. Les chasseurs tyroliens sont facilement reconnaissables à leur turban de cuivre qui n'est autre que leur cor passé autour de leur coiffure. La tenue des tirailleurs et des pionniers est sombre. Les hulans offrent pour le costume de l'analogie avec nos lanciers; les hussards ont beaucoup d'élégance avec leur pelisse qui ondule sur leur épaule gauche, leur culotte serrée comme un maillot, et la chaussure à la Souwaroff. On peut avoir une idée extérieure de ces prisonniers en invoquant quelques souvenirs de l'*opéra comique du Châlet*. Les parements des uniformes sont bleus, rouges, bruns, orangés, violets, selon la spécialité des divers corps. Ces satellites d'un pouvoir barbare ont, en général, beaucoup de bonhomie physionomique. Ils ont été enveloppés à la bataille de Magenta. De leur propre aveu, ils occupaient une position stratégique imprenable, et, cependant, ils ont été pris. Tous croient que les zouaves ont un des attributs de Mercure, c'est-à-dire des ailes aux pieds.

Ces prisonniers pourront être utilisés pour la moisson prochaine dans nos campagnes et tenir la serpe et le fléau à la place de nos jeunes et braves paysans occupés à manier la baïonnette au-delà des Alpes. Déjà, dans le département de la Gironde, le général Tartas a fait savoir aux populations qu'elles pouvaient obtenir le concours des bras autrichiens, en échange d'une demande adressée à M. le préfet de Bordeaux.

THÉOPHILE DE VIAU.

(Sa Vie et son Œuvre.)

7e article (1).

A son retour, le poète ne trouva pas Paris plus calme qu'il ne l'avait laissé; loin de là, de tous côtés le peuple et la noblesse se soulevaient contre la reine-mère et ses ministres. La cour même était un foyer d'insurrection permanente. Le poète, déjà célèbre dans ce monde de cabales, qui comptait bien se servir de lui, fut accueilli comme un auxiliaire d'un mérite reconnu. Son voyage avait eu du retentissement; on parlait de ses relations avec le prince d'Orange; on répétait des vers à la gloire de ce héros de l'indépendance; on se souvenait de ses attaques contre Concini et des pamphlets dont on l'accusait bien à tort d'être l'auteur.

De composer aulcun pasquin,
Il ne me pryt jamais l'envye.

Aussi les grands seigneurs recherchèrent-ils bien vite l'amitié du libre penseur, et tous les poètes et littérateurs s'empressèrent-ils autour de ce poète qui s'impatientait du joug et brisait toutes les lisières. Théophile, sacré réformateur politique et littéraire par tous ses admirateurs, accepta vaillamment la situation qui lui était faite; on le poussait en avant, il prit bravement le drapeau révolutionnaire et montra le chemin aux autres; sans s'attaquer directement au gouvernement, il se mit en opposition avec ses principes et ses institutions, sapant ainsi par la base un pouvoir qui devait fatalement l'écraser dans sa chute.

(1) Voir, *Revue d'Aquitaine*, 3e année, p. 453, 477, 501, 529, 561 et 588.

Concini et d'Epernon étaient bien trop impopulaires pour oser étouffer cette voix qui n'était qu'un écho de la colère formidable qui grondait autour d'eux ; ils laissèrent faire, sûrs d'avance que les meneurs se perdraient par leurs propres excès.

Théophile fut bientôt le roi de la société littéraire parisienne; tous les poètes d'alors qui s'appelaient Lhuillier, Berthelot, Sigogne, Matin, Maynard, Colletet, Frenicle, Bergeron, Durousset.... et qui ne s'appellent presque plus aujourd'hui, reconnurent l'autorité du rival de Malherbe et s'enrôlèrent sous sa bannière ; c'est dans ce milieu qu'il connut Desbarreaux et forma liaison avec lui (fatale liaison dont la postérité lui a demandé un terrible compte). Tallemant des Reaux a beaucoup contribué à rendre cette amitié odieuse avec ses commérages. Nous voudrions pouvoir disculper notre poète, mais, hélas ! il y a des vérités qui ne sont pas bonnes à dire. Il en est qui, comme quelques livres de médecine, ne doivent être étudiées et approfondies que par les esprits spéciaux. Je renvoie donc les curieux de scandales à Tallemant des Reaux et à Voltaire. Cependant, je dirai bien haut qu'on ne doit pas oublier le peu d'importance qu'avaient certaines injures à l'époque où vivait Théophile; les outrages de tout genre étaient jetés à la tête des écrivains à l'occasion de la plus innocente discussion sur un texte latin ou un point de doctrine. La grossièreté, l'insolence étant les éléments ordinaires du style des polémiques du temps, les accusations perdent toute leur portée.

Au demeurant, Desbarreaux, à part sa réputation dont la pudeur s'effarouche, était un aimable compagnon ; il s'appelait (Desbarreaux Vallée), c'est à lui que sont adressées les lettres latines. Il était neveu de ce Geoffroy Vallée, pendu et brûlé vif en 1574 pour avoir écrit un livre inti-

tulé : *Le Fléo de la Foy*. Desbarreaux était impie à outrance ; l'incrédulité était chez lui tradition de famille ; philosophe de la secte des Epicuriens, il avait voué sa vie au plaisir, il avait été riche et débuta dans la vie par une charge de conseiller au parlement. Mais, un jour, bâillant sur un dossier, il le brûla pour s'en débarrasser. Cette folie lui coûta 500 livres et l'obligea à vendre sa charge ; dès lors, rien ne l'arrêta plus, et tout à son aise le pourceau d'Epicure put se vautrer dans la fange de ses appétits ; sa vie fut un long scandale et ne finit nullement comme veulent le dire les dictionnaires biographiques si charitables dans leurs appréciations. M. Emile Colombey, le savant annotateur de Charles Sorel et de d'Assoucy, parle ainsi de la mort de Desbarreaux : « Il se retira tout écloppé à Châ- » lons-sur-Saône où il mourut. Il manifesta son repentir » en ne s'enivrant plus qu'une fois par jour ; il avait pris un » carme pour directeur... de ses libations. » Le fameux sonnet :

« Grand Dieu ! tes jugements sont remplis d'équité »

ne lui appartient pas plus que la conversion dont le gratifient les biographes ; on attribue ce sonnet à Saint Pavin. Desbarreaux, lui, n'a rien laissé, et quoique son esprit fût prime-sautier, agresseur, prompt à la riposte, quoiqu'il eût longuement étudié, beaucoup appris et beaucoup retenu, il ne voulut jamais rien écrire. Ecrire lui paraissait une fatigue, et d'ailleurs il se souciait si peu de la postérité, ce matérialiste qui pensait que tout finissait avec cette vie.

Puisque nous avons parlé de Desbarreaux, disons tout de suite quelques mots des quelques noms qui surnagent encore au-dessus de cette mer d'oubli où viennent sombrer tous les souvenirs. Lhuillier, le plus riche de la société

littéraire d'alors, était le Mécène de la bande. Il jouissait de 18,000 livres de rente et se donnait des airs de protection vis-à-vis de la gent lettrée. Il eut même la fantaisie de rimer quelques ouvrages, mais comme dit Tallemant, son seul bon ouvrage fut son fils Chapelle. Chapelle qui grisait le sévère Boileau et consolait Molière jaloux, Chapelle, le joyeux collaborateur et compagnon de voyage de Bachaumont; le fils a sauvé le père de l'oubli, Lhuillier était aussi très lié avec Desbarreaux. Théophile commence ainsi une lettre à Lhuillier : *Valleus noster*. Qu'on la lise sans intention mauvaise cette lettre tant incriminée, on y retrouvera cette réhabilitation morale que ma plume n'ose pas tenter par crainte des éclaboussures.

Un autre ami de Théophile fut Colletet, plus célèbre par ses amours ancillaires que par ses œuvres littéraires; c'était un original que rien ne pouvait émouvoir. On l'appelait déjà de ce nom de bonhomme qui devait plus tard et à des siècles d'intervalle être glorifié par deux grands poètes, Lafontaine et Béranger. « On ne l'a jamais veu en colère » dit Urbain Chevreau, « en quelque estat qu'on » le rencontrât, on eût jugé qu'il était content et aussi » heureux que Sylla qui se vantoit de couscher tous les » jours avec la fortune. » Avant d'être attaché au cardinal de Richelieu qui l'estimait bien plus qu'il n'estima jamais Corneille, Colletet professait l'impiété la plus absolue, non pas comme Desbarreaux qui, dans ses audacieux blasphèmes, défiait le ciel monté sur une table, au milieu des bouteilles cassées, et appelait Dieu en combat singulier mais naïvement, sans colère, avec une conviction profonde et désintéressée. Au service du cardinal-duc, le poète mit une sourdine à sa lyre, et plus tard, quand il eut épousé trois servantes et mis en gage, pour vivre, l'Apollon d'ar-

gent qu'il tenait de l'archevêque de Paris, Monseigneur du Harlay,

> .... Pour soutenir et nourrir mon ménage
> J'ay mis mon Apollon et mes muses en gage.

Plus tard, quand il en fut à sa dernière femme et à son dernier écu, il se convertit comme St-Pavin et rima, pour ses péchés et pour les nôtres, le long poème si fastidieux des couches sacrées de la Vierge.

Par ces amis de Théophile, on peut juger des autres *ab uno disce omnes* Motin, que Boileau juge si mal

> J'aime mieux Bergerac et sa burlesque audace
> Que ces vers où Matin nous confond et nous glace.

Matin ne rimait que des vers égrillards; Boileau ne les aura jamais lus, ou plutôt, comme toute gaîté avait la vertu de l'attrister, il émet une opinion toute personnelle. Le président Maynard, qui procédait de l'école rhithmique de Malherbe, se rattachait par la pensée à ceux qui s'appelaient eux-mêmes le cénacle des impies. Bois-Robert, St-Amant, Scudéry Mayret n'étaient pas connus encore; Sigogne, Berthelot, Frenicle..., etc., etc., rentrent dans ce *sine nomine vulgus* des poètes dont on ne sait rien. Moins heureux que Lhuillier, ils n'ont pas eu, pour surnager sur la mer d'oubli, un flotteur comme Chapelle.

On doit comprendre l'influence que dut avoir sur Théophile cette pléïade de poètes qui le reconnaissait pour son soleil. Cette bande joyeuse formait une coterie puissante et tenait ses séances dans les cabarets; le Cormier et la Pomme de pin sont à jamais consacrés par l'histoire littéraire de ce temps. C'est là que s'assemblaient ces poètes, esprits d'élite, s'échauffant par le contact et s'enflammant aux idées nouvelles dont la Hollande était le foyer. Au Cor-

mier ou à la Pomme de pin, on fit cercle autour de Théophile; il arrivait du pays de liberté, il avait la tradition des martyrs, il avait touché la main du libérateur; on l'écouta comme un prophète qui a reçu une mission divine. Le poète gascon dut exagérer le philosophe; aussi aux fumées de vin d'Arbois toutes les têtes prirent feu, et les théories qui renversaient les préjugés et traitaient d'errements les institutions reçues durent dépasser souvent les bornes de la stricte morale. Dans ce foyer d'enthousiasme, on battait en brèche les gouvernements et les religions, les anciennes philosophies et les anciennes prosodies; l'ivresse de la jeunesse doublant l'ivresse du vin, on allait devant soi, détruisant toujours sans jamais penser à reconstruire, e Théophile trônait là comme chef d'école. Le politique ébranlait le ministère de Concini, le poète ébranlait l'autorité de Malherbe.

FAUGÈRE-DUBOURG.

LA CHASSE A L'ÉLÉPHANT.

(*Suite et fin.*) (1)

Cependant, le tocsin sonnait à l'hôtel-de-ville, où M. Bergat avait réuni trente hommes de bonne volonté, armés de fusils et de vieilles hallebardes. Ce corps expéditionnaire était renforcé par une artillerie puissante, composée de la fameuse coulevrine qui datait du temps d'Henri IV. Le général en chef prit la parole au milieu du silence universel :

« Camarades !

» Le jour de gloire est arrivé ! Un monstre affreux et cruel porte la » terreur et la désolation dans notre cité. Il a forcé la cave de notre » concitoyen M. Bonnet, il s'en est donné comme un Polonais, et il » a poussé la scélératesse jusqu'à charger sur son dos ce malheureux » industriel, ce digne compatriote si justement estimé de tout le quar- » tier. Maintenant, c'est à la halle qu'il suit le cours de ses forfaits.

(1) Voir, *supra*, p. 44.

» Les choux, espoir de nos marmites, disparaissent en un clin d'œil, » les carottes s'abîment en un instant, les laitues fuient comme des » ombres, sans dire quand elles reviendront. Souffrirons-nous plus » longtemps toutes ces horreurs ? »

— Non ! non ! hurla la troupe des guerriers qui se mêlait à ce drame à la façon du chœur antique.

« — C'est bien, mes enfants, continua M. Bergat. Nous allons » donc serrer nos rangs et marcher contre l'habitant du désert. (Mou- » vements divers dans l'assemblée.) Je comprends cette noble impa- » tience, mais le courage n'est point ennemi de la prudence. (Bravo ! » Très bien !) Evitons, si cela se peut, l'effusion du sang. (Vive ap- » probation.) Faisons un appel définitif à la conciliation, et si l'élé- » phant résiste, nous emploierons la force des armes. » (Tonnerre d'applaudissements. M. Bergat s'incline et porte la main sur son cœur.)

« Je propose d'envoyer chercher le lieutenant James Dickson. Nous » manderons également le professeur d'anglais du collége, qui nous » servira d'interprète. Par son canal, nous sommerons le cornac » d'user de son ascendant sur l'animal pour le faire rentrer dans la » bonne voie et dans l'écurie du sieur Bonnet... Qui se dévoue pour » aller chez ces messieurs ? »

Personne ne bougeait. Le général se sacrifia et revint un moment après avec les personnes indiquées. Sir Dickson était plus rouge que son uniforme, il puait le rhum à quinze pas, et titubait en s'appuyant sur le professeur d'anglais, qui le regardait avec l'air ahuri d'un homme qui ne comprend pas le premier mot de ce qu'on lui dit.

— Monsieur Péjade, cria le généralissime, sommez M. Dickson de faire rentrer son éléphant dans le devoir.

Le professeur baragouina quelques paroles inintelligibles. Le cornac le contemplait d'un air profondément abruti.

— Répétez la question, monsieur Péjade.

Le malheureux truchement était au bout de son anglais.

— *Ino understand*, hurla le lieutenant avec des gestes désordonnés.

— Messieurs, dit le professeur en s'essuyant le front, cet homme ne parle que l'anglais vulgaire. Moi je parle l'anglais scientifique, l'anglais de Schakespeare, de Milton, et des exercices gradués qui font suite à la grammaire de M. Alexander Spiers. Jamais nous ne parviendrons à nous entendre.

Du moment que l'Université posait les cartes, adieu la diplomatie.

Il ne restait plus qu'à commencer les hostilités. Le corps expéditionnaire s'était renforcé de quatre dogues qui furent dépêchés en avant-garde et chargés de reconnaître le terrain. Ils partirent au grand galop vers la halle, mais, hélas ! cette fougue ne dura guère. L'éléphant reçut le chef de la bande au bout de sa trompe, le balança deux ou trois fois et le lança à quarante pieds en l'air. L'infortuné molosse passa par le châssis d'une fenêtre et tomba inopinément dans la chambre d'une dévote en train de réciter ses oraisons, et qui se crut à l'heure du jugement dernier. Il n'y avait plus à compter sur le concours des animaux, et c'était maintenant à l'homme de faire son œuvre.

Le bataillon sacré se mit en marche, la coulevrine en tête, les fusils sur les ailes et les hallebardes au centre. Ce fut dans cet ordre admirable, résultat des combinaisons stratégiques de M. Bergat, qu'il arriva en bataille devant la halle, à soixante pas de l'éléphant, sur le dos duquel était toujours perché M. Bonnet.

— Ne tirez pas, mes amis, au nom du ciel ! brama l'aubergiste qui craignait quelque balle perdue.

— Ne tirez pas, répéta le pharmacien du coin, les balles s'aplatiraient sur la peau du monstre, et ne feraient que l'irriter.

Les fusils se relevèrent à la voix du disciple de M. Purgon. Quant à l'éléphant, il était appuyé contre un pilier et semblait ne s'apercevoir de rien de ce qui se passait autour de lui. Cette immobilité enhardit M. Bonnet, qui sauta pour la seconde fois à terre, mais avec plus de bonheur que la première, car il vint tomber évanoui entre les bras du capitaine Bergat.

Evidemment, il y avait quelque chose là-dessous. Deux ou trois des plus hardis s'approchèrent. L'ennemi était ivre mort et ronflait harmonieusement, planté sur ses quatre jambes et étayé contre la maçonnerie.

— Vite, vite, des cordes !

Le commandant frappa de réquisition toutes les cordes des puits des maisons voisines, et le lendemain l'éléphant se réveilla ficelé comme une carotte de tabac.

Ainsi finit, sans effusion de sang, cette expédition mémorable qui fit tant d'honneur à M. Bergat. Le *Pays* lui consacra trois colonnes de sa prose pure et harmonieuse, car M. Bergat était libéral et votait avec l'Opposition. L'*Opinion* rendit un hommage non moins éclatant et tout aussi légitime à l'attitude énergique des autorités locales, qui avaient tant fait pour les populations dans ce désastre public.

Aujourd'hui, le *Pays* et l'*Opinion*, ces deux frères ennemis, sont passés dans le royaume des taupes et reposent à jamais dans les souvenirs des vieux abonnés. La mémoire de l'éléphant vit encore, et la voix grave de Clio, dominant les cris apaisés des dissensions civiles, redit à la génération nouvelle cet épisode de notre histoire, tout plein de dévoûments héroïques et d'utiles enseignements.

J.-F. BLADÉ.

BÉARN ET BIGORRE EN 1789.

Extrait d'un MÉMOIRE *trouvé dans le portefeuille du Comité des Finances de l'*ASSEMBLÉE NATIONALE.

Le Béarn contient 464 paroisses; il a 16 lieues de longueur sur quinze de largeur, ce qui peut équivaloir à 165 lieues carrées, 204,000 âmes et 18,000 *charrues*.

Le Bigorre a 15 lieues et demie de longueur sur 7 de largeur, ce qui forme 70 lieues carrées, contient 276 paroisses, environ 80,000 âmes et 9,000 *charrues*.

1. Le *commerce de Béarn* consiste en vins, eaux-de-vie, toiles, étoffes de laine, sels et salaisons. Les vins de Jurançon, Gan et Vicbilh sont d'une excellente qualité; ils sont envoyés en Hollande et en Amérique, ainsi que les eaux-de-vie, ce qui produit aux habitants un numéraire considérable. Il y a dans le Béarn plusieurs manufactures d'étoffes de laine. On fabrique dans les villes de Pontacq et Nay des cadis ou *cordeillats*, de grosses capes et des couvertes de laine qui se consomment dans le Bigorre et les provinces voisines; il y a encore à Nay une manufacture de bonnets pour les Echelles du Levant, qui occupe un grand nombre de bras. Il y a à Pau une manufacture de toiles et mouchoirs, qui consomme les lins du pays et qui est d'un produit immense pour les habitants. Ceux

d'Oloron, la plupart négociants, font presque tout le commerce de l'Aragon; ils achètent des laines de cette province d'Espagne, en consomment une partie dans la manufacture des cadis établie dans la ville même, et vendent le reste pour les différentes manufactures de France. Il y a dans la ville de Sallies des sources d'eau salée qui fournissent le sel blanc non-seulement pour la consommation des habitants du pays et de ceux de la Basse-Navarre, mais encore pour le Bigorre, le Nébouzan et les Quatre Vallées. La bonne qualité de ce sel donne l'avantage aux Béarnais de faire des salaisons de cochons qui ont beaucoup de réputation et qu'on envoie principalement à Paris. Ils consomment pour ce commerce les cochons qu'ils nourrissent en grande quantité; ils en achètent dans les provinces voisines. L'étendue immense des pâturages leur procure la facilité d'élever un grand nombre de bestiaux à corne, qui sont vendus aux marchés de Morlaas pour l'Armagnac et une partie du Bigorre. Il est peu de nations aussi actives et aussi industrieuses.

2. L'engrais des bœufs, dans trente-cinq à quarante paroisses situées sur les rives de l'Adour, forme le principal *commerce du Bigorre*. Les habitants font consommer à ces animaux les regains que la plupart d'entre eux afferment. C'est là toute leur ressource. Cet engrais se fait dans l'hiver pendant trois mois. Il n'y a dans le Bigorre aucune espèce de manufacture, si on en excepte 60 ou 80 tisserands, qui sont répandus à Bagnères et dans les paroisses voisines, qui fabriquent des cadis et *reversis* qui se consomment dans le pays. Le Bigorre fournit des vins blancs de la qualité la plus médiocre qui se consommaient, partie dans le pays, partie dans le Béarn, pour le peuple, à cause de la médiocrité du prix, dans le temps où le commerce était libre; mais, depuis qu'on a établi des droits en Béarn

sur l'entrée des vins, ils sont entièrement abandonnés, et les habitants dont les fonds ne sont propres qu'à cette production seraient réduits aux plus fâcheuses extrémités si cet impôt, qui n'a d'autre objet que d'accréditer les vins du Béarn et d'anéantir ceux de Bigorre, pouvait subsister plus longtemps. Les eaux minérales de Bagnères, Baréges, Cauterets, procurent sans doute des ressources au Bigorre pour la consommation qui s'y fait. Mais il s'en faut bien qu'elles en fournissent la dixième partie. Cette province ne récolte à peu près que les grains nécessaires pour les habitants; ce qui le prouve, c'est que, s'il arrive une année médiocre, on est obligé d'en faire venir de l'étranger. On y élève pour cette raison peu de volaille, on la porte de Pardiac et de l'Armagnac pour alimenter Bagnères et Baréges. La consommation des vins de la province y est très médiocre, les étrangers ne faisant usage que des vins rouges, et ceux du Bigorre étant blancs et de la qualité la plus médiocre. Les loyers des maisons fournissent aux propriétaires uniquement de quoi subsister. On trouve peu de particuliers qui aient quelque aisance; les trois quarts des habitants vivent au jour la journée, et nulle part les impositions ne se paient avec plus de difficulté. Les bois de sapin et les ardoisières qu'on exploite dans les montagnes se consomment dans le pays.

3. On connaît dans le *Béarn* trois ou quatre *fortunes* de 100 à 150,000 livres de rente, plusieurs de 40 à 60, et un très grand nombre de 20 à 30. On voit dans cette province plus de soixante châteaux et un très grand nombre de maisons de campagne qui prouvent une grande aisance. On trouve dans le Béarn nombre de négociants avec des fortunes considérables.

4. En *Bigorre*, il y a cinq ou six *fortunes* de 12 à 15,000 livres de rente. Toutes les autres, parmi les gens aisés,

sont de 3 à 6, encore même sont-elles en petit nombre. Le château d'Ossun, qui n'est point habité, est le seul qui en mérite le nom. Tous les autres seigneurs de la province n'ont que des maisons très bourgeoises, preuve non équivoque de la modicité de leurs ressources.

A mon Ami M. Th.....

NOTICE ANECDOTIQUE

Sur le Président d'Orbessan.

A quelques kilomètres au sud de la ville d'Auch, en suivant la route qui conduit aux Pyrénées, et parallèlement au cours du Gers, on rencontre le village d'Orbessan au milieu duquel se trouve l'ancien château du président de ce nom.

C'est un vaste bâtiment, de forme quadrilatère, encore assez bien conservé, qui n'offre aucun caractère remarquable sous le rapport de l'architecture, mais dont les dehors accusent une certaine splendeur. On devine à certains vestiges, qui ont échappé à l'injure du temps et au ravage de la main des hommes, le développement de vastes jardins, de nombreuses plantations, avec leurs allées, leurs découpures, leur gazon et leurs ornements.

Un filet d'eau serpente encore à travers quelques restes de massifs, au milieu de tronçons de statues. Il se séparait du manoir en cascades dont le doux murmure devait compléter l'harmonie du paysage. Mais l'esprit d'économie a transformé ces alentours primitivement destinés à l'agrément; et l'agriculture avec ses produits a envahi les quartiers occupés autrefois par les fleurs et les arbustes.

Dans l'intérieur, mêmes changements : les vastes appartements, les salles et jusqu'au petit théâtre qui y avait été construit et décoré, tout a été défiguré, coupé, divisé et réduit aux simples proportions de pièces d'une utilité commune et domestique.

C'était le château patrimonial d'Anne-Marie d'Aignan, marquis d'Orbessan, baron d'Atas, président à mortier du parlement de Toulouse, membre de l'académie des sciences, inscriptions et belles-lettres de cette ville et mainteneur des jeux floraux.

On croit, dans le pays, qu'il y avait vu le jour; d'autres prétendent que c'était à Toulouse, vers le commencement du dix-huitième siècle. Quoi qu'il en soit de cette circonstance, purement accidentelle, ce personnage devrait être accueilli dans la galerie des notabilités du Gers, parce que le village d'Orbessan était le berceau de ses ancêtres; le château, leur propriété séculaire; qu'il y a passé lui-même la plus grande partie de sa vie; et que l'on découvre encore son modeste tombeau dans le cimetière de la paroisse près du mur du nord de l'église qui y est adossée.

Il n'entre pas dans notre plan de tracer ici une biographie complète; les éléments manqueraient ou ce seraient des redites. Nous préférons nous renfermer dans le cadre restreint d'une simple notice anecdotique avec les seuls documents pris sur les lieux ou qui nous ont été communiqués.

Magistrat. Entré fort jeune au parlement de Toulouse avec la charge héréditaire de conseiller, il y devint bientôt président à mortier, et aurait été plus tard élevé à la dignité de chef de la compagnie, s'il avait voulu accepter les offres du chancelier Meaupou. Mais, soit qu'un pareil patronage ne fût pas de son goût, ou que la marche des événements ne convînt pas à son esprit; soit enfin qu'il obéît à la tendance de ses idées vers les études littéraires et l'amour des arts, il abandonna la carrière en 1749, au grand regret de ses collègues, laissant un grand vide dans le Parlement dont il était une des plus solides colonnes par la réputation qu'il s'y était justement acquise. « On vantait ses vastes » connaissances de profond légiste, son grand sens et sa pénétration » comme juriste, en même temps qu'on louait l'élévation de son esprit, » la dignité de ses manières, la pureté de ses mœurs. »

Dès sa plus tendre enfance, au milieu de fortes études, le président d'Orbessan s'était épris des charmes semés dans les livres classiques et animé de la passion du vrai, du beau, de l'utile répandus dans les monuments littéraires et artistiques des anciens.

Il entreprit des voyages lointains en Italie, en Grèce et jusqu'en Palestine pour visiter les lieux préconisés par les poètes et les historiens. Il en rapporta une masse de connaissances variées qu'il répandit dans ses œuvres imprimées en deux volumes in-8°, à Auch, en l'année 1778, destinées à ses amis seulement, d'après son épigraphe, « *non recito cuidam nisi amicis,* » et où il traitait successivement divers sujets d'archéologie, de glyptique, d'histoire, de numismatique et même d'agriculture.

C'était un problème dans le sein de la compagnie et quelquefois un sujet de critique parmi ses amis que cette variété de connaissances et cette ardeur d'études qui paraissaient s'exclure ou inconciliables avec la sévérité de ses fonctions judiciaires.

Mais le président d'Orbessan répondait à tout par ses actes, l'austérité de sa conduite et la manière de partager son temps. Ne sacrifiant jamais les sérieux devoirs de sa profession et les études qu'ils exigeaient à ses goûts littéraires, il savait choisir le moment, et profiter utilement des instants de liberté qu'il pouvait avoir ou qu'il dérobait au repos. Sa conscience de magistrat en était soulagée.

Sa haute raison lui avait probablement dévoilé le lien qui existe entre toutes les connaissances humaines. Un grand publiciste venait de le signaler aussi dans deux branches où il se rapprochait le plus, en prononçant cet adage : « Eclairer les lois par l'histoire et l'histoire par les lois. » C'était du reste le résumé de ce que pratiquaient et pensaient les anciens.

Qu'on lise Horace, Juvénal, Perse et surtout Martial, on rencontre à chaque pas la preuve qu'à Rome l'alliance la plus étroite s'était formée entre les muses et Thémis, ou, pour parler plus prosaïquement, entre la littérature, les arts et le droit. En effet, les familles patriciennes, les poètes, les rhéteurs, les historiens étaient généralement versés dans l'étude du digeste, et parlaient la langue des institutes. Comment se seraient-ils donné la mission d'instruire et de morigéner leurs concitoyens sans une connaissance sinon approfondie, du moins superficielle de la législatiou du pays ?

Par la même raison, les hommes d'Etat, les magistrats, les orateurs du forum sentaient la nécessité de connaître les écrits de leur époque, ce curieux répertoire de réflexions et de critiques sur les mœurs, les habitudes, les pensées en cours.... C'était par l'esprit des temps qu'on pouvait deviner l'esprit des lois; et puis ils savaient que le culte des lettres « tend à orner l'esprit, former le cœur, fortifier le jugement. »

Auch, 12 mai.

FERDINAND CASSASSOLES.

(*La suite au prochain numéro*).

Le Général de Cassaignolles.

Notre région est noblement représentée à l'armée d'Italie : le maréchal Niel est de Muret; le général Camou est originaire d'Oloron; le général de Cassaignolles a pour berceau Vic-Fezensac. Nous allons consacrer une rapide notice à ce dernier et glorieux compatriote qui vient de recevoir les insignes de général de division.

C'est en Algérie et dans le régiment de spahis que ce brave officier conquit ses premiers grades. Le 11 novembre 1843, au combat de l'Oued-Mlah, les cavaliers sahariens étaient en déroute; dans la confusion de la fuite le capitaine de Cassaignolles ayant reconnu le califa sidi M'Bareck, le plus intime et plus intrépide lieutenant de l'émir Abd-el-Kader, fondit sur le vaillant bédouin qui fit une litière de morts autour de lui. Un coup de feu de Sidi-Bareck abattit le cheval du capitaine qui se trouva à pied en présence du cavalier. Dans cette lutte quoique très inégale, le chef arabe fut mortellement atteint.

Plus tard, le brave commandant Cassaignolles assistait à la prise de la Smala et de la bataille d'Isly. En 1852, le 28 décembre, il reçut le commandement d'une brigade dans la garde impériale (chasseurs et guides); en Crimée il fit partie de l'armée d'observation; au début de la guerre actuelle nous l'avons vu à la tête de ce régiment faire une entrée triomphale à Nice.

A la bataille de Magenta il se signala par une action éclatante. Il arriva un des premiers avec deux escadrons de cavalerie à San-Martino. Trois bataillons de grenadiers et de zouaves ayant attaqué les deux maisons qui protégeaient le pont de Magenta les occupèrent après une vive fusillade. Ce passage important se trouvait ainsi dégagé. Loin

de se borner à ce premier succès, ce petit corps laissant le poste dont il s'était emparé se porta sur Magenta. Déjà sa gauche se trouvait compromise par cet élan héroïque, lorsque le général Cassaignolles, avec 110 chasseurs de la garde, exécuta quatre ou cinq charges successives et meurtrières. Il se précipita avec une audace incroyable sur les tirailleurs ennemis qui couvraient de compactes colonnes, les sabra, et malgré l'arduité d'un terrain hérissé de vignes arrêta leur mouvement offensif. A la mémorable journée de Solferino, vers trois heures, une colonne de cavalerie s'étant présentée il tomba sur ses flancs et la culbuta. Par cette conduite chevaleresque notre compatriote a mérité la haute dignité militaire dont il vient d'être investi.

BIBLIOGRAPHIE.

LA SERRURERIE AU MOYEN-AGE.

Sous le titre qui précède, M. Raymond Bordeaux vient de publier un livre plein d'érudition; c'est l'histoire des ferrures, depuis les âges génésiques jusqu'à l'époque moderne. L'auteur remonte à Tubal Cain, qui pratiquait l'art du forgeron 700 ans avant le déluge; il descend ensuite à la période de l'antiquité, qu'il ne fait que toucher en passant, et entre dans le moyen-âge par le XIe siècle. A cette époque, les pièces de fer hardiment travaillées constituaient une des parties décoratives des édifices religieux. Les ouvriers de ce temps les contournaient en lignes harmonieuses et élégantes. L'inspiration fantastique qui avait envahi les sculpteurs s'introduisit aussi dans la serrurerie, et l'on vit grimacer aux grilles et aux armatures des portes, des gargouilles et des monstres légendaires. Les plus beaux

types de ce genre, légués par cette époque et conservés de nos jours, sont ceux de Notre-Dame de Paris, de Rouen et de la collégiale de Mantes.

Le xve siecle inventa les candélabres et les meubles en fer tordu; le xvie créa plusieurs ouvrages remarquables, comme ceux que l'on voit encore aux châteaux d'Ecouen et d'Anet. Sous Louis XIII, Louis XIV et Louis XV, le travail du fer se perfectionna et produisit les somptueuses rampes d'escalier, les riches balcons, les admirables marteaux de porte.

Le côté technique est profondément traité dans cette publication.

Un chapitre que nous allions négliger est celui des ferrements symboliques. Beaucoup, en effet, avaient une signification allégorique; ainsi, l'on trouvait des fers à cheval à l'entrée de presque toutes les églises dédiées à St-Martin. Nous regrettons que M. Raymond Bordeaux ait passé sous silence certaines portes de quelques églises du Roussillon, qui sont d'une magnificence sans pareille.

Les planches qui aident à la compréhension du texte sont exécutées avec un talent et un goût qui méritent tous les éloges.

ÉPHÉMÉRIDES MILITAIRES.

MOIS DE JUIN.

25 JUIN 1793.—De Lassalle-Cezeau est nommé général de brigade et prend un commandement dans l'armée des Pyrénées-Orientales. Cet officier distingué, qui mit plus tard les Espagnols en déroute près de St-Jean-de-Luz, avait eu pour berceau Lagraulet, petite commune de l'arrondissement de Condom, où son fils réside encore.

1er JUIN 1794 (13 prairial.) — Villaret-Joyeuse, naguère capitaine, était passé sans transition au commandement d'une escadre chargée

de protéger des convois de grains expédiés d'Amérique, et d'empêcher qu'ils ne fussent capturés par les Anglais. Ceux-ci avaient déjà, le 29 mai, éprouvé la valeur patriotique de nos équipages, composés de paysans qui n'avaient jamais pratiqué que la terre ferme. Ces matelots inexpérimentés avaient néanmoins triomphé des vétérans de la Grande-Bretagne. Le 1er juin, après la disparition des brouillards qui couvraient depuis trois jours l'Océan, les flottes, qui s'observaient, purent se rejoindre et recommencer le combat. A bord du vaisseau-amiral se trouvait Jean-Bon-St-André, délégué de la Convention. Bien que ce dernier eût reçu l'ordre d'éviter un engagement naval, il fut entraîné par l'enthousiasme de nos marins et consentit à la bataille. Malgré le désavantage d'une fausse manœuvre qui isola notre droite et notre avant-garde, malgré le désavantage du vent qui immobilisa Villaret-Joyeuse pendant cinq heures et ne lui permit pas de porter secours à la partie de son escadre circonvenue, la défense de nos vaisseaux accablés par le nombre fut acharnée et terrible. C'est alors que le vaisseau le *Vengeur*, qui avait perdu sa mâture, et faisait eau de toutes parts, s'abîma dans un naufrage victorieux plutôt que de rendre son pavillon. L'ennemi se retira stupéfié par tant d'héroïsme.

9 JUIN 1800. — D'après les ordres de Bonaparte, Lannes, qui commandait l'avant-garde de l'armée française, vint s'établir en avant des défilés de la Stradella, à Casteggio et à Montebello. Il attendit dans cet admirable poste stratégique le passage des Autrichiens qui ne pouvaient tarder à se montrer. Le 9 juin au matin, en effet, l'action s'engagea entre les troupes de Lannes et les corps de Gottesheim, O'Reilly et Ott. L'habile tacticien lectourois avait, sous ses ordres, les généraux Watrin, Rivaud et la division Chambarlach. — Les Autrichiens étaient pourvus d'excellente artillerie. Ils revenaient du siége de Gènes, où Masséna les avait pour ainsi dire initiés à l'art de la guerre. Leurs nombreuses pièces de canons leur donnèrent d'abord l'avantage. Cependant, quelques bataillons de la 6e légère et de la 40e allaient s'emparer de Casteggio, défendu par le général O'Reilly, quand le collègue de celui-ci, Gottesheim, avec des masses d'infanterie, culbuta tout comme une avalanche. Mais Lannes lança contre ce torrent le général Rivaud à la tête de la 43e. Celui-ci parvint à se maintenir sur les hauteurs tandis que Watrin prenait, perdait et reprenait Casteggio. Enfin, par un mouvement général, la droite et la gauche tournent le bourg; on se porta sur Montebello d'où les Autrichiens s'enfuirent, laissant entre nos mains une masse de prisonniers. Telle fut cette victoire

de Montebello qui a été renouvelée au début de la campagne actuelle. Il y a cette différence essentielle entre le combat ancien et le combat nouveau, que le général Forey occupait les positions du général autrichien Ott et *vice versâ*, de sorte que la bataille de 1859 a été la contrepartie de celle de 1800. Quoique livrée sur un terrain inverse, nous n'avons pas moins été vainqueurs.

18 JUIN 1813. — Le général Clausel (né à Mirepoix Ariége), après avoir pris le commandement de l'armée du nord de l'Espagne et rassemblé tous les corps cantonnés en Navarre, s'achemina vers Pampelune, d'où il se porta sur Logrono. Cette marche hardie lui permit de tomber sur les derrières de l'armée anglaise.

Le 21, il entendit le bruit de l'artillerie du côté de Vittoria. mais il ne put arriver à temps pour participer à la bataille.

9 JUIN 1815. — Au retour de l'île d'Elbe, le général Lamarque, dont le nom est un titre glorieux pour la ville de St-Sever qui lui donna le jour, fut mis par Napoléon à la tête de l'armée organisée pour pacifier la Vendée. Alliant l'humanité à l'héroïsme, il finit la guerre en un seul combat, celui de Laroche-Servières, et le 9 juin il écrivait à ses frères ennemis : « *Je ne rougis pas de vous demander la paix, car, dans les guerres civiles, la seule gloire est de les terminer.* »

Le 26 du même mois, la paix était conclue à Chollet, et la France parut un instant heureuse d'avoir cicatrisé cette plaie de son sein. Le 27, lendemain de ce traité, les chefs royalistes de Sapinaud et de Larochejacquelin faisaient auprès du général Lamarque une démarche éminemment nationale ; ils venaient lui proposer le concours de leurs troupes et leur demander la faveur d'aller, sous ses ordres, repousser l'invasion étrangère et empêcher le démembrement de la patrie.

18 JUIN 1815. — A la désastreuse journée de Waterloo, le baron Larrey montra un dévoûment infini envers la France et l'empereur. Il fut blessé et fait prisonnier pendant qu'il prodiguait ses soins à ses compagnons d'armes atteints par le fer ou le plomb des alliés.

Le B et le V

DANS LES IDIOMES DU MIDI DE LA FRANCE.

Nos idiomes méridionaux (ancienne langue *d'oc*) pourraient se diviser en idiomes du *b* et en idiomes du *v*. Toutes

les bouches font entendre le *b* des Pyrénées à l'Océan; toutes les voix répètent le *v* des Alpes à la Méditerranée.

Le poète d'Avignon, M. Roumanille, nous écrivait :— « Si j'étais poète dans le pays où *vivere* est *bibere*, je voudrais qu'en Gascogne comme en Provence BIBERE signifiât *boire*, et VIVERE, *vivre*. J'écrirais bien, et l'on prononcerait comme on voudrait. Ces *b* pour *v* nous déroutent plus que *notre* vieux *b* et *notre* vieux *v* LATINS ne déroutent les Gascons. »

Ainsi, d'après M. Roumanille, le provençal mettrait un *b* dans tous les mots où les primitifs latins ont un *b*; le provençal se servirait du *v* dans tous les mots où le latin employait cette lettre.

Mais il n'en est pas ainsi : nous trouvons dans le provençal, *boumi* de *vomere* (vomir), *ribiero* de *rivus* (rivière); ici l'idiome de M. Roumanille n'est pas fidèle à *son* vieux *v* LATIN.

Nous empruntons les deux exemples suivants au magnifique poème de M. Frédéric Mistral (*Mirèio*, *Mireille*), dont M. Léonce Couture a si bien commencé le compte-rendu dans cette *Revue*. Nos lecteurs doivent attendre la fin de son travail avec autant d'impatience que nous.

Alleluia ! sus l'aigo amaro	Alleluia ! sur l'eau amère
Mountan e devalan encaro;	Nous montons et descendons encore;
E trempe, e matrassa, BOUMISSÈN [l'amarun.]	Et ruisselants, et harassés, nous [VOMISSONS l'amertume.]
Mai lis esfrai tout-d'un-tèms parton,	En même temps les effrois partent,
Li lamo fièro s'escavarton,	Les lames fières se dispersent,
Li nivoulado alin s'esvarton,	Les nuées au loin se dissipent,
La terro verdouleto espèlis dòu [clarun.]	La terre verdoyante éclot de l'é- [claircie.]
l'avié'no fos uno grando iero	Il était une fois une grande aire
Que regounflavo de garbiero.	Qui regorgeait de meules de gerbes.
Sus lou dougan de la RIBIERO,	Sur la berge de la RIVIÈRE,
Deman veirés lou rode ounte acò [se passé.]	Demain vous verrez le lieu où cela [se passa.]

Boumissèn, *ribiero* : le provençal a donc mis là le *b* à la place du *v* latin (*vomere*, *rivus*.)

Voici d'autres mots, tirés de l'*armana prouvençau*, où le *v* a été substitué au *b* des latins; il faut remarquer en même temps que le béarnais conserve à ces mots le *b* des primitifs :

PROVENÇAL.	FRANÇAIS.	LATIN.	BÉARNAIS.
AVE	Avoir	*Habere*	HABE
BEVES	Tu bois	*Bibis*	BEBES
CANTAVON	Chantaient	*Cantabant*	CANTABEN
DEVE	Devoir	*Debere*	DEBE
ESCRIVAN	Ecrivain	*Scribanus* (b. l.)	ESCRIBAA
FAVE	Fève	*Faba*	HABE
IVÈR	Hiver.	*Hibernum* (tempus)	HIBÈR
MEREVIHO.	Merveille	*Mirabile*	MERBÈLHE
PROVO	Prouve	*Probat*	PROBE.

Serait-ce là ce qui a inspiré à M. Eug. Baret les lignes suivantes : — « Le dialecte provençal actuel me semble beaucoup plus défiguré, beaucoup plus *rapproché du français* que la langue vulgaire de la Gascogne. J'entends par là tout le pays compris entre la Garonne, les Pyrénées et l'Océan, ou ancienne Novempopulanie : province jadis complètement romaine, aussi profondément imprégnée de latin que la Provence elle-même; mais qui reléguée depuis dans un coin de la France, presque sans communication avec le nord, a conservé la langue romane vulgaire dans un état de pureté que j'oserai appeler primitive. » — *Espagne et Provence*, Paris; Aug. Durand. — 1857.

Telle n'est pas la conclusion que nous voulons tirer du rapprochement que nous venons de faire. Nous aimons mieux dire : — En latin, on écrivait et l'on prononçait indistinctement *b* pour *v*, et *v* pour *b*. L'empereur Aurélien s'exprimait ainsi sur le compte d'un de ses généraux qui aimait trop le vin : — *Non natus est ut* VIVAT, *sed ut* BIBAT, Comment comprendre qu'il y a là un jeu de mots, si *vivat*

et *bibat* ne se prononcent pas de la même manière. Ce qui prouve encore mieux que le *b* et le *v*, chez les Latins, s'employaient l'un pour l'autre, c'est que les MÊMES mots latins s'écrivent dans les dérivés provençaux et béarnais avec un *v* et avec un *b* :

Latin, *cantabant;* provençal, *cantavon;* béarnais, *cantaben*.

Latin, *debere;* provençal, *deve*; béarnais, *debe*.

En français même, n'avons-nous pas courber de *curvare*. Nicot et Cotgrave écrivaient indifféremment *courber*, *courver; courver*, *courber* (Ch.-L. Livet; *Grammaire, etc., au* XVIe *siècle*. — Paris.— Didier, 1859).

A la longue, *b*, *v*, s'écrivirent et se prononcèrent distinctement; les Provençaux ont plus particulièrement retenu le *v;* les Gascons et les Béarnais ont donné la préférence au *b*.

Sur ce point étymologique, aucun de nos idiomes méridionaux ne peut donc s'attribuer un mérite que les autres n'auraient pas.

Le languedocien, dialecte du pays intermédiaire entre la Gascogne et le Béarn d'une part, et la Provence de l'autre, a des caractères communs avec le gascon et le béarnais, du côté de Toulouse, et avec le provençal, du côté de Montpellier.

Le *b* figure dans les poésies de Goudelin (Toulouse), et le *v* dans celles de l'abbé Favre (Montpellier) :

L'EMBEJO me pren autaléu De palpuga sas mas doucetos.	*L'envie* me prend aussitôt De toucher ses mains si douces.
Fay que toutjoun yeu posco de [soun él] BEZE l'esclayre ta bèl ! GOUDELIN.	Fais que toujours je puisse de son [œil] *Voir* l'éclair si beau !
Qué L'ÉNVÈJA vous prènga Dé n'aouzà lévà la lénga, VÉYRÉS cé qué vous faray. FAVRE.	Que *l'envie* vous prenne D'oser lever la langue, Vous *verrez* ce que je vous ferai.

Ces derniers vers sont tirés du t. 1, p. 130, des Œuvres de l'abbé Favre, publiées à Montpellier, en 1839, par Aug. Virenque, libraire. Cette édition, où l'on n'a rien négligé, est-il dit dans la *préface*, « pour lui imprimer un caractère particulier de correction dans le texte et dans l'*orthographe*, » est remarquable au point de vue typographique. Mais on doit regretter qu'on y ait méconnu les principes élémentaires de *l'orthographe romane* : les accents y sont multipliés sans raison (il y en a 13 dans les 15 mots que nous avons cités); et les diphthongues *au*, *eu*, *iu*, *ou*, y sont, à chaque page, présentées sous ces formes grossières, *aou*, *eou*, *iou*, *oou*, que les *Troubadours* n'employèrent jamais (1).

V. LESPY.

MISCELLANÉES.

Solferino est une des plus grandes et des plus sanglantes batailles de ce siècle; 400,000 hommes se sont rencontrés avec des moyens destructifs ignorés du premier empire. Texier, dans la dernière correspondance donne une idée des pertes autrichiennes en répétant l'affirmation d'un chef de gare qui a assuré avoir expédié sur Vérone trente convois de mille blessés chacun. Le choc de la Moskowa ne fut pas plus gigantesque que celui du 24 juin dernier. L'évaluation du bulletin pour les forces autrichiennes est de 270,000 hommes. Si l'on ajoute à ce chiffre les 150,000 franco-sardes, on dépasse un total de 400,000 combattants. La bataille de Leipsig fut seule numériquement supérieure. La plaine était couverte de 500,000 hommes, savoir : 320,000 du côté des alliés, et 180,000 du côté de l'armée française. Nous avions 1,300 pièces de canons, et l'ennemi en comptait 1,700. A Cavriana, nous ne pouvions pas en mettre en ligne plus de 300.

(1) *Humble prière* à M. J. Noulens. — *Aou*, *eou*, *iou*, *oou*, se montrent de temps en temps dans votre *Revue*. Voudriez-vous être assez *bon* pour les *proscrire*. *L'amour* que vous avez voué à notre vieille *langue romane* vous impose le devoir d'être *impitoyable* pour de pareilles *monstruosités*.

Jasmin a donné le 17 juin, à Verdelais (Gironde), une séance poétique et philanthropique. L'auditoire a été ravi par le débit de deux compositions inédites : l'*Hymne à la Vierge* et l'*Ode à nostro armado*, dont nous avons cité quelques fragments dans notre dernière chronique. Dans cette réunion d'élite, les dames ont gratifié le troubadour agenais d'une médaille d'or, d'un bouquet et de sourires de gratitude.

La constitution géologique de certaines parties de l'Algérie offre une grande analogie avec le terrain sablonneux des Landes. Aussi, plusieurs productions sont-elles communes à ces deux contrées. La faveur de la résine dans le commerce a déterminé quelques colons algériens à exploiter les arbres qui la donnent. M. Chapelle, entr'autres, propriétaire de 6,000 hectares de pins, a fait des propositions avantageuses à des ouvriers landais pour la culture et l'exploitation industrielle de sa forêt de conifères.

C'est à la palette exercée de M. Simon de Torrebren, professeur de dessin à Dax, qu'a été confiée la délicate tâche de faire revivre sur la toile la figure apostolique de Mgr Hiraboure.

L'Académie des sciences, inscriptions et belles-lettres de Toulouse, dans son concours de mai 1859, a honoré la *Monographie du Couvent de Boulauc*, par notre collaborateur M. Cassassoles, d'une médaille d'argent qui est la récompense la plus élevée de la section d'histoire et d'archéologie.

M. Martelet, ingénieur des mines, a présenté à la Société d'agriculture des Landes (séance du 3 juillet) un remarquable rapport sur les essais tentés par M. Jackson au haut fourneau du *Caillaou* dans le but d'utiliser pour les acieries les minerais de fer spathique qui sont l'avenir de cette contrée.

Son Exc. M. le ministre de l'instruction publique vient de doter la faculté des sciences de Toulouse de plus de cent espèces d'oiseaux qui faisaient partie du cabinet ornithologique du prince Ch. Lucien Bonaparte.

La municipalité de Bordeaux et la chambre de commerce de la même ville ont voté, la première 20,000 fr., la seconde 10,000 fr. en faveur des blessés de l'armée d'Italie. Sur la proposition de M. de Campaigno, maire de Toulouse, les capitouls actuels ont alloué dans le même but patriotique une somme de 10,000 fr. Une souscription ouverte à Condom, avec la même destination, a produit 1,200 fr., qui ont été versés chez le receveur des finances de notre ville.

DE QUELQUES ÉDIFICES

ENTRE LES PLUS REMARQUABLES

de l'Architecture Chrétienne au Moyen-Age,

SPÉCIALEMENT DANS LE DIOCÈSE D'AUCH.

On se doute peu, généralement, du grand nombre d'édifices religieux dont la période romane a semé le sol de la Novempopulanie. Plusieurs ont disparu sans laisser, dans nos campagnes, d'autres traces que les récits légendaires ou les pieuses anecdotes des longues soirées d'hiver. Pour quelques-uns, on assigne certains débris que la charrue soulève encore : on dit le nom de leur titulaire, de leur patron laïque, de l'ancien château ou du monastère auquel est vaguement attribuée leur origine. D'autres enfin, abandonnés à l'état de ruines, ou bien à peine entretenus comme chapelles de dévotion, ou même comme églises paroissiales, donnent une plus juste idée du zèle intelligent, du soin affectueux que nos pères dans la foi mirent à les construire.

Mais pour se rendre compte de la véritable cause à laquelle on peut rattacher leur origine, il est indispensable de prendre les choses de plus haut.

« Je vous en prie, je vous en conjure, je vous le demande comme une grâce personnelle, ou plutôt je vous en fais un devoir sacré, à vous tous qui habitez une *villa,* disait St-Jean Chrysostôme (Homil. XVIII in Act. apost.) aux châtelains du IVe siècle, n'ayez pas l'air de vivre à la campagne sans église.

« Et ne me dites pas qu'après tout la maison des prières publiques n'est pas si éloignée de vos demeures; que l'établissement d'un oratoire plus voisin vous coûterait bien cher, sans une juste compensation d'un tel sacrifice.

N'avez-vous pas l'obligation de faire, de vos deniers, la part du pauvre? Eh bien! faites, avant tout, celle de Dieu; sa part doit être la première. Ayez près de vous un ministre de l'auguste sacrifice, un diacre même avec le personnel indispensable au service de l'autel. Sans compter toute la révérence qu'appellera autour de vous la cohabitation d'un ancien du sanctuaire, sa seule présence fécondera vos terres, et les assurera contre les fléaux dévastateurs. Il sera comme une prière incessante devant vous. Ses chants sacrés, ses hymnes du matin et du soir, ses sacrifices et oblations dominicales seront pour vous. Il sera le précepteur de vos enfants, il dirigera l'enseignement religieux de votre maison tout entière.

» Et puis, quelle consolation d'avoir toujours présent, comme une bénédiction à votre table, le sacrificateur de la victime sainte, immolée sur l'autel que vos mains auront érigé! Compteriez-vous pour peu de chose de faire redire tous les jours votre nom dans la solennité des Saints Mystères; de vous assurer des prières continuelles pour la terre que vous habitez?

» Enfin, si vous balancez encore, et qu'il vous en coûte trop de vous imposer seul le sacrifice que je vous demande, réunissez-vous deux ou trois voisins de propriété rurale, et faites ensemble ce qui vous paraîtrait trop onéreux pour un seul d'entre vous.»

Ces paroles de St-Jean Chrysostôme s'adressaient à des familles riches et convaincues de la divinité du christianisme; à des hommes éclairés qui voyaient, en gémissant, que les cultivateurs de leurs vastes domaines étaient encore imbus, en très grand nombre, des superstitions de l'ancienne idolâtrie. Partout, la nouvelle religion de J.-C. avait acquis droit de cité dans les villes; mais le paganisme régnait, même au ve siècle, presque en maître dans les campagnes

éloignées. Or, la foi ne pouvait pénétrer que par la parole du prêtre dans le cœur de ces générations grossières, si généralement attardées : « Fides ex auditu, » avait dit l'apôtre St-Paul. Et comment se faire entendre régulièrement de ces infidèles, sans une enceinte sacrée, bâtie au centre même de leurs travaux agricoles, où le ministre de la parole pût les réunir pour la prédication et la prière?

Aussi les pressantes et chaleureuses invitations du saint patriarche de Constantinople furent-elles comprises de l'Orient; et l'écho de leur puissante influence s'étendit insensiblement jusqu'à nos régions occidentales.

Nous savons quel était, alors encore, même après quatre grands siècles de régénération sociale, l'état des populations si mélangées de l'Europe. L'esclavage, il est vrai, avait cédé, presque partout, sous la douce influence de la civilisation chrétienne. Mais le servage lui avait succédé comme un premier pas accompli vers l'émancipation, telle que l'Evangile la préparait lentement. En sorte que sur cinq membres autochthones ou naturalisés, de la grande famille humaine, un seul avait pour lui tous les avantages de la propriéte territoriale; et les quatre cinquièmes étaient généralement non plus, il est vrai, sa chose vénale, mais les hommes de sa terre. C'est-à-dire que le très grand nombre n'étaient que des colons obligés, ou bien, en un sens, comme on dirait de nos jours, dans l'Armagnac, par exemple, des brassiers attachés à la glèbe, *mansionarii*, *casati*, etc., moyennant certaines conditions stipulées par la coutume, mais qui, grâce aux prescriptions chrétiennes, n'étaient plus exclusivement à l'avantage du maître (1).

Quoi qu'il en soit, celui-ci avait à sa disposition tout ce que l'on est convenu d'appeler les faveurs de la fortune.

(1) Voir le titre *de Agricolis et censitis*, du Code Justinien.

Et lorsqu'il était docile à l'enseignement de St-Jean Chrysostôme, il faisait, avant tout, la part de Dieu, afin de soulager, dans les populations rurales, la plus déplorable de toutes les indigences : je veux dire l'ignorance des vérités les plus essentielles sur la dignité de l'espèce humaine, sur ses devoirs envers Dieu et le prochain, sur son origine, en un mot, et sur sa dernière fin.

C'est ainsi que fut imprimé, de bonne heure, un noble et généreux élan vers cet ordre d'œuvres éminemment utiles au public. Justinien Ier, empereur de Constantinople, le favorisa dans ses Novelles (XXXI, c. 8), vers le milieu du VIe siècle; mais il régla que rien ne se ferait désormais, en cette matière, sans l'autorisation des évêques.

L'ère des invasions vint à la fois, et retarder cet élan, et faire disparaître presque tous les monuments religieux qu'il avait produits en Occident. Mais lorsque le calme fut rétabli, et que le XIe siècle eut à peu près équilibré les éléments divers dont devaient se composer les nationalités modernes, ce travail de civilisation par le christianisme reprit de toute part son libre cours (1). Un style nouveau était né de l'influence des croisades; et le mélange du roman, uni au bysantin, réalisa, dans notre Gascogne, pendant tout le XIIe siècle, un nombre considérable d'édifices religieux, dont les caractères de grandeur et de solidité nous étonnent encore, après cinq ou six siècles.

On se demande, en effet, souvent aujourd'hui qui a pu suffire, dans ces temps reculés, aux frais indispensables pour ériger tant de chapelles rurales, que l'organisation moderne du service religieux rend inutiles, même après les ruines faites, de toute part, par les Vandales du XVIe siècle et les démolisseurs de 1793. Evidemment, la

(1) « Nous avons déjà remarqué à quel point l'Eglise était alors le centre de la société.» GUIZOT, *Notice sur Orderic Vital*, tome XXV des Mémoires.

condition de nos colons, plus généralement simples prolétaires, au moyen-âge, ne saurait indiquer la solution de ce problème dans les ressources dont ils pouvaient disposer entre eux.

Il faut donc se retourner vers le petit nombre; il faut reconnaître que les riches propriétaires du sol, cultivé par la multitude, étaient animés de ce zèle religieux et créateur dont nous retrouvons la première étincelle dans les homélies des Pères de l'Eglise, telles que, par exemple, celles de St-Jean Chrysostôme. Et, en effet, dans tout le cours du moyen-âge, comme au ve siècle, les châtelains complétaient leur manoir féodal par l'adjonction d'une chapelle dont le style, le mobilier et l'ornementation s'harmonisaient avec la *villa* ou avec le *castrum* du maître. Il arrivait même très souvent que deux chapelles étaient superposées : au-dessus, celle de la famille proprement dite; tandis que la chapelle inférieure servait exclusivement aux gens de divers offices, employés dans le château.

C'est ce qu'on voit encore à Larressingle, par exemple, dans le canton de Condom. Et même, dès la période romane, le maître du *castrum* ne voulut plus, ici, se contenter de ce double édifice superposé, dont la destination primitive est bien facile à reconnaître. Un troisième, en effet, n'avait pas tardé de s'adjoindre à la chapelle inférieure, de l'ouest à l'est, de manière à suivre le même axe. Une porte ogivale mit le nouvel oratoire en communication avec la partie méridionale de la place d'armes; et cette circonstance semblerait indiquer quelle était son affectation spéciale. Enfin, une arcade, ouverte en brèche, un peu plus tard, dans le mur de séparation des deux chapelles inférieures, a fini par n'en faire qu'une seule (1).

(1) Nous avons l'intention de reprendre, plus tard, ces divers détails dans une monographie spéciale de ce magnifique reste de nos temps féodaux. La renaissance, le XIVe siècle, les deux périodes romanes, et même celle qui les a précédées, sont encore dignement représentées à Larressingle.

Cette organisation plus intime du service religieux n'oubliait donc aucun des intérêts dont l'esprit de foi devait se préoccuper dans l'enceinte même de la place. Mais, au dehors, les hommes, les familles attachées à la glèbe par groupes disséminés, formaient, sur divers points, des agglomérations agricoles. Elles sont désignées dans les chartes sous la dénomination générique de « casalia, coloni, homines terræ, etc.;» au-dessus desquels étaient, spécialement dans le nord, les *lidi*, les *aldiones*, etc., sorte d'intermédiaires à redevance fixe. Des concessions libérales, dont nous retrouvons la teneur dans les vieux titres, surtout à partir du XIIe siècle, élevèrent, par degrés, la condition sociale de ces populations, primitivement si dépendantes (1). Mais, avant tout, on leur avait prodigué cet ordre de soins qui, par leur nature, devaient préparer de loin, et tempérer avec sagesse l'usage de la liberté que l'Evangile avait annoncée à la terre. Et c'est là ce qui nous explique ce grand nombre d'églises romanes plus ou moins distantes les unes des autres, d'importance si diverse, mais toujours établies dans le voisinage des populations rurales répandues sur les vastes domaines de leur haut et puissant seigneur.

Du reste, celui-ci était lui-même convaincu que c'était là le plus sûr moyen d'entretenir l'unité dans le vaste corps de ses turbulents Etats, par un même lien de croyances, de communion et de prière : « Quoniam unus panis, unum corpus multi sumus, omnes qui de uno pane participamus (Corinth., x-17.)» — « Volontiers, disait à ce propos

(1) Nous citerons prochainement une preuve des plus manifestes, comme souvenir ou reste de cette ancienne dépendance. C'est la supplique, en langue romane, adressée par les consuls et la communauté du Houga, canton de Nogaro, au comte d'Armagnac. Elle est pourtant datée du XVe siècle, cette période tant prônée, que Amans-Alexis Monteil appelle, dans son introduction à l'*Histoire des Français, aux cinq derniers siècles*, « le siècle de l'indépendance. » Nous verrons en quels termes on accordait d'une part ce qui était humblement sollicité de l'autre, à propos de mouture et de péage.

Guillaume le Conquérant, très volontiers j'étends mes domaines par les armes. Mais pour contenir mes nouveaux sujets dans l'obéissance, je ne veux d'autres citadelles que des églises et des monastères.»

Un tel langage serait aujourd'hui bien étrange : autre temps, autres mœurs. L'organisation féodale a disparu de notre sol; mais avec elle ont disparu tous ces puissants moyens d'influence sociale que le majorat concentrait dans les mains du premier-né de toute noble race. Et nos Codes modernes, favorisant de plus en plus la division des patrimoines, le même sol qui a vu naître un si grand nombre d'églises, quatre, cinq ou même six fois séculaires, ne pourra désormais suffire à l'entretien des plus indispensables. La moitié, tout au plus, sont encore debout, au service d'une population presque double. Et cependant tous les efforts combinés de l'Etat, des ressources communales et de la charité privée, peuvent à peine suffire à les préserver d'une ruine totale.

Ce que nous affirmons là, comme une déplorable conséquence de la marche en sens contraire de nos sociétés modernes, est un fait général et n'a nullement besoin de preuves. Toutefois, nous en ferons l'application sur un point déterminé de l'Armagnac, où les anciens monuments, d'accord avec l'histoire et les traditions locales, nous semblent confirmer, de tout point, nos diverses appréciations.

La ville d'Estang (1), dans le canton de Cazaubon, avait autrefois quatre églises (2). Elle n'en possède plus que deux d'inégale grandeur et maltraitées, l'une et l'autre, par les huguenots dans la seconde partie du XVIe siècle. La plus petite, bien qu'elle soit très mal entretenue, ne menace

(1) D'Estang, *de Stagno,* comme disent les anciens titres; c'est-à-dire de l'*estang* en langue romane, ou étang, grand amas d'eau retenu par une chaussée.

(2) L'église paroissiale, *extrà-muros* comme celle de Fourcés et autres localités semblables; et puis trois annexes, dont deux rurales.

ruine d'aucun côté. Toutefois, le chancre gagne le mur du nord, à cause d'une écurie et de certaines décharges adossées, qui empêchent l'air libre et le soleil d'être en facile contact avec l'édifice. Ces funestes appentis sont une dépendance du presbytère, dont ils ne se trouvent séparés que par une cour de passage, large d'environ trois mètres. A l'intérieur, cette église est recouverte d'un mauvais lambris de bois, récemment plafonné au sanctuaire, dont diverses parties sont disjointes, dans la nef, et menacent la tête des fidèles. L'enceinte est clôturée à l'ouest, par un mur pignon, fort décharné à l'extérieur, et que couronne un clocher-éventail à deux arcades.

L'ensemble des constructions forme comme une sorte de grande chapelle, à une seule nef, dont l'architecture accuse le xve siècle. Elle fut, selon toute apparence, érigée pour le service du château féodal et d'un certain nombre de familles qui alors se groupaient autour de ses murailles. Le tout formait une espèce «d'oppidum nobile,» comme on disait alors, compris dans une enceinte fortifiée dont la silhouette est encore assez facile à retrouver, malgré tant de démolitions successives. C'est là ce que d'anciens manuscrits ont appelé le Chateau-Neuf des barons et comtes d'Estang (1).

(1) La terre d'Estang était, anciennement, un fief héréditaire, mais dégénérant de la couronne de France. Elle en fut détachée par Charles V, en 1368, en faveur de Jean I, comte d'Armagnac, pour le récompenser de sa résistance aux nouvelles entreprises du prince de Galles. Celui-ci avait voulu établir un fouage général dans la Guienne, c'est-à-dire une espèce de taille exigée par chaque feu, sur tous les biens roturiers. Jean I fit opposition à cet impôt avec le sire d'Albret et autres seigneurs, et en appela au roi de France. L'appel fut reçu : et le 26 janvier 1369, Charles V, dans son conseil, rendit un décret d'ajournement à la Cour des pairs contre le prince étranger. On sait que la réponse du prince de Galles faite à cette citation fut le signal de la guerre, dont l'heureuse issue devait être, en 1451, l'expulsion définitive des Anglais de notre continent.

Déjà, en 1368, la seigneurie d'Estang donnait à ceux qui la détenaient le double titre de baron et de comte, avec le droit d'entrée aux Etats de Gascogne. En 1429, Jean IV, quatrième successeur de Jean I, la vendit, avec ces divers priviléges, au seigneur de Lau, depuis baron et comte d'Estang, et marquis de Lusignan. Enfin, ce fief advint, par alliance, à la famille d'Esparbés d'Aubère. Et c'est le 18 décembre 1770 que Marie-Françoise Bouchard d'Esparbés de Lussan d'Aubère, baronne et comtesse d'Estang, vendit tous ses droits au

A l'est de cette enceinte, et sur la pente déclive du coteau que couronnait autrefois le donjon, l'œil distingue certaines lignes de terrassements superposés, au bas desquels était un large fossé. L'eau, qui l'emplissait à volonté, prend encore sa source à une abondante fontaine dont le réservoir actuel est un peu plus au nord. Même de nos jours, son tribut moyen est assez considérable pour alimenter, au sud, un petit moulin construit à moins d'un kilomètre. Plus bas, le courant se perd dans le ruisseau de l'Estang.

Le terrain qui sépare la fontaine du moulin porte à juste titre le nom de Marais; c'est aujourd'hui un bas-fond très malsain, planté de quelques peupliers à haute futaie. Là fut jadis, selon toute apparence, un lac d'eau vive. C'était le *stagnum* des vieilles chartes, contenu par un barrage entre le Chateau-Neuf et ce qu'on appelait le Chateau-Vieux, vers l'orient.

Ce dernier château, plus circonscrit et situé primitivement sur un plateau moins élevé que la ville, ne présente plus que des restes au niveau du sol, dont les murs en fondation ont en moyenne environ deux mètres d'épaisseur. Une ancienne voie traverse ces ruines, perpendiculairement à la longueur du marais. Peut-être qu'au moyen d'une passerelle ce sentier retrouvait autrefois son correspondant, à l'ouest du lac d'eau vive. Ce serait, du reste, un moyen facile et très court qu'aurait eu le Chateau-Neuf de communiquer avec l'église paroissiale qui subsiste encore sur le petit plateau oriental, et qui, à son origine, devait être une dépendance du Chateau-Vieux.

(*La suite au prochain numéro.*) L'Abbé F. CANÉTO.

chevalier Pierre de Bastard, seigneur de Goudin, de Cantiran, du Boscq et autres lieux, ainsi devenu baron et comte d'Estang.

J'ignore à quelle date la ville fut admise à jouir des priviléges de commune. Mais, à ce titre, elle était administrée par trois consuls désignés par le comte, qui nommaient aussi tous les officiers de la justice du comté.

L'ABBÉ DE SALLUSTE.

L'abbé de Salluste avait au moins soixante-dix-huit ans en 1846. Tous ceux qui habitaient A.... à cette époque se rappellent ce grand vieillard scrupuleusement poudré, chaussé de souliers à boucles de vermeil, qui traversait tous les jours la Place, son tricorne sous le bras, en se rendant au Chapitre. Après l'office on le trouvait au confessionnal jusqu'à cinq heures. Au premier coup de l'horloge il posait son surplis, prenait sa longue canne à pomme d'or, et s'en allait faire un tour de promenade pour gagner l'appétit. Jamais le chanoine ne dînait chez lui. Son couvert était mis constamment à l'évêché et dans cinq ou six maisons nobles de la ville, en telle sorte que tous ses jours étaient pris. Les libéraux qui ne l'aimaient pas, parce qu'il était le chef du parti légitimiste dans le pays, et qu'il leur avait souvent donné du tracas dans les élections, n'auraient pas demandé mieux que de lui faire une réputation de pique-assiette. Mais la fortune et la vie de l'abbé de Salluste le mettaient au-dessus de pareilles calomnies. Riche de trente mille francs de rente, il les distribuait aux pauvres jusqu'au dernier sou, et ne conservait pour lui que son traitement canonical, qui lui suffisait à vivre, avec une vieille servante, dans un quartier retiré. Ambitieux, il ne l'était pas; deux fois, sous la Restauration, il avait refusé la mitre.

J'allais souvent le voir à son logis, quand j'étais enfant, et jamais je n'en sortais sans un morceau de pain d'ange, de pâte de coing, ou quelqu'une de ces confiseries de couvent dont les dernières Visitandines ont emporté le secret. Le bonhomme m'avait voué une affection que le temps ne fit qu'augmenter. Quand je partis pour Paris, il me fit présent d'une belle montre en émail du siècle passé, et il m'écrivait deux fois par mois à l'Ecole de médecine. Personne ne fut si heureux que lui de mon titre de docteur, que j'allai lui annoncer moi-même, le soir de mon arrivée à A.... Je continuai d'aller chez lui chaque matin pendant toutes les vacances. Il me recevait ordinairement dans sa chambre où je le trouvais le plus souvent occupé à griffonner sur son bureau sa volumineuse correspondance ou l'état de ses aumônes de la semaine. C'était une pièce dont les murs disparaissaient jusqu'au plafond derrière

une immense bibliothèque dont les rayons pliaient sous le poids des livres théologiques. Un grand crucifix et quatre émaux se détachaient sur la muraille blanche de la cheminée. Dans un coin, près de la fenêtre, un beau tableau de Philippe de Champaigne, juste au-dessus d'un prie-dieu chargé d'un crâne blanc et poli qui reposait sur un coussin de velours noir.

Ce crâne si net et si brillant contrastait singulièrement avec ceux que j'avais vus dans l'oratoire de quelques prêtres de l'ancien régime. Sa forme et sa petitesse annonçaient que c'était celui d'une femme, et les sutures des parois non ossifiées témoignaient assez qu'elle était morte encore jeune. Ce qui m'inquiétait le plus, c'était la présence de la mâchoire inférieure, chose que je n'avais vue nulle part. En la prenant dans mes mains pour l'examiner de plus près, je reconnus qu'elle était entaillée vers le bas, en suivant une ligne droite, uniformément et de chaque côté. Cela disait assez énergiquement comment la malheureuse avait fini.

— Monsieur l'abbé, lui dis-je, vous avez là une tête de guillotinée ?

Le chanoine fit un bond et m'arracha la mâchoire de la main. Son visage était livide, ses yeux gonflés de larmes. Jamais je ne l'avais vu ainsi. Il demeura quelque temps à se remettre, et finit par s'asseoir à son bureau en me faisant signe de prendre place à côté de lui.

— Ecoute-moi, mon enfant, me dit-il d'une voix émue. Tu viens de me reporter à soixante ans en arrière, et tu as pénétré un secret que j'ai toujours tenu caché. Que ce qui vient de se passer, et ce que je vais te dire demeure entre toi et moi jusqu'à ma mort. Cela ne t'engage pas pour longtemps. Alors tu prendras cette tête et tu la feras placer avec moi dans mon cercueil, car c'est la seule chose que j'aie aimée dans ce monde avant que Dieu n'ait pris pitié de moi et ne m'ait appelé à lui. Je veux que tu saches tout puisqu'il t'a mis sur la voie, afin que tu pries pour le repos de mon âme et que je laisse en ce monde un témoin de ma faute et de mon repentir.

Je n'ai pas toujours porté le collet. Tu vois au-dessus de la porte ce portrait de lieutenant aux gardes-françaises, c'est le mien. Ce fut Greuze qui le fit. J'ai bien changé depuis, n'est-ce pas ? A quinze ans j'étais hors de page, et M. de Bezenval (il prononçait Besval), que mon père avait fort connu, m'obtenait un brevet de sous-lieutenant dans la compagnie de Rouseilhes. C'était une fort belle entrée pour un cadet comme moi, et mon oncle le commandeur en fut si charmé qu'il m'assura par testament sa terre de Salluste, qui avait été érigée en

marquisat par édit du roi, enregistré en 1681 au parlement de Bordeaux. Je n'attendis guère sa succession. Trois ans après j'étais marquis et lieutenant. La prospérité me monta la tête, je me voyais déjà brigadier, lieutenant-général et cordon bleu. Ma famille m'avait fait émanciper, et avait obtenu l'agrément du roi pour traiter avec le duc de Cosnac d'une charge de colonel de dragons, vacante par la mort de son fils qui s'était fait tuer en Amérique où il avait accompagné M. de La Fayette. Cette mort devait faire aussi bientôt tomber en quenouille un titre de duc vérifié et des biens considérables, car M. de Cosnac était vieux, et la goutte le clouait dans son château du Médoc où il vivait avec sa fille âgée de seize ans à peine. M. de Bezenval, dont les bontés pour moi augmentaient chaque jour, et qui était l'oracle de Versailles et de Trianon, m'avait donné à entendre qu'il userait à l'occasion de son crédit auprès du roi pour m'obtenir d'en relever le rang et le nom, si j'étais assez heureux pour me faire bien venir du père et obtenir la main de mademoiselle Adélaïde de Cosnac. M. de Salluste, mon père, ne pouvait croire à cette merveilleuse fortune chez un cadet, chez un *cul-blanc*, comme il m'appellait quand il était de belle humeur.

— Allons, marquis, me dit-il, tu as jusqu'à jeudi pour t'équiper. Passé ce délai, j'obtiens une lettre de cachet et je t'amène en Médoc avec un exempt à chaque portière de la voiture.

Le surlendemain nous courions la poste sur la route de Bordeaux, et trois jours après nous frappions à la porte du château de Cosnac. Le vieux duc nous reçut sur son fauteuil, dans son grand salon meublé de grands portraits de famille et tendu de tapisseries d'Aubusson. Il portait la grande perruque d'autrefois, et le cordon du Saint-Esprit en sautoir sur sa casaque galonnée. Près de lui se tenait mademoiselle Adélaïde, belle personne de seize ans, avec ses grands yeux bleus fendus en amande et sa taille de déesse. Elle avait une belle jupe de soie couleur de rose, la poudre n'avait pas encore blanchi ses longs cheveux châtains clair, et, de sa main fine et blanche, elle agaçait une perruche favorite. Mon père et le sien s'étaient beaucoup connus autrefois. M. de Salluste avait servi comme cornette au régiment de Cosnac lors de la guerre de la Pragmatique contre l'impératrice Marie-Thérèse; ils s'étaient trouvés ensemble à Fontenoy, où le maréchal de Saxe demanda pour l'un l'emploi de mestre-de-camp et pour l'autre celui de capitaine. La guerre de sept ans les avait réunis encore sous M. de Maillebois en Italie, et à la bataille de Rosbach d'où mon père, alors

colonel, revint avec un bras de moins et la croix de commandeur de Saint-Louis de plus. On parla de beaucoup des choses du temps passé, du cardinal Fleury, de la duchesse de Châteauroux, du duc Charles de Lorraine, de la suppression des Jésuites et du chancelier Maupeou. L'affaire du régiment fut conclue en vingt minutes moyennant quatre mille pistoles dont nous fîmes notre billet à M. de Cosnac, qui ne voulut jamais consentir à recevoir de l'argent comptant.

— Qui sait, me dit-il en souriant, si ce ne sera pas moi qui aurai au contraire à vous en donner ? celui-ci peut servir d'à-compte.

Mademoiselle Adélaïde baissa les yeux en rougissant, et la conversation recommença de plus belle jusqu'au dîner. Nous passâmes dans ce château les quatre plus beaux jours de ma vie. Quand je partis, le vieux duc me serra la main et me fit embrasser sa fille. Un mois après, dans la cour d'honneur de Versailles, le roi me faisait l'honneur de me mettre la pique à la main, et j'étais colonel du régiment de Cosnac qui ne changea pas de nom.

J.-F. BLADÉ.

(*La suite prochainement.*)

LES TROUBADOURS MODERNES.

II.

Frédéric Mistral.

(Mireio, pouemo prouvençau, de *Frederi Mistral*; trad. litt. en regard. Avignon, Roumanille, libraire-éditeur, 1859. 1 vol in-8°.)

(*Suite et fin* (1).

Il s'agissait de faire le poème de la Provence, de fixer dans un vivant tableau les aspects variés de ce pays charmant et de ce peuple si richement doué. On aurait pu songer à reproduire successivement, dans une poétique galerie, les phases de la vie rustique, les légendes populaires, les jeux olympiques du Midi et ses fêtes religieuses. C'est le dessein que Brizeux a réalisé pour son Armorique

(1) Voir, *suprà*, p. 33.

dans le volume des *Bretons*. Mistral avait conçu une création plus vivante; l'unité factice du genre descriptif ne lui pouvait suffire. Il a voulu offrir à la curiosité de ses compatriotes l'histoire d'un jeune couple rapproché par le cœur, séparé par les calculs de l'intérêt, et dont les joies et les souffrances se détachent, comme sur un paysage plein de lumière, sur les incidents successifs de la vie des champs en Provence. C'est une idylle aux vastes proportions, sans événement étranger à l'existence ordinaire des fermiers du Midi; toutefois, dans ces bergeries, ne redoutez pas des fadeurs sentimentales qui feraient désirer l'arrivée du loup; les passions humaines, au contraire, y éclatent au besoin avec une rude énergie qui rappelle les héros d'Homère.

Mireille, une jeune fille dont on a peu parlé en dehors de la Crau, était l'unique enfant de Maître Ramon, propriétaire du Mas des Micocoules. Sous leur toit s'arrêtent un beau soir le vieil Ambroise, pauvre vannier qui court le pays en raccommodant paniers et corbeilles, et son fils Vincent qui captive déjà l'attention de la jeune fille en contant les belles choses qu'il a vues dans les fêtes et les pardons. Depuis, par grand hasard, Vincent aida Mireille à faire la cueillette des feuilles de mûriers, et la fille de Ramon finit par lui déclarer, avec la franchise d'une passion naïve, qu'elle comptait pour rien la distance qui sépare une riche fermière d'un pauvre raccommodeur de paniers et qu'elle refuserait à cause de lui tous les épouseurs. Personne n'eût soupçonné l'étrange projet de Mireille ; il en fut bien glissé un mot à travers les capricieux propos des jeunes voisines, au dépouillement des cocons, mais par badinerie et sans conséquence: Mireille en fut quitte pour dissimuler sa rougeur. Vint une épreuve plus décisive. Mireille fut demandée en mariage par trois riches jeunes gens : un ber-

ger, possesseur de mille brebis, un gardien de cent cavales, enfin, le farouche Ourrias, toucheur de bœufs. Elle les refusa tous. Ce dernier, rebuté en personne, rencontra dans son chemin Vincent qui survenait, certain d'un autre accueil. Le bouvier le provoque, engage avec lui une lutte terrible, et vaincu déjà, après avoir demandé grâce, le prend en traître et le laisse pour mort. Il se sauve ensuite, et passe le Rhône dans une barque ballottée par l'orage, obsédé par mille visions vengeresses. Le lendemain, des voyageurs entendent les faibles soupirs de Vincent, toujours étendu dans le bois, ils le recueillent et le portent à la ferme voisine, au Mas des Micocoules. Il a bientôt la force de se transporter avec Mireille chez une sorcière qui les introduit dans le Trou des Fées et leur en fait parcourir les mystérieuses profondeurs où séjournent les dragons et les follets. — Et puis Vincent est sauvé ; mais il s'agit de rompre enfin la glace, et de chercher une issue favorable à des projets longtemps caressés. Le jeune convalescent, à force de prières, oblige son père, le pauvre Ambroise, de demander au riche Ramon la main de Mireille. Le vieux fermier rejette avec hauteur une si étrange proposition et gourmande vertement sa fille. La pauvre enfant désespérée songe aux saintes patronnes de la Provence, Madeleine et ses compagnes, dont Vincent lui a vanté depuis bien longtemps le merveilleux pouvoir ; elle ira visiter le sanctuaire où reposent leurs reliques. Elle part, en effet, après avoir revêtu ses plus beaux habits, n'oubliant que le large chapeau qui aurait protégé ses tempes contre les ardeurs meurtrières d'un soleil de juin. Elle va, sans trève et sans repos, par les sables brûlants, jusqu'à ce que, exténuée, elle s'affaisse sur la dune. La fraîcheur de la brise marine la ranima; elle put arriver à pas lents jusqu'à la chapelle; toute haletante d'émotion et de fièvre, elle vit les Saintes

descendre du Paradis pour répondre à sa prière ; après lui avoir raconté leur antique légende, elles l'invitèrent à se détacher d'un monde où le bonheur ne peut prendre racine et à monter avec elles. Cependant autour de la jeune mourante la foule s'est amassée ; arrivent son père et sa mère qui, après bien des recherches, ont pu trouver sa trace; arrive Vincent à demi fou. Mais au milieu des cris et des pleurs, Mireille, bienheureuse, se tourne vers l'Orient avec des paroles étranges, et exhale son âme dans la prière et l'extase.

Tel est le récit qui se déroule avec une richesse inouïe de détails pittoresques et émouvants, dans sept cents strophes de sept vers d'un travail exquis; sept cents phrases musicales d'une large cadence et d'une harmonie redoublée, où la pensée s'encadre avec une précision invraisemblable : sept cents coupes au galbe élégant et curieusement ciselé, mais qu'emplit jusqu'au bord un vin généreux.

Au début de son œuvre, Mistral a pu dire *je chante* à aussi juste titre que les aèdes des âges homériques, qui psalmodiaient au son de la lyre leurs inépuisables légendes. Il a chanté ces douze chants avec la même fraîcheur de voix et la même puissance de souffle, à travers tous les tons de la passion et de la fantaisie humaines. Il n'existe pas une fusion plus complète du lyrisme et de la narration. Et même la verve lyrique est plus admirable dans le courant du récit, dans la trame de la toile que dans les trois broderies d'un genre plus accentué que l'artiste a placées sur certains points. Je ne veux pas dire du mal de ces belles poésies : la prière de Mireille aux Saintes se répand avec trop d'abondance peut-être; mais la ballade de Magali, si bien traduite par MM. de Pontmartin et de Lamartine (qui n'ont pas dit qu'elle a pour type une vieille chanson française aussi naïve, mais moins gracieuse et moins

passionnée), mérite l'enthousiasme qu'elle a excité; enfin, la chanson du vieil Ambroise au premier chant me paraît un chef-d'œuvre, sauf quelques longueurs vers la fin. C'est le récit d'un vieux marin ennobli par la poésie sans rien perdre de sa vivacité d'accent : le départ, les ennuis de l'attente, le signalement de l'ennemi, la canonnade, l'abordage, l'orgueil de la victoire, le retour, l'ingratitude du pouvoir, tout est gravé d'un burin énergique dans cette chronique vivante de nos guerres sur mer. J'ai tâché de la rendre en calquant exactement la coupe nette et brève du vers et de la strophe; mais en luttant avec un original si vigoureux, j'ai été obligé d'éluder plus d'une passe difficile, et d'user de détours et d'équivalents; n'imputez donc qu'au traducteur des cahots et des dissonnances que vous ne retrouverez pas dans le provençal :

I.

Le Bailli Suffren, qui sur mer commande,
Au port de Toulon donne le signal :
Nous partons cinq cents du port provençal.

De battre l'Anglais l'envie était grande :
Avant de rentrer au pays natal
Nous écraserons l'orgueilleuse bande !

II.

Un mois s'est passé; de nos bons vaisseaux
Nous n'avons rien vu, que dans les antennes
Tristes goëlands volant par centaines.

Vient le second mois; et de nos travaux
La noire tourmente a doublé les peines;
Jour et nuit on sue à chasser les eaux.

III.

Le troisième mois, ce fut une rage :
Quand verrons-nous donc des voiles briller
Que notre canon puisse balayer ?

Alors : A la hune, enfants, et courage !
A crié Suffren, et notre gabier
Epie, incliné, l'africain rivage....

IV.

O tron de bon goï! nous fait le gabier,
De gros bâtiments un trio s'avance!
— Canons aux sabords! mes petits, en danse!

S'écrie aussitôt le grand marinier :
Qu'ils tâtent d'abord figues de Provence,
Puis nous ouvrirons un autre panier!

V.

A peine a-t-il dit, on ne voit que flamme;
Pareils à l'éclair, quarante boulets
Vont trouer les flancs des vaisseaux anglais.

Bientôt l'un des trois n'a gardé que l'âme,
Et notre canon brise les agrès,
Fait craquer le bois et mugir la lame....

VI.

Déjà nous avons l'ennemi tout près.
Bonheur! volupté! fête sans égale!
Le Bailli Suffren, intrépide et pâle,

Debout sur le pont, sans bouger jamais :
Pour eux, mes amis, c'est l'heure fatale;
Avec l'huile d'Aix frottons les Anglais!

VII.

Il parlait encor, que tout l'équipage
A cessé le feu, s'est armé du fer,
Et, grappin en main, le matelot fier

D'un souffle puissant crie : à l'abordage!
Saute au bord anglais par dessus la mer...
Alors commença l'horrible carnage!

VIII.

Quels coups vigoureux! que de sang! quel bruit!
Voilà sous les pieds un pont qui se brise;
Sous les mâts croulants le flot se divise...

L'Anglais voit partout la mort qui le suit :
Le Français l'étreint, et, sans lâcher prise,
Se roule, s'abîme et meurt avec lui!

IX.

Les pieds dans le sang, dura cette guerre
Tant que le soleil éclaira les cieux.
La poudre cessa d'aveugler nos yeux :

Cent hommes manquaient à notre galère;
Mais on vit sombrer trois vaisseaux fameux,
Trois vaisseaux fameux du roi d'Angleterre !

X.

Quand nous revenions au pays si doux,
Avec cent boulets dans notre bordage,
Voilure en lambeaux, débile équipage,

Le Bailli riant se tourne vers nous :
Allez, nous dit-il, sur votre rivage,
Suffren chez le roi parlera de vous !

. . . . . .
. . . . . .

XIII.

Un bon Martégau rima cette histoire
En croisant ses fils au foyer le soir.....
Suffren pour Paris partit plein d'espoir;

Mais les grands, jaloux, par trahison noire,
Frappèrent, dit-on, cette grande gloire;
Et ses vieux marins n'ont pu le revoir.

Quant à l'intérêt épique de l'œuvre, je n'espère pas le faire ressortir suffisamment. Il consiste surtout, je crois, dans le relief vigoureux des mœurs et du langage. Quelle surabondance de vie dans ces âmes que le poète nous révèle! Ce ne sont peut-être pas des caractères proprement dits. Les conventions d'une vie sociale plus raffinée donnent aux passions ces configurations particulières et exceptionnelles chères à notre curiosité; nous avons ici sous leurs traits primitifs tous les grands types naturels, avec la grâce naïve de leurs vertus et la sauvage rudesse de leurs vices : la jeunesse et ses ardeurs, la maturité et sa froide sagesse, l'amour et sa fougue indomptée, la jalousie et ses cruautés, la foi et ses effusions.

Tout est donc original ici; et malgré cela, ou plutôt à cause de cela, plus d'un souvenir de l'antiquité vous revient de temps en temps, à travers cette lecture si neuve,

et vous vous prenez à comparer Mistral à Théocrite ou à Virgile. Vraiment, il n'a rien à redouter dans ce parallèle. La coupe de la première idylle du poète Dorien est merveilleusement décrite, sans doute, et les scènes encadrées dans ses ciselures sont des tableaux achevés; mais le gobelet de buis travaillé par Ourrias, et offert à Mireille, n'est pas fouillé avec un soin moins curieux, avec une verve moins piquante. Dans les jeux funèbres de l'Enéïde, on admire le vieil athlète renonçant à des travaux désormais sans gloire. Dans *Mireille*, le coureur Lagalante, vaincu pour la première fois, se dessine avec encore plus d'énergie :

Accroupi dans des nuages de poussière que le trépignement du peuple soulevait autour de lui, il prenait ses deux genoux de ses mains jointes, et, l'âme navrée de son affront, il mêlait de grosses larmes à la sueur qui ruisselait de son visage.

Son vainqueur l'aborde et le salue : « Sous le berceau d'une buvette, frère, lui dit-il, viens rire avec moi! Aujourd'hui le plaisir, à demain les plaintes! Viens, et nous boirons les étrennes. Là-bas, derrière les grandes arènes, pour toi comme pour moi, il y a encore assez de soleil! »

Alors levant son visage blême et arrachant de sa chair qui palpitait ses braies ornées de grelots d'or : « Puisque l'âge brise mes forces, tiens! lui dit-il, elles sont à toi! Toi, la jeunesse te pare comme un cygne; tu peux porter avec honneur la dépouille du plus fort! »

Telles furent ses paroles. Et dans la foule pressée, tel qu'un long frêne dont on a dépouillé la cime, le grand coureur disparut.

Dans le paysage, on ne trouvera nulle part un dessin plus large, un coloris plus chaud que chez Mistral. Voyez cette légère esquisse d'un soir d'été :

Le soleil qui disparaissait au-delà des collines teignait les nuages légers des plus suaves couleurs; et les laboureurs, sur leurs bêtes accouplées par le cou, venaient lentement au repos du soir, en tenant levés leurs aiguillons.... Et la nuit commençait à brunir dans les lointains marécages.

Un tableau de labourage :

La terre friable s'entr'ouvrait lentement au soleil devant le soc.—Six mules attelées, belles et solides, suivaient toujours le sillon; elles semblaient en tirant comprendre pourquoi il faut labourer la terre; et sans courir, sans marcher trop lentement, elles baissaient le museau vers le sol, attentives et le cou tendu comme un arc. — Le fin laboureur, l'œil sur la raie, et la chanson entre les lèvres, allait à pas tranquilles, occupé seulement à tenir bien droit le manche de la charrue.

Je ne citerai que quelques traits d'un paysage bien plus largement développé et bien plus important :

Dans le Rhône, tout resplendissant des reflets roses que répand le matin, des tartanes montaient avec lenteur; et le vent de mer gonflant la toile des voilures les poussait devant lui, comme une bergère un troupeau d'agneaux blancs.

O magnifiques ombrages ! De gigantesques peupliers miraient dans les flots leurs troncs blanchâtres; des vignes sauvages enroulaient alentour leurs lianes tortueuses, et du faîte des rameaux vigoureux laissaient pendiller leurs noueuses moissines.

Et loin du rivage, sous les feux que juin verse, comme l'éclair, Mireille court, et court, et court ! Elle voit une plaine immense de savanes qui n'ont à l'œil aucune fin; de loin en loin de rares tamarins... et la mer qui paraît...

Et la chaleur se fait de plus en plus vive, de plus en plus ardente, et du soleil qui monte au zénith étincelant, du grand soleil les rayons et le hâle pleuvent à verse comme une giboulée.....

Le rayonnement de l'astre qui scintille simule des essaims, des essaims furieux; des essaims de guêpes qui volent, montent, descendent et tremblottent comme des lames qu'on aiguise.

Malgré moi, en me représentant le poème de Mireille comme un vaste tableau, je crois trouver dans cette description le paysage général, la couleur dominante, et la qualité de lumière de toute la toile. Même, pour peu que j'adoptasse le système de M. Taine sur l'*unité de composition* des organisations littéraires, je n'aurais pas beaucoup de peine à montrer dans cette chaleur qui fait bouillonner le

cœur et la tête la loi de développement de ce génie original. De là cette verve fougueuse qui vous entraîne; de là cette harmonie puissante qui vous enivre. Là aussi est la raison de tel ou de tel détail qui a pu satisfaire moins complètement plus d'un juge délicat des choses de l'âme.

Par exemple, dans le style de Mistral, cette sève ardente a fait épanouir une si riche végétation d'expressions pittoresques que l'imagination du lecteur, enchantée d'abord, finit par éprouver çà et là quelque lassitude; et puis, dans son audace, d'ailleurs admirablement habile, le troubadour n'a-t-il jamais déconcerté par ses créations l'oreille de ses compatriotes? Je n'ose décider, n'étant pas provençal; mais je le crains un peu.

Si nous considérons, avec une sévérité qui nous coûtera quelque effort, la marche du récit épique, nous pourrons remarquer que la même surabondance de verve a nui quelquefois à l'intérêt dramatique en prodiguant les détails pittoresques. Le paysage n'est-il pas souvent trop vaste et n'absorbe-t-il pas trop d'attention? Les discours sont d'un beau mouvement et d'une chaleur sympathique; mais quand ils rencontrent quelque récit populaire, quelque souvenir à la façon de Nestor, ils le saisissent et le développent dans leurs cours, avec une complaisance qui fait regretter un peu le *semper ad eventum festinat* de la tradition classique.

Enfin, cette chaleur bouillonnante, tout en donnant aux grandes parties de la narration une ampleur et un mouvement vraiment homériques, se dépense quelquefois en créations trop étrangères à la réalité. Que Mireille inquiète de la santé de Vincent aille consulter une sorcière, c'est une donnée bien naturelle; mais dix-sept pages d'une fantasmagorie sans vérité et sans but sont un hors d'œuvre peu attachant, à cette place surtout. Le poète, qui se joue

avec tant de bonheur dans le domaine de la fantaisie, nous fait désirer, ailleurs encore, une observation plus développée de la vie intime. La scène entre les deux pères est de tout point admirable; mais fallait-il s'arrêter là dans cette veine de drame domestique ? Que fait la mère de cette pauvre Mireille, par exemple ? elle paraît à peine, et on aurait tant besoin d'elle ! Et Mireille elle-même, que se passe-t-il au fond de son cœur ? Je ne méconnais pas la puissance de cette possession de l'amour, dans sa force primitive, l'amour fort comme la mort du cantique sacré, l'amour tyran des hommes et des dieux de l'antiquité. Mais quoi ! la religion, le sentiment filial, les douces paroles d'une mère, tous ces éléments ne devaient-ils pas trouver leur place dans le développement de ce gracieux caractère, et imprimer à l'œuvre le sceau, je n'ose dire d'une moralité plus précise, mais d'une inspiration plus humaine et plus simplement attachante ?

Toutes ces critiques reviennent, sous leur forme la plus sévère, à constater un excès d'éclat, un excès de passion, un excès de richesse poétique. J'ai l'air de me plaindre beaucoup, et l'on dira que c'est parce que la mariée est trop belle. C'est presque cela; mais pourtant je maintiens mon dire : la muse provençale s'est précipitée avec trop de fougue dans sa carrière enflammée, elle s'est trop enivrée de lumière, elle n'a oublié dans son éblouissante parure que

Soun capeloun à grandis alo
Pèr apara li caud mourtalo,

et..... elle a pris un coup de soleil !

M. Mistral ne s'étonnera pas qu'à propos de cette ardeur d'imagination, trop voisine de la chaleur du sang, je me permette des préoccupations qui ne sont plus purement littéraires. Il n'est pas un poète si cordial et si

hautement inspiré sans comprendre que la poésie est plus qu'un luxe agréable, une jouissance élevée. Il sait, en particulier, que la gloire de la poésie provençale renaissante est de proposer à nos belles populations du Midi le seul idéal qu'elles puissent comprendre, et qui est après tout l'idéal suprême, le plus noble à la fois et le plus simple : Dieu connu par la foi et servi par la pratique du devoir. Mistral ne l'a pas oublié : il invoque au début de son poème le Seigneur Dieu de sa patrie qui naquit parmi les bergers; après cette course effrénée de Mireille dans le sable brûlant de la Camargue, il place dans la bouche des Saintes Patronnes des strophes toutes célestes sur la vanité des amours et des bonheurs d'ici-bas; là gît sans doute la profonde moralité de l'œuvre.

Et pourtant, il faut le dire, cette œuvre a été conçue en dehors de ce bienfaisant apostolat des troubadours modernes; qui semblait ne devoir remuer les cœurs que dans les intérêts de la foi et de la charité chrétiennes. Ce choix des parties les plus humaines, dans le domaine du cœur, n'appelle pas assurément un anathème sur l'ouvrage, mais il le prive d'une précieuse bénédiction. Des juges respectables assurent que dans ses peintures les plus vives, l'artiste n'a jamais franchi les justes limites; je le veux croire, sans trop discuter les points délicats; mais que de tentations dangereuses! que de jeux prolongés au bord de l'abîme! C'est le poème de l'Eté que vous nous avez donné, sublime jeune homme; et nous l'acceptons avec une admiration reconnaissante, en regrettant d'avoir à l'interdire à ces jeunes âmes, trop rares, il est vrai, qui ont gardé toute la primitive fraîcheur de leur printemps. Mais il vous reste encore une immense carrière. Vous ne vous arrêterez ni dans vos paysages trop plantureux, ni dans vos sables trop brûlants. Je ne sais où vous ravira le génie qui vous pos-

sède : mais il y a sur les rochers sanglants du Calvaire des palmes plus austères et non moins glorieuses que vos premiers lauriers; vous pourrez vendanger sur ces hauteurs des grappes d'un éclat plus tempéré et d'une saveur plus adoucie que les séduisantes primeurs de votre jeune saison. Lorsque le feu poétique qui brûle dans votre âme, et qui certes ne s'éteindra pas de sitôt, éclatera encore, il ne jaillira pas sans doute avec de si merveilleuses fusées, mais il répandra une lumière encore plus pure et plus vivifiante. Votre poème d'Eté est incomparablement beau; votre poème d'Automne aura une beauté moins éblouissante peut-être, mais plus digne d'une éternelle admiration, dans cette calme attitude qui convient à la maturité de l'âge et du talent.

LÉONCE COUTURE.

A mon Ami M. Th.....

NOTICE ANECDOTIQUE

Sur le Président d'Orbessan.

(*Deuxième et dernier article*) (1).

Le Président d'Orbessan traita dans ses écrits divers sujets d'histoire et de littérature. Il disserta sur quelques points de physique; et s'adonna à l'archéologie. On a conservé de lui plusieurs mémoires où il approfondissait d'une manière aussi élégante que savamment raisonnée quelques questions de glyptique et de numismatique. L'un de ces mémoires était relatif à une charmante statuette *de l'amour* exhumée des débris d'un laraire découvert près d'Eauze sur la Gélise. Il

(1) Voir, *suprà*, p. 68.

comparait ce bronze, pour le fini de l'exécution, à celui dont parle Caylus dans son recueil d'antiquités. Un autre de ses mémoires fait ressortir les beautés d'une petite figurine, de même métal, retirée des ruines d'un ancien bâtiment près de St-Bertrand de Comminges. Il prétend démontrer, par la théogonie des anciens, que c'est la statuette du dieu des jardins, *Priape*. — Puis, il traduit, en la recomposant en partie avec une sagacité merveilleuse, une inscription romaine gravée sur un autel votif découvert dans les fondations des thermes de Luchon; ainsi qu'une autre inscription trouvée sur les bords de l'Adour près de Bagnères-de-Bigorre. Enfin il donne son interprétation, la plus naturelle à un monument dédié à Minerve déterré à St-Guirand dans le canton de Saramon. — Que sont devenus ces objets d'art? nul ne le sait; et cependant le Président-antiquaire avait pour but, en faisant ressortir le mérite et la valeur artistique de ces débris de l'antiquité payenne, répandus sur notre sol de la Gascogne, de les sauver de la destruction, de les soustraire à la convoitise des spéculateurs pour les conserver au pays dont ils sont, en grande partie, les véritables et irrécusables documents historiques. — Poursuivant ces données, il discute un passage de Suétone, il disserte sur Politien, et traduit des fragments des *Georgiques*, pour démontrer, par cette variété d'études, le lien qui existe si intimement entr'elles, et arrive à cette conséquence forcée que l'on doit à l'archéologie, à la numismatique, à la glyptique principalement, la vénération de l'histoire ancienne avec sa physionomie primitive, sa chronologie, ses lois, ses mœurs. — C'est ce qu'on comprend de nos jours dans ce mouvement scientifique qui se produit en province au moyen de ces revues périodiques dues au zèle de quelques adeptes.

Après l'histoire, le Président d'Orbessan vint sacrifier aux muses, ne serait-ce que pour imiter son voisin et compatriote le poète baron de Pouyloubrin, dont il fait solennellement ressortir les compositions originales dans l'éloge délicat qu'il lit en 1769 devant l'Académie des Jeux-Floraux de Toulouse.

Le culte de la *poésie* revéla chez lui une autre passion, celle de la *musique*. Et cela s'explique naturellement; car la musique et la poésie sont sœurs d'après le sentiment des plus austères moralistes, Sénèque et Plutarque, et la psycologie moderne qui a repris cette pensée en la développant. « Rien, en effet, ne porte véritablement et » plus puissamment à l'extase, à la contemplation, au vrai repos que

» la musique et la poésie; leur rhythme régularise le mouvement et » opère sur l'esprit et le cœur, comme le sommeil sur le corps, en y » rétablissant le calme, en y entretenant la sève des sentiments. » — Aussi voyons-nous le compositeur d'Alayrac, un des hôtes les plus assidus du château d'Orbessan, au milieu de cette société d'artistes, de magistrats, de notabilités de tout genre qui s'y réunissaient fréquemment pour y entendre des essais de compositions musicales ou poétiques sur le petit théâtre construit et décoré tout exprès. Il est certain, d'après la tradition et quelques écrits reproduits par la presse parisienne, qu'une des premières mélodies de l'époque fut composée et entendue au château d'Orbessan. D'Alayrac, d'une famille de robe, venait d'abandonner décidément la carrière militaire et le régiment des gardes du comte d'Artois pour se vouer à la passion de la musique. Ce fut au milieu d'une partie de chasse, dans les bruyères de Traversères, sur les coteaux abruptes qui font face au château d'Orbessan, qu'il se sentit inspiré au spectacle éblouissant du lever du soleil, et qu'il écrivit aussitôt son fameux *Point du Jour*, heureusement intercalé plus tard dans son opéra de *Gulistan*, et si merveilleusement interprété depuis par un chanteur méridional, le célèbre Hays, de Labarthe-de-Neste, dans les Pyrénées de la Bigorre.

Nous avons vu le marquis d'Orbessan magistrat, littérateur, historien, antiquaire, nous allons le retrouver chez lui, citoyen, cultivateur, homme des champs.

Lorsqu'il eut résigné sa charge, et après ces voyages de long cours, il s'arrêta quelque temps à Paris pour rentrer ensuite dans son château du Gers qu'il ne devait plus quitter, et où il finit paisiblement ses jours le 4 de novembre 1796, dans un âge fort avancé et célibataire.

C'est là où la Révolution l'avait surpris; mais dépouillé volontairement de sa robe, loin du bruit et en dehors du mouvement des affaires publiques, il n'éprouva d'autre rigueur qu'une sorte de séquestration et de surveillance dans son propre manoir. Privé de ses chevaux, on lui permettait cependant d'atteler des bœufs à sa voiture pour ses promenades journalières dont il avait toujours conservé l'habitude.

Cette mesure ne laissa pas que d'exciter quelques murmures parmi les paysans qui voyaient toujours en sa personne vénérée un ami, un conseiller, un bienfaiteur. En effet, par ses manières bienveillantes, sa simplicité, l'accueil cordial et désintéressé qu'il faisait à tous ceux qui venaient au château demander des conseils ou solliciter quelques

secours, il s'était acquis une popularité qui se traduisait par une affection sincère mêlée d'un grand respect. Lorsqu'il traversait la foule, le dimanche pour aller à l'église, les jours de marché à Seissan pour voir la production du pays, on lui ouvrait le passage « comme pour un chien enragé » selon l'expression pittoresque qui s'en est conservée de nos jours. Dans cette retraite il avait pris à cœur de faire tourner ses études vers un but d'utilité publique; il écrivait sur l'agriculture, pour en vulgariser les principes et préconiser les meilleures méthodes, un mémoire qu'il adressa à l'académie de Dijon, et qui y reçut le meilleur accueil, traitant divers points importants de physiologie végétale, de géodésie et de culture des terres. Jusque dans les embellissements de sa résidence il cherchait l'avantage de ses voisins : ainsi on voit encore près de la cour de son château, et au milieu d'une enceinte commune, une fontaine monumentale où il avait voulu réunir une girouette pour indiquer le vent, un cadran pour montrer l'heure. C'est à son ami le chevalier Du Bourg qu'il confia la direction de la construction de ce bâtiment, où l'on lit encore sur une plaque de marbre des Pyrénées les inscriptions suivantes :

« Aquam Privatam, Ventum, Horam,
» utilitati publi.
» A. M. d'Agnan M. d'Orbessan
» Amicus de Bourg an. M.D. CC. LXXVI.

« Aussi zélé que complaisant
» Le chevalier de Bourg dirigea cet ouvrage;
» Son ami pour un triple usage
» Aux besoins du public voue ce monument.

C'est à peu près tout ce qui reste du président d'Orbessan dans ce village qui a vu son domaine passer en d'autres mains; il n'y reste ni terres, ni meubles, ni livres, tout a été dispersé, vendu, tout a disparu du pays. Cependant s'il arrive qu'un touriste vienne quelquefois recueillir sur les lieux quelques souvenirs sur le magistrat, le savant, l'homme de bien, le protecteur des arts, on lui montre dans le cimetière près du mur de la chapelle une *place vuide*, sans pierre ni grille; *c'est là que repose le bon président.*

FERDINAND CASSASSOLES.

THÉOPHILE DE VIAU.

8e article (1).

Nous venons de dire ce qu'était la société littéraire qui avait mis Théophile à sa tête. Essayons de parler un peu maintenant de l'effet moral produit sur les esprits par ces influences anti-religieuses. Nous l'avons dit, et nous ne saurions trop le répéter, le gouvernement n'était pas assez fort pour oser faire de l'énergie; il sentait bien que comprimer ces élans d'opposition c'était mettre le bâton dans les ruches, exciter et attirer directement sur soi ces abeilles bourdonnantes. Le gouvernement subissait malgré lui une tolérance que lui imposait l'opinion. L'opposition philosophique était partout. C'est l'époque de ces grands états-généraux où pour la première fois le tiers-état parle avec audace et fermeté. Les intérêts de l'avenir, les récriminations contre le passé s'agitent dans ces réunions comme dans une confuse mêlée. Les idées de réforme sociale ne sont pas encore nettes et claires, mais déjà elles sont vivement indiquées, et l'on sent passer sur cette assemblée comme un puissant souffle révolutionnaire. Les principes du protestantisme y sont affirmés; la réforme est à l'apogée de sa puissance. Qu'eût pu faire un gouvernement tout catholique devant de telles manifestations? La moindre résistance l'eût brisé. Il laissa donc faire, nous l'avons dit, et pendant ce temps l'opposition, que trompait ce calme apparent, attendait une provocation et se faisait anti-religieuse pour contre-balancer le fanatisme du pouvoir. L'impiété était une façon de railler la reine régente, les ministres qui la menaient, et les confes-

(1) Voir, *Revue d'Aquitaine*, 3e année, p. 453, 477, 501, 529, 561, 588; — et, *suprà*, p. 57.

seurs qui menaient les ministres. La noblesse, qu'importunait le faste d'un favori, protégeait ce mouvement d'impiété dont s'acommodait fort bien ses mœurs corrompues. Les jésuites eux-mêmes, commandés par le père Cotton, baissaient la tête, et, comme la reine Marie, attendaient. Fidèles à leur devise de prudence, ils tournaient l'obstacle et abondaient même dans le sens des rebelles. A cette époque un prêtre napolitain qui, comme le docteur Faust, avait épuisé les sciences humaines, vint à Paris prêcher ouvertement l'athéisme. Lucilio Vanini était déjà venu en France et, ne doutant pas de sa conquête, il y avait pris le nom du conquérant des Gaules et s'était fait appeler Jules César. Il lui fallut rabattre de ses prétentions, on le chassa honteusement, et le César expulsé des Gaules passa en Hollande où la république lui ouvrit ses portes toutes grandes. De Hollande, Vanini passa en Allemagne, en Bohême, à Londres où les partisans du libre examen le mirent en prison. Rendu à la liberté, il revint enfin à Paris. Placé sous une haute protection, il put reprendre en toute liberté ses prédications subversives. Le succès de Vanini fut immense. Le père Mersenne, qui l'accusa plus tard, porte à 50,000 le nombre de prosélytes de l'athée napolitain. « Les courtysans, les médecins, les » poëtes, les phylosophes se pressoient à l'envy autour de » cette chaire, où satan s'habilloit en prêtre pour prêcher » contre le bon Dieu. » La société littéraire, qui s'intitulait cénacle des impies, dut accourir à ses leçons qui attisaient l'incrédulité. On sait comment Lucilio Vanini paya sa fausse gloire : les jésuites redevenus puissants sous le duc de Luynes se vengèrent sur lui de leur trop patiente longanimité. Condamné à avoir la langue coupée, à être pendu et brûlé vif, il fut exécuté sur la place du Capitole, à Toulouse, en 1619. Sa mort faillit même entraî-

ner celle de son disciple, Théophile, qui, persécuté lui-même à cette époque, s'était réfugié à Montpellier chez le baron de Panat. Nous aurons l'occasion de *parler de cette aventure dans le cours de cette biographie.*

Cette première tolérance à l'égard des prédications de Vanini nous montre bien l'état moral de l'époque et l'impuissance d'un gouvernement qui en était réduit à protéger presque ses plus implacables ennemis. Tout concourait donc à exalter en Théophile cet esprit d'indépendance inné et développé en lui par son voyage en Hollande.

Nous avons dû parler des quelques hommes influents de cette époque pour bien faire comprendre dans quel milieu s'agitait le poète. Nous avons esquissé la grande figure d'Arminius, nous avons dit quelques mots des poètes confrères de Théophile, nous avons évoqué l'ombre de l'athée supplicié; c'est comme un microcosme du temps où nous avons groupé les quelques figures qui le symbolisent. Eh bien, qui pourrait répondre qu'en l'année 1614, au sein de cette société troublée, notre poète n'ait pas exagéré les doctrines de liberté de conscience posées par Arminius et commentées par Vanini. C'est d'alors que datent sans doute les premières idées de Théophile sur ce naturalisme effronté dont il fit la base de sa religion ou de son système.

Tout cela pouvait passer sous le gouvernement de Marie de Médicis, alors que l'impiété était le ton d'une opposition redoutée. Le doute railleur étant l'esprit en vogue à la cour, c'était une mode, un entraînement; tout cela eut même encore sa raison d'être pendant les quelques années du règne de Louis XIII, où le roi majeur, à 14 ans, subissait la tutelle de sa mère et de ses ministres. Mais bientôt le jeune roi, stimulé par Albert de Luynes, s'émancipa brutalement et, sans dire gare, inaugura son pouvoir par

un acte de violente énergie, l'assassinat du maréchal d'Ancre.

Cette mort changeait la face des choses. Délivré de son ministre abhorré, Paris rendit au roi la confiance et la popularité perdues. Un nouveau règne commençait. La France épuisée n'eût demandé qu'à se reposer; elle alla au-devant de ce jeune monarque qui représentait l'espérance. Comme un nageur essoufflé, la France crut toucher terre et respirer en s'appuyant sur ce nouveau règne; mais de sa main redevenue puissante, Louis XIII la repoussa dans l'abîme.

Ce fut en 1617 que le capitaine des gardes, Vitry, tua le maréchal d'Ancre dans la cour du Louvre.

Depuis 1612, époque de son retour de Hollande, jusqu'en 1617, date de la mort de Concini, que fit notre poète? il s'exerça dans tous les genres littéraires, et celui qui l'attira tout d'abord fut le genre dramatique; il débuta par une tragédie, *Pasiphaë*, que le poète n'a pas admise dans l'édition de ses œuvres et que sans doute il considérait comme indigne de lui. Longtemps après la mort du poète en 1631, un libraire publia cette *Pasiphaë*, et dans une préface il assure, sous la foi du serment, qu'un ami du poète lui a affirmé que cette tragédie était bien de feu Théophile. Nous avons lu cette pièce; elle est tellement informe, et son style est si mauvais, que sa publication donne un éclatant démenti à cette bonne foi d'éditeur. Ce n'est qu'une imposture littéraire; la tragédie a été refaite, peut-être sur le plan de Théophile, par un ami indiscret qui cherchait à exploiter l'intérêt qui s'attache toujours à l'œuvre d'un écrivain qu'on a méconnu pendant sa vie. Le *Dictionnaire des Théâtres*, de 1754, cite cependant la *Pasiphaë* de Théophile comme ayant obtenu un brillant succès en 1628, deux ans après la mort du poète. Est-ce cette même tragédie qu'a

reproduite l'éditeur de 1631? c'est possible; ce succès ne prouverait rien, seulement il rejetterait sur un directeur de troupe dramatique le faux flagrant imputé à l'éditeur.

Entre cet essai de tragédie morte-née et sa pièce de *Pyrame et Thysbé*, Théophile travailla des vers qu'il fit à cette époque; les uns se sont perdus, les autres nous les retrouverons dans ses œuvres. Mais, son talent ne suffisant pas à assurer sa vie, en 1616 il dut entrer dans la maison de Henri II, duc de Montmorency. Ce fut le comte des Rieux qui fut son introducteur auprès du duc. Henri II était le filleul de Henri IV, mais si l'on en croit Tallemant des Réaux il n'avait guère hérité des vertus de son parrain. Il fait ainsi son portrait: « Il était brave, riche, libé-
» ral, dansait bien, était bien à cheval et avait toujours
» des gens d'esprit à ses gages qui faisaient des vers pour
» lui, qui l'entretenaient d'un million de choses, et lui
» disaient quel jugement il fallait faire des choses qui cou-
» raient en ce temps-là. » Ce portrait est cruel; belle apparence et cerveau vide. Voilà le résumé de cette peinture. Hélas! l'histoire semble ici confirmer l'historiette. Le duc de Montmorency n'était qu'un fat chevaleresque que l'amour-propre devait perdre. Si aujourd'hui on s'intéresse encore au malheureux duc, comme au temps où les belles dames de Lectoure cherchèrent à favoriser son évasion; si la pitié vous gagne en voyant au Capitole de Toulouse le large coutelas qui a tranché cette tête rebelle, c'est qu'en France on sympathise à tous les courages, et qu'on sait honorer les efforts désespérés des fous qui ennoblissent une mauvaise cause en mourant pour elle. Mais à part ses impardonnables étourderies politiques, et considéré seulement comme gentilhomme et grand seigneur, on comprend aisément l'enthousiasme des lectouroises du XVIIe siècle. Henri II,

assurent les mémoires du temps, avait un charme irrésistible que subissaient tous ceux qui l'entouraient. Anne d'Autriche elle-même ne sut pas, dit-on, s'en préserver, et le portrait de la reine, qu'on trouva scellé au bras du duc décapité, explique peut-être la terrible sévérité de Louis XIII se servant de la raison d'Etat pour se délivrer d'une injurieuse rivalité. Le duc de Montmorency aimait les arts « il était brave, riche, libéral, » c'est Tallemant qui nous le disait tout à l'heure; il s'entourait de poètes et les traitait chez lui sur un pied d'égalité. C'était bien là le seul maître qui pût convenir à Théophile; sa fortune en désarroi l'obligeait à prendre un patron à la cour, et pourtant son esprit d'indépendance luttait encore et lui faisait ajourner le servage. Il fallut pourtant se résoudre et se courber sous une nécessité qui devenait tous les jours de plus en plus urgente; Théophile passa un premier compromis avec sa conscience et entra dans la maison de Henri II.

FAUGÈRE-DUBOURG.

(*La suite prochainement.*)

L'ABBÉ DE SALLUSTE.

(*Suite et fin* (1).

Nous étions alors en 1789. La France suivait le branle donné par d'Espréménil et les autres parlementaires, les élections tenaient en émoi toute la nation. Tu sais ce qui s'ensuivit, la prise de la Bastille, la fuite de Varennes, le 10 août et le 21 janvier. J'allais souvent à Cosnac, malgré la distance, pour détourner le duc d'émigrer avec sa fille, ainsi que son intendant lui en donnait le conseil. Cet intendant se nommait Servat. Il avait été ramassé par son maître dans une étude de procureur et gouvernait en maître dans le château. Il ne m'avait pas

(1) Voir, *suprà*, p. 90.

fallu longtemps pour m'apercevoir que c'était un fripon fieffé, et un maître-drôle qui pêchait en eau trouble en attendant le moment de faire pis. Son fils avait pris du service dans les armées de Dumouriez, où il avait fort bien fait de sa personne, et était parvenu en quelques mois à se faire nommer lieutenant. Pendant l'hiver il retournait à Paris prendre ses quartiers, et fréquentait chez M. Danton et chez l'avocat Robespierre qu'il accompagnait aux Jacobins. Je soupçonnais qu'il se tramait quelque chose contre le duc, mais M. de Cosnac était trop vieux et sa fille trop jeune encore pour pouvoir être taxés sérieusement de menées contre-révolutionnaires. Un soir d'hiver que nous étions assis tristement devant le foyer, Servat entra tout effaré :

— Monsieur le duc, fuyez, fuyez au nom du ciel. Il n'y a pas un instant à perdre. Vite, mademoiselle. Des ordres de Paris sont arrivés à Bordeaux, et le représentant Lacombe a signé l'ordre de vous arrêter tous les deux. Un chasse-marée vous attend au bord du fleuve avec des hardes et de l'argent. Fuyez, les gendarmes sont peut-être à cent pas d'ici.

Le vieillard essaya de se lever de sur son fauteuil où il retomba aussitôt. Sa fille le regardait, calme et résignée. Je n'osai pas même lui proposer de s'évader seule. On entendait déjà le galop de la maréchaussée.

— Marquis, me dit M. de Cosnac, partez pour Paris, je vous l'ordonne. Peut-être est-il temps encore. Vous avez des amis. Je ne demande rien pour moi ; mais, au nom de Dieu, sauvez de l'échafaud cette fille qui doit être un jour votre femme.

Il n'y avait pas un moment à perdre. Servat fit un geste pour m'arrêter. Je le repoussai brusquement, je sautai par la fenêtre et je gagnai la campagne à la faveur de l'obscurité. Un gendarme en sentinelle voulut m'arrêter ; je lui brûlai la cervelle et repris ma course vers Bordeaux. Quarante heures après j'étais à Paris, et je frappais chez le général Dumouriez. J'avais crevé trois chevaux, j'étais harassé. Dumouriez me répondit qu'il ne pouvait rien, que lui-même était déjà suspect. A grand'peine put-il m'obtenir une permission du comité de salut public pour communiquer, s'il en était temps encore, avec monsieur et mademoiselle de Cosnac. J'arrivai précisément à Bordeaux au moment où ils sortaient du tribunal révolutionnaire. Ils étaient condamnés à mort, et ils devaient marcher à la guillotine le lendemain à midi. Je montrai ma carte à la porte de la prison, mais il était trop tard, le mo-

ment des visites était passé. On me dit de repasser le lendemain à huit heures. A huit heures, je revins. Les victimes étaient au nombre de neuf dans la salle commune, attendant l'arrivée de l'exécuteur et la terrible toilette. Mademoiselle Adélaïde était à genoux et se confessait à un vieux prêtre, condamné comme elle. Le duc, assis dans un coin, la regardait en lisant un livre d'heures. Je respectai leur prière et je ne m'approchai que quand la jeune fille se fut relevée. M. de Cosnac me tendit la main et m'attira vers lui.

— Vous êtes un noble cœur, me dit-il, et je prie Dieu de vous rendre ce que vous avez fait pour nous. C'est Servat qui nous a trahis. Il poussait à l'émigration, afin que nos biens fussent confisqués et mis en vente pour s'en rendre acquéreur. Voyant que je résistais, il nous a dénoncés, et dans un mois il sera maître chez moi. C'est un conseiller au parlement, arrêté d'hier soir, qui me l'a dit. Mais de telles choses me touchent peu maintenant. Dans deux heures, nous serons devant Dieu, et je le supplie de pardonner à cet homme comme nous lui pardonnons. Vous lui pardonnerez aussi, n'est-ce pas ?

Je demeurais morne et silencieux.

— Monsieur de Salluste, me dit la jeune fille, grâce, grâce pour lui, je vous en conjure. Ne le tuez pas comme vous avez fait du gendarme, car c'est vous qui l'avez tué. Si vous m'avez aimée, si vous m'aimez encore, si vous tenez à m'accorder ma dernière prière, ne le tuez pas.

Cette voix me brisait le cœur. Je promis tout.

— Rassurez-vous, cet homme ne mourra point.

En ce moment l'exécuteur entra avec ses deux aides.

— Allons, citoyen, retire toi, la nation veut que la toilette des aristocrates n'ait lieu qu'en présence des guichetiers.

Mademoiselle de Cosnac se précipita vers moi.

— Encore une demande, me dit-elle.

— Parlez.

— Viendrez-vous à la guillotine ?

— Oui.

Elle se pencha sur ma poitrine et je la baisai sur le front. Depuis lors, je n'ai touché nulle autre femme de mes lèvres.

A midi, j'étais sur la place Dauphine, à quatre pas de l'échafaud. Une sourde rumeur de la foule annonça l'arrivée du tombereau. M. de Cosnac descendit le premier, soutenu par les valets du bourreau. Une minute après sa tête roulait dans le panier rouge. C'était le tour de Mlle

Adélaïde. Elle arrêta sur moi un regard doux et profond comme celui des anges du ciel, jeta sur la populace un sourire hautain, et monta les degrés d'un pas ferme et résolu. Tout était fini.

Le soir, je me rendis à la Chartreuse où je savais qu'un fossoyeur devait ramener le corps du père et de la fille.

— Citoyen, je suis élève en chirurgie, j'aurais besoin de la tête de cette aristocrate. Veux-tu me la vendre ?

Le fossoyeur hésitait, je tirai un double louis de ma poche, et j'emportai la tête sous mon manteau. C'est la même que tu vois sur ce prie-dieu.

Je n'avais plus rien à faire à Bordeaux. J'achetai une carabine qui a bien fait du mal aux bleus, et je m'en allai dans le Bocage combattre à côté de Cathelineau. Après le combat de Nouaillé, l'armée du roi se dispersa. Il ne resta plus que Charrette avec qui j'ai fait la guerre des Chouans jusqu'à la pacification de Hoche. Alors, je gagnai l'Angleterre sur une barque bretonne, et je ne revins à Paris qu'après le décret de Bonaparte qui rappelait les émigrés.

Ce drôle de Servat se carrait dans le château de Cosnac, mais ce n'était pas à lui que j'en voulais. Son fils avait servi avec distinction en Italie et en Egypte. Il était déjà lieutenant-colonel et chevalier de la légion-d'honneur depuis la création de 1802. C'était à lui que j'avais affaire, mais le moment n'était pas encore venu. Je savais qu'il faisait sa cour à la fille d'un conventionnel devenu comte et sénateur, grande et belle nymphe de dix-huit ans dont il était éperdûment amoureux, et qui devait lui apporter en dot un million de biens nationaux et le grade de général de brigade. Je voulais le prendre le jour de son mariage. Il faut te dire que lorsque j'étais aux pages des Petites-Ecuries l'on me donnait déjà comme une fine lame, et dans les guerres du Bocage j'avais eu longtemps l'occasion de me faire la main sur les bleus, à la carabine et au pistolet d'arçon. Pendant mon séjour en Angleterre, j'avais appris le boncal, une arme de maître boucher, avec un soldat de la République qui était prisonnier à Yorck. Le jour des fiançailles du colonel, j'allai battre l'estrade sur la porte de la mairie, en compagnie de mes seconds, le baron de Rieste et le chevalier de Réjaumont. Dix voitures arrivèrent chargées de bourgeoises à panaches et d'uniformes de toutes couleurs. C'était ce qu'il me fallait. Je voulais un affront public. Au moment de la sortie je me campai sur la porte et j'arrêtai le colonel par le bras.

— Monsieur Servat, lui dis-je, je suis le marquis de Salluste, et vous êtes le fils d'un voleur, du dénonciateur et de l'assassin de la famille de Cosnac.

Le colonel, qui valait mieux que son père, devint blême et presque verdâtre. Un instant je faillis avoir regret de ce procédé insultant.

— Monsieur, répondit-il, ce n'est pas ici que j'ai à vous répondre. Allons au bois de Vincennes.

Il fit signe à deux amis de le suivre; nous sautâmes dans notre fiacre, et une heure après nous étions dans la forêt.

— Messieurs, dit un des seconds du colonel, vous savez que M. Servat est l'offensé, qu'il a le choix des armes, et que le duel est à mort.

— Parbleu ! fit le chevalier de Réjaumont.

Le colonel choisit l'épée, et nous prîmes chacun celle d'un témoin. C'était avoir la main malheureuse. Nous tombâmes en garde, et à la quatrième botte M. Servat, qui était pourtant bon académiste, tomba percé d'outre en outre.

Je le vois encore gisant sur le pré et se débattant dans les convulsions de la mort. Alors seulement, je mesurai toute l'étendue de mon crime et je désespérai de mon salut, car l'innocent avait payé pour le coupable. L'affaire fit du bruit, Fouché donna l'ordre de m'arrêter, et je fus obligé de me cacher. M. de Narbonne et quelques amis s'employèrent et obtinrent ma grâce de Bonaparte, à condition que je prendrais du service et que je partirais pour l'armée d'Italie. Mais j'étais mort pour toujours au monde, et deux mois après j'entrais au séminaire de St-Sulpice. J'espère que Dieu me pardonnera.

J.-F. BLADÉ.

DEUX TEXTES RESTAURÉS.

Les recueils de *poésies béarnaises*, les livres d'histoire, de littérature ou de philologie *locales*, d'autres ouvrages même d'un cadre plus vaste, où l'on a eu incidemment à s'occuper de l'idiome et des chants de notre contrée, tous ont reproduit les couplets attribués à *Gaston Phœbus*, et celui

que chanta *Jeanne d'Albret*, lorsqu'elle mit au monde Henri IV.

Mais, chose surprenante ! nul, dans aucun de ces livres, n'a songé à transcrire ces chants dans la véritable langue du temps où ils furent composés. Ce sont là des *anachronismes* au premier chef. Passe encore si l'on avait eu la précaution d'en avertir le lecteur..... Il aurait su qu'il ne devait pas confondre l'idiome actuel du Béarn avec celui que parlaient Gaston Phœbus et Jeanne d'Albret.

Ces anachronismes de nos auteurs sont aussi choquants que ceux où l'on tomberait si, dans un ouvrage sur la poésie française, en citant des vers de *Ch. d'Orléans* ou de *François Ier*, on écrivait :

Si je pouvais mes souhaits
Et mes soupirs faire voler,
Sitôt que mon cœur les a faits,
Je leur ferais passer la mer.

Que dire ? Las ! je ne veux le nier,
Je fus vaincu, je fus fait prisonnier,
Et dans le camp en tous lieux fus mené
Pour me montrer çà et là promené.....

au lieu de :

Si je povoye mes souhais
Et mes souspirs faire voler,
Si tost que mon cueur les a fais
Passer leur feroye la mer.....

CH. D'ORLÉANS; XL.

Las ! que diray ? Cela ne veux nier,
Vaincu je fus et rendu prisonnier;
Parmi le camp en tous lieux fus mené,
Pour me montrer çà et là pourmené.....

FRANÇOIS Ier.

Voici les textes des couplets attribués à *Gaston Phœbus*, et de celui que chanta *Jeanne d'Albret*, tels qu'on les aurait écrits à l'époque où ils parurent pour la première fois. Ce n'est point d'après des *originaux* que nous les reproduisons; ces *originaux* sont perdus depuis longtemps; mais nous avons pris dans des documents authentiques de cette époque les vocables et les formes grammaticales dont on avait dû faire usage dans la composition de ces couplets.

I

Gaston Phœbus.

Aqueres montanhes, Qui tant hautes son, M'inpédin de veder Mas amors on son...	Ces montagnes, Qui sont si hautes, M'empêchent de voir Où sont mes amours...
Si sabi las veder, O las rencontrar, Passari l'ayguete Sens paor dem negar...	Si je savais les voir, Ou les rencontrer, Je passerais l'eau Sans peur de me noyer.
Hautes, bee son hautes, Mas s'abaxaran; Et mas amoretes Bee parexeran.	Hautes, elles sont bien hautes. Mais elles s'abaisseront; Et mes amourettes Paraîtront bien.

II

Jeanne d'Albret

dans les douleurs de l'enfantement.

Nostre Daune deu cap deu pont (1) Ajudatzmi a daqueste hore, Pregatz au Diu deu Ceu Quem volhe bier deliurar leu !	Notre Dame du bout du pont, Aidez-moi à cette heure, Priez le Dieu du Ciel Qu'il veuille venir me délivrer bien-[tôt.]

(1) «Cette Notre-Dame était une église de dévotion dédiée à la Sainte-Vierge, laquelle était au bout du pont du Gave, en allant vers Juranson (un peu en amont du pont actuel), à laquelle les femmes en travail avaient accoustumé de se vouer, et en leur travail la réclamer, dont elles estoient souverainement assistées et délivrées heureusement. (PALMA CAYET).»

Que mon fruut sortie deffore;
D'un maynat quem fassie lo don!
Tot, entro haut deus montz, l'im-
[plore.]
Nostre Daune deu cap deu pont,
Ajudatzmi a daqueste hore!

Que mon fruit *sorte dehors*;
D'un garçon qu'il me fasse le don!
Tout, jusqu'au haut des monts,
[l'implore.]
Notre Dame du bout du pont,
Aidez-moi à cette heure!

V. LESPY.

ESSAI ÉTYMOLOGIQUE

sur les Noms de lieux du département du Gers

(*Établissements religieux, localités remontant à une origine ecclésiastique et empruntant ordinairement leur nom au latin*).

(12e ARTICLE) (1).

ATLUS. De *altus*, haut, élevé.

AVERON. (Gasc.) *Abéroun*. De *abé*, et de *oun, roun*; augmentatif exprimant la gentillesse et l'amabilité; joli petit abbé.

AURENSAN. (Gasc.) *Aourenssan*. De *aurens*, St-Orens, et de *an*, syllabe noble.

AURIEBAT. (Gasc.) *Aouriabat*. De *aureus*, doré; *abbati*, de l'abbé; mont ou terre dorée de l'abbé.

BEAULAT. (Gasc.) *Beoulat*. De *bet*, *beou*, beau, et *latus*, côté; beau côté.

CLARENS. De *clarens*, bien éclairée, découverte, exposée au soleil...

LAPALU, LABALUE. De *palus*, marais. On retrouve ce mot à Bordeaux dans le quartier bas, de *paludate*. Paris possédait aussi, dans le moyen-âge, un pont de bois nommé le pont *palu*.

LAUR. De *aureus*, doré; le doré.

ARDENS. Du latin *ardens*, qui brûle, terre chaude.

ARDENNE. Même étymologie.

AUMENSAN. (Gasc.) *Aoumensan*. *Mens*, *sanus*, esprit droit, logique; *aou*, au; à celui qui a l'esprit logique; chez le sage.

(1) Voir, *Revue d'Aquitaine*, 2e année, p. 457, 488, 542; — 3e année, p. 62, 95, 122, 174, 222, 274, 342 et 420. — Nous terminerons la publication de cette étude étymologique dans le prochain numéro.

Lucvielle. De *lucus*, bois sacré; *vielle*, ancien.

Lareule. Larèole. (Gasc.) *Laréoule*. De la *régula*, la règle; l'ordre monastique.

Manent. De *manere*, rester; le manant; celui qui est resté.

Betcave. De *bet*, beau, et cave, *cavæ* en latin, ouverture; belle ouverture.

Auterive. (Gasc.) *Aoutoribo*. *Alta ripa*, haute rive.

Bailabats. Bail aux abbés, ferme des abbés.

Maravat. (Gasc.) *Marabat*. Peut-être de *mira abat*, admire en bas.

Labéjan Qui appartient à l'abbé Jean.

Avezan. (Gasc.) *Abezan*. Même signification.

Fleurance. (Gasc.) *Flourenso*. Qui fleurit, qui prospère; ville fondée dans le xive siècle.

Mirande. (Gasc.) *Mirando*. Admirable, digne d'être admirée; ville fondée par les religieux de Berdoues et le roi dans le xiiie siècle. La Baïse qui coule près de cette ville tire son nom du basque *baya*, étang, rivière.

Pavie. (Gasc.) *Pabio*. Du latin, *pavere*, être étonné, surpris, effrayé, c'est-à-dire qui étonne, qui frappe, qui surprend; ville construite par l'abbaye de Berdoues.

Masseube. (Gasc.) *Masseoubo*. *Mea silva*, ma forêt; ville construite au xiiie siècle par l'abbaye de l'Escaledieu.

Laseube. *Silva*, la forêt.

Plaisance. Du latin *placentia*, soin de plaire, agréable; ville fondée par les religieux de Lacazedieu au xive siècle, nommée primitivement *alta ripa*, haute rive. L'Arros, qui baigne les murs de cette ville, est un mot basque composé, soit de *ur*, *os*, bonne eau, ou de *arrotz*, étranger; rivière de l'étranger.

Miradoux. De *Mirandus*, digne d'être admiré.

Flarans. Abbaye. Vient peut-être du gascon *flaira*, faire bonne odeur.

Flaransbel. Idem..., *bet*, le beau.

Miran. De *mirandus*, admirable, *miran* en gascon, regardons.

Mouch. (Gasc.) Autrefois *aux moungés*, aux moines. Ce mot se trouve dans les actes des xvie et xviie siècles. Maison de moines.

Malabat. Le mauvais abbé.

La Chapelle. (Gasc.) *La capèro*. Nom tout récent.

Montjoie. (Gasc.) *Mountjoyo*. On a voulu trouver dans ce nom de

lieu, sur tous les points où il s'est rencontré, des *mons jovis*, mont de Jupiter. Nous ne pouvons y voir que des monts de joie (joyo-jojo) ainsi nommés par les chrétiens qui élevèrent les premières croix, signes de bonheur et de salut. Ce nom est ordinairement donné à des carrefours ornés de ce signe de la religion chrétienne.

Lectoure. (Gasc.) *Leytouro*, *Leytourès*, Lectourois. Nous avons déjà donné l'étymologie de ce mot dans cette Revue. *Ley*, lait; *oures*, producteurs, marchands; producteurs de lait.

Lombez. (Gasc.) *Loumbez*. Ancienne abbaye. Lumbarium vient de la basse latinité : *barium*, barris, faubourg; mais lumbarium avait lui-même remplacé le *casinomagus* de la fable théodosienne. Ce *casinomagus* venait incontestablement de *casa*, cabane; *magna*, grande, espèce d'abri pour les voyageurs où les Romains avaient placé le point d'arrêt, l'étape entre Tolosa et Climberris. Nous prions, enfin, de remarquer la ressemblance des mots ibériens *climberris* et *lumberris* (1). *Erris* est le nom de lieu par excellence de la langue ibérienne; nous sommes donc disposés à croire que *Lumberris* fut une ville contemporaine de *Climberris*; mais ayant été détruite, les Romains lui substituèrent *Casinomagus*, et le clergé du moyen-âge lui rendit son nom de *Lumberris* en le latinisant *lumbarrium*. La Gesse, rivière qui se joint à la Save, au-dessus de Lombez, prend probablement son nom des mots basques *osso*, bon, pays, et *go*, en haut; fertile d'en haut. Gesse pourrait venir aussi du celtique *gum*, marécage, terre humide.

CÉNAC-MONCAUT.

(La fin au prochain numéro.)

NUMISMATIQUE.

Consulaires. — Familles Memmia et Tituria.

Il y a déjà quelque temps que le hasard est venu frapper à notre porte en nous apportant deux petites monnaies

(1) Du basque *illum*, des nuits, *erri*, ville. — Ville de la nuit, ville sombre.

découvertes l'an dernier sur la rive droite de la Baïse, dans la direction du village de Moncrabeau.

Leur intérêt historique paraissait digne d'une étude;

L'une d'elles appartient à la famille Memmia; l'autre à la famille Tituria. Leur fabrique et leur conservation laisse un peu à désirer pour les difficiles; aussi, il n'y a pas lieu lieu de s'occuper de leur valeur vénale, dont l'hôtel de la rue Drouot est le grand thermomètre. Pour le vrai numismatiste, il y a une certaine valeur dans les médailles, qui ne se cote jamais.

Voici la description de la première : C. MEMMI C. F. QVIRINVS. Tête d'un beau profil avec ample chevelure et longue barbe.

R. MEMMIVS AED (es) CERIALIA PREIMVS FECIT.

Dans cette légende et ce revers, il y a toute une tradition; souvenir d'un grand personnage, fait mémorable, illustration d'une famille, rien n'y manque. Voilà bien un monument qui a dû servir de blason et de titre de noblesse à cette famille romaine.

Le personnage et le sens du revers de cette monnaie révèlent de suite quelque chose de l'état social de l'époque, inséparable de l'élément religieux. Tout nous porte à croire que le Memmius dont nous parlons, fut ce gouverneur de Bithynie, homme aussi passionné pour les richesses que distingué dans la littérature et la poésie, contemporain de César et ami de Lucrèce, qui lui dédia son poème. S'il faut en croire Virgile, son origine remontait aux premiers âges de Rome :

Mox Italus Mnestheus, genus a quo nomine Memmi (1).

Et c'est sans doute aussi pour ce motif qu'il fut décoré de la magistrature des œdiles céréales. César, en effet,

(1) Mnesthée était compagnon d'Enée.

créa cet ordre de magistrats chargés de la surveillance des greniers et de la distribution des blés. Ils empruntaient leur nom au temple de Cérès (ædes), dont ils avaient également la garde immédiate, et étaient choisis parmi les anciennes familles.

La médaille que nous venons de décrire nous fait donc connaître celui qui eut le premier la surintendance spéciale de l'approvisionnement des vivres dans Rome (1).

Passons au sujet symbolique et religieux de cette monnaie consulaire : Cérès est noblement assise comme il convient à une déesse, sa chevelure est ondoyante et blonde, sans doute, comme les épis qu'elle tient; dans sa main gauche est une quenouille; devant elle un serpent qui se dresse en se tordant. La quenouille et le serpent sont des attributs tout à fait hiéroglyphiques, de vrais signes parlants qui n'accompagnent pas toujours cette divinité. On sait qu'à Rome il était d'usage de dédier une quenouille aux jeunes mariées pour leur faire présager les soins nouveaux et constants du ménage. Ici, cet attribut rappelle aux laboureurs la vigilance et la continuité dans leurs travaux. Le signe du serpent a des significations multiples, qui ont été l'objet, chez les anciens, de descriptions et de légendes aussi curieuses que variées. On l'a regardé comme représentant la machine du monde, le temps, l'éternité, l'homme rajeuni, calamité et calomnie, finesse et ruse, force et succès, l'esprit et l'œil de Dieu, plaie ou blessure amoureuse, mauvais démon, délectation des sens, etc., etc. (2).

Il paraît certain que, dans cette médaille, le reptile indique une idée de temps, ou plutôt de saison et d'année,

(1) Aujourd'hui, c'est la municipalité qui remplit ces fonctions.
(2) Hom., Virg., Lucain, Ovid., Pline, Diod. de Sic. *La Genèse*, *Ancien Testament*; Curions. hiéroglyphiques.

car ce symbole convient parfaitement à la déesse qui présidait aux récoltes périodiques des moissons et des fruits. Et le poète ne dit-il pas dans ses *Géorgiques*, avec une voix vibrante d'harmonie, que Bacchus et l'Alme Cérès suivent le soleil en marquant l'année ?

. . . . . Vos, ô clarissima mundi
Lumina, labentem cœlo quœ ducitis annum
Liber et Alma Ceres (1). . . . . .

La deuxième pièce consulaire représente une tête nue et barbue, avec cette inscription : SABIN. Le revers, sur lequel on lit L. TITVRI, rappelle un grand trait de l'histoire du peuple sabin; deux guerriers armés du parozanium jettent leurs boucliers sur la vestale Tarpeia qui succombe sous leur poids, victime de sa trahison. Cette monnaie est attribuée à un frère de Titurius Sabinus, lieutenant de César. La gens Tituria était tellement fière de son origine que la plus grande partie des revers rapportent le fait ci-dessus, ou bien l'enlèvement des femmes sabines. Beaucoup de pièces trouvées dans nos environs offrent le même type, aussi nous nous bornons à une simple description en attendant mieux.

Avant de terminer, notre désir eût été de faire suivre ces quelques lignes de la topographie des lieux où ces médailles ont été découvertes, afin d'établir, par quelques considérations, notre droit de propriété sur quelques monnaies gauloises; mais nous attendons certains éléments qui nous ont été promis depuis longtemps; espérons toutefois que cette promesse ne ressemblera pas aux revenants de M. Hume.

E. PELLISSON.

(1) Les anciens faisaient tous les ans différentes processions dans les champs, avec la statue de Cérès, afin d'obtenir du ciel la conservation des fruits. Notre culte n'a-t-il pas copié cette coutume païenne?

LETTRE DE M. DE LAMARTINE.

Les sublimes mendiants du martyrologe littéraire ont inspiré à Ingres une œuvre magistrale, *le plafond du Louvre*, et à Alfred de Vigny les plus belles pages de *Stello*. La grande infortune de celui qui continue de nos jours la série de ces infortunes échelonnées à travers les âges a ému jusqu'aux larmes un noble cœur qui a traduit, dans la *Revue d'Aquitaine*, son émotion avec un magnifique talent. M. de Lamartine, ce pélican qui donna ses entrailles à tous ceux qui l'implorèrent, M. de Lamartine qui, dans les années disettcuses, réchauffa cent familles au foyer de ses pères, n'a plus à lui un seul coin de leurs vieux manoirs. Partout et toujours il montra que son âme n'était pas moins haute que son génie, et aujourd'hui que l'humanité de la France devrait indemniser ce type d'humanité, elle laisse les derniers des libellistes insulter celui qui fut le premier de la nation; celui qui ne peut plus rien être tant il a été. C'est pour adoucir cette injustice infinie que M. Clausade adressa naguère à l'auteur des *Méditations* des strophes dignes de lui par le sentiment et la beauté. Le glorieux pauvre touché par cette voix sympathique a fait cette cordiale réponse au poète consolateur : J. N.

A Monsieur Clausade de Marciac.

Monsieur,

Les vers sont une belle et triste diversion dans ma vie actuelle, toute consacrée à sauver ceux dont je réponds à Dieu et à moi-même. Les vôtres sont si beaux et si touchants que vous devez savoir au moins qu'ils ont été lus et qu'ils m'ont ému jusqu'au fond de l'âme. C'est le cœur qui fait les poètes; vous l'êtes à ce titre, comme aussi au titre du talent.

Recevez, en ces courtes lignes, mes remercîments pour de si bons

sentiments, exprimés dans un si doux langage, et sachez qu'au lieu d'un admirateur seulement, vous vous êtes fait un ami.

LAMARTINE.

Paris, 13 juin 1859.

MISCELLANÉES.

Mgr Epivent, le nouvel évêque d'Aire, tenait depuis 1837 l'archiprêtré de la cathédrale de St-Brieuc. Lors de son voyage en Bretagne, l'empereur l'honora du titre de chevalier de la Légion d'Honneur, et plus tard lui offrit le siége épiscopal de l'une de nos colonies. Le modeste curé breton déclina cette prélature; il laisse dans le diocèse qu'il va déserter une trace ineffaçable de bonnes œuvres, le souvenir des plus saintes vertus et la réputation d'une intelligence élevée.

Mgr Desprez, successeur de Mgr Mioland à l'archevêché de Toulouse, a fait ses premières études théologiques au séminaire de Cambrai. A sa sortie, il fut nommé vicaire de cette métropole. Il passa de là aux doyennés de Pont à Marq et de Roubaix. Il occupait l'évêché de St-Denis dans l'Ile de Bourbon quand il fut promu à celui de Limoges.

Un ténor prodigieux, M. Labat, originaire de Rieux (Haute-Garonne), va prochainement débuter à l'Opéra sous le pseudonyme théâtral d'*Arnaud*. Cet artiste, qui a quitté naguère l'enseignement pour entrer dans la carrière lyrique, donne non-seulement l'*ut* de poitrine de Dupré, l'*ut* dièze de Tamberlick, mais encore le *re*.

Un autre languedocien, M. Roudil, de Toulouse, a été le lauréat le plus applaudi dans la distribution des prix du Conservatoire Impérial. Il a enlevé les deux premières palmes dans la section de chant et de déclamation. Sa voix est franche, vibrante, étendue, et l'une des plus magnifiques entre toutes celles qui ont fait retentir l'immense vaisseau de la rue Lepelletier. L'émission de ses notes est facile, le timbre métallique et le volume infini. C'est la vraie basse chantante.

M. Roudil, qui doit être engagé à l'Opéra, débutera probablement dans les rôles de Bonnehée, son compatriote, bien que leurs qualités vocales soient loin d'être identiques.

L'Intérêt public se préoccupe de la voie ferrée de Toulouse à Bayonne et surtout de la jonction avec le chemin de fer international qui doit traverser les Pyrénées. Le journal de Tarbes, rejetant le rail-

way par la vallée de Luchon, par celle de Gère et aussi par la prade de Gavarnie, adopte la vallée d'Aure. Ce tracé a, en effet, un grand avantage sur les autres, c'est d'abréger le parcours et de réduire la longueur du tunnel de 2,500 mètres.

On lit dans le *Courrier des Artistes* du 21 juillet : Nous avons vu à l'hôtel Capoul (Toulouse) quelques précieuses peintures apportées par M. Cordeil : un Canaletti d'un ravissant effet de perspective, un Wouwermans dont nous connaissons la gravure, un Claude Lorrain signé, un petit Hemmelinck plein de poésie et de mysticisme, etc. M. Cordeil, qui a passé vingt-cinq ans en Italie, a réuni une superbe et riche collection de tableaux.

ÉMILIUS MAGNUS ARBORIUS

ET LES RHÉTEURS AQUITAINS AU IVe SIÈCLE (*).

V. Arborius à Toulouse; les trois frères de Constantin. VI. Emilia Eonia; Ausone, le médecin. VII. Commencements d'Ausone, le poète; l'enseignement à Bordeaux; les grammairiens VIII. L'enseignement à Bordeaux; les rhéteurs; Staphylius, rhéteur d'Auch. IX. Arborius à Constantinople; sa mort; son talent, ses œuvres. X. Esquisse de la vie et des œuvres d'Ausone; Axius Paulus. XI. De la famille d'Arborius; conclusion.

Très jeune encore, et peut-être avant son arrivée à Toulouse, Arborius avait épousé une femme noble et richement dotée (1), dont le nom est resté inconnu; mais cette union paraît avoir été stérile, et Ausone, notre guide habituel, a refusé à notre curiosité toute espèce de détails sur le ménage de son oncle.

J'ai déjà indiqué de hauts personnages confiés à l'amitié vigilante d'Arborius. Il s'agit de trois princes de la famille impériale, dont le séjour à Toulouse, événement assez notable pourtant dans l'histoire du IVe siècle, ne nous est connu que par quelques vers du poète bordelais, sur lesquels on a souvent glosé sans arriver à des données parfaitement précises.

« L'amitié des grands que tu cultivais déjà, dit Ausone à son oncle, (2) fit d'heureux jours à ta jeunesse au temps où la puissante Tolosa retenait relégués, dans une espèce d'exil, les frères de Constantin.

(*) Voir *Revue d'Aquitaine*, 8e année, p. 13, 557, 581.
(1) Nobilis et dotata uxor.... Auson., Profess. XVI, 9.
(2) ..... cultæ.
Principum amicitiæ contigerunt juveni;
Dum Constantini fratres opulenta Tolosa
Exilii specie sepositos cohibet.
Aus. ibid., v. 10,12.

Il faut se rappeler que depuis Aurélien, sous lequel l'aïeul d'Arborius avait été obligé de fuir d'Autun à Acqs, l'empire avait vu se succéder Tacite, Probus, Carus, Carin et Numérien, Dioclétien, sous lequel les persécutions acharnées contre le christianisme déjà maître du monde annoncèrent un prochain revirement dans les affaires. La paisible domination de Constance Chlore (305, 306) avait inauguré dans les Gaules la liberté de conscience. Après quinze mois de règne, il désigna pour lui succéder le seul fils qu'il eut de Sainte-Hélène sa première femme, Constantin, prince âgé de trente-deux ans, plein de vigueur et d'intelligence et cher aux soldats. C'était habile. Si, par un excessif scrupule de légalité, Constance eût livré sa couronne aux trois fils de sa seconde femme, Théodora, qu'il avait épousée étant César, cet héritage, morcelé entre des mains si jeunes, n'aurait pas échappé à la jalousie ambitieuse de Galère. Le nouveau César ne put porter d'abord le titre d'Auguste dont les troupes l'avaient salué, mais il n'hésita pas à le prendre quand Maximin lui en eut donné l'exemple, et au bout de peu d'années, délivré de ses rivaux les plus puissants, il était maître de tout l'empire.

Pendant ces événements, les trois fils de Constance Chlore et de Maximiana Théodora, dont le plus âgé ne pouvait avoir que quatorze ans à la mort du père, furent confiés à des mains sûres, et leur éducation se poursuivit loin de l'atmosphère des cours impériales. Cette *espèce d'exil* (*exilii specie*), qui les retint quelques années à Toulouse, désigne donc une précaution politique de Constantin et surtout de Sainte-Hélène, qui redoutait l'ambition des fils de sa rivale, et n'exprime point une punition proprement dite.

« Pourquoi furent-ils relégués à Toulouse, de quelle manière et à quelle époque, c'est ce que je ne trouve nulle part, » dit Elie Vinet sur Ausone (1). Tillemont (2) a fait un pas de plus : ces princes étaient fort jeunes, selon lui; et, « maître de leur éducation, Constantin eut moyen de prendre les précautions que la prudence chrétienne permet, et de les faire instruire par des personnes qui les élevèrent dans un esprit de paix et de respect. »

Cela est fort juste : seulement l'ambition de ces jeunes princes n'était pas encore à redouter en 306 ; et l'exil à Toulouse ne doit se placer que plusieurs années après, puisque Dalmace l'un de ces princes, avait déjà deux enfants, dont l'éducation, comme il a été dit plus haut, fut

(1) Cur Tolosam sint relegati, quomodo et quando alibi non legi. EL. VINET, *in Auson.*, loc. cit. (Ausonii app.)

(2) *Mémoire pour servir à l'Histoire des empereurs*, t. IV, p. 287.

confiée au rhéteur Exupère. Dans ses instructives *études sur Ausone*, (1), M. Demogeot, après avoir démontré, ce qui est assez clair, que le séjour des trois princes à Toulouse n'est pas antérieur à la mort de Constance Chlore, leur père, ajoute : « D'un autre côté il ne paraît pas pouvoir être placé plus tard que le règne de Constantin ; car les deux jeunes fils de Dalmatius durent l'un et l'autre à Constantin le titre de Césars, et ils n'en jouissaient pas encore à l'époque de leur séjour à Tolosa..... Peut-être voulait-il à la fois éloigner du cœur de l'empire des frères qui, nés d'une mère plus noble, eussent pu devenir des concurrents dangereux, et tenir en réserve des soutiens pour sa dynastie nouvelle, au cas où lui-même manquerait d'héritiers. »

Il n'est pas impossible, ce semble, d'arriver à plus de précision. Lorsque les deux fils de Dalmace reçurent le titre de César, en 333, leur famille était sans doute rentrée en faveur. D'ailleurs, l'âge d'Arborius le rapprochait de Dalmace, et il le connut en qualité d'ami et nullement de précepteur. Il ne tarda pas lui-même à quitter Toulouse, et tout indique qu'il ne put y établir des relations avec les princes que de 320 à 330.

Les fils de Théodora répondirent aux vues prudentes de Constantin par un esprit d'irréprochable soumission. Au lieu de se chercher des amis politiques et de préparer des difficultés à un frère plus favorisé qu'eux, ils prirent leur position par le bon côté, et embellirent leur exil par les charmes d'une société choisie, agréable, nullement compromettante. Les richesses dont ils jouissaient achalandèrent leurs réunions, et ils eurent une cour sans ombre de soupçon. Ils distinguèrent Arborius parmi les savants qui les visitaient, l'honorèrent de leur amitié et ne lui nuisirent pas, quand la pleine faveur de Constantin leur permit de faire appeler le rhéteur aquitain à des fonctions plus hautes.

On sait par Julien l'Apostat (2), fils de Jules Constance, l'un de ces trois princes, que sainte Hélène fut la principale cause de l'obscurité où on les fit languir longtemps. Il faut noter, cependant, qu'elle ne put avoir aucune part au premier arrangement qui les exclut du trône, puisque depuis le divorce de Constance Chlore, elle était restée étrangère à la Cour. Mais on comprend très bien qu'elle les ait fait tenir éloignés des affaires, tant que le pouvoir de son fils avait tout à redouter de leur ambition. Après Toulouse, Corinthe les posséda quelque temps. Ce ne fut qu'après la mort de sa mère que Constantin les éleva

(1) Etudes historiques et littéraires sur Ausone, par M. J.-C. Demogeot. Bordeaux, 1837, 72 pages in-8°.
(2) Julian. apud Liban. orat.

en dignité. Dalmatius eut les honneurs du consulat en 333, et Jules Constance en 335. Le premier reçut encore le titre de censeur, inconnu depuis Valérien, et qui ne reparut pas depuis. Constantin créa pour Jules Constance la dignité de patrice, qui donnait rang entre les consuls et les préfets du prétoire, et pour Jules Constance et Annibalien (1) le titre de nobilissin, qui donnait droit à la robe de pourpre brodée d'or. A la mort de Dalmatius, ses deux fils, Dalmatius et Annibalien, furent nommés Césars : le premier obtint la Thrace, la Macédoine et l'Achaïe; le second, le Pont, la Capadoce et la petite Arménie. Cette brillante fortune leur devint funeste. A la mort de Constantin, l'empereur Constance n'eut rien de plus pressé que de faire massacrer ses oncles et ses cousins dont il redoutait le crédit (8). Un fils de Jules Constance fut comme oublié dans cette tuerie : il devait arriver à son tour à l'empire pour y déployer sa politique mesurée et persévérante au profit de cette funeste réaction, dont le souvenir est inséparable du nom même de Julien l'Apostat.

Il est à croire que dès le temps de leur séjour à Toulouse, les fils de Théodora favorisèrent les succès oratoires d'Arborius, et l'engagèrent à quitter sa chaire de rhéteur toulousain pour plaider au forum de Narbonne. Attaché quelque temps au barreau narbonnais, l'orateur tarbellien surpassa tous les avocats de la province. Aussi se vit-il appelé à plaider dans plusieurs villes d'Espagne et de Novempopulanie. Malheureusement, nous n'avons pas le recueil des *Causes célèbres* du quatrième siècle, et il faut nous contenter du témoignage bien flatteur d'Ausone, qui nous assure que le renom oratoire de son oncle remplit toute l'Europe.

Avant ces prodigieux succès, il avait préparé, comme je l'ai indiqué déjà, l'avenir d'Ausone lui-même : celui-ci était fils d'un médecin bazadais et d'Emilia Eonia, troisième fille d'Argicius Arborius et sœur du rhéteur Arborius. Il faut dire un mot de cette famille.

(*La suite prochainement.*) LÉONCE COUTURE.

(1) On croit communément qu'Annibalien (ou Hanaballien) était le 3e fils de Constance Chlore et de Théodora. Mais j'ai suivi plus haut, et, en tout cas, je crois bon de faire connaître la dissertation numismatique de Valois neveu. (Acad. des Inscriptions et belles-lettres, tome II, 1717, p. 584). D'après ce travail que je ne crois pas qu'on ait sérieusement réfuté. Annibalien est le même que Jules Dalmace, père des deux Césars appelés, comme lui l'un Dalmace et l'autre Annibalien. Ce *Dalmace Annibalien le censeur* serait le second fils de Constance Chlore et de Théodora; le troisième est Fl. Cl. Constantin le Patrice, que j'ai appelé, avec Crevier, Jules Constance. L'aîné serait Fl. Cl. Constantinus, qui est effectivement nommé par Zonaras et auquel Valois rapporte plusieurs médailles que les autres numismatistes donnaient à Constantin le Jeune, fils du grand Constantin.

DE QUELQUES ÉDIFICES

ENTRE LES PLUS REMARQUABLES

de l'Architecture Chrétienne au Moyen-Age,

SPÉCIALEMENT DANS LE DIOCÈSE D'AUCH.

(*Suite.*) (1)

ÉGLISE PAROISSIALE D'ESTANG.

Cette église, plus grande et beaucoup plus ancienne que celle dont nous avons parlé un peu plus haut (2), est orientée, suivant la pratique généralement suivie en Occident, surtout depuis le VIe siècle. Sa longueur mesure, de l'est à l'ouest, un peu plus de 28 mètres. Du nord au sud, sa plus grande largeur, dans le transsept, est d'environ 14 mètres, et la plus petite, sous l'arc triomphal, est d'environ 7 mètres.

En plan général, cet édifice reproduit la forme d'une croix latine, comme presque toutes nos églises romanes de quelque importance. Il comprend trois absides, ouvertes sur un même plan vertical, à l'est du transsept, mais de grandeur différente. L'abside centrale forme avant-coupole; sa séparation d'avec la voûte en cul-de-four est déterminée par un arc doubleau très saillant et à double vive-arête. Cet arc retombe, à droite et à gauche, sur deux chapiteaux, dont l'abaque motive une étroite corniche, ornée d'un triple rang de billettes prismatiques disposées en damier. Cette corniche suit la ligne de jonction où la voûte vient s'unir aux parties verticales du mur qui circonscrit l'abside. Au-dessous des chapiteaux, se profilent, sur le plein mur, au nord et au sud, deux fûts cylindriques à demi

(1) Voir, *supra*, p. 81.
(2) Id.

engagés, qui ont été tronqués à trois ou quatre mètres de leur base. Cette base est encore visible, au niveau du sol actuel, qu'on a surélevé à une date assez récente.

Neuf arcades en renfoncement et portées sur colonnes rondes comme les premières, avec base et chapiteaux de style à très bon caractère roman, se partagent le pourtour intérieur de cette abside centrale. Elles rappellent ce *consessus* antique, ou siége continu, sur lequel les prêtres et les diacres, formant le *presbyterium* de l'évêque, venaient jadis prendre place pendant l'office public. Le prélat siégeait au sommet de l'axe, et son presbytère s'échelonnait en forme d'hémicycle à droite et à gauche. Dans les églises conventuelles, collégiales, etc., etc , cette disposition fut adoptée, de bonne heure, par rapport à l'abbé, au prieur, au doyen, etc., etc. Et, par analogie, elle fut souvent la même relativement à l'archiprêtre, au curé, au président quelconque des solennités religieuses, dans les églises archipresbytérales, ou bien simplement paroissiales quand elles avaient une certaine importance. Le siége central était en pierre, comme les autres, mais ordinairement plus élevé lorsqu'il était dressé pour un évêque ou autre grand dignitaire. On avait soin de le recouvrir de draperies toutes les fois qu'il devait être occupé.

A Estang, le siége central a disparu, avec tous ceux qui l'avoisinent, sous le sol plus élevé qu'on a établi dans ce petit sanctuaire. Un peu au-dessus de ces neuf arcades règne une seconde corniche refouillée dans le goût de la première, mais à billettes toriques : elle a été détruite en partie, pour faire place au badigeon coloré qui dépare le mur. Les abaques des chapiteaux inférieurs sont ornés de fleurons, de palmettes, de rinceaux et d'entrelacs. Les corbeilles sont simplement feuillagées, sauf deux où se jouent des animaux de fantaisie ou bien symboliques :

vous diriez des aigles et des lions, comme on en rencontre si souvent dans les motifs d'ornementation de la période romane. — Presque tous ces ornements sont mutilés et noyés dans une couche d'ignoble badigeon.

Les deux absidioles sont dépourvues d'avant-coupole, et leurs voûtes sont plus basses que celle du centre. La hauteur moyenne est, pour les deux, de 6 mètres; leur profondeur est de 4 mètres, sur 4^{m} 25 sous l'arcade qui limite la largeur.

Afin de transformer en sacristie l'absidiole du nord, on a bouché son arcade par la construction d'un mur qui pourtant laisse entrevoir les deux colonnes correspondantes à celles du midi. Un évier, ouvert en brèche au mur de l'est, et une porte de communication avec la grande abside, sont les seules appropriations faites ici pour le service de la sacristie. Une espèce de *custode* ou de *trésor*, à très petite barbacane, avait été ménagée au sud de cette absidiole. Cet édicule, où se voit le vieux bahut du trésor, *arca thesauri*, *arca sacrarii*, correspond à la place qu'occupe, du côté opposé, un escalier à vis, aujourd'hui sans marches.

La hauteur de la grande voûte, celle de l'abside centrale sous l'arc triomphal, et aussi celle des croisillons, mesurent 13 mètres. Son épaisseur moyenne est partout de 0^{m} 20. La profondeur de l'abside centrale est de 8^{m} 85, dont 4^{m} 90 en avant-coupole.

Il est à remarquer que, dans l'abside centrale, on distingue, à travers le badigeon, des traces d'anciennes peintures. Ces restes d'ornementation sont particulièrement sensibles sur le fût de la haute colonne méridionale. Plus de temps libre, et une attention plus soutenue dans ces sortes de détails nous en auraient certainement fait découvrir davantage, surtout en enlevant le lait de chaux. Nous

avons pu, du moins, bien reconnaître une large croix grecque, pâtée, qui s'étale au milieu de ces peintures, un peu plus bas que le chapiteau. Ce serait incontestablement l'une des douze croix que l'évêque oignit du saint-chrême au jour de la consécration de cet édifice. Et l'on comprend que cette circonstance ajoute encore à l'importance qu'il tire de son ancienneté (1).

QUELLE PEUT ÊTRE L'ORIGINE DE CETTE ÉGLISE.

Au reste, puisque N.-D. d'Estang a fixé plus spécialement notre attention, en tant qu'elle est un des types les plus intéressants de nos églises rurales, il ne serait pas hors de propos de rechercher, avec quelque soin, sa véritable origine.

Mais où retrouver, de nos jours, et comment faire revivre les documents écrits qui pourraient remettre en scène, autour de cet édifice, les générations éteintes qui l'ont vu s'élever? Il est vrai que si les hommes se taisent, les pierres parlent encore. Elles redisent du moins la période architectonique, et même l'époque assez précise où elles furent taillées, polies, sculptées, mises en place, et disposées par grandes lignes harmonieuses, comme un concert de louanges, comme un chant de gloire en l'honneur de la Vierge Marie : « Si hi tacuerint, lapides clamabunt (2). » Plan

(1) L'abside romane de Saint-Créac, canton de Saint-Clar, est aussi ornée de peintures très anciennes. Mais le badigeon ne les a pas altérées, du moins à la voûte. Jésus, plus grand que nature, et à nimbe crucifère, trône au centre de la conque, dans une auréole quadrangulaire. Les symboles nimbés des quatre évangélistes entourent le Sauveur du monde. Les douze apôtres sont reproduits à l'avant-coupole, et quelques anges sur l'arcade triomphale; tandis qu'une série de personnages figurent l'Ancien Testament sur la face inférieure de l'arc doubleau qui limite la demi-coupole. Ce beau travail, que j'ai visité avec M. Léopold Gentil, architecte du département, nous a semblé, à la première vue, et malgré ses retouches, réunir les caractères d'une œuvre byzantine, très digne d'une étude spéciale, plus approfondie.

(2) Luc, cap. XIX, v. 40.

général, moulures diverses, sculptures, restes de peintures et motifs d'ornementation figurée, mouvement des courbes qui s'inclinent, s'unissent et s'embrassent aux petites fenêtres, aux arcades, au chevet, dans les voûtes, etc., etc., tout ce qui est primitif porte ici le caractère des édifices religieux construits dans la seconde moitié du XIIe siècle.

Donc, non loin de cette place, et sur les bords du modeste cours d'eau qui l'avoisine, vivait, à cette époque, travaillait et priait une population agricole dont les sentiments chrétiens étaient à la hauteur des nobles entreprises dont la France s'honorait de toutes parts. L'abbé Suger venait de bâtir Saint-Denys de Paris, dans ce même style; Dijon, Reims, Tours, Cambrai, Orléans, Autun, Poitiers, Limoges, Perpignan, etc., etc.; et, plus près de nous, Saintes, Bazas, Dax, Agen, Saint-Bertrand, Oloron, Lescar, Auch avaient achevé leur cathédrale romane. Nogaro, Vic-Fezensac, Panjas, Montaut près d'Auch, et autres lieux du Gers; Oloron, Lescar, Morlaas (1), Saint-Engrace, etc., etc., des Basses-Pyrénées; Tarbes, Saint-Savin, Vic et Maubourguet, etc., etc., des Hautes-Pyrénées, avaient donné, comme Estang, trois absides au chevet de leurs églises. Flaran (2) en donnait, alors, cinq sur le même plan vertical, à son abbatiale; et Saint-Sever-Cap en échelonnait, dans la sienne, six en retrait, trois au nord et trois au sud de l'abside centrale (3). Enfin, Aignan décorait son abside centrale de

(1) Nous avons sous les yeux un très beau dessin de la façade principale de Sainte-Foi de Morlaas. Cette précieuse étude de si riche détails, reproduits *con amore*, est due au crayon de M. Hippolyte Durand, architecte du Gouvernement. On nous assure que M. Durand est chargé de préparer une restauration complète du mur pignon de Sainte-Foi. C'est une véritable bonne fortune pour cette église, que les Huguenots du XVIe siècle ont si indignement défigurée.

(2) Près de Valence du Gers.

(3) A Bourbon-Lancy, département de Saône-et-Loire, Saint-Nazaire présente le même plan, par séries décroissantes, du sommet de l'axe au transsept. Mais avec cette différence qu'il n'y a que cinq absides, au lieu de sept qu'on en compte dans la magnifique église de Saint-Sever-Cap.

ces arcades sur colonnes qui, comme à Estang, à Saint-Paul-les-Dax, à Sainte-Croix d'Oloron, à Lescar, à Villefranche du Lot-et-Garonne (1), et en cent autres lieux divers, rayonnent, ainsi qu'une auréole, autour de l'autel principal. Partout, depuis la fin du xe siècle, c'était le même élan de zèle pour la maison de Dieu. Les anciennes églises s'agrandissaient considérablement ou se relevaient de leurs ruines avec tous les caractères de ce qu'on appelait, en Occident, « le nouveau style d'architecture (2). »

Or, se fit-il, au xiie siècle, dans l'église de Notre-Dame d'Estang, une création proprement dite, ou bien seulement une de ces rénovations au moyen desquelles on donnait, comme à Saint-Orens et à Sainte-Marie d'Auch, par exemple, à Saint-Sever-Cap, à Saint-Sever-Rustan, à Bazas, à Saint-Savin du Poitou, etc., etc., une plus ample satisfaction aux besoins d'une communauté ou d'une population qui, de jour en jour, serait devenue plus nombreuse? Il serait bien difficile de le dire. Mais ce qui paraît incontestable, c'est que les ressources dont les simples fidèles pouvaient disposer, ici comme ailleurs, étaient loin de suffire aux frais de ces importantes constructions.

Je n'en voudrais pas d'autre preuve que celle qui se déduit d'un acte d'affranchissement en langue romane, signé « le 13 de la sortie de mars 1303 (3). Noble baron, le seigneur en Seguin d'Estang, seigneur d'Estang, cavaler, affranchit de

(1) Canton de Castel-Jaloux. L'abside centrale est tout ce qui reste à Ville-Franche, d'une très belle église qui, selon toute apparence, avait été bâtie vers la fin du xiie siècle. Les chapiteaux du *Consessus* sont richement sculptés et presque tous historiés de scènes symboliques, ou bien empruntées de l'Ancien et du Nouveau Testament. Comme celle de Fourcés et Notre-Dame d'Estang, cette église était sur un point du territoire assez distant du centre actuel de la population. Démolie dans la seconde moitié du xvie siècle, elle n'offre plus qu'un vénérable souvenir de sa primitive splendeur. Mais les fidèles et le pasteur, M. Monastés, l'entourent d'une protection si intelligente et si dévouée que cette belle ruine ne périra pas entièrement.

(2) Novo ædificandi genere consurgere, etc., etc. Guill. de Malmesbury, lib. iii, *De Regibus Angl.*

(3) C'est-à-dire le xiii des calendes d'avril, ou le 20 mars 1303.

tous hommages, questes, servitudes, les hommes et les femmes de la paroisse Saint-Médard de Géloux, avec leurs hoirs et successeurs. Il leur donne, à fief perpétuel, cinq cent quatre jaurnaux de fonds livrés à quarante familles, moyennant redevance annuelle de quatre cent vingt sous bons Morlaas (1) et soixante sous d'albergue (2). Ils pourront, lesdits vassaux, avoir et tenir toutes sortes de bestiaux et faire usage des eaux, bois, forêts, pacages, que le seigneur possède à Géloux et dans la forêt de Lube. Il se réserve néanmoins toute seigneurie, haute, moyenne et basse justice. »

C'était, il faut en convenir, un progrès manifeste pour les colons de Saint-Médard, puisque, avant 1303, ils ne jouissaient pas encore des avantages qui leur sont concédés, à perpétuité, mais non toutefois en don pur et gratuit. Quels ne devaient donc pas être et leur dépendance et leur état précaire, dans le courant du XIIe siècle? Evidemment, ce n'est pas dans de telles conditions que l'on dispose des voies et moyens nécessaires pour réaliser de grandes entreprises.

Mais, la terre d'Estang se trouvait-elle, par exception, dans des conditions plus favorables? Aucun document ne nous autorise à le supposer. On voit, au contraire, six ans après l'affranchissement de Saint-Médard, que ce même baron d'Estang pressurait de ses exactions les vassaux qu'il tenait sous sa dépendance. Edouard II, roi d'Angleterre, s'en plaint, en sa qualité de duc de Guyenne, dans une lettre écrite en 1309 à l'évêque de Bazas. Il punit en Seguin par la confiscation des biens qu'il avait sous la juridiction de l'évêque d'Aire; et l'on sait que sa baronnie d'Estang était comprise dans ce diocèse.

(1) Voir, pour leur valeur, la page 52 du tome II de la *Revue*.
(2) Comme on dirait d'auberge. Car l'albergue était le droit de se loger chez son vassal ou son emphytéote. En Seguin l'aliène, à Saint-Médard, pour 60 s. de rente annuelle.

Ce n'est donc pas, encore une fois, par les ressources dont pouvaient disposer les fidèles de cette ancienne paroisse qu'il est possible d'expliquer la construction de son église romane. Et, du reste, il n'est presque pas de localité, dans le diocèse d'Auch, où cet aveu ne ressorte des diverses interprétations que l'on rencontre sur l'origine des édifices religieux qui présentent, en si grand nombre, les mêmes caractères que celui qui nous occupe. Généralement, on en fait honneur aux Templiers ou aux Anglais.

Mais d'abord, on ne prend pas garde que presque tous ces monuments sont de beaucoup antérieurs à la période de prospérité temporelle où les chevaliers du Temple, primitivement si pauvres, virent s'étendre en Occident leurs établissements religieux et militaires. On oublie surtout que ces établissements, simplement religieux en général, par leur origine, préexistaient à l'acte de donation qui, entre les mains des Templiers, leur ajoutait une sorte de consécration militaire (1).

Quant aux Anglais, nous avons les dates précises de la cathédrale d'Auch et de la collégiale de Nogaro, bâties l'une et l'autre, dans la seconde moitié du XIe siècle, par l'archevêque St-Austinde. On connaît aussi celle de l'abbatiale de Moissac, que cet auguste prélat avait consacrée lui-même en 1063, c'est-à-dire cinq ans avant sa mort. On connaît, en outre, celles de Saint-Sever-Cap, de Saint-Orens d'Auch, de Saint-Mont, de Morlaas, de Saint-Pé de Génerez, de Bazas, de Dax, etc., etc. Toutes ces églises appartiennent à la même période, c'est-à-dire qu'elles sont

(1) A mesure que le goût des croisades diminuait, les seigneurs faisaient aux Templiers des libéralités considérables en églises, terres, dîmes, redevances, etc., afin de se dispenser de courir, en personne, les hasards de la guerre sainte. Aussi, pendant plus de 80 ans, cet Ordre célèbre s'illustra sur tous les champs de bataille, soit en Orient, soit en Occident, partout où se montraient, en armes, les ennemis de la Croix.

plus ou moins antérieures au second mariage d'Eléonore de Poitiers; puisque c'est en 1152 seulement que cette princesse, trop célèbre dans l'histoire, porta en dot à Henri II, duc de Normandie, et depuis roi d'Angleterre, toute la côte maritime de la France, des bords de la Loire aux Pyrénées.

Et, d'ailleurs, serait-il bien naturel d'attribuer tant de monuments qui, pour cette époque, sont une des grandes gloires de notre sol méridional, à une influence étrangère dont l'autorité, impopulaire et mal assise, fut presque toujours disputée dans nos provinces, depuis Louis VII jusqu'à Charles VI? Ce que Guillaume-Sanche, comte héréditaire de Gascogne, avait fait pour les Bénédictins de Saint-Sever-Cap; Sanche-Guillaume, son petit-fils, pour ceux de Saint-Pé de Générez; Bernard Ier, comte d'Armagnac, pour ceux de Saint-Orens d'Auch; Bernard II, son petit-fils pour ceux de Saint-Mont; Centule IV, vicomte de Béarn et comte de Bigorre, pour Sainte-Foi de Morlaas; Guillaume-Astanove Ier, comte de Fezensac, pour la cathédrale d'Auch; tous ces faits et tant d'autres de ce genre, qu'on pourrait citer même pour les temps antérieurs au XIIe siècle, ne donnent-ils pas la mesure de ce que pouvaient, sans influence étrangère, nos hauts et puissants seigneurs, livrés à la seule inspiration de la foi chrétienne?

Les mémoires du temps n'ont pas toujours établi si, pour ne pas s'imposer individuellement des sacrifices aussi onéreux, certains voisins de propriété rurale ne se concertèrent pas, selon le conseil de St-Jean-Chrysostôme (1), à l'origine de ces grandes œuvres. Il arrive même assez souvent qu'ils taisent le nom de leurs pieux fondateurs : c'est ainsi, par exemple, que l'on ignore jusqu'à la famille du baron auquel Estang doit son église paroissiale. Elle était ouverte au culte, depuis près de cent ans, à la mort de

(1) Voir, plus haut, page 82.

St-Louis (1270). Et pourtant on retrouve à peine, à cette dernière date, quelques anneaux interrompus de la succession par droit héréditaire à cette baronnie, l'une des plus anciennes de Gascogne. C'est là du moins tout ce qui résulte du dépouillement des titres, fait aux archives du séminaire d'Auch par M. Dumont, payeur du département du Gers.

Quoi qu'il en soit, Notre-Dame d'Estang, ainsi que nous l'avons dit plus haut, appartient à la seconde moitié du XIIe siècle. Quelques cintres infléchis en ogive naissante ajoutent à tous les autres ce caractère des édifices qu'on appelle de la *transition;* c'est-à-dire du passage de la première période du roman, où le plein-cintre règne seul, à la seconde période, où l'ogive vient se mêler à cette forme primitive des arcades.

Mais lorsque un examen plus attentif analyse les détails de sa construction, on s'aperçoit bientôt qu'une époque de beaucoup postérieure au XIIe siècle, a laissé, sur divers points, des traces bien sensibles du style dégénéré qui lui est propre.

(*La suite prochainement.*) F. CANÉTO.

ÉMILIUS MAGNUS ARBORIUS

ET LES RHÉTEURS AQUITAINS AU IVe SIÈCLE (1).

VI.

VI. Ausone loue sa mère dans des termes qui nous donnent une idée avantageuse de ses vertus, mais qui partent, d'ailleurs, de l'esprit du versificateur plutôt que du cœur du fils.

Tu réunis en toi les vertus d'une épouse;
Ta chasteté défiait le soupçon.
Tes mains filaient la laine, et ta pudeur jalouse
Gardait intact l'honneur de notre nom.

(1) Voir *Revue d'Aquitaine*, 3e année, p. 13, 557, 581, et, *suprà*, p. 129.

Avec un soin pieux, d'une main qui caresse,
Tu dirigeais tes enfants bien-aimés;
Ton aimable raison prodiguait sans tristesse
Graves conseils de bons mots parsemés.
Dans la nuit du tombeau, mère, ta cendre touche
L'époux chéri dont tu portais le deuil.
Si, vivante autrefois, tu réchauffas sa couche,
Morte, aujourd'hui réchauffe son cercueil (1).

L'époux auquel fut unie la jeune Emilia Eonia était un médecin très distingué, natif de *Cossio Vasatum* (Bazas), mais fixé à Bordeaux. La famille de Julius Ausonius renfermait d'ailleurs des éléments si divers qu'on ne sait trop dire quel rang elle occupait à Bazas. Si le médecin fournit une carrière illustre, il avait deux frères assez différents de caractère et de destinée : l'un, Contentus, amassa par diverses industries de grandes richesses, mais qui périrent avec lui dans un voyage en Bretagne, où ses affaires de négoce l'avaient appelé; l'autre, Julius Calippio, atteignit une grande vieillesse, mais ne laissa rien à ses héritiers. De mauvaises affaires, qui n'altérèrent pas sa gaîté et son amour pour les plaisirs de la table, avaient réduit à rien son patrimoine. Les deux frères se ressemblaient par les traits du visage et par l'aménité du caractère; et Ausone ne paraît pas leur en vouloir beaucoup d'avoir frustré ses espérances d'héritage (2).

Ses deux tantes reçoivent de lui des adieux non moins bienveillants. Il est vrai qu'il s'acquitte envers l'une, Julia Vénéria, avec une légèreté de ton assez peu convenable. Il consacre à la mémoire de cette jeune femme des vers d'une allure si légère qu'ils semblent plus gais que tristes : il lui chante « des vers brefs sur un mode rapide, afin que sa cendre repose douillettement sur la terre et que son ombre gagne d'un pied léger les retraites silencieuses de l'Erèbe (3). » Cette sœur de Julius Ausonius, enlevée de bonne heure par la mort, avait laissé une fille d'une remarquable beauté, qui mourut jeune aussi, et à laquelle son cousin a consacré quelques vers insignifiants (4). Il est évi-

(1) Aus. *Parent.* ii, v. 3 et suiv.
(2) Id., id., vii : Cl. Contentus et Julius Calippio, patrici.
(3) Id., id., xxvii. *Julia Veneria amita.*
Et amita Veneria prosperiter obiit
Cui brevia mola modifica recino;
Cinis uti placidula supera vigeat,
Loca tacita celeri pes adeat Erebi.
(4) Id., id. xxviii. *Julia Idalia consobrina.*

dent qu'à cette tante, un peu mondaine peut-être, Ausone préférait une autre sœur de son père, JULIA CATAPHRONIA. Celle-ci était vouée à la virginité, comme Emilia Hilaria, sœur du rhéteur Arborius. Ainsi que je l'ai dit à propos de cette dernière, les *vierges voués* se faisaient par le travail et l'économie une aisance honorable; de plus, privées des joies et des soucis de la maternité, elles portaient souvent toute leur affection sur quelque neveu dont elles tâchaient d'augmenter la fortune. Ainsi, Cataphronia laissa au poète Ausone tout ce qu'elle put épargner de son modique revenu. De là, le ton filial avec lequel le neveu reconnaissant salue les mânes de la bonne religieuse (1). Fallait-il pour cela la nommer « vieille fille avare ? » Le traducteur peu galant qui s'est permis cette appréciation hardie prétend que son vœu de virginité ne prouve même pas qu'elle fût chrétienne. En vérité, c'est pousser trop loin le scepticisme. Je ne sache pas qu'à aucune époque le paganisme ait eu de telles vestales de coin du feu, et je m'en tiens à l'interprétation unanime des vieux commentateurs suivis par les bénédictins et par Bayle lui-même. « Quant à Julia Vénéria, ajouta M. Corpet, il est certain que ce n'était pas une sainte. Son nom, celui qu'elle donna à sa fille Julia Idalia, qui, selon le poète, était une petite vénus, enfin sa mort prématurée, tout laisse à penser qu'elle mena, comme son frère Calippio, bonne et joyeuse vie (2). » Le plaisant réquisitoire ! Voilà une pauvre femme suspecte de toutes sortes de misères morales : 1° parce qu'elle mourut jeune; 2° parce qu'elle s'appelait Vénéria; était-ce sa faute ? 3° parce que sa fille se nommait Idalia; mais qui lui donna ce nom ? et qu'est-ce que cela prouve ?

Arrêtons-nous enfin sur Jules Ausone le médecin. On peut placer sa naissance vers l'an 287. De bonne heure appliqué à l'étude de la médecine, il n'étudia pas avec le même soin les humanités, et on peut remarquer comme un phénomène singulier qu'il connaissait mieux le grec que le latin : ce qui paraît indiquer, chose fort probable en effet, que son langage habituel, et la langue usitée à Bazas, n'était pas le latin, mais un dialecte ibérien ou celtique. Il conserva toujours le même goût pour son art, et y obtint d'éclatants succès. Chose étonnante ! quoiqu'il ne jouît que d'une fortune très médiocre, il exerça toujours gra-

(1) AUS. *Parent.* XVI. *Julia Cataphronia, amita.*

(2) *Notice sur Ausone*, en tête des *OEuvres complètes d'Ausone*, trad. nouv. par E.-F. Corpet Paris, Panckouke, 1842, 2 vol. in-8°. — Malgré quelques reproches justement encourus par l'auteur, c'est un travail complet et définitif sur le poète bordelais.

tuitement la médecine à l'égard de tous ses clients. Son désintéressement, ses rares qualités morales furent aussi appréciés de ses contemporains que son habileté médicale. On le comparait aux sept sages de la Grèce, dont il avait les vertus, se montrant d'ailleurs philosophe dans la conduite de sa vie plutôt que dans ses discours. Cette honorable réputation était si solidement établie que sa mémoire resta en vénération, et que, longtemps après sa mort, on disait encore de lui, au rapport de son fils :

Ausone n'eut point de modèle;
Il n'aura point d'imitateur (1).

Comme on le pense, Jules Ausone ne s'enrichit pas beaucoup; néanmoins, il vécut assez heureux, grâce à la modération de ses désirs. Tout jeune encore, il épousa la vertueuse Eonia, avec laquelle il vécut quarante-cinq ans dans la plus parfaite union. Il en eut deux fils et deux filles. La première de celles-ci, Emilia Melania, mourut encore à la mamelle (2). L'autre, Julia Dryadia, fut un modèle de vertu chrétienne. « Elle savait mettre, en tournant le fuseau, sa vie et son honneur à l'abri de tout reproche; elle savait ce qui fait les bonnes mœurs et l'enseignait aux siens. La vérité lui fut plus chère que la vie; son unique souci était de connaître Dieu et d'aimer son frère entre tous les hommes. Jeune encore, elle perdit son époux (Pomponius Maximus, sénateur bordelais, qui lui laissa deux enfants); mais son esprit sérieux s'éleva sans peine jusqu'à l'austère morale de la vieillesse. Elle prolongea durant soixante ans sa vie trop rapide encore, et mourut dans la même maison et sous le même toit que mon père.» Ainsi en parle Ausone (3).

L'aîné des fils du célèbre médecin fut Magnus Ausonius, Ausone le poète. Nous verrons bientôt les soins donnés à son éducation littéraire. Le médecin bazadais se réserva d'enseigner son art à son second fils, Avitianus, beaucoup plus jeune qu'Ausone. Ecoutons encore ce dernier :

O Muse, consacre à mon frère
Des accents nés d'un tendre émoi.
Plus jeune et plus savant que moi,
Il cultivait l'art de son père.

(1) Aus. *Parent.* I, 17-18 :
Ut nullum Ausonius, quem sectaretur habebat,
Sic nullum qui se nunc imitetur habet.
(2) Aus. *Parent.* XXIX.
(3) Id. id. XII, v. 4 et suiv.

Mais quand la jeunesse en sa fleur
A tous les plaisirs le convie,
Atropos l'arrache à la vie...
Sujet d'éternelle douleur.

Hélas! hélas! rêve éphémère
D'espoir, d'avenir triomphant,
Pour toi que le sang fit mon frère
Et l'amour presque mon enfant (1)!

Ces pertes jetèrent quelques nuages dans la vie, d'ailleurs calme et heureuse, de Jules Ausone; mais il eut aussi dans sa famille de bien douces consolations : il vit son fils aîné et son petit-fils élevés aux plus grands honneurs; il vit sa fille entourée de l'estime universelle pour ses rares vertus; lui-même fut honoré d'une dignité aussi lucrative qu'éclatante; il devint, sans intrigue et sans ambition, préfet de la grande Illyrie. Du reste, cette âme vertueuse était de celles que l'adversité ne peut abattre ni la prospérité égarer. Ajoutons à ce que nous avons dit plus haut de ses qualités morales quelques traits de l'*Epicède*, où son fils le fait parler :

« Une double curie, un double Sénat (Bazas et Bordeaux; peut-être Bordeaux et Rome) s'ouvrirent à moi; mais étranger à leurs travaux, je n'y participai que de nom. Ni riche ni pauvre, je fus économe sans être sordide. Ma nourriture, ma tenue, mes mœurs n'ont jamais changé..... j'ai tâché de répondre à l'opinion des hommes de bien; jamais, à mon propre jugement, je ne fus content de moi-même... Ennemi des procès, je n'ai accru ni diminué mon bien. Nul n'a dû sa perte à mes délations ou à mon témoignage. Je n'ai porté envie à personne, j'ai fui tous désirs et toute ambition. Jurer ou mentir était selon moi la même chose. Factieux ou conjurés ne m'ont jamais rattaché à leur parti. J'ai cultivé l'amitié avec une foi sincère. J'ai reconnu que l'homme heureux était, non celui qui possédait ce qu'il voulait, mais celui qui ne souhaitait pas ce que la fortune lui avait refusé. Je ne fus ni un importun ni un bavard; je ne regardais que devant moi, et je ne cherchais point à pénétrer ce qu'une porte ou un voile cachait à mes regards..... J'ai fui la foule et le tumulte, j'ai repoussé les amitiés des grands tou-

(1) Aus. *Parent.* xiii. Avitianum, Musa, germanum meum
Dona querela funebri.
Minor iste natu me, sed ingenio prior
Artes paternas imbibit, etc.....

jours mensongères. Enclin à la colère, j'ai comprimé de bonne heure ces emportements, et je me suis puni de ma légèreté.... Les immenses faveurs de la fortune m'engagèrent, après avoir remercié la divinité, à la prier de me retirer du monde....; ma prière fut exaucée. Je m'endormis d'un sommeil tranquille, et je laissai à d'autres l'espoir, les désirs et la crainte. Au milieu des regrets de mes amis, je mourus sans regrets, après avoir réglé les dispositions de mes funérailles. Je vécus quatre-vingt-dix ans, sans bâton, et avec l'usage entier de tous mes membres et de toutes mes facultés. Toi qui liras ces vers, tu ne refuseras pas de dire : Telle fut ta vie qu'elle me fait envie (1).

Il resterait à apprécier Jules Ausone comme médecin. Il avait écrit sur son art, sans qu'on puisse dire au juste le nombre ni la matière de ses ouvrages dont le temps n'a pas même respecté les titres (2). Mais ses travaux et ses succès lui assurèrent le premier rang parmi les médecins de son époque. D'après le témoignage un peu vague de son fils, le médecin bazadais n'appartenait ni à l'école d'Hippocrate ni à celle de Galien; Haller n'a pas hésité à le placer parmi les empiriques (3). Il paraît, qu'en effet, il recueillit ou inventa des recettes singulières qui gardèrent de la réputation. Il nous en est resté une dans l'ouvrage du bordelais Marcellus l'Empirique, qui vivait un siècle plus tard, et qui fut maître des offices sous Théodose le Grand. Ce médecin, dans la préface de sa compilation, se vante d'avoir compulsé, pour offrir à ses enfants tous les remèdes connus à son époque, non-seulement les princes de la science médicale, mais même les médecins les plus vulgaires; c'est du reste parmi les premiers qu'il range ses compatriotes Siburius, Eutrope et Ausone (4). Il est donc probable que parmi les recettes qu'il

(1) Id. *Epicedion in patrem suum Jul. Aus. inter Edyllia,* II. v. 4. et suivants.

(2) Cependant Vindicianus, médecin de l'empereur Valentinien I, semble désigner un livre d'Ausone *De Medicina* Mais est-ce bien le titre authentique, comme l'a cru Haller, et non une simple désignation du sujet général ?

(3) Alberti Von Haller *Bibliotheca medicinæ practicæ*. Basileæ, 1776. (4 vol. in-4°), t. I, p. 287. — Je me demande où Haller a vu dans Ausone que son père « neminem sectatum fuisse » ; l'illustre médecin a sans doute rapporté à la science médicale les deux vers que j'ai traduits plus haut en les appliquant aux vertus de Jules Ausone ; mon interprétation est celle de Dom Rivet; et la plus favorisée par le contexte (Aus. *Parent.* I, v. 17-18 : Ut nullum Ausonius, etc., *ut supra*). — Haller appelle encore J. Ausone *Archiater Valentiniani ;* cette assertion, qu'il aura prise dans l'*Histoire littéraire de la France,* n'a d'autre appui qu'une supposition, probablement toute gratuite, de Scaliger.

(4) Marcelli *de Medicamentis*. La première édition est de Bâle, 1536, in-fol. L'ouvrage a été inséré dans plusieurs recueils, notamment *Medicæ artis principes*. Parisiis, 1567, 2 v. in-fol.—Siburius est inconnu; on suppose qu'il

a accumulées, plusieurs appartiennent à ce dernier; mais le disciple, si c'est un disciple, ne fait pas grand honneur au maître : il observe mal, décrit peu, emploie un style barbare, et abuse presque toujours de la crédulité du lecteur. Il prouve bien, selon Haller, que l'art médical en ce siècle avait complètement dégénéré (1). Ce qu'il renferme de plus singulier, ce sont des formules superstitieuses, en jargon probablement celtique, et qui pouvaient venir des Druides; ces lignes barbares ont exercé la sagacité de plusieurs philologues, de M. Gustave Brunet (de Bordeaux), en particulier (2). Une seule fois dans le courant de sa compilation, il cite expressément Ausone : « Un remède, incroyable et incomparable pour la goutte, dit-il, est celui dont Ausone s'est servi pour se guérir lui-même, et avec lequel il a mis en état de se lever au bout de cinq jours, et de marcher au bout de sept jours, plusieurs malades qui ne pouvaient faire un mouvement sans des douleurs atroces. Ce remède se confectionne comme il suit..... » (3). Je ne traduis pas la recette que l'illustre Haller condamne absolument d'un seul mot : *absonum quidem medicamentum*. Il faut donc reconnaître que le médecin Ausone, quel qu'ait été son mérite, n'a laissé d'utile à la postérité que le souvenir de ses vertus et son fils.

(*La suite prochainement.*) LÉONCE COUTURE.

Notes historiques sur Tartas (Landes). (4)

Amanieu d'Albret, que nous avons vu déserter l'alliance anglaise, épouser la sœur du roi de France et devenir connétable, reçut, comme dot de sa femme, le comté de Dreux. Il resta fidèle à ses nouveaux serments et mourut en 1401.

n'est autre que Scribonius dont les recherches sont passées, à peu près tout entières, dans la compilation de Marcellus Eutrope, s'il n'est pas l'historien latin de ce nom, peut appartenir à la même famille: l'historien Eutrope était natif de Bazas, et on sait par un texte de Symmaque qu'il avait des propriétés dans le pays d'Auch. — Ajoutons que Haller a suspecté l'authenticité du livre de Marcellus.

(1) Apparet artem medicam eo ævo undique degenerasse. *Op. cit.*, t. I, p. 295.

(2) Dans les *Mémoires de l'Académie de Bordeaux*, année 1840, je crois.

(3) Incridibile et unicum remedium ischiadicis et arthriticis hoc est, quo et ipse Ausonius medicus sanatus est, et multos ita jacentes ut movere se sine cruciatu nequirent, intra quinque dies stare, ambulare autem intra septem dies fecit. Conficitur sic..... *De medicam*, cap. XXV.

(4) Voir, *suprà*, p. 24 et 48.

Son fils, Charles Ier d'Albret, vicomte de Tartas, qui était boiteux, lui succéda. Une ordonnance de 1375 lui donne le titre de neveu de Charles V. Elevé à la dignité de connétable en 1402, il sollicita et obtint du roi, son oncle, la faveur d'écarteler ses armes de celles de France. Lorsque le duc de Lancastre vint prendre possession des états de Guienne qui avaient été le théâtre de sa gloire, le sire d'Albret réunit tous ses sergents d'armes à Limoges et marcha contre le prince britannique.

En 1404, rappelé en Gascogne, il se joignit au comte d'Armagnac, et leurs efforts combinés battirent les Anglais en plusieurs rencontres.

Ces succès lui méritèrent les largesses royales : Charles VI lui permit, en 1405, de prélever 12,000 livres sur les revenus de Languedoc; et un peu plus tard, il reconnaissait de nouveau ses bons offices par un supplément de 200 livres. En 1410, il lui fut encore accordé 11,000 livres comme indemnité d'équipement et de frais de route pour 500 hommes d'armes avec lesquels il avait volé, en Beaujolais, au secours du duc de Bans. En 1409, à la tête d'une armée, il fit irruption dans le nord de l'Italie. Après la dissolution des milices, il reçut du roi d'abord 7,000 livres et ensuite 800 à titre de dédommagement.

Le comte d'Armagnac ayant arboré la rose blanche, le duc d'Albret continua ses relations avec son ancien allié. Ces rapports le rendirent odieux à la faction du duc de Bourgogne qui tenait alors la couronne de France à merci, et il fut destitué. Il ne fut réintégré dans sa haute fonction militaire qu'après la mort du connétable de St-Pol, en 1413. Il fut à la même époque investi du commandement de Melun. A la fatale journée d'Azincourt, où *grand noblesse fut occise*, sept princes perdirent la vie; parmi eux se trouva le vicomte de Tartas.

Charles d'Albret, deuxième du nom, eut son héritage. Le roi d'Angleterre, pour se venger de la fidélité de son père à la France, opéra la saisie de toutes les dépendances de la seigneurie de Tartas dans le diocèse de Bordeaux. Ces domaines lui furent restitués plus tard à la suite d'un compromis.

C'est à 1440 que remontent les statuts de Tartas qui ne concèdent le droit de pacage qu'aux habitants. La ville était administrée d'après le droit coutumier. La répartition des biens maternels entre les aînés et les cadets était égalitaire, mais ces derniers ne recevaient qu'une part infime dans la succession paternelle.

Charles VII, victorieux par l'intervention de Jeanne d'Arc et la vaillance de Poton de Xaintrailles et de Lahire, offrit à Charles II d'Albret, spolié par les Anglais, le château de St-Sulpice en Languedoc. Assiégé par le captal de Buch dans son boulevard de Tartas, le vicomte audacieux s'y défendit deux ans consécutifs.

RIESBEY.

(La suite au prochain numéro.)

ESSAI ÉTYMOLOGIQUE

sur les Noms de lieux du département du Gers

(Etablissements religieux, localités remontant à une origine ecclésiastique et empruntant ordinairement leur nom au latin).

(13e ARTICLE) (1).

SIMORRE. Gasc.) *Simorro.* Ville et abbaye les plus anciennes de cette partie de la Gascogne. L'étymologie de ce nom est fort douteuse.

(1) Voir, *Revue d'Aquitaine*, 2e année, p. 457, 488, 542;—3e année, p. 62, 95, 122, 174, 222, 274, 342, 420, et, *suprà*, p. 121.

On peut y retrouver cependant un mot basque très répandu : *Gorra* ou *orra*, élevé, lieu élevé, ce qui répond parfaitement à l'ancienne situation de cette ville. Nous ajouterons enfin à cette liste tous les villages dédiés à un saint et qui prirent le nom de ce patron, soit au moment de leur fondation, lorsque la construction de l'église précéda la construction du village, soit, dans la suite, en laissant tomber leur nom primitif en désuétude pour adopter celui du saint.

St-Lizier. (Gasc.) *San Lizié*, sanctus Glicerius.

St-Martin-Binagre, St-Martin vin aigre.

St-Paul-de-Baïse. St-Sauvy. St-Araillès. Ste-Christie.

St-Jean-Poutje. (Gasc.) *Poujé*, de *poutja*, *puja*, monter. St-Jean de la côte.

St-Jean-d'Anglés, St-Jean des Anglais.

St-George. (Gasc.) *San Jordi*, *St-Georgi*.

St-Yors (Gasc.) *San Yors*, ou *yordi* (idem).

St-Lanne. (Gasc.) *St-Lanno*.

St-Thomas. (Gasc.) *Sen Thoumas*.

St-André. (Gasc.) *Sant Andréou*.

Ste-Anne. (Gasc.) *Sent Anno*.

St-Mont. Montagne sainte.

St-Aubin. (Gasc.) *Cen-Aoubi*.

St-Arroman. (Gasc.) *Cent-Arrouman*, pour St-Romain.

St-Aurence. (Gasc.) *Cent-Aauranso*.

St-Maur. (Gasc.) *Cent-Maou*, en latin *Sanctus Mavius*.

St-Martin-de-Goynes. (Gasc.) *Goy*, plaisir, faire plaisir, *St-Martin*, qui plaît; peut-être St-Martin d'en haut, de *goïn*, en basque, élevé.

St-Jean-le-Comtal. St-Jean du comte.

St-Guiraud. (Gasc.) *Cen-Guiraout*.

St-Christaut. (Gasc.) *Cen-Christaou*. St-Christ, élevé, placé sur une hauteur, ou St-Christophe. Ce saint porta Jésus sur ces épaules en traversant une rivière.

Ste-Agathe. (Gasc.) *Cento-Agatho*.

St-Justin. St-Lary. St-Clar.

St-Antoine. (Gasc.) *Sant-Antoni*.

St-Arroumeiq pour Saint-Romain.

Saint-Germier. (Gasc.) *Cen-Germié*. *Germanus*.

St-Cezere, on plutôt St-Cesaire.

St-Jean-de-Cauquessac. (Gasc.) *Coquéssac*. St-Jean, *coco-en-sac*, qui a du gâteau dans son sac.

Ste-Mère. (Gasc.) *Santo-May*. Sainte mère de Dieu.

St-Brès. Saint berceau.

St-Criq, ou plutôt St-Christ.

St-Clément. (Gasc.) *Cen-Clamens*.

St-Médard. (Gasc.) *Cen-Mézart*.

St-Michel: (Gasc.) *Cen Miqueou*.

St-Martin-du-Haouré. (Gasc.) *Haouré*, forgeron, *St-Martin*, du forgeron.

St-Pé-du-Bosc. St-Pierre du bois.

On remarquera que plusieurs de ces noms ne répondent pas à des saints du martyrologe. La foi naïve de nos ancêtres aimait à donner ce titre de béatification à de simples objets inanimés, tels que St-Mont, Ste-Lande, St-Berceau, St-Pied. Nous dirons, enfin, que le mot Astarac vient incontestablement du basque *artar*, plaine pierreuse, *ac*, la; la plaine pierreuse, et le mot *gaure* (comté) de *aure*, devant, place, devant.

Conclusion.

Le résultat le plus important de la classification à laquelle nous venons de nous livrer est de nous mettre à même de reconstituer la topographie du département du Gers, depuis l'époque gauloise jusqu'à nos jours.

Prenons une carte physique de ce département, avec ses rivières, ses vallées et ses coteaux; supposons cette surface montueuse et tourmentée couverte de forêts et de bruyères; commençons, dès l'époque gauloise, à faire surgir de cette espèce de désert les villages qui portent encore des noms celtiques. Ceux qui sont composés de *serro*, de *puy*, de *pujo*, de *cos* : nous aurons la topographie gauloise. Arrivés à l'époque gallo-romaine, ajoutons-y les *Castéra*, les *Mas* et la plupart des noms d'arbres, de plantes, de terroir, nous aurons la carte des derniers siècles du paganisme. Suivons les progrès du régime féodal, indiquons les *Monts*, les *Castels*, les *Tours*, les *Roques*, les *Lagarde*; ajoutons-y les noms des établissements religieux, nous possèderons la carte du XIIIe siècle. Faisons surgir enfin les noms des villes *franches*, des *Bastides*, des *Villecomtal*, et nous aurons assisté à la formation lente et successive de la géographie rurale, politique et religieuse de cette partie de la Gascogne.

On sera surpris peut-être de ne pas trouver un seul mot grec dans ce travail étymologique. Mais, nous devons le dire; nous n'appartenons nullement à l'école hellénique de Scaliger, qui prétendait avoir trouvé près de Lectoure un peuple qui parlait grec, ni à celle d'Henri Etienne, qui retrouvait la même langue sur tous les points; nous préférons infiniment l'opinion plus modeste, mais plus sensée de Ducange, et le passage suivant sera toujours notre *vade mecum* philologique. « Celui qui veut rechercher les étymologies des langues vulgaires, dit-il (page 48), doit bien connaître les patois et les dialectes provinciaux; sans cela, il va demander au grec et à l'hébreu des origines auxquelles ils n'ont rien à voir.

Nous avons donc mis le grec complètement de côté, bien décidés, toutefois, à lui restituer les mots qu'il aurait le droit *incontestable* de revendiquer. Mais rien n'est venu nous révéler ses prétentions, et nous affirmons hardiment qu'il n'est pas un seul mot dans la géographie du département du Gers qui descende de la langue de Démosthène.

CÉNAC MONCAUT.

JASMIN A MEZIN.

Nous avons souvent recommandé à Jasmin de prendre garde à l'orgueil, perdition des anges et des hommes. Dédaigneux de nos conseils, l'apôtre continue de viser à l'idole, le cygne de faire le paon. Néanmoins, puisque le troubadour est voué au soulagement de l'indigence, nous serons aussi charitables que lui et nous ne le chicanerons plus sur sa vanité.

Au début de ce mois, la muse gasconne est venue à Mezin pour consolider un hospice naissant, pour secourir la famille de St-Vincent de Paul, les orphelins et les vieillards. Après avoir abordé des sujets graves et touchants tels que la *Caritat*, *Maltro*, *Lous dus Bessous*, le poète a débité un morceau de circonstance : *Lou Laouré de l'Espital*

de Mezin, que nous reproduisons aujourd'hui. C'est une heureuse phothographie de la petite cité qui a le monopole de l'industrie bouchonnière. Cette coquette composition a éte accueillie avec un fiévreux enthousiasme. Au milieu de l'émotion générale, trois enfants de la salle d'asile se sont avancés vers Jasmin et lui ont offert une écritoire de liége et une truelle en argent sur laquelle on pouvait lire cette inscription : *Truelle des bonnes Œuvres*. Voici l'hommage du troubadour à la ville qui le fêtait :

LOU LAOURÉ DE L'ESPITAL DE MEZIN.

A Moussu de l'Artigo, mairo.

Graciouzo bilo de Mezin,
Rèyno de la surredo, amigo de la Lando,
Dins la Françoo, à-tengut, de frustin en frustin,
Toun noum a fèy de brut may qu'uno bilo grando :
Dambé tu, lous grans bis, las millounos licous,
Dins lou beyre enclabats, se gardon sanitous....
De toum *leouge mouflet* côfes cado boutéillo,
Et la licou s'endron, — mais quan la côfo part,
Aquel esprit se dérrebéillo.....
Tout s'alûco... et l'engin n'en grandis à l'escar !

— N'és pas tout, bilôto beziâdo,
Toun païs és lou brès d'un famus general
Qu'a marquat dins l'Africo, al cat de nôstro armado,
Coumo un *casse pyramidal*
Al mitan d'uno cassenâdo ! !

— N'es pas enquèro tout : la graço aciou luzis;
Des quatre bors l'esprit flouris;
Et s'un poèto y cansounéjo,
Tout un puple s'escalouris,
Et coumo un prince lou festéjo....

Mezin, n'èri jamay bengut,
Mais souben à tu saounéjâbi,
Et de lèn, en passan, may d'un cot te guignâbi....
Anèy flôques ma muzo, et moun cò n'es pas mut :
Ey flous d'or, ramèls d'or que trôbon pas sus aoures ;
Ebè, nou balon pas aquet laouére despaoures
Que me bèn de tout *sent-oustal*.....
Courouno de moun cò... n'aourèy nâdo parèillo :
Me semblo que del cièl, al noum de l'Espital,
L'èl blu de moun gran-pay me rits dins câdo fèillo ! !

MISCELLANÉES.

M. Victor Meunier a publié dans le *Siècle* un article sur le renouvellement du déluge. Il assigne par bonheur à ce cataclisme le terme consolant de 6300 ans. Le savant rédacteur du *Moniteur des Sciences* ne croit pas que les grands reliefs terrestres aient jailli du sol soudainement et tout d'une pièce, contrairement à M. Elie de Beaumont qui pense que la cause de la perturbation de l'élément liquide qui se produisit, lors de la catastrophe diluvienne, est le soulèvement instantané. M. Victor Meunier admet trois mouvements ascensionnels pour la formation des Alpes et des Pyrénées. Les premières comme les secondes montagnes ne sont parvenues que par des exhaussements successifs à leur altitude actuelle. On y voit trois degrés des eaux à 4,800, à 7,500 et à 9,000 pieds anglais au-dessus du niveau des mers. Il étaie son opinion des recherches d'Alcide d'Orbigny, de Layell de celles plus récentes de MM. Roulin, de Rouville, Delbos, et enfin, des travaux géologiques de notre honorable collaborateur, M. Noulet.

On nous écrit de Tarbes. — A la sortie de l'église de la Sède, la voiture de Leurs Majestés a été circonvenue par une masse tellement compacte que les chevaux n'ont pu faire un pas en avant. Les ondulations du flot populaire étreignaient de plus en plus l'équipage impérial. Le vainqueur de Solferino, heureux d'être ainsi enveloppé, aurait dit avec un à-propos charmant : *Enfin, me voilà prisonnier !*

L'Empereur et l'Impératrice ont traversé, pour se rendre à St-Sauveur, une partie de l'ancien comté de Bigorre dont la pauvreté était telle, il y a un siècle, qu'on ne comptait dans toute la vallée que trois

chapeaux et deux paires de souliers. Leurs Majestés se sont arrêtées avec émotion sur le pont de la reine Hortense, devant la colonne élevée en 1808 à cette douce et généreuse femme qui eut le malheur d'être reine, et qui expia un peu de gloire par beaucoup de larmes et un long exil. Après ce pieux hommage rendu au monument maternel, Leurs Majestés sont entrées à Luz.

Le nom de *Luz* me remémore un fait historique singulier. Cette petite cité pyrénéenne, aujourd'hui chef-lieu cantonal, fut jadis capitale des *vics* des entours et centre de réunion de leurs députés. C'était là aussi que se prélevaient les taxes. Les rôles de l'impôt étaient représentés par de petits carrés de bois blanc appelés *Totchoux*. Chaque communauté avait une *souche* financière analogue sur laquelle le collecteur gravait au couteau des chiffres romains dont il connaissait seul la valeur. En 1784, l'intendant d'Auch, qui était, je crois, M. de Laboulaye, ordonna à l'un des préposés aux tailles de lui apporter les registres de répartition et de perception. Celui-ci obéit pleinement, et il amena au chef de la généralité deux chars emplis de petits bâtons.

On sait que St-Sauveur se dresse sur le premier degré de la montagne qui domine Luz, et que son site est très pittoresque. Voici, d'après la tradition, d'où ce lieu tire son nom. Un évêque de Tarbes, exilé à Luz, fit, dit-on, élever une petite chapelle avec cette inscription : *Vos aurietis aquas de fontibus Salvatoris*, d'où est venue la dénomination de St-Sauveur. Cette cité thermale fut, sous la Restauration, un rendez-vous à la mode, et, parmi ses visiteurs, elle compta Mesdames les duchesses d'Angoulême et de Berry. Vers la fin du dernier siècle, Burke, le célèbre orateur et écrivain anglais, y fit de fréquents séjours.

Une femme de Tonneins est allée pédestrement à St-Sauveur pour offrir à S. M. l'impératrice une cage peuplée d'ortolans. La gracieuse souveraine non moins accessible aux gens du peuple d'aujourd'hui que Jeanne d'Albret aux paysans d'autrefois a fait introduire la garonnaise et lui a dit avec aménité : vos oiseaux doivent être bien jolis, et aussitôt, insinuant sa main dans la prison d'osier, elle en a retiré un captif auquel elle a rendu la liberté, laissant aux autres la porte ouverte. Témoin de cette évasion la bonne femme s'est écriée sur un ton de reproche : *oh! Madamo, bostré boun co bous fa desbremba bostré estoumaq !*

SYMBOLISME

DES

NOMS DE NAPOLÉON ET DE BONAPARTE*.

Numine, *NOMINE* et omine.
Adage antique.

O mon cher Hermogène, c'est une grande chose que l'imposition des *noms*.
ORIGÈNE.

Le *nom* de tout être exprime ce qu'il est.
Jh. de MAISTRE.

Ei si *nomò;* due secoli,
L'un contra l'altro armato.
Sommessi a lui si volsero,
Come aspettando il fato :
Ei fe silenzio ed arbitro
S'assise in mezzo a lor.
MANZONI.

Et cependant aucune étoile n'a manqué à sa destinée. La moitié du firmament éclaira son berceau; l'autre était réservée à la pompe de sa tombe.
CHATEAUBRIAND.

Il avait fini par croire à la divinité de son *nom*.
LAMARTINE.

L'histoire sera toujours intéressée à lever le voile qui couvre cette race prédestinée où Napoléon n'est certes pas un accident fortuit, un fait isolé.
GEORGES SAND.

Un nom splendide et nouveau est le trophée réservé aux vainqueurs dans le royaume des royaumes (1). Jaloux d'imprimer, par un fait visible, cette promesse apocalyptique dans notre entendement, Dieu résolut de glorifier un triomphateur de la terre en lui accordant ce privilége du ciel. Pour ne pas égarer sa faveur divine et pour la rendre

* On trouvera peut-être cette étude dépaysée dans la *Revue d'Aquitaine*, parce que le sujet n'adhère, par aucun de ses côtés, à notre programme. Nous n'avions partant aucune raison de lui donner droit de cité en notre recueil exclusif de tout ce qui n'intéresse pas directement la région du sud-ouest. La cause de cette exception est bien simple. Georges Sand, dans son voyage à Majorque, suspecta NAPOLÉON d'origine languedocienne. J'entrepris des recherches généalogiques pour élucider ce doute et justifier cette assertion. Malheureusement, mille difficultés matérielles vinrent traverser mes investigations et mon bon vouloir. Je désertai mon projet; mais il me resta bonne provision de notes. Toutes celles qui étaient relatives aux noms du conquérant de l'Europe (fruit de mes méditations bien plus que de mes lectures) furent triées et assorties. Voilà comment j'ai produit la présente tentative étymologique et symbolique. C'est la première fois que cette matière est systématiquement fouillée et traitée. J'ose donc espérer qu'elle ne sera pas totalement dépourvue d'intérêt.

(1) *Apocalypse*, chap. III, v. 12.

plus éclatante, il la refusa aux vulgaires créatures, et son souffle anima une prodigieuse création déguisée sous la forme humaine. Quand cet être formidable surgit du néant on croit qu'il lui dit : *tu seras un sourd écho de ma puissance, car je t'ai confié les attributs de la foudre et j'ai trempé dans les éclairs ta parole et ton épée. Tu seras le grand artiste du canon. Campé sur le sommet de la gloire, tu consigneras l'Europe et tu transmettras le mot d'ordre à l'univers. Dans les plis de ma science, je cèle un nom symbolique : comme il faut que le tien soit proportionné à ton œuvre, je t'impose celui-là : tu t'appelleras NAPOLÉON : ainsi le veut le maître du tonnerre, le Dieu des armées.*

Quel autre *onomaturge* aurait pu inventer un pareil nom? sa beauté et son esprit sont la révélation de son origine. Comme celui de CHRIST et celui de MESSIE, qui veulent dire *oint*, comme toutes les grandes dénominations historiques, il est relatif au caractère et aux fonctions, il synthétise la carrière du législateur et du conquérant. Son influence dans l'ordre universel ne peut être raisonnablement acceptée comme un fait accidentel. Elle sanctionne la croyance de M. de Maistre qui attribue à Dieu le monopole des grandes appellations (1). Quand elles sont doubles et distinctes, l'une peut être une émanation d'en haut, l'autre une fabrication d'ici-bas (2). Deux noms incombèrent à BONAPARTE : ce dernier fut le précurseur de celui de NAPOLÉON. Quand celui-ci eut fait explosion, l'autre subit comme une éclipse partielle. Nous détaillerons, tout à l'heure, les qualités du beau substantif NAPOLÉON périphrasé à la manière hellénique qui unissait les mots sans

(1) Il en est de même de Dieu qui a voulu nommer les hommes.... Il s'est réservé, *sur les noms*, une espèce de juridiction immédiate qu'il est impossible de méconnaître. DE MAISTRE.

(2) Homère parle de certains hommes que les dieux appellent d'une manière et les hommes d'une autre.

produire leur fusion, qui laissait transparaître, dans l'association de plusieurs éléments, l'identité de chacun d'eux. Entrons dans l'intimité du sujet en faisant descendre ces maximes des hauteurs métaphysiques sur le terrain logique et matériel.

Dans PARTHÉNOPE on entrevoit aisément PONEPARTHE ou PONEPARTE (1). Or, comme le B est la muable du P, et le T la muable du TH, l'orthographe française se trouve réintégrée, dans toute sa précision, par l'analogie et par la règle (2). La dévotion du Corse à cheveux plats pour la divinité mythologique qui lui a prêté son nom justifie, de prime abord, l'esprit de notre épigraphe : *nomen* et *omen*. Nous irons tout à l'heure à la rencontre des sourires préventifs et des inculpations d'ingéniosité ou de frivolité qui probablement accueilleront notre anagramme. Cet avertissement donné, poursuivons notre examen par une autre version lexicologique très simple, trop simple peut-être pour ceux qui aiment, en étymologie, les déductions tourmentées ou l'opération césarienne. Le nom de BONAPARTE (*bonne part*), serait l'indice de sa toute-puissance et la prédiction du lot continental qui lui incomba dans la répartition des largesses providentielles. Immenses furent, en effet, les biens terrestres dont il fut apanagé; et pourtant le vaste périmètre de son empire, dans lequel se pressaient les royaumes, ne put contenir la totalité de ses rêves, les élans et les avidités de son âme. Son ambition était acharnée, infinie; on eût dit qu'il voulait absorber le monde ou le faire graviter par l'impulsion de son génie. Son infortune fut peut-être un calcul de la fortune, qui voulut faire mesurer par sa chute la hauteur de son favori et compléter sa grandeur en lui

(1) Les membres de la famille de Napoléon écrivaient indistinctement : *Bonaparte* ou *Buonaparte*.

(2) Puisque les voyelles se transmuent, on ne doit pas se préoccuper de l'A médial qui existe dans un cas, tandis qu'il n'y a qu'un E dans l'autre.

donnant, par l'ostracisme, cette perspective lointaine qui est l'œuvre habituelle des âges. Quand il se fut abîmé dans les écroulements et les naufrages de sa monarchie universelle, il se releva dramatiquement sur la cime d'un rocher où Camoens, par une fortuité étrange, plaça le dieu des tempêtes (1). Il apparut alors sublime de mélancolie et plus radieux qu'avec le diadème, car la distance et l'expiation l'avaient transfiguré. Là, sur son piédestal de granit, drapé dans la majesté de l'exil et du malheur, le cœur tourné vers le passé et vers la France qu'il avait laissée dans la prostration du veuvage, il continuait à faire mouvoir dans sa tête le globe qu'il avait tenu presque entier dans ses mains. Par intervalles, la voix de l'Océan, son formidable gardien, l'attendrissait en le ramenant au souvenir de sa vieille garde. Captif, il était encore roi des rois, puisque chacune de ses pensées, chacun de ses mouvements communiquaient à l'Europe des saccades et des paniques. Aujourd'hui même, ainsi qu'un fluide mystérieux qui transmettrait des nouvelles sinistres, le regard de son ombre, en traversant la Manche, remplit d'épouvante et fait délirer Albion.

Sous le rapport de l'étendue territoriale dont il était souverain ou suzerain, sous le rapport de l'omnipotence, et de la gloire durant sa carrière; sous le rapport aussi de la réparation, de la justice et de l'influence posthumes, nul dans l'humanité ne fut plus largement doté que lui, nul n'a mieux mérité le titre de *Bonaparte* ou de *bien partagé*. A ceux qui m'objecteront que cette solution est facile et vulgaire, je répondrai que l'histoire fourmille de noms propres illustres qui ne sont que des noms communs

(1) Un épique poète
Plaça la sombre tête
Du dieu de la tempête
Sur cet âpre rocher.

illustrés, et j'appellerai pour le témoigner des célébrités de tous les temps et de tous les genres : CICÉRON, du latin CICER, *pois chiche*; SCIPION, du latin SCIPIO, bâton; CRASSUS (lat.), *gros, épais;* LENTULUS (lat.), *amolli, lambin.* — Les noms nationaux qui suivent sont d'une évidence encore plus saisissante : PEPIN, CAPET, de CAPUT, *chef;* BOURBON, de *bourbe, fange*; BOUILLON; MONTAIGNE; ORANGE; CHARRON; MALLEBRANCHE, *mauvaise branche;* RICHELIEU; GRAMMONT, *grand mont;* DU PRAT, mot roman, en français, *du pré*; MONTALIVET, *Mont aux olives*; LANNES, du gascon LANOS, *landes;* LACÉPÈDE, *pied lacé;* LAINÉ, BOSQUET, etc.

C'est peut-être parce que la langue grecque a pour élément usuel l'O qu'elle prime par son harmonie tous les idiomes du passé et du présent. Aussi les noms dans lesquels cette voyelle domine sont-ils les plus beaux et les plus majestueux. Je citerai comme exemple celui d'APPOLLON, qui reflète l'eurythmie de la plus parfaite personnalité du polythéisme et de l'art antiques, et qui offre une certaine parenté tonique avec celui qui nous occupe. Le fils de Latone est le sublime possesseur de la forme et de la lumière, et les syllabes de son nom, qui sont des oracles, le proclament sans pareil. En effet, le préfixe A est privatif, et πολλοι (pluriel de πολυς), veut dire plusieurs. Ce qui équivaut, selon Plutarque, à une négation de pluralité, à une affirmation d'unité, et, partant, à la qualité d'*unique* (1). Or, comme dans la croyance payenne APPOLLON et le SOLEIL n'étaient qu'un seul et même Dieu, les Latins traduisirent littéralement APPOLLO par SOL, radical de *solus*, qui signifie *seul, sans rival.*

Par un heureux assortiment de voyelles et de consonnes,

(1) Les orientaux l'appellent *adad*, mot dont la signification est identique à celle-ci.

le nom de NAPOLÉON (1), comme celui qui précède, présente au lecteur exercé l'aspect d'une belle configuration grecque. Il est non-seulement euphonique, mais éclatant; on dirait qu'il possède à la fois la sonorité et la couleur. En le dissolvant par l'analyse, on trouve chaque syllabe débordante de vérité, ce qui va être visible dans les décompositions suivantes. Elles vont toutes concorder, malgré leur variété, par leur sens symbolique.

NAPOLÉON peut provenir

de Ανα (2), *roi* πολεως, *d'une république;*

Ou de Ανα, *roi*, πολ (radical de πολυς), *plusieurs*, λεοι, *peuples*, roi de plusieurs peuples;

Ou de Αναπολεω, *concevoir de grands desseins;*

Ou de Αναπαλαιω, *rétablir le combat*, restaurer la guerre;

Ou de Νεαω, *transformer* πολιν, *la république*, transformer la république (3).

Ceux qui n'ont point d'initiation en linguistique manifesteront peut-être quelque scrupule relativement à l'A qui se montre en tête des quatre premières combinaisons ci-dessus, et qui disparaît dans NAPOLÉON; ce qui constituerait une différence entre les types originels et leur dérivé. Le plus grand des rongeurs, le temps, n'est point

(1) Châteaubriand, dans les *Mémoires d'outre-tombe*, apprécie l'obscurité passée et le prestige présent du nom de NAPOLÉON en ce magnifique langage : « Personne, autrefois, en lisant l'histoire, n'était arrêté par ce nom qu'ont » porté plusieurs cardinaux; il frappe aujourd'hui. La gloire d'un homme ne » remonte pas, elle descend. Le Nil à sa source n'est connu que de quelques » Ethiophiens; à son embouchure, de quel peuple est-il ignoré. »

(2) Vocatif de αναξ, roi.

(3) Toutes ces étymologies sont nouvelles; aucun philologue ne les avait tentées avant nous. La seule connue, que nous n'admettons pas, est Νεαπολις, *collines*, et Λεων, *lion*, lion des collines. Tous les noms qui ont une similitude avec celui du grand méditerranéen semblent accuser la maternité de Pallas : ainsi NAPLES s'appela primitivement *Parthenope* et plus tard *Neapolis*. Peut-être n'est-il pas inutile de noter, en passant, que plusieurs inscriptions, entre autres celles de la colonne Vendôme, écrivent NÉAPOLÉON. Un village du Var, NAPOULE, fut à son principe *Athenopolis;* de métamorphose en métamorphose, d'altération en altération, il a abouti à sa forme actuelle. Il serait néanmoins téméraire d'expliquer la formation du nom de NAPOLÉON par des vicissitudes semblables.

coupable de ce dommage. La suppression de l'initiale a été conseillée par l'euphonie qui a voulu restituer à la consonne N toute sa douceur, et compléter par ce sacrifice la perfection rhythmique de notre substantif historique.

Je n'ai nul besoin de faire observer au lecteur qu'il ne faut jamais se préoccuper de la parité des flexions ou désinences, parce qu'elles ne sont pas des éléments organiques des mots.

Les Anglais, pour ridiculiser Bonaparte, ont prétendu que son prénom était *Nicolas*, d'où ils avaient fait dérisoirement *Nic*. Mais la dérision retombait sur eux, car νικ (radical de νικαω ou de νικη) aurait toujours signifié vainqueur, comme λαος, *peuple*.

Dans un opuscule qui a pour titre : *Grand erratum à l'histoire du* XIX*e siècle*, l'auteur, M. Pérès, ancien oratorien de Condom, pour les besoins de sa cause intentionnellement sophistique, fait découler NAPOLÉON de νη, particule affirmative et de *apoluo* (απολυω), *je détruis*, c'est-à-dire : *je suis un véritable destructeur*. Nous verrons tout à l'heure que ce dernier verbe a engendré *appolyon* et non *apoleon*, parce que l'upsilon, quand il passe dans la langue française, a pour correspondant immédiat l'Y.

L'épreuve que nous venons de tenter sur les noms de Bonaparte et de Napoléon peut être facilement pratiquée sur une série d'appellations glorieuses. Le plus grand nombre d'entre elles renferme des allégories cachées ou apparentes. Il serait pourtant téméraire d'ériger cette opinion en doctrine absolue, et nous ne serons jamais assez osé pour la généraliser et la systématiser à l'instar du mystique M. de Maistre. Notre prudence, qui est une garantie dans le choix de nos applications, ne peut et ne doit cependant nous interdire ni la faculté de fixer par des preuves solides les types nominaux que nous mettons en avant,

ni celle d'établir par des exemples parallèles qu'ils ne sont pas des phénomènes ou des faits isolés. Ici n'est pas le lieu de faire valoir tous les arguments dont nous sommes pourvus, parce que les détails et les sinuosités de la discussion nous distanceraient trop de notre sujet spécial. Je me contenterai donc de déployer une seule démonstration. Elle sera empruntée à l'histoire ancienne, et correspondante à celle que l'histoire moderne vient de nous prêter. Nous allons examiner si le symbolisme que nous avons trouvé dans le nom du conquérant de l'Europe se retrouve dans celui du conquérant de l'Asie. On a deviné que nous allions invoquer et évoquer le mot d'ALEXANDRE qui autorise trois interprétations :

ALEXANDRE peut dériver

de : Αλεξεω, *repousser*, ανδρους, *les hommes;*

Ou bien de : Αλησος, *qui ne peut être oublié*, ανδρων, *des hommes;*

Ou bien encore de : Αλεσω (futur de αλεω), *écraser*, ανδρους *les hommes.*

Ces trois variantes expriment trois nuances de la même idée, et de cette idée vraie et juste nous tirons cette conséquence que les noms de NAPOLÉON et de BONAPARTE ne sont pas exceptionnellement significatifs ou caractéristiques, puisque dans celui du vainqueur de Darius se trouve pareillement annoncée et énoncée son existence immortelle. La majorité de tous ceux que nous interrogerions répondraient avec la même exactitude (1).

Nous prévoyons que quelques-uns de nos lecteurs (si nous en avons) taxeront ces déductions, qui nous semblent

(1) D'autres noms seraient encore démonstratifs : ainsi, Démosthènes de Δημος, peuple, et de ςθενης, force, rempart du peuple. Τιμολεον de τιμη, honneur, et de λεον (attique pour λαος), peuple, honneur du peuple. En latin, TITUS, diminutif de TITULUS, *honoré;* AUGUSTE, de AUGUSTUS, *consacré;* LUCULLUS, de LUCULENTUS, *heureux, opulent;* CÆSAR, de CÆSARIES, *chevelure, force*, etc.

parfaitement rationnelles, de superstition ou de jongléric. D'autres, plus sévères, nous accuseront de compromettre la science linguistique par l'émission d'une théorie chanceuse. Nous répliquerons aux uns et aux autres que nous n'avons jamais eu la fantaisie présomptueuse de surprendre leur jugement, et que notre unique souci a été d'obéir au précepte de Platon qui enseigne que dans la connaissance des mots réside celle des choses et des événements. Après ces mesures, reprenons notre travail.

Le nom de Napoléon a subi des autopsies diverses qui, toutes, ont fourni des données analogues. Entre ces expériences philologiques, il suffira de citer la plus connue, qui consiste à décomposer graduellement le substantif propre NAPOLÉON par le symétrique procédé que voici :

1 . . . NAPOLÉON
6 . . . . . APOLÉON
7 . . . . . POLÉON
3 . . . . . OLÉON
4 . . . . . LÉON
5 . . . . . ÉON
2 . . . . . ON.

Il s'agit, comme on le voit, d'étaler le mot entier, de le reprendre et de le décapiter six fois en faisant tomber l'initiale de la deuxième ligne, et successivement celle de toutes les autres. De cette manière se trouve dressée une échelle décroissante qui mène et s'arrête à la syllabe finale ON. Cette opération accomplie, on donne à la phrase grecque, irrégulièrement construite, cette disposition grammaticale : *Napoleon on pleon leon eon apoleon poleon*, ou Ναπολεων εον πλεον λεων εον απολεων πολεων qui a pour traduction littérale : *Napoléon étant le lion des peuples, allait détruisant les cités.* L'esprit de ces huit lettres résume la vie et révèle le caractère du César moderne.

En rejetant des deux mots : RÉVOLUTION FRANÇAISE, un E et le T, en mobilisant ensuite et en agençant les autres lettres, on trouve : UN CORSE LA FINIRA.

Cette transposition de lettres ne sera pour quelques-uns qu'une pure gymnastique de la sagacité. Beaucoup d'esprits droits, même de grands penseurs, admettent que cet exercice ne soit pas toujours puéril. Je connais un vrai savant qui est aussi un profond philologue. En compagnie de ses livres et de ses méditations, il s'exerce à la sagesse, comme Salomon parmi les lis des vallées. Je vins un jour troubler sa solitude studieuse pour lui demander s'il croyait à la portée et au sens augural de l'anagramme. Il me répondit qu'il partageait sur ce point l'opinion de M. de Maistre, que, de par la volonté providentielle, l'homme transparaissait toujours à travers le nom, et que les noms, dans leur mécanisme, ne pouvaient avoir rien d'arbitraire; qu'en les envisageant sous n'importe quelle face, on les trouvait toujours relatifs à la mission ou au sort de celui qui les portait. Peu d'exceptions, ajouta-t-il, démentiraient mes idées à cet égard, et nous pouvons, si cela vous plaît, expérimenter sur quelques-uns. — Je lui jetai le nom de LAMARTINE. Il fit évoluer les lettres, qui donnèrent pour résultat : MAL T'EN IRA (1).

D'après Georges Sand, les signes héraldiques de ses pères sont l'un des emblèmes de sa prédestination. Lorsqu'on ouvre, en effet, le grand livre nobiliaire des anciennes maisons de Mallorca (Majorque), l'œil et l'esprit sont retenus par l'écusson des *Bonapart*. Sur un fonds d'azur scintillent six étoiles verticalement rangées. En face, sur un champ de gueules, se dresse un lion léopardé dans une attitude belliqueuse. Le chef encadre un aigle naissant qui

(1) D'autres ont, plus tard, trouvé la même combinaison.

déploie ses pennes et semble vouloir saisir et embrasser l'espace. Napoléon, qui aimait les étoiles comme un astromant, peut-être parce qu'il croyait fermement que sur lui veillait l'une d'elles, ignorait-il que les armoiries de ses ancêtres étaient constellées? Et lorsqu'il voulut que le blason de la France eût pour figure le tyran des airs enserrant le tonnerre, se doutait-il que l'oiseau de Jupiter, depuis des siècles, protégeait de son envergure les attributs distinctifs de sa lignée? S'il avait connu l'histoire de ses aïeux, lui, qui eut le culte du passé, qui voulut ressusciter les empereurs des Gaules et de Germanie, Constantin et Charlemagne, n'aurait certes pas négligé de remonter l'échelle de ses ascendants pour les reconnaître et pour leur restituer leur éclat perdu.

La Grèce revendique, comme siens, ces ascendants de Bonaparte; elle prétend qu'au XIVe siècle plusieurs familles du pays de la Maina, partie méridionale de l'ancienne Laconie, émigrèrent en Corse (1). Sous le chaume des bourgades du Péloponèse, et sur l'escabeau de la veillée, les vieux pêcheurs Moréotes déroulent, en tissant leurs filets, l'épopée du héros d'Occident qui se leva dans une île, stupéfia l'humanité, s'appropria un continent et vint se coucher dans un îlot. Le narrateur interrompt son récit passé à l'état de légende pour montrer à ses auditeurs en regard du portrait de Canaris celui du guerrier homérique. Il affirme avec orgueil que ses pères eurent pour berceau la Maina, qu'ils étaient de la maison des Calomèrides (2), et il ajoute que le profil de leur glorieux descendant, ainsi que l'arc attique de ses lèvres, confirment la tradition de cette origine.

Nous nous permettrons de faire remarquer à notre tour

(1) Les annales de l'île de Corse ont retenu le souvenir de l'arrivée de ces colonies.

(2) Mme d'Abrantès croit que Bonaparte était un descendant des Comnène qui portaient le surnom de καλόμερος, lequel signifie également *bonne part*.

qu'il eût le tort de la confirmer lui-même moralement. Il se montra sous certains rapports le trop digne rejeton de la famille des Spartiates (1) en aspirant à faire de la France une vaste Lacédémone, en universalisant l'éducation martiale qui risque de défaire l'homme en faisant le soldat.

Bien que cette filiation grecque doive nous sourire parce qu'elle légitime nos idées sur la provenance des deux noms analysés par nous, l'impartialité nous fait néanmoins un devoir de constater que la synchronie se trouve ici en défaut. L'époque des établissements coloniaux en Corse est en désaccord avec la date des documents généalogiques découverts à Majorque et en Aragon, par Georges Sand, lesquels constituent une branche Espagnole ou Languedocienne et aussi avec ceux de St-Allais qui, par une ramification italienne, fait toucher l'arbre familial au XIIe siècle. En effet, le magistrat N..... Bonaparte fut, à cette époque, banni de Florence pour son dévoûment au parti Gibelin.

Ces divergences rendent crépusculaire l'aurore de cette race (2). Nous entreprendrons peut-être, ultérieurement, d'élucider cette question et d'appeler en conciliation les généalogies et la chronologie sur leur différend, mais aujourd'hui ce ne peut être notre tâche.

Le martyrologe, tel qu'on le trouve communément dans les calendriers, a été l'objet de diverses critiques. Ses époques, son système, ses choix ont été contrôlés dans nos livres modernes, tantôt par l'impiété, pour laquelle nous avons peu de penchant, tantôt par l'érudition pour laquelle nous avons de la déférence. Le nom de NAPOLÉON

(1) La Maina, comme nous l'avons noté, fait partie de l'ancien territoire Lacédémonien.

(2) Napoléon (Louis), grand-duc de Berg et de Clèves, frère aîné de l'Empereur Napoléon III, a traduit, en français, le *Sac de Rome en* 1527, œuvre de son ancêtre Jacques Bonaparte. La traduction est précédée d'une généalogie de la famille dressée par le prince lui-même. J'ai eu le regret de n'avoir pu, dans nos indigentes bibliothèques de province, trouver ce livre dont la lecture aurait été efficace au présent travail.

ne s'y montrait pas, avant qu'il portât le sceau de la puissance et du génie : et l'Empereur expliquait cette absence par une fiction, savoir : que le saint de ce nom aurait été comme lui un insulaire de la Corse (1). Aussi, dès que le Bienheureux obscur et nomade dut se classer dans les pouvoirs célestes et se résoudre à la fixité, son embarras fut grand, car il trouvait toutes les places prises. Par une faveur spéciale de la Vierge-Mère *Mater amabilis*, il fut appelé à partager, dans la solennité du 15 août, son siége de sagesse, *sedes sapientiæ*. Ainsi fut inauguré St-Napoléon dans le ciel et sur la terre de France (2). Sous le règne de Louis-Philippe, qui fut un interrègne pour la gloire nationale, le nouveau médiateur devint familier à nos vœux et à nos invocations. Son assistance a récemment visité et consolé nos foyers en y apportant le décret d'amnistie.

Entre les diverses étymologies qui émaillent notre enquête sur les mots de NAPOLÉON et de BONAPARTE, nous n'avons opté ni pour celle-ci, ni pour celle-là. Ce soin a été laissé au discernement et au goût du lecteur. Nous avons entrepris, non de signaler la meilleure de nos inter-

(1) Il se trompait, St-Napoléon est un martyr grec.

(2) Rien ne prouve mieux qu'il s'établit en double emploi que ce couplet de Béranger dans la chanson intitulée : *le Système des interprétations :*

. . . . . .
En vain l'amitié m'inspire;
Je suis effrayé de tout.
A peine j'ose vous dire
Que c'est le quinze d'août.
... « Le quinze d'août ! s'écrie
Bellart, toujours en fureur;
Vous ne fêtez point Marie,
Mais vous fêtez l'Empereur :...
Halte-là,
Halte-là
Vite en prison pour cela. »

prétations, mais d'écouter leurs voix sibyllines, et de savoir si elles prononceraient, avec entente, leur arrêt sur le caractère, la domination et le destin du Titan. Aussi, quoique disparates, quant aux organes constitutifs, les dérivations ont été presque toutes identiques quant au jugement. Elles ont proclamé qu'il était *fils de Pallas, qu'homme nouveau il étonnerait et envahirait le vieux monde, qu'il découronnerait un peuple pour se couronner lui-même, enfin, que les nations seraient ses humbles servantes.*

Je m'étais imposé la difficile et délicate mission de pénétrer, le flambeau de la linguistique à la main, dans les arcanes de ces belles appellations, de délivrer les acceptions multiples qui s'y trouvaient recélées, en un mot, de faire jaillir l'esprit de la lettre. C'est la faute de mon insuffisance, si je n'ai pas réussi dans cette application du *nomen et omen.*

Comme nous l'avons dit, le doigt de celui qui fait toutes choses a poinçonné ces noms, et sa munificence les a dorés de prestige. S'ils n'ont apparu que dans une circonstance suprême, c'est que la sagesse providentielle les tenait cachés dans les profondeurs du temps, à l'instar de ces météores qu'elle confie à l'immensité en lui ordonnant de ne transmettre leur lumière au genre humain qu'après un millier d'ans. Quand le dieu des armées créa ces substantifs privilégiés de BONAPARTE et surtout de NAPOLÉON (1), dans leur forme monumentale, pour les graver un jour sur le mausolée du XVIIIe siècle et sur les propylées du XIXe, il dut les illustrer de symboles et de prophéties, les faire retentissants comme la gloire, et, à l'heure mystérieuse où il les conçut et les baptisa, leur réserver l'apothéose.

J. NOULENS.

(1) La cadence du nom de NAPOLÉON a quelque chose du rhythme du tambour. Par ce signe, le *maître du tonnerre*, semble avoir voulu confesser son œuvre, et, dans elle, se célébrer.

A Monsieur Noulens.

St-Jean-de-Luz, 12 août 1859.

Mon cher directeur,

Vous m'avez chargé de représenter la *Revue d'Aquitaine* aux courses de taureaux de Saint-Sébastien ; eh bien, votre chroniqueur accrédité vient d'arriver à St-Jean-de-Luz. On passait par Milan pour arriver à Solferino et les chroniqueurs des grands journaux dataient toujours leurs premiers courriers de la capitale de la Lombardie. St-Jean-de-Luz sera mon Milan, le voulez-vous ? Cette petite cité a, d'ailleurs, des prétentions qui justifient ce choix ; elle se croit un petit Paris et appelle Bayonne son écurie. Quoi qu'il en soit et quoi que vous pensiez de cet aveuglement des villes qui, comme les femmes, ne se connaissent jamais elles-mêmes, je date ma lettre de ce trou salé. — Demain, je partirai pour Béhobie le sac au dos et le bâton à la main ; le même soir, il faut aller coucher au Passage. Où trouver un moment pour vous écrire, il faut mettre le temps à profit « *fugit irreparabile....* ». Si je commence à parler latin, je finirai par parler basque ; qui sait, je fais peut-être comme les prédicateurs qui cherchent d'abord un texte latin pour leur sermon et comptent là-dessus pour trouver leur développement. Allons, allons, du courage ; ce soir la nuit est noire. Je suis trop agité pour pouvoir dormir, mes fenêtres ne s'ouvrent pas sur la mer ; je n'ai rien de mieux à faire qu'à vous écrire. Je commence... non pas encore, laissez-moi me retourner encore une fois et me recueillir pour revoir passer dans le vague du souvenir mes impressions vierges encore. — Pauvres papillons qu'aucun souffle n'a encore effleuré, ils volètent avec un doux bruit autour de mon cerveau fatigué et le rafraîchissent du frémissement de leurs ailes, et ces beaux papillons blancs et roses, je vais les fixer de la pointe de ma plume de fer sur la planche d'un journal. Allons, du courage : seulement, je vous en préviens d'avance, si mes papillons ont perdu leurs couleurs châtoyantes, ne vous en prenez qu'à la maladresse du naturaliste.

Nous sommes partis de Nérac le 11 au soir. Nous étions quatre avec cent francs chacun dans notre poche ; avec cette somme, il fallait faire un voyage de huit jours, aller directement de Nérac à St-Jean-de-Luz, de St-Jean-de-Luz à St-Sébastien, à pied, séjourner les trois jours de

courses à St-Sébastien, revenir en s'arrêtant à St-Jean-de-Luz, à Biarritz et à Bayonne, et tout cela avec cent francs. Pauvre *Revue d'Aquitaine*, quelle atteinte à ta dignité. Eh bien, mon ami, ce programme a été suivi ; oui, comme se suivent tous les programmes avec quelques modifications, direz-vous ? Mon Dieu, il ne faut pas y regarder de si près. Bayonne, *la nunquam polluta*, a eu bien d'autres accrocs à sa robe de virginité, et pourtant, elle porte encore bien haut sa chaste devise. Qu'il ait été suivi à la lettre le programme ou qu'il ait été dépassé de deux louis, peu importe. Ce qu'il y a de sûr, c'est qu'il est possible, parfaitement possible et que je m'engage d'honneur à le suivre scrupuleusement l'année prochaine si quelqu'un veut en faire les frais ; donc, le 11 au soir, nous partions par la voiture de Nérac à Mont-de-Marsan ; mais avant de monter en voiture, si je vous présentais mes compagnons de voyage, ce serait poli, n'est-ce pas ? Voici d'abord M. de.... ah ! mais, ces messieurs sont garçons, et si, dans le cours du récit, j'avais des choses désagréables à leur dire, cela pourrait les désigner à la haine des demoiselles à marier. Si vous le voulez bien, nous nous servirons, comme dans les comédies anglaises, d'appellations caractéristiques. Je vous présente donc, mon cher directeur, l'optimiste, le pythagoricien, le sybarite. L'optimiste a 35 ans ; il est châtain, n'est ni bien ni mal, et prend déjà un peu de ventre. Il a l'esprit sain, le jugement droit et une grande aptitude aux choses de la vie. C'est un Philinte qui a gagné le gros lot à la loterie de la naissance et de la fortune ; mais, chose rare, son bonheur n'a en rien atténué son excellente nature. Seulement, comme il ne s'est jamais colleté avec la misère, il nie un peu ce qu'il n'a pu juger par lui-même et croit encore, comme Pangloss, que tout est pour le mieux dans le meilleur des mondes. Il nage toujours entre deux eaux, et, sage mondain, ne se livre jamais qu'à moitié ; si, comme Hercule, il eût été placé entre le vice et la vertu, il eût pris à la fois l'une et l'autre, et le panier eût maintenu les deux anses en parfait accord. En voyage, il donne le pas à la raison sur les sens, ne consent à rien oublier, juge par comparaison et se méfie de lui-même ; (signes particuliers) abonné de la *Revue d'Aquitaine*. Le pythagoricien a 33 ans, il est blond-fade, plutôt laid que joli ; c'est un esprit inquiet, vif, remuant, aimant à casser les vitres ; il est impressionnable et naïf, n'a rien vu, ouvre de grands yeux ébahis et rit le premier de sa charmante ignorance. Croiriez-vous qu'il demandait l'autre jour pourquoi le gouvernement n'établissait pas des chemins de halage le long de la mer. Ce serait commode pour visiter les côtes, disait-il très sérieuse-

ment. C'est l'homme des idées préconçues et des systèmes arrêtés ; eh bien, il sait laisser tout son bagage philosophique à la maison. En entrant en voiture, il oublie tout et se laisse aller à la dérive ; sans la manie de contradiction inhérente à sa nature qui le fait piaffer et hennir comme un étalon amoureux, il serait bien le voyageur rêvé par Sterne, de sentimentale mémoire. (Signes particuliers) très fort en histoire et en géographie, sobre comme Pythagore, et croyant à la métempsycose comme lui; il porte un lorgnon sur l'œil gauche. Le sybarite a 28 ans, il est brun, plutôt joli que laid, nature paresseuse, cachant sa flamme sous une froideur affectée; il mesure ses expansions, ne s'abandonne que par surprise et découvre alors des côtés de caractère inconnus aux âmes vulgaires, esprit net et pratique, propre à tout au besoin, mais se complaisant dans une déplorable oisiveté. Comme tous les paresseux, il devient excessif quand l'occasion s'en présente. Les paresseux sont l'arrière-garde de la France, disait Royer-Collard; mon ami est bien de cette arrière-garde-là. Il donne un coup de collier comme personne ne le donne, mais bientôt le sybarite retrouve son pli de rose dans une cravate mal nouée, une chemise macalée, une tasse de café en retard ; ces petites misères le rendent maussade et triste comme un feu d'artifice éteint. (Signes particuliers) une ceinture de soie rouge, passion pour le café et la tauromachie. Je n'ai pas besoin de me présenter moi-même, n'est-ce pas ? et pourtant, qu'on ne me juge pas d'après la sentence de Buffon : le style, c'est l'homme ; j'y perdrai trop. Non, vrai, toute vanité à part, je vaux mieux que ça. Nous voilà donc tous les quatre empilés dans une patache. Nous avons passé toute la nuit à causer, à fumer et à dormir ; au départ, transportés d'un beau zèle, nous sonnions les plus joyeuses fanfares, la causerie était intarissable. On parlait de ce qu'on allait voir, ceux qui avaient déjà vu évoquaient leurs souvenirs, on parlait courses et tauromachie. Le sybarite disait, comme Gautier, que c'était le plus beau spectacle qu'il fût donné à l'homme de contempler. Le pythagoricien se récriait, en appelait à la civilisation, parlait de bestialité et traitait de barbares ces jeux nationaux; l'optimiste donnait raison à tous les deux, et sur ce thème on improvisait des théories à perte de vue. Mais pourquoi, mon ami, les sujets de causerie les plus intéressants s'épuisent-ils si vite en voiture ? Au bout de deux heures, le dialogue ne fut plus si vif, la voix n'avait plus ces notes impérieuses qui commandent l'attention. Les courses ne sont qu'un moyen de gouvernement, murmurait le pythagoricien — c'est l'éducation militaire d'un peuple, reprenait le sybarite en sourdine — c'est

l'un et l'autre, marmottait d'une façon à peine intelligible l'optimiste, et puis, quelques minutes après, tous se taisaient et nous nous regardions entre nous comme des chiens de faïence. Y avait-il dans cette fixité des regards une influence magnétique? Je ne sais, mais bientôt le ronflement de mes camarades de route put me le faire croire; ils étaient partis pour le beau pays des songes, me laissant avec mes pensées, ce qui n'était pas une trop bonne société. Je n'étais pourtant pas trop à plaindre; comme je ne pouvais rêver en dormant, je me pris à rêver tout éveillé — « et que faire en voiture, à moins que l'on n'y songe? » — La nuit était d'une admirable sérénité; il avait plu dans la journée et des terres gonflées de fécondité s'échappaient d'enivrants arômes; la lune dans toute sa splendeur tamisait une poussière d'or sur les campagnes que nous traversions; rien de net, rien de distinct dans ces brumes phosphorescentes. Les noires collines estompaient de vagues contours sur un ciel d'argent mat. Sur la plaine, où toute trace de culture avait disparu, les vignes et les millets ressemblaient aux hautes herbes des prairies vierges d'Amérique où Cooper fait ramper ses mohicans et ses delaware. Les feuilles vertes avaient en se froissant sous les rayons de la lune d'étranges reflets métalliques; à l'horizon, les lisières de bois frissonnaient, confondant dans leurs lignes les hauts panaches des pins et les larges parasols des chênes-liéges.

Ma pauvre imagination prit son vol par le vasistas entr'ouvert, et, recueillant le bruit du vent, interprétant le murmure des branches, se remémorant la grande querelle d'Oberon et de Titania, elle s'en allait, éprise de chimères, demandant aux ariels de la nuit le secret de ces grandes symphonies. Ah! qu'il serait beau le songe d'une nuit d'été si on pouvait le jouer sur ce théâtre avec ces décors merveilleux. Ainsi fumant, ainsi rêvant, je faisais du chemin. Je ne sais pas au juste si je ne dormis pas un peu, mais, sans m'en douter, je me trouvais presque arrivé. Mes amis se secouèrent, se frottèrent les yeux, se dégourdirent la rate avec un verre de rhum; ils mirent la tête à la fenêtre, et, comme la lande inculte s'étendait des deux côtés de la route, ils déclarèrent le paysage horrible, et ils avaient bien raison. La vision de la nuit avait disparu aux clartés de l'aube; la nature grelottait et avait la mine fatiguée d'une femme surprise le matin dans son lit..... Les pins n'étaient plus que de grands balais, les chênes-liége faisaient baisser les yeux, tant ils étalaient avec une indécence grossière leur rouge nudité. Je n'ai jamais vu Hyde-Park, mais je suis bien sûr qu'à Londres, s'il y a des chênes-liége, on ne les dépouille jamais de leurs inexpres-

sibles. Enfin, le pavé résonne sous les roues; nous parcourons cette immense avenue qui conduit au chef-lieu du département des Landes. Il y a là des arbres superbes, des ormeaux centenaires et des peupliers qui menacent les cieux, comme disaient les poètes de l'ancien empire. Mais puisque les arbres viennent si bien sur la route, comment ne viennent-ils pas tout à côté ? Par cette allée qui semble poussée comme par hasard dans ce désert, nous entrâmes à Mont-de-Marsan et descendîmes sur la place de la mairie. Il fallait attendre deux heures le train du chemin de fer. Que faire pour tuer deux heures, à cinq heures du matin? Vaguer comme des chiens perdus. C'est ce que nous fîmes, et nous eûmes bientôt vu tout ce qu'il y avait à voir : la prison de Mont-de-Marsan ! Avez-vous jamais vu la prison de Mont-de-Marsan ? Oh ! mon directeur, j'en ai encore froid dans le dos. L'architecte qui, sur cet échantillon de sombre architecture, eût été choisi pour construire l'Escurial, semble s'être inspiré du «Lasciate ogni speranza» du vieux Dante. C'est un rêve d'inquisiteur réalisé. Imaginez-vous un monument carré et trapu, marqué de trous noirs, comme la face d'un dé à jouer. Une petite porte basse, à panneaux bombés, peinte en bronze, comme une porte de tombeau, s'ouvre sous un cintre en bouche de four, hérissé de pierres qu'on croirait taillées dans le roc de Sisyphe. Pour tout ornement, deux grands anneaux de fer sont rivés aux pilastres de la porte. C'est horrible à voir cet antre béant armé d'une grille de fer lourde et massive. L'ombre s'engouffre dans le retrait ménagé entre le cintre et la petite porte basse qui est comme le larynx de cette bouche géante aux lèvres de granit. Les fenêtres sont en harmonie avec cette porte. Ce sont bien les yeux de cette figure sinistre, avec leurs sourcils hérissés de fer et leurs taies de planches faisant entonnoir. Il y a bien des années de cela, dans mes pérégrinations de collége en collége, je passai avec mon père à Mont-de-Marsan. C'était après une frasque nouvelle d'écolier incorrigible. Tiens, me dit mon père en me montrant ce trou d'enfer, c'est là qu'on enferme les mauvais sujets; prends garde à toi. J'eus un frémissement. Eh bien ! cette impression, je l'ai ressentie encore cette année-ci, et je ne doute pas que cet aspect sinistre de la prison ne contribue à diminuer beaucoup le nombre des crimes et délits qui se commettent dans le département des Landes.

Cependant l'heure s'avançait; nous n'eûmes que le temps de jeter un coup d'œil sur la Midouse, un fossé boueux qui roule ses fanges dans un lit de torrent enfoui sous les arbres. Nous vîmes l'arène des

courses; elle est très belle et demanderait à être foulée par d'autres animaux que des vaches retenues par cette corde ignoble qui déshonore à la fois l'homme et la bête. Nous avons bien vu l'église, mais, par respect, nous n'en parlerons pas. L'heure sonne, partons bien vite. Nous traversons la ville et les faubourgs, nous gravissons une petite côte, nous sommes à la gare. Sous l'auvent campe une centaine d'hommes mangeant, buvant, fumant, les uns debout, les autres assis, les autres couchés, selon les trois états de bonheur du proverbe arabe. Il n'y avait pas de morts, en dépit du poète musulman, qui les eût regardés comme les plus heureux de tous. Hélas ! on en avait bien assez tué de ces pauvres gens. C'étaient des prisonniers autrichiens qui allaient à Dax rejoindre un détachement de frères d'armes, et de là devaient retourner dans leurs foyers. Il y avait là des Lombards, des Hongrois et des Tyroliens, qu'on reconnaissait aux plumes de coq, aux fleurs, aux rubans dont ils ornaient leurs chapeaux. Ils mangeaient avec résignation le pain de l'exil, plus blanc que le pain de la patrie, buvaient sans trop de grimaces l'eau saumâtre des landes dans leurs gamelles de fer battu et fumaient dans de grandes pipes de porcelaine. Ils étaient déguenillés, mais, sous leurs loques, ils avaient une certaine aisance militaire, un air de douce mélancolie qui attirait; c'étaient, en somme, de tort beaux soldats, dont le type ne différait guère du nôtre. Ils avaient été faits prisonniers à Magenta et n'avaient pas changé de vêtements depuis lors. Quelques-uns seulement devaient à la munificence de M. Pereire, qui les avait employés comme terrassiers sur le chemin de fer de Mont-de-Marsan à Tarbes, une blouse à liseré rouge et un chapeau de paille. Les autres portaient la tunique blanche à petites basques serrée à la taille, ou la large capote grise semblable à celle qu'on donne aux malades dans les hôpitaux. Quand l'appel se fit pour le départ, tous ces hommes se rangèrent sur une ligne, et ce fut un feu croisé d'appellations bizarres, de notes baroques, de cris inarticulés qui ressemblaient aux bruits que font, quand on les presse, les poupées de Nuremberg. Sur le devant de la ligne, un jeune homme, qu'aucun signe apparent ne distinguait, faisait l'appel et commandait à ces soldats. A sa façon de porter son bonnet de police, aux plis que formait en tombant la capote négligemment jetée sur son épaule, à son air de tête impérieux et doux tout à la fois, on reconnaissait que ce n'était pas un soldat comme tous les autres. Il n'avait pourtant qu'une tunique de grosse toile, un pantalon de corvée, un bonnet de police bleu. Rien n'eût dû le trahir, rien, sinon cette élégance innée qui émacie du teint, hausse le front, donne le pli aux che-

veux, effile les mains et prête au corps je ne sais quelle désinvolture. Il fumait un mauvais cigare d'un sou, mais il le tenait des lèvres seulement et sur le milieu de la bouche. Il avait son bras engagé dans l'ouverture de sa tunique, et ce geste si souvent ridicule était d'un naturel parfait... Nous ne le perdîmes pas de vue, et il n'était pas plutôt installé dans son wagon de troisième classe que nous étions assis à ses côtés.

Nous étions là quatre Français au milieu de cinquante Autrichiens. Il fallait entrer en conversation. J'offris un cigare au soldat gentleman qui l'accepta; pour l'allumer, je lui donnai le feu de mon cigare. Ce fut comme un baiser fraternel qui nous mit en communication immédiate. Il n'était pas tout d'abord très facile de s'entendre, il ne savait d'autre français que celui qu'il avait appris en deux mois de séjour. Quant à nous, nous ne savions pas un mot d'allemand. Mais il savait le latin, et le pythagoricien le parle comme sa langue maternelle. Qu'on dise après cela qu'on n'a pas tout à gagner avec les gens instruits. La France et l'Autriche s'entendirent fort bien dans cette belle langue de Virgile, et nous, pauvres ignares, nous tendions nos longues oreilles pour essayer de saisir au passage quelques bribes de cette énéide improvisée. Nos souvenirs de collége et la pantomime des interlocuteurs nous aidant un peu, nous devinâmes qu'on parlait de l'Italie et de l'épopée qui a eu pour exorde Montebello, et pour chant final. Solferino. Le pythagoricien fut assez aimable pour nous traduire sa conversation. Nous ne nous étions pas trompés. Ce jeune soldat était bien un fils de famille qu'un coup de tête avait jeté dans les camps. A Magenta, il commandait comme sergent une compagnie dont tous les officiers avaient été tués. Six fois, il ramena les soldats au feu, six fois prit, perdit, reprit et perdit enfin une position où la France avait planté son drapeau; enfin, la compagnie étant réduite à quelques hommes, il regagnait le gros de l'armée quand il tomba dans une embuscade de zouaves qui le firent prisonnier. Il avait pu se rendre à la France, ajoutait-il; il serait mort plutôt que de se rendre au Piémont. Il était vraiment injuste pour les héroïques soldats de Victor-Emmanuel qui se battirent si rudement à Palestro. Sa partialité était telle vis-à-vis des Piémontais qu'il leur contestait même le mérite de ce fait d'armes. Mais la France, il n'avait qu'à se louer d'elle; il reconnaissait toute la valeur des soldats français sur le champ de bataille et vantait la cordiale hospitalité des citoyens. Je lui fis demander par mon truchement son opinion sur Giulay; il la donna d'une façon fort irrespectueuse, et tira de son portefeuille cette caricature qui représente le profil d'un gé-

néral autrichien avec de grandes moustaches, la tête surmontée d'une sorte de colbach maintenu par une mentonnière. Tournez la feuille, c'est une tête de mulet. Les moustaches s'effilent en longues oreilles, la courbe du nez dessine le contour de la tête, le colbach s'arrondit en museau, et la mentonnière figure la bride; l'œil est commun à l'homme comme à la bête. Elle est de fort mauvais goût cette charge inventée par un loustic bordelais, et qui déjà, si je ne me trompe, a été l'objet de poursuites de la part de l'administration du département de la Gironde. Eh bien! notre sous-officier du 2e hongrois la trouvait fort à son goût; il la rapportait en Autriche, et riait fort en assurant que c'était frappant de ressemblance. Le baron de Hess, au contraire, et le général Benedeck étaient l'objet d'un respect profond. Quant à l'empereur François-Joseph, il avait pour lui un de ces fanatismes absolus qui doit frapper d'aveuglement les souverains qui commandent à de tels hommes. La figure de notre sous-officier reproduisant d'une manière frappante le type des Hapsbourg, nous lui dîmes qu'il ressemblait à François-Joseph. Nous sommes un peu cousins, nous répondit-il avec une noble simplicité qui excluait toute idée de prétention vaniteuse.

Arrivés à Morcenx, nous tirâmes nos provisions de nos sacs de nuit; les touristes qui voyagent dans les troisièmes et n'ont que cent francs dans la poche ont en profond mépris les buffets de chemins de fer. « Ils sont trop verts, dit-il, et bons pour des goujats.» La sobriété du pythagoricien, qui est un peu coupée de respect humain, se récria bien un peu. Manger en voiture comme des infirmes ou des femmes enceintes, criait-il; ne pouvez-vous attendre jusqu'à Bayonne pour satisfaire votre gloutonnerie? On ne l'écouta pas, et il dut nous remercier du mépris que nous fîmes de ses remontrances, car il mangea et but plus que tous les autres. Le sybarite faisait bien un peu le dégoûté; il croquait son pain et son saucisson en les tournant, les retournant comme un oiseau délicat qui déchiquette une cerise; l'optimiste et moi nous y allions gaîment, et nous bénissions le ciel de faire pousser des poulets rôtis, des langues fourrées et des saucissons de Lyon dans les zones torrides que nous traversions. Vous pensez bien que notre ami l'Autrichien était de la fête; il avait des arriérés à se solder à lui-même, il se paya loyalement; et puis, quand nous eûmes couronné ce festin de quelques petits verres de vieil Armagnac, nous passâmes la gourde aux soldats qui l'eurent bientôt épuisée. Nous leur demandâmes des chansons allemandes; ils ne se firent pas prier, et

bientôt les tyroliennes éclatèrent en gargarismes infinis. Ces airs d'une langueur charmante parlaient, sans doute, de montagnes neigeuses, de pics sourcilleux, de glaciers, de torrents, car à mesure que les soldats chantaient, leurs figures s'assombrissaient et leurs yeux bleus s'emplissaient de nostalgie. Il y a certes une différence essentielle qui fait des soldats allemands et des soldats français deux types parfaitement distincts. Nos soldats à l'étranger chantent des refrains de guinguette, cherchent à oublier, et ils oublient. Les Allemands chantent les airs du pays natal; ils veulent se souvenir, et se souviennent trop peut-être. N'y a-t-il pas dans ces différences la raison d'être de notre supériorité militaire? Comme il n'est pas si bonne société que l'on ne quitte, et que tout a une fin ici-bas, nous dûmes à Dax quitter nos nouveaux amis. Nous avions échangé nos cartes avec le jeune parent de François-Joseph; nous nous embrassâmes comme on s'embrasse quand on ne doit plus se revoir. Un moment, je crus que le sybarite allait rester avec lui; le train s'ébranlait déjà qu'il lui serrait encore la main, et pff, et pff; la machine pantelante mugit, les wagons tressaillent comme les vertèbres d'un énorme serpent, les coups de sifflets aigus retentissent et se perdent dans l'espace, on part, on est parti. Le monstre halète à pleins poumons, et par les bruyères desséchées, par la poussière aveuglante, par la vapeur embrasée, nous fendons l'air. Partout l'horizon infini, la plaine immense et brûlée, tachetée par-ci, par-là de mares d'eau stagnante qui font éclater leurs tons de plomb fondu sur ce fonds d'un roux monotone. Parfois, quelque pin grandi par la solitude surgit au bord du chemin; mendiant sinistre, il étale la plaie saignante de son flanc et lève vers le ciel ses grands bras désespérés. Nous passons à travers Sabre et Labouheyre; voici le Boucaut. La mer vient de nous apparaître par une large échancrure; nos poitrines se sont ouvertes à ces brises rafraîchissantes. C'est la mer! c'est la mer! Nous longeons l'Adour; déjà nous apercevons le clocher roman de la cathédrale de Bayonne coiffé de son pavillon d'ardoise. Nous entrons par une brèche dans la citadelle de Vauban; nous volons le long des glacis; voici le port, voici la ville; nous sommes arrivés.

A Bayonne, nous avons trois heures à dépenser; il faut faire viser nos passeports pour l'Espagne. On nous avait effrayés : nous aurions à surmonter de grandes difficultés, nous avait-on dit; aussi nos poches étaient-elles bourrées de lettres de recommandation; aucune d'elles n'arriva à son adresse; on avait compté sans notre bonne mine qui nous fit ouvrir toutes les portes. Les employés furent d'une courtoisie si

parfaite qu'une demi-heure après notre arrivée à Bayonne nous eussions pu traverser toutes les Espagnes. On nous avait accouplés deux par deux sur nos passes; le pythagoricien et l'optimiste étaient chefs de famille; nous leurs devions de par la loi soumission et respect. Le sybarite était le frère de l'optimiste, et moi j'étais le frère du pythagoricien. Il nous restait 2 heures 1/2; il y a bien des choses à voir à Bayonne, mais tout le monde les a vues, et tant de gens les ont racontées. Cependant, nous visitâmes la cathédrale en réparation. Chaque année, ce livre de granit s'augmente d'un chapitre. On peut donc en parler sans crainte de redites; déjà depuis deux ans, cette basilique, d'une beauté magistrale, a subi des transformations qui la rendent méconnaissable. Un goût sûr préside à ces restaurations où s'affirment le respect du style et l'abnégation du savant architecte. Les sculptures refaites sont d'une imitation servile; on a peint les nervures de la nef; elles sont teintées de ces couleurs claires qu'affectionnait le moyen-âge, et qui s'assortissent si bien aux tons des vitraux. Les clés de la voûte découpent leurs écussons bariolés sur des fonds d'or; les ogives, aux arêtes avivées, encadrent de merveilleuses verrières. Tout est déjà en parfaite harmonie, et pourtant la critique ne perd jamais ses droits; il n'est pas de concert d'admiration où elle ne fasse glapir son fausset, il n'est pas d'architecture où elle n'accroche ses ongles. Eh bien, le maître-autel est petit, trop petit, il se perd au sein de cette large abside, il affecte des prétentions au style byzantin par trop accusées. Le but est dépassé; c'est de l'affectation puérile. Cet autel, fouillé à jour, avec ses chapiteaux d'animaux chimériques, ses chevrons, ses guivres, ses applications d'or, ses cabochons et ses émaux, nuit à la majesté de l'ensemble. C'est le coin d'une fresque traitée comme une miniature. L'autel a la forme d'un reliquaire byzantin; deux anges de custodes, aux ailes éployées, dorés et émaillés, supportent un lourd baldaquin sous lequel s'abrite une châsse en marbre d'un travail exquis du XIIe siècle. Sur le devant de l'autel et sous des arcades romanes s'enlèvent sur or, repoussé en ronde-bosse, des figures nimbées de saints et de saintes vues de face. Sur les côtés, dans le cadre d'une ornementation où s'enroulent les rinceaux chevronnés, hérissés des becs d'oiseaux et des masques de la fantaisie romane, s'appliquent des panneaux d'or quadrillés, relevés de boutons de chrysoprase et d'améthiste. Ce n'est plus là de l'architecture, c'est de l'orfèvrerie de Limoges. Je sais bien qu'on fait remonter au commencement du XIe siècle la cathédrale de Bayonne, mais je sais aussi qu'elle ne fut

achevée qu'à la fin du XIVe siècle, et c'est cette date qu'attestent la courbe des ogives, la hauteur des voûtes, l'élancement des colonnes, les pendentifs armoiriés, et le style flamboyant des rosaces. Je me souviens d'avoir vu moi-même au musée de Cluny les fragments d'une tunique et d'une crosse trouvés dans la tombe d'un évêque ouverte dans les cloîtres de la cathédrale de Bayonne. La tunique est en soie, décorée de fleurs et d'oiseaux, tissés sur fond d'or. La crosse est en cuivre doré, incrusté d'émaux, et qui, si je ne me trompe, porte dans son enroulement l'agneau crucifère; tout cela pourrait, jusqu'à un certain point, excuser les prétentions byzantines du maître-autel. Mais bien certainement l'évêque qui porta cette crosse, au XIIe siècle, n'a jamais officié dans cette basilique. C'est à peine si l'abside et le clocher conservent quelque trace du style roman... Mais quelle sotte idée me prend de faire de pédantesques critiques, l'optimiste vient m'arracher à mes réflexions, et certes il fait bien pour vous comme pour moi. J'allais encore parler du siége épiscopal, peut-être de quelques tableaux qui ne font que des taches noires sur les murs, et déjà la voiture est attelée, nous nous hissons jusque sur l'impériale, et fouette cocher... Ma foi, la nature a repris ses droits; en dépit de la beauté du pays, je me suis bêtement endormi et ne me suis réveillé qu'à St-Jean-de-Luz. Je reverrai la route au retour, c'est ce qui me console. Ici nous étions attendus et nous avons dîné, mais dîné à la mode basque, ce qui veut dire homériquement dîné; et puis nous sommes allés fumer quelques cigares sur la jetée, et puis nous sommes rentrés dans nos chambres, et puis je vous ai écrit, et puis j'ai senti mes paupières s'abaisser, et puis je m'endors; bonne nuit.

F. DUBOURG.

AUX ÉTOILES.

Belles étoiles d'or ! vous plongez sur la terre
Votre œil de feu;
Et vous pouvez la voir, dans le sein du mystère,
Seule avec Dieu.
Elle foule des fleurs ou sème des pensées
Pleines d'émoi :
Lorsque de son esprit elles sortent pressées,
N'en est-il pas une pour moi ?

Belles étoiles d'or, souvent je vous jalouse !
Car je voudrais
La contempler aussi, le soir, sur sa pelouse,
Voilant ses traits,
Peuplant d'un souvenir sa mémoire déserte,
Et, loin du bruit,
Laissant, pour s'enivrer, sa jeune âme entr'ouverte
A l'instar des belles de nuit.

Sa prunelle dégage un éclat planétaire :
Lorsque, dans l'air,
Près de ses blonds cheveux, près de son front austère,
Brille un éclair,
La lueur ne vient pas d'un céleste cratère,
Mais de ses yeux;
Ce n'est pas un rayon qui descend sur la terre,
C'est son regard qui monte aux cieux.

Le malheur m'avait fait douteur et misanthrope :
Quand je la vis
Grande comme un palmier, humble comme l'hysope,
Sur le parvis,
Son aspect ramena dans mon cœur l'espérance,
Même la foi;
Et je suis, en berçant ma suave croyance
Un sujet plus heureux qu'un roi.

A mes liens passés, à mes cultes profanes
J'ai dit adieu;
Je garde ma ferveur pour ses traits diaphanes,
Pour son œil bleu.
L'amour frugal ressemble au charbon d'Isaïe :
Son feu sacré,
Quand il s'allume en nous, guérit et purifie
Ceux dont le cœur est ulcéré.

J. NOULENS.

DE QUELQUES ÉDIFICES

ENTRE LES PLUS REMARQUABLES

de l'Architecture Chrétienne au Moyen-Age,

SPÉCIALEMENT DANS LE DIOCÈSE D'AUCH.

(*Suite.*) (1)

INDICES DE DÉGRADATIONS OPÉRÉES SUR L'ŒUVRE PRIMITIVE DANS L'ÉGLISE PAROISSIALE D'ESTANG.

L'absidiole du sud forme une chapelle dans laquelle forme, à la hauteur des chapiteaux, la corniche inférieure en damier, après avoir fait retour sur le mur oriental du transsept. La corniche supérieure fait également ceinture dans le croisillon du sud, et relie entre eux les chapiteaux qui couronnent les hautes colonnes, à la retombée des arcades en relief sur les grandes voûtes. Cette corniche est unie et dépourvue de tout ornement, à partir de la moitié du mur oriental. Elle fait ainsi retour sur les deux autres murailles, au sud et à l'ouest, sans le moindre refouillement; indiquant par là même qu'elle a été refaite après dégradation de cette partie de l'édifice.

Le croisillon du nord ne conserve aucune trace de cette même corniche; ce qui prouve que la dégradation a été ici plus complète. La démolition s'est même étendue jusqu'aux deux hautes colonnes qui portent, de ce côté, le formeret de l'inter-transsept. Car leurs chapiteaux ont été refaits, de même que leurs bases, à une époque évidemment posté-

(1) Voir, *suprà*, p. 81 et 133.

rieure, et fort éloignée de la période romane. La même observation se justifie, à l'angle voisin du nord-ouest tout entier, et dans les arcades obliques qui soutiennent les voûtes continues du croisillon nord et de l'inter-transsept. La voûte qui suit, au sud, présente encore ses caractères romans; ce qui prouverait que, conservée dans la partie qui correspond à la corniche primitive, cette voûte a été refaite pour tout le reste, ou peut-être reprise en réparation, sur l'ancien modèle. Elle est, du reste, en pierre et en berceau, c'est-à-dire tout à fait dans le même genre que les trois voûtes absidales.

Toutes les autres, complètement effondrées par le marteau de la démolition, ont été reconstruites en briques; sauf pourtant leurs arcades, qui partout sont en bons voussoirs de pierre.

Quoi qu'il en soit de ces détails, cette grosse réparation a dû s'étendre de l'est à l'ouest, sur toute la hauteur des trois murs qui forment la nef centrale, depuis la base des colonnes, c'est-à-dire du sol aux clés de voûte sans exception. Elle comprend, en outre, quelques chapelles d'inégale grandeur, construites en renfoncement, au sud et au nord; une espèce de pignon à l'ouest, avec moucharaby (1) de protection pour la porte d'entrée; enfin, une tour à six pans, qui sert de clocher sur l'angle sud-ouest de l'église.

Diverses traces de dégradation sont tout aussi sensibles à l'extérieur qu'à l'intérieur de l'édifice. Généralement, les carreaux d'assises bien régulières ne dominent qu'au revêtement de tout ce qui est primitif. En contre-bas de la toiture, il est aisé de reconnaître une reprise des trois absides en élévation, mais seulement au-dessus des voûtes.

(1) Cette espèce de balcon couvert, et fermé en avant, communiquait avec la voûte centrale de l'église, par une baie aujourd'hui aveuglée, mais bien reconnaissable à l'intérieur. On sait que les mâchicoulis percés au-dessous servaient à protéger la porte, qu'ils couronnent à une assez grande hauteur.

Il n'y reste plus la moindre trace du couronnement que leur donnait, presque toujours, la période romane : arcatures en relief, avec retombée sur consoles fantastiques; et plus haut, galerie à jour, avec trottoir de ronde, pour la visite du chenal qui recevait les eaux de ces trois petites voûtes. Du reste, cette disposition, aussi gracieuse qu'elle était utile, se reproduisait ordinairement au pourtour de la haute voûte centrale; à l'exception, toutefois, du mur pignon occidental, dont l'ornementation avait un caractère plus riche, mais tout à fait différent, ainsi qu'on le voit, par exemple, entre autres édifices romans, à la façade occidentale de la cathédrale d'Angoulême, de Saint-Front de Périgueux, de Sainte-Foi de Morlaas, etc., etc.

A QUELLE ÉPOQUE DOIVENT SE RAPPORTER CES DIVERSES TRANSFORMATIONS.

Il est manifeste que toutes ces grosses réparations ont profondément altéré le caractère primitif de Notre-Dame d'Estang. Or, à n'en juger que par le style d'après lequel elles ont été faites, on pourrait dire qu'elles ne sont pas antérieures aux dernières années du XVIe siècle; si bien que, à moins de preuve du contraire, établie sur des documents dignes de foi, cette date, prise dans sa généralité, ne saurait être mise en doute. Mais, loin de l'infirmer, les monuments écrits aident à la préciser avec une entière certitude.

D'après un ancien manuscrit des archives de l'évêché d'Aire, le roi Charles IX, par lettres closes, en date du 20 décembre 1571, adressées à l'évêque de ce diocèse, aurait demandé « à être averti de l'état, qualité, nom de chaque bénéfice de son ressort; ensemble, de ceux qui les tenaient, et comme le service divin s'y faisait et célébrait, etc. »

Le siége était alors vacant, par la mort de CHRISTOPHE

DE FOIX-DE-CANDALE, ancien aumônier du roi de Navarre(1). Néanmoins, en vertu de cet ordre formel, et dans le but d'y obtempérer sans retard, une commission d'enquête fut ainsi composée, par les soins de l'administration diocésaine :

BOURGEOIS, prieur, vicaire-capitulaire;

DE CETA, chanoine-archidiacre;

DUCASSE, chanoine;

P. VERNIER, religieux, camérier;

GUILHAUME ARGAIGNON, religieux, secrétaire.

Et, toutes informations prises, il fut dressé, à Aire même, procès-verbal circonstancié sur l'état dans lequel se trouvaient alors les six archiprêtrés du diocèse (2); et les commissaires signèrent à l'original, le 15 juillet 1572.

Il est à remarquer que cette date n'est antérieure que d'un mois et dix jours au drame à jamais déplorable de la Saint-Barthélemy. Or, on sait que la France était alors en proie à une sorte de convulsion fiévreuse. La Cour n'avait pas oublié les détails sanguinaires des changements accomplis en Béarn (3). On répétait souvent les noms des seigneurs béarnais qui, malgré la foi jurée, avaient péri, dans le château de Pau, sous le poignard des nouveaux réformés, la nuit même du 24 août 1569. « Toujours mémoratif de ces bons et loyaux catholiques, dagués de sang froid par Montgommery, lequel pompeusement s'en panadait à Paris (4), » le roi était dans les transes sur le parti à prendre, afin de mettre un terme au progrès toujours croissant

(1) Il ne serait pas sans intérêt de rechercher si cette lettre n'était pas une circulaire d'informations générales demeurées inédites. Les réponses réunies des différents diocèses devraient jeter un nouveau jour sur l'histoire de cette lamentable époque.

(2) Savoir : Tursan ou Urgons, Doazet ou Chalosse, Le Plan, Roquefort, Mauléon et Mont-de-Marsan.

(3) PORYDAVANT, *Histoire des Troubles survenus en Béarn*, t. I et II, *passim*.

(4) FAVIN, *Histoire de Navarre*, liv. XIV.

des désordres religieux et politiques. Si, comme on l'a écrit, Charles IX avait juré, dans sa colère, de faire une seconde Saint-Barthélemy, en expiation de la première, ne devait-il pas chercher à la motiver de plus en plus, ou du moins à la justifier à ses propres yeux, par une enquête générale? Et qui peut dire l'exaspération qu'auraient dû produire dans son âme des procès-verbaux venus, en juillet 1572, des différentes parties du royaume, avec les tristes détails que renferme celui d'Aire! On comprendrait, dès lors, jusqu'à un certain point, ces paroles de l'historien de Navarre : « Toutes ces choses firent résoudre le roi à faire une saignée, et d'ôter, par icelle, toutes les humeurs corrompues de partie du corps de la France (1). »

Quoi qu'il en soit, trois ans ne s'étaient pas encore écoulés depuis les scènes de pillage, de meurtre, de démolition et d'incendie qui avaient marqué, dans le Midi, le passage des bandes huguenotes. A son retour du Béarn, leur terrible chef avait battu le plat pays, forcé les villes et les bourgades, rançonnant ou dévastant tout ce qui s'était rencontré sous ses pas, depuis Orthez jusqu'à Auch. Et ce funeste exemple n'avait rencontré et enhardi que trop d'imitateurs dans la Gascogne, de 1569 à 1572.

C'est ainsi que, dans le seul diocèse d'Aire, d'après notre manuscrit, la commission d'enquête aurait établi « que les gens de la religion réformée avaient massacré, avant le 15 juillet 1572, soixante-et-dix-neuf prêtres. Qu'en outre, ils avaient pillé, ou même détruit en tout ou en partie, deux cent vingt églises.»

Or, voici dans quels termes les commissaires parlent de la paroisse d'Estang, alors comprise dans l'archiprêtré de Mauléon : « L'église paroissielle d'Estang, et ses annexes

(1) Favin, *ubi suprà*.

de Saint-Pierre, Saint-Marcel (1) et Saint-Barthélemy, est à la collation de l'évêque d'Ayre (2); et y a cure d'âmes, et en est curé M. Martin de Tarride, prêtre dudit lieu, qui y réside et fait le divin service, et administre les Saints Sacrements au mieux qu'il lui est possible, ainsi qu'était accoutumé; mais non si honorablement qu'auparavant les troubles derniers, pour ce que pendant iceux, les ornements, joyaux, livres et cloches desdites églises ont été pris et ravis, et pillés et emportés; et lesdites églises de Notre-Dame et de Saint-Marcel brûlées et ruinées. Quatre cloches à ladite église de Notre-Dame et une à Saint-Marcel, et à Saint-Pierre deux. Et ce, par les gens du vicomte Paulin et Caumont. Et si les rançonnèrent les fabriqueurs (3) trente livres tournoises; et fut la maison du curé pillée, et les meubles, linges et livres emportés; et lui constitué prisonnier et rançonné cent écus sols. M. Pierre Darque, M. Jehan de Lacroix et Tarride, prêtres dudit lieu, ont été tués et massacrés; ledit Darque audit lieu, Lacroix à Toyose, et Tarride au lieu de Vigneau, par le capitaine Mansiet.»

Ainsi parlent les commissaires, pour ce qui regarde Estang. Or, le texte est formel sur les deux églises qui nous occupent : « Notre-Dame et Saint-Marcel brûlées et ruinées pendant les troubles derniers, » c'est-à-dire de 1569 à 1572. L'annexe avait perdu sa voûte; l'église paroissiale sa nef et une partie du transsept; sans compter les cloches,

(1) On dit Saint-Martial dans quelques documents postérieurs. Et même les deux noms se lisent dans certaines copies du manuscrit que nous suivons.

(2) C'est-à-dire qu'il nommait à la cure et aux annexes des sujets de son choix, sans intermédiaire de patronage laïque ou bien mixte. Le droit de patronage pouvait anciennement s'acquérir, par la fondation et la dotation de l'église, aux frais du patron. Même laïque, il pouvait, dans ce cas, nommer le titulaire. Mais l'évêque ne conférait les pouvoirs à ce dernier qu'autant qu'il l'avait reconnu digne Le droit de patronage s'acquiert aussi, même de nos jours, par un privilége du pape, à titre onéreux C'est ainsi que l'acquit, en 1844, la reine de Portugal, sur le chapitre de la cathédrale de Lisbonne, à condition que cette princesse lui assurerait une dotation.

(3) Fabriciens.

les ornements sacrés, le trésor et les livres liturgiques, dont les gens de la religion réformée avaient sacrilégement fait leur proie. Aussi ne faut-il pas s'étonner que « le divin service se fit au mieux qu'il était possible..., mais non si honorablement qu'auparavant les troubles derniers.» C'est donc postérieurement à ces troubles, et peut-être même après ceux qui en furent la triste conséquence dans les années qui suivirent immédiatement, que ces deux églises furent définitivement restaurées par les soins et les sacrifices du clergé et des catholiques demeurés fidèles à la foi de leurs pères, dans la paroisse d'Estang.

Naturellement, l'annexe de Saint-Martial, de tout point la moins importante des deux églises actuelles, et surtout par son titre, devait rester au second rang dans l'ordre des dépenses à faire. On se contenta de remplacer son ancienne voûte par un simple lambris de bois, établi au-dessus des formerets et des gerbes d'arêtes que l'on y voit encore; et un seul autel fut dressé au chevet, afin de pourvoir, le plus promptement possible, aux premières nécessités du « divin culte » dans l'intérieur de la ville.

Mais toutes les grandes ressources dont la fabrique pouvait disposer, selon le droit ou par la générosité des fidèles, furent réservées pour ce qu'on appelait alors « l'église paroissielle. » En cela, Estang se conformait religieusement aux solennelles prescriptions des règles canoniques, renouvelées au Concile de Trente. Cette sainte assemblée avait clos, le 4 décembre 1563, sa dernière session par un discours qui résume sommairement tout ce que les Pères avaient défini dans les précédentes. Or, au chapitre VII de la vingt-et-unième session, nous lisons :

« A l'égard des églises paroissiales qui se trouveront » ainsi ruinées, encore qu'elles fussent de droit de patro-

» nage, ils (les évêques) auront soin qu'elles soient refai-
» tes et rétablies des fruits et revenus quels qu'ils puissent
» être, qui appartiendront, de quelque manière que ce
» soit, auxdites églises.»

Ces « dites églises » dont parle le Concile, sont celles qu'il suppose, quelques lignes plus haut, « ruinées par vétusté » ou autrement, et qui, pour leur pauvreté, ne peuvent » être restaurées : » églises, d'ailleurs, secondaires, et dont les intérêts doivent être sacrifiés à la restauration des « églises-mères ou autres des mêmes lieux, ou du voisi- » nage, selon le jugement des évêques.» Et si les fruits et revenus de ces dites églises ne sont pas suffisants, « ils obligeront, par tous les moyens convenables, à contribuer à la réparation des églises paroissiales les patrons, et tous autres qui perçoivent les fruits provenant desdites églises; ou à leur défaut, les paroissiens, nonobstant toute appellation, exemption et contradiction.»

La règle est claire et précise; et nous verrons, plus bas, qu'elle ne faisait qu'interpréter et confirmer une très ancienne pratique, régularisée, dès le IXe siècle, par les capitulaires de Charlemagne. Les évêques avaient mission de la faire observer dans tout le monde catholique. Essaya-t-on, à Estang, d'éluder ou de temporiser au moyen d'appellations ou de contradictions quelconques? Il n'existe, que nous sachions, aucun document écrit qui le fasse pressentir. Toujours est-il que l'état de complète restauration, dans lequel la fin du XVIe siècle nous a transmis Notre-Dame, prouve que l'église paroissiale eut, en réalité, la préférence pour tous les frais de grosses réparations.

(*La suite prochainement.*) F. CANÉTO.

ÉMILIUS MAGNUS ARBORIUS

ET LES RHÉTEURS AQUITAINS AU IVe SIÈCLE (1).

Commencement d'Ausone, le poète; l'enseignement à Bordeaux : les grammairiens.

VII.

Il y avait tout un livre à faire sur Ausone; mais la plus grande partie de sa vie est tout à fait étrangère à la présente étude; son éducation, son professorat, ses rapports avec les autres rhéteurs aquitains nous arrêteront seuls d'une manière plus spéciale. On peut consulter d'ailleurs l'article Ausone dans la *Biographie universelle*, les bonnes pages de M. J.-J. Ampère dans son *Histoire littéraire de la France*, les *Etudes historiques et littéraires sur Ausone*, de M. Demogeot, un mémoire un peu superficiel, mais judicieux, du président d'Orbessan dans le second volume de ses *Variétés*, et la notice de M. Corpet en tête de sa traduction d'Ausone, dans la collection Panckouke.

Magnus Ausonius naquit à Bordeaux vers l'an 309; peu après sa naissance, sa sœur Emilia Eonia mourut, et toutes les affections de la famille se portèrent sur le nouveau-né. Il fut confié, paraît-il, à notre rhéteur dont il porta le surnom *Magnus*; les deux sœurs de ce dernier, Hilaria et Dujadia, l'entourèrent de leurs soins; sa grand'mère, Corinthia Maura, l'éleva avec une sévérité tempérée par la douceur. Tous ces faits semblent indiquer qu'il fut adopté par le rhéteur de Dax, et c'est la seule manière d'expliquer parfaitement la formule par laquelle Ausone ouvre l'éloge funèbre de son oncle : « C'était un pieux devoir pour moi de nommer d'abord mon père et ma mère, mais je me reproche de ne parler qu'en troisième lieu d'Arborius. Je ne pouvais sans crime lui donner le premier rang et le second à mon père; et d'un autre côté c'est presque un crime de ne l'avoir pas placé le premier..... Frère de ma mère et ami de mon père, tu fus pour moi un père et une mère tout ensemble. Mon berceau, mon enfance, ma jeunesse, mon âge mûr, te doivent les bienfaits de cette instruction qui a tant de charmes et de prix (2). »

Ainsi, Ausone est mieux que le neveu d'Arborius; c'est son fils adop-

(1) Voir, *Revue d'Aquitaine*, 3e année, page 13, 557, 581 et *suprà*, page 129 et 142.
(2) Aus., *Parent.* III, v. 1-4, 7-10.

tif; et il tient à lui par toutes les habitudes de l'intelligence et par tous les souvenirs de ses premières années. Il s'est réchauffé au même foyer, il a reçu les mêmes caresses. Cecilius Argicius Arborius, l'astrologue, père de notre rhéteur, a tiré l'horoscope de son petit-fils « Tu connaissais les nombres célestes, lui dit ce dernier, et les astres arbitres de nos destinées; mais tu pratiquais cette science en secret. Tu n'ignorais point l'avenir de ma vie, tu l'avais tracé d'avance sur des tablettes scellées, et tu ne le révélas jamais : mais la curiosité d'une mère sut découvrir ce que la timide prudence de l'aïeul cachait avec tant de soin (1). » Révélation curieuse ! ne voyez-vous pas ce bon vieillard pratiquant avec mille cachotteries peureuses ses superstitieuses observations ? Il n'en dit rien à personne, pas même aux siens : sa femme, la sévère Corinthia, sa fille Hilaria, vierge vouée, lui remontreraient que ce sont là des pratiques païennes, et lui-même peut-être n'oserait les défendre. Mais qu'a-t-il vu dans les astres ? Il y a lu certainement de brillantes destinées, les honneurs de l'enseignement couronnés par la faveur des maîtres du monde; il est tout joyeux de sa découverte, il parle déjà avec fierté de l'avenir de son petit-fils : et un beau soir, la douce Eonia, qui était évidemment l'enfant gâté du bonhomme, fait si bien qu'elle découvre, et décachète peut-être, et lit à coup sûr, en vraie fille d'Eve, le mystérieux écrit où est consignée la destinée de son nourrisson.

C'est le rhéteur Arborius qui en prépara la réalisation. Il fit faire les premiers pas à Ausone dans la carrière où il brillait lui-même. Il lui donna quelques leçons, et le confia à des mains dont il était sûr. Les premiers maîtres sous lesquels nous savons qu'il étudia la grammaire sont des professeurs bordelais.

Je citerai l'éloge poétique consacré à Bordeaux par Ausone s'il n'était trop long et trop connu (2). Il a fait penser aux Bénédictins que les belles eaux de cette cité, ses bons vins, la *tempérie de l'air* où elle se trouve bâtie pouvaient contribuer à rendre ses citoyens plus propres pour les lettres (3). Les noms qu'elle a fournis à l'histoire littéraire prouvent très bien qu'aucune cité des Gaules n'avait à cette époque plus de goût pour les travaux de l'esprit; son panégyriste

(1) Aus., *Parent.* IV, v. 17-22.
(2) Auson. Ordo nobilium urbium, XIV, Burdigala. — M. Jouannet en a donné une traduction en vers dont M. Du Mége (*Statist. des Départ. sous-pyr.*) cite des extraits.
(3) *Hist. littér. de la France*, t. I, part. I, p. 52.

n'était que juste en la proclamant illustre par les dons de Bacchus, par ses eaux, par ses grands hommes, par les mœurs et l'intelligence des habitants, par la dignité de son sénat (1). Elle avait aussi une école célèbre, dont la fondation remontait probablement au second siècle de notre ère. Au siècle suivant, un rhéteur du nom d'Eusebius y enseigna, sans qu'on puisse rien dire de lui, si ce n'est qu'il fut le bisaïeul de Veria Licéria, femme d'un neveu d'Ausone, dont je dirai un mot dans le dernier chapitre de cette étude. Mais au quatrième siècle, cet établissement prit les proportions les plus vastes : « les savants des pays étrangers y venaient quelquefois chercher de l'emploi, et les autres villes des Gaules et même celles de Rome et de Constantinople, voulaient avoir ou de ses professeurs, ou au moins de ses élèves pour enseigner chez elles... Il paraît par ce que nous en trouvons dans Ausone que le collége était commun et aux chrétiens et aux païens, et que le beau sexe y prenait quelquefois des leçons publiques. » Equitable lecteur, ne me querellez pas sur les grâces de ce style : je copie, pour abréger ma tâche, les phrases de dom Rivet, l'austère bénédictin (2).

Nous connaissons par Ausone une trentaine des maîtres qui brillèrent à cette époque dans ce collége, ou plutôt cette académie. Il est vrai que la reconnaissance et le patriotisme du poète bordelais lui ont inspiré une grande propension à gonfler son paquet, et une excessive indulgence d'appréciation. Parcourons rapidement la galerie des grammairiens de Bordeaux en commençant par ceux qui donnèrent à Ausone les premières leçons.

Il débuta dans les études latines sous la férule de Macrinus, « homme sobre et très propre à former de jeunes intelligences (3). L'élève répondit aux efforts de ce modeste professeur; mais ses maîtres de grec n'eurent pas à se louer de lui. Il en eut deux : Corinthius et Sperchéus; ce dernier avait un fils, Ménesthée, grammairien grec, à Bordeaux, comme lui. « Ils s'adonnaient tous aux travaux de l'enseignement avec maigre profit et mince gloire... Les deux premiers m'ont appris en mes premières années à connaître le sens et la prononciation des mots grecs; mais cette science resta chez moi sans culture. L'obstacle vint, je pense, de la conception trop lente de mon intelligence et

(1) ..... Insignem Baccho, fluviisque virisque,
Moribus ingeniisque hominum, procerumque senatu.
Aus., *loc. cit.*

(2) *Hist. littér. de la France*, t. I, partie II, p. 13.

(3) Auson., *Professores*, X, 12 et suiv.

du funeste aveuglement de mon jeune âge qui m'éloignait des études grecques (1). » On voit qu'Ausone regrette, comme St-Augustin, la paresse qui le priva de la connaissance familière des modèles de la Grèce; évidemment il aurait aspiré volontiers à la réputation d'helléniste, s'il faut en juger par l'affectation avec laquelle il a mêlé du grec à ses vers latins et hasardé même quelques distiques entièrement grecs.

Ausone nous fait connaître deux autres grammairiens grecs qui enseignèrent peut-être un peu plus tard. Citarius était syracusain; et quand son humeur voyageuse l'eut amené de Sicile en Aquitaine, il effaça aisément la gloire de ses rivaux en débitant des vers de sa première jeunesse qu'on ne craignit pas de comparer à ceux de Simonide. Ses leçons de philologie eurent tant de succès qu'elles appellent sous la plume de son panégyriste les grands noms d'Aristarque et de Zénodote, ces demi-dieux de la critique : quelque exagéré que puisse être l'éloge, il est appuyé par les résultats positifs des travaux de Cytarius; tandis que ses trois confrères nommés plus haut restaient gueux, il fit fortune et contracta un riche mariage. Il mourut sans enfants, à Bordeaux (2). Plusieurs critiques lui attribuent une épigramme latine très curieusement versifiée sur *trois bergers* : ce chef-d'œuvre de ciselure littéraire en huit vers a été trouvé sur une pierre antique, en Sicile, sous le nom de *Citerius Sidonius* de Syracuse (3).

L'autre grammairien, qui complète la liste des professeurs grecs de Bordeaux, Urbicus, n'eut pas, comme Citarius, l'avantage de transplanter avec éclat la Grèce en Aquitaine; cependant il brilla par l'abondance et la facilité de son langage. « Tu parlais en prose et en vers avec la même verve. Tu nous rappelais l'éloquence de ces anciens héros chantés autrefois par Homère : l'agréable concision du fils de Plisthène, les paroles qui roulaient de la bouche d'Ulysse comme des flocons de neige, et cette voix de miel et de nectar d'où s'écoulaient en doux langage les accents du roi Nestor (4). »

Urbicus avait pour intime ami Crispus (5), qui nous ramène aux grammairiens latins. Il avait la même facilité d'élocution, la même

(1) Aus., *Prof.*, viii.
(2) Id. xiii.
(3) Burmann (*anthol. lat.*), Wernsdorf (*poetæ latini min.*) ont suivi l'autorité de Vinet et de Scaliger. Cette épigramme se trouve avec la traduction de M. Corpet, dans l'*Ausone de Panckoucke*, t. i, p. 390.
(4) Auson., *Profess.* xxi, v. 13 et suiv.
(5) Id. id.

connaissance des secrets de la poésie, des fictions de la fable et des événements historiques; mais non content de puiser dans Virgile et Horace son enthousiasme poétique, il avait recours, ce dit-on, à la dive bouteille, et passait pour *fervere mero*.

Il y avait d'autres figures originales parmi ses confrères. Le vieux Phébicius, par exemple, n'était rien moins qu'un druide armoricain; il ne s'était pas enrichi à desservir le temple de Bélénus, et il se vit sans aucune ressource lorsque la Croix eut détrôné l'Apollon celtique; alors son fils Patera, brillant rhéteur, l'appela près de lui et lui procura une chaire de grammaire à Bordeaux : c'est l'une des dernières traces de l'existence des druides dans les Gaules (1).

Marcellus (2), chassé de la maison paternelle par une mère dénaturée, s'en alla professer la grammaire à Narbonne; il avait un très faible talent, mais il était couru pour d'autres avantages peut-être : les jeunes nobles lui faisaient un brillant auditoire, et un citoyen des plus riches, Clarentius, qui lui avait donné l'hospitalité, lui accorda encore la main de sa fille. Mais des revers, qu'il paraît avoir bien mérités, ruinèrent sa fortune. Acilius Glabrion (3), condisciple d'Ausone, devint grammairien quand celui-ci fut rhéteur, ce qui ne l'empêchait pas de faire de l'agriculture et de plaider au forum. Ses belles qualités le firent regretter de tout le monde, quand une mort prématurée l'eut enlevé à sa famille et à ses travaux.

Concordius était venu on ne sait d'où; exilé de sa patrie, où il n'avait pas fait fortune, il ne réussit pas mieux dans sa nouvelle résidence (4). Thalassus enseigna fort jeune, pendant la première enfance d'Ausone, mais il mourut avant de s'être acquis une sérieuse réputation (5). Léontius Lascivus fut l'ami de jeunesse de notre poète : joyeux bonhomme, plus soucieux de la société de ses confrères

(1) Auson., *Profess.* x, 17 et suiv. — « Bélénus, dit M. Beugnot (*His. de la Destruction du Paganisme*, t. II, p. 152), était la divinité principale de quelques cantons gaulois, et occupait dans la mythologie celtique la place réservée au soleil ou à Apollon dans la religion romaine; aussi trouve-t-on sur les inscriptions *Apollini Beleno*. Sans doute le culte de ce dieu n'était pas tombé dans le mépris, puisque le vieux Phébicius exerçait les fonctions d'*æddituus Beleni*, c'est-à-dire de sacristain du temple de Belenus. » M. Beugnot se méprend peut-être : Ausone dit bien clairement, comme l'a remarqué M. Corpet, que Bélénus ne nourrissait plus ses prêtres, et que le vieux Phébicius fut bien heureux de quitter son temple et son Armorique, et de se faire professeur à Bordeaux pour vivre.

(2) Aus., *Prof.* xviii.

(3) Aus., *Prof.* xxiv.

(4) Aus., *Prof.* x, 26 et suiv.

(5) Id., xii.

et des plaisirs honnêtes que des graves études, il travailla tout juste assez pour obtenir une modeste chaire de grammairien (1). Son frère, Jucundus (2), aussi bon compagnon que lui, avait moins de titres encore à la renommée littéraire, au point qu'on l'accusa d'avoir usurpé la place de professeur, et qu'Ausone son ami a cru le louer assez en le félicitant d'avoir aspiré à ce titre honorable, malgré son incapacité, *quam vis impar*. Enfin, Sucuro (3), pauvre affranchi, donnait des leçons de grammaire aux plus jeunes enfants; et Amonius Anastasius (4) voyant toutes les places prises, alla porter son talent pédagogique à Poitiers; mais, hélas! après quelques succès dus à son pays autant qu'à son intelligence, il vit son étoile pâlir et vieillit en faisant maigre chère et maigre figure. L'école de Poitiers avait en même temps un rhéteur nommé Rufus dont Ausone s'est beaucoup trop moqué, puisqu'il a fait jusqu'à huit épigrammes pour nous apprendre que ce maître ressemblait par trop de points à sa statue :

Lavardin fait en son portrait
Ce qu'il fait en chaire : il se tait (5).

(*La suite prochainement.*) Léonce COUTURE.

M. DE BENAC.

Lorsque Catherine de Navarre gouvernait le Béarn pour son frère, occupé à guerroyer, M. de Benac, conseiller et chambellan du roy, était sénéchal et gouverneur de la comté de Bigorre. Il avait toute la confiance de la princesse régente. On a publié dans le t. III des *Documents inédits*

(1) Aus., *Prof.* VII.
(2) Id., *Profess.* IX.
(3) Aus., *Prof.* X, v. 30.
(4) Aus., *Prof.* X, 34 et suiv.
(5) La Monnoye, imitation de l'*Epigr.* 47 d'Ausone :

Hæc Rufi tabula est. Nil verius. Ipse ubi Rufus?
In cathedra. Quid agit? Hoc quod et in tabula.

Cl. Aus. *Epigr.* 45-52. — Rufus ne se taisait pourtant pas assez souvent, s'il est vrai qu'il ait improvisé, dans une noce, l'épithalame suivant :

Et masculini, et feminini gignite,
Generisque neutri filios.

sur l'Histoire de France (1) une série de lettres qu'elle lui adressait pour le prier de venir à Pau l'aider de ses conseils et assister à la tenue des Etats. Elles se terminent toutes par ces mots, écrits de la main de Catherine : *Vostre bien afectionnée amye.* En 1593, nous trouvons M. de Benac *Loctenent, representant la persone deu Rey en la tengude deus Estatz deu pays souviran de Bearn* (2). Déjà, en 1589, il avait été chargé d'aller tenir ceux de Foix.

Si M. de Benac avait beaucoup d'honneurs, il n'avait guère d'argent; c'est ce que nous montre la lettre suivante, adressée à la régente, Catherine de Navarre :

MADAME,

Le sieur de Benac vous remonstre très humblement qu'aiant eest honneur d'estre du privé conseil du Roy en son Estat de Navarre, et mesme en la liste de ceux qu'il vous a nommés pour vous assister et servir, il auroit esté mandé par vous, en plusieurs fois et diverses occasions, mesmement à la tenue des Estats de Béarn toutes les années, qui sont ordinairement longs, où il seroit venu à ses propres despens, selon une partie de vos mandementz cy attachez, les autres estant esgarez, sans jamais avoir demandé paiement des journées; et mesme étant allé en Foix tenir ceux dudit comté, de votre mandement, il aurait couru beaucoup de hasard par les chemins de ceux de la Ligue, desquelz ne se sçeust si bien garantir qu'ilz ne luy surprinsent son mulet de coffres et tous ses abilhements qu'il perdit, le tout de valleur de plus de trois cens escuz. Ce considéré qu'il n'est raisonnable que personne serve à ses despens, et que le suppliant est incommodé de ses affaires pour ne pouvoir jouir de la moitié de son bien qui est près de Toulouse occupé par la Ligue, vous plaira avoir égard à ce dessus, et luy ordonner [une] some pour payement de ses journées, selon sa qualité, lesquelles il ne [ ] autrement expéciffier ensemble pour la perte susdite de son mulet hardes, luy en délivrer mandement sur le trésorier de Bigorre, laissant à part les voiages de ladite comté de

(1) Champollion-Figeac; 1847.
(2) Archives des Basses-Pyrénées; *Cahiers des Etats.*

Foix et de Basse Navarre, desquels il ne demande rien, pour avoir esté défrayé par le trésorier des ditz pais; il priera Dieu pour votre prospérité (1).

BENAC.

Au style de cette lettre, on reconnaît que M. de Benac n'était pas un courtisan; mais *ce considéré, qu'il n'est raisonnable que personne serve à ses dépens*, fait voir que le sénéchal de Bigorre avait d'autres principes que Curtius. Le Romain se dévoua pour sa patrie, et M. de Benac ne voulut pas faire, pour le service de son roi, le sacrifice d'un mulet.

Catherine de Navarre ordonna qu'il lui « serait expédié mandement de mille livres, assavoir six centz écus à cause des voiages par lui faicts aux tenues des Estatz généraux de Béarn es années 1591, 1592, et quatre centz écus pour récompenser la perte du mulet coffres et hardes par luy faicte au voiage de Foix par l'exprès commandement de Son Altesse, à prendre icelles sommes ou estre acquitées sur les deniers du terme de la Toussaint année dernière 1591, qu'en la courante sur le thrésorier de Bigorre.»

V. LESPY.

ETHNOGÉNIE CELTIQUE

(Gers.)

Colline Nervessa ou Nervica, près d'Auch, Neimheide de Bel.

Une tradition raconte que ce lieu était consacré au puissant Bel, au brillant Héol, le dieu principal des Aquitains.

Ces mots, nerbessa, nervica, appartiennent à la langue celtique : nert-bass, nert-fich.

Nert-bass, le temple du fort, du brave, du puissant.

(1) Archives des Basses-Pyrénées.

Bass signifie temple. Delubrum quod gallicâ linguâ *vasso* vocant, dit Grégoire de Tours.

Nert, dans les divers dialectes celtiques, veut dire brave, fort, puissant :

Le dieu fort, le dieu brave, le dieu puissant, c'était Bel, le taureau héroïque, le taureau des combats, le taureau du tumulte.

Nert-fich, demeure du fort. Fich, demeure, habitation, nert, etc.

Quelle était la nature des *delubra* consacrés à Bel?

Une inscription gauloise, trouvée dans Alesia, conservée au musée de Dijon, indique que ce n'était souvent qu'un simple cercle.

Martialis dannotali
IEVRV. VCVETE. Sosin
Celic non, etic
GOBEDBI Dugiion TIIO
VCVETIN
IN ALISIA.

En celtique moderne:

Martialis dannotali .
ior-rei-u, ucHED Teine, SoDiN
Kylck NOM etu wîch
kobh eppi, teiz ioN DYDDIAV.
ucHeD Tann,
IN ALISIA.

Entre le celtique de l'inscription et le celtique moderne, la différence est grande sans doute; mais la comparaison d'une phrase du français actuel avec une phrase du langage du xe siècle donnera une différence peut être plus grande encore.

A l'époque de l'inscription trouvée dans le sol d'Alesia, la langue celtique n'était point encore fixée par une écriture vulgaire; l'écriture sacrée des runes n'était connue que des Druides ou des Bardes.

L'artiste qui taillait les monuments qui portent les inscriptions celtiques qui nous sont parvenues était grec ou romain; il ignorait la langue gauloise. Quelle difficulté n'éprouvait-il donc pas pour en rendre les sons? Il ne pouvait les représenter que d'une manière arbitraire par des lettres plus ou moins euphoniques.

Traduction :

Martialis Dannotali,
Martialis, fils de Dannotalus.

Quand un nom propre est suivi d'un autre au génitif, le mot fils est sous-entendu.

Ior-rei-u, a consacré (1).

Uched-teine, feu sublime (2).

Sodin kylch nom, ce cercle, temple (3).

Les enceintes de pierres celtiques ont la forme ronde ou ovale. Ce mot donne l'idée d'une retraite de Druides à la forme circulaire ou d'un tumulus. Mais le mot *nom* vient définir le sens de ce mot.

Nom, en gallik, dans le dialecte kimrique, veut dire temple. Kylc'h nom désigne donc un temple formé d'un cercle de pierres; nous retrouverons cette idée plus nettement exprimée dans l'inscription qui suivra celle-ci.

Etu-wych, toujours brave, wych pour gwych; le g se supprime dans les mots composés :

Gwych, brave, brillant.

Etu, toujours.

Etu-wych, n'est-ce pas l'équivalent d'une autre épithète donnée à Bel? Bel etu kadhr, Bel toujours guerrier, de l'inscription Bel etu kadro.

Kobh eppi, seigneur de la victoire (4).

Teiz ion dydiau, brûlant dieu des jours (5).

N'est-ce pas l'équivalent d'une autre épithète consacrée à Bel *toutiorix*, dyddiau righ, roi des jours?

Uched tainn, sublime chef.

In Alisia, dans Alise.

In est une préposition irlandaise ayant la même acception que la proposition latine *in*.

Martialis, fils de Damnotalus,
A consacré, sublime feu,
Ce cercle-temple

(1) Mot composé de : Ior (dialecte kim.), dieu.
Rei, donner (dialecte arm)
U indiquait la troisième personne du singulier des anciens prétérits irlandais.
(2) Uched, sublime (dialecte kim.)
Teine, feu (dialecte irl.)
(3) Sodin, ce; kylc'h (*), cercle.
(4) Kobh, victoire (irl.)
Eppi, seigneur, Dieu.
(5) Ion, dieu, teiz, brûlant, dyddiau, pluriel (en kim.), de Dydd, jour.

(*) C'h est toujours dur.

A toi, toujours brave,
A toi, roi de la victoire,
A toi, brûlant génie des jours,
Sublime chef
Dans Alsia.

Les trois feuilles, sculptées dans le texte, rappellent, runes mystérieuses, le souvenir des Triades; peut-être cette inscription est-elle un fragment d'une hymne bardique à Bel !!

L'inscription suivante parle d'un cercle, d'une enceinte close de pierres.

Elle a été publiée dans l'*Autun archéologique*, par M. de Fontenay.

LIGNOS contextos
IEURV
ANVALON NACV
CANeco sed lon.

En gallik moderne :

LI CNOS CONTEXTOS
IOR-REI-U
AFALLON GNATH SO
KEANN ECH SEG LLAN.

Li cnos contextos iorreiu; Contextos, fils de Li, a consacré (1).

AFALLON Gnath, à l'habitant d'Avallon...

Avallon, l'île mystérieuse des pommiers, où se rendaient les ombres des morts. La dédicace avait-elle lieu en l'honneur du dieu d'Avallon ou bien d'un mort (2) ?

So, ce, en erse et en irlandais.

Keann ech Seg lann, cercle, enceinte close de rochers ou de pierres (3).

Contextos, fils de Li, a consacré à l'habitant ou bien au génie d'Avallon ce cercle, enceinte sacrée close de rochers.

Ces cercles étaient l'emblème des cercles de la vie.

Tout homme commence par être une larve informe, suivant les bardes, et de degrés en degrés, de transformations en transformations, parvient à la science universelle.

(1) Cnos, identique à *genus;* le kim donne kenaw, enfant, fils.
(2) Gnath, habitué, habitant.
(3) Keann, kant, kannt, cercle; keanntur, le monde. Lawn, armoc, enceinte sacrée, llan en kim; lan, llan, en kim, sans ouverture, clos, fermé, inaccessible. Ech, ec, rochers; pluriel de acha (Irl.), pierre, rocher.
Bard au pluriel fait baird, each fait eic, eich, acha ech

La larve est, dit un barde, silencieuse avant l'arrivée du jour où elle s'élance joyeuse vers le savoir; de même, à l'heure marquée, l'ami de la poésie arrivera dans le pays du ciel, séjour de toute science.

Un barde armoricain chante : Pour l'homme, il y a trois commencements et trois fins; et les triades disent aux initiés :

Il y a trois cercles à parcourir : le cercle de l'infini, où il n'y a rien de mort ni de vivant, si ce n'est Dieu; le cercle de l'épreuve, où tous les êtres vivants sont tirés de la mort; le cercle de la félicité, où tous les êtres arrivent à la plénitude de la lumière et de la vie.

Comme la tribu, comme le teirn ou chef de tribu, chaque neimheide avait son barde. Du temps d'Hécatée, cité par Diodore, dans une île située en face de la Gaule celtique, existait aussi une brodeurde de bardes, prêtres du soleil, dont les fonctions étaient héréditaires. Ils chantaient sur la harpe la gloire de leur dieu et avaient mission de garder sa neimheide.

Vous, s'écrie Lucain, vous dont les panégyriques donnent l'immortalité aux âmes des héros, aux âmes des guerriers tués dans les combats, bardes, pendant longtemps en pleine sécurité, vous avez fait entendre des chants nombreux. D.

(*La suite au prochain numéro*).

THÉOPHILE DE VIAU.

9e article (1).

Qu'on sache bien, pour atténuer cette concession du libre penseur, qu'il ne faisait que suivre en cela l'usage du temps. Les poètes acceptaient l'argent des hauts seigneurs, et les hauts seigneurs acceptaient l'esprit des poètes. C'était comme un échange où les grands n'avaient qu'à gagner. Qu'on y songe, il n'y avait pas encore à cette époque de public littéraire qui pût faire vivre un écrivain de sa plume indépendante; il fallait se mettre à la disposition d'un protecteur puissant; il fallait accepter ses gages, et cela ne

(1) Voir, *Revue d'Aquitaine*, 3e année, p. 453, 477, 501, 529, 561, 588; — et, *suprà*, p. 57 et 109.

blessait en rien l'extrême susceptibilité de ceux qu'on appelle *gens irritabile vatum.*

Théophile s'indignait pourtant de ces soumissions; lui qui disait :

Escrivant pour aultruy, je me sens tout de glace,
Je n'entends pas les loys ny les façons d'aymer.

ne devait pas facilement accepter le joug d'un maître; aussi lui fait-il des conditions :

Je ne puis être esclave, et vivre en te servant
Comme un maistre d'hôtel secrétaire ou suivant;
Cette condition veut une humeur servile
Et pour me captiver, elle est un peu trop vile.
Mais puisque le destin a trahi mon esprit,
Et que loing du Pérou la fortune me prit,
Je dois aymer mon ioug, m'y rendre volontaire
Et dedans la contraincte, obeyr et me taire.
C'est d'un juste devoir surmonter la raison,
Et trouver la franchise au fonds d'une prison.
Or, je suys bienheureux soubs ton obeyssance,
En ma captivité j'ay beaucoup de licence,
Et tout aultre que toy, se lasserait enfin
D'avoir si librement un serf si libertin.

Ces vers prouvent bien que les conditions de liberté posées par le poète furent acceptées par le duc. Ils accusent entre le serf et le maître une noble familiarité.

Certes, la pénurie extrême de Théophile avait dû puissamment contribuer à le faire entrer en servage, mais encore faut-il dire que quelques poésies effrontées, élaborées sans doute au Cormier ou à la Pomme de Pin, avaient déjà appelé l'attention sur lui. Des pièces manuscrites, attribuées à Théophile, avaient circulé par la ville et avaient offusqué la pudeur si ombrageuse du roi Louis. Déjà, de sévères remontrances avaient été faites au poète de la part

du roi. Ce fut donc peut-être autant pour se garer de la colère royale que pour se mettre à l'abri de cette fortune, qui le fit naître loin du Pérou, que notre poète se décida à recourir à la protection du duc de Montmorency.

Henri II se conduisit, au reste, de la façon la plus courtoise; il présenta le poète au roi qui voulut bien assurer Théophile de l'estime qu'il faisait de ses talents, lui dire qu'il oublierait volontiers, à la condition qu'il n'y aurait pas de récidive, les vers honteux qui avaient couru sous son nom. Le poète remercia chaleureusement le roi, et n'oublia jamais cette bienveillante entrevue. Encouragé par le roi, protégé par le duc de Montmorency, sacré poète par les lettrés, accepté par cette cour dont il avait rêvé les splendeurs toute sa vie, Théophile fut tout d'abord à la hauteur de cette situation inespérée. Dans la première ivresse, il s'oublia; restant frondeur aimable, sans cesser d'être courtisan, il sut allier ses instincts de liberté à une complaisance de bon goût qui flattait la corruption de la cour, il sut se faire aimer des grands en les imitant. Il pouvait dès lors être à jamais heureux et tranquille dans cette atmosphère énervante; pourquoi se réveiller quand le sommeil est bercé de si beaux rêves? C'est que l'âme humaine reprend ses droits. Elle s'était endormie dans les délices; mais un jour elle se souleva indignée de son rôle; elle fit monter le mépris aux lèvres du poète, et Théophile rejeta brutalement, à la face de ce monde de valets, la honte qui l'avait trop longtemps envahi. Alors commença l'infortune; mais avant de parler des jours de malheur, étudions notre poète dans sa vie et dans son œuvre en ce temps si court de prospérité. Ce n'est qu'une éclaircie dans un ciel d'orage, et cette heure de soleil a suffi pour faire éclore le beau drame de *Pyrame et Thisbé*.

La première pièce de vers qui marque l'entrée de Théophile dans la maison du duc est une ode de remercîment. Le poète paie sa bienvenue. Cette ode était extrêmement difficile à faire. Théophile voulait sauvegarder sa dignité qu'en son for intérieur il trouvait compromise; il fallait payer d'audace et de forfanterie, et notre Gascon n'en manquait certes pas. Il taille une statue au duc, mais il commence à en essayer lui-même le piédestal. Les poètes sont tout, les conquérants ne sont rien. Voilà le thème développé. Si les grands capitaines ont un nom, c'est aux poètes qu'ils le doivent. Enée n'a dû son nom qu'à Virgile; Henri II ne devra son nom qu'à Théophile. On voit d'ici tout ce que la brillante fantaisie d'un poète peut broder sur un tel canevas. Mais, qu'on y prenne garde, dit le faiseur de héros, il y a des plumes qui se vendent. Vous voyez l'habile homme qui va ainsi au-devant des reproches qu'il sait qu'on pourrait lui adresser. Méprisez les louanges de ces mercenaires hypocrites.

Les compliments sont des outrages
Dedans la bouche des flatteurs.

Mais de lui, Théophile, de lui, on peut tout croire; sa réputation de loyauté est bien connue; on sait qu'elle est sa profession de foi.

Moi qui n'ay jamais eu le blasme
De farder mes vers ny mon ame
.....
.....
Cette grâce si peu vulgaire.

FAUGÈRE-DUBOURG.

MISCELLANÉES.

Quelques-uns de nos lecteurs de la *Revue* auront peut-être trouvé téméraire notre étymologie du mot Bourbon, que nous avons citée en compagnie de plusieurs autres. Dans notre dernier numéro, nous avons

dit que les noms propres illustres n'étaient que des noms communs illustrés, et nous pourrions l'établir en prouvant que les plus hauts sont presque tous de basse extraction. Dieu semble en effet se complaire à élever les choses humbles (*et exaltabit humiles*) et à se jouer des grandeurs humaines en les ramenant par le nom à la néantise de leur origine. C'est ainsi que dans le mot *Bourbon* nous trouvons boue; que dans celui de *Tuileries* nous trouvons une signification analogue; l'ancienne dénomination de Paris, c'est-à-dire *Lutèce*, renferme un sens pareil, puisqu'il dérive de *lutum*, qui veut dire limon. A Athènes, la place *Céramique*, où s'accomplirent des faits si mémorables, tirait également son nom de la terre, de la fange.

Comme on le voit, ce qu'il y a de culminant dans les hommes et les choses a été banalement qualifié par la Providence. Ce contraste est comme le sceau de sa puissance et l'avertissement de notre inanité.

Sa Majesté Napoléon III a fait une excursion au lac de Gaube durant son séjour à St-Sauveur. En arrivant sur les bords de cette belle eau dormante, ayant aperçu une frêle embarcation, il s'est assuré de sa solidité. Cette précaution prise, il est descendu dans le canot et a invité l'Impératrice à venir y prendre place. La gracieuse souveraine a obéi. L'Empereur s'est alors emparé des avirons et il a manœuvré la barque avec une dextérité infinie. Leurs Majestés ont parcouru le lac dans toute sa longueur et touché l'autre rive. Elles sont ensuite revenues, avec une vitesse merveilleuse, au point d'où elles étaient parties.

On lit dans l'*Intérêt public* : Le reboisement des montagnes serait incontestablement le seul moyen vraiment radical à employer contre les avalanches; mais le reboisement paraît impossible sur certains points de la montagne qui avoisinent Baréges; la végétation ne pourrait pas s'opérer sur les surfaces libres d'un terrain dénudé et sur des calcaires friables. Pour que la superficie du terrain cesse sur ces points d'être en contact avec les puissances atmosphériques, il faut opposer des obstacles accidentés; le meilleur moyen d'y parvenir, selon nous, consisterait à placer, en partant de la naissance des avalanches et en descendant de distance en distance, des groupes de pieux imbibés de sulfate de cuivre, d'après le procédé du docteur Boucherie, ou crézottés avec de l'huile de goudron. Ces pieux pourraient ainsi arrêter dans leur marche impétueuse les masses de neige, les blocs de pierre et tous les éléments de destruction que le torrent projette dans tous les sens jusqu'au-delà du Gave. M. le commandant Constantin, dans un rapport que nous regrettons de n'avoir point sous les yeux, a démontré qu'en disposant convenablement des digues qui paraissent débiles, il n'était pas impossible de neutraliser les puissants moyens dont dispose la nature.

Il paraît, au surplus, que cette question infiniment grave a déjà été examinée devant l'Empereur par des hommes compétents. Nous sommes convaincu qu'elle y trouvera une solution favorable qui permettra d'effacer, peut-être, ou tout au moins d'affaiblir d'une manière considérable, les ravages torrentiels qu'on éprouve à chaque instant dans la vallée de Baréges.

A Monsieur Noulens (1).

Port du Passage, 14 août 1859.

Mon cher Directeur,

C'est du Passage que je vous écris, un port de mer que vous ne connaissez peut-être pas et qui n'est pas marqué sur toutes les cartes. J'ai enfin conquis un lit, une table, une chaise, et ce n'est pas sans peine. Si je ne date pas cette lettre de l'hôtel de la Belle-Etoile, c'est bien à la Providence que je le dois. Mais n'anticipons pas, mon ami : je vous ai dit bonsoir hier, de St-Jean-de-Luz, c'est de cette même ville qu'aujourd'hui je veux vous dire bonjour. Nous nous sommes levés le matin bien reposés de nos fatigues, un bon déjeuner nous rend encore plus dispos. Nous nouons les espadrilles à nos pieds, nous bouclons notre sac de voyage et, la maquilla en main, nous voilà en route. Nous sommes toujours sûrs de retrouver St-Jean-de-Luz au retour, allons de l'avant. Nous sommes au centre du pays Basque, de ce pays français malgré lui, qui oppose encore à notre civilisation envahissante la barrière de sa langue, de ses mœurs et de ses usages. Certes, si je voulais j'aurais ici une belle occasion de me livrer à de scientifiques recherches sur l'origine des basques. Mais ne craignez rien, je ne suis pas un savant. L'origine des Basques se perd dans la nuit des temps, c'est convenu. Ils descendent des Cantabres, assure-t-on, c'est déjà bien suffisant. Oui, mais les Cantabres d'où venaient-ils ? Ah ! ma foi, je n'en sais rien, et si Monsieur de Humboldt n'a jamais pu le savoir, je ne conseille à personne de chercher à le découvrir. Quant à l'idiome, à l'entendre on le croirait anté-diluvien. Parlait-on cette langue avant l'hébreu ou Noë causait-il en basque avec ses enfants? Je n'en sais rien. On veut qu'Ararat soit un nom basque, je ne m'y oppose pas; que Quékoua qui veut dire Dieu, ressemble à Jehovah; que l'hébreu n'ait que des radicaux de la langue escuara, je le veux bien; mais ne me réclamez pas d'autres explications, et demandez la clé de ces mystères aux savants linguistes vos collaborateurs. Ce qu'il y a de sûr, c'est qu'en 117 les Basques furent séparés du reste des Gaules et qu'il n'y a que quelques années qu'ils y ont été rattachés. Un certain Verus, natif de Hasparren, et gouverneur de l'Aquitaine

(1) Deuxième lettre.—Voir, *suprà*, p. 173.

Cantabrique, paraît avoir puissamment contribué à cette scission. Il y a encore à Hasparren une pierre votive dont l'inscription consacre cette ère d'indépendance.

Apherhaundi cherkhari, etc., etc.

Il y a quatre lignes de cette force....., je vais les traduire ou plutôt je vais en emprunter la traduction :

« Verus, grand prêtre, questeur, décemvir et gouverneur du pays.... » (Qui se douterait que ces mots apherhaundi cherkhari, etc., etc., » signifient tant de choses). » Je continue : « envoyé en ambassade à » l'Empereur, en obtint la séparation de l'Aquitaine Cantabrique du » reste des Gaules; à son retour de Rome, il dressa cet autel au vœu du » pays..... » Vous voyez que malgré ma modestie scientifique je fais des concessions à ma dignité d'ignorant. Mais c'est bien pour vous que j'en fais, mon ami; c'est pour que mes fantaisies ne détonnent pas trop à côté des articles sérieux de votre estimable *Revue*. J'ai mis un bout de cravate blanche pour vous faire honneur, mais je le quitte bien vite et reprends ma blouse de pèlerin et mon humeur vagabonde. La route de St-Jean-de-Luz à Béhobie suit la croupe des premiers plans des montagnes. Nous ne fûmes pas plutôt sortis de la ville que, pris entre deux airs, la brise marine et le vent des montagnes, nous nous sentîmes la force de faire à pied le tour du monde. Nous allions devant nous, devisant de choses et d'autres par ce chemin dont les rampes douces montaient et descendaient entre des haies de genêts et de tamarins qui nous éventaient au passage. De temps à autre une maison basque avec son toit en dos d'âne, sa galerie de bois, où courent en feston des guirlandes de piment, sa façade blanchie à la chaux, et ses fenêtres d'un rouge sombre nous souriait et nous invitait à entrer par sa porte toute grande ouverte. Comme un plus sûr garant d'hospitalité, le nom de famille gravé sur la porte vous dit tout de suite à qui vous aurez à faire. Ce sont des accouplements de syllabes bizarres en Etche-Hagha-Eguy, dont la prononciation seule remplacerait avantageusement pour les organes mal assouplis les cailloux de la mer dont se servait Démosthènes. Tout à coup, du haut d'une côte, nous voyons un château féodal dresser ses tours en-dessus des arbres, c'est le château d'Urtubi, appartenant à M. Larralde d'Usteguy; ce château a eu jadis les honneurs de l'opéra comique; il méritait mieux. Il pouvait être chanté par un poète, il fut chanté par un ténor :

Quel admirable paysage!
Ce séduisant panorama
Est bien digne de notre hommage,

roucoule l'opéra comique. Horreur et sacrilége ! Que leur avait fait ce beau château et ces nobles montagnes à ces commis voyageurs littéraires. Telles sont pourtant les impressions des vaudevillistes qui qui voyagent; ils jaugent tout au couplet. Cette montagne qui se coiffe d'une nue, deux couplets; ce torrent qui écume entre deux précipices, trois couplets; qui sait, une situation peut être; un décor à coup sûr. Au troisième acte, la jeune première se précipitera d'un pont rustique dans le torrent. Dans ce château, dont l'inaccessibilité seule protégea les hautes tours, on installera des amoureux de trumeau. Le pays fournira bien sa légende; d'ailleurs, il y en a de toutes faites qui s'adaptent à tout. La chambre hantée par la châtelaine que son farouche époux tua à son retour de Palestine dans un accès de jalousie. Cela ménage toujours une apparition et un fantôme qui, comme la dame blanche, chante à la cantonnade. Le ténor entre en scène, c'est un parisien volage, mais le cœur sur la main, l'entendez-vous d'ici.....

Montagnes de Navarre
A nos regards surpris,
Que votre aspect répare
L'absence de Paris.

O merveille ! ce parisien se trouve être le cousin du fantôme qui n'erre ainsi, drapé dans son linceul, que pour se venger d'un parent qui l'a méchamment déshérité. Mais l'amour assoupit toutes les haines, il réconcilia bien les Capulets et les Montaigus. Le parisien aime le spectre, le spectre aime le parisien; on se marie dans un duo final, et les paysans et paysannes viennent danser à la noce,

Sur la fougère,
Dès le matin
Gente bergère,
Vive et légère
Danse au bruit du tambourin.

Pitié ! pitié ! Oh! paroliers, oh! vaudevillistes, oh! bateleurs, oh! Scribes! Qui nous délivrera de vous. Vous croyez peut-être que j'ai inventé ces devises de mirliton, pas du tout, elles sont textuelles; il y a même de la musique faite là-dessus que je pourrai vous chanter. Quant à l'intrigue, ce doit être la même, on n'a qu'à ouvrir le premier opéra comique venu, on ne peut pas se tromper.

Pauvre vieux château d'Urtubi ! oublie ces flons-flons, et rappelle-nous ta gloire passée. C'est toi qui portas si fière et si haute, au XVIIe siècle, la bannière des Sabel-Souri contre les Sabel-Gorri, la guerre des ventres blancs contre les ventres rouges. Ce fut une guerre de clocher entre le seigneur d'Urtubi et le seigneur de Saint-Pée; elle marqua dans l'histoire du pays bien des pages sanglantes. Ce fut la guerre d'York et de Lancastre du pays Escualdunac. Mais, depuis, le château s'est endormi dans son manteau de lierre, les couleuvrines ne montrent plus aux embrasures des tourelles crénelées leurs nez longs et menaçants, on a badigeonné la vieille façade basanée, on a mis du ciment sur ses plaies, on a peint en vert les hautes fenêtres, on a mis au flanc du vieux château une ceinture d'arbustes et de fleurs, on a baissé sur la route son pont-levis jadis toujours levé, on a tout fait pour lui donner une physionomie engageante; eh bien, malgré tout, le géant a toujours un air refrogné. La porte basse qui s'ouvre sous deux tours rondes et trapues ne fait que grimacer un sourire d'hospitalité. Le château n'a qu'une face rébarbative, l'autre face, au contraire, a des prévenances, presque des coquetteries. Une terrasse encombrée de pots de fleurs présente à la route sa large banquette où s'accoude souvent quelque rêveuse jeune fille, et puis des charmilles tondues à la mode de Versailles, des ifs en pointe, taillés sur le modèle de la perruque du roi-soleil, et le parc à haute futaie avec ces massifs de bouleaux, ses avenues d'ormes centenaires, ses ronds-points et ses pelouses. Cette façade, c'est l'autre figure de ce Janus qui parle à la fois de paix et de guerre. Mais ce château parle surtout de repos, de calme, de renoncement aux touristes qui le voient en passant; comme on endormirait bien sa vie dans cette retraite qui fait rêver du château de la Belle au bois Dormant. Et dire que cette propriété, qui joint douze métairies à ses souvenirs historiques, fut gagnée au baccarrat. Qu'on dise après cela que les joueurs se ruinent tous.

Quelqu'attrayante que soit l'oasis, on ne fait que s'y arrêter; déjà, poursuivant notre route, nous atteignons Urrugne. Urrugne est l'Athènes des pays Basques. C'est Urrugne qui garde avec la fidélité du dragon des Hespérides la pure tradition de la langue escuara. Urrugne a son académie dont le prince Lucien Bonaparte s'est honoré d'avoir été président. Urrugne a ses trouvères comme la France, ses rhapsodes comme la Grèce, ses improvisateurs comme l'Italie. Aux jours de fête, entre deux parties de pelota, ses poètes se provoquent et, montés sur des vaisseaux vinaires, se jettent à la tête des

pelletées de vers improvisés. Les abeilles de la Rhune comme celles de l'Hymette baisent sans doute les lèvres de ces poètes, mais, hélas! pourquoi le miel escualdunac ne peut-il, comme le miel attique, être savouré de tout le monde. Nous avons essayé de nous faire traduire quelques-unes de ces poésies. — Hélas ! hélas ! à part les vieux chants du pays, qui sont parfois d'un ton vraiment biblique, les poèmes d'aujourd'hui nous ont paru pitoyables. A Urrugne nous vîmes la fameuse inscription : « *Vulnerant omnes ultima necat* » que Théophile Gautier a si mal traduite par cette lourde paraphrase.

« *Chaque heure fait sa plaie et la dernière achève.* »

Nous visitâmes aussi le cimetière qui ceint l'Eglise. Ce qui nous frappa le plus, ce fut le sentiment d'égalité après la mort, qui met un même signe sur toutes les tombes. Ce signe, posé comme un niveau sur tous les cadavres, c'est une pierre ronde posée de champ, au chevet de la fosse, et presque toujours ornée d'une croix de Malte en intaille. Le riche peut bien avoir un monument ou une dalle où s'étale l'affiche pompeuse de ses qualités; mais tous, riches ou pauvres, sont soumis à la pierre ronde; elle est comprise dans les frais de sépulture. D'où vient ce symbole ? — C'est pour marquer le sens du cadavre et indiquer la tête, me disait l'optimiste. — Mais alors pourquoi ce signe ne se retrouve-t-il pas ailleurs ? — Le pythagoricien cherchait dans ses souvenirs une solution plus satisfaisante. — Le sybarite fumait une cigarette et cherchait à déchiffrer une inscription tumulaire. Comme personne ne devinait l'énigme, j'ai inventé une explication; elle a contenté les autres, et j'ai fini par m'en contenter moi-même. — Serez-vous aussi indulgent, vous qui n'avez pas les mêmes raisons d'indulgence ? Je vois d'ici vos savants collaborateurs aiguiser les foudres de leurs arguments contre ce profane qui joue avec les choses saintes et sacrées. Bah, ma foi, je me risque quant même. Vous savez que tous les tombeaux turcs se composent d'un cippe surmonté d'un turban. Les Cantabres qui habitaient le midi de l'Espagne durent subir l'influence des Maures lors de l'invasion de la Péninsule; de turc à maure il n'y a pas loin. Cette pierre ronde ne serait-ce pas le turban musulman, et les Basques, qui conservent intactes les traditions de leurs pères, ne se sont-ils pas transmis de génération en génération cette pierre mahométane qui s'est faite chrétienne sans changer de forme et sans s'en douter? Oh, mon Dieu ! que je me sauve au plus vite après ce commentaire sacrilége; dites bien à vos amis les archéologues que, quelles que soient leurs réclamations à propos de ce commentaire, je n'y ré-

pondrai pas. Nous nous éloignons d'Urrugne, la côte est rude à monter; allons, encore un coup de collier, nous sommes à la croix du Bouquet, un site splendide d'où l'œil ébloui embrasse deux royaumes. Devant nous, à perte de vue, la haute mer embrassant dans une immense accolade presque tout le golfe de Gascogne; à une extrémité, Biarritz, dont le phare blanc étincelle au soleil; à l'autre, la pointe du Figuier avec son petit fort tapi derrière une montagne, comme un guerillas en embuscade. Cette ligne bleue dentelée sur le ciel, ce sont les montagnes de la Biscaye; ces vertes collines, c'est l'Espagne; cette immense fondrière où la route va s'engouffrer, c'est la Bidassoa; ce groupe de maisons blanches, c'est Béhobie; ce clocher, c'est Irun; cet autre clocher, c'est Fontarabie. Partons vite. Si on avait le malheur de s'arrêter trop longtemps ici, on y resterait toute la vie. Je ne crois pas qu'il y ait au monde de spectacle plus grandiose. De la croix du Bouquet à Béhobie, on ne descend pas, on roule. A peine partis, nous sommes arrivés. Nous atteignons déjà les premières maisons de la dernière ville de France; nous touchons au pont de bois qui sépare les deux pays. A Béhobie, il n'y a de curieux que les gendarmes. Il fallut exhiber les passes; nous étions en règle. Ces honorables gendarmes, qui peut-être eussent été heureux de nous prendre au collet, nous devaient aide et protection, aux termes de la formule légale. Nous pûmes enfin mettre le pied sur les planches de bois du pont-frontière : un pont qui a l'air de joindre les deux rives d'une rivière vaseuse, mais qui, en réalité, est un pont jeté sur un abîme, étrange destinée des peuples que le hasard a fait naître plutôt d'un côté que de l'autre, disait le pythagoricien. Ces gens sont les fils des mêmes pères, ajoutait-il; ils ont les mêmes mœurs et la même langue, se nourrissent des mêmes aliments, et le caprice d'un souverain, en mettant entre eux une rivière, en fait deux races séparées. Ce côté sera la France; cet autre côté sera l'Espagne. Vienne une querelle entre ces deux nations, ces rives s'appelleront des frontières, et il n'y aura plus que des Espagnols et des Français échangeant des coups de fusil. Au milieu du pont s'élèvent deux colonnes portant un double écusson : d'un côté les armes de France, de l'autre côté les armes d'Espagne. En faisant de la colonne une ligne médiane sur laquelle on appuie son front en écartant les jambes, on se donne la satisfaction d'être à la fois dans les deux pays; on a un œil et une oreille en France, un œil et une oreille en Espagne. Richelieu arrivait bien au même résultat sans se servir des mêmes moyens, mais je ne suis pas Richelieu, et chacun fait ce qu'il

peut. J'ai donc fait deux parts de mon corps, en laissant mon cœur de ce côté-ci, par exemple. J'ai tendu une oreille du côté de Madrid, j'ai tendu l'autre du côté de Paris, et je n'ai rien entendu... Mais j'ai vu. — J'ai vu à un bout du pont deux soldats espagnols qui, penchés sur le parapet, fumaient des cigarettes et faisaient des ronds dans la rivière; — à l'autre bout deux douaniers français qui lisaient la *Patrie*. — La première impression est bonne, décidément, les Espagnols ont plus d'esprit que les Français, mais j'entends la voix du sybarite qui m'appelle; il a été élevé à la dignité de caissier et discute le prix d'une barque avec des pêcheurs. Qui a-t-il, demandai-je ? — On nous propose de nous faire descendre la Bidassoa en barque jusqu'à Hendaye, là nous traverserons la rivière et aborderons à Fontarabie, de Fontarabie nous remonterons jusqu'à Irun où nous dînerons, cela vous va-t-il ? — Et le prix, demandai-je, avec cette inquiétude que les exigences de notre programme rendaient bien légitime? — Ce que voudront ces Messieurs, me répondit un grand gaillard balafré qui avait sur la tête une vareuse rouge, un drôle taillé en contrebandier et que je n'eusse pas voulu rencontrer à la croix du Bouquet *per amica silentia lunæ*. — Je connais cette réponse « ce que vous voudrez, » elle m'a fait trop souvent donner vingt sous aux coiffeurs qui m'eussent rasé pour cinq pour que je pusse m'en contenter. — Non, votre prix, dis-je en insistant. — Ça vaut bien une pièce de vingt sous par personne.... Je crois bien, allais-je crier émerveillé de ce bon marché, mais j'étouffai ce cri imprudent et pris un air digne pour consulter mes compagnons de voyage. — Allons, c'est marché fait, dit le sybarite qui tenait les fonds; nous nous embarquâmes, et vingt minutes après nous étions devant Hendaye ou plutôt devant ce qui fut Hendaye. La ville n'existe plus aujourd'hui. Quelques rares maisons, une petite église, un poste de douaniers attestent seuls que ces débris de murailles qui se dressent sur le versant de la montagne, ces tours démantelées, ces pierres émiettées par le canon, constituèrent jadis une cité.

Le 23 avril 1793, l'Espagne étant en guerre avec la Convention, don Caro, général en chef de l'armée ennemie, fit tout à coup bombarder Hendaye. Le détachement français, qui campait près de la ville, fut trop faible pour la sauver, mais assez fort pour repousser l'assaut de l'Espagnol et le forcer de repasser la Bidassoa; trop tard, hélas, la ville était à jamais perdue, maisons, forts et redoutes, le canon avait tout rasé. Hendaye n'a pas été reconstruit; on croirait à le voir que le bombardement date d'hier; des pans de murs qui s'effondrent, des façades des maisons

qui laissent voir le ciel par leurs fenêtres, la carcasse d'un fort lézardé par la bombe, et témoignant encore de l'effort de la résistance, voilà tout ce qui reste de cette ville saccagée.

Du haut du monticule qui couronnait la ville, une avalanche de pierres a roulé jusque sur la berge; en y regardant de près, on retrouve encore sur les blocs de granit des fragments de sculpture où s'accrochent et s'emmêlent les pariétaires et les liserons sauvages. Les Espagnols n'ont rien laissé subsister, rien, pas même l'eau-de-vie qui fit la réputation d'Hendaye. On l'a désavantageusement remplacée par le cidre, une boisson fade qui est bien loin d'amener les mêmes résultats.

Pour passer à Fontarabie, la mer étant tout à fait basse, il fallut aller chercher la rivière assez loin; nos pêcheurs nous hissèrent sur leurs épaules, et, marchant dans la vase, entrèrent dans le lit boueux de la rivière; ils allaient ainsi pataugeant et se dirigeant vers la barque sans se préoccuper le moins du monde du supplément animé qui décorait leurs épaules; ils marchaient là-dessous aussi libres qu'un chameau qui porterait un singe. Cette comparaison, aussi juste qu'inconvenante, me vint à l'esprit en regardant un de mes camarades qui gagnait le bateau de cette façon pittoresque. Nous sommes arrivés; les portefaix déposent leurs colis vivants sur l'arrière de l'embarcation et, moitié nageant, moitié glissant dans la vase, le bateau nous amène aux pieds de l'église de Fontarabie.

FAUGÈRE-DUBOURG.

(*La suite au prochain numéro.*)

LE DIOCÈSE DE CONDOM

SOUS L'ÉPISCOPAT DE BOSSUET.

Les historiens qui ont écrit sur Bossuet (1) ont passé sous silence l'évêque de Condom pour ne s'occuper que de l'évêque de Meaux. Ils n'ont traité que de la partie glorieuse de sa vie; ils ont glissé rapidement sur plusieurs épisodes de cette carrière si pleine; ils ont négligé aussi de nombreux et curieux détails sur les premières années du

(1) *Mémoire et journal de l'abbé Ledieu*, sur la vie et les ouvrages de Bossuet. *Histoire de Bossuet*, par le cardinal de Bausset.

grand évêque, sur sa famille. M. Floquet, de l'Institut, a comblé cette regrettable lacune dans l'histoire de Jacques Bénigne.

M. Floquet est la tradition vivante des anciens Bénédictins. Travailleur infatigable, savant, laborieux, modeste, son érudition nous rappelle les Mabillon, les Montfaucon, les Ste-Marthe. Comme eux, il a consacré sa vie aux recherches historiques. Déjà il s'était fait connaître par d'importants travaux, entre autres par l'histoire du Parlement de Normandie, œuvre considérable pour laquelle il obtint, en 1843, le grand prix Gobert. Loin de se reposer sur ses succès, M. Floquet continua de plus belle sa laborieuse mission. Il s'éprit d'un véritable amour pour l'illustre évêque de Meaux; Bossuet devint pour lui l'objet d'un culte; il conçut le projet d'un travail sur sa vie, depuis sa naissance jusqu'au jour où il entra en fonctions en qualité de précepteur du Dauphin (1)

Montaigne a dit : « On aime à guetter les grands hommes dans les petites choses. » M. Floquet s'est pénétré de cette maxime de l'immortel auteur des *Essais*. Non-seulement il nous raconte la naissance de Jacques Bénigne, en nous faisant un tableau plein d'intérêt de l'intérieur de la famille Bossuet, mais encore il établit sa généalogie. Il résulte des recherches de M. Floquet que le berceau de cette famille est Seurre, petite ville du département de la Côte-d'Or, érigée en duché-pairie par Louis XIII, vers 1619, en faveur d'un Gascon, Roger de St-Lary, connu sous le nom de maréchal de Bellegarde. C'est dans cette ville que, depuis le XIVe siècle, les ascendants Bossuet exercèrent honorablement et presque sans interruption la profession de marchand drapier. Plusieurs d'entre eux furent officiers

(1) *Etudes sur la vie de Bossuet*, etc., 3 vol. in-8o. Paris, Firmin-Didot frères. 1855.

municipaux et *maieurs*. C'est à ces considérations que l'un d'eux fut ennobli par François Ier. On voyait sur le frontispice de leur maison, à Seurre, sculptées, leurs armes. Elles étaient : d'*azur à trois roues d'or posées deux et une*.

Après nous avoir fait assister, le 27 septembre 1627, à la naissance de Jacques Bénigne, le septième enfant de Bénigne Bossuet et de Marguerite Mochet, son épouse, au bonheur qu'éprouva toute la famille, et surtout l'aïeul Jacques Bossuet, M. Floquet ne quitte plus son héros et le suit pas à pas jusqu'au jour où il fut nommé précepteur du Dauphin (1670.) Il nous initie à la vie intime du grand prélat; il nous fait connaître ses actes de chaque jour, les lettres qu'il a écrites, les sermons qu'il a prononcés, où et devant quel auditoire. M. Floquet a souvent occasion de redresser des erreurs de noms, de fait, de lieu, de date, commises par les écrivains qui l'ont précédé.

Pour arriver à posséder tous ces intéressants et authentiques détails sur le célèbre orateur, M. Floquet a consulté tous les écrivains de l'époque; il est allé en pèlerinage dans tous les lieux où Bossuet ou ses parents avaient habité ou séjourné. Dijon, Auxonne, Seurre, Semur, Metz, Meaux, etc., toutes ces localités ont été visitées, explorées par M. Floquet; il a compulsé tous les dépôts publics et privés qu'elles renfermaient. Enfin, dans sa louable passion, et pour compléter son travail, il ne recula pas devant un long voyage. En 1847, il vint en Gascogne; il se rendit à Condom, à Auch, espérant bien y trouver quelques documents relatifs à son héros. Ses espérances ne furent pas déçues. A Condom, M. Corne, de regrettable mémoire, M. de Lagutère lui fournirent des documents précieux; à Auch, l'archiviste du séminaire, le spirituel et savant abbé Mothe, aujourd'hui doyen de Montréal, lui communiqua plusieurs pièces inédites très intéressantes, qui étaient dans le dépôt

confié à ses soins (1). C'est avec ces éléments, recueillis sur tous les points de la France, qu'il est parvenu à faire le travail important et consciencieux qu'il a publié sur Bossuet, et dans lequel nous avons puisé les faits que nous venons de raconter et la plus grande partie de ceux qui vont suivre sur le diocèse de Condom pendant l'épiscopat de son plus célèbre prélat.

Condom doit son origine à un monastère fondé au IXe siècle. Ce monastère, détruit à deux reprises par les Normands, fut rétabli en 1011 par Hugues, évêque d'Agen. En 1317, le pape Jean XXII (Jacques d'Euze, natif de Cahors), érigea le monastère de Condom en évêché; et l'abbé de ce couvent, Raymond de Galard, en fut le premier évêque.

Le diocèse comptait 151 paroisses et 108 annexes. Il renfermait dans sa juridiction spirituelle la ville de Nérac et les collégiales de Larroumieu et du Mas-Agenais. Les revenus de l'évêque étaient, au XVIIe siècle, de trente-trois mille livres. En 1789, ils étaient de soixante-dix mille (2).

Le siége de Condom compta dans les prélats qui l'occupèrent des hommes qui se distinguèrent par leurs vertus et leur piété, entre autres Jean Marre. Mais les successeurs de

(1) Nous apprenons que M. l'abbé Mothe a découvert dans son doyenné des documents inédits sur Bossuet. Nous sommes sûr qu'il se fera un plaisir de les communiquer à M. Floquet.

(2) Voici les noms des dignitaires de la cathédrale de Condom, en 1789 :
Evêque : Alexandre-Cézar d'Anteroche.
Vicaires généraux : MM. Daguilhe, *archidiacre;* de Paty, de Cusacq, de la Panouze, de Taste, de Mélignan, de Meslon d'Estérac.
Secrétaires de l'évêché : Jaubert, Lasserre.
Official diocésain : Daguilhe; *official forain*, Gareau.
Promoteur : Jaubert; *greffier*, Audié.
Séminaire : Doctrinaires, trois directeurs.
Supérieur : Fize.

Chapitre de la cathédrale (St-Pierre.)

Prévôt : de la Panouze; *grand archidiacre*, de Mélignan; 2e *archidiacre*, Daguilhe; *grand chantre*, Duffaut; Gareau, *théologal;* Duffaut, *syndic;* Du Bernet, Du Puy du Busca, Daguilhe, Cugno, Gaigne, Jaubert, de Mondyon, de Castillon, de la Panouze.

celui-ci, en général, se montrèrent bien moins dignes. Tels furent Jean de Montluc, fils du maréchal de ce nom; Jean Duchemin; Jean d'Estrades, et Charles de Lorraine, qui occupa le siége depuis 1659 et mourut subitement à Auteuil, près de Paris, le 1er juillet 1668.

Plus d'une année s'était écoulée depuis la mort de ce dernier sans qu'il eût été pourvu à son remplacement. Ce ne fut que le 5 septembre 1669 que Louis XIV nomma l'abbé Bossuet, doyen de Metz, au siége de Condom. Des circonstances qu'il est inutile de rapporter ici retardèrent l'arrivée des bulles, car on ne les reçut que le 2 juin 1670.

Il y avait donc deux ans que le diocèse de Condom se trouvait sans prélat. L'administration ecclésiastique était toujours entre les mains des vicaires généraux capitulaires, car Bossuet n'était encore qu'évêque *nommé* de Condom : il ne pouvait, bien qu'il fût au courant de ce qui se passait, s'immiscer dans les affaires de son diocèse, qui était dans la situation la plus déplorable.

Vivement affecté de cet état de choses, il se prépara, aussitôt les bulles reçues, à son sacre, fixé au 21 septembre suivant. Tous les préparatifs étaient faits; sa chapelle, ses ornements étaient prêts. Il n'attendait que d'avoir reçu l'onction sainte pour s'acheminer vers Condom, lorsqu'un nouvel obstacle vint l'en empêcher. Le roi nomma l'évêque de Condom précepteur du Dauphin. En vain Bossuet déclina cet honneur; en vain exposa-t-il au roi l'état de son diocèse, l'obligation que lui imposait le Concile de Trente et les lois du royaume de résider dans son siége épiscopal, les nombreuses affaires intéressant son église qui réclamait impérieusement sa présence à Condom; peines inutiles : le roi absolu voulut, il fallut accepter.

Néanmoins, Bossuet se fit sacrer. Le prélat consécrateur fut Charles-Maurice de Tellier, archevêque de Nazia-

me, coadjuteur de Reims, assisté d'Arnaut de Mouchy d'Hocquincourt, évêque de Verdun, de Gabriel de Roquette, évêque d'Autun. La cérémonie eut lieu le jour déjà fixé, le 21 septembre.

La charge de précepteur dont il venait d'être investi l'obligeait à résider à la cour; et cependant le diocèse ne pouvait sans danger demeurer plus longtemps sans chef. L'absence de l'évêque était regrettable sous le rapport administratif, et surtout au point de vue religieux, car le diocèse de Condom, qui comptait dans ses habitants de nombreux dissidents, avait été au temps de la réforme le foyer du calvinisme du sud-ouest de la France; une des principales villes, Nérac, longtemps habité par la cour de Navarre, avait vu dans ses murs toutes les célébrités de la nouvelle religion; tout le pays avait entendu la parole des plus grands orateurs calvinistes. La ville épiscopale même compta le tiers de ses habitants parmi les protestants (1). Il ne pouvait en être autrement. Aussi, les conversions avaient été relativement bien moins nombreuses dans ce diocèse qu'ailleurs; et il faut le dire, la conduite des prélats qui occupèrent le siége favorisait merveilleusement cet état de choses, car en 1668 encore le protestantisme était puissant dans le Condomois. Les prêches y étaient multipliés « et les ministres choisis toujours entre les plus doctes. »

Ce furent ces circonstances qui déterminèrent Louis XIV à nommer Bossuet à cet évêché, Bossuet, qui déjà avait fait ses preuves dans plusieurs occasions. En faisant ce choix, le monarque avait en vue « le succès que dans la contrée ne pouvait manquer de remporter contre la réforme un controversiste si aguerri et si redoutable. »

(1) Mais à l'époque où Bossuet fut évêque, il n'y avait pas à Condom un seul religionnaire.

Cette situation se compliquait encore par l'affaiblissement de la discipline ecclésiastique, qui était très relâchée. Ajoutons encore « l'ignorance de beaucoup de prêtres, la conduite irrégulière de quelques-uns, la non-résidence de plusieurs, le défaut de vicaire dans quelques paroisses, par l'inexcusable avarice des curés, qui, leur devant donner un traitement de 150 livres, n'avaient tenu nul compte des ordonnances rendues. Ni catéchisme, ni instruction dans la plupart des églises, l'enseignement religieux chômait partout; les *conférences ecclésiastiques* établies autrefois par les évêques de Condom pour entretenir parmi leurs prêtres le goût de l'étude, accroître leurs lumières et les affermir dans leur piété, en même temps que dans leur science, étaient suspendues. Beaucoup d'églises étaient ou délabrées, ou tout à fait en ruines; dans quelques-unes, point d'ornements, et le peu qu'il y avait se trouvait dans un état déplorable; les *bis in die* (1) se renouvelaient honteusement en vue, et en vue uniquement de l'émolument; beaucoup de religieux s'étaient montrés insoumis à l'ordinaire, et leur insubordination avait plus d'une fois causé du scandale. Telle était en somme la situation du diocèse de Condom à cette époque. »

P. LAFFORGUE.

(*La fin au prochain numéro.*)

Discours prononcés au Concours agricole de Lombez.

La fête agricole de Lombez a dignement couronné la série de nos concours ambulants. Intempestive serait, aujourd'hui, une chronique de cette exposition. La seule chose qui nous soit permise, c'est de recueillir, dans un résumé, l'esprit des discours prononcés en cette occurrence. Dans le sien, M. le maire du chef-lieu d'arrondissement qui nous oc-

(1) La coutume de dire *deux messes dans un jour*, ce qui ne se doit faire qu'au cas seulement d'une nécessité absolue et avec une autorisation très expresse de l'Ordinaire.

cupe, a mis avec goût et sobriété, de tout un peu : des congratulations pour les membres du jury et pour les exposants, des encouragements pour les cultivateurs, des antithèses réussies, des sentiments patriotiques. Après M. Debent, M. le comte d'Abbadie de Barrau a fait entendre sa parole substantielle et philantrhopique. L'honorable président de la *Société d'Agriculture* a salué la contrée féconde dont le siége de l'exposition était le centre. Son urbanité lui a dicté des remercîments et des éloges pour tous ceux qui avaient coopéré à l'organisation du concours. Passant ensuite à un autre ordre d'idées, il a parallélisé les avantages du manufacturier et les désavantages de l'agriculteur; il a dit que le temps était le seul capital accessible à ce dernier, et qu'une longue succession d'années était à peine suffisante pour extirper les parasites de la science, c'est-à-dire les préjugés. Après ces maximes excellentes, il a payé un tribut de justice et de reconnaissance aux initiateurs agronomiques qui ont consacré leur fortune en essais profitables à tous excepté à eux-mêmes, et il a rappelé à ce propos les noms de Dombasle, de Grisonny, de Mac-Mahon. Dans le but de retenir le fatal élan d'émigration des campagnes il a invité les propriétaires à ne pas seconder ce mouvement par l'exemple de déplacements fréquents ou périodiques. Nous osons espérer que ces sages conseils auront des résultats fructueux.

M. le préfet a indiqué le rôle vital, maternel et civilisateur de l'agriculture dans l'humanité. M. l'abbé Dupuy a jeté un coup d'œil rétrospectif sur les tentatives de la Société d'agriculture, et mesuré l'efficacité de son action annuellement progressive. Dans cet aperçu, il a annoncé que le livre généalogique de la race bovine gasconne, œuvre de M. le comte de La Roque d'Ordan, était à la veille de son apparition. Il a affirmé le zèle de cette même Société en la représentant soucieuse du perfectionnement des *vins du Gers*, de l'*introduction de l'espèce chevaline* dans les exhibitions rurales; enfin, de tout ce qui pouvait favoriser le développement de la production territoriale dans la limite de ses facultés et de sa circonscription.

M. de Rivière, qui n'avait pu assister à cette solennité, avait délégué son estimable collègue, M. Denjoy, pour la lecture de son rapport sur les primes d'honneur libéralement octroyées par le Conseil général aux Mentors de l'agriculture. L'honorable maire de Vic-Fezensac a enfermé de larges considérations dans un petit cadre, et débuté par un hommage à l'un de ses confrères de l'assemblée départementale qui, durant la dernière session, avait jeté le cri d'alarme en présence de la descente

des campagnes vers les villes. Il a signalé les efforts du gouvernement pour réhabiliter la profession utile entre toutes. Cette attraction funeste, exercée par les cités sur l'homme des champs, a inspiré à l'intelligent rapporteur de nobles et morales réflexions. Il nous a montré les fils de paysans dédaigneux du métier de leurs pères, et séduits par le mirage de l'industrie à laquelle ils apportent des bras et des cœurs qu'elle engrène et gangrène. Il a déployé les misères qui attendent les déserteurs du foyer champêtre, et les douces et pures joies de ceux qui lui sont fidèles. Ce discours a été le commentaire heureux et chaleureux de cette pensée de Cicéron : *Regagnez les campagnes, fuyez les villes comme des prisons;* EVOLATE RUS EX URBE, TANQUAM EX VINCULIS.

BIOGRAPHIE AQUITAINE.

Notice sur la Vie et les Ouvrages de M. de Noé, évêque de Lescar et de Troyes, cardinal désigné, etc.

Marc-Antoine de Noé, évêque de Lescar et ensuite de Troyes, cardinal désigné, naquit au château de la Grimenaudière, près La Rochelle, de parents illustres qui habitaient ordinairement la terre de leur nom, aux environs de Mirande (1), et mourut à Troyes le 24 septembre 1802.

Dans cette Notice, nous considèrerons particulièrement M. de Noé sous les rapports littéraires, car ce prélat, digne émule des Bossuet, des Fléchier et des Massillon, fut l'un des dignitaires du clergé de France les plus recommandables et les plus éloquents du XVIIIe siècle.

Mgr l'évêque de Troyes commença ses études, sous les yeux de sa famille, au collége d'Auch, alors dirigé par les Jésuites. Ces habiles professeurs firent éclore chez lui le germe des grands talents qui le distinguèrent par la suite. Ces heureuses dispositions de leur élève acquirent un nouveau développement au collége des doctrinaires de Tou-

(1) Au château de l'Isle-de-Noé (ou l'Isle-Arbéchan).

louse. Les parents de M. de Noé l'avaient envoyé dans cette métropole scientifique et littéraire du Midi pour y achever son éducation classique et religieuse. A cette époque, il fut nommé grand-vicaire d'Alby; appelé bientôt après à remplir les mêmes fonctions près de l'archevêque de Rouen, il profita du voisinage de Paris pour se livrer, dans cette grande cité, à son goût pour les lettres, et principalement pour l'étude de l'antiquité.

Le vœu de sa famille était de le voir évêque, dit M. Luce de Lancival, son éloquent panégyriste; le sien était d'être un nouveau *Chrysostôme* : pour en avoir les vertus, il lui lui suffisait de se livrer à son heureux naturel; mais il voulait aussi en avoir les talents, et il sentait que pour y parvenir, il fallait du temps, du travail et d'autres études que celles qu'il avait faites jusqu'à ce jour en province. Il était surtout convaincu qu'il fallait connaître à fond les langues grecque et latine.

Le célèbre académicien Le Beau, continuateur de Rollin, comme historien des Empereurs romains, et professeur de rhétorique à l'Université de Paris, florissait alors. M. de Noé, recommençant cette partie de ses études, fut son élève le plus attentif et le plus exact. (Il avait alors près de 25 ans.) Notre grand-vicaire, quoiqu'appartenant à une famille riche, l'était personnellement fort peu, comme tous les *cadets légitimaires* de Gascogne, à cette époque. Il était logé à Paris, plutôt en savant qu'en dignitaire ecclésiastique, avec un de ses amis, disciple, comme lui, de M. Le Beau. Au cœur de l'hiver, sans feu et enveloppés dans les couvertures de leurs lits, ils passaient leurs jours à étudier les beautés des Pères et des Docteurs de l'Eglise, et celles d'Homère, de Platon et de Démosthène. Le supérieur d'un séminaire trouvant un jour M. de Noé occupé à la lecture de Sénèque le philosophe, « *M. le vicaire général*,

lui dit-il : *celui-là ne vous conduira pas à un évêché.* » Non, répondit le jeune et studieux abbé, « *mais il me consolera de n'y pas être parvenu.* »

Il y parvint, cependant, et même assez promptement, car, à 36 ans, il fut nommé évêque de Lescar. Enée emporta avec lui ses pénates dans le Latium. M. de Noé se fit suivre, selon son expression, *de ses chers Grecs*, dans sa résidence épiscopale, ou plutôt, dans sa retraite, au pied des Pyrénées; mais ces mêmes études, qui naguère absorbaient tous les moments du nouveau prélat, ne furent plus pour lui, dès qu'il fut revêtu de ce dernier caractère, que des délassements et des distractions. D'autres travaux et d'autres soins l'attendaient et retenaient l'emploi de son temps.

C'est alors que notre éloquent et zélé pontife, président-né des Etats de Béarn, au titre épiscopal, prononça ces harangues patriotiques, ces mandements remarquables, ces belles et touchantes lettres, également admirées des ecclésiastiques et des simples littérateurs, lesquelles sont devenues *vraiment classiques*, dans un genre qui offre si peu de modèles comparables à ceux dont nous parlons. Nous citerons particulièrement la *lettre pastorale* sur la mortalité des bestiaux qui eut lieu en Béarn, en 1775 et 1776. Ce monument, à la fois philanthropique et religieux, atteste également l'éloquence, la charité et la bienfaisance de son auteur.

La Harpe, alors philosophe, et dont le témoignage, dans cette circonstance, n'était pas suspect de complaisance en parlant d'un membre du clergé, écrivait au grand-duc de Russie, depuis Paul Ier : « la lettre pastorale de l'évêque de Lescar (1) sur la mortalité des bestiaux a eu beaucoup de succès; c'est un morceau écrit avec éloquence, et les

(1) Pendant les années de l'épizootie, ce prélat consacra presque entièrement ses revenus à secourir ses malheureux diocésains.

vérités qu'il contient acquièrent un nouveau prix dans la bouche d'un évêque. Il est le premier qui ait parlé avec tant de franchise et de désintéressement des richesses que le clergé doit à la piété des premiers âges. Ce qu'il y a de plus remarquable, c'est qu'on assure que cette lettre est de lui et non d'un secrétaire, comme c'est assez l'usage, etc.»

Dans ce temps de calamité pour le Béarn, Louis XV mourut, M. de Noé annonça cet événement avec l'accent de la douleur et de la sincérité (1). Vainement l'éloquent prélat et ses diocésains cherchèrent quelques traits de ressemblance entre le petit-fils d'Henri IV et son aïeul. Si, à une autre époque, ces rapports avaient paru exister un moment aux yeux des Français, depuis longtemps, le vainqueur de Fontenoy avait perdu ce nom de *bien-aimé* que ses sujets lui avaient donné à Metz.

Le discours que M. de Lescar, à la tête de la députation des Etats de Béarn, adressa à Louis XVI et à la famille royale, à l'avènement de ce malheureux prince, annonce un sujet respectueux, fidèle, et un ami courageux du bien public. Le plus beau monument de l'éloquence de M. de Noé est, peut-être, le discours qu'il prononça dans l'église métropolitaine d'Auch pour la bénédiction des guidons du régiment *royal-dragons,* le 28 septembre 1781. Rival de Massillon dans ses autres ouvrages, il le surpassa dans celui-ci.

Au jugement de ce même La Harpe, déjà cité, l'illustre évêque de Limoges n'avait fait qu'ébaucher le magnifique tableau exécuté en grand par M. de Lescar : «Vous triomphez, écrivait-il à ce prélat où Massillon a échoué. » Ce discours suffirait, dit, à son tour, M. Luce de Lancival, « pour assurer les droits de l'auteur à l'immortalité. »

C'est avec les yeux de l'aigle que M. de Noé pénètre l'a-

(1) Mandement sur la mort de Louis XV.

venir dans le discours *sur l'état futur de l'Eglise*, destiné à être prononcé devant l'assemblée générale du clergé. Son président, M. le cardinal de Larochefoucault, qui connaissait le talent de l'orateur, l'avait chargé de composer le discours d'ouverture, mais cet ouvrage, où se pressaient de terribles vérités et de sérieuses allusions, ne fut point entendu... L'assemblée donna la parole à un autre de ses membres, et ce fut M. de Dillon, archevêque de Narbonne, qui prononça la harangue. Le travail de M. l'évêque de Lescar ne fut pas moins répandu et généralement admiré. Son effet fut prodigieux; trois éditions parurent presque en même temps, et furent aussitôt épuisées que mises au jour. Encore quelques années, et l'éloquent prélat allait lui-même voir s'accomplir une partie de ses terribles prédictions ! On retrouve dans ce chef-d'œuvre, comme dans le précédent, les beautés mâles et sublimes de Bossuet, tempérées par les grâces persuasives et la touchante sensibilité de Fénelon.

Le beau discours que M. de Noé, comme premier conseiller d'honneur du parlement de Navarre, prononça devant cette compagnie, à sa séance solennelle de rentrée, lors de son rappel, est d'un citoyen et d'un patriote, ami éclairé des antiques institutions de la monarchie.

On a déjà dit que l'illustre prélat se délassait de ses importants travaux par d'autres d'un genre différent. On sent que je veux parler de ses goûts littéraires et de son amour pour les écrivains de l'antiquité : il y revenait toujours; ce premier penchant n'avait rien perdu de sa vivacité. Ce fut dans ces moments de distractions, durant les studieux loisirs, qu'il traduisit l'*éloge d'Evagoras, roi de Salamine, par Isocrate*, et celui *des guerriers morts dans la guerre du Peloponèse, par Périclès*, tirés de Thucydide, deux chefs-d'œuvre de traduction, qui se distinguent

autant par l'élégance, la noblesse et la pureté du style du translateur que par la connaissance profonde qu'il y montre de la langue grecque.

Ces morceaux ont été insérés dans le Recueil des œuvres de l'abbé Auger, grand vicaire et ami de M. de Noé. Le premier savant modeste eut le noble désintéressement d'avouer publiquement sa dette envers le second.

Cet érudit, que les qualités de son cœur rendaient encore plus recommandable que ses vastes connaissances en archéologie et en philologie, ne fut pas le seul homme de lettres que M. de Lescar s'attacha. « Les intérêts du Béarn, dit encore M. Luce de Lancival, qui fut aussi un de ses grands vicaires, l'appelaient-ils à Paris, il en profitait, non pour faire sa cour aux puissants, mais pour visiter les gens de lettres les plus célèbres, pour s'instruire encore avec eux, ou pour découvrir quelque talent naissant, quelque jeune amateur de l'antiquité qu'il amenait avec lui et dont il faisait son commensal et son ami. » De ce nombre fut l'estimable abbé Talbot qui se faisait une rente académique des prix qu'il remportait chaque année, et l'auteur le plus souvent couronné qui eût peut-être jamais existé. Entouré de ces hommes d'un mérite supérieur, M. de Noé, au pied de ses montagnes, croyait encore être au sein de la capitale et assister à ces réunions littéraires où il se faisait remarquer par ses réparties vives et promptes, et par ses saillies qui cachaient souvent un sens profond. En 1772, on parlait, à Paris, dans une société composée d'académiciens et d'autres beaux esprits, de l'admission de M. l'abbé de Lille à l'Académie française. Quelques personnes alléguaient contre lui sa trop grande jeunesse. « Trop jeune, dit notre prélat présent à la conversation; on se trompe; *il est du siècle d'Auguste.* »

Un autre travail captivait encore les loisirs de M. de

Noé : c'était une version des épîtres de St-Paul sur un plan nouveau. L'épître aux Romains est la seule qui ait été imprimée. « Ce n'est, *selon l'éditeur*, ni une traduction littérale, ni ce qu'on entend par une traduction libre; c'est une traduction, aussi exacte que possible, du sens de St-Paul, dans un langage que M. l'évêque de Lescar a cru plus clair et plus intelligible pour le plus grand nombre des lecteurs. »

M. de Noé pensait que la grande difficulté dans l'interprétation du texte de l'apôtre des Gentils ne tient pas tant à la profondeur du dogme qu'à l'irrégularité du style et à la vivacité du génie de l'apôtre. Le traducteur voulait faire disparaître, dans la version, les impropriétés des termes grecs et les autres fautes où l'ignorance de cette langue avait fait tomber Saint Paul (1).

M. l'évêque de Lescar, n'ayant pas voulu adhérer à la constitution civile du clergé, et prêter le serment exigé de ce dernier à cette époque, abandonna son siége et la France, et se réfugia en Angleterre, pendant le temps de la tourmente révolutionnaire. Mais, parmi les anciens dignitaires du clergé gallican, il fut un des premiers qui rentra dans sa patrie ouverte par un gouvernement réparateur, et un des moins hostiles au Concordat. Il fut aussi un des premiers rendus aux fonctions épiscopales par le chef de l'Etat qui le nomma à l'évêché de Troyes. Le général Bonaparte connaissait depuis longtemps les vertus et les grands talents de M. de Noé; à Brienne, il avait eu entre les mains l'admirable discours sur la bénédiction des drapeaux, devenu classique dans nos écoles militaires. Depuis le retour de ce prélat en France, le premier Consul ne cessa de lui donner des preuves de son estime et de son affection. Il invita M. Portalis, son ministre des cultes, à lui

(1) On sait que cet apôtre était de Tarse, où l'on parlait syriaque.

communiquer toutes les lettres et les mémoires qu'il recevrait de M. l'évêque de Troyes, et il demanda pour lui au souverain pontife le chapeau de cardinal (1). A la mort de ce prélat, il témoigna publiquement ses regrets de sa perte et les fit exprimer par ce même ministre à la famille du défunt.

En l'an II de la République (1803), les sociétés littéraires de Troyes et d'Auxerre réunies (2) proposèrent pour sujet du prix d'Eloquence à décerner par elles, l'*Eloge de M. de Noé*. L'auteur couronné fut M. Luce de Lancival, prosateur et poète distingué dont on a déjà deux fois rappelé le nom dans cette notice, et qui acquitta à la fois la dette de l'amitié et de la reconnaissance, en rendant ce dernier devoir à la mémoire de son bienfaiteur. M. Humbert, secrétaire particulier de M. le ministre des cultes (Portalis), obtint laccessit.

Les ouvrages de M. de Noé, dont nous n'avons pas encore parlé dans cet article biographique, sont : 1° *Divers Mandements;* 2° *Un Sermon sur l'Aumône*, prêché à Paris; 3° *Un Panégyrique de Sainte Thérèse*, prêché à Toulouse; 4° *Un Discours sur le Sacerdoce*, prêché à Rouen; 5° L'*Oraison funèbre de l'infant don Philippe;* 6° *Mémoire* présenté au roi dans l'affaire du vicomte de Noé, maire de la ville de Bordeaux; (Ce Mémoire est celui de ses ouvrages qui fait le plus d'honneur au caractère et à l'éloquence de son auteur.) 7° *Un Discours sur la Confirmation*, prononcé à Londres, etc.

Les œuvres de M. l'évêque de Lescar et de Troyes ont été imprimées en un volume in-12, chez A. Dulau et L. Nardini, à Londres, pendant son séjour en Angleterre.

Il y a dans cette notice biographique des détails personnels et encore inconnus que je tiens de cet illustre prélat

(1) M. de Noé reçut l'avis de sa nomination le jour de sa mort.
(2) Chefs-lieux des deux départements formant l'arrondissement diocésain de M. de Noé.

lui-même, et d'autres que je dois à son parent, feu M. le comte de Noé, officier général, pair de France, qui m'honora, ainsi que tous les siens, d'une constante amitié; d'autres m'ont été transmis par M. le professeur Luce de Lancival.

Le baron CHAUDRUC DE CRAZANNES,

membre correspondant de l'Institut de France, non-résidant du comité des travaux historiques et des sociétés savantes, etc., etc.

MISCELLANÉES.

L'événement littéraire de 1859 est l'apparition de la *Légende des Siècles*, de Victor Hugo. Tous les grands formats de Paris et de l'étranger ont reproduit des fragments de ce grand-œuvre où le génie poétique se manifeste dans toute sa largeur et toute son élévation. Dans *Ratbert ou l'Italie au moyen-âge*, le grand maître stygmatise en ces quelques alexandrins une figure de la féodalité gasconne :

Spinola qui prit Suze et qui la ruina;
Jean de Carrara, Pons, Sixte Malespina
Au lieu de pique ayant la longue épine noire;
Ugo qui fit noyer ses sœurs dans leur baignoire,
Regardent dans leur rang entrer avec dédain,
Guy, seigneur de Pardiac et de l'Isle-en Jourdain :
Guy, parmi tous ces gens de lustre et de naissance,
N'ayant encore pour lui que le sac de Vicence,
Et du reste n'était qu'un batteur de pavé,
D'origine quelconque et de sang peu prouvé.

Un des peintres les plus distingués du Midi, dont nous avons eu occasion de parler quelquefois, M. Villemsens, professeur à l'école des Beaux-Arts de Toulouse, a été, vers les derniers jours de septembre, mortellement frappé par une paralysie. Une première attaque de ce mal terrible l'avait déjà enlevé, l'année dernière, à ses travaux et à ses élèves. Cet artiste, qui avait déjà parcouru une honorable carrière, n'était âgé que de 52 ans. Il avait la ferveur de son art, et, par elle inspiré, il produisit des œuvres sérieuses qui lui valurent, pendant 30 ans, des récompenses flatteuses dans toutes les expositions où figurèrent ses toiles. Il avait été élève de l'école des Beaux-Arts, dont il devait plus tard devenir le maître.

On construit en ce moment sur les chantiers de M. Arman, à Bordeaux, un immense fort flottant, dont toute la surface extérieure sera revêtue d'une large plaque de fer. Les parois offriront une épaisseur de 80 centimètres, laquelle pourra résister aux canons du plus gros calibre. La forme plate de ce grand engin nautique lui permettra de remonter les fleuves, les rivières navigables, et, dans le cas de guerre, de porter sur leurs rives une destruction inouïe.

DE QUELQUES ÉDIFICES

ENTRE LES PLUS REMARQUABLES

de l'Architecture Chrétienne au Moyen-Age,

SPÉCIALEMENT DANS LE DIOCÈSE D'AUCH.

(*Suite.*) (1)

APPRÉCIATION DES CHANGEMENTS OPÉRÉS DANS L'ÉGLISE PAROISSIALE D'ESTANG.

Nous avons déjà fait observer que le style des grosses réparations faites dans cette église est en complet désaccord avec ce qu'on y retrouve encore de sa primitive construction. Et, du reste, l'œil le moins exercé à l'étude de ces sortes de détails peut aisément s'en convaincre, en comparant le chevet au reste de l'édifice.

Mais, de plus, le plan général fut entièrement modifié par l'addition des chapelles qui bordent actuellement la nef. Pour comprendre le motif de ce changement, il faut, avant tout, rappeler ici que pendant toute la durée de la période romane, on se contentait généralement d'un seul autel, avec ou sans abside, surtout dans les oratoires privés et dans la plupart des églises rurales.

Souvent, néanmoins, le plan comprenait trois absides, avec le même nombre d'autels, comme on le voit à Estang, à Panjas, à Aignan, à St-Orens d'Auch, à la cathédrale de Tarbes, etc. Et si le plan prenait encore plus de développement, on pouvait en établir cinq, comme nous l'avons vu pour Flaran et Bourbon-Lancy; ou même sept, comme à Saint-Sever-Cap. Mais jamais, avant la fin du

(1) Voir, *suprà*, p. 81, 133 et 185.

XIIe siècle, on ne dressa, par système, des autels entre le transsept et le mur pignon.

Deux bas-côtés, néanmoins, limitaient parfois la nef centrale, comme à Nogaro, à Flaran, à Lescar, à Saint-Béat, près de Montréjau, à Saint-Aventin, près de Luchon, à Valcabrère, près de Saint-Bertrand de Comminges, etc.

Mais, le plus souvent, cette nef avait pour limites un mur plein au nord et au sud. Quelquefois ce mur se trouve orné d'arcades, aveuglées en arrière-plan, comme on le voyait à Jegun, par exemple, avant la construction des chapelles latérales, qu'on a successivement ouvertes en brèche depuis le XVe siècle.

Or, cette dernière modification, qui se complète de nos jours dans l'église de Jegun, fut comprise à la fin du XVIe siècle dans le nouveau plan d'ensemble qui a totalement changé l'aspect intérieur de Notre-Dame d'Estang. Et tout semble indiquer, dans l'état actuel de cet édifice, qu'il n'eut jamais de bas-côtés construits à l'époque romane.

Panjas, dans la reconstruction de la nef de son église, vers la fin de la période ogivale, fit disparaître le transsept pour donner à la nef le magnifique développement qu'on y admire encore. Notre-Dame d'Estang a conservé le sien; et, par là même, elle conserve aussi sa forme de croix latine qui lui fut donnée dans le plan du XIIe siècle. A Panjas on a bordé la nouvelle nef de chapelles relativement fort restreintes, et resserrées dans l'entre-deux des contreforts, sans la moindre saillie à l'extérieur. A Estang on s'est moins éloigné du premier plan, en construisant les chapelles en dehors, sans donner à la nef une largeur trop ambitieuse.

Du reste, ce goût prédominant, pour le grand nombre de chapelles entre le transsept et le mur pignon, n'était pas antérieur au XIVe siècle. Jusque-là on s'était contenté de les multiplier au chevet. Seulement le XIIIe

siècle les avait disposées en forme d'hémicycle plus ou moins allongé, comme si l'on avait voulu décrire un splendide rayonnement de gloire autour de l'autel principal (1).

Bientôt la nouvelle mode fut tellement impérieuse qu'on démolit en brèche les murs latéraux, afin d'y établir, en renfoncement, autant de chapelles que les nefs comprenaient de travées. C'est ainsi, en effet, que fut transformé le plan primitif d'un grand nombre d'églises, même très importantes, telles que Notre-Dame de Paris, par exemple, et, plus près de nous, la cathédrale de Bayonne. Le cloître canonial de cette dernière église, encore subsistant au midi, fut heureusement respecté. C'est là ce qui explique, de ce côté, l'absence totale de chapelles dans la basse-nef.

C'est donc d'après cette nouvelle idée que furent construites plusieurs de nos églises au XIVe, au XVe et au XVIe siècle : telles que la cathédrale de Condom, et les paroissiales d'Eauze, de Gimont, de Montfort, de Miradoux, etc., à une seule nef, d'une étonnante hardiesse pour les trois premières surtout. Le chevet ne se distingue des parties droites de la nef que par le contour de la courbe qui le dessine à 3, 5, ou 7 pans coupés, en ménageant un égal nombre de chapelles rayonnantes à la façon du XIIIe siècle. Mais l'effet en est saisissant à l'intérieur, partout où ce caractère primordial n'a pas été altéré par quelque modification subséquente.

Ailleurs, ce nouveau plan, à chapelles latérales du chevet au mur pignon, se combine avec des bas-côtés qu'elles éclairent d'une abondante lumière. C'est ce que l'on remarque à Sainte-Marie d'Auch, par exemple, où la fin du XVe siècle a pourtant conservé le transsept avec sa consécration spéciale par la forme de la Croix.

(1) Ce plan de chevet, tout à fait symbolique, est un des ravissants caractères de la cathédrale de Bayonne, édifice repris dans ses fondations au XIIIe siècle, et continué dans les suivants, jusqu'au XVIe.

Et pourtant cette forme symbolique des époques antérieures disparaissait généralement de notre Gascogne, depuis la seconde moitié du XIVe siècle, même dans les églises à trois nefs. Cette observation se justifie, entre autres édifices religieux, à Saint-Laurent de Fleurance (1) et à Notre-Dame de Mirande et de Marciac.

De plus, il est à remarquer que de ces trois églises, bâties dans la même période, les deux premières ne présentent qu'une abside, se dessinant à trois pans coupés au centre du chevet; tandis que la dernière en a trois, ouvrant, à l'est, sur le même plan vertical. A Fleurance, une sacristie a pris, au nord, la place de l'abside, sur l'axe même du bas-côté. Mais la place correspondante, au sud, avait été primitivement réservée pour une chapelle dont une simple cloison en briques a fait depuis une seconde sacristie.

A Marciac, ces deux sacristies sont construites, à l'est, dans la direction des deux axes latéraux; mais sans préjudice et sur le flanc des absidioles. Tandis qu'à Mirande on s'est contenté d'une seule sacristie, ajustée, après coup, et tant bien que mal, en dehors de l'extrémité orientale du bas-côté méridional (2).

Dans l'église de Marciac, le haut-mur oriental est percé de trois grandes fenêtres en claire-voie. A Mirande, ce mur, disposé comme à Marciac, sauf le nombre des absides, n'a pour toute baie à jour qu'une immense rosace à plusieurs compartiments. A Fleurance, il n'y a point d'ouverture au-dessus de l'arcade absidale; vu que cette ar-

(1) Un ancien document, du 14 décembre 1406, ferait supposer qu'à cette date l'église de Fleurance était dédiée à la Vierge Marie : « *Facere et redressare opus cloquerii dicte ville Florencie scilicet beate Marie.* » Il s'agissait d'une réparation estimée soixante florins d'or, monnaie courante, à faire au clocher par Raymond *de Bassillone*, charpentier de ladite ville.— Nous devons la communication de cette pièce, curieuse à plus d'un titre, à l'obligeance de M. Denjoy, maire de Fleurance.

(2) Pourquoi les réparations fort intelligentes qui se font actuellement au chevet de l'église de Mirande ne pourraient-elles pas trouver place à une seconde sacristie? Ce serait régulariser, en quelque sorte, le plan de cet édifice, et fournir au mobilier du saint culte un dégagement reconnu indispensable.

cade s'élève à la hauteur de la grande nef. Et c'est pourquoi celle-ci n'est éclairée que par les trois fenêtres de l'abside et par la rose occidentale.

En outre, dans cette dernière église, les deux bas-côtés se prolongent, sans obstacle, du mur pignon au sanctuaire.

Dans les deux autres, au contraire, non-seulement la largeur des basses-nefs est sacrifiée, en dehors de toute proportion, à celle du centre; mais, de plus, leur longueur est interrompue au premier quart oriental par un mur de refend qui la coupe au sud et au septentrion. Ce mur se répète même, un peu plus bas, dans les basses-nefs de Mirande, et les coupe une seconde fois à l'est des portes latérales : et cela, incontestablement, sous l'unique prétexte, jugé si plausible, à partir du XIVe siècle, d'établir un plus grand nombre d'autels à défaut de vraies chapelles bâties en renfoncement.

Il est bien évident que des variantes aussi tranchées, dans des églises de cette importance, accusent une époque de tâtonnement, on dirait presque de caprice. Mais ne faut-il pas s'étonner encore davantage de retrouver une preuve manifeste de cette influence des idées nouvelles dans les notables changements qu'elles font subir même à des édifices de très grande valeur, qui déjà étaient peut-être à moitié construits?

C'est ainsi que Saint-Gervais, de Lectoure, par une étrange anomalie, rappelle en même temps et les églises à trois nefs, avec le déambulatoire de Sainte-Marie d'Auch, qui manque à Fleurance, à Mirande et à Marciac; et les églises à une seule nef, bordées de chapelles, comme Saint-Pierre de Condom, Saint-Luper d'Eauze, Notre-Dame de Gimont et tant d'autres de ce même caractère. Son chevet, rayonnant et enrichi de chapelles, s'arrête brusquement sur la ligne où devrait se trouver le retour du transsept,

contre la lourde masse d'un énorme arc doubleau qui en a pris la place. Et à l'ouest de cette étrange arcade se développe une vaste et belle nef, avec chapelles en renfoncement. Malgré certains détails qui la déparent, ne dirait-on pas que cette nef, par la disposition et l'harmonie de ses grandes lignes, a voulu justifier, dans les siècles à venir, un complet désaveu des plans de nos églises de la grande période ogivale?

Quoi qu'il en soit, de cette rapide excursion à travers nos monuments religieux, postérieurs au XIIIe siècle, nous sommes en droit, ce semble, de conclure que la multiplication des chapelles, et aussi leur établissement jusqu'au mur pignon, étaient, dans la province ecclésiastique d'Auch, la tendance générale des derniers temps de l'ogive. Il n'y a donc pas lieu de s'étonner que ce goût ait prévalu, vers la fin du XVIe siècle, dans les notables changements survenus à Notre-Dame d'Estang.

(*La suite prochainement.*) F. CANÈTO.

NUMISMATIQUE AQUITAINE.

(DAX.)

A M. le directeur de la REVUE D'AQUITAINE.

MONSIEUR,

La direction de la *Revue d'Aquitaine* et le plus grand nombre des abonnés de ce Recueil périodique se sont naguère justement émus à la perspective de la prochaine destruction des murs gallo-romains de Dax ou d'Acqs (*aquæ augustæ tarbellicæ*), l'une des douze cités de l'ancienne Novempopulanie. Ces murs, construits sous le règne des fils du grand Constantin, à peu près uniques aujourd'hui en Europe, allaient tomber d'après les ordres et sous les coups de l'administration municipale, lorsque des voix autorisées protestèrent contre cet acte de vandalisme contemporain. Diverses tentatives pour la conservation de ces remparts historiques furent faites près de l'autorité supé-

rieure, et même du gouvernement, par MM. de Caumont, de Caen, directeur de la société française d'archéologie, Léo Drouyn, de Bordeaux, et d'autres membres de cette compagnie.

Mais, tandis que leur intervention, Monsieur, demeurait sans résultat utile, averti par le *Bulletin monumental* que publie le premier de ces archéologues, M. Roach Smith (1) accourut du fond de l'Angleterre pour joindre ses efforts à ceux des antiquaires français. A son retour dans la Grande-Bretagne, il organise en faveur des murailles de la cité des *Tarbelli* une véritable croisade dans la presse anglaise; il fait plus, il s'adresse à l'empereur lui-même. Ce dernier et suprême effort auprès du digne représentant de la grandeur romaine parmi nous a réussi, et l'œuvre du peuple-roi a échappé, à Dax, au marteau des démolisseurs. Que n'en est-il de même partout!!!

Une médaille commémorative du succès de M. R. Smith a été frappée à Londres, par W. J. Taylor. Elle porte la tête (profil à gauche) du courageux archéologue, avec l'inscription perpendiculaire : C. ROACH SMITH.

Au revers est une vue en perspective des remparts de Dax, avec la légende circulaire : RELIQ : MVR : AQ : TARBELL : CONS : (*reliquis murorum aquarum tarbellicarum conservatis.*) A l'exergue, MDCCCLVIII, date de la fabrication et de l'émission de ce monument monétaire qui doit paraître tout à fait patriotique et national aux yeux des descendants des anciens Tarbelliens, et que tout citoyen de Dax, ami de sa cité natale (2), et des témoignages encore existants de sa grandeur passée, doit être glorieux d'avoir en sa possession (3).

L'objet de cette lettre, Monsieur, ne pourra donc qu'intéresser vivement les habitants d'une ville des *Novempopuli,* qui partagea avec la métropole les honneurs du titre *augustal* (4).

Veuillez recevoir, Monsieur, les nouvelles assurances de mes sentiments les plus dévoués.

LE BARON CHAUDRUC DE CRAZANNES,
de l'Institut de France, inspecteur des monument historiques, etc.

(1) Smith, membre de plusieurs académies britanniques; il l'est également de la société impériale des antiquaires de France, de celle d'archéologie pour la conservation des monuments historiques; il est aussi l'un des collaborateurs du *Bulletin monumental*. On lui doit de nombreux ouvrages d'archéologie, entr'autres les *Collectaneæ antiquæ*, qui l'ont placé au premier rang dans la science.

(2) Qui donne son nom à l'Aquitaine.

(3) Nous avons extrait ces renseignements de la *Revue de la Numismatique Belge* (3e série, tom. III, troisième livraison, 1859.)

(4) *Augusta Auscorum* ou *Ausciorum*.

LE DIOCÈSE DE CONDOM

SOUS L'ÉPISCOPAT DE BOSSUET.

(*Suite et fin* (1).

L'administration diocésaine présentait aussi le spectacle de l'anarchie : les vicaires généraux capitulaires étaient effacés par l'official Antoine de Coux, « homme présomptueux, absolu, que sa parenté avec un évêque de Condom, son homonyme, mort au milieu de ce siècle (2), rendait entreprenant à l'excès, et qui, député du deuxième ordre à une assemblée générale, n'en avait ensuite été que moins traitable. Les choses n'allaient pas toujours comme l'eût désiré Bossuet, qui, sans bulles jusqu'en juin 1670 et même sans lettres de vicaire général, n'aurait pu procéder par voie d'autorité.»

Mais la funeste influence de l'official était fort heureusement balancée par la sagesse et le mérite du théologal Bernard de Bressolles, du chanoine Jean de Lagutère et du grand archidiacre de Nérac, de Méral, lesquels informaient exactement le nouvel évêque de tout ce qui se passait dans son diocèse.

A cette époque, une religieuse de Nérac donna un triste exemple : on lui retira le voile, et ses vœux furent annulés, par suite des désordres auxquels elle s'était livrée. Bossuet reconnut que « cette misérable avait mérité d'être ainsi traitée.» C'était à tous ces maux qu'il fallait porter remède.

Obligé de demeurer auprès de son royal élève, Bossuet, justement préoccupé de l'état de son diocèse, et désireux de mettre fin à tant d'abus, se décida à prendre possession de

(1) Voir, *suprà*, p. 216.
(1) Antoine de Coux, évêque de Condom depuis 1616 jusqu'en 1647.

son siége par procureur. Il délégua un sien parent, ancien magistrat, l'abbé Hugues Jannon.

Jannon arriva à Condom au commencement de novembre 1670, et le 9 « le saint prêtre, au nom de son parent, se présentait au chapitre assemblé, demandant que l'évêque dont il tenait ici le lieu fût admis à prendre possession de son siége. Ses pouvoirs, à la date du 18 octobre, ayant été lus capitulairement, ainsi que les bulles du 2 juin, l'installation se fit sur l'heure, avec les solennités accoutumées. Tous les chanoines étant présents, ainsi que des notaires apostoliques avec des témoins appelés exprès, Jannon, que le prévôt du chapitre tenait par la main, conduit d'abord au grand autel qu'il baisa, le fut ensuite à la chaire épiscopale, où il dut s'asseoir.»

Le siége étant légalement en la possession de Bossuet, Jannon aussitôt mit à exécution les instructions dont il était porteur. Une des premières mesures qu'il prit fut d'anéantir la despotique influence de l'official Antoine de Coux, en révoquant ses pouvoirs. Il mit à sa place, à l'officialité, le chanoine Bernard de Bressolles, déjà théologal, «homme capable et sage, que tout le diocèse souhaitait depuis longtemps en cet office.» Le chanoine Latournerie devint *vicegérant;* l'ancien promoteur, Jean de la Gutère, fut maintenu « avec de grands témoignages d'estime et de confiance du nouvel évêque.»

La nouvelle administration ecclésiastique établie, Jannon rentra à Paris. Désormais en rapport direct et suivi avec l'évêque, les nouveaux dignataires, sur son ordre, convoquèrent un synode pour le 16 juin 1671, où devaient être lus, examinés des *statuts* dont Bossuet avait déjà pris connaissance. Ces *statuts* étaient le résumé d'anciennes ordonnances des évêques de Condom tombées en désuétude, desquelles Bernard de Bressolles avait été chargé d'extrai-

re les dispositions qui pouvaient être mises en vigueur. Le synode s'assembla le jour indiqué dans le palais épiscopal avec tout le cérémonial d'usage. Le vicaire général de Bressolles présidait; il ouvrit la séance et adressa à l'assemblée ces paroles : « Monseigneur, notre évêque, absent de corps, pour des raisons dont l'importance est connue, mais, néanmoins, présent ici, avec tout son clergé, par le lien de la charité, et par la sollicitude pastorale, vous donne, aujourd'hui, un témoignage de cette sollicitude par les ordonnances qu'il m'a transmises pour être ici publiées en votre présence. » Puis, lecture fut donnée des *statuts*.

Les chanoines étaient tous présents à cette assemblée. Ceux d'entr'eux qui avaient été exclus du gouvernement du diocèse crurent avoir trouvé des motifs de se plaindre, particulièrement de l'article des statuts relatif à la *résidence*, lequel privait tous les contrevenants, sans en excepter les chanoines, des fruits de leurs prébendes et les frappait même de la *prison*. Ces dispositions les avaient singulièrement surpris; elles n'étaient cependant pas nouvelles, car elles figuraient dans toutes les ordonnances qui avaient précédé celle-ci. Les chanoines qui se prétendaient lésés protestèrent, et un procès s'ensuivit. Prétendant que les statuts lus dans l'assemblée du 16 juin 1671 ne leur avaient pas été communiqués à l'avance et avant leur promulgation en plein synode, cette manque de forme devait, d'après eux, entraîner la nullité de tout ce qui avait été fait dans le synode. Le vicaire général ne tint aucun compte de la protestation, et passa outre. Opposition fut faite sur l'heure par le syndic, et *appel comme d'abus* de ces ordonnances au parlement de Bordeaux.

Bossuet, informé de ce qui se passait, donna raison à son vicaire général, et fit savoir qu'il était bien résolu « de maintenir avec fermeté ses *ordonnances*. » Les mécontents

répliquèrent par une assignation à comparaître devant le parlement de Guienne. Cette cour rendit un arrêt et intima défense à l'évêque de rien faire au préjudice de l'*appel* interjeté de ses ordonnances.

Les chanoines comptaient d'autant plus sur le gain de leur cause que, depuis quelque temps, le bruit s'était répandu que Bossuet allait se démettre de son évêché; ils espéraient qu'ils n'auraient plus à redouter son influence. Ce bruit, quoique fondé, n'affaiblit pas l'énergie de Bossuet. Sur sa requête, le conseil du roi évoqua l'affaire et déclara « très conforme aux saints canons l'ordonnance de l'évêque de Condom, » improuvant l'arrêt de Bordeaux comme « directement contraire à la juridiction des évêques et à la discipline ecclésiastique, etc., etc. » Les chanoines, complètement déboutés, durent se soumettre.

Pendant que ce différend se débattait, Nérac était de nouveau le théâtre de scènes scandaleuses, dont deux prédicateurs donnaient eux-mêmes le triste spectacle. La scène se passait dans une église, en chaire. Laissons M. Floquet raconter cet épisode :

« La version du *Nouveau Testament*, imprimé à Mons en 1667, en fut l'occasion : ce que l'un d'eux, dans des intentions de guerre, avait dit, en chaire, contre ce livre, ayant donné lieu à l'autre de réclamer, en chaire aussi, peu après avec violence et invective. En 1671 (août), un religieux capucin, le Père Henri prêchant en l'église de St-Nicolas de Nérac, avait dit : « qu'il n'était pas permis de lire la version du Nouveau Testament imprimé à Mons, livre apocryphe, déclarait-il, et condamné d'erreur. » Se trouvait là, un religieux doctrinaire, le Père Benjamin de Juliac, chaud partisan de ce livre, et qui, outré de ce discours, annonça « qu'en *chaire*, avant peu, il rembarrerait ce capucin. » Il devait trop fidèlement tenir sa parole;

et dès le 25 août, dans la chaire de l'église du collége de Nérac, affectant, à dessein, de parler de la lecture de l'Ecriture Sainte « un prédicateur (ajoute-t-il), un petit moine ignorant, a, mal à propos, prêché qu'on ne peut pas lire le *Nouveau Testament* imprimé à Mons, livre apocryphe (à l'en croire) et *condamné d'erreur;* » et, comme sur cela il se répandait en invectives contre le Père Henri, ce dernier, venu là tout exprès pour l'entendre, se levant et prenant la parole, « oui, oui, je l'ai dit (s'écria-t-il), je le soutiens; je le ferai voir, et l'afficherai partout. » Le doctrinaire, cependant, du haut de la chaire, lui demandant « comment il le ferait voir » et lui en portant le défi, « par le Concile de Trente (repartit le capucin); de plus par une bulle que j'ai en main; » il montrait à tous, en effet, le bref rendu par Alexandre VII, le 20 avril 1668. L'agitation de l'auditoire, témoin d'une telle scène, devait s'accroître encore : le doctrinaire, malgré le curé qui l'adjurait de se taire, ayant continué d'injurier le capucin, en disant : « ce pauvre petit religieux ignorant vient de tomber en faiblesse, il faut lui donner du vin. Çà, qu'on porte un peu de vin là-bas, il y a un homme qui se trouve mal. »

Besoin n'est pas de dire le fâcheux effet que produisirent dans Nérac ces scandaleuses scènes. Avertis aussitôt, le vicaire général de Bressolles et le promoteur de la Gutère, de se rendre sur les lieux pour informer, ils adressèrent à leur évêque un rapport détaillé de l'affaire. Une sévère réparation était indispensable. Elle ne se fit pas longtemps attendre; le prélat défendit au doctrinaire et au capucin de prêcher jamais dans le diocèse de Condom, et ordonna à ce dernier d'en sortir au plus tôt « étant notoirement l'agresseur, et dans sa prédication ayant cherché le scandale. »

Cet événement fut le dernier qui marqua l'épiscopat de

Bossuet. Reconnaissant que ses fonctions de précepteur du Dauphin étaient incompatibles avec les charges que comportait l'épiscopat, et surtout à cause de l'éloignement du siége, et tourmenté depuis sa nomination de la question de la *résidence* qui était pour lui un devoir sacré, Bossuet se démit de son évêché de Condom sans jamais s'être montré à ses ouailles. Il eut pour successeur Jacques de Goyon Mâtignon (novembre 1791) (1).

P. LAFFORGUE.

A Monsieur Noulens (2).

MON CHER DIRECTEUR,

Si notre amour-propre national avait été blessé à Hendaye, il put panser sa blessure à Fontarabie. Le 14 thermidor 1794, un an après la destruction d'Hendaye, Fontarabie, après un bombardement opiniâtre, se rendit au capitaine de grenadiers Lamarque, à la tête de trois cents républicains. Ce fut le premier fait d'armes de ce jeune homme qui, général, devait devenir si célèbre plus tard. Le représentant du peuple Garreau, qui assistait le capitaine des grenadiers, s'exprime ainsi dans une lettre à Carnot : « Je me suis porté sous les murs de » Fontarabie, à portée du pistolet, et au moment où je m'emparais de » la porte, ces coquins d'Espagnols m'ont tiré à mitraille; j'ai eu trois » hommes tués à mes côtés, mais, ne perdant pas courage, je me suis » emparé d'une hauteur à demi-portée de canon de la place, et de » là j'ai sommé le commandant de se rendre de suite sous peine d'être passés lui et la garnison au fil de l'épée. » La garnison hésita tout d'abord; les capucins qui présidaient le conseil de guerre tenaient pour la résistance. Lamarque, voyant le temps s'écouler, envoie de nouveau Garreau en parlementaire; cette fois on n'accorde que six minutes de réflexion et on fait observer que les capucins seront les premiers immolés. La ville se rendit aussitôt, et par la brèche ouverte par le canon on vit, à la grande stupéfaction de l'ennemi, entrer dans

(1) Au moment de livrer ce petit travail à l'impression, nous apprenons que l'Empereur vient de faire don d'un portrait du grand évêque à la ville de Condom. P. L.

(2) Suite de la deuxième lettre.— Voir, *suprà*, p. 209.

la ville une petite troupe de trois cents hommes. Les Espagnols regardaient de tous côtés pour voir arriver les autres assiégeants, mais ces trois cents grenadiers étaient bien seuls. Le secret de leur audace, c'était l'amour du pays et la confiance en leur commandant.

Nous aussi nous entrâmes par une brèche dans Fontarabie, mais nous ne fûmes salué d'aucun coup de feu. En mettant le pied sur cette terre du cid Campeador, une terrible odeur nous avait saisi au nez et à la gorge, c'était l'arôme du terroir.

Dans le passage où nous étions engagés, cette odeur concentrée devint insupportable; nous pressâmes le pas et débouchâmes enfin dans la grande rue de Fontarabie. Nous pensions respirer plus à l'aise, eh bien, non; ces âcres senteurs nous poursuivent, s'attachent à nous, nous enveloppent comme d'une atmosphère. Ce sont les émanations de l'huile du pays, nous dit-on; on ne se sert que d'huile forte pour les cuisines, et rues, maisons, hommes, femmes s'imprégnent de cette odeur écœurante. Vous vous rappelez la lamentable histoire du chien de Montargis, mon cher directeur; vous avez pleuré d'admiration devant cette bête fidèle qui retrouve le meurtrier de son maître et le venge dans un combat singulier. Eh bien ! mon ami, il faut en rabattre beaucoup; la morale en action aura beau protester, le chien de Montargis n'a rien fait d'extraordinaire. De nouveaux documents, exhumés à propos de ce drame lugubre, prouvent que le meurtrier était Espagnol. Le chien de Montargis n'a fait que ce que tout autre chien eût fait comme lui; il n'a pas reconnu par instinct l'assassin de son maître, il l'a senti par le flair, voilà tout, et certes cela ne semblera difficile à personne surtout quand il sera entré dans une ville espagnole. C'est que c'est bien vraiment une odeur *sui generis*; à Nérac, où les Espagnols ont fondé une colonie, nous disons déjà sentir l'espagnol comme on dit sentir le musc ou sentir l'ambre. Après tout, ce qui nous affecte si péniblement n'est peut-être qu'une affaire de convention. Sommes-nous bien sûrs que telle odeur est la bonne et telle autre la mauvaise? Celle qui flatte notre nerf olfactif peut blesser le nerf alfactif du voisin. Qui a raison, qui a tort des goûts et des odeurs; il ne faut point disputer, a dit le sage. Quoi qu'il en soit, nous nous armâmes d'un cigare pour atténuer l'effet de ces émanations et pénétrâmes au cœur de la ville. Fontarabie a déjà une vraie physionomie espagnole; sa grande rue qu'assombrit l'ombre portée par les toits en saillie fait un coude en montant vers l'église qni domine la ville; les maisons ventrues, boîteuses, bancales s'appuient sur toutes sortes de béquilles de

bois où s'accrochent des balcons de fer ouvragés et des galeries peintes en rouge; des rideaux blancs flottent à toutes les fenêtres; la population vit sur la rue. Ici, une jeune femme accroupie tresse ses cheveux; là, une duègne sommeille la tête adossée contre un mur; sur le pas des portes, des hommes au teint bistré fument des cigarettes. Si l'on ne venait de traverser la Bidassoa, on se croirait vraiment égaré dans quelque faubourg de Grenade ou de Cordoue, si toutefois les récits des voyageurs sont aussi sincères que les miens.

Fontarabie fut jadis une ville florissante; on la regardait comme la clé de l'Espagne; son port s'emplissait des vaisseaux de toutes les nations commerçantes et disputait la prééminence sur le Golfe de Gascogne, aux ports du Passage et de St-Jean-de-Luz. Que les temps sont changés! Les armateurs de St-Jean-de-Luz ne frètent plus que des chaloupes pour la pêche du thon; les riches négociants de Fontarabie sont devenus pêcheurs de sardines. La ville conserve pourtant quelques traces de son ancienne magnificence; quelques maisons, et entre autres le palais municipal, racontent encore les splendeurs passées; ce sont des palais de pierre de taille, ouvrant sur leur façade deux rangées de hautes fenêtres sans volets s'encadrant de volutes élégantes; de grands cordons en pierre festonnés séparent les étages; les portes ont encore leurs heurtoirs et leurs clous en pointe de diamant; les plaques des serrures sont encore gravées et décorées de mascarons et de figures; sur le dessus des portes, de grands balcons pansus font bomber leur rampe de fer découpée, courbée, tordue en arabesques, et rappellent par leur style les plus beaux modèles de la renaissance; les toits, qui débordent sur la rue, sont supportés par de longs chevrons en consoles, et ces modillons sculptés mettent au col de la maison comme une fraise empesée. Ce sont vraiment des demeures merveilleuses; personne ne les habite; elles semblent des palais hantés; si vous ouvrez leurs portes, vous ne voyez que décombres et démolitions, quelque oiseau de nuit surpris par le jour bat les murs d'une aile effarée, et les façades restent cependant intactes. Au-dessus du balcon, j'ai oublié de vous décrire l'immense écusson en relief qui décore ces maisons fantastiques; l'art héraldique se livre là à toutes ses fantaisies, à tous ses caprices. Ces écussons sont cloués sur les murs comme des épitaphes pompeuses sur des tombeaux.

On est si peu habitué à voir des étrangers, à Fontarabie, que notre apparition fut un véritable événement; on se pressait sur le pas des portes pour nous voir passer; on nous souhaitait la bien-venue par des

chuchottements et des rires. Des rires surtout qui n'avaient rien de flatteur pour nos individus. Les hommes souriaient du bout des lèvres, mais les femmes s'en donnaient à bouche que veux-tu; une surtout, en regardant l'optimiste qui la lorgnait, tomba dans un tel excès d'hilarité convulsive qu'elle en resta comme pamée. Nous passâmes bravement à travers cette mousquetterie d'éclats de rire aussi bruyante qu'inoffensive, et à travers les petits mendiants qui s'embarrassaient dans nos jambes et nous demandaient, pour flatter notre amour-propre de Français, un petit chou en auvergnat, marchant sur l'un, enjambant l'autre; en satisfaisant quelques-uns, nous parvînmes jusqu'à la porte de cette église où, le 3 juin 1660, l'évêque de Pampelune officiant, don Luis de Haro épousa pour Louis XIV l'infante Marie-Thérèse en présence du roi d'Espagne et de toute sa cour. Grandeur et décadence! Splendeur et misère! La belle thèse pour les philosophes. Et quoi! cette rue où nous passions tout à l'heure comme dut passer dans la grande rue d'Athènes le chien d'Alcibiade quand son maître lui eut coupe la queue, cette rue sale bordée de maisons décrépites avait vu passer toute la noblesse espagnole. Sur ce pavé, où nous trébuchions, l'infante Marie-Thérèse avait posé ses mules de velours; sur le rebord de ces fenêtres ouvertes aujourd'hui comme des yeux sans paupières, s'étaient accoudés les grands d'Espagne jouant de la main avec le collier de la Toison-d'Or. Du haut de ces balcons, de belles dames, caparaçonnées de damas lamé d'or, jetaient des fleurs sous les pas des deux plus grandes reines du monde. Et maintenant, ne reste-t-il donc rien de toutes ces somptuosités? Si, l'église, fidèle au culte des souvenirs, a gardé ses richesses et conservé sa parure comme au jour des royales épousailles. La parure est bien un peu défraîchie; le temps a un peu terni les dorures, mais il y a encore dans l'église de Fontarabie, en fondant les saints et les saintes, en vendant comme du galon les broderies des chasubles, de quoi nourrir pendant dix ans la population de la ville. Il est étrange de voir tant de luxe coudoyant tant de misère. Cela seul donne une idée parfaite de la façon dont l'Espagne comprend le catholicisme. Ce n'est plus la religion du cœur, c'est la religion des yeux. Que la Vierge ait un manteau de soie serti d'argent, les pauvres femmes qui le lui ont donné n'ont plus besoin de se vêtir. On se privera de manger et de boire, mais le patron de l'église aura sa bannière brodée. Est-ce la bonne manière de comprendre la religion? Je laisse à décider la question aux casuistes. Toujours est-il que la ville transsude la misère la plus horrible, et que les ornements pontificaux seuls représentent un capi-

tal énorme qui dort dans les coffres de la sacristie. L'église, sans style bien distinct, a de hautes voûtes portées par des piliers ronds; les autels, flanqués de colonnes torses où s'enroulent des festons de feuillage peints en vert, sont surchargés de sculptures d'un goût douteux. Tout s'y matérialise; des plaies du Christ coule du sang admirablement imité; son corps se crispe sur la croix avec des contorsions de supplicié par trop humaines; l'amour du réalisme est poussé si loin que j'ai vu dans les mains d'un St-Joseph rabotant une planche un vrai rabot qui avait certainement servi à un menuisier; on avait eu même l'attention d'attacher au rabot un ruban de vrai bois qu'on peut renouveler à peu de frais quand il est fané. Un St-Laurent s'appuie sur un gril évidemment emprunté à une cuisinière; les barrettes de fer suintaient encore de graisse. Les casuistes diront ce qu'ils voudront, mais de ces préoccupations matérielles à l'idolâtrie il n'y a certainement pas un abîme. Ce qu'il y a de plus réellement beau dans cette église historique, c'est la vue qu'on a du balcon de la sacristie : à vos pieds, la Bidassoa; à perte de vue, la mer, et d'un côté seulement l'horizon fermé par la Rhune et la montagne des Trois-Couronnes.—En dépit de son indifférence affectée, le sybarite fut ému de la grandeur du spectacle. Comme le prêtre doit bien ici s'absorber en Dieu, comme il doit bien se recueillir avant de monter à l'autel, disait-il.—L'autel, le voilà ! s'exclama l'optimiste, pris en flagrant délit d'enthousiasme. Nous venons de traverser l'antichambre de l'église; mais l'église elle-même, la voilà ! et du geste il nous montrait la mer et les montagnes.—Vous êtes un peu entaché d'hérésie, lui dis-je. — L'hérésie des poètes, écoutez :

Quand je lui dis : — Je prie. — Hermann dit : — Dans quel temple?
Quel est le célébrant que ton âme contemple,
Et l'autel qu'elle réfléchit!
Devant quel confesseur la fais-tu comparaître?
—L'église c'est l'azur, lui dis-je; et quant au prêtre,
En ce moment le ciel blanchit.

Contesterez-vous l'autorité de Victor Hugo, ajouta-t-il triomphalement. — Hélas ! je ne le pouvais guère. En quittant le balcon ouvert sur la création, j'étais rentré dans la sacristie, et mon cœur s'était serré devant ces vierges coloriées et ces saints de bois dorés, non parce que je suis iconoclaste, mais parce qu'ils étaient plus laids que nous. Du haut de ce balcon, nous avions pu juger des dégâts du bombardement des républicains commandés par le futur général Lamarque. A côté, tout

n'est que ruines; seule, l'église a été préservée. C'est à peine si quelques boulets ont égratigné sa muraille et doublé quelques ferrures de son balcon. Nous sortîmes de l'église pour voir ce qui restait du château fort d'où le général Caro avait braqué ses canons sur la malheureuse ville d'Hendaye. Nous avons été bien vengés; le château n'a plus que ses murailles; elles sont tellement épaisses qu'on se promène sur leur faîte démantelé par un chemin de deux mètres de largeur. A cette hauteur, échappant aux émanations de la ville, nous pûmes nous munir d'assez d'air respirable pour la traverser une dernière fois. Ce sont toujours les mêmes rires, entrecoupés de hoquets, nous saluant au passage, et nous ne pouvons pas nous demander comme Figaro : de qui se moque-t-on ici? Les mêmes momes muchachos et muchachas nous assaillent de leurs cris de : un chou, un chou. Enfin, nous arrivons à la porte de la ville, à cette même porte où le représentant Garreau eut trois hommes tués à côté de lui. Nous jetons un dernier regard sur les fossés comblés, sur les fortifications qui s'écroulent, et, par une promenade plantée d'arbres, nous regagnons notre bateau; nos contrebandiers nous attendaient en dormant au soleil. Nous les réveillons et nous sautons dans l'embarcation. On met le cap sur Irun, une bonne brise nous venait de mer, on hisse la voile, elle s'arrondit sous le vent comme la poitrine d'un cygne qui se rengorge; une demi-heure après nous étions à Irun.

FAUGÈRE-DUBOURG.

(*La suite au prochain numéro.*)

Notes historiques sur Tartas (Landes). (1)

Nous avons, dans notre dernier article, laissé le vicomte de Tartas enfermé dans cette ville, et opposant aux Anglais, durant deux années, une résistance héroïque. Au bout de ce temps, une convention fut conclue entre les parties belligérantes. Par ce traité, la place devait être remise au pouvoir des assiégeants si les assiégés n'étaient point secourus par Charles VII au terme de vingt-quatre jours; dans le cas, au contraire, où les renforts arriveraient, elle

(1) Voir, *suprà*, p. 24, 48 et 148.

devait être gardée par les d'Albret. Les otages furent échangés; la fin de la trève approchait, lorsque le roi de France se montra à la tête d'une magnifique armée composée de cent soixante barons ou baronnets, de quatre cents lances et de huit mille arbalétriers. Alors le camp fut levé, et la bannière de St-Georges fut transportée ailleurs sans avoir osé se déployer. Malheureusement, la ville fut bientôt reconquise. Les populations rurales, qui n'aimaient point la France, s'insurgèrent et firent aux troupes nationales si rude guerre qu'elles furent obligées de se disperser. Les vivres manquaient; hommes et chevaux étaient harcelés et décimés. Les routiers, mis à pied, s'éloignèrent pour aller se ravitailler en Navarre.

Au siége de Tartas se rattache un épisode relatif au dauphin Louis XI. Il s'acheminait vers la ville bloquée pour opérer sa jonction avec son père, lorsqu'il parvint au lieu de Rasech. Il se jeta dans une passerelle pour effectuer le passage en compagnie de son oncle, le duc d'Anjou, et de Louis de Valory. L'embarcation sombra entraînant les les trois passagers. Cependant, ils revinrent sur l'eau et furent apportés par le courant sur la rive. On dit qu'à cette occasion l'impatient héritier de la couronne fit un vœu à la vierge de Behuard.

En 1651, le roi de France, ayant entièrement repris la Normandie, put expédier dans le Midi sa milice de francs-archers. L'artillerie était dirigée par de Bureau, qui venait de faire merveille contre la place de Cherbourg. Voyant le royaume presque entièrement reconstitué, les seigneurs gascons ne se montrèrent que plus dévoués au monarque national, et ils rivalisèrent tous de zèle et de patriotisme. Ils espéraient, d'ailleurs, qu'en aidant à chasser les Anglais, leurs mains victorieuses pourraient retenir quelques lambeaux des dépouilles du vaincu. Bayonne,

avec sa faible garnison, ne put tenir longtemps devant les efforts combinés des sires d'Albret, de Foix, de Tartas, et, le 21 août 1861, les hérauts français remplacèrent sur la tour du château la croix rouge par la croix blanche. On supputa que l'Angleterre, dépossédée de l'Aquitaine, avait perdu trois archevêchés, trente-quatre évêchés, quinze comtés, cent baronnies et plus de mille capitaineries.

Quelques historiens ont attribué l'extension de la puissance des seigneurs d'Albret à leur rigide observation de la loi salique. En 1456, Gilles d'Albret fit jurer à son fils Jean d'Albret, vicomte de Tartas, que les femmes seraient exclues de toute hérédité. Elles ne pourraient être appelées à la succession qu'après extinction de la ligne masculine. L'année 1494, Jean d'Albret mit dans sa main le sceptre de Navarre.

Tartas avait, au XVIe siècle, un château-fort, un cloître de récollets et de religieuses. A cette époque, le prix d'une messe y était de dix deniers, un transport de bouvier coûtait 3 sous, celui d'un bateau durant une journée, 7 sous. Le marc d'argent valait 11 livres; en 1574, il était parvenu à 17, et en 1583, la hausse atteignit 19 liv.

On trouve, à la date de 1566, un hommage d'Antoine de Genole, sire de Buzet, qui établit que la ville du Lot-et-Garonne relevait de celle des Landes. Cet acte de sujétion était au profit d'Alain d'Albret.

RIESBEY.

(La suite au prochain numéro.)

ROMANCERO DU PAYS BASQUE.

M. Francisque Michel est pour les montagnards euscariens ce que Macpherson fut pour les Gaëls des Higlands; mais c'est un Macpherson sérieux et sincère, exclusivement préoccupé de l'exactitude et de la vé-

rité. Il vient de le prouver par la publication du *Romancero du pays basque.*

Je ne sais si on accusera ce charmant recueil d'être une prétendue traduction faite avec des originaux modernes. J'ignore si quelque érudit viendra en contester l'authenticité et soulever à ce propos une vive controverse. Je ne connais pas la langue escuarienne, et je me déclare par conséquent tout à fait incompétent; mais j'avoue humblement que l'existence de ces poésies basques me paraît incontestable. Peut-être le traducteur a-t-il quelquefois adouci la rudesse de l'original et rempli certaines lacunes par des passages de son invention. Mais qui oserait le blâmer quand il nous révèle des chants inconnus, quand il ouvre sa main pour en laisser tomber des fleurs nouvelles qui exhalent « un sauvage parfum des montagnes. »

Presque toutes les poésies de ce recueil sont des ballades, et ces ballades semblent, pour la plupart, avoir été composées avec la pensée d'envisager l'existence du peuple basque sous ses différents aspects. Citerai-je Preïo, le pêcheur de Ciboure ? Est-il un métier plus misérable que celui de pêcheur ? Mouillé le jour, veillant la nuit, souvent il n'est pas plus heureux que s'il jetait ses filets aux étoiles. La mer brise sa barque, emporte ses filets; mais c'était pour dire à Preïo qu'il n'en avait plus besoin, et Preïo s'embarque sur un bon navire tout neuf, bien solide, qu'il veut ramener chargé d'or afin d'enrichir tout le monde.

J'aime aussi Ganis quand il revient au pays rapportant des richesses d'Amérique, et repoussant l'héritière de Garro ou l'héritière d'Echaux pour épouser Graciosa, la pauvre Basquaise, qui ne met qu'aux grands jours ses beaux pendants d'oreille, sa croix d'or, des bas blancs et des souliers à nœuds de rubans.

Le Basque est attaché à son pays natal, et cet amour du pays le retient souvent, le ramène toujours. Il aime la danse, se plaît au jeu de paume et pense constamment à l'amour. Avec cela il est actif, vif, entreprenant et orgueilleux. Contrebandier par goût, par habitude, il met toute son adresse à accomplir la fraude, et n'a pas même la pensée que ce soit un crime de loger une balle dans la tête du pauvre douanier victime de son devoir.

Plusieurs des ballades de ce romancero racontent les exploits des contrebandiers, et elles sont si naïves que l'on est presque tenté de s'intéresser au sort de ces hommes éternellement en lutte avec les lois et la société. Mais la plupart des lecteurs préfèreront cependant les histoires d'amours touchantes et mélancoliques; et je leur signalerai tout parti-

culièrement la légende du fossoyeur par amour, dans laquelle les sentiments du cœur sont approfondis et traités avec une grâce charmante.

En général, on est frappé dans ces ballades non-seulement du fond, mais de la forme dramatique, qui révèle chez l'auteur une puissance d'invention tout à fait supérieure. Les deux histoires du seigneur d'Urruty, meurtrier de sa femme, de son fils, et dévoré par ses chiens, contiennent tout un drame, de même que l'on a tous les éléments d'une spirituelle comédie dans Bénito Zubiri, le bandit qui, près de la potence, médite de nouveaux tours, se joue de ses gardiens, les prend à l'appât de l'or, et finit par les enrôler dans sa bande. M. Francisque Michel a eu une excellente idée de tirer de l'oubli ces délicieuses ballades euscariennes; il a complété ainsi son dernier ouvrage, et nous a donné un nouveau livre fort intéressant, fort instructif et surtout fort rare.

EUGÈNE D'AURIAC.

ETHNOGÉNIE CELTIQUE

(GERS.)

Colline Nervessa ou Nervica, près d'Auch, Neimheide de Bel (1). (*Suite.*)

Dans la Neimheide, pendant longtemps, ils célébrèrent les mystères de la religion druidique. Les conciles parlent *de sacris silvarum, quæ Nimidas vocant*. C'est là que se célébraient les quatre fêtes du soleil; notre population en conserve deux encore. Les *hailles* de la St-Jean sont encore le Beltain, le feu d'Heiol; et chaque paysan, à la Noël, renouvelle le feu du foyer avec la bûche sacrée.

Pendant longtemps les bardes chantèrent dans Nert-Bessa leurs hymnes pyrolatriques. Durant la conquête romaine, la Neimheide, cercle de pierres, paraît s'être changée en temple à la romaine, comme l'indique son nom de nert-bass... Bass, en celtique, correspond au latin *vas*, avec le sens de vaisseau de pierre.

Sous la domination romaine, en effet, les Gaulois bâtissaient des temples à leurs dieux. Qui ne se souvient du magnifique temple des Arvernes, ruiné dans le IIIe siècle, et de la statue colossale de Zénodore, construite aussi pour la cité des Arvernes?

Le christianisme chassa les bardes, le sanctuaire fut consacré au Christ. Un vieux barde aveugle vint un soir à la Neimheide; il chanta

(1) Voir, *suprà*, p. 200.

sur la harpe : « J'ai vu tomber le rameau et les fleurs; où sont main-
» tenant les trèfles fleurissants et la rosée des gazons, où sont les
» bardes ! !

» Un être étrange vient d'Orient, il va punir l'iniquité des césariens et
» des fils de Criosd, il va leur donner la mort; Belen l'a formé, entre
» toutes ses créatures, de son souffle terrifiant pour décharger sa colère
» sur les fils de Criosd et les Cœsariens. »

Tandis qu'il chantait ainsi près du temple, un orage de vent furieux s'engouffra dans la porte, et les prêtres du Christ crurent que le temple allait crouler. Cependant, ils n'osèrent point faire arrêter le barde. On le retrouva encore, le lendemain, debout, appuyé contre le vieux chêne, ses bras autour de la harpe; c'était le dernier des bardes de Nervessa; il était mort.

Quelque temps après, les Barbares passèrent sur la Neimheide, les prêtres du Christ furent dispersés ou tués, et le monument consacré d'abord à Belen, puis au Christ, fut renversé; aujourd'hui, il en reste à peine un nom et une tradition plus pleine d'ombre que de lumière.

D...

LE CANAL D'ALARIC

ET

LA PLAINE DE PLAISANCE.

« Il existe depuis un temps presque immémorial un canal d'irrigation qui embrasse, de Bagnères-de-Bigorre à Plaisance, une étendue de 60 kilomètres environ. Son origine remonte à la décadence de l'empire romain, c'est-à-dire à l'invasion des Gaules par les hordes du Nord. Il fut créé par Alaric II, roi des Visigoths, à l'époque où il avait fixé le siége de son gouvernement à Aire.

» Alaric était alors maître de toutes les contrées qui s'étendent depuis Bordeaux et Toulouse jusqu'à Tolède, c'est-à-dire des pays qui furent appelés plus tard le Languedoc, l'Aquitaine et les Marches de l'Espagne.

» Pendant que sa cavalerie campait aux environs de Rabastens, ses chevaux eurent beaucoup à souffrir de la soif, parce que les fortes chaleurs de l'été avaient tari tous les cours d'eau. Pour obvier à cet inconvénient, Alaric, qui avait remarqué ce qui se passait dans les plaines de la Lombardie, eut l'ingénieuse idée de creuser un canal

au moyen duquel les eaux de l'Adour, prises à Pouzac, en aval de Bagnères, seraient amenées à Rabastens. Plus tard, alors qu'il pensait que sa domination était définitivement consolidée dans le pays, il imagina de continuer le canal jusqu'aux Landes afin de déverser dans la belle vallée de l'Adour les eaux qui devaient la fertiliser et doubler la somme de ces produits.

» Ceux qui renversèrent la vieille civilisation romaine n'étaient pas aussi barbares qu'on veut le prétendre, puisqu'ils ont conçu et exécuté le plus bel ouvrage dont les Pyrénées s'enorgueillissent.

» Avant eux, les Romains avaient fait dans cette partie de la Gaule des travaux dignes de leur génie hardi et tenace. On leur doit notamment la magnifique voie qui part des Hautes-Pyrénées, traverse le Gers et aboutit à Bordeaux, en suivant la crête des coteaux. Ce qui rend surtout admirable ce chemin, c'est que, long de 400 kilomètres, il a été établi de manière à ne pas nécessiter la construction d'un seul pont.

» Le gouvernement avait eu depuis longtemps l'idée d'établir un canal destiné à rendre à la plaine de Plaisance le même service que le canal Alaric rend à la plaine de Tarbes.

» Les études en ont été faites, en 1850, par M. Aylies, conducteur des ponts-et-chaussées, sous la direction de M. Colomés de Juillan, ingénieur en chef des travaux hydrauliques de la subdivision du Gers et des Hautes-Pyrénées.

» La plaine de Plaisance a 4,000 hectares de superficie. Elle est formée par les trois vallées de l'Adour, du Boués et de l'Arros. Les trois rivières qui portent ces derniers noms se réunissent aux environs de Plaisance et forment un fleuve qui devient navigable à partir de Dax jusqu'à la mer. La plaine de Plaisance ressemble sous plus d'un rapport à la plaine de Lomelline, en Piémont, et, pour rivaliser de fertilité avec cette dernière, il ne lui manquait qu'un canal d'irrigation.

» Ce canal fut concédé en 1856 à M. Granier de Cassagnac, député du Gers, à la condition qu'il le ferait faire à ses propres frais. M. Granier de Cassagnac se mit immédiatement à l'œuvre et, depuis lors, les travaux sont continués avec la plus grande énergie. (*Pays.*)

LETTRES

Philologiques, Bibliographiques et Archéologiques.

Lettre Première.

A. M. J. NOULENS.

Introduction : De la *Revue d'Aquitaine* et de ses progrès. — De l'*Essai étymologique* de M. Cénac Moncaut. — Quelques notes sur les noms de lieux empruntés au martyrologe. — Des idées générales de M. Cénac Moncaut sur les origines de la langue gasconne.

Naples, 20 septembre 1859.

J'ai tremblé quelques jours, cher directeur, que votre recueil ne sût pas arriver jusqu'aux plages lointaines où j'ai établi pour quelques temps mes pénates voyageurs. Mais, enfin, les cahiers attendus sont venus compléter ma collection. Je les ai lus avec plus d'application que je n'aurais fait là-bas; ils me parlent de choses que j'aime infiniment et dont nul ne me parle par ici; et l'intime satisfaction qu'ils me procurent est doublée par le charme mélancolique du souvenir de la patrie lointaine et des amis absents.... Mais je vous dois des félicitations sur la marche de la *Revue d'Aquitaine*, et non des confidences sentimentales.

J'ai entendu plus d'une fois, et en bon lieu, les éloges les plus enthousiastes de votre œuvre. Lutter contre cette absorption monstrueuse des forces vitales d'un peuple par un point privilégié; rendre un intérêt sérieux et profond à la vie provinciale et municipale, — la seule à laquelle la plupart puissent prendre une part active; — rattacher au foyer, par l'attrait des études et des souvenirs historiques, les aspirations des nobles âmes; réagir par des travaux désintéressés contre les folles ambitions, les rêves sans but, les froids calculs qui dépeuplent ou attristent la terre natale, c'est une entreprise admirablement conçue, me disait-on; et j'applaudissais. Lors même que ces pensées n'auraient pas été déjà les miennes, je n'aurais pu manquer d'en sentir la force, quand elles m'étaient développées par un vénérable publiciste qui n'a jamais dévié des saines traditions religieuses et politiques, et par un jeune poète plus propre que personne à comprendre, par l'inspiration du cœur et par l'illumination du génie, tout ce qui se rattache à l'amour du clocher et des champs paternels.

Si les débuts de votre œuvre ont été nécessairement laborieux, vous abondez aujourd'hui en articles intéressants, et vous n'avez plus besoin d'amuser le terrain qui menace plutôt de vous manquer. Par exemple, l'archéologie architectonique, la plus importante peut-être des études provinciales, n'avait pas été largement représentée dans votre recueil avant le travail de M. Canéto, qui est actuellement en cours de publication. Mais des pages si savantes et un nom si autorisé comblent cette lacune avec trop de bonheur pour ne pas étendre votre cercle et augmenter de jour en jour votre influence et vos succès.

M. Henry de Rivière, appelé à devenir l'historien élégant et cordial de nos vicissitudes municipales, nous redira sans doute encore les franchises de nos vieilles communes, et les luttes obscures, mais méritoires, de nos aïeux, qui étaient pour le moins aussi soigneux que nous d'établir et de faire respecter leurs droits. L'heureux début de votre collaborateur dans cette étude intéressante l'oblige : qu'il me permette de le lui dire ici, et qu'il veuille bien excuser

Un cousin abusant d'un fâcheux parentage.

Au milieu de ces investigations bien sévères, qui le paraîtraient même trop si votre œuvre ne s'adressait exclusivement aux esprits sérieux, c'est un vrai bonheur pour la *Revue d'Aquitaine* de puiser d'infaillibles recettes contre l'ennui dans le portefeuille de mon excellent ami, M. J.-F. Bladé, ce *novelliere* qui unit la fantaisie la plus riche à la plus énergique réalité. Des récits dramatiques, pénétrant au cœur même des générations et des mœurs disparues, ont leur vérité, plus instructive souvent, toujours plus attachante, que les maigres séries de noms et de dates auxquelles se réduit trop souvent l'histoire locale. Je ne veux pas, d'ailleurs, louer davantage votre conteur : je craindrais non-seulement de blesser sa modestie, mais de donner une pauvre idée de la mienne, car il me semble que ces jolies nouvelles m'appartiennent un peu, depuis que l'auteur m'a dédié la première de toutes. Je ne le vante donc plus, mais je le remercie, et je crois le faire aux applaudissements de tous vos lecteurs.

Si je continuais à faire la part de vos divers collaborateurs, j'aurais trop l'air de me nommer officier d'ordonnance dans votre régiment, dont je ne suis que le pionnier le plus humble, mais non pas, j'espère, le moins actif et le moins dévoué. Pourtant, vous m'avez joué un tour de votre façon, cher Monsieur Noulens, en promettant sous mon nom une douzaine d'études, dont plusieurs nécessairement assez étendues;

vous feriez croire, bien à tort, que je dois être pour les trois quarts dans votre rédaction; ce qui serait trop flatteur pour moi et trop malheureux pour elle. De plus, cette résolution presque subite, qui m'a transporté des abords de la Bibliothèque impériale au pied du tombeau de Virgile, me force à suspendre pour longtemps peut-être l'exécution de plusieurs de ces promesses un peu ambitieuses. En attendant, je trouve dans mes cahiers une masse de notes sur diverses matières d'érudition et de littérature, qui peuvent avoir de l'intérêt pour quelques-uns de vos lecteurs : faute de mieux, je tâcherai de les rédiger à mes heures de loisir sous la forme épistolaire, car il est bien difficile, dans ces spécialités curieuses, de se figurer qu'on s'adresse à tout un public; il est plus raisonnable de parler à un seul, avec quelque confiance de ne pas trop l'ennuyer.

L'*Essai étymologique* de M. Cénac-Moncaut, dont vous venez d'achever la publication, m'offre la première occasion de placer quelques-unes de mes notes. — Vous savez déjà combien je diffère du laborieux historien des populations pyrénéennes en ce qui concerne la méthode et les résultats généraux des études étymologiques sur notre idiome provincial. Et néanmoins, ce que je me sens le plus pressé de déclarer ici, c'est que je ne puis partager l'opinion de plusieurs de nos amis qui regardent cette nomenclature comme tout à fait inutile. La conclusion de M. Cénac-Moncaut, publiée ci-dessus, p. 152, montre la portée réelle de ces sortes de recherches au point de vue historique; bien entendu que pour être définitive, cette conclusion exigerait des prémisses vraies et démontrées : deux qualités qui font trop souvent défaut, ce me semble, aux assertions du fécond écrivain. Je me déclare incapable de remplacer toutes les étymologies inacceptables de M. Cénac-Moncaut; je ne m'en crois pas moins autorisé à les rejeter. Je noterai seulement, en passant, que le basque semble réclamer une part plus large, non pas dans l'idiome gascon lui-même, auquel il n'a pas fourni beaucoup, mais dans la terminologie topographique de notre pays. M. Durrey, dans deux articles fort remarquables, a donné plusieurs étymologies dignes d'attention. Il serait à souhaiter que ce studieux chercheur continuât ces études, d'autant plus précieuses, que la langue basque est à peu près complètement étrangère à nos plus habiles linguistes, qui laissent sentir leur incompétence dès qu'ils touchent aux racines ibériennes, tout en reconnaissant qu'elles abondent dans les noms géographiques du midi de la France. . . . . .

Pour montrer quelque chose de ce qui manque à l'essai étymologi-

que, je veux examiner seulement la dernière page de ce travail; notez que c'est la partie la plus facile, la plus indépendante de tout système linguistique, celle qui prêtait le moins aux vaines conjectures. Il s'agit de la nomenclature des lieux qui empruntent leur nom au saint patron de leur église. J'ajouterai que M. Cénac-Moncaut devait être mieux préparé qu'un autre à ce genre de recherches, lui qui publia dans l'*Université catholique*, il y a quelques années, toute une série d'articles sur les établissements religieux du bassin sous-pyrénéen. Et cependant que d'incertitudes, de lacunes et d'erreurs!

Il nous devait quelque explication sur plusieurs noms qu'il donne sans commentaire. Les lecteurs devineront peut-être que St-Clar est St-Clair (*Clarus*), apôtre de Lectoure, que St-Sauvy est St-*Salvius*, évêque d'Alby, qui prédit à St-Grégoire de Tours la chute de la dynastie mérovingienne en lui expliquant une vision dont Aug. Thierry n'a pas oublié de tirer parti. Mais est-il aussi aisé de savoir que St-Lary est le même que St-Hilaire? *Hilarius* ou *Ilarius* devient *Ilari* dans la langue des troubadours. J'ai déjà eu occasion de dire, dans mon article sur la *Ténarrèse*, combien l'*i* initial était sujet à se perdre. En voici quelques exemples pris dans les diverses langues romanes: ILLAC; franç., ital. et portugais, *la*; ISCHIADICA; *sciatique*, HISTORIA; ital. *storia*, HIBISCUM MALVA, fr. *guimauve*, it. *malvavisco;* HIRUNDO-NIS, ital. *rondine*. Dans la Provence, le Languedoc et la Guyenne, l'*i* d'*Ilarius* s'est changé en A; ex. l'Eglise *sent-Alary* d'Agen, et le nom d'*Alary*, si commun dans le Midi; on retrouve ce changement dans plusieurs vocables: *Hirundo* est devenu *Aronda* dans la langue des Troubadours, *Aronde*, *Arondelle* dans le vieux français:

> Ces Arondelles qui vont,
> Et qui sont
> Du printemps les messagères.
>
> BELLEAU.

Saint-Arailles ou plutôt Sainte-Araille présente un changement plus considérable. C'est Sainte-Eulalie, la célèbre martyre espagnole. On trouvera peut-être l'étymologie forcée; mais ce n'est pas une explication systématique; c'est un fait: *Eulalie* se dit *Araille* dans nos patois; consultez dans la liste des noms vulgaires traduits pour l'administration du baptême, dans le *petit rituel d'Auch*. D'ailleurs, il n'y a rien là d'étrange: *Eulalia* supposerait la forme latine: *EulalIa* avec l'accent sur *i* comme dans *Maria*; la vraie forme *EulAlia*, avec l'accent sur l'antépénultième, n'a pu donner qu'*Eulaille*; d'où il n'y a qu'un pas à

Alaille; le changement de *l* en *r* est commun par tout, ordinaire surtout dans l'idiome gascon où l'*r* domine.

Les désignations hagéologiques conservent encore le souvenir de plusieurs saints locaux dont la légende a péri. M. Cénac-Moncaut ne pouvait confondre St-Mau avec St-Maur, comme d'autres l'ont fait avant lui; il avait déjà constaté, dans son voyage dans l'Astarac et le Pardiac, que le nom latin de ce bienheureux est *Mavus* et non *Maurus*. Sainte-Aurence est une autre de ces personnalités effacées. Je noterai, pour ceux que ces sortes de recherches peuvent intéresser, qu'il existe un poème latin en deux chants, encore inédit, dont le manuscrit autographe, un peu incomplet, est entre les mains de M. l'abbé A. Landre, vicaire d'Eauze, sous ce titre : *Euphemia hispana, virgo et martyr, Aquitanis Aurentia, ad Vidum Devaux*, etc. J'en reparlerai peut-être, quelque jour, dans une étude étendue sur le P. Aubéry, professeur au collége d'Auch, qui en est l'auteur.

Mais, chose plus grave, il y a plusieurs saints dont l'identité a été méconnue par M. Cénac-Moncaut. St-Germier n'est pas St-Germain, *Germanus;* c'est *St-Germerius*, évêque de Toulouse, assez connu, et dont la légende, publiée souvent, se trouve manuscrite avec celles de St-Orens, de St-Geny, de St-Justin, de St-Victor et Ste-Couronne, de St-Vincent d'Agen, de St-Luper d'Eauze, dans un énorme *Vitæ Sanctorum*, in-folio, que je crois provenir de l'abbaye de Berdoues, et qui fait aujourd'hui partie des manuscrits de la Bibliothèque impériale, sous le n° 5,306. — St-Cric n'est pas du tout St-Christ; il ne fallait qu'un peu de bonne volonté pour connaître un saint dont le culte est fort répandu, et qui est le patron d'un diocèse de France (Nevers). St-Cric est *St-Cyricus*, en français *Cyr*, Cyrice, Kyric ou *Criq*. — St-Christau est parfaitement bien St-Christophe, *ChristOphorus*. L'accent latin étant sur l'antépénultième, les deux dernières syllabes sont tombées presque en entier. Il n'est resté qu'un *u concrétisé* qui représente le *ph* (ph = f = v = u). Les Provençaux disent *Cristòu;* mais on sait que l'*a* et l'*o* se transmuent dans les idiomes du Midi : provençal *rosA*, gasc. *rosO;* béarn. *Oülhe*, gasc. *Aouille*, etc. Les lieux désignés sous le nom de St-Cristau sont communs en Gascogne, tous ont pour patron St-Christophe, dont la fête se célèbre le 25 juillet; des raisins précoces, qui mûrissent vers cette époque, s'appellent en Armagnac *arrasiMs de Sent-Cristau*. L'étymologie *Saint Christ haut* dénote, il faut en convenir, un goût singulier pour le paradoxe. Sainte Mère, patronne d'une paroisse de l'ancien diocèse de Lectoure, n'est

pas du tout *la sainte Mère de Dieu*; elle s'appelle, en gascon, *Mero*, et en latin *Mera*; et quoique sa vie soit perdue, elle a conservé, par le culte immémorial de cette église rurale, son titre de Vierge et martyre, qui a été recueilli par Du Saussay et par les Bollandistes.

En enregistrant plusieurs noms qui s'expliquent d'eux-mêmes, M. Cénac-Moncaut en a négligé d'autres qui présentent plus de difficultés, par exemple : St-Cericy, que je crois synonyme de St-Cric, *ecclesia sancti* Cyrici; St-Ost, probablement St Fauste, évêque de Tarbes; St-Creac, qui a donné son nom à une paroisse dans le canton de St-Clar, est, d'après une note de l'abbé Daignan du Sendat, *S. Creacus, vel Creatus, episcopus martyr;* peut-être un des premiers évêques de Lectoure, dont les noms aujourd'hui perdus laissent une énorme lacune dans la série du *Gallia christiana*.

Pour ma part, sauf le nom parfaitement justifié de Saint-Mont, la montagne sanctifiée par l'un des plus célèbres monastères de la province d'Auch, j'avoue ne pas voir « le titre de béatification donné par la foi naïve de nos ancêtres à du simples objets inanimés. » J'ignore la valeur du mot St-Lanne; mais ce nom si commun doit avoir un autre objet et un autre sens que Sainte-Lande. Je ne sais pas davantage ce que c'est que St-Brés. Le dictionnaire d'hagiographie, publié par M. l'abbe Migne, en fait, si ma mémoire ne me trompe, un saint local; mais il faudrait voir la chose de plus près. Qui sait si la vraie orthographe ne serait pas Sembrés ou Combrés? Quant à Saint-Pied, on ne trouve nulle part ce nom ridicule. J'ai dit et prouvé ailleurs que St-Pé veut dire, partout et toujours, Saint-Pierre, et l'on me permettra de révéler qu'à propos de mon article sur Saint-Pesserre et Sempuy, un des premiers linguistes du Midi m'écrivait : « Vous avez fait rentrer la *Revue d'Aquitaine* dans la vraie voie; celle que d'autres suivent est déplorable. »

Voilà mes remarques sur une seule page de l'*Essai*. N'est-il pas évident, Monsieur le directeur, que le fécond écrivain a jugé les mots à première vue, sans recourir aux vieilles formes écrites qui auraient souvent renversé ses conjectures? Il se vante d'avoir chassé les racines grecques de notre glossaire topographique; je crois comme lui qu'il n'y en a point; mais comment l'a-t il prouvé? Habituellement il s'est ingénié à trouver dans chaque appellation un ou plusieurs mots patois d'un sens quelconque, et la question lui a paru vidée. Mais cette méthode a deux défauts : elle ne donne que des conjectures, tandis que la science étymologique possède aujourd'hui des principes arrêtés; et

puis, elle reste à moitié chemin des origines. Les mots gascons, dans l'état actuel de la linguistique, n'ont pas le droit de passer pour primitifs. Il est vrai qu'un système s'est produit avec un certain appareil d'arguments, sinon un ensemble suivi de preuves sérieuses, qui prétend que nos patois sont antérieurs au latin. Je ne sache pas qu'aucun de nos philologues ait discuté cette assertion étrange. Mais puisque des hommes de talent soutiennent ce paradoxe, et que les linguistes de profession n'en tiennent pas compte, nous, simples profanes, ne pouvons-nous pas l'examiner de près avec le secours de quelques faibles études sur les langues et de notre part de bons sens, *quantulacumque demum illa sit ?* — C'est ce que je compte commencer en ouvrant, dès ma prochaine lettre, la discussion sur la dernière brochure de M. Granier de Cassagnac, si toutefois, M. le directeur, vous ne jugez pas la question inopportune à quelque égard que ce soit.

Veuillez agréer, etc.

Léonce COUTURE.

DES

OPINIONS ET JUGEMENTS LITTÉRAIRES DE MONTAIGNE

par M. E. Moët.

Les sectateurs de Montaigne ressemblent à des naufragés entassés sur un radeau qui flotte sur l'immensité des mers. Le capitaine a perdu, dans la tourmente, sa boussole et ses instruments d'astronomie. C'est un homme d'un naturel inconstant; il passe, brusquement et sans motif, de l'espérance à l'abattement. Tout ce qu'on peut apprendre de son métier il le sait, et c'est là précisément le danger. Une idée traverse son esprit, son œil rayonne, son visage s'illumine. — Tournez la voile au vent qui souffle, c'est peut-être le bon.— Deux heures après, le vent et les dispositions du navigateur ont changé. — Qui sait? Si

nous allions faire fausse route. Retournons sur nos pas. Nous verrons. — Nous verrons. Et ce plancher fragile a fait des milliers de lieues sans bouger de place, chargé de spectres hâves qui se regardent entr'eux d'un air d'horrible convoitise. Nous verrons. Quand les matelots démoralisés par d'innombrables déceptions parlent de tirer à la courte-paille, quand le mot lugubre de Hobbes, *Homo homini lupus*, sera tout à l'heure une vérité. Cela dure depuis trois siècles. Le capitaine s'en est allé, n'osant pas regarder la mort en face et la priant de le frapper par derrière. Ses successeurs, encore plus débiles de cœur, s'endorment volontairement dans le péril, incapables de ces résolutions extrêmes qui sauvent les causes désespérées. Le radeau flotte toujours, morne comme la barque du Dante, ou comme ce vieux navire espagnol que ballottent éternellement les vagues ténébreuses du pôle antarctique. Les conseils n'ont pas manqué pourtant, et de toutes parts. Voyez Descartes. C'est un homme de doute aussi, mais son doute n'est qu'une méthode, qu'un acheminement à la vérité. Il se gouverne « suivant les opinions les plus modérées et les plus éloignées de l'excès, » mais c'est la règle de tout philosophe qui veut vivre et étudier en paix S'agit-il de la recherche de la vérité, le voilà qui repousse les tempéraments et les moyens termes. Embarqué dans une opinion douteuse il la suivra constamment et jusqu'au bout, « imitant en ceci les voyageurs qui, se trouvant égarés en quelque forêt, ne doivent pas errer en tournoyant tantôt d'un côté, tantôt d'un autre, ni encore moins s'arrêter en une place, mais marcher toujours droit le plus loin qu'ils peuvent vers un même côté ... » Et Pascal, ce Titan, haut comme les montagnes de son pays, embrasé comme elles d'un feu terrible et intérieur, cet effrayant Demi-Dieu qui tremblait comme la feuille à la pensée du Su-

lut, Pascal, forcé de prendre un parti, se fait plus humble qu'un ver. Il met sous les pieds de M. Singlin, son directeur, cette raison qui l'a fait grand devant les hommes. Sa philosophie à lui, c'est la négation de la raison, le triomphe de la foi qu'il demande à Dieu avec des pleurs et des cris qui ont retenti jusqu'au ciel, et dont les échos rouleront encore par le monde quand il n'y aura même plus d'hommes pour les entendre. Car nous ne sommes pas libres, il y a un Dieu et une révélation ou il n'y en a pas. IL FAUT PARIER. Et Bossuet qui soumet l'histoire au joug implacable d'un ordre divin et préétabli. Et les matérialistes du XVIIIe siècle qui renient tout ce qui ne vient pas des sens, et Voltaire ce grand-prêtre du sentiment et de la religion naturelle, et Rousseau qui marche, marche toujours, et dont l'ardente curiosité ne s'arrête qu'aux limbes de la folie. Et, de nos jours, Emmanuel Kant qui éprouve l'esprit humain, comme un soldat fait ployer la lame de son sabre avant de marcher au combat, et qui s'arrête triste et découragé, car l'arme s'est rompue dans ses mains, l'instrument est suspect et l'on ne peut pas compter sur lui. Et M. de Bonald, et le comte Joseph de Maistre. Certes, je n'ai pas la prétention de classer ces hommes à leur rang et de les mesurer à leur taille. Ce que j'admire chez tous, c'est une bonne volonté immense, une puissance d'affirmation qui nous accable et nous *soumet*. Aussi quand nous passons au pied de leurs royales statues, dédaignées de la foule inepte et gourmande, nous tirons bien bas notre chapeau à ces images des héros, dont les uns sont venus en ce monde pour nous montrer la droite voie, dont les autres sont comme un encouragement ou comme un signe d'alarme.

Montaigne n'est pas un de ceux-là. Si pourris que nous soyons par le doute, si profondément que l'ataraxie nous

ait gangrenés, nous admirons encore ceux qui marchent avec la précision superbe de la certitude humaine ou divine. Le spectacle de cette confiance est autrement moral, autrement vivifiant et salutaire pour l'âme que cette mer putride, sans reflux et sans rivage, où trop de gens mirent, comme le beau Narcisse, leur découragement et leur impuissance. Les séductions du langage, l'érudition des souvenirs, l'incontestable bonne foi du récit, le soin presque religieux qu'il prend de corriger la thèse par l'antithèse ne rachèteront jamais dans Montaigne l'impression de cette torpeur volontaire, de ce naturel paresseux, ennemi de toute contrainte et de tout effort, qui propose la difficulté, sauf à échapper à la solution par l'anecdote ou par la fugue.

En toutes choses, en religion, en politique, — ici le mal n'est pas grand — en morale, en littérature, l'auteur des *Essais* est profondément pyrrhonien. Pyrrhonien par tempérament, par éducation, par habitude, par volonté même de crainte de trouver pis. Né d'un père presque vieux quand il se maria, élevé — quoi qu'on en dise — par des cuistres dont la mémoire ployait sous le poids de l'érudition de la Renaissance, comme l'âne sous le faix des reliques, il grandit au milieu des châtaigniers et des chênes du pauvre pays de Périgord, dont les paysages ne déroulent ni le sévère horizon des Alpes et des Pyrénées, ni la végétation luxuriante et plantureuse des grandes plaines. Quand il voyagea en Allemagne et en Italie, — peut-être obéissait-il sans le savoir à l'instinct vagabond des races du centre — il était trop tard, le pli était pris. Il grandit donc parmi cette génération troublée par les « nouvelletez » de Luther et de Calvin, choyé de ces gens de doctrine et de juste-milieu dont Erasme était l'idole comme il en est resté l'archétype, meublant sa mémoire qui ne faiblit que plus

tard—son livre le prouve assez—de toutes sortes de lectures, mais s'adonnant plus particulièrement à l'étude de l'histoire et de la biographie. Le bruit des controverses religieuses qui se faisait autour de lui confirma son penchant naturel à ne voir là que des « opinions », car la morale, comme toujours, était loin d'égaler le rigorisme dogmatique. « Nous naissons chrestiens a mesme tiltre que nous naissons ou périgordins ou allemans. » Cependant il demeura déiste, religion commode qui ne gène ni soi ni les autres. Si son instinct conservateur s'alarma quelquefois au sujet de la Réformation, ce fut surtout à cause des conséquences sociales qui font que le vulgaire « iecte tantost apres aysee-ment les aultres pieces de sa creance... et secoue, comme un ioug tyrannique, toutes les impressions qu'il avoit receues par l'auctorite des loix ou reverence de l'ancien usage. » Voilà ce que M. Moët appelle « un souffle presqu'inpereeptible de scepticisme religieux. »

En politique, M. Alfred Magin, dans une notice sur Térence, nous avait déjà dénoncé Montaigne comme *aristocrate*. M. Moët enregistre sans commentaire cette sentence académique. Il pense que les professions d'avocat, de légiste, etc., sont « également honorables dès qu'elles sont également utiles. » Je ne me fais pas juge de leur *utilité*, et j'ai pour les croire *honorables* des motifs personnels qui font que je me récuse. Mais enfin, je veux bien convenir que Montaigne trouve que les procureurs et les médecins ont mauvaise grâce à cheval, qu'il ne voit aucune gloire à « bien plaider un appel ou ordonner une masse de pilulles », qu'il voudrait enlever, par crainte d'abus, l'étude des lettres à la bourgeoisie, qu'il trouve déplorables les noms de Mathusalem et de Malachie, préconisés par la réforme égalitaire de Calvin, et leur préfère ceux de Charles et Louis. Etait-ce là une raison plausible pour traiter l'auteur des *Essais*

d'*aristocrate*? Encore si l'on nous avait dit qu'il fut l'ami de Henri II, de Catherine de Médicis, de Marguerite de Valois, de Charles IX dont il reçut le collier de St-Michel, distinction qui fut loin de lui être indifférente. Si l'on nous avait dit qu'il décrit, avec complaisance, son bel écusson « d'azur, seme de trefles d'or, à la patte de lyon de mesme, armee de gueules, mise en fasce » et qu'il a légué, par testament, à son ami Pierre Charron le droit de porter cet emblème séditieux. Eh bien, cet *aristocrate* fut l'intime ami d'Etienne La Boëtie, de l'auteur de l'*Anthenoticon*, un pamphlet terrible inspiré par une atrocité, et qui servira longtemps d'arsenal aux publicistes les plus *avancés*. N'allez pas croire que cette amitié fasse ses réserves quand il s'agit de *religion politique*. Voyez plutôt comme il se gausse des rois, « de la cérimonie » de leurs entrevues. » La base n'est pas de la statue, mesurez-le sans ses échasses. » Voyez-le « derrière le rideau.... ce n'est qu'un homme commun, et, à l'adventure plus vil que le moindre de ses subiects ». Il rêve la république d'Anacharsis, et pense que le « plus heureux estat d'une police seroit, ou, toutes aultres choses estant equales, la preference se mesureroit a la vertu, et le rebut au vice. » En politique, Montaigne professe, selon l'humeur du moment, les opinions les plus opposées. Cela revient à dire qu'il n'en a aucune, et je ne suis pour cette fois que médiocrement scandalisé.

Voyons en morale. Ici les preuves abondent, les citations se multiplient, il me faudrait transcrire le livre tout entier. Vous le trouvez tour à tour stoïcien comme Sénèque, épicurien comme Lucrèce, spiritualiste comme Platon, chrétien comme St-Thomas abrégé par Jean Sebond, subtil comme un casuiste d'Espagne ou d'Italie. Sans doute, il ne nie pas les grandes vérités de morale et de justice

qui ont été et seront professées de tous les temps. Mais quels sont les principes fixes et immuables qui les inspirent? Question insoluble chez cet homme d'un scepticisme élégant, effrayé de tous les excès, empirique avec délices, et convaincu que, sa science même indéfiniment reculée, il resterait encore autant de raisons pour et contre toutes choses, partant autant de motifs de s'abstenir. Son *criterium* — passez-moi le mot — c'est l'assentiment général; le sentiment moyen: *Nemo omnes, neminem omnes fefellerunt.* Sa froideur de vieille coquette et de vieux juge, sous son langage si libre et si cavalier, va presque jusqu'au lyrisme quand il parle de modération, de liberté de conscience, de l'incertitude de nos jugements, de la prudence à « ne iuger de nostre heur qu'apres la mort. » La vertu, la science, l'amour, le mariage, tous les grands sentiments de l'homme, il faut en user sobrement, car « comme si nous avions l'attouchement infect, nous corrompons par nostre maniement des choses qui d'elles-mesmes sont belles et bonnes ». Voilà, ou je ne m'y connais pas, la morale d'un sceptique.

Voyons sa conduite. En 1554, il achète une charge de conseiller au parlement de Bordeaux. Il avait étudié le droit, fort mal sans doute, car lui, si prodigue de citations, en est plus que ménager à l'endroit des jurisconsultes romains. Après un essai court, mais décisif, il se juge, avec raison, impropre aux affaires qui demandent l'esprit de suite et la logique, il lance sa toque par dessus les moulins et part pour les pays étrangers. Il en revient décoré du titre de citoyen romain et est nommé maire de Bordeaux, où son administration ne paraît pas avoir été ce que fut plus tard celle de l'intendant M. de Tourny, ou même celle du duc de Richelieu. En 1576, nous le retrouvons aux Etats de Blois. Quelle y fut sa conduite? Y

soutint-il, avec Jean Bodin qu'il admirait tant, la cause de la royauté contre le parti de la Ligue, qui était celui de l'anarchie et de l'Espagne? Les documents publiés par l'imprimerie royale n'en disent pas un mot. Et lorsque la modération de son caractère semblait le désigner comme le médiateur naturel entre les communions religieuses ennemies, fut-il plus heureux? Non. Nous trouvons ce triste vieillard claquemuré dans son château avec mademoiselle de Gournay, avec le théologal Pierre Charron, qui ne siégeait guère à son chapitre de Lectoure, et n'avait du chanoine que l'habit, revoyant les épreuves de ses *Essais*, toujours incapable de décision dans sa conduite, comme il l'avait été dans sa pensée.

J.-F. BLADÉ.

(La suite au prochain numéro.)

A Monsieur Noulens (1).

Irun a déjà toute l'importance d'une ville frontière. Cette importance, elle la sent et la traduit par le luxe de ses maisons et le respect qu'elle affecte de sa dignité. Hélas! ces prétentions manquent de pittoresque; Irun n'est qu'une parvenue. Elle a beau se donner des airs aristocratiques, son origine se trahit par le mauvais goût de ses ornementations et les étalages de ses commerçants. On comprend qu'elle n'est pas née : la caque sent toujours le hareng. Il est vrai de dire que si ventre affamé n'a point d'oreilles, il n'a pas d'yeux non plus. Peut-être étions-nous dans de mauvaises dispositions d'esprit pour juger sainement cette ville; elle nous parut mesquine et guindée au premier aspect, et notre faim nous empêcha d'approfondir cette impression. Nous traversâmes sa grande rue en courant, ne cherchant d'autre monument qu'une hôtellerie, d'autre détail de mœurs qu'une table servie. Aussi, le bienheureux mot *Fonda* n'eut pas plutôt frappé notre vue que nous nous précipitions sous la porte cochère que surmon-

(1) Suite de la deuxième lettre. Voir, *suprà*, pages 173, 209 et 245.

tait cette enseigne : *Fonda d'el Parador*. Quelques minutes après, nous faisions notre premier repas espagnol : du jambon roulé dans des jaunes d'œufs, des poissons frits, des tranches de mouton aux piments, de œufs à la neige poudrés de canelle, tel fut à peu près le menu livré à notre gloutonnerie. Tout y passa. Nous dévorions à belles dents ce pain sans levain d'un blanc éblouissant qu'on reproche, je ne sais trop pourquoi, à la nourriture espagnole. On nous savait Français; aussi nous fit-on grâce de l'huile indigène... Nous l'avions bien assez goûtée en montant l'escalier de la maison... Mais on nous jugea dignes de boire le vin du pays, par exemple. Oh ! ce vin ! digne frère de l'huile, c'est à vous mettre le cœur sur la bouche. Les âcres senteurs de bouc s'échappaient en pénétrantes effluves des bouteilles débouchées; un premier essai nous avait vaincus. En dépit de tout notre héroïsme, nous dûmes éoigner de nous ces calices d'amertume, et nous arrosâmes le festin d'eau coupée d'eau-de-vie. Un dessert de fruits superbes et un verre de vieux malaga couronnèrent le repas, qui nous fut compté 8 réaux à chacun de nous, deux francs. Vrai, malgré notre mépris pour le vin, l'hôte ne dut pas faire sur nous de très grands bénéfices. Après le dîner, le sybarite voulut prendre du café. Nous l'accompagnâmes, et sur le devant de porte d'un café qui donnait sur la place, en savourant un moka douteux, nous prîmes des renseignements sur la route que nous avions à faire pour arriver au Passage. Il y a de douze à quatorze kilomètres, tout au plus, nous dit-on. Vous prendrez la rue haute de la ville, et puis toujours tout droit. Certes, c'était un itinéraire très facile à suivre, et quatorze kilomètres, par la belle soirée qui se préparait, n'avaient rien qui pût donner des inquiétudes à nos jambes de chasseurs. D'ailleurs, nous avions pris du café, et le sybarite assurait que le café donnait des jambes. On but le coup de l'étrier et l'on partit (il était huit heures du soir.) L'optimiste et le sybarite marchaient devant; le pytagoricien et moi les suivions. Nous traversons la haute ville, la route s'ouvre devant nous; elle s'encaissait entre deux montagnes et tout d'abord se perdait dans une large vallée. La nuit tombait, la lune n'était pas levée, et l'ombre absorbait les détails du paysage. Nous allions devant nous devisant de choses et d'autres, l'esprit et le cœur alertes, regardant le ciel et les arbres, le cœur plein de cette idée chauvine : le sol que nous foulons n'est pas le sol français, l'air que nous respirons n'est pas l'air de France. De temps à autre, une jeune fille aux jupons courts, à la longue tresse de cheveux flottant sur les reins, passait sur l'unique trottoir qui borde toute route espagnole;

un paysan, en béret bleu et en veste de velours, poussant des bœufs devant lui, nous saluait au passage d'un *agour* ou d'un *adios* qui tintait mélodieusement à nos oreilles. Tout en causant, nous avions probablement, sans nous en douter, ralenti le pas; car, arrivés en haut d'une petite montée, nous n'aperçûmes plus l'optimiste ni le sybarite. Emportés par leur zèle, ils nous avaient dépassés.— Nous les retrouverons toujours, dis-je au pythagoricien; il faut aller tout droit devant nous. Et nous continuâmes allègrement notre route en reprenant nos discussions interminables sur l'organisation politique des provinces basques-espagnoles. Nous fîmes ainsi dix kilomètres. Encore deux ou trois, et nous serons arrivés, me dit mon compagnon. Au douzième, comme nous cherchions à voir le Passage, le pays étant découvert, je n'aperçois rien, dis-je à mon ami. Tiens, voilà une femme sur le devant de sa porte, me répondit-il; demande des renseignements. Je marchai vers la femme et lui mâchonnai cet espagnol de cuisine : « Dice, usted, quella distancia por andar al porto d'el Passagio ?» La femme n'attendit pas la fin de ma phrase; elle rentra chez elle épouvantée, et je l'entendis qui verrouillait sa porte en dedans. Elle nous avait pris pour des malfaiteurs, et peut-être, ne comprenant rien à mon jargon, crut-elle que je lui demandais la bourse ou la vie en français... Pour la première fois, je me pris à penser qu'il était possible que je ne susse pas le castillan. J'aurais déjà dû m'en douter, n'ayant jamais ouvert de grammaire espagnole. Mais tant de gens m'avaient affirmé qu'avec un peu de latin et beaucoup de patois on savait l'espagnol; je croyais être sûr de me faire comprendre. Hélas! hélas! comme il me fallut rabattre de mes prétentions. Pour mieux me convaincre de ma profonde ignorance, je répétai ma phrase à un paysan que je m'étais à l'avance rendu favorable par un adios des plus affectueux. Cet homme ouvrit de grands yeux et me répondit : No entiendo, señor..... Décidément, mon baragouin, en dépit de la sonorité de ses assonances, ne pouvait me servir à rien. Sûr que je ne connaîtrais la distance qui nous séparait du port du Passage qu'en la mesurant au compas de mes jambes : Allons, allongeons le pas, dis-je au pythagoricien. Il était inquiet de nos amis.—Bah ! lui objectai-je, ils sont arrivés sans aucun doute; ils préparent nos logements, s'occupent du souper et des lits. Nous trouverons les chambres toutes prêtes; et tout en songeant à ces douces choses, un bon souper et un bon lit, nous fîmes encore un kilomètre. Rien n'apparaissait; la lune s'était bien levée, et, radieuse, nous caressait de ses plus doux rayons. Mais déjà nous n'étions plus sensibles à ses coquetteries, et ne regardions

guère le paysage. Nous marchions machinalement, à quelques pas l'un de l'autre, regardant nos pieds, n'échangeant plus que quelques monosyllabes. C'était en pure perte que les montagnes profilaient sur un fonds bleu criblé d'or les crêtes dentelées de leurs noires cimes, que les grands rochers se dressaient tout blancs sous les rayons de la lune, que les ravins se noyaient d'ombre, que les grands arbres chantaient dans leurs ramures..... Nous ne voyions plus rien, rien que la route interminable dont nos pieds, se traînant déjà, soulevaient la poussière.

Arrivés à un coude que fait le chemin, comme nous longions d'assez près une grande haie, je vois et j'entends tout à coup, à dix pas de moi, le feuillage s'agiter. Je regarde, j'écoute, et fais deux pas encore. Un bruit sec se fait entendre par deux fois..... c'est comme le craquement du chien d'un fusil qu'on arme. Ma main se crispa sur le bras de mon camarade de route; là, là...., lui dis-je à voix basse, en indiquant du doigt la place où le feuillage avait remué. — Qu'y a-t-il? Qu'as-tu? fit le pythagoricien étonné! — Là! là! répétai-je, regarde. Au même moment, la haie trembla de nouveau; cric-crac, entendit-on encore très distinctement. Le pythagoricien ne demandait plus : Qu'y a-t-il? Il avait compris. — Attends, lui dis-je en me serrant contre lui (en pareille circonstance on aime assez avoir quelqu'un à côté de soi), attends, et je portai la main à ma poche de côté où dormait un revolver à six coups, un bijou de Lefaucheux, grand comme un passe-partout, qui peut tuer six hommes à trente pas. Ma main avait à peine indiqué le geste qu'un double éclat de rire retentit derrière la haie. — Hè! là-bas, pas de bêtise, criait l'optimiste, passant comme un blaireau la tête à travers les broussailles. — Ah! que c'est donc joli, dis-je à ces Messieurs; la plaisanterie n'est certes pas nouvelle, mais elle n'est pas bonne non plus. — C'est espagnol, répondit le sybarite, c'est couleur locale. — Un peu trop foncée de ton, ajouta le pythagoricien; et si l'on avait tiré sur vous... — Oh! nous ne vous perdions pas de vue, reprit l'optimiste. Nous étions couchés dans le fossé, comme dans une tranchée, et c'était de là que j'agitais le feuillage en me servant d'une ronce comme d'un cordon de sonnette. — Et moi, j'imitais le cri de l'espingole avec ceci, dit le sybarite. Il nous montrait une boîte d'allumettes à ressort, qui, fermée brusquement à deux reprises, faisait ce bruit d'espingole armée qui nous avait effrayés. En somme, ces Messieurs avaient réussi. Ils avaient voulu nous donner une émotion, leur but avait été atteint, peut-être même dépassé. Cet incident nous fit un instant oublier notre fatigue; nous fîmes encore un kilomètre. Cela faisait quatorze, bien

comptés. Nous ne voyions rien encore, non; pourtant, au bout du quatorzième kilomètre, des émanations trop connues nous révélèrent l'existence d'une colonie indigène. Nous devions approcher du Passage. Nous l'avions éventé. En effet, après quelques cents pas, nous aperçûmes les premières maisons d'un village que dominait la tour carrée d'un clocher. Mais cela ne pouvait être le Passage. Où était la conche? où était la mer? où était le port? A l'entrée de la ville, nous lûmes son nom sur un mur : « Renteria-St-Sébastien, 11 kil. » — N'est-ce pas à Renteria que se maria M. Pescatore? dit le pythagoricien.— En effet, répondit l'optimiste.— Il ne fallut rien moins que cela pour nous faire lever la tête et regarder ce bourg, qui, à cette heure de nuit, me parut affreux. Décidément, les bonnes ou mauvaises dispositions exercent une grande influence sur les impressions des voyageurs. Renteria est peut-être une petite ville charmante, mais je lui en voulais de se présenter à moi portes et fenêtres closes, à cette heure de nuit où nous errions dans ses rues, ne trouvant personne à qui parler. Tous les habitants dormaient, les lâches! Quand nous eûmes dépassé Renteria, la route se prit à serpenter de nouveau suivant les croupes des montagnes. On montait et descendait toujours. Quand cela finira-t-il? Mes tendons commençaient à se raidir. — J'ai de l'engourdissement dans les mollets, disait le pythagoricien. — Les pieds me brûlent, gémissait l'optimiste. Seul, le sybarite tenait bon. Ah! si vous preniez du café comme moi, disait-il en nous narguant, et touchant ses mollets : « Je vous jure que c'est au café que je dois ces jambes-là. Il triomphait...» Cependant, clopin clopant, traînant la patte, nous prenant la poitrine dans les mains, comme pour nous pousser, nous fîmes encore deux kilomètres. Nous venions de descendre une côte, une autre plus escarpée et plus longue se dressait devant nous. Les côtes ne sont pas comme les jours; elles se suivent et se ressemblent toutes, dit l'optimiste. Le sybarite nous provoquait de ses sarcasmes. Frappant sur l'épaule du pythagoricien harassé : Il n'y a plus de Pyrénées, s'écria-t-il, parodiant le mot de Louis XIV. — Je trouve qu'il y en a encore trop, murmura mélancoliquement le philosophe.— Pour moi, une idée me tracassait depuis quelque temps, et je la ruminais dans mon esprit. Elle éclata enfin.— Saviez-vous, Messieurs, demandai-je, qu'on dût trouver Renteria sur la route d'Irun au Passage? —Non, me répondit-on. — C'est seulement en entrant dans le village que vous avez lu ce nom? insinuai-je. — Oui. — Et il n'y avait d'autre distance marquée sur le tableau que celle de Renteria à St-Sébastien ? — Onze kilomè-

tres, dit l'optimiste. — Onze kilomètres! Je n'irai jamais jusqu'à St-Sébastien, continuai-je avec un soupir. — Mais le Passage, s'écrièrent mes compagnons de route! — Si le port du Passage n'est pas marqué sur le tableau kilométrique, c'est que, sans doute, nous avons fait fausse route, nous sommes égarés. Cette idée n'était encore venue à personne; mes amis en furent atterrés. — Puisqu'on nous a dit d'aller toujours tout droit, hasarda l'optimiste. — On nous aura trompés, affirma le pythagoricien; et, se tournant vers la direction de Renteria, dire que nous aurions pu coucher là peut-être, ajouta-t-il avec un soupir gros de regrets! — Bah! nous irons bien jusqu'à St-Sébastien, s'il le faut, s'écria le sybarite. Allons, du courage, et en route... Nous essayâmes de nous mouvoir, mais la révélation nous avait paralysés. La pensée qu'on s'était égaré, c'était le sauve qui peut de la déroute qui démoralise le soldat et lui fait tout oublier. Nous ne marchions plus, nous nous traînions. Nous ne parlions plus, mais nous cherchions de l'œil le rebord du fossé où sans doute nous allions être obligés de nous coucher pour passer la nuit. Un reste d'amour-propre nous faisait encore nous tenir debout; personne ne voulait renoncer le premier, mais chacun de nous eût remercié celui qui se serait avoué vaincu et se serait arrêté. Nous ne pouvons pas l'abandonner; aurait dit notre faiblesse, sauvegardant notre dignité, et nous nous serions couchés à côté de la victime. Tout à coup, une exclamation de joie a retenti au haut de la côte : le Passage! le Passage! C'est l'infatigable sybarite, qui, nous précédant toujours, a poussé ce cri qui nous galvanise. Nous montons la côte en courant, nous atteignons le sommet, et nous aussi, comme les matelots de Colomb, nous pouvons nous écrier : Terre! terre!

C'est bien le Passage; entre deux monts entaillés, une brèche s'ouvre sur la mer, et sur les bords du goulet, où les vagues se précipitent envahissent une immense baie, deux longues rangées de maisons baignent leurs pieds dans l'eau et se regardent par dessus le bras de mer. Nous voyons la ville, mais nous n'y sommes pas; le port est loin, bien loin encore. Bah! qu'importe, maintenant qu'il est là devant nous. Oui, mais de quel côté aborderons-nous? A gauche ou à droite? Une rive, nous a-t-on dit, n'est habitée que par de misérables pêcheurs; la vraie ville, la ville des hôtelleries occupe l'autre rive, et dans les brumes lumineuses de la nuit, à cette distance, les deux files de maisons n'offrent pas de notables différences. Vous trouverez des bateliers sur les bords de la Couche, nous avait-on assuré à St-Jean-de-Luz. Cela tranchait toute difficulté. Mais on avait compté sans la marée basse, qui lais-

sait échouées dans la vase les embarcations qui nous eussent sauvés. La baie était bien là, à deux pas de nous; en quelques coups de rame nous eussions été portés au milieu du chenal, mais la baie était un lac de fange noirâtre étoilé de flaques d'eau. Pour aller à droite par terre, pas de chemin tracé; il fallait contourner le golfe à travers les hautes herbes qui révélaient des marécages; pour aller à gauche, il fallait suivre notre route; elle longeait la baie et menait à une jetée qui, là-bas, loin devant nous, profilait une large ligne blanche. Allons à gauche, et au petit bonheur, s'écria l'optimiste; tout chemin mène à Rome.—Ce n'est pas à Rome que j'ai dessein d'aller, murmurai-je; enfin, avançons toujours. Nous descendîmes la rampe qui surplombait la Conche, les deux kilomètres qui nous séparaient de la jetée furent enlevés comme par enchantement, nous traversâmes la digue, et, comme onze heures sonnaient à l'horloge d'une petite église, nous entrions dans la ville.

FAUGÈRE-DUBOURG.

(*La suite prochainement.*)

BIOGRAPHIE AQUITAINE.

DAIGNAN (Gabriel), qui naquit à Condom et mourut à Paris en 1732, mérite, en ce Recueil, une place particulière comme représentant distingué de la science médicale. Il conquit le grade de docteur à la faculté de Montpellier, et devint successivement médecin des hôpitaux militaires et des armées, médecin ordinaire du roi, membre du conseil de santé. Plusieurs sociétés savantes l'appelèrent dans leur sein et couronnèrent ses œuvres scientifiques.

Le docteur Daignan, après plusieurs années du service et du dévoûment le plus actif dans ses différentes fonctions, sollicita sa retraite à l'aurore de la Révolution. Il se retira avec le grade de premier médecin des armées, et fixa sa résidence à Paris, où il ne cessa jusqu'à sa mort de combattre par ses soins et sa plume les maux de l'humanité.

Non moins recommandable par les qualités du cœur que par les connaissances de l'esprit et l'expérience acquise dans une longue carrière, on le voyait sans cesse voler au secours des indigents, leur prodiguer non-seulement les secours de la science, à toutes les heures, mais encore, malgré la médiocrité de sa fortune, les médicaments nécessaires, une nourriture plus saine, de l'argent : c'était un véritable philanthrope.

Absent de la ville de Condom depuis sa première jeunesse, Daignan conserva jusqu'à la fin de sa vie, pour son pays et ses compatriotes, le souvenir et l'attachement le plus vif.

Durant ses fréquents séjours à Paris, à l'époque où des liens intimes, ainsi que des travaux archéologiques et historiques attachaient celui qui écrit ces lignes au département du Gers et à ses enfants, il fut heureux de cultiver dans les dernières années de sa longue et honorable vie le respectable vieillard qui fait le sujet de cette notice.

Dans nos fréquentes relations, il éprouvait toujours un nouveau charme à m'entretenir de la patrie absente qui vit dans le cœur de tous les hommes, et que l'éloignement et le temps semblent fortifier et redoubler chez les hommes âgés.

Une chose qui le contrista durant une partie de sa bienfaisante carrière, ce fut la dureté et l'injustice de la critique envers lui et ses œuvres. Ces épreuves sont communes à tous les gens de lettres en général, et il faut avoir assez de grandeur d'âme pour s'y résigner.

Le jour tardif des éloges et de la *glorification* arriva encore trop tôt pour Daignan, au gré de ses concitoyens et de ses amis; j'ai sous les yeux le panégyrique que publia à l'occasion de sa mort le *Journal de l'Empire*, le 8 avril 1802, dans lequel et après un tableau tout à fait laudatif des actes

de sa vie, le chroniqueur ajoute, en parlant de quelques-unes des publications médicales de celui qui nous occupe : « M. Daignan, savant et habile dans l'art de guérir, a laissé une traduction estimée de Baglivi, plusieurs dissertations latines et françaises, que l'on pourrait regarder comme autant de traités complets sur des sujets très intéressants en médecine, physiologie, d'autres ouvrages importants, entr'autres, un tableau des variétés de la vie humaine, où l'on trouve une vaste étendue de connaissances, de vues et d'applications utiles, etc., etc. »

L'auteur de la notice dont on vient de parler ne paraît pas avoir connu tous les ouvrages publiés par le savant praticien qui en a fait le sujet, ou du moins il n'en a pas donné l'énoncé; pour réparer cette omission ou cette lacune, nous allons reproduire ici exactement le titre des nombreuses publications du médecin Daignan, d'après la la liste qui termine le 2e volume de ses *Centuries médicales*.

1° *Traduction des maladies de Baglivi*, 1 vol. in-12;

2° *Remarques et observations sur l'hydropisie*, 1 vol. in-8°;

3° *Mémoire sur les effets salutaires de l'eau-de-vie de Genièvre*, dans les pays bas, froids, humides et marécageux, tant en santé qu'en maladie. Brochure in-4° et in-8°, (deux éditions.)

4° *Recherches sur les Causes des Maladies de gravelines de l'automne 1777*, 1 vol. in-8°;

5° *Réflexions sur la Hollande*, où l'on considère particulièrement les hôpitaux et les autres établissements de charité, 1 vol. in-12;

6° *Topographie médicale du Calaisis*, 1 vol. in-8°;

7° *Différents mémoires sur l'épizootie de la châtellenie de Bergues*, 1 vol. in-8°;

8° *Précautions générales dans le traitement de la dyssenterie qui régna en Bretagne en 1779*, 1 vol. in-4°;

9° *Remarques sur les fièvres putrides et malignes en général et en particulier, sur celles de l'automne 1780 et 1781*, 1 vol. in-8°;

10° *Rapport des épreuves du remède de Godernaux contre les maladies* .....brochure in-8°;

11° *Ordre du service des hôpitaux militaires*, 1 vol. in-8°;

12° *Tableau des variétés de la Vie humaine*, 2 vol. in-8°;

13° *Gymnastique des enfants*, brochure in-8°;

14° *Gymnastique militaire*, brochure in-8°;

15° *Nouvelle administration politique et économique de la France*, brochure in-8°. (Ouvrage contenant les inspirations d'un bon citoyen et d'un philanthrope, du reste à peu près étranger, comme son titre l'indique, à la médecine, et où les considérations relatives à l'hygiène publique ne figurent qu'accessoirement);

16° *Mémoire sur la dyssenterie à l'armée de l'Ouest, 1792*, brochure in-8°;

17° *Conservateur de la Santé*, brochure in-8°;

18° *Supplément au Conservatoire de la Santé*, brochure in-8°;

19° *Mémoire sur les moyens d'extirper la mendicité en France*, brochure in-8°;

20° *Résumé général des ouvrages et des vues de l'auteur, pour remédier aux principales causes qui nuisent à la constitution de l'homme, qui altèrent sa santé, et qui rendent sa vie malheureuse*, 1 vol. in-8°;

21° *Relation d'un voyage de l'auteur en Normandie et dans les Pays-Bas*, brochure in-8°;

22° *Centuries médicales* ou recueil de faits résultant d'une longue et heureuse pratique qui confirment la doctrine d'Hippocrate, et qui sont consignés dans la relation des maladies qui régnèrent sur les côtes maritimes du Nord depuis 1757 jusqu'en 1807, 2 vol. in-8°;

23° *Toilette secrète des dames françaises*, brochure in-8°.

On voit par la nomenclature qui précède que le plus grand nombre des écrits du docteur Paignan lui fut inspiré ou commandé par son mandat de médecin de nos hôpitaux militaires et de nos armées, et de membre du conseil de santé, fonctions qui ne furent rien moins que des sinécures pour lui.

A la fin de ses jours, nous le vîmes encore tourmenté de cet amour de la science et du bien public qui l'avait animé toute sa vie.

Nous pensons que nos anciens amis, les Condomois, nous sauront gré d'avoir appelé ici leur attention sur les titres et les services d'un de leurs plus honorables et savants compatriotes.

Le Baron CHAUDRUC DE CRAZANNES,

De l'Institut de France, etc.

St-Elix-Theux, octobre 1869.

MONSIEUR LE DIRECTEUR,

On a découvert récemment, en creusant un fossé dans le bois de St-Elix-Theux, un fragment de granit, travaillé de main d'homme. Sa présence dans un lieu éloigné de tout rocher a naturellement excité ma surprise.

Les cailloux de la même nature, que les eaux roulèrent des Pyrénées aux époques primitives, s'arrêtent au plateau de Lannemezan. Il faut donc que la pierre qui nous occupe ait été transportée par les hommes d'une distance de plus de 40 kilomètres. Ce n'est pas que son volume et son poids soient considérables; elle ne mesure que 80 centimètres de longueur, 40 de largeur et 12 d'épaisseur; mais sa forme est remarquable : on dirait le dossier d'une chaise curule ou plutôt l'extrémité d'un sarcophage grossier, amincie et rendue légèrement concave par le pic du tailleur de pierre. Elle était placée à cinquante centimètres

au-dessous du sol, situation ordinaire des tombeaux. Aucune autre pierre n'a été découverte sur le même point.

Cet objet n'aurait-il pas fait partie du tombeau d'un chef gaulois ou d'un druide ?... Nos ancêtres vouaient une adoration particulière aux forêts, et notre rocher était situé dans une forêt, autrefois considérable, car elle couvrait une partie des communes de St-Elix et de Sauviac.

Ce bois renferme encore le carrefour des sorcières, preuve de la terreur superstitieuse qu'il exerça pendant bien des siècles sur les habitants de la contrée.

Il appartenait avant la révolution à un *M. Du Lux* qui peut-être avait pris son nom de la forêt elle-même; et nous savons que *lucus* signifiait bois sacré.

Enfin, le fragment que nous attribuons à un sarcophage est en granit, nature de pierre entièrement inconnue dans le département du Gers, et qui dut être transportée en ce lieu dans un but religieux.

Les Gaulois, en effet, avaient une affection toute particulière pour le granit et autres pierres indestructibles; l'esprit de durée anima toutes les religions, toutes les sociétés sacerdotales. Les Gaulois ne nous ont laissé que deux espèces de monuments : des dolmens et des menhirs, presque tous en granit, et des *tumulus* ou simples monticules de terre; mais ces monticules eux-mêmes ont un caractère remarquable de durée, d'indestructibilité; dès que le gazon les a recouverts de son tissu, il n'est plus d'intempéries, d'orages, de colères atmosphériques qui puissent les entamer, les détruire.

Nous croyons donc que la pierre de granit trouvée dans le bois de St-Elix est le chevet d'un tombeau gaulois; qu'il a été transporté en ce lieu conformément à l'usage druidique, et que, par conséquent, le bois de St-Elix, qui porta peut-être autrefois le nom de *lucus*, fut consacré à Tarran ou à Teutatès.

Agréez, Monsieur le Directeur, l'assurance de la considération très distinguée avec laquelle j'ai l'honneur d'être votre très dévoué collaborateur,

CÉNAC-MONCAUT.

NÉCROLOGIE.

Aujourd'hui l'homme marche plein d'espérance, demain la vie manque sous ses pas. C'est aux plus heureux et aux

meilleurs que le destin semble, de préférence, vouloir attacher la robe d'affliction et offrir le pain des regrets. Le marquis du Lyon, descendant des anciens seigneurs de Campet et de Geloux, qui n'avait gravi que les deux tiers de ses jours, est subitement descendu dans la tombe. Il s'était rendu, le 30 octobre dernier, au presbytère de Campet, et là, dans l'attente de l'office divin, il conversait avec le pasteur : tout à coup, sans nul signe précurseur, il s'affaissa sur lui-même! on ne releva qu'un corps inanimé. La mort, sur son pied muet, était venue le surprendre durant le paisible entretien. Celui qui a été frappé par la faulx terrible avait occupé diverses fonctions administratives. Il était vice-président de la Société d'agriculture des Landes; il était le bienfaiteur de tous. En feuilletant les pages du livre de son existence on les trouve toutes marquées d'actions méritoires. Il usa ses années à faire le bien; aussi laisse-t-il un précieux héritage de vertus. Cette épreuve nouvelle a réouvert une plaie à peine cicatrisée, car dans cette noble maison l'urne des larmes est emplie jusqu'aux bords. L'an dernier, l'ange de la mort visita le chevet du comte du Lyon, fils de l'homme qu'il vient de foudroyer d'un coup de son aile invisible.

En inspectant l'œuvre modeste de celui que nous regrettons, Dieu a, sans doute, reconnu que ce pieux ouvrier avait bien travaillé sa vigne, et, pour lui donner sa récompense, il l'a mandé près de lui. J. N.

UN NOËL.

Roumanille, le poète d'Avignon, vient de publier le tome 1 de ses *Oubreto*. Nous y trouvons le *Noël* suivant, dédié à notre collaborateur, M. Léonce Couture. Cette pièce doit avoir, à ce titre, une place dans notre *Revue*.

L'AI E LOU BIOU (1).

A Léonci Coulaure.

Cognovit bos possessorem suum, et asinus
præsepe Domini sui. Israel autem...
Isa. 1-3.

Quand, dins la sesoun di counglas,
Jeuse naisseguè dins un jas,
Terre e cèu n'en trefouliguèron,
E lou biòu et l'ai l'escaufèron.
E vague, vague de boufa !
Sabe d'ai e de biòu que n'aurien pas tant fa !

Dison que li dous animau,
Tant lou nistoun (2) ie faguè gau !
Emé respèt s'ageinouièron
A si petoun (3), e li lipèron (4).
E vague, vague de boufa !...
Ah ! quant d'ai e de biòu que n'aurien pas tant fa !

De moun nouvè (5) tout flame nòu
Lou bèu es que l'ai e lou biòu,
Touto la niue de Dièu boufèron,
E ni manjèron ni beguèron !
E vague, vague de boufa !
Ah ! n'i'a d'ai e de biòu que n'aurien pas tant fa !

1858.

(1) L'âne et le bœuf.
(2) Le nouveau-né.
(3) Ses petits-pieds.
(4) Léchèrent.
(5) *Noël.*

Lis Oubreto de Roumanille se trouvent chez l'auteur lui-même, libraire à Avignon. Elles forment un délicieux volume, tout plein de vive et de saine poésie; et, ce qui est, à notre sens, une excellente qualité, Roumanille ne défigure pas, en l'écrivant, l'idiome avec lequel il exprime de riantes images, de belles pensées et de bons sentiments.

V. L.

Voici, d'après La Monnaye, l'histoire du proverbe : *ce n'est pas pour des prunes*. Un doyen de Sorbonne, le docteur Martin Grandin, ayant reçu en présent plusieurs caisses de pruneaux d'Agen, les enferma prudemment dans une armoire. Un jour cependant il oublia la clé à la serrure. Les élèves, ses pensionnaires, ayant découvert les boîtes rompirent le contenant et mangèrent le contenu. Grandin, furieux, voulut les expulser; alors l'un des écoliers se jeta aux genoux du maître et lui fit remarquer que l'exécution de sa menace serait humiliante et pour lui et pour eux; on dira, ajouta-t-il, que *vous nous avez chassés pour des prunes*. Cette naïveté désarma le bonhomme.

Montrejeau, un des principaux cantons de la Haute-Garonne, compte une population de 4,000 âmes, et son commerce est très important. Le conseil municipal de cette ville a récemment délibéré sur la nécessité d'un changement de circonscription départementale et décidé qu'il serait adressé au gouvernement une demande pour obtenir l'annexion de la cité en question dans les Hautes-Pyrénées et son érection en arrondissement. La nouvelle sous-préfecture entraînerait dans sa mutation les cantons de Nestier, Mauléon-Barousse et Galan; un de ceux qui sont compris dans l'arrondissement de Tarbes viendrait se joindre à eux. Nous reconnaissons que ce remaniement produirait plus de régularité dans la délimitation territoriale. Mais le département de la Haute-Garonne, se trouvant réduit, solliciterait probablement comme compensation quelques tronçons de celui du Gers. Or, le nôtre se trouve bien tel qu'il est, et s'il adhère aux modifications proposées, c'est à la condition qu'elles ne lui seront pas préjudiciables.

DE QUELQUES ÉDIFICES

ENTRE LES PLUS REMARQUABLES

de l'Architecture Chrétienne au Moyen-Age,

SPÉCIALEMENT DANS LE DIOCÈSE D'AUCH.

(*Suite.*) (1)

Cette conclusion une fois admise, qu'il nous soit permis de revenir sur nos pas, et de signaler, en passant, une notable exception à ce double caractère des modifications introduites, à partir du XIVe siècle, dans le plan de nos édifices religieux.

Presque au début de cette nouvelle période, on vit s'élever, entre Lectoure et Condom, une collégiale fort importante, sans chapelles en renfoncement, sans bas-côtés ni transsept, et même avec un seul autel, placé aujourd'hui au centre géométrique des trois pans coupés qui limitent le chevet. Arrêtons-nous un instant à considérer ce précieux reste de notre art méridional. Peut-être y trouverons-nous une utile diversion à l'aride et monotone nomenclature qui vient de passer sous les yeux du lecteur.

Ce riche monument, des plus remarquables, sans contredit, entre tous ceux dont s'honore, à bon droit, la province ecclésiastique d'Auch, est aujourd'hui l'église paroissiale de Larroumieu. Après la désorganisation du culte, en 1792, les habitants, mis en demeure de choisir, eurent le bon goût de lui donner la préférence sur celle qu'on leur

(1) Voir, *suprà*, p. 81, 133, 185 et 233.

avait bâtie, tout à côté, dans le xve siècle, et qu'ils ont ensuite démolie pour agrandir la place voisine.

L'acte de fondation de l'édifice conservé est de 1318 (1). La longueur totale de la nef mesure, dans œuvre, 36 m. 20 c., dont 2 m. 70 c. sont consacrés au chevet : elle comprend dix travées, du mur pignon au sanctuaire. Sa largeur est de 9 m., et sa hauteur de 14 m. 83 c. sous les clés de voûte.

Deux grandes et belles tours, construites en dehors du plan général, mais rattachées à l'église, ont fait, dans la contrée, une réputation très populaire à la collégiale de Larroumieu. Celle de l'ouest, à base carrée, sert de clocher; et celle de l'est, de forme octogonale, et beaucoup plus élégante que la première, comprend quatre étages solidement voûtés, dont les traditions locales expliquent la destination de la manière suivante :

Le rez-de-chaussée aurait toujours servi de sacristie. Sur la première voûte était jadis la salle capitulaire des douze chapelains qui composaient le personnel de la collégiale. Sur la deuxième étaient déposées de très précieuses archives, qui furent brûlées en 1793, en pleine place publique. Sur la troisième voûte est le belvédère à huit grandes ogives géminées, qui servait à l'innocente distraction des chapelains, et du haut duquel se développe au regard un magnifique panorama d'une étendue considérable. Enfin, sur la quatrième voûte repose une toiture à pans, que dissimule, au loin, une galerie à fenêtres trilobées, dont l'entre-deux est percé de meurtrières à l'arbalète.

Cette disposition de galerie à jour, et même de charpente, était anciennement la même sur toute la longue voûte de l'église. Mais il n'en reste, sous la toiture actuelle, de

(1) Notre intention est de faire, plus tard, une étude spéciale de ce titre, dont nous devons la connaissance à M. P. Palanque, curé de Larroumieu.

traces bien conservées que dans la région orientale ou du chevet. Un petit trottoir en pierre suit, à l'intérieur, la ligne qui limite la voûte, entre la galerie et le chenal qui, dans le plan primitif, distribuait les eaux pluviales à l'orifice des lanceurs.

Un cloître carré, et dont les quatre galeries sont encore sur pied, borde la façade septentrionale de ce bel édifice dans toute sa longueur. Les trois murs extérieurs ont, pour toute baie à jour, la porte ogivale, encore assez bien conservée, qui ouvre sur la rue. L'aspect sévère et recueilli de cette mystérieuse enceinte rappelle au dehors, selon l'usage à peu près général, cet *atrium* arabe dont le caractère étrange trouve, en Afrique, une tout autre interprétation dans la jalouse susceptibilité des habitudes musulmanes.

Les quatre voûtes de ce cloître n'existent plus. Elles sont tombées, en 1569, sous le marteau démolisseur des huguenots, avec les cellules qu'habitaient, au-dessus, les douze chapelains de la collégiale. Les détails d'ornementation, que protége une simple toiture, ont souffert de nombreuses mutilations dans ces gracieuses galeries. Mais pourquoi faut-il que la dégradation se continue, même de nos jours, avec une facilité que ne réprime, sans doute, aucune surveillance? N'est-il pas bien déplorable que le marché public se tienne dans l'intérieur même du cloître, tous les dimanches, sans qu'on se soit préoccupé, depuis plus de cinquante ans, de la convenance, doublement impérieuse, qu'il y aurait ici d'éloigner les vendeurs de la porte du saint temple ? Espérons qu'une administration vigilante et conservatrice arrêtera désormais cette lente destruction d'un monument trop longtemps délaissé, et dont se ferait honneur plus d'une grande ville.

Mais, revenons à Notre-Dame d'Estang, que nous retrouvons intégralement réparée vers la fin du XVIe siècle.

Essayons d'apprécier, selon la mesure du possible, les difficultés de tout genre que devaient rencontrer les fabriques de la province ecclésiastique d'Auch, après tant de désastres occasionnés par les discordes civiles et religieuses.

RESSOURCES DES FABRIQUES EN GÉNÉRAL, ET SPÉCIALEMENT DANS NOTRE PROVINCE ECCLÉSIASTIQUE, A L'ÉPOQUE DE LA RESTAURATION DE L'ÉGLISE PAROISSIALE D'ESTANG.

Nous avons déjà fait observer qu'au chapitre VII de sa vingt-une session, le Concile de Trente avait prescrit que les églises ruinées fussent « reconstruites et rétablies des *fruits* et *revenus*, quels qu'ils pussent être, qui appartiendraient, de quelque manière que ce fût, auxdites églises, etc. »

Or, c'est principalement de ces *fruits* et *revenus* que provenaient les ressources ordinaires des fabriques. Quant à l'origine primordiale de ces sortes de ressources et des biens ecclésiastiques en général, ce n'est pas ici le lieu de l'étudier *in extenso* et avec tout l'intérêt qui s'y rattache : nous rapellerons seulement qu'elle remonte à la naissance même de l'Eglise. Et, du reste, pour le dire en passant, a-t-il jamais existé d'association permanente, parmi les hommes, qui n'ait eu des biens en commun? Comment donc une association que produit la communauté de croyances et de culte n'aurait-elle pas dû, plus que toute autre, être conduite par la nature même de sa destination, et par son caractère essentiel de perpétuité, à posséder, dans un intérêt commun, des propriétés même territoriales? D'où il suit qu'on ne doit pas s'étonner si le christianisme, dès les premiers siècles de notre ère, avait déjà des immeubles. Nous en trouvons, du reste, la preuve irrécusable dans un édit de 313, par lequel Constantin-le-Grand et Licinius ordonnent la restitution de tous ceux qu'avaient confis-

qués à la nouvelle religion ses deux derniers persécuteurs, Dioclétien et Maximien, dix ans avant cette date.

Pour ce qui regarde l'Eglise de France, l'histoire nous apprend qu'au VIe siècle elle possédait des richesses considérables; et que Clovis les augmenta, surtout après la défaite et l'expulsion des Visigoths. Bien que le clergé en eût été dépouillé assez généralement sous Charles Martel, on le retrouve, à la fin du VIIIe siècle et au commencement du IXe, en possession d'immenses domaines. Il était même de règle, à cette époque, que la moindre église rurale eût une fondation territoriale d'au moins un manse de superficie, c'est-à-dire d'environ 25 hectares et demi.

Cette grande fortune avait, sans doute, un véritable caractère de dotation, assurée à l'Eglise par la générosité des fidèles. Mais il est à remarquer, dans l'étude des chartes, que les titres originaux portaient, généralement, en tête de l'acte de constitution : « Je donne à Dieu, à la Vierge-Marie, ou à tel autre Saint, à telle église, à son clergé, etc.» En sorte que toute donation de cette nature était faite à Dieu d'abord, à la Sainte-Vierge, aux Saints du Paradis, avant d'être considérée comme un acte de munificence dans l'intérêt des ministres de l'autel. Et c'est pour ce motif que Dieu et les Saints étaient reconnus par les populations comme les véritables propriétaires, les tuteurs et les gardiens perpétuels de ces grands biens dont l'Eglise, au fond ne devait avoir que l'usufruit et l'administration perpé, tuelle.

Aussi la voyons-nous, de très bonne heure, se préoccuper avec sollicitude de la gestion consciencieuse et de l'emploi utile de ce riche dépôt. Elle régla, dans ses Conciles, que les revenus fonciers de chaque diocèse, et même les oblations périodiques, seraient partagés annuellement en quatre lots ou parts égales, dont la première était abandonnée à la libre

disposition de l'évêque (1). La deuxième était pour son clergé et pour les autres clercs du diocèse; la troisième pour les pauvres; et la quatrième pour la construction, l'entretien et les réparations des édifices du culte : « *fabricis verò quartam,* » dit une lettre du pape St-Gélase, en 494. Et, dans le cas où, de ce quatrième lot, il resterait un excédant, après toute dépense annuelle prélevée, on devait, d'après le même texte, le confier à deux gardiens commis à cet effet; afin que, s'il survenait quelque entreprise plus considérable « *major fabrica,* » on eût la ressource de cette sage réserve. Dans le cas contraire, on devait s'en servir pour une acquisition utile « *aut certè ematur possessio.* »

Voilà bien, sans contredit, la véritable origine de ce que, dans la suite, on appela *administration fabricienne*, du mot latin *fabrica*. Nous le voyons prendre dans ce sens, dès le ve siècle, dans tous les diocèses de France.

Généralement, l'évêque, de qui seul relevait cette administration, choisissait parmi ses clercs les gérants des biens de fabrique affectés à sa cathédrale. Il nommait, pour les autres églises, ceux que l'archidiacre, l'archiprêtre ou le curé lui présentait, comme les plus propres à remplir cette honorable fonction.

Dans le XIIe siècle, on les appela *matricularii;* d'où est venu, plus tard, dans nos provinces, le nom de marguilliers, dont le conseil n'admit que bien rarement, et par exception, des membres laïques dans son sein, avant le XIVe siècle. Du reste, ces derniers se rendaient eux-mêmes justice, et

(1) Il percevait, en outre, ce qu'on appela, dans les âges de foi, le cens cathédratique, sorte de tribut annuel, à titre d'hommage de la part de toutes les églises paroissiales et autres non exemptes de son diocèse. Les conciles le fixent, dès le VIIe siècle, à deux sous par église, c'est-à-dire au dixième de la livre de compte, dont la valeur, au pair, a successivement diminué depuis ces temps reculés. Sous les rois mérovingiens, le sou royal d'or valait 90 fr. de notre monnaie actuelle; et le sou d'argent 26 fr. Ce dernier était une monnaie purement nominale. On ne saurait déterminer, avec quelque certitude, si le sou du cens cathédratique était d'or ou seulement d'argent, dans le VIIe siècle.

reconnaissaient, de bonne foi, pour la plupart du moins, qu'ils étaient beaucoup trop incompétents pour se prononcer sur le caractère et les questions de convenance des édifices religieux, sur le mobilier, l'ornementation, et généralement sur toutes les choses d'église.

Dès les premiers temps de notre foi, les saints canons avaient réglé que les administrateurs des biens de fabrique rendraient annuellement compte de leur gestion à l'évêque ou à ses délégués; et le Concile de Trente, dans sa vingt-deuxième session, chapitre IX, renouvela ces sages prescriptions pour tout le monde catholique (1).

Les choses en étaient à ce point lorsque la ville d'Estang dut songer à relever les ruines faites dans ses édifices religieux par le protestantisme. Avant 1569, les ressources de l'administration fabricienne étaient ici de même provenance, de même nature que partout ailleurs. Mais, depuis le passage des huguenots, de quelles sommes pouvait-on disposer, dans un diocèse où les fondations territoriales ou autres n'avaient pas été plus respectées que les édifices, et le personnel qui en percevait les revenus ? De toute part les fabriques se trouvaient dans le dénuement et la plus complète détresse.

Nous lisons, en effet, dans le manuscrit qui nous a servi de guide, spécialement pour l'archiprêtré de Mauléon, que, dans certaines paroisses, les huguenots ne s'étaient pas contentés de ruiner les églises, d'enlever les ornements, les vases sacrés et autres objets de prix. A Maupas, par exemple, disent les commissaires enquêteurs, « un » nommé Bernard Fargues, du dit lieu, qui est de la » religion prétendue, s'est emparé des fruits de la fabrique,

(1) On n'ignore pas que le décret impérial du 30 décembre 1809 reconnaît cette même obligation et la maintient rigoureusement, à l'article 47, toujours en vigueur dans nos diocèses.

» deux ans a, et n'en laisse rien jouir les dits fabriqueurs » pour employer à la restauration et entretien de ladite » église.» Pour Montagnet et Saint-Jehan son annexe, «les » fermiers du seigneur de Bellegarde, seigneur dudit lieu, » ont pris, et prennent, trois ans a, les fruits de ladite cure. » Tellement que le curé n'en jouit de rien, et ne peut ni » vivre *ni payer les dîmes* et *autres charges*.»

Il est pourtant à remarquer qu'à l'article d'Estang, l'enquête n'eut pas à constater ces mêmes désordres. Mais nous avons déjà vu que « la fabrique fut rançonnée cent livres » tournoises, et le curé cent écus-sol (1), » à titre, ce semble, de dédommagement pour les pillards de la Réforme.

Or, des traces de ces sortes d'impôts forcés se retrouvent ailleurs, à cette époque, même en dehors du diocèse d'Aire. C'est ainsi qu'à Marciac «ces hérétiques, après avoir dévasté et ruiné les églises, ne sortirent de la ville, le 8 mai 1569, que moyennant rançon de six mille livres,» c'est-à-dire 26,760 fr. de notre monnaie actuelle (2).

Et Condom, pour racheter sa belle cathédrale, déjà dégradée et qu'on venait de reconstruire, dut compter une somme beaucoup plus forte encore, au chef des bandes qui pressuraient la ville et venaient de lui faire subir toutes sortes de désastres.

(*La fin au prochain numéro.*) F. CANÉTO.

(1) La livre de compte, en 1569, équivalait à 4 fr. 46 c. de notre monnaie actuelle; et l'écu-sol à deux livres et demi, c'est-à-dire à 11 fr. 15 c. (Voir les tables de *Le Blanc* et d'*Abot*, à la date ci-dessus). L'écu-sol, ou au soleil, est, dans nos anciennes monnaies royales, une pièce d'or portant, depuis Louis XI jusqu'à Louis XIV, un petit soleil au-dessus de la couronne qui timbre les armes de France. C'est de là que lui vient sa dénomination particulière.

A partir de 1640, l'écu-sol est insensiblement remplacé par le louis d'or, dont la valeur, au pair, est de 21 fr. 33 c., jusqu'en 1704. Les louis au soleil, frappés depuis 1709 et sous Louis XV, sont de 25 fr. 87 c.; ceux de 24 fr. 15 c. ne datent que de Louis XVI.

(2) Dom L.-Cl. de Brugelles, p. 436 de ses Chroniques.

A Monsieur Noulens (1).

«Tout est calme, tout dort,» chante le sybarite, qui a quelques prétentions musicales. — Chut, lui dis-je, n'effrayons personne. Soyons doux et timides comme il sied à des voyageurs fatigués qui ont besoin d'inspirer de la confiance s'ils veulent trouver des lits à cette heure de nuit.

Il est si doux de trouver en voyage
Un bon souper et surtout un bon lit,

me répondit-il en chantonnant à demi-voix. — Oh! un bon lit! J'accentuai ces quatre mots avec tant de foi que l'optimiste se retourna vers moi, et d'un air provocateur : Vous avez donc envie de dormir, vous, me demanda-t-il d'un ton qui m'interloqua. — Je n'en sais rien, mais je voudrais bien être à même de le savoir, répondis-je. Et toi? fis-je au pythagoricien. — Celui-ci opina du bonnet. — Shakspeare appelle le sommeil Sweet nurse of nature, continua l'optimiste, qui a la manie des citations et le don des langues. — Oh! qu'il a bien raison, nous écriâmes-nous tous en chœur.

Shakspeare était un grand poète, mais ce n'est guère le moment de faire de la littérature, dis-je à ces Messieurs; nous avons autre chose à chercher que des citations, et déjà nous avions pénétré dans la ville par une rue étroite et tortueuse, cherchant partout une enseigne d'hôtellerie. Rien, rien; partout un silence de mort. La rue s'engouffre sous des arcades, monte, descend, s'enfonce sous de longues voûtes, se heurte à des culs-de-sac qui n'ont d'autre issue qu'un escalier large comme la main; et pas un être à qui parler, pas une porte entr'ouverte, pas une lumière qui révèle la vie dans ce sombre couloir de catacombe. Trébuchant aux aspérités, glissant sur de larges pierres plates, tombant dans des flaques d'eau, nous débouchons enfin sur une petite plate-forme flanquée d'une tour crénelée. Nous nous sommes trompés, nous avons véritablement fait fausse route cette fois. Nous avons abordé sur la rive des pêcheurs. La vraie ville est sur la rive opposée; elle nous regarde de tous ses yeux par ses fenêtres éclairées. Bah! qu'importe; des barques sont là, de l'autre côté, il est vrai, mais nous entendons parler des femmes : ce sont des batelières, nous sommes sauvés. Ohé! ohé! crions-nous. On nous répond : Que quieres usted? Que dit-on? demande l'optimiste. — On nous demande ce que nous voulons, répond le sy-

(2) Fin de la deuxième lettre. Voir, *suprà*, pages 178, 209, 245 et 270.

barite. —Passer, parbleu, c'est bien simple. — Expliquez-vous vous-même, si c'est aussi simple que cela. — Hé! les femmes, passez-nous, s'il vous plaît, crie-t-il aussitôt, oubliant dans son ardeur qu'il est en pays étranger. Des rires éclatent sur la berge; le français de mon ami, accentué de cette voix de Stentor qui le distingue, a fait son effet. On rit, et les paroles qui se mêlent à cette hilarité ne semblent pas d'une convenance bien châtiée.

J'ai alors recours à mon espagnol de convention, et, posant ma voix, j'articule avec le plus d'euphonie possible cette phrase : « Dice usted » mugueres, nosotros desiran passar; somos quatro pobres franceses » que quieren una cama et una fonda.» A ce baragouin, dont je demande bien pardon à mes lecteurs, les rires redoublent, les apostrophes pleuvent dru comme grêle. Cependant, une barque m'a paru se détacher de la rive. — Attendez, attendez, dis-je à mes amis... Oui, c'est bien cela. Je distingue le bruit des rames; tenez, regardez. En effet, une forme noire glisse sur l'eau. Elle avance, nous distinguons une embarcation, et deux femmes qui la conduisent. Sauvés! sauvés! s'écrie le pythagoricien; il était temps... La barque se rapproche de nous; elle est à trente pas tout au plus; nous nous dirigeons vers l'escalier de la plate-forme pour nous embarquer, quand tout à coup le bateau tourne brusquement, suit une minute une ligne presque parallèle au mur de notre plate-forme, puis fait volte-face et revient vers la berge à force de rames.—Ohé, par ici, anda, anda, viene, venite, come, venez, benguets, passar, embarquar. Nous appelons le bateau dans tous les idiomes connus et inconnus.—Que quieres? demande-t-on.—Nous répondons, passar, una fonda, una cama, dos camas. — Si, si, nous crie-t-on, comme pour nous narguer, et l'on rit à faire chavirer la barque, et l'on s'éloigne, et déjà nous n'apercevons plus rien. Nous nous regardons les uns les autres avec de grands yeux hébétés. Décidément, nous ne passerons pas. Il faut faire ses préparatifs pour la nuit, dit avec résignation l'optimiste. Cette résignation m'indigna... C'est vous qui êtes cause de cette mésaventure, lui dis-je; c'est votre français du diable qui nous vaut tout ceci. — C'est bien plutôt votre patois espagnolisé; ces femmes ont cru que vous vous moquiez d'elles. Ce qu'il y a de sûr, c'est qu'elles se moquent de nous, ajouta sentencieusement le pythagoricien. Enfer et damnation! hurlait le sybarite; j'ai envie de passer à la nage.—Mon beau Léandre, vous trouveriez des héros qui vous feraient un mauvais parti de l'autre côté; restez avec nous, lui dis-je en cherchant à le calmer. — Bah! une mauvaise nuit

est bientôt passée, murmura le pythagoricien, et montant sur la banquette de la plate-forme, il s'y étendit de tout son long, reposant douillettement sa tête sur son coude. L'optimiste allait l'imiter quand un léger bruit de rames nous fit nous pencher sur le parapet. Une nouvelle barque venait vers nous; nous espérions et ne disions mot, nous réservant de la héler quand elle serait à portée; elle approche, mais comme la première, à trente pas de nous, elle vire de bord et regagne la rive. C'était à n'y rien comprendre. Nous appelâmes, on ne nous répondit pas. Nous narguait-on ou ces bateaux étaient-ils enchantés? Faire de nouvelles tentatives eût été parfaitement inutile. Tout bruit avait déjà cessé, toute lueur s'était éteinte; les deux villes dormaient. Appeler, crier encore, c'eût été aboyer à la lune... Encore pour aboyer à la lune, faut-il qu'elle paraisse, et la lune elle-même nous avait abandonnés; elle s'était voilé la face, pour ne plus voir nos misères sans doute... Allons, le sort en est jeté dit l'optimiste, et tirant son mouchoir, il le noua en marmotte sous son cou; il y a là une pierre plate qui me fait les yeux doux, contentons son envie; et il s'allongea sur la dalle. Le pythagoricien dormait déjà; le sybarite tournant autour de la plate-forme se démenait comme une hyène en cage. A la guerre comme à la guerre, lui dis-je; faisons comme eux, et du doigt j'indiquais mes amis, et nous cherchions une place convenable, quand une pluie fine et froide commença à tomber; il ne nous manquait plus que cela... Le pythagoricien se retourna sur la banquette; vous n'avez pas de parapluie? nous demanda-t-il... Il y a une gouttière au plafond, s'écria en s'éveillant l'optimiste; la place n'est pas tenable. Le sybarite et moi nous étions exaspérés. Allons jusqu'à St-Sébastien, accentua avec rage le marcheur intrépide. Nos jambes frémirent de cette proposition désespérée, et pourtant nous nous levâmes, et boutonnant nos pauvres petits paletots de toile : allons, dîmes-nous, partons!... Ville maudite! sol inhospitalier, que Dieu te le rende, dit le pythagoricien. L'optimiste, poussé à bout, se retourna, lui aussi, vers la ville, et lui montrant le poing : Canaglia, vociféra-t-il, toujours polyglotte, même dans sa fureur. *Canaglia*! Señor, répondit à cette apostrophe italienne une douce voix de femme. Je me précipitais sur la plate-forme... Une petite barque baisait le mur du bastion de sa proue effilée en museau; une femme maniait la rame. Quieres usted una barquilla, señor, dit-elle, en s'adressant à moi. — Si, si, si, fîmes-nous tous comme des échos. Ay, señores, ajouta-t-elle, et elle nous montrait la place où la barque pouvait venir nous prendre. Nous nous élançâmes vers l'endroit

ndiqué, et d'un bond nous sautâmes dans l'embarcation. Sauvés! sauvés ! Mais c'était pour tout de bon cette fois. La batelière repoussa le bateau d'un puissant coup de rame; nous voguions en plein chenal.

Notre Providence s'appelait Valenzia; elle portait un jupon court, une veste de toile cirée jaune serin, un vieux chapeau de paille déformé; il fallait qu'elle fût réellement belle pour le paraître sous cet accoutrement, n'est-ce pas? Eh bien, sous ce costume grotesque, elle rayonnait. La pluie avait collé ses haillons sur son corps, et sur ce corps le linge mouillé modelait des formes de déesse; nous ne distinguions pas très bien les traits, mais la figure paraissait fièrement dessinée. Quant elle se penchait vers nous, elle nous inondait de la flamme de ses deux grands yeux noirs; le front était bas comme dans les statues grecques; les cheveux, retroussés hardiment, laissaient flotter sur les épaules une tresse semblable à celle que laisserait pendre la Vénus de Milo si elle défaisait son chignon; le cou se reliait au buste par une courbe aussi hardie qu'harmonieuse; les bras, aux fines attaches, ronds, fermes et forts, avaient sous l'eau de mer, dont ils ruisselaient, des blancheurs de marbre; elle donnait à ses hanches, en maniant les rames, des inflexions sculpturales qui laissaient transparaître sous le jupon qui les couvrait comme un pan de chlamyde antique; et sa voix, quelle douce mélodie! Elle répondait sans le comprendre à nos actions de grâces exprimées en français; nous l'écoutions parler, et, sous le charme caressant de ces voyelles veloutées, nous oubliions nos mésaventures et nous nous prenions à rêver de graziellas idéales et de pays du soleil où résonne le si. — Quel enthousiasme me direz-vous; la Vénus aphrodite ne naît pourtant pas de l'écume de toutes les mers! C'est extraordinaire, sans doute, mais c'est absolument vrai. Demandez à mes compagnons de voyage? Telle nous avons vu Valenzia sur la conche du Port du Passage, ou du moins telle nous avons cru la voir. Qu'importe; après cela, rien ne prouve encore que ce ne soit pas la Providence elle-même qui, touchée de nos malheurs, nous est apparue ce soir-là, déguisée en pêcheuse de soles.

Nous avons enfin touché la terre promise; nous abordons; il est minuit et demi. Depuis ce matin nous sommes sur pied et nous avons fait plus de trente kilomètres. Notre Providence ne nous abandonne pas; elle prend par la main ses pauvres naufragés, elle les fait passer sous un couloir ténébreux, leur fait gravir un escalier ébréché et les arrête devant une porte basse... Elle frappe deux coups; on attend dix minutes; enfin, une fenêtre s'ouvre et le terrible que quieres usted? en

descend; cuatro pobres franceses que quieren.... L'optimiste me ferme la bouche; vous nous avez assez compromis comme cela, me dit-il; je me tais, et Valenzia, de sa voix mélodieuse, explique notre triste situation; on parlemente; ces pourparlers ne semblent pas trop flatteurs pour nous et ne témoignent pas d'une parfaite confiance en notre bonne mine. Après bien des hésitations la porte s'ouvre cependant; nous nous trouvons en face d'une duègne massive portant en main une chandelle.—Camas! camas! crions-nous avec une touchante unanimité.— Je n'en ai que deux, messieurs, reprend l'hôtesse en bon français.—Vous parlez français, nous exclamons-nous en nous retenant les uns les autres pour ne pas sauter au cou de cette tour ambulante.—Oh! pas très bien, dit-elle modestement.—Certes, en ce moment, son français nous paraissait plus pur que celui de Madame de Sévigné. Pendant qu'on faisait nos couvertures, nous nous renseignâmes sur les événements de la nuit. Grâce à l'hôtesse, notre interprète, Valenzia, nous expliqua ces enchantements, enchantements qui, comme tous ceux de cette vie, n'avaient, hélas! rien que de fort naturel. En s'entendant appeler à cette heure indue, les femmes qui étaient sur la berge avaient dû croire à quelque mauvaise plaisanterie; notre jargon avait achevé de les convaincre. Quant aux deux bateaux qui s'étaient d'abord approchés de nous, puis avaient viré de bord si brusquement, c'étaient des bateaux de pêcheuses à la Seine. Ces pêcheuses attachent à la rive l'extrémité d'un long filet dont les mailles plombées traînent au fond; en conduisant leur bateau elles déploient le filet dans toute sa longueur; arrivées au bout de la corde tendue elles tournent autour de ce rayon, et puis, revenant à la rive, elles englobent tout le poisson qui se trouve dans le demi-cercle décrit par le bateau. Quant à Valenzia, le hasard seul, traduisez la Providence, l'avait amenée près de nous; elle pêchait seule des soles dans la Conche, lorsqu'elle avait entendu des voix sur la plate-forme — la curieuse s'était approchée, — et l'on assure que la curiosité perd les femmes; elle sauve les hommes, voilà tout. Nos lits étaient prêts, nous prîmes congé de notre belle batelière en lui donnant rendez-vous pour le matin; c'était elle qui nous ferait encore traverser la baie et regagner la route de St-Sébastien. Comme il n'y avait que deux lits pour quatre, nous laissâmes au sort le soin de nous accoupler : j'échus au sybarite et le pythagoricien échut à l'optimiste. Chaque couple prit possession de sa chambre. La nôtre n'avait rien de bien rassurant, les fenêtres sans volets avaient leurs vitres cassées, la porte qui ne fermait pas donnait de plein-pied sur une galerie qui faisait saillie sur la mer. De plus braves que nous eussent été

effrayés; il était si facile de faire disparaître les cuatro pobre franceses, qui diable se serait avisé de venir nous chercher dans ce pays inconnu, et puis « la mer garde si bien les secrets qu'on lui confie. » La belle phrase de mélodrame ! Certes, les voleurs eussent été bien volés, mais ils ne le savaient pas, et peut-être... Toutes ces réflexions me viennent à l'esprit ce matin, mais hier au soir je n'y pensais guère; à peine avions-nous touché nos matelas que nous étions endormis, et si profondément que, nous eût-on assassinés, nous ne nous en serions pas aperçus.

Tout à vous.

FAUGÈRE-DUBOURG.

DES

OPINIONS ET JUGEMENTS LITTÉRAIRES DE MONTAIGNE

par M. E. Moët. (1)

(*Suite.*)

Nous avons tous, hélas ! trop lu dans ce triste livre de Montaigne, où le langage est comme un miel répandu sur le fond amer et noirâtre de la pensée. Tout ce que les autres y aiment, nous l'aimons aussi, l'horreur de l'officiel et du convenu, la haine du pédantisme, la franchise entière, absolue, l'ignorance qui s'avoue sans honte, le parler à la fois populaire, gentilhomme et savant. Cela suffit au succès d'une œuvre impérissable, sans doute, tant que l'esprit humain se cherchera sans se trouver. Mais cette œuvre, aucun souffle créateur, aucune idée originale ne la fécondent et ne la vivifient. Ce n'est point une inspiration mâle et vigoureuse du génie, un objet de curiosité éternelle, bon pour la galerie des monstruosités de l'intelligence. J'ai là ce volume sur ma table, et, tout en le regardant, je me prends à songer à cette terrible histoire qu'on raconte de Raymond Lulle.

(1) Voir, *suprà*, p. 263.

Avant de devenir un grand docteur, Raymond Lulle était un noble et riche gentilhomme, qui dissipait follement sa jeunesse à la cour du roi d'Aragon. Un jour, il rencontra, dans la rue, une femme admirablement belle, dont la grâce étudiée et savante rehaussait encore l'éclat naturel. Il s'en éprit et la suivit partout. Cela dura longtemps. Enfin, sur le soir, à l'église, la dame fit un signe au cavalier qui la suivit sous un cloître sombre et désert. L'amoureux allait parler, mais la belle souleva, sans dire un mot, les voiles qui cachaient sa poitrine et découvrit, avec une puanteur horrible, un cancer qui la rongeait toute vivante.

Ah ! que tout cela est petit auprès de ce colosse de Rabelais, de ce bon géant qui rit d'un rire si franc et si gaulois, de cet Homère de la ripaille qui parle cru, mange volontiers salé, boit d'autant, serre la taille aux commères et raconte à son ami le métayer de Goujet les histoires des « pays estranges. » Voyez son portrait à l'école de Montpellier ou à la galerie de Versailles, cherchez sur cette face joyeuse et loyale une place pour le doute; essayez de rider cette épaisse lèvre tourangelle sous l'ironie méchante de nos générations envieuses. Il repose, campé sur ses reins, dans la virilité de sa force, ignorant des lâches pensées, de la tristesse malsaine, libre de toute adoration factice, exempt de la servitude des grands, contempteur serein des tyrannies populaires. Tout ce qu'il sait, et il sait tout, est bien à lui, médecine, histoire, théologie, linguistique, droit, astronomie, poésie, littérature et politique. Son langage ne lui pèse pas plus qu'une plume; les Picrochole, les Bridoye, les Janotus de Bragmardo, les Trouillogan, les Honsenaz, les capitaines Tripet tiennent à l'aise dans le creux de sa large main; il les regarde s'agiter comme des fourmis, il souffle sans malice sur

leurs vanités et sur leurs systèmes, et les passe ensuite à frère Jean des Entomeures ou à son ami Panurge qui les oint de *tartre borbonnaise*, et les fait crieurs de sauce verte. Voilà le Trismégiste du XVIe siècle, de ce siècle qui tira tout de lui-même, grand entre tous par la volonté, de ce siècle que M. Moët trouve pédantesque, après M. Villemain ; comme si, dans l'avenir, les cuistres à férule du collége Montaigu devaient l'emporter sur Marot, d'Aubigné, Pilon, Jean de Bologne, Turisèle, les trois Estienne, Palissy, Philibert de l'Orme, Cervantes, Cellini, l'Arioste, Machiavel, notre Salluste du Bartas, réhabilité par Goëthe, et, quoi qu'on fasse, le *grand* Ronsard, gentilhomme vendômois.

Revenons à Montaigne, dont M. Villemain se fit autrefois le panégyriste, aux applaudissements d'une société qui bâtissait sur ces ruines du passé, quand la France pleurait encore sur les armes trahies par la fortune. Scepticisme et scepticisme, voilà tout l'homme. Cela n'explique-t-il pas le succès de M. Villemain parmi cette génération qui devait tout accepter, tolérante pour tout parce que son cœur et ses habitudes ne l'attachaient à rien. Or, ce légitime succès d'académie dure encore. C'est toujours un peu le Montaigne postiche, fait à l'image de nos pères, car c'est l'homme maintenant, dit Fontenelle, qui fait Dieu à sa ressemblance. La circonspection de l'enseignement officiel s'accommoderait mal, d'ailleurs, de la précision scandaleuse d'un portrait. M. Moët l'a compris parfaitement. Il s'efforce, en homme qui connaît son modèle à fond, d'atténuer, par toutes sortes d'euphémismes et de précautions oratoires, les traits un peu trop accentués; il se gare, comme du feu, des nuances franches et décidées, et surtout il a soin de n'envisager l'original que sous son côté le moins vulnérable, sous le côté littéraire.

Montaigne n'est donc pas un sceptique en littérature ? Cet esprit si mobile, si ondoyant, devient donc saisissable pour une fois. Il déroge à son naturel, il ment à ses habitudes, il a des *opinions*, il assied et prononce des *jugements*. Le cas est curieux et vaut la peine d'être examiné. Notez que ce n'est pas moi, c'est M. Moët qui fait cette distinction, presqu'involontairement, entre les jugements et les opinions. Un jugement, je sais ce que c'est. Quand je juge, ce qui m'arrive quelquefois, j'affirme qu'une chose, qu'une qualité est ou n'est pas par rapport à une autre, je vérifie la *majeure* qui est le point de départ, j'éprouve la valeur de la *mineure*, et, Dieu aidant, je tire ma *conclusion*. Je me démontre logiquement tout ce qui est l'objet de mon examen, à ce point que, si j'ai bien opéré, le résultat obtenu doit être accepté par autrui. De même un critique, un aristarque, rend aussi des jugements. Si le goût existe, il a ses règles fixes à l'aide desquelles on peut évaluer toute œuvre d'art. Quintilien, Marmontel, la Harpe, Hugues Blair, Quatremère de Quincy, Gustave Planche ont rendu de véritables jugements, ils ont loué ou condamné, et ils ont dit pourquoi. Mais une *opinion*, c'est autre chose. L'opinion ne se raisonne pas, à fonds du moins. Elle est, de sa nature, incertaine, mal assise, non démontrée, elle a sa cause dans l'humeur, l'intérêt, le tempérament, l'habitude, la mode, la vanité, l'éducation, le respect humain, l'esprit de corps. Quelquefois, pour faire illusion, elle emprunte les apparences sévères du raisonnement, elle se fait doctrinaire. Les gobe-mouches seuls y sont pris. Tout le monde est unanime sur le carré de l'hypothénuse, et jamais on ne s'accordera sur la valeur absolue des diverses formes de gouvernement. Beaucoup de cordonniers ne professent, sur bien des choses, des *opinions* déplorables que parce qu'ils sont tout à fait incapables d'asseoir un *jugement*.

Cela posé, est-il bien vrai que Montaigne ait rendu des jugements en littérature ? Je les ai cherchés sans succès dans son livre et dans celui de M. Moët. C'était — le mot n'est pas de moi — *l'accessoire indispensable* de ce travail, où j'ai tort, peut-être, de chasser, en toute politesse, sur les propriétés d'autrui, et où je cours le risque de m'attirer une apostrophe imitée du recteur Tarin : *Terra quam calcas mea est.* Soyons donc prudent comme la couleuvre, effaçons-nous le plus possible, laissons parler M. Moët, tout le monde y gagnera, et singulièrement, votre serviteur.

J.-F. BLADÉ.

(La suite au prochain numéro.)

HISTOIRE LITTÉRAIRE DE LA GASCOGNE.

Gérard-Marie Imbert.

PREMIÈRE PARTIE.

La critique littéraire a changé de nature dans notre siècle. Elle ne s'attachait autrefois qu'à démêler, dans la foule des œuvres de l'esprit, celles qui méritaient d'être proposées comme modèle par la valeur du fond et surtout par une exécution correcte; de là l'éducation exquise, l'éclectisme sévère, le goût aiguisé de nos vieux littérateurs; de là aussi, leur profonde ignorance des époques où la langue n'avait pas encore reçu sa forme classique, et leur mépris pour les ouvrages qui ne portaient pas le cachet du génie ou d'un talent supérieur. De nos jours, les études historiques s'étant merveilleusement élargies, on a cherché surtout dans la littérature la société au milieu de laquelle elle s'est produite, et l'histoire des lettres a été traitée comme une partie essentielle de l'histoire de la civilisation. A ce

nouveau point de vue, tout change : les premiers bégaiements d'une poésie informe, la marche progressive des intelligences vers les lumières de la science et des arts, ont pris un immense intérêt; et les œuvres les plus obscures, les moins réussies, ont acquis quelque importance, comme monuments des efforts, des pensées, des préjugés d'une époque, d'une classe d'hommes, d'une contrée. De là, une critique large, curieuse, sympathique, dont on ne peut méconnaître l'utilité, pourvu qu'elle n'oublie pas sa nature et son but, en présentant comme des chefs-d'œuvre de l'esprit humain des compositions qui n'ont qu'une valeur anecdotique pour l'histoire de sa marche à travers les siècles.

Aussi, je prétends tracer un chapitre d'histoire locale, et non ressusciter ou créer une gloire en exhumant les vers d'un de mes compatriotes qui eut moins de talent que d'amour pour les lettres, d'un Condomois qui, attiré par la renommée des poètes illustres du XVIe siècle, se lança quelques temps sans succès dans ce bataillon sacré, et depuis vint pleurer en Gascogne, sur une lyre assez peu harmonieuse, ses amis absents et les malheurs de sa patrie. Le petit livre dont je vais présenter l'extrait, à défaut d'autre mérite, est assez rare. C'est un recueil de cent sonnets, sous ce titre plein de promesses et de sous-entendus : *Première partie des Sonets exotériques, de G. M. D. I.*, à Bourdeaux, par S. Millanges, 1578, (petit in-8° de IV et 50 pages). L'auteur voulait faire entendre qu'il avait en portefeuille une ou plusieurs nouvelles séries de poésies du même genre, indépendamment d'autres inspirations intimes qu'il ne pouvait révéler au profane vulgaire. A-t-il publié autre chose? Du Verdier, qui lui accorde une mention dans sa *Bibliothèque française* (1), ne cite que

(1) Art. Gérard-Marie Imbert.

ce petit volume; et l'abbé Goujet (1), en lui consacrant dans la sienne un article relativement assez considérable, n'en dit pas davantage. On peut donc affirmer, sans trop se hasarder, que l'accueil fait au volume du versificateur condomois ne l'encouragea pas à tenter une seconde fois la même épreuve. Il y avait là pourtant des vers pour le roi, des vers pour les princes, des vers pour le chancelier Lhôpital, des vers pour tous les savants d'alors; mais il y avait aussi des pensées d'assez mauvais augure sur le mépris où la lyre était tombée, et sur le peu de soin des puissances pour récompenser le mérite. Surtout, il y manquait ce qui est toujours nécessaire pour le recueil de vers; je veux dire la poésie.

Gérard-Marie Imbert naquit à Condom, le 4 décembre 1530, d'une des premières familles du tiers-état de cette ville. De bonne heure, une maladie le priva d'un œil.

Jean-Baptiste mon frère, en l'âge adolescent
Où encor de mes ans en la saison première,
Un catarrhe m'osta moitié de la lumière,
Me rendant un peu moins le visage décent.
— A porter un tel cas la raison condescend
Ne se trouvant moyen par aucune manière
De repousser le mal de l'humaine misère,
Quand par arrest du ciel sur nos testes descend.
—Avec ceste moitié restant de ma veue
De tant de vanité cognoissance j'ay eue
Et voy ce monde plein de tant d'indignité :
— Que certes bien souvent je lamente et souspire
Pour tant d'indignes faits que je voy et désire
De tres bon cueur avoir l'entière cécité. (Sonn. 5.)

Je ne sais comment le jeune Gérard commença ses études parmi nous, ni par quel heureux concours de circonstances il put aller les perfectionner à Paris, auprès de la

(1) Tome 13, page 295.

chaire de Dorat, professeur royal de langue grecque, et l'un des astres de la pléiade de Ronsard. Le fait est qu'il devint son élève chéri, par la persévérance et le succès avec lequel il s'enfonça dans l'étude des poètes grecs. L'exemplaire des *Sonets exotériques*, sur lequel j'ai fait mes extraits, et qui appartient aujourd'hui à la Bibliothèque Mazarine, porte sur le titre cette note autographe : *G. M. I. Hæc gallica munerio instar Io. Aurato poetæ vere regio, præceptori suo;* et dans son cinquième sonnet, Imbert parlait en ces termes à son maître :

Le disciple parfois, en grandeur de savoir
Et en toute vertu, va surmontant le maistre
Ce cas est advenu maintes fois, et peut estre
Que le maistre candide a plaisir de le voir.
— Daurat ce m'est plaisir que de ramentevoir
Que Dieu m'ait faict ce bien que de me faire naistre
En ton temps, et m'ait faict de ta doctrine paistre
Que j'ay fait par l'oreille à l'esprit recevoir.
Mais ce n'est moy qui rends ce propos véritable,
Ne méritant, d'Aurat, d'estre à toy comparable,
Ni d'estre mis au rang des disciples premiers :
— Car je sçais que ne suis de ta docte brigade,
Et qu'encor moins je suis de ceux de la pléiade.
Qui dit que je ne sois le moindre des derniers ?

Mais sans ouvrir au pauvre borgne les rangs de la lumineuse pléiade, la faveur de Dorat lui procura la connaissance et l'amitié de plusieurs de ses membres. Il paraît avoir vu de près Belleau,

Belleau, de qui les vers sont nets comme belle eau. (Sonn. 31.)

Baïf, à qui plus tard il écrivait du fond de la Gascogne avec une insistance familière :

Baïf, Baïf, Baïf, es tu tant endormi,
Endormi es tu tant du sommeil d'oubliance
Que tu n'ayes un brin, un brin de souvenance
(Ah par trop oublieux !) de moi ton doux ami ?

— De moi ton ami doux qui demeurant parmi
Les doctes à Paris, dès que j'eus cognoissance
De toi, à toi sur tous portai grand bienveillance,
Et celui haïssois qui t'estoit ennemi... (*Sonn.* 10.)

Enfin Ronsard, pour lequel il conçut une admiration bien naturelle; la fécondité du poète vendômois le ravissait. Je crois, lui disait-il, que tu faisais des vers « au ventre maternel; » ton travail, ton repos, ce sont les vers.

— Et crois qu'après ta mort ton esprit fera vers. (*Sonn.* 9.)

Le roi des poètes, qui ne méprisait aucun hommage, quoiqu'on eût le droit d'être difficile quand on a reçu celui du chantre de Renaud et d'Armide, accorda une mention à Imbert dans un vers de ses *Amours*. Il me nomme, dit notre provincial :

Il me nomme en un lieu : encor c'est grand honneur
Quand un brave Ronsard abaissant sa grandeur
Du barbare gascon met le nom en mémoire
— Presque semblablement de Nirée le beau
Comme de peu vaillant et faiblet damoiseau,
N'est parlé qu'en un lieu de l'homérique histoire. (*Sonn.* 46.)

Nirée le beau et Imbert le borgne n'avaient peut-être que ce trait de ressemblance; néanmoins, il ne faut pas voir dans ce rapprochement la moindre gasconnade; la suite nous prouvera que par toutes ses habitudes d'esprit, Imbert est ausi peu gascon que possible.

Le Condomois connut encore à Paris Jean de Monluc, le disert évêque de Valence, Saige et Maurice du Franc (1), ses compatriotes, dont le dernier mourut encore jeune, et fut honoré par son ami d'un sonnet funéraire; Vicomercat, un érudit patient, que la reine Marguerite appela dans le

(1) Saige ou Sage appartenait à une ancienne famille continuée aujourd'hui par Madame Du Sage, à Condom, et par M. de Saige, à Bazas.—Les Du Franc étaient à la tête du Tiers-Etat de Condom; plusieurs d'entre eux ont été députés aux Etats généraux.

Midi comme professeur de grec; enfin, des savants étrangers que la postérité a un peu oubliés peut-être, Charles Utenhovie et Dudice Sbardellat « grand honneur de Hongrie. » (*Sonnet* 26 et 43.)

Parvenu à l'âge de l'homme, Imbert quitta pour toujours, à ce qu'il semble, le séjour de Paris. Son père vivait encore; un de ses frères, peut-être ce Jean-Baptiste à qui s'adresse le premier sonnet que j'ai cité, peut-être Jacques Imbert qui fut député aux Etats de Blois (1576), était avocat du roi à Condom; un autre apostasia et se fit ministre huguenot : résolution désapprouvée par notre poète, quoiqu'elle ait arrondi son héritage. Gérard-Marie conserva, paraît-il, quelques droits sur la maison paternelle située à Condom; il eut pour sa part spéciale une maison et une terre à La Romieu (1), plus une petite propriété à Donzac. Dans cette dernière, il se lia avec un gentilhomme voisin, porteur d'un nom qui devait devenir célèbre dans la période suivante; toutefois, rien ne m'autorise à décider si ce Balzac, à propos duquel Imbert écrivait :

> L'amitié est un bien ça bas venant des cieux,
> Digne d'estre chéri plus que tout l'or du monde (Sonn. 55).

appartenait à la même famille que l'auteur du *Socrate Chrétien.*

Dans sa maison de La Romieu, où il passait une partie de l'année, notre savant s'occupait quelquefois de travaux champêtres. Après avoir planté un carreau de vignes, il adresse à un de ses amis le sonnet suivant, un des moins mauvais de son recueil :

> Saint-Pierre, quel serait l'escrivain bien disant
> Qui peut bien declairer des raisins l'excellence?

(1) Le vrai nom gascon est *La Romieu*; c'est ainsi qu'écrivent les anciens titres, Imbert, Duchesne, etc. Mais on prononçait *roumiou*.

D'escrivains bien disans est pleine nostre France;
Mais je n'en vois pas un pour ce faire duisant.
—Qu'ils ne me dient pas pour cela mesdisant.
Car encor je dis plus, sans penser faire offense,
Que d'Homère aime-vin la divine éloquence
Ni son sublime esprit n'y seroit suffisant.
—Eslève, s'il te plaist, un colosse orgueilleux;
Eslève, s'il te plaist, un chasteau sourcilleux;
Anime en son honneur les cuivres et les marbres...
—Quant à moi, je ne veux m'acquérir autre loz,
Avant que le destin m'ait au tombeau encloz,
Que planter un verger à Bacchus de ses arbres. (Sonn. 22.)

Toutefois, les travaux des champs avaient moins d'attrait pour lui que ceux de l'esprit; il concevait mille projets poétiques, mais rien ne sortait heureusement de sa veine ingrate.

Tout le cerveau me bout de mille inventions,
Mais mon âme n'est pas heureusement guidée...
Aussi comme ceux-là mon génie fait en ce
Qui estans bien montez (ô grande diligence !)
De lieues font quatorze en quinze ou seize jours. (Sonn. 23.)

Du moins, il pouvait s'entretenir encore avec les auteurs grecs et latins.

Séjournant en la ville où Arnoul d'Aux repose,
Arnoul d'Aux, cardinal sous le pape Clément
Cinquièsme de ce nom, je vis obscurément
Riant de mon estat la grand métamorphose.
— Si est-ce que parfois les chants je me propose
Que le flageol Doric sonna si doucement (*Sapho*)
Ou bien j'esbats l'esprit, vide de tout tourment
Chantant d'Anacréon la Cigale et la Rose.

Léonce COUTURE.

(*La fin au prochain numéro.*)

HISTOIRE LITTÉRAIRE DE LA GASCOGNE.

Gérard-Marie Imbert.

(*Suite et fin.*) (1)

Il laissait d'ordinaire la plus grande partie de son bagage littéraire à Condom; un jour, obligé de prolonger son séjour à la campagne, il envoie son valet demander à son frère, l'avocat, tout Homère, les Phénomènes d'*Arat*, la Sphère de *Procle*, Callimaque, Théocrite, Anacréon, Eschyle, Sophocle

Et la chasse adressée à l'enfant de Sévère,

c'est-à-dire les *Cynégétiques* d'Oppien, et, de plus, tous les grands poètes latins.

Comme l'avare esprit fait son dieu du thésor,
Bruslant de faire amaz de blez, d'argent et d'or :
De mesme j'idolatre et la muse et le livre. (Sonn. 25.)

Le commerce des morts ne l'empêchait pas de regretter les vivants illustres qu'il avait connus à Paris; ses pensées se reportaient avec envie vers les jours de sa jeunesse; il lui semblait encore ouïr Dorat expliquant l'*Iliade*. Il ne trouvait plus dans la société qui l'entourait ces précieuses ressources : il écrivait à Elie Vinet, son « cher ami, honneur des Saintongeois; » à « son Joseph de la Scale » qui « ensuit les traces du grand Jule (Scaliger) son père; » mais ces savants étaient encore bien loin de sa retraite. Un jour Vicomercat l'helléniste lui annonce sa visite; Imbert lui souhaite d'avance la bienvenue et le prie de rester près de lui cinq ou six jours.

(1) Voir, *suprà*, p. 302.

Je crois que trouveras parmi nous, gens barbares,
Beaucoup d'humanité et quelques vertus rares. (Sonn. 33).

Une autre fois, il attend Saige, son compagnon, qui revient de la cour; il le presse d'arriver, en lui annonçant qu'il lui prépare un beau festin; mais ce qu'il désire, ce sont moins sans doute les nouvelles de Paris qu'un gros in-folio latin dont il est porteur.

Tu nous raconteras mille et mille nouvelles
(Comme tu es facond) de sieurs et damoiselles,
Et porteras l'Horace exposé par Lambin.
—Arrive donc bientôst : tu verras bonetades
Mille voler sur toi, et autant d'acollades
De nous qui te faisons l'apprest d'un beau festin.

Son ami Du Chemin partant pour la capitale, il le prie de le recommander à Dubois (Silvius) et à Vinet, et de lui rapporter les œuvres de Jodelle qu'il n'a pas vues depuis sept ans. Ce Du Chemin se mêlait aussi de poésie; Imbert prétend (pure modestie peut-être) que son ami lui était très supérieur, et que lorsqu'ils échangeaient leurs produits, c'était un échange

Pareil à celui-la de Glauque et Diomède. (Sonn. 63).

Du moins, Imbert lui donne quelque part un conseil utile :

Pense, mon Du Chemin, pense bien à ton fait...
—Rumine si tu dois t'obliger à Calliste,
Afin qu'un repentir quelque jour ne t'attriste.
Et pren pour toy, si peux, la meilleure raison.
—Tout homme ard du désir d'accroistre son lignage;
Comment le fera-t-il n'estant en mariage?
Car sans femme on ne fait qu'une demi-maison. (Sonn. 96.)

Cette leçon, plus morale que délicate, était le fruit de l'expérience. Imbert appartenait, par ses habitudes privées comme par ses goûts littéraires, à l'école poétique des Va-

lois, à l'école de Ronsard, pour qui l'amour ne fut jamais un sentiment profond et soumis au devoir, et qui, malgré ses prétentions à l'orthodoxie, ne respecta guère les lois du Décalogue : notre poète avait fait une *demi-maison*. Il avait près de lui, et il présente sans façon au public deux enfants naturels, Cyprien et Emile; ce dernier, né le 1er août 1565, au moment où Charles IX, exécutant son grand voyage autour du royaume, venait de quitter Condom. Imbert s'occupa avec une sollicitude louable de leur éducation; ce sont eux qu'il désigne dans plusieurs de ses sonnets sous les noms de Thésée et de Damon; mais ailleurs il leur parle sans voile de leur tache originelle.

Nes vivés mal contens, Cyprian et Emile,
D'estre enfans naturels qu'on appelle bastards :
Vous seuls ne l'estes pas : il en est bien d'espars,
Et crois que sous le ciel s'en trouveroit cent mille.
— Pourveu que votre esprit aux vertus soit docile
Et que soiez soigneux d'apprendre les beaux arts,
Les beaux arts libéraux, ou soit ceux-la de Mars,
Vous serez honorés malgré la loi civile. (Sonn. 49.)

La mère de ces deux enfants était probablement la personne inconnue qu'Imbert désigne dans le sonnet suivant sous le nom de Ligurine, et qu'il met au-dessus de toutes les beautés chantées par Ronsard, Du Bellay, Scève, Tahureau : néanmoins, il s'excusait de la célébrer, ayant peur que l'amour trop chanté en France

N'engendre aux bons esprits ne sais quelle *otalgie;*

et je n'ai garde de condamner ce jugement, sauf la forme.

Tandis qu'Imbert s'occupait en paix d'études classiques et de travaux champêtres, et qu'il rêvait assez mal à propos la gloire d'auteur, le protestantisme s'armait et préparait à notre province toutes les horreurs de la guerre civile. Notre

condomois connaissait bien la Réforme; née en même temps que lui, elle avait grandi dans son pays natal et parmi les humanistes qu'il fréquentait. Son attitude à l'égard des opinions nouvelles fut celle de la plupart des littérateurs. Occupé de la lecture des auteurs païens, dépourvu d'enthousiasme, peu soumis aux pratiques religieuses, lancé dans un monde peu régulier, il n'avait ni penchant, ni aversion pour les réformateurs, et tout en jugeant qu'il fallait laisser à l'Eglise le dépôt sacré, il n'aurait pas voulu scandaliser les nouveaux docteurs, parmi lesquels il y avait des hommes si habiles en grec et en latin. Son argument le plus fort contre leurs affirmations dogmatiques était un sourire douteux. Tel de ses sonnets religieux sur la confiance que nous devons mettre en Jésus-Christ, notre seul salut, sans énoncer aucune hérésie formelle, aurait pu être accepté par Calvin ou par Viret. Mais les troubles civils lui donnèrent de l'humeur contre les Huguenots. L'empereur Adrien disait que trop de médecins l'avaient perdu :

> Ainsi je dis tout haut, et dis en vérité,
> Que la gloire trop grande et la trop grand fierté
> De trop de théologiens a perdu notre France. (Sonn. 13.)

Il espérait pourtant rester toujours en dehors de ces luttes sanglantes, échapper à l'envie par son obscurité, et

> Parmi les morrions et les glaives tranchans,
> Desquels voyons couverts les villes et les champs,
> Finir ses jours chantant tout ainsi que le cygne. (Sonn. 58.)

Mais cette agréable perspective d'ataraxie poétique n'avait pas de réalité. Mongoméry semait la terreur dans toute la Gascogne. Déjà il avait menacé Condom sans oser y entrer; mais ses bandes furieuses, envoyées çà et là, se donnaient de temps en temps le plaisir d'un coup de main sur les places voisines. Dans la nuit du 1er août 1569, notre poète

dormait paisiblement, et la bonne ville de La Romieu dormait comme lui, lorsque les huguenots envahirent ses murs, rançonnèrent les bourgeois, pillèrent l'église et le chapitre, et ruinèrent presque le beau cloître fondé par Arnauld d'Aux :

Ce premier jour d'aoust est escheu l'an quatrième
(Je crois qu'il t'en souvient, ô mon frère germain),
Que les séditieux, usant de forte main,
Vindrent à La Romiou nous porter la peur blême.
— Ils entrèrent de nuit, d'une fureur extrême,
Brisant, bruslant, pillant d'un courage malsain
Nos temples et maisons contre tout droit humain,
Et faisant contre Dieu très horrible blasphème.
— Ceste male fortune en ce lieu me surprit,
Où de mal me garda le tutélaire esprit.
Comme arrivé qu'y fus tu en ouïs l'histoire.
— Vraiment, Dieu me sauva des mains de ces pilleurs,
Des sanguinaires mains de ces assassineurs.
O que des maux passés est douce la mémoire ! (Sonn. 14.)

Le poète dut se retirer quelque temps à Condom; mais bientôt un avis du lieutenant du roi engagea les habitants à mettre leurs personnes et leurs biens en sûreté; Mongoméry devait entrer à Condom vers la fin d'octobre. Imbert partit pour Toulouse avec ses deux fils :

Adieu, temples, à Dieu ! à Dieu les ornements
De Condom ma cité, les pies bastimens
De nos majeurs, à Dieu ma poure maisonnette !
Sur nous hélas ! cherra la normande fureur
Qui vient de Navarrens enflée de bonheur.
O des œuvres humains condition faiblette ! (Sonn. 64.)

Il se lamentait en songeant que, pendant tout l'hiver, les soudards mangeraient ses blés et boiraient les vins « que nous tenions en serre, » surtout il était inquiet au sujet de ses livres :

Que ferai-je, mon âme, ô âme en moi infuse
Du supernel manoir, si je trouve volez
Mes livres et papiers, si je trouve brulez
Les doux amusements de ma petite muse ? (Sonn. 73.)

Il reçut bon accueil à Toulouse, mais il y trouva les études en décadence :

Fuyant de mon païs, magnifique Tolose,
J'ay trouvée chez toi bonne hospitalité.
Les vivres n'y sont point en trop grande cherté
Mais j'y trouve défaut et d'une et d'autre chose.
— L'estude et le palais qui sont la belle rose
De ton chef, ne sont point en telle qualité
Qu'elle estoit autrefois : moindre est leur dignité;
Tu me pardonneras si dire je te l'ose.
— Tu me pardonneras si je parle si haut :
Mais je sçai que de toi ne provient ce défaut,
Qui floris en sagesse et en toute prudence.
— D'où vient ce changement ? d'où vient donc ce malheur ?
Au ciel s'en est volé (ce croi-je) le bonheur,
Depuis que l'huguenot s'est montré en la France. (Sonn. 76.)

Nous ne raconterons pas ici les ravages des troupes de Mongoméry, à Condom; c'est une scène connue (1). Lorsqu'Imbert apprit qu'elles en étaient parties, il se hâta de revenir avec son Thésée et son Damon :

Montons donc à cheval : n'ois-tu crier l'agasse,
Augurant que le ciel nous veut faire la grâce
De nous conduire en brief sauvez dans nos maisons ?
Arrivez que soyons en la natalle terre
Marquerons les effects et de paix et de guerre,
Et la vicissitude et chance des saisons. (Sonn. 84.)

Mais quel horrible spectacle les attend à leur arrivée à Condom !

(1) Voyez Monlezun. *Hist. de la Gascogne*, t. v, p. 363, 365.

Hélas ! doncques les yeux de nostre pauvre ville,
Les édifices saints, les pies bastimens
Sont ainsi démolis par pervers garnemens...
— Allons-nous en ami, ostons-nous de ce lieu,
De ce lieu profane, abandonné de Dieu,
Et, s'il te plaist ainsi prenons ailleurs adresse... (Sonn. 85.)

Dès lors, il eut contre les sectaires une haine vigoureuse qui triompha de tous ses ménagements sceptiques, il accumula les anathèmes contre ce Mongoméry qui non content d'avoir « rendu veuf le royaume de France » par la mort de Henri II, poursuivait encore dans ses enfants la puissance royale; contre ces apôtres incendiaires qui se vantaient de « planter la parole divine » en brisant les croix et en égorgeant les prêtres : ils n'ont pas même le moindre respect pour le savoir et n'imitent pas Alexandre le Grand qui, quoique païen, — fit grâce à la maison et parents de Pindare (Sonn. 82); pour eux, ils ont brûlé « un Helicon, » le logis du Pindare condomois. Désormais il aura un argument irrésistible contre tous les théologiens de la secte :

Le dogme n'est pas bon qui tant de maux produit. (Sonn. 72.)

Cependant, il ne tarda pas à être rendu à ses chères études Dans les dernières pages de son recueil, il chante l'aimable paix qui « rebastit sa maison; » il lui était bien arrivé un nouvel accident : un larron lui a dérobé sa bourse, encore le 1er août; c'était un jour marqué d'un trait fatal dans son histoire. Cela ne l'empêcha pas de reprendre assez gaiement son train de vie; mais depuis la publication de ses Sonnets en 1575, nous ne savons plus rien de lui ni des siens.

Les citations, dont j'ai peut-être abusé dans tout mon travail, me dispensent de m'étendre sur les qualités littéraires d'Imbert. Il devait avoir un mérite sérieux comme

érudit ; mais c'est pour lui seul qu'il a étudié Anacréon et Sapho. Il s'écrie : — Je souhaite mourir en lisant le Phedon (Sonn. 56); mais il ne nous a pas transmis autrement ses pensées philosophiques. Il est assez remarquable que les vers flatteurs de ses amis dont il a fait précéder les siens, selon l'usage d'alors, sont tous grecs et latins, et semblent, par conséquent, s'adresser au latiniste et à l'helléniste (1). Mais c'est comme poète français qu'il a voulu se survivre; à ce titre c'est un invisible astéroïde de ce ciel poétique dont Ronsard est le soleil. Il procède de cette école, née d'éléments divers, mais formée à Paris; il ne se rattache pas à l'inspiration provinciale : il n'apporte de sa Gascogne qu'une grande rudesse d'accent, un grand embarras à manier la langue française. Il n'en est pas moins dévoué à l'idiome national, qui tendait dès lors à devenir européen :

Le ciel a excité un amour nompareil
Aux hommes d'illustrer cette langue gauloise
Si bien que la Tuscane et la gent portugoise
Pour l'entendre aujourd'hui se fraude du sommeil.
— Le jeune homme, la vierge et la vieille matrone,
Le vigneron rustique et la basse personne
Affectent ardemment le langage gaulois... (Sonn. 35.)

Dans son amour pour le beau français, il regrette (exemple unique peut-être parmi nos auteurs) que « la merastre nature » l'ait fait naître si loin du pays des beaux esprits : il s'oublie même jusqu'à parler de son pays natal avec un mépris tout à fait impardonnable :

Aussi los n'appartient aux barbares gascons
Qui n'avons rien de droit sinon aux et oignons,
Et qui somes mal nez aux sciences polies. (Sonn. 36.)

(1) Ce sont des louanges banales signées de noms inconnus ou de simples initiales. On y traite Imbert de *Castalis Imber*... On l'appelle non Ιμβερτος, mais Ιμερτος (aimable). etc.

Mais enfin, qu'a produit ce beau zèle pour la poésie française ? Cent sonnets dont les plus supportables ne sont que de la prose rimée. Quand Imbert veut s'élever au style poétique, il entasse les images les plus étranges :

Après avoir tondu les verts cheveux des prés,
Puis après retiré au dedans des fenières,
Après avoir scié les graineuses crinières,
Les bons et beaux présents de la dame Cérès ;
Après avoir coupé d'Iach les dons sacrez
Puis en avoir coulé de petites rivières,
Après que pour l'hiver les nymphes forestières
Nous ont donné du bois de leurs belles forests. (Sonn. 80.)

Il semble quelquefois tout près d'arriver à la grâce :

Mon petit oyselet qui, près de ma fenestre,
Branché sur mon meurier le soir et le matin,
Et joyeux comme cil qui trouve un grand butin,
Chantes, me chantes-tu quelque chose terrestre ? (Sonn. 57.)

Mais sa voix déjà enrouée ne tarde pas à partir en dissonnances. En fait de mauvais goût métaphorique, je doute qu'il y ait rien au-dessus de certain sonnet en réponse à un ami qui avait comparé ses vers à des œufs d'où sortiraient de merveilleux oiseaux :

... Il n'est en ma poulfastre une vigueur infuse
Qui soit masle et robuste, ains par un vent moiteux
Sans opération de coq elle fait ses œufs
Ausquels mère nature ame et vie refuse. (Sonn. 87.)

Il y a quelque trace de feu intérieur à travers cette poésie mal filée, c'est dans une série d'une vingtaine de sonnets qui forment l'*Archiloque exulant*, mais la fureur d'Imbert contre les sectaires se déploie dans une langue si incorrecte et dans une versification si heurtée qu'elle ne se communique pas au lecteur : il a beau dire qu'il sent déjà

« le taon qui lui point l'estomac; » il parle moins comme une âme irritée que comme un pédant qui se dépite à la fois contre les

Avortons de Satan, vrais enfans de ruine
Effrontez comme chiens, comme tigres cruels (Sonn. 69.)

et contre la langue rebelle qui lui refuse son secours.

Il faut dire qu'Imbert lui-même reconnaît la petite qualité de son style poétique :

Les poètes français degoisent leurs sons nets,
Chacun d'eux gentiment chantant sa bien-aimée,
Accommodent leurs voix à la lire animée
Et leurs noms illustrants par odes et sonets,
— Et moi bien loin apres les suivant à la trace,
Beaucoup inférieur et bien loin de leur grace,
En ce païs gascon je fais bruire mes chants;
— Lesquels estant issus d'une fureur trop lente,
Non d'un enthousiasme et de vaine excellente
Ont le son assez bon, mais ne sont tresbuchants. (Sonn. 7.)

C'est-à-dire qu'ils sont construits et rimés régulièrement, sans arriver à l'harmonie large et puissante des vrais poètes qui ont plus d'haleine que leur chétif imitateur. Aussi, dit-il :

Aussi je ne prétends de chanter en françois.
Sinon tant seulement pour mes chers condomois
Et non pour ceux qui sont ès grands académies. (Sonn. 36.)

Un de ses amis, s'étonnant de le trouver tout pensif, lui dit un jour : tu veux devenir sans doute le huitième sage. Il répondit en souriant :

.... Je suis hors de regrets,
Et crois que ne pouvant des septs sages des grecs
Au moins des sept Dormans j'augmenterai le nombre. (Sonn. 40.)

En effet, ses vers ont dormi dans l'oubli le plus profond, et les Condomois eux-mêmes, pour lesquels il prétendait

chanter, n'ont conservé, je crois, ni ses chansons ni sa mémoire. J'ai essayé de les remettre au jour; et j'espère que, si l'on ne trouve pas de grandes jouissances dans la lecture des vers que j'ai cités, on n'accusera pas du moins mon patriotisme d'en avoir surfait la valeur.

LÉONCE COUTURE.

A. M. J. NOULENS (1).

San-Sébastian, 14 agosto 1859.

MON CHER DIRECTEUR,

Je le constate à regret, mes lettres ont déjà l'extension d'une relation de voyage. C'est bien malgré moi, croyez-le bien, mais vous le savez mieux que personne, quand on prend une plume pour raconter, c'est comme quand on prend un bâton pour s'aller promener dans la campagne; vous avez dessein d'aller là, et rien que là, mais vous vous arrêtez aux fleurettes du chemin, vous cueillez des mûres à toutes les haies, et naïvement, sans vous en douter, vous vous écartez de la voie tracée. — La nature a de si entraînantes séductions : ici, la rivière fait un coude; là, cette colline cache peut-être des végétations inexplorées; vous suivez le cours de la rivière, vous gravissez la colline et vous ne vous apercevez que vous êtes perdu que quand il n'est plus temps de revenir sur vos pas. — C'est ce qui m'arrive dans ces lettres, mon ami. Je voulais vous raconter une course de taureaux et je vous raconte mes impressions au fur et à mesure que je les ressens, m'en voulez-vous? Au reste, quelle que soit votre façon de penser, je dois vous le dire bien vite, je m'accommode si parfaitement de cette manière d'écrire à la mode de bohême, je fais si bien mes propres affaires, si je ne fais pas les vôtres, que, ma foi, je veux persévérer quand même. Je veux bien reconnaître mes fautes, mais n'y plus retomber, non pas, les péchés sont une trop douce habitude.

Tenez, mon cher directeur, j'avais vraiment raison quand je vous disais que les dispositions de l'esprit et du corps influent puissamment sur le jugement des touristes — dorénavant, je me méfierai d'eux. C'est pénible à avouer, mais ce sont les bonnes digestions qui font les beaux paysages — quand les estomacs sont creux et que les pieds sont endoloris, il n'y a plus de soleil couchant; il n'y a plus de mer infinie; il

(1) 3e lettre. Voir, ci-dessus, p. 173, 209, 245, 270 et 293.

n'y a plus de montagnes escaladant le ciel. Tout disparaît, tout s'abaisse au niveau de notre misérable infirmité. Hier, j'étais harassé de fatigue, je maltraitais ce port du Passage. Aujourd'hui, j'ai passé une excellente nuit, et je le trouve merveilleux. Que ne puis-je vous le montrer, comme je l'ai vu moi-même, ce matin, du haut de la galerie de notre fonda. La mer était haute et les vagues émergeaient doucement sur les hautes herbes qui bordent la baie. Imaginez-vous un cirque gigantesque avec des montagnes pour amphithéâtre, l'arène serait la conche. Cette conche toute ronde s'épanche dans la mer par un goulet étroit et long qui la fait ressembler à une immense gourde renversée. — (Voyez un peu cependant, ô mon directeur! jusqu'où peut amener l'amour des métaphores et des comparaisons : la même baie ressemblant à la fois à l'arène d'un cirque et à une bouteille.) — Est-ce ridicule? Non, puisque ces deux aspects sont absolument justes — mais il n'en faut pas moins protester contre ces rages de descriptions, et ces excès de coloristes qui parfois n'aboutissent qu'au bizarre. Donc, je proteste contre moi tout d'abord—mais je n'en continue pas moins— qui a bu boira — qui a décrit décrira — je mourrai comme tant d'autres dans l'impénitence finale. — Sur les deux cotés du goulet, ou du goulot, comme vous voudrez, au deux points où la gourde se fait panse, deux rangs de maisons se serrant entre la mer et la montagne qui les surplombe se regardent de toutes les fenêtres de leurs façades bariolées; la place où ces maisons ont pu s'élever est si étroite qu'elles ont dû gagner en hauteur et empiéter sur la mer. Elles sont posées sur des pilotis que la vague recouvre à la marée haute. A la marée basse, sur ces assises de pierre, où la mer en se retirant découpe un noir lambris, des milliers de crabes prennent leurs ébats, et s'empilant les uns sur les autres, semblent vouloir escalader la maison ou jouer au cheval fondu; les étages supérieurs de ces constructions se surchargent de balcons et de galeries fouillés à jour; ils sont peinturlurés de couleurs vives où le rouge et le jaune dominent, et ces teintes claires s'exagèrent encore repoussées par le vert sombre de la montagne boisée. Au soleil, tout cela rit dans le miroir des vagues qui moutonnent, les lignes se perdent, les tons se mêlent, se fondent, s'irisent et donnent à la mer des phosphorescences à faire se pamer Ziem ou Ciceri. Du haut de mon observatoire, je revois la plate-forme qui a failli devenir notre chambre à coucher. La tour qui la flanque fait face à une autre tour toute pareille élevée de ce côté-ci. Elles sont posées là comme les guérites des sentinelles de la baie; au besoin elles pourraient s'armer de canons et

défendre le port, mais à quoi bon ? le port n'a pas besoin d'être défendu, et je crains bien que ces deux tours crénelées ne soient désormais que les inutiles pilastres d'une porte qui ne sera jamais forcée. Les beaux temps de la ville sont passés, le Passage n'est qu'un nom de plus à ajouter au martyrologe des villes déchues; une cloche sonne à toute volée et comme les sons semblent descendre, je lève la tête et la tourne de tous côtés, je ne vois rien... Ah ! si, là-haut, là-haut, à une hauteur que les chèvres n'atteindraient pas, une petite chapelle fait entendre son carillon joyeux : c'est aujourd'hui dimanche. Penché sur ma balustrade, je vois, au son des cloches, les portes qui s'ouvrent et par les rues étroites et par les carrefours ténébreux à travers de superbes oppositions de soleil et d'ombre, s'en vont des théories de jeunes filles court vêtues, laissant traîner sur leurs reins courbés une torsade de cheveux ; oh ! les beaux juppons rouges ! oh ! les beaux corsages noirs ! là-bas, sur la place, des hommes en beret s'exercent contre un mur au jeu de paume, le jeu national. Ah ! le jeu de paume, j'aurais dû vous en parler en mettant le pied sur le sol basque. Chaque ville des pays basques a son jeu de paume. Sur la place on joue le reboc ou la longue ; dans des salles *ad hoc*, on joue le trinquet ou le blés — le rebot est le grand jeu, le jeu des rivalités de village, — Irun contre Ernani, Erenteria contre le Passage ; trois joueurs représentent une ville, c'est le combat des Horaces et des Curiaces.

Mais ne craignez rien, mon ami, je ne m'attarderai pas à vous dire les règles de ces différents jeux; ils sont la passion dominante du pays; on s'y enrichit et on s'y ruine, que cela vous suffise. D'ailleurs, mes amis m'appellent; « Amis la matinée est belle » chante le sybarite à tue-tête. La barque est parée pour le départ; Valenzia est là sans doute qui nous attend, et la providence n'attend pas. Hélas ! ce n'est pas elle; on nous donne pour prétexte banal qu'elle est allée à St-Sébastien vendre du poisson et qu'elle a chargé sa sœur de la remplacer auprès de nous; nous savons trop bien à quoi nous en tenir pour nous laisser prendre à ce grossier subterfuge; la providence ne se laisse pas voir en plein jour, voilà la vraie raison. Du reste, sa sœur Conception est charmante, elle porte le costume des batelières du Passage qui ressemble à s'y méprendre à celui des batelières du Rhin. Le chapeau de bergère enrubanné, le spencer noir, la jupe rouge. Conception a bien quelque vague ressemblance avec Valenzia, mais elle est plus femme, et la statuaire ne s'accommoderait guère des maigreurs qu'accuse son corsage. Elle a des yeux noirs et veloutés, elle est pâle, elle

est svelte, élégante; je ne sais pourquoi je m'imagine qu'elle a du sang français dans ses veines, et du sang noble encore, du sang bleu comme on dit au faubourg St-Germain. Je ne voudrais pas médire des dames du Passage, mais pendant la guerre, bien des frégates françaises ont croisé dans ses parages, et les officiers de marine ont de si belles épaulettes et de si jolis gilets blancs. Quoi qu'il en soit, Conception manie assez vigoureusement les rames de ses mains aristocratiques; nous traversons la Conche et nous jetons un dernier regard sur la ville qui, vue de cette distance, apparaît comme le premier plan d'un décor splendide avec la montagne pour toile de fond : le jour étant légèrement brumeux, nous avons des alternatives de soleil et de pluie, de là, deux aspects bien distincts. Au soleil, tout s'illumine, tout chatoie, tout étincelle : c'est un Ziem éblouissant. Avec la bruine, la ville sourit encore sous son voile de gaze humide, mais les teintes n'éclatent plus, elles n'ont rien de saillant, elles se fondent et s'éteignent harmonieusement dans un ton gris d'une douce mélancolie; le Ziem semble retouché par Corot; enfin, nous sommes sur la jetée que nous traversions hier au soir à la nuit. Mais comme les allures sont changées.... le pythagoricien avait bien encore un peu d'engourdissement à ses mollets, l'optimiste accusait ses espardilles de lui avoir procuré de douloureuses ampoules; j'étais bien encore légèrement courbaturé, mais bah, la route était si belle, et six kilomètres seulement nous séparaient de la ville où respirait Cucharès, Cucharès, le maître du Taureau. Cette idée seule nous eût fait faire les six kilomètres sur les genoux; le sybarite bondissait sur ses jarrets d'acier, il ne marchait pas, il volait, et nous assourdissait de ses airs de bravoure les plus éclatants; déjà la route s'emplissait de monde; des voitures attelées de mules au trot retentissant, des cavaliers embossés dans leurs montes rayées, des paysans un long fusil sur l'épaule, des femmes attiffées de ces couleurs voyantes qu'elles portent si bien, passent auprès de nous; tout a déjà un air de fête; le mot Toros est un mot magique en Espagne, il ferait marcher des paralytiques, il ressusciterait les morts; c'est un peu trop dire cependant, car en arrivant à St-Sébastien, nous nous heurtâmes à un cercueil qui sortait de l'hôpital. Le mort s'en allait sur un de ces chars à bœufs à roues pleines qui rappelent les attelages gaulois; ceux qui l'accompagnaient avaient les habits de deuil que tous les basques portent dans ces tristes circonstances, le long manteau noir à petit-collet tombant et le large sombrero; partout où passait la charrette funèbre, la foule s'agenouillait et se coupait la figure de signes de croix; mauvais présage, dit le sybarite, les

courses ne seront pas bonnes, et, traversant un petit pont de bois, peint en rouge, jeté sur un bras de mer qui enlace St-Sébastien, nous entrâmes sur ce terrain vague qui sert de glacis aux remparts de la ville; devant nous, la mer envahissait un vaste golfe; à côté de nous se dessinait la plaza de toros, peinte en rouge sang de bœuf; le sybarite, tauromaque féroce, ôta respectueusement son chapeau. Que faites-vous ? demanda l'optimiste. Je salue le cirque et je demande à Dieu de nous donner un beau soleil pour que les taureaux piquent vaillamment. Sauvage ! s'exclama le pythagoricien, quand la mer est là devant vous, vous pensez aux taureaux qu'on assassine et aux chevaux qu'on éventre. Le sybarite haussa les épaules, et se tournant vers moi : il ne sait pas encore, me dit-il, nous verrons demain. Permettez, permettez, s'écria l'optimiste, on peut voir la mer tous les jours et à toutes les heures, mon cher Pythagore, je ne verrai peut-être de courses qu'une fois dans la vie. Sans m'associer à l'enthousiasme exclusif de votre ami, je le comprends, demain nous admirerons la mer ensemble, mais aujourd'hui ne pensons qu'à la course de taureaux; le pythagoricien allait répliquer : doit-on dire course de taureaux ou course aux taureaux, interrompis-je, jetant ainsi sur une discussion qui menaçait de devenir brûlante l'eau froide d'une solution grammaticale; course de taureaux pris dans le sens de course de chevaux ne signifie rien, course au taureaux ne signifie pas grand chose; à Mont-de-Marsan, on dit course aux taureaux; à Eauze, on dit course de taureaux; à Mézin, on dit l'un et l'autre; comment dites-vous à Condom, mon cher directeur ? A mon sentiment, on devrait dire combat de taureaux; mais alors on pourrait croire que ce sont les taureaux qui combattent entre eux. Combat d'hommes et de taureaux serait trop long; ma foi, je donne ma langue aux chiens et je trouve les Espagnols bien plus spirituels que nous, ils n'ont qu'un mot, et ce mot dit tout, Toros. Il y a bien le mot corrida, mais on ne dit pas corrida de toros; on dit, toros en San Sébastien, très corridas, c'est-à-dire trois représentations; rien ne me prouve qu'on ait le droit de traduire le mot corrida appliqué à ces jeux par le mot français course impliquant l'idée de courir. En argumentant de la sorte nous sommes arrivés devant la poterne; nous passons devant deux corps de garde de carabineros et de duaneros, nous traversons la Plaza-Vieja, nous enfilons la calle San Hieronimo, nous arrivons sur la place de la Constitution. A la porte de la ville on nous attendait. Des amis de St-Jean-de-Luz nous ayant devancés avaient fait pour nous l'office de sergents-fourriers, et nous avaient préparé des logements. Nos chambres étaient prêtes, nos malles arrivées, nous allions enfin pouvoir changer de chemise (il était temps !) et nous transformer en gentlemen, non en caballeros.

Notre toilette faite, on nous présente à nos hôtes, et le sybarite, caissier-trésorier, fait son prix. Dix francs par jour, logés, éclairés et trois repas. Nous avons donc le droit de nous installer et de jeter un regard sur nos chambres; nous avons trois croisées et trois balcons sur la place de la Constitution; c'est le centre de la ville; toutes les autres rues viennent y aboutir comme les artères au cœur. La place de la Constitution est une place parfaitement régulière, avec des arcades pour les promeneurs et des maisons à trois étages qu'entourent trois rangs de balcons continus. Nos chambres ne sont nullement en rapport avec notre équipage de piéton fantaisiste; nous n'avions compté que sur des galetas, on nous donne des appartements d'agents de change. Des meubles d'un acajou criard, des rideaux de damas, des pendules de marbre avec attributs, des tableaux de broderies appendus aux murs, des tapis de laine frisée sur les tables, des peaux de tigres sous les pieds, et des lits, six lits! un pour chacun. Six lits, car vous saurez que notre société s'augmente ici de deux nouveaux venus. Puisque je viens de me vêtir convenablement et que j'ai déjà passé un gant, laissez-moi vous les présenter. L'un, j'ai mille bonnes raisons pour ne pas le nommer : nous l'appellerons, si vous le voulez bien, l'incompris; il a 28 ans, la moustache en croc, la barbe noire, et les femmes lui trouvent un œil fascinateur. Il avait la vocation de lieutenant de hussards; n'ayant pu l'être, il s'en donne le dandinement de hanches; il porte son paletot sur les épaules comme un dolman, et ses chapeaux affectent sur sa tête des airs de kolbach incliné. Son humeur se ressent de cette manière d'être toute militaire : il a du soldat l'expansion charmante et les façons taquines et agressives; il ne faudrait pas lui marcher sur le pied, ah! mais non! et il se laisse manger dans la main.... Hélas! comme le sort a trahi ses aspirations! il n'est rien de ce qu'il eût voulu et de ce qu'il eût pu être. Débordé par d'immenses appétits, affamé de luxe, il avait rêvé peut-être de hautes sphères. Le destin s'est joué de lui et l'a mariné dans une boîte de ferblanc. (Signes particuliers : regard de Vampire, un Z sur la langue.)

Notre autre compagnon de chambre, je n'ai pas mille bonnes raisons pour ne pas le nommer celui-là; je n'en ai qu'une, mais elle est bonne. Je sais bien son nom, mais je ne sais ni l'écrire ni le prononcer; c'est un nom basque. Il est capitaine de navire; nous l'appellerons tout simplement le capitaine. Nous ne le connaissons que d'hier, et déjà il a gagné toutes nos sympathies; il doit avoir 38 ans à peu près, il a

la physionomie à la fois fine et accentuée, le teint un peu hâlé, et il y a dans son regard un peu du feu torride des pays ensoleillés qu'il a parcourus. Sa causerie est vive, animée, amusante comme une relation de voyage; il a vu beaucoup et il a su voir : le pythagoricien le feuillette comme un atlas. Dans ses relations avec nous, il apporte la cordiale franchise d'un marin. (Signes particuliers : parle un peu toutes les langues et a des secrets pour détruire les punaises.) Puisque je suis en train de vous présenter mes amis, si je profitais de mon gant pour vous présenter mes hôtes; ils méritent bien d'avoir les honneurs de la *Revue d'Aquitaine*. Donc, saluez el señor Aguirebarena, alguasil aux ordres de la municipalité, homme entre deux âges et entre deux femmes qui le mènent, sa femme et sa fille. Figure insignifiante, bonne tenue de policeman espagnol; il est, dans ses fonctions publiques, paterne et doux comme l'autorité municipale qu'il représente. Saluez plus bas, la señora Aguirebarena, la maîtresse du logis; elle a dépassé la quarantaine et en est à son second mari. Les années ont bien imprimé la patte d'oie au coin de ses yeux, mais ces yeux brillant d'un feu sombre sous la mantille de velours racontent encore la gloire des jours passés. Elle a dû être fort belle, il y a vingt ans de cela. Aujourd'hui, sa figure semble comme émaciée par les austérités du cloître. Avec son front mât et sans rides, son nez droit et fin, sa bouche bridée et son menton un peu alourdi d'embonpoint, elle ressemble étrangement au portrait de la mère angélique Arnauld, l'ardente janséniste de Port-Royal. Son pouvoir dans la maison paraît être à la fois humble et despotique ; elle commande par insinuation, mais ne supporterait pas de contrôle. Saluez jusqu'à terre maintenant, ô mon directeur, je vous présente la rose des provinces basques, le diamant de Guipuzcoa, la señorita Carmen, la demoiselle du logis. Elle a vingt ans à peine, c'est toute une explosion de jeunesse et d'amour. C'est l'Espagnole dans toute sa grâce et dans tout son éclat. Sa démarche est comme rhithmée, sa taille de guêpe s'infléchit en courbes provocantes, elle a des pieds, des mains à désespérer des duchesses, et quels yeux ! quels cheveux ! des yeux à démoraliser tous les saint Antoine, des cheveux à se noyer dans leurs ondes, et avec tout cela, femme et coquette. Ces deux mots accouplés ne font-ils pas un pléonasme ? non, il est des femmes comme Valenzia qui s'ignorent, mais Valenzia était-elle une femme ? Carmen se sait belle et elle en abuse terriblement ; ses regards nous criblent de banderilles acérées. A la beauté, elle joint une distinction suprême ; elle saurait au besoin réprimer des écarts hasardés, sa bouche rose qui sourit si bien

a parfois des froncements impérieux d'un dédain désespérant. C'est cette princesse qui nous sert à table, mon ami; elle se passe la fantaisie d'être servante pour nous faire honneur. Oui, c'est ainsi. Hier, l'incompris, qui est du pays, a dîné en famille avec le père, la mère et la fille; aujourd'hui que les Français sont arrivés, la mère fait la cuisine, et la fille fait le service. N'y a-t-il pas quelque chose de patriarcal dans cette façon de comprendre ses devoirs vis-à-vis des hôtes. Je sais bien que vous allez me dire, mais cela vous coûte dix francs par jour ; la belle raison ! faites-vous donc servir de la sorte en France à quelque prix que ce soit.

(*La suite au prochain numéro*). FAUGÈRE-DUBOURG.

DES

OPINIONS ET JUGEMENTS LITTÉRAIRES DE MONTAIGNE

par M. E. Moët.

(*Suite et fin.*) (1)

» S'il faut prendre garde de le présenter — Montaigne— » comme un maître de critique littéraire, il faut avoir soin » aussi de ne pas le juger comme tel. Ce n'est pas, comme La » Harpe, un arbitre juré des auteurs, c'est un connaisseur » et un artiste : il ne prononce pas des arrêts, mais il ex- » pose sa manière propre de voir et de sentir ; il n'établit » pas, avec une autorité magistrale, des principes inflexi- » bles ; il juge d'après ses méditations et ses études, d'après » son tour d'esprit et son caractère, souvent d'après son » impression du moment, mais sans rien imposer et sans » s'inquiéter même d'être cru. On ne doit donc pas trop » presser ses paroles ni discuter trop rigoureusement ses » idées, et l'on doit se souvenir en les examinant qu'elles ne » sont ni apportées d'une école, ni déduites d'un système, » et qu'elles dérivent essentiellement du sens individuel. »

Je ne crois pas qu'il soit possible de mieux penser et en de meilleurs termes. Mais, si je prends droit de cette appréciation si nette et si ferme, que deviennent, s'il vous

(1) Voir, *suprà*, p. 268 et 298.

plaît, et les *caractères du goût* chez Montaigne et les *principes de sa critique*, sinon des dérivations du sens individuel, si précieuses qu'elles puissent être d'ailleurs? Son penchant inné pour le naturel, l'originalité, les choses graves et solides, lui inspireront souvent des réflexions fort, remarquables, mais ces réflexions ne seront que des opinions, elles n'auront jamais la valeur de propositions démontrées et pourront se trouver modifiées d'un moment à l'autre. Il n'a pas, et c'est son mérite propre, le *lucidus ordo* de la composition, son style ne relève que de son tempérammment et de son éducation; sa langue il la prend partout, à l'antiquité classique, aux soudards, aux gentilshommes, aux paysans de son pays. Si cela lui réussit, c'est qu'il est admirablement doué, c'est que son instinct raffiné par l'éducation le protége naturellement contre tout péril. S'il aime Sénèque et Plutarque, c'est uniquement parce qu'ils lui plaisent, s'il trouve Cicéron poseur, c'est qu'il choque son goût pour le naturel, c'est qu'il juge indigne d'un consul romain, d'un homme agité d'un sentiment vrai et personnel, de prendre tant de précautions puériles pour se survivre dans l'avenir. Ce qui le charme, dans la poésie, c'est le nombre, la mesure, la forme éclatante et sévère; il admire là tout ce qui lui manque, il croit à la *sainte manie*, à Apollon inspirateur, à toute la vieille sacristie du Parnasse païen. Les gnomiques, et particulièrement Pibrac, arrivent sans effort jusqu'au fond du cœur de cet homme qui ne sut pas se conduire; c'est parce que les historiens sont *plaisants et aisés* qu'ils sont pour lui sa *droite balle;* ils contentent sa curiosité, et, chose bizarre, ce pyrrhonien raffiné est conduit à la crédulité en histoire par son scepticisme même. Il retombe, à l'ordinaire, dans ce probabilisme, signalé par M. Moët, qui fait le fonds de son être, et manque complètement de critique. L'éloquence raffinée qui fait appel à la nature et à l'art pour remuer les

passions, épouvante ce philosophe ami du calme, peu enthousiaste et naturellement mesuré. Voilà la cause de son dédain. Franchement, je trouve qu'il a raison, quoi qu'il ne prenne pas la peine de le démontrer. Ce que l'homme qui cherche la vérité de bonne foi pourra dire de mieux de l'éloquence, c'est que c'est un instrument neutre, qui vaut selon la main qui le manie, tour à tour bouclier de l'innocence, de la vertu, de la patrie, poignard entre les mains d'un scélérat. Voyez et pesez. Ici, Cicéron — si haut peut-être par vanité, — Bossuet, Pascal; là Cromwell, Mirabeau, Danton. Le recueillement et la bonne foi philosophique seront toujours mal à l'aise au milieu de l'émotion populaire de l'Agora et du Forum, dans l'agitation des meetings modernes, et Pythagore avait raison quand il disait à ses disciples : Abstenez-vous de fèves, c'est-à-dire de suffrages. Les amateurs de la vérité la cherchent dans la solitude, dans les promenades internes, dans le repos au bord de l'Illissus, à l'ombre des agnus-castus et des platanes où chantent, sur la tête du divin Platon, les cigales de l'Attique. Laissons ces hommes de violence et de tumulte, vénals comme des procureurs ou vaniteux comme des cabotins, arrivons aux philosophes. Vous croyez Montaigne au cœur de son sujet, pas du tout: il ne manifeste que de préférences. Plutarque et Xénophon sont ses dieux parce qu'ils sont ses contraires. Mais c'est tout. De la certitude, de l'identité entre les objets perçus et l'esprit instrument de perception, de la légitimité des actes humains, des attributs de Dieu, de ses rapports avec la création par les voies naturelles et la révélation, de nos devoirs publics et privés, rien, rien qu'une contemplation stérile de soi dans l'immobilité d'un faquir indien. Et cette indécision d'esprit ne le quitte point, même quand il parle de soi, lui qui s'aime pourtant par dessus toutes choses. Je sais que M. Moët ne voit, dans le peu de cas qu'il fait de ses

Essais et l'on pourrait ajouter de leur auteur, que des calculs d'amour-propre inspirés par le soin exagéré de sa renommée future. Mais, pourquoi torturer ainsi gratuitement le sens naturel des phrases dans un livre qui vaut surtout par la sincérité des aveux et le ton irréprochable de bonne foi. Si j'ai le droit de vous rendre muet pour me faire l'interprète forcé de votre pensée, où donc sera votre garantie contre moi si je vous trahis ? Quand on dit à M. Jourdain que ses souliers ne le blessent point, je trouve qu'il a raison de se mettre en colère et de crier : Je vous dis qu'ils me blessent, moi ! J'en demande bien pardon à M. Moët, si bien qu'il connaisse Montaigne, il ne le connaît pas si bien que lui-même qui s'est étudié toute sa vie et qui n'ose même juger cette œuvre où il est passé tout entier. « Je ne iuge la valeur d'aultre besogne plus obscurement que de la mieisne, et loge les *Essais* tantost bas, tantost haut, fort inconstamment et douteusement. »

Ou je raisonne de travers, ou Montaigne n'a pas un seul jugement qui lui soit propre, dans la véritable acception du mot. En revanche, il fourmille d'opinions, il en change comme Brummell de cravate; il a l'opinion du matin et celle du soir, l'opinion de la veille qui n'est pas celle du lendemain, l'opinion de l'homme qui digère, qui est à jeun, qui est gai, qui broie du noir, qui a bien dormi, qui s'est levé du mauvais côté, l'opinion de ses lectures, de son ennui, de son humeur, toutes opinions également sincères, également exemptes d'affectation et de pédantisme. Avec son style, c'est ce qui l'a fait immortel. Il faut donc rayer le mot *jugement* et ne parler que d'opinions littéraires.

C'est ce que M. Moët a parfaitement compris dans la conclusion de son travail, et exprimé en un style sobre, concis, plein et vraiment classique.

« Quelques-unes des opinions de Montaigne en littéra-
» ture—pourquoi pas toutes?—se ressentent de ses idées

» générales sur l'insuffisance de la raison. L'immensité de
» ses lectures, en lui montrant la hardiesse et la fécondité
» de l'esprit humain, lui en avait aussi révélé les contra-
» dictions et les débauches. A force de la voir se prendre à
» tous les aspects des choses et donner aux assertions les
» plus contraires une apparence égale, il avait fini par
» douter de la légitimité de ses entreprises et des succès de
» ses efforts, excepté quand, au lieu de s'égarer en dehors
» il se replie sur nous-mêmes. De là sa préférence déclarée
» pour les moralistes qui étudient notre nature dans ses
» instincts, et pour les historiens qui l'étudient dans ses
» actes, et en même temps ces entraves qu'il apporte à la
» critique historique en lui interdisant de s'élancer contre
» les témoignages autorisés, de fixer les limites du possi-
» ble, et enfin de prendre pour base, dans la recherche des
» motifs, l'étude du caractère.»

Il y a encore beaucoup d'autres morceaux, dans cette thèse, écrits de cette même plume, pleine, vigoureuse et mesurée, un jugement sur la valeur toute spéciale de la traduction de Plutarque, d'Amyot, une appréciation de la poésie savante, de ses formes simples et concises, et les écueils de l'affectation, de salutaires avis sur les diverses méthodes de composition. M. Moët appartient, on le voit assez, à ce bataillon de l'école normale où l'armée de l'Université recrute ses officiers supérieurs. Il en a les traditions et la discipline, il ne se sent aucune envie de combattre, en enfant perdu, à côté des Taine, des About, des Prevost-Paradol; il garde son rang, mais il défend son drapeau. Tout naturellement, il défend aussi son travail et il prévient les objections. Voilà pourquoi il nous présente un Montaigne beaucoup plus affirmatif que l'original, en histoire et en littérature, et il devait agir ainsi sous peine de s'amoindrir lui-même et de s'avouer, en définitive, qu'il ne se trouve en face que d'un recueil d'opinions.

Heureusement, cet esprit si net et si clair, qui aime certainement Thucydide et Xénophon, qui a profité des conseils de Blair, et qui avoue ses préférences pour le style limpide et les récits éminemment intelligibles de M. Thiers, heureusement M. Moët s'est laissé trahir par son naturel; il a dit la vérité malgré lui. Montaigne n'est qu'un homme d'opinion, artiste et connaisseur, si l'on veut, mais non pas critique, non pas juge. Ses opinions n'ajouteront rien à la masse de certitude générale et absolue qui est notre commun patrimoine. Ce scepticisme universel qui plane, comme un sinistre oiseau, sur l'esprit humain dévoyé, ce scepticisme, délayé d'histoire, de philosophie, que sais-je, Salomon l'avait dès longtemps caractérisé par quatre mots écrits sous la dictée de Dieu : *Tradidit mundum disputationibus eorum*.

Assez de ces énervantes lectures où le froid gagne le cœur, où la léthargie s'abat sur notre âme comme une première mort dans la vie. Regardons les joyeux, les vaillants, les forts, tous ceux qui ont combattu, tenu un drapeau, qui sont morts debout invoquant cette vierge chaste et nue qui s'appelle la Vérité. Grandes ombres, venez à nous du fond du passé; prenez compassion de notre abattement, soulagez notre misère, raffermissez nos cœurs dans cette forêt périlleuse où les fantômes du scepticisme païen, les spectres philosophiques de la Germanie moderne s'agitent parmi l'épaisseur humide de la nuit. Et vous, Muse immortelle de la France, sœur de la Minerve athénienne, vous qui prenez tour à tour dans votre main la lance guerrière et le rameau pacifique de l'olivier, vous qui vivez forte et gracieuse dans votre joie, qui aimez les choses puissantes et mesurées, vous dont la parole transparente réfléchit, comme un beau lac, le soleil radieux de vos pensées, vous qui avez inspiré Corneille, Pascal, Racine, Boileau, Philippe de Champaigne, Le Sueur, Nicolas Poussin, Bossuet, Molière, Saint-Simon, Voltaire, gardez nos âmes de tout

vertige, soyez notre guide loin des routes battues, comme des sentiers incertains. Divinité tutélaire de nos aïeux, amants de la précision du langage et de la puissance de l'épée, soyez toujours la patronne de notre race. A votre aspect, les doutes, fils de la terreur, de la gourmandise et de la paresse, s'envolent, comme une troupe de hiboux, aux premières rougeurs de l'orient. L'astre monte et grandit toujours, la lumière pacifique inonde les grands paysages, la forme et la couleur renaissent. C'est l'heure où l'homme se retrouve lui-même, où les songes reprennent la route du néant, où l'œil mesure tous les objets à leur taille et n'aperçoit de grand à l'horizon de la pensée que le travail, l'amour, la famille, la vérité, la patrie, la liberté!

Par dessus tout cela pourtant, il est une chose plus grande encore, et Dieu la donne à tout homme venant en ce monde, la grâce. Saint Augustin a fait aussi sa confession publique, comme Montaigne et Rousseau. M. Villemain n'en parle pas dans son éloge, lui qui devait écrire sur les Pères de l'Eglise. Peut-être le futur ministre eut-il peur de son parterre voltairien; peut-être ne comprit-il la valeur des idées chrétiennes que devant l'espérance plus prochaine d'un pouvoir dont elles facilitent l'exercice en faisant une vertu de la résignation. Hasard ou calcul, cela ne devait venir que plus tard et n'importe guère d'ailleurs. Le propre des génies sublimes est que tout le monde les veut pour auxiliaires et tente vainement de les rabaisser au niveau de notre bourbier. Allez, faiseurs de rubriques et de commentaires, vous serez toujours comme la bordure souillée de la toge de pourpre, comme la poussière d'un jour sur le marbre de la Vénus Victrix. Tant qu'il y aura des chrétiens au monde, le livre d'Augustin restera comme une flamme qui éclaire et purifie, modèle de la confession pénitente et de l'aveu entier, devant Dieu et devant les hommes, des péchés lavés par le repentir.

J.-F. BLADÉ.

DE QUELQUES ÉDIFICES

ENTRE LES PLUS REMARQUABLES

de l'Architecture Chrétienne au Moyen-Age,

SPÉCIALEMENT DANS LE DIOCÈSE D'AUCH.

(*Suite et fin.*) (1)

Malheureusement, ces sortes de contributions de guerre ne suffisaient pas toujours pour sauver le peu qui restait, après le passage de ces impitoyables démolisseurs. Ainsi, « Gerald Barailhon, curé de Soubabère (2), fut deux fois prisonnier, l'une au seigneur de Maupas, qui le fit rançonner deux cents livres, et l'autre au capitaine Baudignan, qui le fit rançonner trois cents livres (3). » Et néanmoins, « si lui ont pris dix-sept têtes de bœufs ou vaches, cent cinquante-têtes de brebis ou chèvres, dix-neuf charretées de blé ou millet, les maisons brûlées et tous les meubles emportés. »

A la cure de Toujouse, « les ornements, livres, joyaux furent pillés et emportés, et ce par le capitaine Capyn de la dite religion; et les biens dudit curé pillés par les gens de Bertrand de Lestremeaux, de Houga, La Serre et Lancasse d'Ayne; et d'iceux rachetés pour cent écus (4), après ont été repris et emportés par le capitaine Mesmes. »

Mais, au reste, comment les biens d'église ou de cure auraient-ils été respectés, après solde de rançon, lorsque cette

(1) Voir, *suprà*, p. 81, 133, 185, 233 et 285.

(2) On lit Soubère dans dans une ancienne copie; et c'est le nom actuel.

(3) Encore livre *tournois*, sans doute. Si l'on eût voulu dire *parisis*, la somme serait d'un quart plus forte; vu que la livre parisis était de 25 sols tournois, et la livre tournois de 20 sols de cette dernière dénomination.

(4) L'écu simplement dit est de même valeur que l'écu-sol, sous Charles IX. Le *quart* d'écu, frappé par ce prince et ses successeurs, est une pièce d'argent, d'environ 2 fr. 80 c., que, par analogie, on appela bientôt *petit écu*. On le fixa à trois livres, à partir de Louis XV.

onéreuse condition ne pouvait pas même assurer les jours de ceux à qui on l'imposait avec « promesse de vie sauve?» Car à Brassempoy, dans l'archiprêtré de Doazit ou Chalosse, « Me Raymond de Capdeville, prêtre dudt lieu, fut rançonné, et puis tué par les gens dudt Montaman.» — A Lamothe (même archiprêtré), Me Etienne Bodigues, Etienne Dubroca, Jean Téon de Bayle, prêtres dudt lieu, ont été tués et massacrés, et auparavant rançonnés par les soldats de la dite religion prétendue. »

Nous trouvons des détails analogues pour les paroisses de Bougue et de Villeneuve, dans l'archiprêtré du Plan. Et quant à celui de Mauléon, n'avons-nous pas déjà vu, pour Estang, que « la maison du curé fut pillée, et les meubles, linges et livres emportés, et lui constitué prisonnier et rançonné cent écus-sol; » ce qui n'empêcha pas que les trois prêtres dudit lieu ne fussent indistinctement *massacrés*, selon l'expression de notre manuscrit.

Toutefois, ce document ne dit pas que, même dans les années qui suivirent immédiatement la ruine des églises d'Estang, on se fût « emparé, comme ailleurs, des fruits de la fabrique, de manière à n'en laisser rien jouir pour employer à la restauration et entretien desdites églises.» Nous pouvons donc supposer qu'ici les huguenots se contentèrent des « trente livres tournoises imposées aux fabriqueurs; » que ces derniers restèrent en possession des propriétés dont ils avaient l'administration, et qu'ils y retrouvèrent annuellement une partie des ressources qui leur étaient devenues indispensables.

Quoi qu'il en soit, ces revenus annuels étaient évidemment ce que le Concile de Trente appelle « les fruits des églises.» Ils durent être insuffisants, sans doute; mais la Sainte Assemblée nous indique, dans le texte déjà cité, les divers moyens que l'on avait d'y suppléer, au XVIe siècle, en ré-

clamant selon le droit et l'ancienne coutume, le concours de certaines personnes qui se trouvaient liées par des obligations spéciales.

En première ligne étaient « les Patrons. » Mais les églises d'Estang n'en avaient plus, puisqu'elles étaient, sans exception, à la collation de l'évêque d'Aire, comme nous l'avons dit plus haut.

Venaient ensuite « tous les autres qui percevaient les fruits provenant desdites églises, » c'est-à-dire les membres du clergé, séculier ou régulier, qui en faisaient le service religieux, et même, parfois, des laïques décimateurs. Enfin « les paroissiens » eux-mêmes devaient être pressés de concourir à l'œuvre commune. Et lorsque, dans des cas très urgents, ces diverses ressources réunies étaient notoirement insuffisantes, le clergé se faisait généralement un devoir d'y suppléer, soit en prenant sur ses biens patrimoniaux, soit en prélevant des dons volontaires sur le lot qui lui revenait dans le partage annuel des revenus ecclésiastiques.

C'est ce qu'on vit à Auch, par exemple, vers la fin du xve siècle, dès qu'il fut définitivement question de reconstruire la cathédrale. Indépendamment des sacrifices particuliers, l'archevêché fut engagé pour le tiers de ses revenus annuels; le chapitre pour la valeur d'une prébende canoniale; les dignitaires et autres membres du clergé métropolitain pour le dixième de leurs fruits et revenus. Mais comme la somme totale de cette généreuse contribution variait avec les années, on jugea, 28 ans plus tard, qu'il serait plus convenable de s'en tenir à des chiffres déterminés; et ce nouvel accord fut réglé, le 9 juin 1515, par arrêt du Parlement de Toulouse.

Cependant, par le laps du temps et les changements intervenus dans le personnel ecclésiastique, surtout sous la

désastreuse influence des troubles civils et religieux, qui partout furent si funestes à ces sortes d'entreprises, la cotisation annuelle du clergé métropolitain était tombée en désuétude; et pourtant les travaux de construction et d'ornementation étaient encore loin de leur terme.

Un pieux et docte archevêque, Léonard de Trapes, que le roi avait promu au siége d'Auch, en janvier 1600, résolut de les reprendre. Mais, voyant que le chapitre ne fournissait plus les sommes convenues en 1515, et que même les intendants de la fabrique affectaient à d'autres usages les fonds destinés à l'achèvement de l'édifice, il réclama, à diverses reprises, près du syndic et des chanoines, l'exécution des engagements pris en faveur de son église.

A ses instances, souvent réitérées, on opposait la prescription, l'insuffisance des moyens, les difficultés que présentait l'importance de l'œuvre. Le saint prélat ne crut pas devoir céder; et lorsqu'il fut bien avéré que, par les voies de simple persuasion, il ne réussirait pas à ramener le Chapitre, il en appela au Parlement. Un arrêt du 26 mars 1611 prescrivit, quant au passé, le paiement intégral des arrérages dus à la fabrique; et, pour l'avenir, « une transaction par laquelle on devait s'en tenir aux départiments » faits en 1515. »

Ainsi s'accomplissaient, dans ces temps difficiles, les anciennes prescriptions des capitulaires impériaux (1) et des canons ecclésiastiques, malgré les appellations, les prétextes d'exemptions et les contradictions de toute sorte qu'avaient prévues le Concile de Trente.

Nous avons déjà fait observer, pour Estang, qu'il ne reste aucun souvenir d'opposition ou d'obstacle quelconque

(1) Voir, en particulier, ceux d'Aix-la-Chapelle, pour les années 801 et 816.

qui dût retarder, vers la fin du XVIe siècle, la restauration de ses deux églises. Et pourtant, les localités d'importance relativement secondaire étaient loin d'être exemptes de ces sortes d'entraves. Nous en trouvons une preuve dans les archives de Miradoux, aujourd'hui chef-lieu de canton du diocèse d'Auch, mais qui, avant 1789, dépendait de l'ancien diocèse de Lectoure (1).

L'église paroissiale de Miradoux, primitivement dédiée à St-Orens d'Auch, s'élevait hors des murs, comme celle d'Estang (2). Et bien qu'on l'eût solidement bâtie à l'époque romane, elle tombait de vétusté lorsque, vers 1530, d'un commun accord, le clergé et les fidèles résolurent de la reconstruire sur de plus grandes dimensions, et cette fois dans l'intérieur du mur d'enceinte de la ville.

Le château des anciens vicomtes de Lomagne, seigneurs du lieu, n'existait plus qu'en partie; et l'emplacement choisi pour la nouvelle église en dépendait; si bien qu'il ne put changer de destination qu'au moyen d'une redevance annuelle qui fut hypothéquée sur la boucherie, sur la maison commune, sur la place du marché public et sur ses droits de poids et mesures. L'obligation fut de 27 sous assurés par contrat notarié, où se voit encore la confirmation de Henri II d'Albret, en sa qualité de comte d'Armagnac et de vicomte de Lomagne (3).

Cette église était à peine terminée, lorsqu'elle dut tomber sous le marteau de la démolition, qui en avait déjà ruiné

(1) Voir, pour plus de détails, le manuscrit sur Miradoux, déposé à la bibliothèque du séminaire de Saint-Sulpice, à Paris.

(2) Celles de Hagetman, de Momuy et autres, dans le diocèse d'Aire, sont aussi dans le même cas.

(3) Henri II d'Albret, alors roi de Navarre, était devenu, en 1526, comte d'Armagnac et vicomte de Lomagne, par son mariage avec Marguerite de Valois, sœur de François Ier. Cette princesse lui avait porté, en apanage, les vastes domaines de l'infortuné Jean V, confisqués par Louis XI, et définitivement unis à la couronne de France depuis 1472. Henri II fut le grand-père de Henri IV, par Jeanne d'Albret, sa fille, mariée en secondes noces à Antoine de Bourbon, le 20 octobre 1548.

tant d'autres. Or, il n'était pas si facile, alors surtout, d'élever, au sein d'une modeste population, deux monuments de cette importance, dans le même demi-siècle. Aussi, le découragement qu'un chroniqueur du temps, par trop sévère, appelle « la négligence et l'incurie des administrateurs de Miradoux,» s'empara de toutes les âmes; et les restes de l'église tombèrent dans un état complet de délabrement. En sorte, dit ce même annaliste, « que la maison de Dieu n'était plus assez décente pour la célébration des Saints-Mystères.»

Il fallut bien pourtant se remettre à l'œuvre. Henri IV, en abjurant l'hérésie, avait mis fin à tout prétexte de discordes civiles. Et la confiance renaissant de toute part, Miradoux voulut, comme Estang, faire enfin à son église paroissiale les grosses réparations dont elle avait un si pressant besoin. Les fidèles et le clergé du lieu furent conviés à concourir aux frais de l'œuvre. Néanmoins, ces ressources, ajoutées à celles de la fabrique, ne pouvant suffire à la dépense, même avec le concours généreux de tous les habitants, force fut au syndic de réclamer, selon l'esprit du Concile de Trente, même une part des ressources épiscopales, comme aussi la coopération de tout décimateur forain, clerc ou laïque, qui prélevait des annuités sur l'étendue de la paroisse.

Mais, comment l'évêque du diocèse, en particulier, pouvait-il faire face à toutes les demandes qui surgissaient de ses divers archiprêtrés? Sans compter les désastres de la ville épiscopale, Saint-Giny, Terraube, Castet-Arrouy, et tant d'autres populations rurales, n'avaient plus d'asile commun ouvert à la prière publique. Le Mas-d'Auvignon n'avait pu sauver de son église romane qu'une partie de la tour et de la chapelle absidale. Montfort s'épuisait en vains efforts à relever la sienne. Saint-Clar, dont l'évêque était

pourtant co-seigneur avec le roi, pouvait à peine rebâtir quelques pans de mur, sans caractère religieux, avec les débris de sa belle église du XIVe siècle, que l'incendie et la démolition avaient réduite presque à néant. Partout, enfin, on se trouvait dans la même nécessité de réparer les pertes occasionnées par la guerre civile qui venait d'ensanglanter nos provinces. On ne manqua pas de s'en prévaloir, à Lectoure, au préjudice de l'église à reconstruire à Miradoux. Mais les consuls de cette dernière ville en appelèrent au roi de France, en sa qualité de comte d'Armagnac et de vicomte de Lomagne. Et, sur l'ordre formel d'Henri IV, le parlement de Toulouse rendit, en 1599, un arrêt définitif, « qui prescrit à l'évêque Charles de Bourbon, à Mathurin de Bonnafonds, syndic du chapitre cathédral et archidiacre de Lomagne, à Pierre d'Esparbés de Lussan, chevalier de Saint-Louis (1), et à tous autres bénéficiers ou prélevants décimes à titre quelconque, sur la juridiction territoriale de Miradoux, de consacrer à la même fin la sixième partie des revenus qu'ils percevaient annuellement sur l'étendue de ladite paroisse. »

S'était-il passé rien de semblable pour Notre-Dame d'Estang, vers 1590? Il serait bien difficile, ce nous semble, d'en retrouver la preuve. Aussi nous contenterons-nous d'apprécier, en quelques lignes, l'état dans lequel les deux siècles qui suivirent ont transmis à la génération présente son église paroissiale, que l'on eut tant de peine à restaurer vers cette dernière date.

(1) *Sic.* Est-ce une erreur de copiste, ou la désignation de quelque pieuse confrérie, qui, dans nos contrées, aurait préludé à la création de l'Ordre de Saint-Louis? On sait que Louis XIV l'a établi en 1693, c'est-à-dire près de cent ans après la date de l'arrêt ci-dessus.

Peut-être a-t-on voulu dire que P. d'Esparbés de Lussan était chevalier de Saint-Michel, dont l'Ordre, créé par Louis XI, datait de 1469; ou bien encore du Saint-Esprit, dont l'établissement, dû à Henri III, est de 1578.

ÉTAT ACTUEL DE NOTRE-DAME D'ESTANG.

Comment ne pas être frappé de l'étrange contraste que présente cette église, dès qu'on la considère avec un peu d'attention? Est-ce bien la partie la plus ancienne qui devrait en être aussi la mieux conservée? Et néanmoins, le chevet est encore bien solide sur ses fortes bases, tandis que l'œuvre, à peu près entière, des dernières années du XVIe siècle, semble témoigner encore de la gêne qui dut présider à cette grande restauration. L'appareil de revêtement manque presque partout à l'extérieur. Les détails de maçonnerie, faibles et légèrement traités, répondent mal à l'importance de l'œuvre; et c'est pourtant de ces détails, si vulgaires en apparence, que dépendent, aujourd'hui comme alors, les conditions de solidité et de durée dans les édifices.

Il n'y a donc pas lieu de s'étonner si, par le laps du temps, les murs se sont lézardés, sur divers points, au nord, au sud et à l'ouest. Et même, dans cette dernière direction, il s'est ouvert, du sommet du pignon au couronnement de la porte, comme une ligne de partage, qui, toujours plus béante, menace de réaliser d'un jour à l'autre, dans l'épaisseur de la muraille, une véritable solution de continuité. C'est un danger sérieux pour l'édifice, et peut-être aussi pour les fidèles qu'il abrite. Quelques têtes plus faibles en sont d'autant plus préoccupées que l'origine de cette lézarde se mêle, dans les récits de la veillée, à ce qu'on nous a raconté à nous-même sur les lieux, comme un trait manifeste de la malédiction divine.

Une vieille femme, assure-t-on, bravant le courroux du Ciel, avait choisi la porte du saint temple pour afficher ostensiblement le mépris qu'elle faisait du précepte ecclésiastique de l'abstinence. C'était la veille de Noël; et sans le plus

léger motif d'excuse, elle assaisonnait son pain, à déjeuner, d'une large portion de foie de bœuf. Tout à coup, un bruyant éclat de tonnerre consterne les nombreux témoins de ce scandale. La foudre écrase cette malheureuse; et le feu du ciel, écartant les pierres du pignon, laisse dans le mur une trace profondé de son passage.

Quoi qu'il en soit de son origine, le progrès incessant de la lézarde s'expliquerait ici sans peine par l'état actuel de la charpente qui soutient la toiture. Son poids presque tout entier porte obliquement sur les murs latéraux. Et dans cet étrange système, de date vraisemblablement assez récente, on a, de plus, supprimé tous les entraits; laissant ainsi les hautes murailles sans lien commun qui les maintienne en équilibre.

Les procès-verbaux de visite pastorale établissent que l'autorité diocésaine s'est émue, depuis longtemps, du dépérissement de cet édifice. Quelques travaux de restauration sont enfin repris de nos jours; et nous croyons savoir que la fabrique et l'administration municipale d'Estang tiennent à honneur de conserver aux nouvelles générations, dans ce vénérable monument de la foi de leurs pères, une église que Monseigneur de La Croix d'Azolette regardait, à bon droit, comme l'une des plus remarquables de son diocèse (1).

F. CANÉTO, vic. gén. d'Auch.

N. B. L'auteur de cet article s'occupe très particulièrement de réunir des documents inédits sur l'influence du protestantisme dans l'Aquitaine, depuis le milieu du XVIe siècle. Il recevra avec reconnaissance toute communication sûre qui pourra lui être faite dans le but d'éclaircir de plus en plus une question de si haute importance.

(1) *Visites pastorales* : procès-verbal du 20 mai 1842.

A. M. J. NOULENS (1).

3e Lettre (*Suite.*) (1)

C'est à dîner surtout que nous avons pu apprécier tout le charme de cette belle jeune fille. Elle va de l'un à l'autre, prévoyant nos besoins, présentant un plat à celui-ci, donnant une fourchette à celui-là, nous servant à boire de sa main d'Hébé, et nous encourageant d'un indulgent sourire à parler le patois espagnolisé qu'elle s'efforce de comprendre. Au premier dîner, nous étions tous un peu honteux vis-à-vis d'elle, et pour ne pas l'humilier en demandant une assiette, nous mangions tout dans la même. Elle, cependant, redoublait de soins et de prévoyance. C'est étonnant, disait le pythagoricien : elle a l'intelligence du service. — C'est l'intelligence du cœur, affirmait le sybarite, qui a son petit grain de fatuité. Notre fausse honte ne nous empêcha nullement de dîner et de fort bien dîner. A part une salade à l'huile indigène, tout était fort bon : le vin de bouc était avantageusement remplacé par du cidre excellent, et le vin de Pamplona cacheté, qui vaut bien quatre francs la bouteille, et qu'on vend un franc ici, servait de vin d'extrà. Où allons-nous maintenant ? demanda l'optimiste après le dîner. — Au café, parbleu, répondit le sybarite. Le capitaine et moi suivîmes le monomane du café, l'optimiste fut acheter une canne pour faire du bruit aux corridas, l'incompris fut se faire donner un coup de vent dans les cheveux par le peluquero le plus voisin; le pythagoricien, à qui sa secte défend le café, se promena sur la place. Le rendez-vous général fut pris à quatre heures devant le café d'El Commercio, d'où nous devions partir tous pour la plaza de toros.

En traversant la place, nous trouvâmes déjà des danses populaires organisées. Sur le ron ron des toulbourins, le flageolet découpait sa modulation criarde; sous les arcades, on avait peine à passer, tant la foule était compacte. J'eusse bien voulu rester quelques minutes au milieu de tout ce monde de capes et de mantilles, mais mon ami le sybarite me tire par la manche et me bourdonne sa note monotone : et le café ! le café !... Nous essayons de nous échapper, mais le monde nous étreint de tous les côtés, il faut marcher à son pas; ce ne sera qu'au bout de la galerie que nous pourrons gagner les rues et parvenir jusqu'au café...

(1) Voir, ci-dessus, p. 173, 209, 245, 270, 293 et 319.

Il n'y a vraiment qu'un peuple au monde pour donner la vie et le mouvement à une fête; c'est le peuple espagnol. Là, plus de respect humain, plus de sotte retenue, plus de fausse dignité; chacun veut prendre sa part du divertissement commun, et chacun le crie bien haut. La joie espagnole rit de toutes ses dents. En face de nous, sur le mur, flambloie en lettre d'or de 20 centimètres le grand mot à l'ordre du jour : Toros. C'est l'affiche des courses, avec son dessin colorié, représentant un picador attaqué par un taureau. Un muchacho nous vend le programme de la funcion du jour : ce sont de petits carrés de papiers adornés de vignettes tauromachiques, où sont inscrits par ordre les noms des taureaux, avec l'indication de leur âge et de leurs pâturages; des petites colonnes sont réservées pour marquer à l'épingle ou au crayon le nombre des chevaux tués par des banderilles posées et des estocades portées..... Tout en lisant ces petits programmes, nous arrivons au pied du mur qu'illustrait l'affiche, et je m'installe carrément devant pour la lire et la commenter. Et le café, le café, glapit encore le sybarite d'une voix tellement désespérée cette fois que je le prends en pitié et me laisse entraîner par lui. Enfin, nous sommes arrivés, je l'installe devant une table, et mets une demi-tasse devant lui. Ses yeux rayonnent, sa bouche essaie un sourire. Je profite de son calme pour le planter là et revenir devant l'affiche, qui ne laisse pas d'être curieuse. J'en transcris une partie à votre intention :

Toros en San Sebastian
Tres corridas 14-15-16 agesto
Se el tiempo lo permitte
Se lidiaran seis toros à la tarde.

La plaza sara muy bien serbida y a la carga de los distinguidos Arjona Guillen (Cucharès) y Pepete con ninguno su media cuadrilla.

No se remplazaran ninguno de los lidiadores que se inutilizaran en la plaza.

Ensuite viennent les noms des combattants, selon leur rang de mérite. Mais, dites-moi, mon directeur, que pensez-vous de ce verbe inutilizar, qui répond à notre verbe composé se rendre inutile? On ne remplacera pas les combattants qui se seront rendus inutiles sur la place. S'être rendu inutile, en espagnol, c'est avoir une corne de taureau dans le ventre; quel euphémisme ! Mais déjà la foule se dirigeait vers la porte de la ville.

Je rentre au café : dépêchons-nous, dis-je au sybarite, nous nous sommes chargés de prendre les billets; si nous allions ne plus en trou

ver! — Ne pas entrer dans le cirque! je me déguiserais plutôt en picador, me répond-il. Le café lui a rendu toute son intelligence et toute sa gaîté. Nous courons au despatcho de billetes, on nous délivre six coupons rouges qui nous coûtent 24 francs et nous donnent droit à six places de balconcillos numérotés. Nous revenons au café; déjà nos amis nous attendent, il est trois heures et demie. Nous nous jetons intrépidement dans le courant de foule qui s'engouffre sous la porte de la ville.

De la porte de ville à la plaza de toros, c'est une procession impossible à décrire. On se presse, on se heurte, on se pousse, on se bouscule, on s'écrase; tout ce monde bariolé chante, saute, tourbillonne à faire croire à une générale danse de saint Guy. On chercherait vainement un vide dans cette multitude, et pourtant les voitures la fenden au triple galop de leurs mules empanachées. La condition pour se faire jour, c'est d'aller terriblement vite. Au pas, les carrosses seraien étouffés; voyez plutôt ce vieux berlingot bleu de ciel échoué là-bas, devant nous. Il s'est arrêté, paralysé dans sa tranquille allure par la tourbe mouvante qui l'étreint de tous les côtés. Il faut suivre le torrent, annihiler sa volonté, s'abandonner à l'impulsion commune. Ce n'est qu'après une demi-heure de secousses et d'efforts que nous arrivons devant le cirque, le courant nous dépose justement en face des portes qui portent les numéros de nos places. En ramant vivement des coudes, nous escaladons l'escalier de bois, nous trouvons nos stalles libres, nous sommes enfin maîtres de la place.

(*La suite au prochain numéro*). FAUGERE-DUBOURG.

LE CHEVALIER DE MALTE.

Ce récit ne contient que l'exacte vérité. Je sais que vous n'en croirez pas un mot, mais pour rien au monde je ne consentirais à l'altérer, afin de le rendre plus vraisemblable. Raillez tant que vous voudrez; moi je suis forcé de croire, parce que j'ai vu, parce que j'ai conscience, parce que CELA EST.

Il y aura cinq ans dans vingt jours que j'ai quitté Paris.

Vos souvenirs doivent être aussi exacts que les miens. Ce fut précisément le surlendemain de notre dernière entrevue, quand je vous rencontrai devant l'Hôtel-de-Ville. Vous sortiez de la bibliothèque et vous me suivîtes jusqu'à mon logis, une vieille maison perdue dans la partie la plus solitaire du Marais. Notre conversation m'est encore présente à ce point que je pourrais vous la rapporter mot à mot. Depuis un an, je vivais à l'écart des hommes et des livres, cloîtré dans ce grand bâtiment de l'époque parlementaire, tête à tête avec une idée fixe que je voulais épuiser. Sans avoir jamais eu l'esprit tourné vers le mysticisme, je croyais à la puissance prophétique et divinatoire des rêves. Plusieurs fois j'avais été informé par des songes de certains événements qui étaient arrivés plus tard; mais le souvenir de ces avertissements ne m'était revenu à l'esprit qu'après leur réalisation. Je voulais arriver à conserver ces impressions fugitives du sommeil, les transporter dans l'état de veille, développer en moi cette faculté surprenante dont il m'était impossible de douter. C'était surtout le matin que ma pénétration se manifestait plus particulièrement. Je flottais dans un état intermédiaire où je jouissais pleinement de moi, où ma mémoire d'homme éveillé pouvait garder le dépôt de toutes ces images que des organes inconnus apportaient à mon esprit, pendant que le corps gisait encore dans sa somnolence et sa torpeur. Il me semblait que cet état empruntait une énergie nouvelle de certains moyens physiques, tels que l'absence de bruit et un demi-jour réfléchi d'une façon particulière. Vous souvenez-vous de la grande chambre où je vous menai? Mon lit, enseveli sous des courtines d'un bleu fané, était placé parallèlement aux fenêtres entr'ouvertes de manière à projeter une lumière affaiblie sur une grande glace verdâtre dont le tain avait

ver! — Ne pas entrer dans le cirque! je me d[illegible] que mon picador, me répond-il. Le café lui a rendu [illegible] que je voyais et toute sa gaîté. Nous courons au despatch[illegible]ns le monde de livre six coupons rouges qui nous coûte[illegible] droit à six places de balconcillos au[illegible]ons se multiplièrent et déjà nos amis nous attendent, il e[illegible] événements de ma vie jetons intrépidement dans le c[illegible] porte de la ville. [illegible]s fois. N'allez pas croire ce-

De la porte de ville à [illegible] été le maître de cette aptitude sible à décrire. On s[illegible] *je* sois arrivé, malgré mes efforts, cule, on s'écrase [illegible] *interroger* sur tel fait précis et déterminé. faire croire à [illegible] ment un v[illegible] *attendre* que la révélation arrivât à son heure et au trip[illegible] *contrainte*. Le plus souvent, elle ne portait que sur fair[illegible] *circonstances* futiles, mais tellement spéciales que *l'événement* postérieur me plongeait dans l'étonnement le *plus* profond. J'avais besoin des *Observations sur Dio-phante* du mathématicien Pierre Fermat, livre infiniment rare comme vous savez. Après l'avoir cherché partout, *j'avais* renoncé à le rencontrer, lorsque me trouvant un matin dans l'état mental que vous savez, *je me vois* devant l'étalage d'un bouquiniste auprès du Pont Notre-Dame. Un Monsieur, d'une cinquantaine d'années, en habit noir, explorait serupuleusement les bouquins, s'informant de l'ouvrage que je convoitais et que *je vis* distinctement *le cinquième au premier rang de la seconde case à droite*. Je m'éveille en sursaut, je m'habille en deux minutes, et j'arrive assez à temps chez le bouquiniste pour me saisir du Fermat, juste au moment où le bibliophile allait mettre la main dessus. Voilà un exemple entre mille.

Je tenais soigneusement note de ces révélations d'une importance variable relativement à l'utilité que j'en tirais, toutes écrasantes par la précision et la netteté. Je vous montrerai ce cahier qui comprend encore l'annonce de bien des faits à venir, et dont la rédaction s'arrête au jour

où j'ai senti que ce don merveilleux m'était enlevé
ujours. Ce jour-là m'arriva l'aventure singulière
is vous conter et qui est la source de ma fortune.
vez que je suis né en Epire, mais je crois ne
amais dit que ma famille était originaire de
hâteau des comtes de Mariels, qui m'appar-
se trouve sur les confins du Gimois et de
. En 1661, il était habité par messire Gilles
riels, chevalier du St-Esprit et lieutenant-général des armées du roi Louis XIV. Son fils aîné voulait se pousser à la cour. Le père, qui n'était pas riche, cloîtra ses filles et fit entrer Bertrand, le frère cadet, dans l'ordre de Malte. Malgré sa répugnance pour son état, le chevalier se distingua dans plusieurs combats contre les Turcs, et obtint du grand-maître le commandement d'un navire. Un jour, il tomba sur des forces supérieures, et fut amené captif à Scombi, avec tout son équipage. Plusieurs années se passèrent sans qu'on parlât de le racheter. Il s'était fait aimer dans la contrée et y avait pris ses habitudes. On lui proposa de se marier avec une jeune grecque, ce qu'il s'empressa d'accepter aussitôt qu'il eut obtenu du Pape d'être relevé de ses vœux. Le commandeur Bertrand de Mariels est le chef de la branche cadette de ma famille dont les générations se sont succédé jusqu'à moi dans mon pays. Lorsque la fièvre du savoir et peut-être un instinct secret me conduisirent à Paris, je m'informai des descendants de l'aîné. On me répondit que leur race était éteinte depuis longtemps, et que les biens étaient passés à vil prix entre les mains des étrangers.

Je n'attachai pas d'autre importance à ces renseignements, et je suivis le cours de mes études jusqu'à ce que j'eus senti se produire en moi les premiers effets de mon ancienne faculté d'intuition. Quand vous me rencontrâtes

devant l'Hôtel-de-Ville, j'étais prêt à retourner en Epire, mais un sentiment de piété domestique m'avait inspiré la résolution de visiter auparavant l'ancienne demeure de mes aïeux. Je partis en compagnon, le bâton à la main et le sac au dos, interrogeant les paysans de la Lomagne dont je ne tirais pas grand chose. Un matin, je suivais un chemin creux le long d'une petite rivière. Les merles sifflaient dans les halliers, les jeunes mules galopaient dans les prairies, les canards barbottaient le long des rives, pendant que le martin-pêcheur rasait de ses ailes bleues l'eau qui frissonnait sous l'haleine fraîche du vent. On entendait au loin le chant des coqs et le tic-tac des moulins, la fumée des métairies montait en spirales bleuâtres, les abeilles et les papillons volaient çà et là sur les mauves fleuries et les grands chardons bleuâtres. Dans cette puissance de vie, dans cet ordre simple et fort de la nature, j'allais devant moi sans trop savoir où, le cœur enivré d'un sentiment de joie calme et profond. Quand je voulus m'asseoir au bord du sentier et regarder en haut, j'étais devant une montagne boisée, couronnée d'un château du temps de Louis XIII, dans le goût italien, avec ses murs de brique à coins de pierre et ses longues terrasses en balustrade. Ce château, je l'avais vu dix fois en rêve, je l'avais parcouru, visité dans ses détails, j'en avais rédigé une description minutieuse sur le cahier que je portais toujours avec moi. Je n'apercevais que la façade, et mes notes en décrivaient les portes, les fenêtres, les ornements, avec l'exactitude d'un procès-verbal d'architecte. Il n'était pas besoin d'ailleurs de recourir au papier; un sentiment inné, une habitude prise dans un monde inconnu faisaient que je connaissais cet édifice comme si je l'avais toujours habité véritablement. Le doute n'était pas possible, mais, devant ce fait de premier ordre, je voulus contrôler sé-

vèrement la vérité des mes impressions; je m'imposai le devoir de refaire de mémoire le plan des parties du château que je ne pouvais pas voir, de me rendre compte de sa distribution intérieure, de rapprocher ces souvenirs de mes notes, et de confronter le tout à la réalité. Pour l'extérieur, je fus stupéfié de la concordance absolue entre ces deux moyens et l'objet de comparaison. Une seule chose me surpassait : j'aurais voulu retrouver le nom du manoir dans ma mémoire ou dans mon écrit. Impossible. En ce moment, un vieux mendiant, vêtu de haillons bizarres, vint à passer.

—Ce que vous regardez là, me dit-il *sans être interrogé*, c'est le château de Mariels. Il est en vente depuis longtemps, mais malgré le bas prix auquel on l'affiche, personne ne s'est encore présenté pour l'acheter. Faites-moi la charité pour l'amour de Dieu.

Il s'éloigna emportant ma petite aumône (vous savez combien j'étais pauvre alors), et me laissa sur le chemin les yeux fixes et la bouche béante de stupéfaction. Ce fut l'affaire d'un instant; un sentiment de confiance prodigieuse me saisit, je me sentis marcher vers le portail et frapper en maître sous la pression d'une volonté irrésistible. Je dis que je venais pour visiter le domaine. L'intendant me regarda d'un air effaré, prit un trousseau de vieilles clés pendu au mur, et je montai le vaste escalier de pierre *sans étonnement* et comme si j'avais vécu dans le château toute ma vie. Les serrures rouillées s'ouvraient avec peine, nous entrions dans de grandes salles silencieuses que le soleil n'avait peut-être pas éclairées depuis cinquante ans. Quand la clarté faisait irruption par ces immenses fenêtres si longtemps fermées, je voyais, sous la poussière et les araignées séculaires, surgir le monde pâle de mes ancêtres. C'étaient de grands cadres ternis et mangés des vers,

des évêques crossés et mitrés, des commandeurs le bâton fièrement campé sur la cuisse, des présidents en robe de pourpre et d'hermine, des aïeules en costume du temps passé, bandeaux gothiques, modes du siècle des Valois de la Ligue et de la Fronde, robes imposantes de la cour de Louis XIV, des capitaines bardés de fer ou cuirassés de bufle, la poitrine traversée des ordres du Saint-Sépulcre ou du Saint-Esprit, visages héroïques qui avaient vu Marignan, Henri IV, Richelieu et les grandes guerres de Turenne. Les tapisseries de Flandre qui montaient jusqu'aux plafonds à solives peintes racontaient les exploits de ces vaillants hommes, les hautes cheminées de pierre portaient les images des rois anciens ou les blasons des nobles alliances des Mariels. Le vieux comte Gilles était là avec sa longue figure castillane encore plus pâle sous sa royale blanche, soutenant dans ses bras, au siége de Dôle, son fils aîné frappé à mort. Le chevalier Bertrand, le chef de ma race, était banni de cette assemblée comme il le fut autrefois de sa famille. Tout ce monde poudreux et muet peuplait depuis un an mes rêves étranges; du premier coup je reconnaissais chaque personnage, et le vieil homme qui m'accompagnait me contemplait avec une secrète terreur. Nous sortîmes pour aller visiter les terres, ce qui nous prit jusqu'au soir. Quand nous rentrâmes harassés au château, l'intendant m'offrit respectueusement l'hospitalité. Après une collation légère on me conduisit à ma chambre que je ne pris point la peine d'examiner. Je m'engloutis dans un immense lit à quenouilles où je dormis tout d'un trait jusqu'au petit jour. L'horloge du château qui sonnait trois heures ne m'éveilla pas entièrement, elle ne fit que me rappeler à moi-même. Je constatai mentalement que je me trouvais dans ce singulier état qui m'était habituel, et qui n'était ni le sommeil ni la veille. Sans que je fisse le plus

léger effort pour porter mes regards d'aucun côté, les objets rapprochés, baignés d'une pénombre grisâtre, se réfléchissaient en moi-même avec une netteté absolue, pendant que la nuit tapissait encore les plafonds et les angles de la salle. Un homme de haute taille se promenait lentement sans faire le moindre bruit. Je le voyais traversant la lumière, s'enfoncer dans l'ombre lointaine pour reparaître ensuite et se perdre de nouveau. Parfois il s'approchait silencieusement de mon lit et me regardait avec une tendresse infinie. C'était un grand personnage d'une cinquantaine d'années, cheveux et moustaches gris, vêtu d'une grande dalmatique rouge avec une croix blanche sur la poitrine, et une longue et large épée qui pendait le long de sa cuisse. Comment et à quel moment précis il était entré, c'est ce que je ne saurais dire. Ce que je puis affirmer, c'est que son visage ne m'était point inconnu, et que je l'avais certainement rencontré déjà dans ces régions indécises où s'agitaient pour moi les fantômes de l'avenir. Après une légère pause, il reprenait sa promenade muette avec des gestes d'impatience comme quelqu'un qui attend. Elle me semblait durer depuis bien longtemps, quand je l'aperçus devant une grande cheminée entouré d'un groupe nombreux d'autres personnages sortis de je ne sais où; ces nouveaux venus étaient vêtus d'armes et d'habits anciens de différentes époques, et me rappellaient les visages que j'avais vus la veille sur les tapisseries et les tableaux. Ils discutaient gravement entr'eux; je distinguais le mouvement de leurs lèvres, mais sans entendre le moindre son. A leurs gestes, à leurs regards tournés vers mon lit, je comprenais qu'ils parlaient de moi et qu'ils n'étaient pas d'accord. L'homme à la dalmatique rouge, qui ne pouvait être que le commandeur Bertrand, s'agitait avec une animation extraordinaire et montrait de temps en temps le jour

qui arrivait par degrés. Enfin les silencieux visiteurs inclinèrent la tête, en signe d'assentiment, et s'en retournèrent comme ils étaient venus. Une grande joie se peignit alors sur le visage de celui qui était demeuré seul. Il vint tout droit à mon lit et me montra du doigt la cheminée contre laquelle il était appuyé pendant son colloque mystérieux. C'était une haute voûte de pierre timbrée aux armes des Mariels, toute fleurie de végétations singulières et capricieuses, et dont un chambranle portait l'effigie d'Henri IV et l'autre celle de Louis XIII. Sur un regard impératif je sautai *réellement* à bas de mon lit. Le chevalier de Malte me prit par la main et me conduisit à la cheminée, en face du médaillon du roi Louis XIII sur lequel il me fit signe de presser avec énergie. La secousse que je ressentis quand il céda sous ma main me réveilla. Je ne vis plus le promeneur nocturne, mais j'étais *véritablement* debout, le bras dans une cachette effondrée d'où s'échappait une cascade de vieilles monnaies d'or de Portugal et d'Espagne, quadruples, *uncias*, cruzades, ducats, aux effigies lisses et douteuses, aux exergues presqu'effacés. Le ruisseau jaune et sonore tombait toujours et couvrait les dalles; je croyais que cela ne finirait jamais. Et quand la source eut tari, je ramassai tout ce métal et le remis en son lieu, avec l'intime conviction qu'une grande injustice était réparée, et que mon mystérieux protecteur m'avait ainsi remis la rançon du domaine de mes aïeux. Depuis ce jour, je dors comme tout le monde, et les visions qui peuplaient autrefois mes songes ont disparu.

J.-F. BLADÉ.

15 AOUT.

CHANT DU MATIN

AUX PIEDS DE LA STATUE DE MARIE

A LA

CHAPELLE DE NOTRE-DAME DE LA CROIX, A MARCIAC.

I

Comme il est doux, dès que l'aurore
T'éclaire d'un rayon d'amour,
De venir te redire encore
Ce que je te dis chaque jour,
De venir, à l'heure où l'étoile
Dans le ciel bleu va s'endormir,
Baiser la frange de ton voile
En t'offrant mon premier soupir!

O ma douce reine,
La cloche lointaine
Soupire avec moi;
Les nuits embaumées
Les brises aimées,
Les fleurs ranimées,
Tout parle de toi !

II

La feuille sur l'arbre frissonne
Au souffle léger du matin,
L'insecte sous l'herbe bourdonne,
Le bœuf mugit dans le lointain;
Le soleil au flanc des montagnes
Jette un manteau de pourpre et d'or;
Tout s'éveille dans nos campagnes,
Mère, pour te bénir encor.

O ma douce reine,
La cloche lointaine
Soupire avec moi;
Les nuits embaumées,
Les brises aimées,
Les fleurs ranimées,
Tout parle de toi !

III

Tu te plais, vierge non pareille,
A faire éclore de ta main
Sur un front désolé la veille
Le sourire du lendemain;
Quand je t'ai laissé pour offrande
Le rosaire de mes douleurs.
Le monde étonné se demande :
Qui donc a pu sécher ses pleurs?

O ma douce reine,
La cloche lointaine
Soupire avec moi;
Les nuits embaumées,
Les brises aimées,
Les fleurs ranimées,
Tout parle de toi !

IV

Pour te chanter, mère divine,
O Notre-Dame de la Croix !
L'oiseau, caché sous l'aubépine,
Répand les perles de sa voix;
Et moi, pour m'unir aux louanges
Que les cieux te disent sans fin,
Oh ! que n'ai-je la voix des anges
Et la lyre du séraphin !

O ma douce reine,
La cloche lointaine
Soupire avec moi;
Les nuits embaumées,
Les brises aimées,
Les fleurs ranimées,
Tout parle de toi !

C. CLAUSADE, de Marciac.

MONTAIGNE CITOYEN.

Dans un livre nouveau, les *Etudes Financières*, l'auteur, M. Clément, a entrepris de nous montrer Montaigne sous un aspect négligé par M. Moët et M. Bladé; c'est le *citoyen*. C'était une tâche ingrate; la vie du citoyen, c'est la vie politique, et si Montaigne y a été mêlé quelquefois, c'est presque toujours malgré lui. Il prétend bien quelque part, dans ses *Essais*, qu'il aime assez la cour et que la foule ne lui déplaît pas, mais il *préfère la solitude, être aucunement supportable d'être toujours seul que de ne pouvoir jamais être.* Montaigne, il faut bien lui rendre cette justice, n'a jamais été un courtisan, mais il ne s'est pas montré non plus ce qu'on appelle *citoyen*. Il a flétri les mœurs d'une cour scandaleuse, il s'est élevé contre la barbarie de nos codes et la barbarie des tortures judiciaires; il n'était pas non plus un fanatique, il trouvait « que c'est mettre ses conjectures à bien haut prix que d'en faire cuire un homme tout vif; » il se moquait de la vieille scolastique, mais en moraliste, en philosophe, à la manière de Rabelais, qui ne fut pas plus citoyen que Montaigne; on peut même dire que Rabelais eut cet avantage sur Montaigne d'éviter toutes les occasions de déployer les vertus du citoyen. L'auteur des *Essais* n'eut pas, malheureusement pour sa réputation, cette sagesse. Mieux valait certainement refuser les fonctions de maire de Bordeaux que de s'en acquitter comme il le fit. Où était le courage civique de Montaigne, on peut le demander à M. Pierre Clément, le jour où, pour se soustraire au danger d'une maladie contagieuse qui décimait la population de

Bordeaux, il abandonna ses administrés et se réfugia à la campagne? Cela n'empêche pas l'auteur du discours placé en tête de l'édition des *Essais*, publiée par M. Leclerc, d'apostropher Montaigne du titre de *généreux citoyen;* ce sont là les inconvénients des figures de rhétorique. C'est cette apostrophe qui a égaré M. Pierre Clément. Nous ne voulons pas lui en faire un crime, le doyen de la faculté de Paris est une grande autorité; nous aurions d'ailleurs d'autant plus mauvaise grâce à insister sur ce point que son titre, un peu tiré par les cheveux, n'enlève rien à l'intérêt de cette nouvelle biographie de Montaigne.

Vœux du Jour de l'An.

A N....

Pareils aux oiseaux bleus, solitaires des grèves,
Qui vont rasant les flots sans les troubler jamais,
Je voudrais que les ans, aussi beaux que des rêves,
Passent sans agiter ta douceur et ta paix.

Je voudrais te couvrir de tendre vigilance,
Te préserver du sort, s'il était inhumain,
Comme un veilleur de nuit, quand la raffale avance,
Met à l'abri du vent sa lampe sous sa main.

Je voudrais que, par privilége,
Tout malheur te fût étranger;
Et que les jours, d'un poids léger,
Tombent sur toi, comme la neige
Tombe l'hiver sur le verger.

Voilà les vœux du poète!
Sa pauvreté te fait l'envoi
D'une élégiaque fleurette
Eclose en son âme inquiète,
Toujours inquiète de toi.

J. MOULENS.

LES HONNEURS D'ARCHAMBAUD

COMTE DE FOIX, SOUVERAIN DE BÉARN,

DOCUMENT INÉDIT DU XVe SIÈCLE,

PUBLIÉ PAR V. LESPY,

professeur au lycée impérial de Pau.

Nous publions, pour les curieux des choses du passé, un manuscrit qui se trouve aux Archives des Basses-Pyrénées. Il est en langue vulgaire (1); nous avons *essayé* de le traduire en français. Ce document, inédit jusqu'à ce jour, est précieux : il contient le programme et la relation d'une cérémonie funèbre qui eut lieu avec la plus grande pompe, à Orthez, le mois de mai 1414, en l'honneur d'Archambaud, *haut personnage*, de son vivant, *sachant bien gouverner ses peuples* (2) de Foix et de Béarn. C'est un morceau de l'histoire du moyen-âge, très intéressant par son originalité. Difficilement on trouverait ailleurs (3) une page du même genre, qui fût plus complète et plus riche en détails. Donc « veuil-je recorder l'ordonnance *de ces honneurs* comme elle fut (4). »

Ordenance de las honors (5) de Moss. Archambaud, per la gracie	Ordonnance des honneurs de Monsg. Archambaud, par la grâce

(1) Dialecte béarnais.

(2) *Haut personatge, senhor ben regent sos pobles.* (Arch. des Bass.-Pyr.; *Chronique des comtes de Foix*).

(3) Voir BERTRAND ELIE, *Funérailles de Gaston-Phœbus;* — Gloss. DU CANGE. *Comment les obsèques se doivent faire; au mot hereotum;* Obsèques de Duguesclin; — FROISSARD, *Obsèques du comte de Flandre*, II, c. 217.

(4) FROISSARD, II, c. 216.

(5) Il ne s'agit pas ici des funérailles d'Archambaud, mais d'un service funèbre, célébré en son *honneur*, plus ou moins longtemps après qu'il eût été enseveli. De nos jours encore, les Béarnais emploient dans le même sens le mot *haunous* (les honneurs).

de Diu, comte de Foix sanrer (1), qui Diu perdon.

Prumerament, lo dissapte davant lo jorn de las honors deudiit Moss., Madone (2) no deu exir de la crampe; ans deu estar, en son estat, en la crampe, et ab son manteg, aixi cum lo jorn qui Moss. fo sepelit; et ab las fenestres barrades, et pauque lutz entre; lo vespre, que y sien metudes iiii^es torches negres, qui eston en lors candelers et loenh de luy (3), affin que las gens qui la vendran far reverencie et lor degut, veyen que ere fe sa honor; et sas dones et damiseles, que eran apres luy, deven estar totes negres; et l'endemaa (5) anar en aquere maneyre aus Frays, et estar lo jorn de las honors en aquere maneyre; et l'endemaa, Moss. lo deu ostar lo manteg; et tornar a l'estament qui de present es.

de Dieu, ci-devant comte de Foix, que Dieu pardonne.

Premièrement, le samedi avant le jour des honneurs dudit Monsg., Madame ne doit pas sortir de sa chambre; elle y restera en l'état où il convient qu'elle soit en pareille circonstance, couverte de son manteau, comme le jour que Monsg. fut enseveli; les fenêtres seront fermées de façon qu'il ne pénètre dans la chambre qu'une faible lumière; le soir, on y allumera trois torches noires, qui seront dans leurs chandeliers, loin de Madame, afin que les personnes qui lui viendront faire révérence et leurs devoirs, voient qu'elle *fait son honneur* (4). Ses dames et demoiselles, qui se tiendront auprès d'elle, doivent être tout en noir. Le lendemain, ces dames (6) iront aux Frères (7) dans ce costume, et le jour des honneurs, elles seront vêtues de même; le lendemain, Monsg. (8) ôtera le manteau à Madame, qui se remettra comme elle est maintenant.

(1) *Sanrer* est une contraction de *sa en arrer*, m. à m : *arrière en ça*.—*Pay sanrer* signifie grand-père.

(2) Madame la comtesse de Foix, Isabelle, veuve d'Archambaud.

(3) *Luy* (elle), qui n'existe plus en béarnais, était des deux genres, comme aujourd'hui en français le pronom *lui*, complément.

(4) *Fait son honneur*, traduction littérale de *fe sa honor* : elle accomplit son devoir.

(5) *L'endemaa* (l'endemain, *le*-jour-*en demain*); c'est ainsi que l'on écrivait en français : « — L'endemain, Saül partit l'ost en treis (*Rois*). » — « A l'endemain manda son grant conseil (*Villehardouin*). » — « La bonté divine me deffendit encores l'endemain d'aultres pires embusches (*Montaigne*). »

Nous disons maintenant *le lendemain*, ce qui équivaut à *le le*-jour-*en demain*. M. Génin n'avait *peut-être* pas tort de trouver absurde ce redoublement de l'article.

(6) Mme la comtesse et les dames à son service.

(7) On verra plus loin qu'il s'agit du couvent des Frères Prêcheurs.

(8) Jean de Grailly, fils aîné, et successeur d'Archambaud.

Item, que la noeyt davant deu jorn de las honors, a hore de vespres, los senys de Sent P. d'Ortes toquin un toc ben lonc, et apres que fassen orde a Sent P. et au Castet, entro a mieye noeyt; et apres comensin une hore davant jorn et fasen orde tot temps, entro las honors sien acabades, et Madone et Moss. sien de retorn defentz lo Castet d'Orthes; et asso fasen los qui an acostumat de toquar los senys.

Item, que la nuit avant le jour des honneurs, à l'heure de vêpres, les cloches de Saint-Pierre d'Orthez sonnent bien lentement; qu'elles sonnent ensuite à toute volée à Saint-Pierre et au Château, jusqu'à minuit; elles recommenceront une heure avant jour pour ne cesser que lorsque le service funèbre sera achevé, et que Madame et Monsg. seront rentrés au Château. Voilà ce que doivent faire ceux qui sonnent ordinairement les cloches.

Item, sie mandat a las glisies pres d'Ortes que semblantment fassen las ordes la vespre davant las honors.

Item, il est ordonné que, dans les églises près d'Orthez, on sonne pareillement à toute volée la veille des honneurs.

Item, que a la hore de vespres, quant los senys auran toquat, faran las ordes los Frays et Confrays, totz, et caperaas qui sien de la confrayrie de Moss. Sent P. marti, diguen au cor deus Frays Predicadors lo *obsequi* solempniaumentz per la anime de Moss., qui Diu perdon, complidementz; et adasso veder et far ayen carc lo rector d'Orthes et menister de la Trinitat.

Item, à l'heure de vêpres, quand les cloches auront sonné, on les mettra en branle chez les Frères et les Confrères, et des prêtres de la confrérie de Monsg. Saint-Pierre martyr, diront dans le chœur des Frères Prêcheurs l'office des morts tout entier, solennellement, pour le repos de l'âme de Monsg., que Dieu pardonne; le recteur d'Orthez et le *ministre* de la Trinité sont chargés de veiller à l'exécution de ceci.

Item, que l'endematii, au sorelh exit, sien avisatz los avesques, abatz, religios et caperaas, que sien aus Frays Predicadors, et aqui diguen lo *obsequi* complidementz et honorable, a la honor et profieyt de la anime de Moss, qui Diu pardon, et que sie diit antz que Moss. ni Madone partien deu

Item, le lendemain, au soleil levé, on avisera que les évêques, abbés, religieux et prêtres soient aux Frères Prêcheurs; qu'ils disent solennellement l'office des morts tout entier, en l'honneur et pour le repos de l'âme de Monsg., que Dieu pardonne; il sera dit avant que Monsg. et Madame par-

Castet; et d'asso ayen carc los dessus.

Item, sie feyte au cor de la glisie deus Frays Predicadors une borde, ben grosse, et faute, et tote negre, et cavilhade per dessuus et per dejuus, per meter torches redons, aîxi cum au caas requer; et aus IIIIrs pees, que aye IIIIe grans escussoos en paper, de las armes deudiit Moss., et, aus caps et costaz, pendens en que eston gros escussoos de las armes deudiit Moss.

Item, que dejus la dicte borde sie feyt lo lant cubert de bons draps d'aur, et a l'entorn sien las armes deudiit Moss. en grans escussons en paper, et tres bancx cubertz de negre a l'entorn deu lant, la un au cap, et los autres aus costatz; et, au deu cap, seyra Madone, et dues dones qui, estan de pees darrer ere, apertendre que fossen vestides de negre, et en los autres dus bancx que seguen las autres grans dones qui vieran a las honors; et un homi que sie cartent du Château; c'est ce que feront exécuter les personnes sus-désignées.

Item, il y aura dans le chœur de l'église des Frères Prêcheurs un dais (1) bien grand, élevé, tout noir, solidement établi par le bas et par le haut; il portera trois torches rondes, selon l'usage en pareil cas; aux quatre pieds seront quatre grands écussons de papier, aux armes dudit Monsg., et aux bouts et sur les côtés pendront des étoffes ornées de grands écussons aux armes dudit Monseigneur.

Item, sous le dais sera un catafalque (2) recouvert de beaux draps d'or, entouré de grands écussons de papier, aux armes dudit Monsg.; il y aura trois bancs recouverts de drap noir, l'un au bout, et les autres sur les côtés du catafalque; à celui du bout s'assoiera Madame, et deux dames se tiendront debout derrière elle; il faut qu'elles soient vêtues de noir; sur les deux autres bancs s'assoieront les autres grandes dames qui seront venues pour les honneurs; un homme sera

(1) Nous avons traduit *borde* par *dais*, bien qu'on ne trouve nulle part le mot *borde* avec cette signification. Mais nous croyons qu'il ne peut signifier que cela dans notre manuscrit. *Borde*, ici, est probablement ce que Froissard (*Obsèque du comte de Flandre*) appelle un *travail* : — « Il y a en l'église un *travail*, auquel il y avoit sept cens chandelles..... Sur ce travail avoit cinq bannières..... Estoit ce *travail* armoyé d'écussons.....»

(2) *Lant* nous a embarrassé tout autant que *borde*. C'est le passage suivant de Du Cange qui nous a donné l'idée de traduire *lant* par catafalque : — *Lettrin* præterea appellatur tabulatum quoddam seu tumulus honorarius, in arest. parlam. Paris, anno 1380, ex lib. nig. prior. S. Petri Abbavil. fol. 150, vo : Les marregliers..... en signet et par manière de représentation mirent et estendirent un drap d'or ou poile bordé de noir sur un *Lettrin* assis sur la fosse dudit feu Jacques.»

quat qui las fase assetiar segont lor graa; et las autres femnes que seguen en terre. Lo descuquar et deytorar, aquero es a orndenar si-n i aura.

(Ordenat es que y agos deytoradores, et las femnes se descucassen, et que fassen grans critz et grans dols per Moss.)

Item, que sien feytz grans escussoos, cascun de un foelh de paper, de las armes deudiit Moss.; en sien metutz dus sober la paret negre en l'entra de la porte deus Frays Predicadors, et dus en l'autre porte, et sencles sus los grans pielars deffentz lo combent, et aixi

chargé de les faire asseoir selon leur rang. Les autres femmes s'assoieront par terre. Il reste à régler s'il y aura *dévoilement* (1) et lamentations.

(Il fut ordonné qu'il y aurait des pleureuses, que les femmes se dévoileraient, pousseraient des cris, faisant de grandes démonstrations de deuil.)

Item, on fera de grands écussons, d'un feuillet de papier chacun, aux armes dudit Monsg.; on en mettra deux contre le mur tendu de noir, à la porte d'entrée des Frères Prêcheurs, et deux à l'autre porte; il y en aura un sur chacun des grands piliers dans le cou-

(1) Il reste à régler si les femmes laisseront tomber (déchireront peut-être) leurs *voiles*. Que signifient *descuquar* et *deytorar*? Nous ne le savons guère : nous avons vainement cherché ces mots. Il nous a semblé que *descuquar* pouvait bien être le synonyme de *descluca* (ôter ce qui couvre les yeux); on dit en béarnais : *lous oelhs clucatz* (les yeux bandés); *desclucatz-me* (débandez-moi les yeux.)

Tout indique que ce passage a trait à l'action des pleureuses dans les funérailles; elle s'exerça, cette fois, dans un service funèbre, postérieur aux funérailles, probablement parce qu'on le célébrait avec solennité en l'honneur d'un prince.

On lit dans une brochure intitulée : *Notices sur la Vallée d'Ossau*, — Pau, Vignancour, — 1838 : — « La seule mention authentique que nous trouvions dans nos anciennes annales de cette pratique parmi nos pères se trouve dans Bertrand Elie, à l'occasion des brillantes obsèques de notre illustre Gaston Phœbus, inhumé à Orthez en 1390..... *Cadaver Hortesium delatum est; circumfusa plebs, feminæque lamentis ac fletibus..., ut mos gentis est, cœlum complebant...illius interitum miserantes...* (La dépouille mortelle du prince fut transportée à Orthez; on vit s'empresser autour de son convoi la population tout entière, hommes et femmes, qui, faisant retentir les airs de leurs cris et de leurs gémissements, déploraient la mort du prince qu'ils avaient perdu.)

« Cette antique coutume, héritage probable d'une religion plus ancienne, était générale en Béarn... Aujourd'hui cet accompagnement des cérémonies funèbres n'existe plus dans nos plaines; mais il n'est pas encore sans exemple dans quelques villages de la vallée d'Ossau. Habituellement ce sont les femmes qui se chargent de pleurer, de gémir... (*Comte Casimir d'Angosse.*)»

Chez les Romains, « on voyait dans les funérailles une troupe de femmes pleurant, frappant du pied, s'arrachant les cheveux, et donnant tous les signes extérieurs de la douleur la plus vive et la plus profonde. (Charles Dezobry; *Rome au siècle d'Auguste.*)»

medixs en las grans paretz faut(1), de maneyre que per tot lo combent ne age.

Item, la sepulture, ont Moss. es, que sie ben peccada tant debat cum dessus, et que y age de las armes et deus escussoos deudiit Moss.

Item, que sien feytes dues torches negres et metudes en lo plus honorable loc, et cascune pese tres liures, et cascune aye un escusson gros de las armes deudiit Moss.; et torches redontz per dessuus la borde, et v siris redons aus quoate corns de la borde, et lo v au dessuus, losquoaus pesin xxx liures, et sien de la color de las torches.

Item, que los Frays fassen far xx autars petitz, o plus, de fuste, contre la paret de la capere de Senta Cataline entro au fons de la glisie, et que sien complitz de...., et de so que apertendra, en maneyre que los caperaas y pusquen cantar; et un que sie cargat per veder quans ni aura cantat, et que sien pagatz; et que aparelhen en

vent; on en placera aussi au haut des grands murs, de manière qu'il y en ait partout dans le couvent(2).

Item, que la sépulture, où est Monsg., soit bien..... (3) tant dessous que dessus; qu'il y ait des armes et des écussons dudit Monsg.

Item, on fera deux torches noires, qui seront mises à la place la plus honorable; il faut que chacune pèse trois livres (4), et que chacune ait un bel écusson, aux armes dudit Monsg.; il y aura des torches rondes sur le dais, cinq cierges ronds aux quatre coins (5), et le cinquième dessus; ils seront du poids de trente livres, et de la couleur des torches.

Item, que les Frères fassent faire vingt petits autels ou davantage, de bois, contre le mur de la chapelle de Sainte Catherine jusqu'au fond de l'église, et qu'ils soient garnis de....., et de tout ce qu'il faudra pour que les prêtres puissent y chanter; un (Frère) sera chargé de compter ceux qui chanteront; ils seront payés; les Frères

(1) *Faut* se dit aujourd'hui *haut* (haut. — L'*h* aspirée du mot français *haut* proviendrait-elle de l'*f* du mot roman *faut*? Mais il n'est guère possible d'expliquer l'*f* dans *faut* (du latin *altus*.)

(2) L'église doit avoir armes des mêmes escus. V. Du Cange, au mot *hereotum* (*ceremoniale Gallicum*. Ms.)

(3) *Peccada*, que nous n'avons pas traduit, signifie peut-être *enduite de poix* (goudronnée) de *picatus, a* (*pico; pix*.)

(4) Froissard indique aussi le poids des chandelles employées à l'obsèque du comte de Flandre : —« Il y avait sept cens chandelles, chacune de une livre pesant.»

(5) Voir Du Cange (*comment les obsèques se doivent faire; herioticum*) :— « Parmi le luminaire d'entour la bière avoit ciorges aux quatre cornets, et a chascun cierge un escuçon.»

la glisie so que y sera besont per meter las torches.

Item, l'avesque d'Ayre que digue la misse; mes que sie avisat que no se digue entro a un quart de hora apres que Madone sie assietade au lant; et los chantres que sie ordenat que sien ben notables, en maniere que la misse sie ben solempne, aixi cum se aperthien.

Item, l'avesque d'Oloron disera lo predic; et sie avisat de la vite et grans honors que Moss. a agut en son temps. (Et lodiit Moss. l'avesque ne fe lo predic al jorn de las honors, grandemens et honorable, aixi cum audin las gens qui eren a audir lo predic, et audiit Moss. se apartene.)

disposeront dans l'église ce qui sera nécessaire pour placer les torches.

Item, l'évêque d'Aire dira la messe (1); il aura soin de ne la commencer qu'un quart d'heure après que Madame sera assise devant le catafalque; on n'emploiera que des chantres de choix, afin que la messe soit aussi solennelle qu'elle doit l'être.

Item, l'évêque d'Oloron parlera en chaire (2); on lui aura fait connaître la vie, et les grands honneurs que Monsg. a eus en son temps. (Ledit Monsg. l'évêque fit (3) le jour des honneurs un beau discours, comme en purent juger ceux qui l'entendirent, et comme il convenait audit Monseigneur.)

(1) « A l'obsèque du comte de Flandre, dit la messe l'archevêque de Reims, et était accompagné de l'évêque de Paris, de l'évêque de Tournay, de l'évêque de Cambray, de l'évêque d'Arras (Froissard)»

Aux honneurs d'Archambaud, l'évêque d'Aire dit la messe; notre manuscrit nous apprend qu'il fut *peut-être* accompagné des archevêques de Toulouse, d'Auch, et des évêques de Pamiers, de Rieux, de Bayonne, de Tarbes, d'Acqs, de Lescar, d'Oloron; on trouve ces prélats désignés sur la liste des personnages qui se rendirent ou se firent représenter au service funèbre célébré à Orthez.

(2) *Predic* signifie *sermon;* mais il s'agit ici d'une véritable oraison funèbre. Aux funérailles de Gaston Phœbus, des hommes et des femmes proclamèrent les louanges, les hauts faits du défunt, *viri feminæque, mortui laudes et præclara facinora recensentes* (Bertrand Elie); aux honneurs d'Archambaud, on le voit, ce fut plus solennel : un évêque fut chargé de faire l'éloge funèbre du prince.

Chez les Romains, les femmes chantaient des poèmes, appelés *Nœniæ*, composés à la louange du défunt (c'est à peu près ce qui se fait encore dans nos montagnes); et aux obsèques de Mamurra, lorsque le convoi étant arrivé au *forum*, le lit funèbre eut été déposé sur les *rostres*, Marcus Mamurra monta auprès, et prononça une harangue dans laquelle il rapporta l'illustration de l'origine de son père, et les principales actions de sa vie qu'il vanta beaucoup. (Charles Dezobry; *Rome au siècle d'Auguste.*)

(3) Ce programme fut évidemment recopié après la cérémonie; on y trouve, dans quelques endroits, des constatations de ce qui se fit, au milieu des prescriptions de ce qui devait se faire; c'est ce que nous indiquons par des parenthèses.

Item, la basalique se fase en la claustre deus Frays Predicadors, laquoau basalique fassen Moss. Arnaud de Salies, Moss. Peyre Arnaud de Poey, Moss Bern. de Caressusaa; et Bertranet de Crabemorte, Aliot Dauzat, et un autre, que meten los caperaas et clercx en ordie, et aqui los fasen estar ordenademens ab bone regle.

Item, Moss. Johan de Bearn que aye carc de ordenar ont se meteran los draps d'aur et la luminarie dequegs qui vieran a las honors, segont lor graa, et fase meter las baneres, penoos, escut et cotes d'armes.

(Fo ordenat que Moss. Bern. de Coarrase, lo senhor de Tilh, lo senhor Dessus, fessen so que Moss. Johan de Béarn deve far.)

Item, que sien metutz dus homes que fassen et ayen lo carc de scriver tote la luminarie et dramps d'aur qui hom portara a la honor de Moss., aixi que ne pusquen far relation au predicador, cum es acostumat.

Item, sie mandat aus de la biele d'Ortes que, lo dissapte davant lo jorn de las honors, no obren, ni se obrien los obraders, ans eston cum si ere feste; en ani la trompe, lo dibees davant per la biele.

Item, que la *basalique* (1) se fasse dans le cloître des Frères Prêcheurs; qu'elle soit faite par Monsg. Arnaud de Salies, Monsg. Pierre Arnaud Poey, Monsg. Bernard de Carsusaa; et Bertranet de Chèvremorte, Aliot Dauzat, et une autre personne, feront mettre les prêtres et les clercs en rang, et les y maintiendront avec beaucoup de soin.

Item, Monsg. Jean de Béarn sera chargé d'indiquer où l'on mettra les draps d'or et le luminaire de ceux qui seront venus aux honneurs, conformément à leurs qualités, et il fera placer les bannières, pennons, écus et côtes-d'armes.

(Il fut ordonné que Monsg. Bern. de Coarraze, le seigneur de Tilh et le seigneur de Sus, feraient ce que Monsg. Jean de Béarn devait faire.)

Item, deux personnes seront chargées de marquer par écrit tout ce qu'on aura porté de luminaire et de draps d'or pour le service funèbre de Monsg., et le feront savoir au *prédicateur*, comme c'est l'usage (2).

Item, qu'il soit mandé aux gens de la ville d'Orthez de ne pas travailler le samedi avant le jour des honneurs, de fermer les ateliers, comme si c'était jour férié; qu'on l'annonce à son de trompe par la ville, le vendredi.

(1) La *basalique*, on le verra plus loin, signifie *ici* une distribution d'argent.

(2) Usage bien singulier! Qu'avaient à faire les orateurs sacrés de savoir ce qu'il y avait de luminaire et de draps d'or aux services funèbres. Leurs discours, c'est pour nous une chose certaine, ne devaient en être ni plus clairs, ni plus ornés.

Item, sien ordenatz IIs homes qui damoren a la porte de la glisie deus Frays Predicadors, ab sengles bastoos; que fasen far loc à la gent qui vendran ab la luminarie et draps d'aur.

Item, sien ordenatz dus homes qui alodgen las gens qui vendran a las honors, et que nulh no sie alodyat sino per lor maa.

Item, sien feytes xx mantes negres et capayrons de gros drap per aquegs qui yran apres lo dol.

Item, sie mandat au baile d'Ortes, d'Arribere-Gave, de Salies, de Larbag et de Maslac, que cascun age cente quantitat de gent qui aren pres de la rossii (1) qui menara lo dol aixi cum los autres.

Item, sien ordenatz II homes qui fasen seguir la gent apres lo dol, que sien a cabag.

Item, Moss. ordenara un de sas gens, qui cavalgara lo cavag qui portara la banere et la cote d'armes.

Item, un de Moss. lo Captau, qui cavalgara lo rocii qui portara

Item, deux hommes se tiendront à la porte de l'église des Frères Prêcheurs, ayant chacun un bâton; ils feront faire place aux personnes qui viendront avec luminaire et draps d'or.

Item, deux hommes placeront les personnes qui viendront aux honneurs, et nul ne sera placé que par eux.

Item, on fera confectionner vingt manteaux noirs et des chaperons de gros drap pour ceux qui suivront le deuil.

Item, qu'il soit mandé au baile d'Orthez, à ceux de Rivière Gave, de Salies, de Larbac et de Maslac, d'avoir une certaine quantité de gens qui marcheront, avec les autres, après le cheval qui mènera le deuil.

Item, que deux hommes à cheval maintiennent l'ordre parmi les gens de la suite du deuil.

Item, Monsg. (2) ordonnera à un de ses gens de monter le cheval qui portera la bannière et la cotte-d'armes.

Item, un des gens de Monsg. le Captal (3) montera le cheval

(1) C'est une faute : *rossii* est du genre masculin ; on aurait dû écrire *pres de l'arrossii*. En Béarnais, on met généralement la syllabe *ar* devant les mots qui commencent par *r* : — *rode* (roue), *arrode*. On remarquera plus bas la même faute.

(2) Jean de Grailly, fils aîné et successeur d'Archambaud. « Le dauphin et Charles VI s'entendirent chacun séparément pour lui confier le gouvernement de Guyenne, d'Auvergne et de Languedoc (Ader). »

(3) Gaston, deuxième fils d'Archambaud, Chevalier de la Jarretière; il suivit le parti des rois d'Angleterre, Henri V et Henri VI; il combattit avec les Anglais à Azincourt, et soutint leur parti en Guyenne. Fait prisonnier par Charles VII, et menacé d'une mort ignominieuse s'il ne consentait pas à porter dé-

lo penoo et autres arnees qui lo sera ordenat.

Item, un de Moss. de Navalhes, qui cavalgara la rocii qui portara la devise ab so que lo sera ordenat.

Item, un qui cavalgara lo rocii deu torney; es remas a ordenar qui sera, ni quinh sera armat.

Item, sie ordenat qui menara lo rocii qui menara lo dol. (Fo ordenat que Annauton d'Arroscaa lo menas.)

Et cascun sie prest lo bon maytii au tinel, los quoate rociis susdictz ab las gens qui los cavalguen cum dessus es diit, et de qui en fore geixiran; et lo qui miera lo dol ab tote la gent qui lo iran apres, damoren au portau de deffore, lo portau qui va enta la Trinitat.

Et Moss., et Moss. lo Captau, Moss. de Navalhes, es necessari que sien vestitz de grans mantes negres, aixi cum lo jorn que Moss. fo sepelit.

Item, sien ordenatz II baroos qui sostienquen a Madone, et es

qui portera le pennon et autres parties de l'armure qu'on lui désignera.

Item, un des gens de Monsg. de Navailles (1) montera le cheval qui portera la devise avec ce qu'on lui marquera.

Item, le cheval du tournoi sera monté; il reste à ordonner par qui, et comment il sera armé.

Item, il faudra ordonner à quelqu'un de monter le cheval devant mener le deuil. (Il fut ordonné qu'Arnauton d'Arroscaa le monterait.)

Que chacun soit prêt de bon matin au *tinel* (2), les quatre cavaliers avec les chevaux qu'ils doivent monter, comme il est dit ci-dessus; ils partiront de là; celui qui mènera le deuil et toute sa suite resteront au portail du dehors, celui d'où l'on va à la Trinité.

Et Monsg. et Monsg. le Captal, Monsg. de Navailles, doivent être revêtus de grandes mantes noires, comme le jour que Monsg. fut enseveli.

Item, soient commandés deux barons pour soutenir Madame; il

sormais les armes pour la France, il aima mieux être banni que manquer à la foi promise. Il mourut à Melho, en Espagne. *Vir disciplina militari præstans, cui nihil unquam antiquius fuit quam servare fidem* (Elie).

(1) Archambaud, troisième fils d'Archambaud, seigneur de Navailles; il fut tué le 10 septembre 1419, au pont de Montereau, avec Jean, duc de Bourgogne, auquel il était attaché. On lit dans les *Mémoires* d'Olivier de La Marche : « Sur le corps dudit duc de Bourgogne fut occis un chevalier de son hostel, gascon, frère germain du comte de Foix, nommé le signeur de Noelles.»

Voir Olhagaray et Moreri.

(2) Hôtel, maison d'un grand. (Roquefort, *Gloss. de la lang. romane.*)

necessari que sien vestitz de negre, qui la menon quant ira et tornara aus Frays; l'un sie deu Comtat et l'autre de Bearn, es assaber : lo deu Comtat, Moss. Johan de Foix, et de Bearn, Moss. de Lascun.

(Lo senhor de Lescun et lo senhor de Mauleon la sostengon; car no y vengo Moss. Johan de Foix.)

Et sien ordenatz II homis qui ordenen que las femnes qui iran apres Madone anen honestament de dues en dues; en speciau las qui seran vestides de negre anen apres Madone segont lor graa.

Et Madone que fase saber a las grans dones et autres de ben que sien adaquet jour ab luy.

Et quant Madone et Moss. partiran per anar a la misse, Moss. de Lascar, Moss. lo Captau, Moss. de Navalhes, yran un petit davant Madone et davant Moss.; et davant Moss. et Madone yra per la carrere en bag, prumer, et davant, lo qui miera la rocii deu torney, et apres dequeg ira lo rocii qui portara la debisa, et apres dequeg lo rocii qui portara lo penoo, et apres dequeg lo rocii qui portara la banera, tant que aqueg sie lo plus pres de Madone et de Moss; et anen tot graciosement l'un apres de l'autre, et que sien totz temps pres de lor, et agen un home qui los governe plaa.

est nécessaire qu'ils soient vêtus de noir; ils la mèneront quand elle ira et retournera aux Frères; l'un sera du Comté et l'autre de Béarn; c'est-à-dire, celui du Comté, Monsg. Jean de Foix, et celui de Béarn, Monsg. de Lescun. (Le seigneur de Lescun et le seigneur de Mauléon la soutinrent, Monsg. Jean de Foix ne s'étant point rendu).

Deux hommes maintiendront l'ordre parmi les femmes de la suite de Madame; elles marcheront décemment de deux en deux, et celles qui seront vêtues de noir iront après Madame suivant leur rang.

Que Madame fasse savoir aux grandes dames et aux autres de qualité qu'elles doivent l'accompagner ce jour-là.

Quant Madame et Monsg. partiront pour aller à la messe, Monsg. de Lescar, Monsg. le Captal, Monsg. de Navailles les précèderont de quelques pas; devant Madame et Monsg. ira, en descendant la rue, le premier, en tête, le cavalier monté sur le cheval du tournoi; après lui, marchera le cheval portant la devise; il sera suivi du cheval portant le pennon, et celui qui portera la bannière sera le plus près de Madame et de Monseigneur. Ils iront à la file, *gracieusement*, toujours, l'un près de l'autre, accompagnés chacun par un homme qui les mènera bien en main.

Et quant Madone et Moss. seran exitz deu Castet, lasbetz vienque lo rocii qui menara lo dol, ab las gens qui seran ordenatz anar apres lo dol; en speciau, los qui seran vestitz de negre que sien pres del rocii, et los autres apres de lor, totz temps cridan : Biaffore de Moss.! Et lo qui cavalgara lo rocii que fase totz temps son degut, et que dequi en fore corren dequi au pont deu Gave. Et los autres rociis susdiitz que no se parquen james de davant Moss. et Madone, et entraran los IIIIe cabags susdiitz davant Madone et Moss. et passaran per lo costat deu *lant*, et puis gessiran enta la claustre, o enta l'autre estrem de la glisie, et aquiu demoren entro que sera hore de auferir. Et quant Madone sera assetiade au lant, et Moss. a son estat, lasbetz deu venir per la glizie enfentz lo cavag qui mene lo dol ab la gent bien dequi aupres deu lant, et

Quand Madame et Monsg. seront sortis du Château, viendra le cheval qui doit être en tête du deuil, avec les gens désignés pour former le cortége; ceux qui seront vêtus de noir suivront immédiatement le cheval; après eux, viendront les autres, tous criant : *Biaffore* (1) de Monseigneur ! Celui qui montera le cheval fera ce qu'il doit faire, courant de là au pont du Gave (2). Les autres chevaux ne quitteront jamais Monseigneur et Madame; ils entreront (dans l'église) avant Madame et Monsg., et passeront à côté du catafalque, d'où ils iront au cloître ou à l'autre côté de l'église; ils y resteront jusqu'au moment de l'offrande. Lorsque Madame sera assise devant le catafalque, et que Monsg. sera à sa place, on fera entrer dans l'église le cheval menant le deuil avec les gens de qualité faisant partie du cortége; ils s'appro-

(1) *Biaffore* (cri de *détresse*). On lit dans les *Fors de Béarn*, art. 169 : *Informa lo Senhor deu crit et de biaffore* (informer le Seigneur du cri et de l'*appel au secours*, c'est-à-dire qu'il y a eu cri et appel au secours).

Montaigne a dit : « L'ordre qui pourveoid aux pulces et aux taulpes pourveoid aussi aux hommes qui ont la patience pareille, à se laisser gouverner, que les pulces et les taulpes : nous avons beau crier *Bihore*, c'est bien pour nous enrouer, mais non pour l'advancer. ..... »

Bihore, dans cette phrase des *Essais*, 11, 37, a bien le sens du mot béarnais *biaffore*. C'est ce que ne savait pas M. Eloi Johanneau, annotateur de Montaigne (1818), qui a donné du mot employé dans les *Essais* l'explication suivante : « *Bihore*, terme qui se trouve dans Cotgrave, et dont se servent les charretiers du Languedoc pour hâter leurs chevaux; il répond à notre *aïe !* et signifie à la lettre, *vite, dehors;* car je le crois composé de deux mots latins : *via* et *foras* ou *foris*. »

L'étymologie nous donne raison. On crie *Biaffore* pour appeler au secours. *Biaffore !* Venez à mon aide, sur la *voie*, *dehors*. Partant, c'est un cri de *détresse*. *Biaffore*, Monseigneur ! signifie : nous avons perdu notre Seigneur; que nous sommes malheureux ! Dieu puissant, protégez-nous !

(2) On verra plus loin ce que devait faire cet écuyer.

apres que gesquen, et anen dequi à Sent Gili, et aqui troben que beure, et en apres tornen dequi apres lo lant, et apres gesquen et tornen dequi a la rue de Sent P., et apres tornen cum dessus.

Et quant sera hore de offerir, agen los a rociis susdiits sengles homes de ben, o fillis de l'ostau, parens, si n'y a, que los livren cascun adaquegs qui auferran los IIIIe cavags et arnees; et quant aquegs auran feyt, vienque lo qui mene lo dol et aqui ont l'auferte sera estade ab las gens vestitz de negre, et aqui poden la sobreveste deu cabag; et apres lo qui aura menat lo dol et los qui son vestitz de negre se seguen en los bancx qui son aqui, ab los capegs vestitz per la gole, et aqui damoren entro la misse sie die.

Item, en lo cor ont Moss. estara, aye un tredos negre, et un drap de bag et davant, negre, ab II cochiis negres, et que Moss esten i tot sol, aixi cum a luy se aperten, et que degun no sie pres de luy.

Item, aus prelatz qui auran letres, que ayen las letres, que vienquen ab lors apparelhs, en maneyre que quant lo respoos de

cheront du catafalque, et sortiront ensuite pour aller à St-Gilles (1), où ils trouveront à boire; étant revenus près du catafalque, ils sortiront encore pour aller à la rue de St-Pierre, et puis ils rentreront où il est dit ci-dessus.

Quand sera venu le moment de l'offrande, les quatre chevaux susdits seront chacun, par une personne de qualité, fils de la maison ou parent, s'il y en a, livrés à ceux qui doivent les offrir, eux et l'armure; cela fait, le cheval qui mène le deuil, accompagné des gens vêtus de noir, viendra aussi pour être offert; on déchirera le caparaçon du cheval; puis la personne qui aura mené le deuil et les gens vêtus de noir, les manteaux agraffés sur le cou, s'étant assis sur les bancs qu'on aura mis là, y resteront jusqu'à ce que la messe soit dite.

Item, dans le chœur, où se tiendra Monsg., il y aura un siége à dossier, noir, avec drap noir dessus et devant, et avec deux coussins noirs; Monsg. y sera seul, comme il convient à son rang; nul ne sera près de lui.

Item, que les prélats qui auront reçu des lettres (d'invitation) les apportent; qu'ils viennent avec *leur appareil* (2); au dernier ré-

(1) Rue d'Orthez; de nos jours, elle porte le même nom.
(2) C'est l'expression concise du texte, plutôt que l'expression juste en français. Les évêques devaient se rendre *aux honneurs*, ayant avec eux tout ce qui leur était nécessaire pour officier.

darrer ni la basalique se fara, que egs eston apparelhatz cum si aven cantat misse ab lors crosses en las maas, aquegs qui ne ayen.

Item, que los senescaucx de Bearn et de Marsan ayen xx homes ab lor, que sien armatz, et xx sirbens, et anen per la viele et torn deu Senhor gardar que nulh no prenque, ni fasse mau, ni escandol no si fes.

Item, que lo senescauc fase meter bones gardes aus portaus de la biele, tot lo jorn, que escandal no si fes.

Item, lo castelan d'Ortes que age gens qui eston au castet et a la torn en maniere que escandol no y podos avenir.

Item, sie ordenat ont exiran los cossers qui portaran las armes, ni faran lo dol, ni qui aura lo carc de far bier, ni far las baneres, ni penoos, ni cotes d'armes, ni autres arnees qui y sera besonh, cum en lo caas se requer.

Item, y ha besonh per lo jorn de las honors cxx conques de froment per far paa, loquoau sie feyt iiii jorns abantz deu jorn de las honors.

Item, y ha besonh xxv o xxx boeus, c motoos, cc garies, l crabotz, iii carques de sau, per lo jorn de las honors; car en tal jorn nos i

pons et à la *basilique*, ils seront revêtus de leurs ornements comme s'ils avaient chanté la messe, crosses en main, ceux qui en auront.

Item, que les sénéchaux de Béarn et de Marsan aient avec eux vingt hommes d'armes et vingt *servants*, qu'ils aillent par la ville et autour du château veiller à ce que nul ne vole, ne fasse pas mal, et qu'il n'y ait point de scandale.

Item, que le sénéchal fasse placer de bons gardes aux portes de la ville, pendant toute la journée, afin qu'il n'y ait point de scandale.

Item, le commandant du château d'Orthez aura des gens au château et à la tour pour empêcher tout scandale.

Item, il sera indiqué par où sortiront *ceux* qui porteront les armes et *feront le deuil;* (on désignera) ceux qui seront chargés de faire avancer, de confectionner les bannières, les pennons, les cottes-d'armes et les autres *armes* nécessaires en pareil cas.

Item, il faut pour le jour des honneurs cent vingt conques (1) de froment, pour faire du pain quatre jours à l'avance.

Item, il faut vingt-cinq ou trente bœufs, cent moutons, cinquante chevreaux, trois charges de sel, pour le jour des honneurs; en pareil

(1) *Conque*, mesure pour le grain (Du Cange), 54 livres, à peu près une *mesure*. — 30 hectol. approximativ.; 2,400 kilog. pain.

despence trop poralhe.

Item, y a besonh xxv pipes de vii, de lasquoaus sien las vii blanques.

Item, a besonh xx pegaas, c piches gros de terre, une carque de gobeletz de beyre; car en aquest jorn no deu hom servir en baixere d'argent.

Item, y a besonh tres carques de baixere de fust....., et augune quantitat de baixere d'estanh per los abesques et grans senhors.

Item, y ha besonh c bros de lenhe per lo jorn de las honors, plus iii carques de carboo.

Item, las cauteres de Saut et autres a l'entorn que hom pusque aver y son besonh, abantz dequeg jorn, per coser la carn obs a la comune dequeg jorn.

Item, en las crampes et porches que aye proo taules et bancx et escaunegs, et aixi medixs taualhes.

jour, on ne sert pas beaucoup de volaille.

Item, il faut vingt-cinq *pipes* (1) de vin, dont sept seront du blanc.

Item, il faut vingt cruches, cent gros *pichets* (2) de terre, une charge de *gobelets de verre;* en ce jour, on ne doit point se servir de vaisselle d'argent.

Item, il faut trois charges d'assiettes de bois....., et certaine quantité d'assiettes d'étain pour les évêques et les grands seigneurs.

Item, il faut cent charretées (3) de bois pour le jour des honneurs, plus trois charges de charbon.

Item, on se procurera à l'avance les chaudières de Saut (4) et toutes celles des localités environnantes, qu'il sera possible d'avoir, pour faire cuire les viandes (5) nécessaires en ce jour où tant de gens seront réunis.

Item, dans les chambres, sous les porches, il y aura, en quantité suffisante, des tables, des bancs, des escabeaux, et des serviettes.

(1) La *pipe* équivaut en Béarn à 6 hectolitres; on demandait donc 15,000 litres de vin. En vérité, il y avait de quoi noyer le chagrin dans les pots. On lit dans les *Notices sur la vallée d'Ossau* de M. Casimir d'Angosse : — « Un autre usage (il vient de parler des funérailles) s'est conservé ici dans toute sa pureté primitive; c'est celui des festins qui succèdent aux enterrements, comme aussi aux services funèbres du bout du mois et du bout de l'an. Dans ces festins, les amis et les parents du défunt passent trop souvent de l'excès de la douleur à un état tout à fait contraire. »

(2) *Pichet*, du celtique *picher*, cruche, pot; mesure de deux litres en Béarn.

(3) Cent vingt stères de bois environ.

(4) Sault de Navailles, non loin d'Orthez.

(5) Cette cuisine *homérique* se fit probablement au Château, où il y avait d'immenses cheminées. Un jour, c'est Froissard qui le raconte, « Ernauton d'Espagne avoit vu dans la cour des ânes chargés de bois; il descend dans la cour, prend sur ses épaules un des ânes, le porte dans la salle et le place dans la cheminée, dont Gaston eut grande joye et ceux qui étoient là. »

Item, sie ordenat quenhes gens auran lo carc de far lo servici, tant a las gens do daffore cum a las de deffens, en maneyre que los estrangers sien plaa pensatz.

Item, lo diluus apres de las honors, Madone et Moss. yran aus Frays far cantar dues misses fautes et autres de *Requiem* per las animes deu pay et may de Madone, et per aquegs de qui son tengutz.

Item, lo dimars apres anen a la Trinitat far cantar misse solempnau deu Sant Sperit que conservi los vius.

Item, qu'on désigne ceux qui seront chargés de servir tant les personnes du dehors que les gens du pays, de façon que les étrangers soient bien traités.

Item, le lundi après les honneurs, Madame et Monsg. iront aux Frères faire chanter deux messes hautes et d'autres de *Requiem* pour les âmes du père et de la mère de Madame, et pour les défunts, auxquels ils sont tenus de rendre des devoirs.

Item, le mardi, ils iront à la Trinité faire chanter une messe solennelle du Saint-Esprit pour la conservation des vivants.

(*La suite au prochain numéro.*)

Sphragistique et Numismatique du Moyen-Age.

A M. le Directeur de la REVUE D'AQUITAINE.

MONSIEUR,

Mon savant confrère et ami de plus d'un demi-siècle, M. Alexandre du Mège (de la Haye), *dans la 2e partie des prolégomènes* de son *Archéologie pyrénéenne*, ouvrage si longtemps annoncé et si impatiemment attendu, dont le premier volume vient de paraître (1), a donné la gravure (2) d'un très beau sceau du prince de Galles ou *prince noir*, gouverneur de Guyenne et fils du roi d'Angleterre

(1) L'ouvrage aura 5 volumes in-8o, et un atlas de planches, format in-fol. On trouve le tome Ier, à Toulouse, chez Delboy, rue de la Pomme, 71.
(2) Prolégomènes, 2e partie, p. 322.

Edouard III. Ce monument sigillographique à l'usage du *juge des assises de grande castrum*, dans cette province, est écartelé des armes de la France et de la Grande-Bretagne, à savoir : premier et troisième quartier, fleurdelysés en plein, et sur le second et le quatrième, trois léopards rampants, avec cette légende circulaire, « *Sigillum Domini nostri Edouardi principis Aqui*TANIÆ ADEO TRACT*us* ASSISIAT*us* GRANDIS CASTR*i*.»

Ce curieux *spécimen* de la sphragistique du moyen-âge, intéressant sous le rapport du moyen, plus encore, et surtout, sous celui de l'histoire et de la géographie de la Guienne ou de l'Aquitaine, avait été déjà publié, il y a quelques années, et pour *la première fois*, par M. le général anglais *Ainsworth*, (également connu dans son pays sous le nom d'*Ainsties*). Ce petit monument figure à la première page et sur le frontispice de son grand ouvrage de numismatique, contenant *la description et l'explication des monnaies anglo-françaises, frappées en Guienne sous la dynastie des Plantagenets*. Mais ni l'archéologue breton, avec lequel nous avons eu d'assez intimes relations de correspondance pendant et après son séjour en France, ni notre savant compatriote, M. du Mège, n'ont eu connaissance de la localité à laquelle appartenait et faisait allusion le sceau des assises de *grande castrum*.

Nous étions, Monsieur, dans la même ignorance à ce sujet, lorsqu'une lettre que nous écrivait, sous la date du 3 août dernier, feu M. de St-Amans d'Agen (1), et que le hasard a replacée tout récemment sous les yeux, nous mit sur la voie de cette découverte historique.

« Je viens de lire avec un vif intérêt, me mandait alors » le docte naturaliste et antiquaire agenais, l'ouvrage de no-

(1) Feu M. Boudon de St-Amans, d'Agen, savant archéologue et naturaliste, membre des principales sociétés littéraires de l'Europe, a laissé plusieurs ouvrages imprimés relatifs à ces deux sciences.

» tre ami Ainsworth; je n'ai reconnu dans le travail, qui est
» excellent, qu'une seule erreur sur le sceau du prince dont
» je lui avais communiqué l'empreinte et dont il a orné son
» frontispice; il l'a commise faute de savoir que *grande*
» *castrum* était Puymirol, à qui ce nom est donné dans
» une charte de Raymond VII, comte de Toulouse. Mais
» il m'a promis de remplir cette lacune la première fois
» qu'il en trouverait l'occasion;» cette occasion ne s'est pas offerte à lui, du moins à notre connaissance, depuis l'époque de cette publication jusqu'à celle de sa mort, qui eut lieu assez peu de temps après, car il n'y a pas eu de seconde édition de son ouvrage durant sa vie, et je n'en connais pas de postérieure à son décès. L'initiale du nom de Puymirol (c'est-à-dire un grand P majuscule) est exprimée dans le champ de notre sceau au-dessus de l'écusson par la sigle.

Puymirol *(Podium mirabile)*, est un riche et joli bourg de l'Agenais, d'une population d'au moins quinze cents âmes, à trois lieues d'Agen, aujourd'hui chef-lieu de canton, et, par suite, *d'une justice de paix*. Antérieurement, et pendant plusieurs siècles, il fut le siége d'une justice royale, et, sous la domination anglaise, d'*un tribunal d'assises*. Ce village eut dans le moyen-âge son importance à ce dernier titre, et en même temps sous le rapport militaire, comme *castrum* auquel sa force et aussi sa position valurent la dénomination de *grand*. A propos de ce surnom et de son application, au lieu dont il est ici question, méconnue par MM. Ainsworth et du Mège, je dirai donc, avec Mme Dacier : « *ma remarque subsiste;* » et elle est encore dans toute sa force. Je la recommande aux numismatistes qui seront chargés de surveiller une nouvelle édition de l'œuvre sus-mentionnée du savant archéologue anglais, si elle doit avoir lieu un jour, et, en

attendant, à l'éditeur de l'*Archéologie pyrénéenne*, qui en fera l'objet d'un *erratum* à ce grand travail.

LE BARON CHAUDRUC DE CRAZANNES.

Castelsarrasin, 15 décembre 1859.

A M. Noulens.

3e LETTRE. (*Suite*) (1).

Vous savez comment sont faites les plazas de toros en Espagne, mon cher directeur. Prenez le premier cirque hippique venu, décoiffez-le de son pavillon, décuplez son étendue et sa hauteur, vous aurez l'idée du cirque de St-Sébastien. Ce que vous ne vous figurerez pas aussi bien peut-être, ce sera l'horizon de montagnes bleues qui s'enlève sur les rouges murailles de l'amphithéâtre, et fait un arrière-plan splendide. Un rang de loges couvertes couronne l'édifice, ce sont les palcos, les places d'honneur. Au-dessous de ces loges couvertes, des loges en plein air à trois gradins, les balconcillos où nous nous trouvions; au-dessous de nous, le tendido de cinq gradins, jusqu'à la barrera où un rang de places est réservé aux aficionados; à l'exception du tendido livré au peuple, toutes les autres places sont numérotées et louées à l'avance; les plus chères et partant les plus recherchées, sont les places de barrera parce qu'elles ne sont séparées de l'arène que par le couloir qui tourne autour de la place réservée aux combattants. Ce couloir est à la fois un rempart et une tranchée. L'arène proprement dite est circonscrite par une palissade de bois, dont le bas fait saillie, offrant ainsi un étrier aux toreros trop vivement poursuivis qui enjambent la palissade et se mettent à l'abri dans le couloir. La loge de l'alcade qui préside les corridas est une large estrade couverte, décorée de feuillages, ornée de lambrequins, et pavoisée des doubles drapeaux d'Espagne et de la province de Guipuzcoa. Elle se trouve à l'ombre. C'est un point important que j'ai oublié de noter tout à l'heure; l'ombre et le soleil établissent des différences notables entre les places. De là, deux grandes divisions : Sol y sombra. En face de la loge municipale, le toril présente ses doubles portes verrouillées.

La foule se presse compacte, les gradins disparaissent sous le peuple qui s'amoncèle. Le cirque est déjà comme une coupe pleine prête à déborder, et cependant on arrive encore, on entre toujours; un flot

(1) Voir, ci-dessus, p. 173, 209, 245, 270, 293, 319 et 342.

pousse l'autre. On se presse dans les escaliers, on emjambe les bancs, on se pousse, on se heurte, puis, peu à peu, tout ce monde se tasse, et bientôt chacun trouve sa place que distingue un simple numéro. Comment cela peut-il se faire sans confusion, sans disputes? Je n'en sais rien. Peut-être est-ce parce qu'il n'y a pas de police pour maintenir l'ordre. On crie beaucoup par exemple; la joie espagnole est bruyante, expansive; c'est un vacarme assourdissant. Les apostrophes, les exclamations font à vos côtés des explosions soudaines. Les peuples ne veulent pas plus attendre que les rois absolus, l'heure a sonné : l'alcade est en retard. Los perros à l'alcade, les chiens à l'alcade, s'écrie un Aragonais à côté de moi. Qu'on l'apporte mort ou vivant, hurle un Navarrais. Si c'est ainsi que la loi est respectée dans ces provinces libres, me dit l'optimiste : qu'on me ramène au temps de Philippe II. Attendez, attendez, répondis-je, vous allez voir. En effet, comme on montrait le poing au fauteuil de l'alcade, comme on menaçait de mettre le feu à sa loge, comme on vociférait d'épouvantables injures à l'adresse de cet estimable magistrat, les tambourins qui le précèdent retentirent et l'alcade parut. Viva el alcade ! Viva la Constitucion ! s'écria-t-on tout aussitôt, et mains de se lever et chapeaux de voler en l'air pour lui souhaiter la bienvenue. C'est le père de la ville ! c'est l'honneur des provinces ! Viva el señor présidente, s'exclamait-on de tous côtés. L'alcade salua ce peuple inconstant, et prit place sur le fauteuil ; il agita un mouchoir blanc, le signal était donné, les trois coups étaient frappés. Aussitôt une bande de musiciens, en bérets rouges, descendit dans l'arène, en fit le tour en jouant une marche militaire que le peuple accompagnait en chantant, et puis vint occuper des gradins réservés. Une porte s'ouvre sur l'arène ; un alguazil en pourpoint et manteau de velours noir, monté sur un cheval à crinière tressée d'argent et richement caparaçonné, s'avance sous la loge municipale, son chapeau à plumes à la main. Il demande la permission d'introduire la cuadrilla des toreros. L'alcade dit oui de la tête. L'alguazil fait faire une courbette à son cheval et sort au galop de la place. On attend en silence, une minute à peine; la porte s'ouvre de nouveau, et l'alguazil à cheval reparaît, suivi cette fois de la troupe des combattants.

La tête fière, le poing sur les hanches, les toreros s'avancent doux par deux. Les espadas en tête, drapés dans leurs manteaux rouges étoilés d'or; après eux, viennent les chulos et les banderilleros, portant sur le bras leurs capes de soie multicolores et faisant frissonner au soleil les écailles de leurs costumes brodés d'argent et incrustés de pierreries.

Derrière les combattants à pied, à quelque pas de distance, s'avancent les quatre picadores à cheval. Ils sont armés de leurs piques et semblent plutôt emboîtés qu'assis dans leurs hautes selles arabes aux larges étriers triangulaires. Leur costume est une veste courte de velours noir ou bleu, agrémentée de passementeries d'argent avec de grosses houppes de soie rose dans le dos. Une ceinture de soie rouge serre leurs reins et des culottes de peau de daim recouvrent les monas ou jambières de fer. La coiffure est un vaste sombrero gris-blanc où se retrouvent les houppes de la veste. Les picadores seuls ont un costume distinctif. Les autres toreros : espadas, chulos ou banderilleros, portent tous le vêtement traditionnel : la veste courte surchargée de broderies, le petit gilet de soie ouvert et serré à la taille par une ceinture, la culotte courte, le bas blanc et le soulier découvert. Quant aux couleurs et aux ornementations du costume, chacun suit sa fantaisie. Tous, sans exception, les picadores comme les autres, coupent leurs cheveux court, ne réservant sur le derrière de la tête qu'une petite tresse effilée en queue de rat où s'attache un nœud de ruban noir. Sur ces têtes en brosse, on pose coquettement une sorte de toque noire en passementerie avec mentonnière, qui s'appelle la montera. Seuls, les espadas ont droit au grand manteau rouge. A part les picadores dont la tête s'encadre d'énormes favoris, les toreros ne portent pas de barbe. — Les combattants défilent salués par les bravos de la foule.

La cuadrilla précédée de l'alguazil est arrivée devant la loge du président. Les gladiateurs s'inclinent, se découvrent, et l'alcade debout répond à leurs salutations; les rangs sont rompus. Les chulos s'éparpillent dans l'arène à un signe du maître, les picadores se dirigent vers leur poste de combat; alors, l'alguazil à cheval demande la clé du toril. L'alcade lui jette une grande clé enrubannée, une clé symbolique qui n'ouvre rien, mais que l'aquazil fait semblant d'aller porter au gardien du toril. Puis, il se sauve au grand galop de son cheval, il n'était que temps, les portes sont déjà ouvertes, un taureau s'est élancé tête baissée.....

Avant de vous décrire les péripéties de ce terrible combat, je tiens à faire ma profession de foi, mon ami. Je ne veux me faire ni plus méchant, ni meilleur que je ne suis. Je veux vous dire en toute sincérité ce qui me pousse à voir ces spectacles, que la France trop civilisée traite de barbares. La France a raison d'un côté, et l'Espagne n'a pas tort de l'autre. Je ne sais pas au juste ce que les Espagnols recherchent dans ces combats. S'abandonnent-ils à un instinct de bestialité ? ai-

ment-ils le sang pour le sang; comme les Romains de la décadence? C'est fort possible, pour le bas peuple du moins; quoi qu'en veuillent dire les apologistes des corridas. Cependant, j'affirme qu'on peut considérer ces luttes d'hommes et de taureaux à un autre point de vue : celui de la domination de l'homme sur la brute. Ainsi considéré, ce spectacle est, je vous le jure, des plus grandioses. Les grands artistes en tauromachie, les maîtres qui ont leur nom sur le livre d'or : Romero, Costillarès, Pepe Hillo, Guillen, Montes affirmaient, par leur manière de combattre, cette supériorité de l'esprit domptant la force brutale. Les Espagnols d'un certain monde se rattachent à cette école philosophique. Mais le peuple ignare, et systématiquement réduit à cette ignorance; le peuple qui crie : caballos ! caballos ! et plaisante sur les entrailles pendantes où les chevaux s'embarrassent les jambes, ce peuple qui s'oppose à ce qu'un cheval agonisant sorte de la place; ce peuple, je vous l'abandonne. Il a la surdité de l'âme, selon la belle expression du poète, le sang l'enivre, la férocité lui donne des tressaillements voluptueux. Je ne lui en veux pas à ce peuple; il est ce qu'on l'a fait. Mais je le plains sincèrement.

Les phases du combat répondent, au reste, à tous les besoins du public. La lutte du picador, c'est la barbarie dans toute sa splendeur. Ce sont deux forces inintelligentes qui se heurtent. Le picador, quoi qu'on puisse dire, ne peut pas arrêter le taureau. Il n'est pas de bras assez ferme pour résister à l'élan d'un taureau qui s'entête sous la pique. Ici, c'est le taureau qui a le beau rôle. L'homme est sacrifié; sacrifié honteusement. Quant au cheval, il est condamné d'avance. Il résiste longtemps, ses flancs s'ouvrent sous la corne, le sang ruisselle, les entrailles traînent à terre; tombé, il doit rester dans l'arène..... Caballos ! caballos ! s'écrie le peuple, qui ne s'intéresse guère qu'à ce premier acte. Les deux autres actes du combat, les passes de banderilles et les estocades de mort sont, au contraire, d'un tout autre intérêt. C'est le triomphe de l'idée. C'est l'homme-roi de la création, c'est l'élu de Dieu attestant sa conquête, et se faisant rendre hommage lige par la force asservie. Cela me rappelle un sonnet qu'un de mes amis rapporta l'an dernier d'une excursion en Espagne. Il fut écrit à l'issue d'une corrida de Séville. Voulez-vous lui faire une petite place ?

Haut le cœur ! haut le bras ! un grand duel s'apprête ;
Un taureau contre un homme; un glaive contre deux :
L'homme, l'épée en main, près du monstre s'arrête,
Le taureau fond sur lui. — La mort plane sur eux.

L'homme évite deux fois les assauts de la bête;
Il s'élance à son tour. — Un éclair sous les yeux
A passé..... C'est le glaive, et le glaive décrète :
« L'homme est un dieu tombé qui se souvient des cieux. »

Non, la corne ne peut rien contre ta poitrine,
Homme, ton œil trahit ta céleste origine,
La brute doit fléchir le genoux devant toi.

Ton glaive, c'est l'esprit, et l'esprit prédomine;
Va, frappe, et souviens-toi du vers de Lamartine :
« L'homme est un dieu tombé. » — Mais, c'est toujours un roi.

Ce qu'il y a de certain, c'est qu'il y a un très beau vers dans ce sonnet..... Mais revenons à nos taureaux. En France, on ne se rend pas des corridas un compte bien exact. Nos mœurs, nos préjugés nationaux et nos préventions aidant, nous nous représentons ces combats comme une lutte inégale, où nous pousse cette mauvaise curiosité pour le danger, inhérente à toute nature humaine. En France, on reconnaît bien l'existence de ce sentiment de curiosité. Un moraliste l'a formulé ainsi : « Il y a dans le cœur de l'homme un certain goût secret pour » les chances et les périls. Pour qu'une aventure soit intéressante, il » faut que le héros se voie environné de dangers graves et multipliés. » En écrivant cette maxime, Balmès justifiait tous nos dramaturges et nos romanciers. En France, disais-je, on veut bien reconnaître ce goût secret, mais on en rougit, on le cache, tandis qu'ici, sous le soleil, on lui donne ses coudées franches. Au reste, en France, il faut le dire tout de suite, on exagère fort les dangers courus par les hommes. La tauromachie est aujourd'hui, en Espagne, une science soumise à des règles absolues. C'est une institution qui a ses académies, ses classiques, ses professeurs et ses élèves. Tous les accidents sont prévus; tous peuvent être évités avec de l'adresse et du sangfroid. Le combattant frappé de mort, c'est l'écuyer que son cheval renverse et tue, parce qu'un instant son cavalier a oublié ses principes d'équitation. Si nous savions bien tout cela en France, si nous étions initiés à cette science spéciale, si nous comprenions, en un mot, les péripéties de la lutte, sans nul doute, nous ne pousserions pas ces hautes clameurs contre des jeux qui peuvent devenir une école de courage, une sorte de gymnase approprié à l'éducation d'un peuple. Maintenant, sous ces belles théories, qu'il ne se glisse pas quelque petit instinct bestial; c'est ce dont je ne saurais répondre. Nous sommes tous un peu féroces, sans en avoir l'air. Nou

naissons ainsi. Voyez les enfants : « cet âge est sans pitié, » a dit Lafontaine. Nous nous réformons par l'éducation, très bien. Mais que nous nous trouvions dans un pays où l'on se pare de sentiments que nous cachons, nous nous laisserons entraîner, malgré nous, échauffés par l'enthousiasme d'une multitude enivrée, notre nature se réveillera, et, comme les autres, nous nous passionnerons devant des chevaux qu'on éventre et des taureaux dont on traverse le cœur. C'est, je crois, ce qui m'est arrivé. En y réfléchissant aujourd'hui, j'en suis tout honteux. Mais j'ai promis d'être sincère, et je le suis..... Après cela, si, comme dit Montesquieu, la morale changeait suivant les climats, ce ne serait pas ma faute, ce serait celle du degré de latitude et du soleil.

Certains apologistes, pour convaincre la France de participation et de complicité morale dans des spectacles de même nature que les corridas, ont essayé d'assimiler les émotions des combats du cirque aux émotions que nous procurent les gymnastes qui traversent le Niagara sur la corde raide. C'est absurde. Les deux spectacles n'ont rien de commun; l'un est humain (humain n'est pas pris dans le sens de philanthropique), l'autre est presque surnaturel. Le combat de l'homme et du taureau nous émeut puissamment, parce que ce que fait l'homme, nous pourrions le faire nous aussi ; nous n'osons pas, et notre émotion double d'admiration devant celui qui accomplit une œuvre dont la compréhension nous glace d'effroi. A voir un acrobate pirouettant à cent mètres au-dessus de nos têtes, notre gorge se serre d'abord péniblement; puis, comme l'idée de l'imiter ne nous viendra jamais, nous finissons par le regarder comme une sorte de phénomène qui a le don de danser sur la corde, comme l'oiseau a le don de voler. La grande idée de mort qui plane toujours sur le cirque disparaît dans une cabriole : le torero reste toujours l'homme, le gymnaste se transforme en automate, et puis, qu'on le sache, et c'est là la gloire du torero, une conformation particulière, l'habitude, l'exercice continu peuvent faire se tenir debout un lâche sur une corde tendue. Essayez donc de faire entrer un lâche sur l'arène d'un cirque, où chaque taureau affecte des allures différentes, qui exigent des manières différentes de le combattre, où à tout moment l'homme doit faire appel à son courage moral pour se garer d'une mort imminente. Non, nons messieurs les apologistes, n'essayez de comparer à rien ces combat, qui n'ont de raison d'être qu'en Espagne; ils procèdent du climat et du tempérament espagnol. Nous les acceptons tels qu'un peuple

les a faits, mais ne cherchez à les imposer à aucune autre nation. Ne les expliquez pas par la morale, s'il vous plaît. Préservez-nous de votre philanthropie, pour l'amour de Dieu. Nous aimons mieux accepter votre barbarie, au moins elle est grandiose et poétique. N'est-ce pas pitié que vous entendre raconter la gloire du cheval à qui l'on donne, rassurez-vous, l'occasion d'une mort héroïque! On les enverrait à l'équarrisseur, dites-vous, on les fait mourir au champ d'honneur. La belle consolation pour cette malheureuse bête annihilée, dont on bande les yeux, sans doute pour ne pas la rendre trop fière de son rôle. L'équarrisseur la tuerait sous le coup, vous lui faites perdre son sang goutte à goutte; et vous riez des âmes sensibles qui ne peuvent supporter cette vue; laissez donc les âmes sensibles, elles ont peut-être raison : tenez, vos arguments sont pitoyables..... et ne prouvent rien..... Dites donc ce que vous pensez, ce que je pense, tout en me révoltant contre moi-même. Dites donc que le cheval est indispensable au combat. D'abord, il prépare le taureau, il le façonne aux luttes qui vont suivre; c'est lui qui, le premier, donne cette grande impression de mort qui vous étreint le cœur; c'est lui dont le sang aveugle ce peuple qui hurle de joie à tous les coups qui portent à fond; c'est lui qui, en tombant, laisse son cavalier à deux pouces des cornes de l'ennemi; c'est lui qui doit mourir lentement; c'est lui dont l'œil trahit si bien l'horreur des affres dernières; c'est lui enfin qui, mort, a un si beau cadavre. « Il n'y a que » l'homme et le cheval qui aient un cadavre, » affirme M. Théophile Gauthier, et il a raison.

S'il nous fallait expliquer maintenant la raison d'être de ces jeux nationaux, nous trouverions deux causes : d'abord la civilisation en retard chez ce peuple déchu, ensuite le respect des traditions. Il y a bien encore une troisième cause, le mode de gouvernement, le système politique. On traite la Pologne par les corps de ballets; on traite l'Espagne par les cuadrillas de toreros. Les moyens sont adaptés aux climats. Les gouvernements donnent raison à Montesquieu; cependant le respect des traditions entre pour beaucoup dans ces coutumes espagnoles; la tauromachie est vieille comme l'antique Ibérie. On se demande encore si c'est un dernier vestige de l'occupation romaine, ou une innovation apportée par les Maures. Ce qu'il y a de sûr, c'est qu'aux temps les plus reculés de l'histoire d'Espagne, les combats de taureaux existaient et étaient réservés à la noblesse. On combattait alors à cheval

avec une javeline appelée rejon. Le cid Campéador et Fernando Pizarro, le conquérant du Mexique, se distinguèrent dans l'art de rejoncar los toros. Tout chevalier, pour consacrer ses éperons, devait tuer devant le roi un taureau de sa javeline. Ce fut ainsi jusqu'à Philippe V qui fit tout au monde pour empêcher sa noblesse de descendre dans l'arène ; les hauts seigneurs à regret la quittèrent pour complaire au roi français, qui avait ces luttes en aversion. Ce fut alors que le peuple fit son entrée dans le cirque, abandonné des grands; et, comme cela arrive toujours, ce fut toute une révolution : le peuple n'imite pas, il crée. Comme le peuple n'avait pas de chevaux à sa disposition, il combattit à pied, mais avec la lance toujours. Ce ne fut qu'au milieu du XVIIIe siècle, qu'un jour, dans le cirque de Ronda, se présenta un jeune homme qui, seul, armé d'une épée et d'un petit drapeau rouge, offrit le duel au taureau, et d'un coup porté à fond, l'étendit mort à ses pieds. De ce jour, la science tauromachique était trouvée. Cet homme, saluez !.... c'était Francisco Romero. Le progrès ne s'arrêta pas là. Juan Romero, le frère du grand Romero, planta le premier deux banderilles à la fois sur le cou du taureau. Costillarès inventa le fameux coup d'épée aux taureaux qui ne veulent plus fondre l'estocada de vuel à pies (mot à mot, vole à pied), passe terrible dont l'inventeur fut la première victime. C'est cette même passe que redoutait Montès et que nous verrons exécuter tout à l'heure à Cucharès qui l'affectionne particulièrement. De nouveaux artistes créèrent bientôt de nouvelles manières de tuer le taureau et de poser les banderilles. En quelques années les corridas furent organisées comme elles le sont encore aujourd'hui. Les picadores rappellent seuls avec leur pique l'ancienne manière de combattre avec le rejon. Les picadores représentent la féodalité, les chulos représentent la révolution. Lesquels préférez-vous ? Monsieur Prosper Mérimée aime mieux les picadores, mais aussi monsieur Mérimée a dîné avec l'illustre Sévilla.

FAUGÈRE-DUBOURG.

(*La fin au prochain numéro.*)

TRAVAUX PUBLICS.

M. Bouchet nous écrit de Marmande : J'ai promis de vous fournir des renseignements sur le pont suspendu de

notre ville, et je viens, quoique un peu tardivement, acquitter ma promesse.

Ce pont fut construit, en deux travées, sur la courbe que décrit le fleuve de la Garonne devant Marmande, il y a environ vingt-cinq ans. La pile de ce pont est une pièce aussi remarquable que solidement construite et à laquelle aucune épreuve n'a fait encore subir la moindre altération, tandis que les culées ont été plus ou moins détériorées par les diverses épreuves qui ont eu lieu. La pile est élevée à l'endroit d'un courant rapide et profond et devait, par les difficultés mêmes des lieux, fixer le plus particulièrement l'attention de l'auteur, tandis que les culées placées en dehors du courant, quoique bâties dans de bonnes conditions, ne devaient pas donner les mêmes sollicitudes, n'ayant pas à lutter contre les mêmes inconvénients.

Toutes les maçonneries étaient solidement construites, mais la suspension des câbles présentait un danger que les hommes de l'art avaient depuis déjà longtemps reconnu et que l'épreuve de l'an dernier a malheureusement démontré. Le système d'amarres construites dans une espèce de voûte traversant les fondations des culées où étaient attachées fortement des barres de fer qui prenaient à la hauteur de deux mètres au-dessus de l'étiage les câbles de suspension et faisaient supporter toute la charge à une partie de la maçonnerie, qui devait tôt ou tard succomber à cette forte pression : en un mot, la résultante des forces portait en dehors des points d'appui et tendait à jeter une partie de la maçonnerie des culées dans la rivière. Cependant la travée de rive droite supporta encore très bien l'avant-dernière épreuve, mais dès que la deuxième travée fut chargée, une lézarde qui était déjà ancienne, dans la maçonnerie de la culée gauche, s'entr'ouvrit, et un craquement violent se fit entendre sur les deux rives du fleuve : les plus grosses pierres

de taille ne purent arrêter les progrès de cette lézarde qui eut bientôt 0 mètres dix centimètres d'ouverture sur cinq mètres de profondeur. Alors les pièces des gardes grèves et des parapets devinrent des étais utiles pour soutenir la culée, et toute la travée, ployant de toute part, allait infailliblement tomber si l'on n'avait immédiatement procédé au déchargement. L'épreuve ayant ébranlé toute la travée et principalement la culée, il a fallu réparer le tablier à neuf et reconstruire la culée. C'est ce qui a été fait.

L'auteur du projet de reconstruction, tout en maintenant en apparence le système qui devait servir à la construction du pont, ce qui était nécessaire pour faire coïncider avec la travée de rive droite qui a été maintenue, en a différé essentiellement par les fondations, par le volume de maçonnerie qui a été considérablement augmenté et par le point d'amarres. Ainsi, au lieu de maintenir la voûte profonde et transversale à la culée qui servait à l'amarrage des câbles, on a coulé une forte couche de béton à deux mètres environ en contre-haut de l'étiage, et l'on a élevé dessus un gros bloc de maçonnerie relié à la culée dont il fait partie intégrante; lequel bloc est ceint par une voûte desservie par un escalier, pour pouvoir visiter les câbles et les amarres à volonté. De sorte qu'aujourd'hui, les câbles de suspension ne font que ceindre le bloc de maçonnerie dont je viens de parler et qui est muni, à chaque angle, de grosses pièces en fonte qui fixent les câbles et en maintiennent l'écartement. Il est bien entendu que tous ces travaux sont couverts par la levée.

De cette manière, les câbles, ayant les points d'amarre plus éloignés que les anciens, portent d'une manière verticale sur l'élévation de la culée dont toute la maçonnerie se trouve solidifiée par ce fait.

D'un autre côté, la culée de rive droite, bien qu'elle eût

résisté à l'avant-dernière épreuve, a été renforcée au moyen de fortes pièces en fonte appliquées verticalement contre la façade principale et retenues par derrière au moyen de tirants en fer boulonnés sur la face opposée des maçonneries, ce qui retient ensemble tout le massif de la culée et a parfaitement suffi pour supporter l'épreuve nouvelle qui a eu lieu dans le mois de septembre dernier. Cette épreuve consistait en une charge de 200 kilogrammes par mètre carré, soit de 97,200 kilogrammes pour chaque travée.

Depuis cette dernière épreuve, le pont est livré à la circulation et les mesures qu'on a prises dans les réparations dont il vient d'être question font espérer qu'on n'aura de bien longtemps au moins à éprouver de nouveaux inconvénients pour la circulation.

L'ENNEMI D'ABD-EL-KADER.

« Oui, jeunes élèves, je vous le dis avec un noble
» orgueil, notre belle France a les yeux sur vous. Courage,
» vous dit-elle, avec la sage antiquité, *labor omnia vincit*
» *improbus*. Les racines de la science sont amères, mais les
» fruits en sont doux. C'est à l'ombre de nos institutions
» glorieuses..... »

Le Sous-préfet s'arrêta court, comme s'il eût été mordu par un aspic. Le jet d'eau que le professeur de physique avait ingénieusement disposé en face de l'estrade, pour combattre la chaleur et rehausser l'éclat de la solennité académique, s'était détraqué tout à coup. La douche portait en plein sur le malheureux orateur qui fut arrosé de la tête aux pieds, avant qu'on pût y porter remède. L'assemblée se tordait dans un immense éclat de rire, pendant que le principal faisait de louables efforts pour réparer,

avec son foulard, les ravages de l'inondation. Mais le sous-préfet n'était pas homme à se laisser abattre pour si peu. La première émotion passée, il s'avança de nouveau vers le public, son manuscrit à la main, avec l'attitude fière et résolue d'un athlète qui tient à prendre sa revanche.

« C'est à l'ombre de nos institutions glorieuses que » vous grandirez et que vous deviendrez des hommes. Un » jour le pays aura besoin de vous, et vous viendrez » prendre dans la société la place qu'on ne refuse jamais » au talent, quand il est *le fruit* de l'honnêteté et du tra- » vail. Alors, au milieu des graves préoccupations de la » vie réelle, vous vous reporterez comme nous vers vos » luttes et vos succès de collége, et vous comprendrez » toute la profondeur de ce mot d'Epaminondas..... »

Ici, le ciel sembla s'abîmer sur la terre avec un fracas horrible. La maîtresse-corde qui soutenait la tente de draps de lit rattachés avec art, trahit les espérances insensées du décorateur universitaire ; l'assistance disparut sous une immense *matole* blanche. Nous nous croyions à la fin du monde. Que se passa-t-il en ce moment ? Les femmes poussaient des cris aigus ou des plaintes étouffées ; les hommes, plus courageux, luttaient stoïquement contre le destin et cherchaient à se dépêtrer des étreintes de la toile. Mais la contrariété de leurs efforts paralysait le résultat de ces manœuvres désespérées et prouvait, une fois de plus, que, sans l'union, la force n'est rien. Il sortait de là-dessous d'étranges bruits de chaises brisées, de grosses caisses qui rendaient l'âme, de contre-basses éventrées, des plaintes de chapeaux-chinois, des râles de fauteuils agonisants et de couvre-chef aplatis. Le jet d'eau, succombant pour la seconde fois, ajoutait à ce chaos incroyable les ravages d'une inondation souterraine. On entendait

des propos invraisemblables. — Félicité, donne-moi la main, nous mourrons ensemble. — Vous me mettez le pied sur le ventre. — Mon pauvre cornet à piston ! — Epaminondas. — Aye ! je suis tout inondé. — Le petit Morlas avait le prix de thème grec. — *Si fractus illabatur orbis, impavidum ferient ruinæ.* — Est-ce vous, monsieur le chanoine ?

La toile finit par se découdre dans le tumulte, quelques figures bouleversées surgirent à travers les trous comme des poissons emprisonnés dans les mailles d'un gigantesque épervier. Deux gendarmes dont l'histoire coupable a perdu le nom ramenèrent vigoureusement la tente d'une croisée supérieure, et le soleil vint éclairer la plus triste scène de dévastation dont les fastes de l'instruction publique aient jamais éternisé la mémoire. Le sol, coupé de flaques d'eau et marécageux comme les rives du Styx, était jonché d'épaves sans nom, instruments de musique mutilés, bancs estropiés, chaises amputées, livres tachés de boue, chapeaux en forme de gibus, couronnes dépenaillées, capotes d'un modèle inédit. Deux ou trois perruques, dont les propriétaires s'abstinrent par amour-propre de faire le sauvetage, sombraient pitoyablement au milieu du lac principal, comme ces rares naufragés dont parle le cygne de Mantoue. Ce fut alors que le chanoine Trubel constata douloureusement la perte irrévocable de ses lunettes d'argent, et que le sous-préfet chercha vainement sont manuscrit dont le journal de la localité regretta la perte en des termes qui pourraient encore servir à déplorer le désastre de la bibliothèque d'Alexandrie. Quant à M. Jules de Caritan de la Florentasse de la Prade-Bousquet, président de la réunion, cette catastrophe inopinée porta dans ses facultés un dérangement notable dont il donna malheureusement la preuve huit jours après, en plein conseil géné-

ral, dans un rapport mystico-gélatineux qu'il fit au sujet de l'établissement d'un chemin de moyenne communication.

Cependant le principal du collége s'agitait dans un embarras que je ne puis mieux comparer qu'à la perplexité où je me trouve moi-même pour inventer une transition à ce véridique récit. On le voyait, empressé comme l'ardélion de Phèdre, retenant les spectateurs découragés, ramassant les livres et les couronnes, redressant les chaises boiteuses et consolidant les bancs éclopés, rendant la voix aux ophicléïdes muets, ralliant les autorités, ramenant à leur poste les musiciens déserteurs, appliquant sur les membres contusionnés les cataplasmes de ses compliments de condoléance. Cette noble ardeur allait peut-être se dépenser sans profit, quand le génie de l'enseignement classique fit jaillir tout à coup dans son cerveau une de ces étonnantes résolutions qui sauvent les causes désespérées : — Duprat, cria-t-il de tous ses poumons, au trapèze ! et vivement ! !

Il dit. Aussitôt un grand gaillard de seize ans, en maillot couleur de chair et en caleçon abricot relevé d'agréments noirs, s'élança sur le trapèze avec l'agilité d'un singe et se mit à cabrioler au grand ébahissement des spectateurs qui se rassirent comme ils purent. On ne pouvait revenir de cette apparition surprenante qui roulait comme un toton, en avant, en arrière, se suspendait la tête en bas, à six toises de hauteur, et se relevait, en battant des mains, à la force des jarrets. Les difficultés sur les anneaux succédèrent à ces préliminaires folâtres, la dislocation en tous sens, la sirène, le bras de fer, la voltige pendu par les pieds, et le grand écart qui fit frémir les mères de famille et souleva l'enthousiasme du lieutenant de gendarmerie. Le jeune gymnaste n'en serait pas

certainement demeuré là sans le craquement sinistre de son caleçon qui l'avertit qu'il était prudent de battre en retraite. Des applaudissements frénétiques éclatèrent de toutes parts, et le sauveur de la journée se retira en saluant ses admirateurs d'un magnifique saut périlleux.

Pour peu que vous ayez usé, comme moi, vos pantalons sur les bancs du collége de B...., vous n'avez certainement pas oublié ce succès inouï de notre ami Charles-Sidoine Duprat, le même que l'injustice laissa pourrir en cinquième pendant trois des plus belles années de sa jeunesse. Un dernier accessit en version latine allait enfin couronner une si noble persévérance, lorsqu'il eut le malheur de s'oublier à la dernière composition, et traduisit : *numero deus impare gaudet*, le numéro deux se réjouit d'être impair. Si la distribution des prix trahit les légitimes espérances qu'il avait fondées sur la langue du *Selectæ è profanis scriptoribus*, il prit une revanche éclatante sur le gymnase, et rentra dans sa famille sanglé d'une magnifique ceinture multicolore avec un anneau de fer doré, noble témoignage de sa supériorité dans les luttes olympiques. Les fumées de la gloire lui montèrent au cerveau. Il prit Lhomond en horreur et refusa de se meubler la mémoire de la poésie potagère du jardin des racines grecques. S'il avait acquis une vigueur musculaire, dont j'ai reçu plus d'une fois la mesure sur le dos, il menaçait, par compensation, de se trouver encore en troisième à son âge mûr. Son père prit une résolution énergique et le retira. Voilà mon ami Duprat livré à ses généreux instincts. La lecture d'un journal hebdomadaire du crû où il était fortement question d'Abd-el-Kader, qui nous donnait alors du fil à retordre, lui suggéra la résolution patriotique d'utiliser son aptitude au profit de notre belle France. En deux jours son plan fut tracé.

— Dans trois mois, j'aurai seize ans. J'obtiens le consentement de papa, je m'engage dans la cavalerie, mais je fais une condition au gouvernement. Il me faut l'Afrique, et rien que l'Afrique. Je m'élance à la poursuite d'Abd-el-Kader, je l'empoigne, je le garrotte comme un saucisson de Lyon, je le conduis au maréchal Bugeaud qui me porte à l'ordre du jour et me donne la croix d'honneur. On me met dans les journaux, et moi, Charles Sidoine Duprat, je rentre dans mon village habillé en spahis, en attendant que le conseil municipal fasse tirer mon portrait pour une salle des illustres qui enfoncera celle de Lectoure, malgré le tableau du maréchal Lannes et celui du baron Dupin en culotte de fer blanc.

Le jeune gymnasiarque se prépara à ce beau projet en brisant son corps aux privations et à la fatigue par des procédés lacédémoniens. Au grand coup de soleil de juin, il faisait à jeûn des courses de six heures avec un sac rempli de pierre sur le dos. Une grande barre de chêne figurait le fusil absent. Tout ruisselant de sueur, il piquait une tête dans la Gimone, en souvenir des préceptes de Lycurgue, et s'adonnait consciencieusement à l'étude de la coupe et de la planche comme un naturel des rives de l'Eurotas. Les gens du pays en sont encore à se demander comment il n'a pas été emporté par une fluxion de poitrine. Chose plus étrange, notre héros en expectative fut récompensé de ses travaux athlétiques par une vigueur surhumaine, ainsi qu'il apparut bientôt après aux foires de janvier par la défaite du fameux Danse-à-l'ombre, dit le Rempart de Nérac, qu'il *tomba* sur les deux épaules, sans croc-en-jambe ni tour à la Marseillaise, après une lutte acharnée de vingt-sept minutes et quelques secondes, montre en main.

Qu'auriez-vous fait à la place du père Duprat? Vous auriez dit infailliblement comme lui, d'une voix entrecoupée de sanglots :

— Pars Sidoine, pars, mon enfant, et ramène ce brigand d'Abd-el-Kader qui vient de violer le traité de la Tafna contre toutes les lois divines et humaines, ainsi que l'affirme la Gazette. Voici ton acte de naissance, mon consentement, un certificat de vaccine et une lettre de recommandation de notre député pour le colonel de ton régiment. J'y ajoute ma bénédiction, trente louis que ta mère a cousus à mon insu dans la doublure de ce gilet, et une traduction de la guerre de Jugurtha, de Salluste, qui te sera fort utile à ce qu'on m'a dit. Méfie-toi des moresques et des juives, et prends garde d'attraper la dyssenterie.

Trois semaines après, sur la terre de Massinissa, d'Adherbal et d'Hiemsal, un brigadier-instructeur mettait notre ami Duprat dans la position du soldat sans armes.

B. L.

(La suite au prochain numéro.)

BIOGRAPHIE DE M. MOCQUARD.

La galerie historique de M. H. Castille vient de s'enrichir du portrait de M. Mocquard. Le secrétaire intime de l'empereur se rattache à l'Aquitaine par sa naissance, par son alliance avec Mlle Gounon et par son administration de l'arrondissement de Bagnères sous la monarchie de juillet. Après une tentative dans la diplomatie, il se voua à l'étude du droit et se fit inscrire au barreau de Paris. L'un des quatre sergents de la Rochelle, en 1822, lui confia le soin de sa défense et il s'en acquitta avec talent. La révolution de juillet le surprit durant un voyage aux Pyrénées, où il était devenu populaire par la distinction de son esprit et son élégance extérieure. Quelques-uns de ses amis et collègues, que les derniers événements avaient élevés au Pouvoir, pour ré-

munérer son libéralisme, sans déplacement, lui octroyèrent la sous-préfecture de Bagnères. C'est dans cette ville qu'il connut et apprécia les hautes qualités de Mlle Gounon, dont il demanda et obtint la main. Plus tard, il fonda un journal dont la doctrine napoléonienne lui valut les congratulations de la duchesse de St-Leu qui, quelque temps après, lui donna une mission (en Italie je crois), pour le règlement de quelques grands intérêts en litige. C'est alors qu'il fit la connaissance du prince Louis-Napoléon, auquel il fut toujours fidèle. Le chef de cabinet de Sa Majesté est un écrivain habile, mesuré, qui, dans toutes les circonstances, s'est montré à la hauteur de son rôle solennel. On se rappelle sa délicate et fine réponse aux scrupules de M. Berryer. Nous n'avons pas encore lu l'œuvre de M. H. Castille, mais il nous est permis de croire que si le biographe a bien analysé cette existence il a dû la trouver noblement remplie. Quand nous aurons parcouru ces pages, peut-être pourrons-nous y ajouter quelques particularités intéressantes.

A X...

Ne me maudissez pas ! Si mon pied vous évite,
C'est parce que, vers vous, mon cœur veut accourir :
Devançant le danger, alors je prends la fuite,
Derrière moi laissant, hélas ! plus d'un soupir !

Je sais qu'un madrigal peut se changer en drame;
Je sais que tout amour nous conduit aux regrets;
Que le feu de votre œil peut fulminer mon âme
Comme le feu du ciel le front des minarets.

Voilà pourquoi je crains : voilà pourquoi, Madame,
Quand je vous vois venir, je me tiens à l'écart !
Il est moins périlleux d'affronter votre blâme
Que votre doux sourire, que votre doux regard.

J. N.

CRITIQUES PHILOLOGIQUES.

A propos des remarques de M. Couture sur les désignations hagiologiques de M. Cénac-Moncaut, un de mes voisins faisait à son tour l'observation suivante : Il y a un faubourg dans notre ville qui porte le nom de *Sent-Olari* (pour Sent-Alari), en français *Ste-Eulalie*. Mais *sent-O* a fait confusion avec *sento;* et on est passé d'un saint à une sainte, de St-Hilaire à Ste-Eulalie (Eulalia, Olalla.)

Par le même procédé, dans la langue du pays, peut-être *Sent-Omer* est-il devenu *SentO Mero;* car *sento* faisant confusion, et le penchant pour la terminaison O étant naturel et irrésistible, on obtient *sento* Mer O. Il n'y a de changé que le sexe. Cette conversion, par un simple effet du langage, expliquerait d'une manière satisfaisante pourquoi la vie de *Ste-Mère* ne se retrouve pas.

Le *St-Mau*, cité par M. Léonce Couture, est le même que *Haget-Mau*, de ἁγιος, sain.

Depuis sa tentative sur les noms de lieux de notre département, M. Cénac-Moncaut a, dans le journal le *Pays*, opéré sur des noms d'hommes, et cherché à découvrir et à établir l'origine méridionale de Molière, qui signifie selon lui *meunier* ou *meunière*.Ce nom est en effet fréquent parmi nous. Ce sujet a été ingénieusement traité, et les déductions étonnent par leur nouveauté et leur hardiesse.Notre docte collaborateur englobe dans son étude plusieurs substantifs historiques qui nous appartiennent, tels que d'Aubigné, qui vient de *au* et de *vigné* ou *bigné*, vigne; du Pleix, qui dérive de *pleiœ*, bifurcation de route; pelaprat, qui se compose de deux mots patois *pelo*, qui pèle, et *prat*, le pré. L'argument essentiel de *l'auteur de l'Histoire des Pyrénées* est le nom de la mère de Molière, qui s'appelait *Crésé*, mot

équivalant, selon lui, à celui de *foy*, en français, et de *fé*, en espagnol. La science philologique une fois engagée dans cette périlleuse voie peut aller très loin. Il faut infiniment de circonspection et de scrupule dans les expériences. Lorsqu'elles ne sont pas légitimes et rationnelles, en les vérifiant par des contr'épreuves, on s'aperçoit qu'elles ne sont que des contrefaçons. Une grande défiance est nécessaire pour se préserver de toute illusion quant aux résultats obtenus.

Ainsi, bien que *tamerlan* ou *tam ber lan*, nom bruyant de l'Asie, puisse être ramené par une pente très douce à une origine gasconne, il serait extravagant de risquer une semblable affirmation. Quelqu'un qui se préoccuperait de l'acception des trois syllabes contenues dans *Tam-ber-lan*, et qui les traduirait par trois mots de notre idiome vulgaire *tant bero lan* ou si belle laine (notez que le héros est du pays des cachemires), tomberait dans une hypothèse absurde. Et si, poursuivant cette fausse analyse, vous détachiez les deux premières lettres, vous trouveriez un nom vulgaire et fondamental, *Merlan*, *Morlan*. Sous cette dernière forme, cette dénomination jouit à Condom d'une familiarité plaisante. Il serait donc insensé, malgré certaines apparences qui ne peuvent tenir devant l'examen, d'assigner au nom du conquérant Mogol une provenance romane.

Pour démontrer jusqu'à quel point la linguistique peut se fourvoyer lorsqu'elle n'est pas éclairée par de grandes précautions et une excessive vigilance, nous essaierons encore un autre exemple : le siége de Sébastopol mit en lumière le nom de l'ingénieur Tolleben qui pourrait être pris, par d'imprudents généalogistes de substantifs propres, pour une production de notre langue populaire. Supposez que le nom de Tolleben s'égare à travers les âges futurs, que l'éclat qui l'entoure s'éclipse, eh bien ! il n'est plus de

raison pour qu'un étymologiste ne lui attribue une origine gasconne, puisque, sans autre mutation que celle de deux voyelles, TOLLEBEN devient *Tout lou ben*, ce qui veut dire *tout le bien*. Si l'on considère que la défense fut due aux calculs de ce chef, on peut facilement lui rapporter *tout le bien* du service. Et cependant, ce nom qui semble enfermer trois termes gascons n'a point vu le jour aux bords de la Garonne. Si nous avons déployé ces démonstrations paradoxales, c'est parce que la méthode de M. Cénac Moncaut peut devenir abusive, c'est parce qu'il a tort de chercher la raison de chaque syllabe, et qu'il ne faut se montrer soucieux que du radical. Il faut cependant le confesser, cette fois, notre honorable collaborateur a creusé un sillon qui peut être d'une très grande fécondité dans l'avenir pour ceux qui n'avanceront qu'avec sagesse et avec crainte.

ÉMILIUS MAGNUS ARBORIUS

ET LES RHÉTEURS AQUITAINS AU IVe SIÈCLE (1).

VIII.

Fils du premier médecin, neveu du premier rhéteur de son temps, Ausone était l'objet des soins les plus paternels des professeurs bordelais. Plusieurs même parmi ceux dont il ne suivit pas les cours le prirent en amitié; tel, NEPOTIANUS (2), qui forme la transition la plus naturelle des grammairiens aux rhéteurs, puisqu'il réunissait ces deux qualités. Il paraît qu'il habitait dans la maison de Jules Ausone, puisque le poète l'appelle son commensal et son hôte; vieux déjà, il avait

(1) Voir, *Revue d'Aquitaine*, 3e année, page 13, 557, 581; et, *suprà*, page 129, 142 et 193.
(2) AUS., *Profess.* XV.

conservé l'humeur joyeuse et insouciante de la jeunesse; pourtant il aimait à donner de sages conseils avec autant de prudence que de discrétion; sobre, chaste, économe, bienveillant, il avait des accès assez longs de taciturnité, mais quand il retrouvait la parole, c'était une causerie aimable et charmante que son ami compare aux chants des sirènes. Comme rhéteur, il égalait par l'éloquence ses rivaux les plus renommés, et il les surpassait tous par le don d'une mémoire prodigieuse. Honoré d'une présidence, il atteignit en paix l'âge de quatre-vingt-dix ans, et laissa probablement à ses deux fils une assez brillante fortune. Je doute fort qu'on puisse lui attribuer une poème assez élégant, mais trop libre sur les *Amours de Mars et de Vénus* (1), que quelques-uns mettent sous son nom : Ausone ne lui donne pas le titre de poète.

Si le neveu d'Arborius reçut de Népotianus ces conseils familiers et domestiques, qui influent si puissamment sur la direction de l'intelligence et de la vie, il ébaucha son éducation oratoire au pied de la chaire d'un autre rhéteur bordelais, Luciolus, qui avait été son condisciple et qui devait bientôt être son collègue. Ausone voulait probablement encourager par sa présence les débuts de ce rhéteur fort jeune, mais plein de bonnes qualités, agréable, pacifique, gai convive, cher à ses amis, dévoué à sa famille. Son talent facile se déployait avec la même aisance dans la prose et dans les vers. Il mourut encore très jeune et laissa un fils et une fille qui ne soutinrent pas l'honneur de leur nom (2).

Plusieurs années avant Luciolus, Attios Patèra professait l'éloquence à Bordeaux avec distinction. Il appartenait, comme on l'a vu plus haut, à une famille de Druides; il était né à Bayeux, de ce Phæbicius, prêtre de Phébus-Bellen, à qui il procura une chaire de grammaire. Tous les noms de cette famille portent l'empreinte du paganisme : *Partera*, au dire d'Ausone, désignait dans le langage des initiés les ministres d'Appollon; son fils, Delphidius, rappelait par son nom le sanctuaire de Delphes. Patera, grâce à une vie régulière, atteignit à une extrême vieillesse sans perdre la vivacité de son esprit. Il avait une mémoire heureuse (qualité fort prisée chez les rhéteurs d'alors), une élocution facile et harmonieuse, une bienveillance agréable

(1) *Concubitus Marti et veneris* Burmann a donné ce poème sous le nom de *Reposianus* (*anth. lat.* I, 72), Wernsdorff a proposé la correction *Nepotianus* (*poet. min edit. Lemaire*, t. III). M. Corpet a traduit cet ouvrage (*Aus. de Panckoucke*, t. I, append. nº VIII.)

(2) Auson., *Profess.* III.

qui évitait l'épigramme et l'invective, et surtout un talent particulier pour varier la marche et le ton du discours (1). Son fils, Attius Tero Delphidius (2), eut une destinée singulière. Il fit des vers au sortir du berceau, et tout enfant il fut couronné pour un hymne à Jupiter qui lui donna la réputation d'un petit prodige. Il continua quelque temps de cultiver la poésie, et en particulier le genre épique où sa verve abondante et fougueuse aimait à se développer. Entré dans le barreau, il plaida avec succès dans sa patrie et dans plusieurs autres villes. Mais son ambition lui fut nuisible. En 358, il accusa Numérius, gouverneur de la Narbonnaise, du crime de péculat. Julien, alors César, présidait les débats. Delphidius ne fournissait pas de preuves bien convaincantes, et Numérius niait avec énergie : Qui sera coupable, s'écria l'orateur, s'il suffit de nier pour être absous? — Et qui sera innocent, répliqua vivement Julien, s'il suffit d'être accusé pour être coupable (3)? Son échec dans cette circonstance le rendit odieux; d'autres procès encore soulevèrent contre lui des haines, et il n'échappa qu'à demi aux armes de la vengeance. Son ardente ambition le poussa dans une autre voie; il essaya de la faveur des grands à la cour d'un usurpateur, probablement Procope, révolté en 365 contre Valens; il réussit, et occupa successivement toutes les dignités, et justifiant le succès par l'habileté. Mais vint la disgrâce inévitable, et Delphidius, en quittant les honneurs, se vit encore sous le poids des plus graves accusations. L'intercession de son père le sauva; on l'acquitta par pitié pour le vieux rhéteur. Il se fit rhéteur lui-même pour réaliser le *fies de consule rhetor* du satirique romain. Dans sa nouvelle carrière, il ne fut ni plus estimé, ni plus heureux; peu assidu à ses devoirs, il trompait l'attente des familles. La mort seule le préserva de plus poignantes afflictions. Sa veuve, Euchrotia, s'était retirée dans une de ses terres avec sa fille Procula. L'hérétique Priscillien, qui avait porté ses erreurs d'Espagne en Aquitaine, et que S. Delphin repoussa de Bordeaux avec ses partisans, vers l'an 380, non content d'inculquer ses doctrines à ces deux femmes, séduisit Procula, qui se fit avorter pour le suivre à Rome avec sa mère. Priscillien, n'ayant pu se justifier, fut condamné à mort, et Euchrotia elle-même eut la tête tranchée,

(1) Auson., *Profess.* iv. Patera enseigna quelque temps à Rome, où il forma des rhéteurs habiles. S. Jérôme a consacré le souvenir de cet enseignement par cette mention. (*Chronic.*, t. ii.) *Pater* (sic) *rhetor Romæ gloriosissime docet.*

(2) Auson., *Profess.* v.

(3) Ammian. Marcell., l. xviii, c. i.

à Trèves, vers 385 (1). On ignore le sort de la malheureuse Procula.

Il ne paraît pas qu'Ausone ait eu de grands rapports avec cette curieuse famille Druidique, après les leçons du rhéteur Luciolus son condisciple, il reçut celles de STAPHYLIUS, rhéteur et citoyen auscitain. C'est le seul professeur étranger à Bordeaux qu'Ausone ait admis dans sa galerie. « Qu'il me soit permis, dit-il, de joindre à mes concitoyens un étranger, toi, Staphylius, enfant de la Novempopulanie. Tu étais pour moi un père, un oncle, l'un et l'autre à la fois : un autre Ausonius, un autre Arborius. » Evidemment, les rapports de la cité des Tarbelles avec la métropole *Augusta Auscorum*, ou d'autres circonstances encore plus intimes, avaient fait de Staphylius un ami de la famille d'Arborius; après les premiers essais d'Ausone dans l'étude de de la rhétorique, on le confia pour des travaux plus solides au professeur auscitain qui avait toutes les perfections de son état. « Grammairien comme Scaurus et Probus, rhéteur des plus habiles, profondément versé dans l'histoire de Tite-Live et d'Hérodote, tu connaissais toutes les parties de la science, tous les trésors entassés dans les six cents volumes de Varron. » On comprend assez le genre de mérite de notre illustre; il n'est plus question d'éloquence ni de poésie; c'est un puits d'érudition classique; les allusions, les exemples, les citations topiques ne lui manqueront jamais dans ces déclamations historiques, où l'on conseillait à Sylla d'abdiquer le souverain pouvoir, à Annibal de fuir les délices de Capoue : il sait sur le bout du doigt les hommes et les choses de la Grèce et de Rome. Dans les discussions de style, quand il faudra éplucher les éléments d'une période, discuter la propriété ou l'étymologie d'un vocable, il ne sera jamais à court : il possède à fond ses grammairiens, il a classé dans sa mémoire les innombrables recherches de Varron, le plus savant des Romains et le plus fécond des érudits. Du jugement, de l'expérience, un grand fond d'érudition, une mémoire heureuse : voilà ce qu'est pour nous Staphylius, comme rhéteur. Quant à l'homme, le voici : « Ton âme était pure comme l'or, ta voix persuasive, ta parole calme (quelques traits qui complètent le professeur :) Tu n'hésitais jamais, tu ne précipitais jamais ton débit. Ta belle vieillesse brillait de santé; inaccessible à la haine et à la fourberie, ta vie paisible eut une fin digne d'elle (2).

(1) SULPIT. SEV., *Hist. sacr.*, l. II. fin. — Il avait probablement d'autres enfants. Hédibia, sainte femme fixée aux environs de Cahors, et qui fut honorée d'une lettre de S. Jérôme, descendait de Delphidius, comme ce saint docteur le lui rappelle en faisant l'éloge de ce rhéteur.

(2) AUSON., *Profess.* XX.

Staphylius est, avec le saint évêque Orientius, le seul nom littéraire de la ville d'Auch dans la période latine. Mais il est fort douteux qu'il ait laissé aucun écrit, et les vers d'Ausone dont j'ai cité la traduction constituent tous les renseignements qui nous ont été conservés sur ce professeur. Ce témoignage a suffi aux Bénédictins, suivis en ce point par plusieurs de nos contemporains, en particulier par M. Ozanam, pour signaler l'école d'Auch parmi celles qui florissaient au déclin du IVe siècle. Je me range très volontiers au même avis, en faisant observer cependant que rien, dans Ausone, ne dit expressément que Staphylius professât à Auch. Aussi, les biographes d'Ausone paraissent admettre que, natif d'Auch, c'est à Bordeaux que Staphylius donna ses leçons au neveu d'Arborius. Le premier distique d'Ausone, que je n'ai pas encore cité, me semble justifier l'opinion contraire : « Jusqu'ici, je m'en suis tenu à cette loi de rappeler les citoyens (bordelais), soit qu'ils aient enseigné à Bordeaux ou ailleurs (1). » Le poète entend ici par *cives*, non-seulement des rhéteurs natifs de Bordeaux, mais encore des étrangers établis dans cette ville, puisque parmi les portraits qu'il a tracés déjà se trouve celui de Citarius, qui, comme nous l'avons vu, était Sicilien, né à Syracuse. Or, Staphylius, se trouvant étranger, même à cette classe de citoyens, il faut en conclure qu'il n'a pas enseigné à Bordeaux, et suivre l'opinion déjà professée par plusieurs auteurs qui n'avaient pas essayé de la justifier.

Avait-il à Auch des élèves nombreux? des confrères distingués? Forma-t-il beaucoup d'orateurs? Questions curieuses qu'il faut avoir la franchise de ne pas résoudre, dans l'absence de tout renseignement. Je ne puis m'empêcher de faire ici une citation qui prouvera que le patriotisme, cette excellente chose dont il ne faut pas abuser, ne respecte pas toujours en ce point les règles de la critique. Je lis dans la vie de saint Jérôme, par un docte bénédictin, éditeur des œuvres de ce docteur : « Saint Jérôme, quoiqu'il ne parle que de Trèves, où il fit du séjour, visita les autres villes de la Gaule, et je ne sais s'il ne pénétra point jusque dans notre Gascogne. Il est du moins comme certain qu'il vint en Aquitaine, où était saint Hilaire, et qu'il connut plusieurs familles des savants de ce pays-là..... L'Aquitaine était très abondante en hommes éloquents, dont le poète Ausone a fait l'éloge en parlant des professeurs de Bordeaux, d'où il était natif. Qui pourrait

(1) Hactenus observata mihi lex commemorandi
Cives, sive domi, seu docuere foris. *Ibid.*

à Trèves, vers 385 (1). On ignore le sort de la malh[illegible] que

Il ne paraît pas qu'Ausone ait eu de grands rapp[illegible] il y en rieuse famille Druidique, après les leçons du [illegible] célèbre condisciple, il reçut celles de STAPHYLIUS, rh[illegible] Il était na- C'est le seul professeur étranger à Bordeau[illegible] Novempopu- sa galerie. « Qu'il me soit permis, dit-il [illegible] raisonnement un étranger, toi, Staphylius, enfant [illegible] s, dont il surfait pour moi un père, un oncle, l'un [illegible] ère tenait absolu- nius, un autre Arborius. » Evide[illegible] était natif de St- belles avec la métropole *Au*[illegible] *nsieur Captan* (2), ces encore plus intimes, [illegible] Bénédictins y établi à la mille d'Arborius; après [illegible] ous apprend encore dans la *Vie* de la rhétorique, on [illegible] *e et docteur de l'Eglise*. Il est bon seur auscitain qui [illegible] e faudrait pas le faire entrer partout. rien comme Se[illegible] Ausone a fait à Auch une bonne rhétorique sous versé dans l'[illegible] allé la doubler et la tripler à Bordeaux sous l'orateur les parties [illegible] MINERVIUS, surnommé le second Quintilien, qui, après volumes [illegible] l'Aquitaine par ses doctes leçons, transporta sa chaire à illust[illegible] Constantinople. Saint Jérôme témoigne du succès de sa d'[illegible] dans la capitale de l'empire vers l'an 354 (3). Il revint professer à Bordeaux, où il mourut, sans héritier, à l'âge de soixante ans, regretté de tous, et laissant probablement des compositions oratoires qui ne sont pas venues jusqu'à nous. Il rappelait, dans ses panégyriques, les orateurs grecs, et, dans les déclamations, on le comparait à Quintilien. Sa parole coulait avec une abondance rapide, unie à la correction et à l'élégance. Mais il se distinguait surtout « par ce talent que Démosthènes appela trois fois la première qualité d'un orateur, » c'est-à-dire l'*action*, et par la mémoire : il lui suffisait d'entendre ou de lire un morceau pour le retenir; après une partie de dés, dont le succès avait été fort longtemps disputé, on l'entendit rappeler tous les coups et énumérer, dans un ordre rigoureux, tous les points qui étaient

(1) Dom MARTIANAY, *Vie de S. Jérôme*. Paris, Lambin, 1706, in-4°.

(2) ID. *id*. Liv. x, c. 3. — Ce chapitre est, du reste, intéressant pour S. Sever; et on pourra me reprocher de tomber dans le même défaut que mon compatriote pour avoir le plaisir de la critique : ridicule qui n'a pas même l'excuse du patriotisme. Je déclare que si j'ai noté sa faute, c'est qu'elle m'a été agréable et qu'elle pourra l'être encore à plus d'un. Et puis (pourquoi ne pas dire ce qui ne paraîtra que trop d'ici à la fin de cette étude?), je me hâte, pour raisons majeures, de rédiger des notes laborieusement entassées, et j'écris un peu au pied levé. J'espère remanier un jour ces ébauches.

(3) HIERON., *Chron.*, l. II.

à tour. Du reste, ami sincère, causeur spirituel, mais dont
'e n'avait jamais de fiel, modèle de sobriété, l'homme,
à la hauteur du savant (1). Son fils, ALCTHIUS MINER-
'nt lui, avait aussi professé la rhétorique à Bordeaux.
'a gloire encore récente de Patera et celle de Na-
''un panégyrique de Constantin, et de ses deux
nous (3). Ausone assure qu'il les surpassa. Il
'l est vrai, à Censorius-Attïcus AGRICIUS (4),
auquel on attribue, quoique avec quelque
rthographe, la Propriété et la Diffé-
déjà cité (5).

relations d'amitié avec un autre rhéteur, DYNAMIUS,
ssa jamais à Bordeaux, sa patrie. Il y exerçait la profes-
u avocat, lorsqu'il fut obligé de s'expatrier sous le coup d'une accusation d'adultère. Il prit le nom de Flavinius, passa les Pyrénées, et s'établit sous ce pseudonyme dans la petite ville d'Ilerda (6). On ignorait sa faute; il s'était fait rhéteur, et n'avait pas sans doute de grandes ressources. L'opulence entra chez lui avec une riche héritière espagnole qui lui donna sa main. Il eut bien un jour le mal du pays, et osa reparaître à Bordeaux; mais soit que ses affaires ne fussent pas parfaitement réglées avec la justice de ce pays, soit que sa famille le réclamât, il revint à Lérida. C'est là qu'il mourut, et que ses restes furent ensevelis (7). On lui a attribué quelquefois un fragment édifiant, adressé à un disciple, sur le Tentateur et le Rédempteur (8). Mais il est bien douteux que le Dynamius, auteur de ces lignes, soit le même que l'ami d'Ausone; s'il fallait l'admettre, on y pourrait voir la réparation d'une jeunesse trop peu réglée.

LÉONCE COUTURE.

(*La suite au prochain numéro.*)

(1) AUSON., *Profess.* I.
(2) ID., *Id.* VI.
(3) HIERON., *Chron.*, l. II.—Son panégyrique se trouve dans les *Panegyrici veteres*. Un autre discours du même genre (IX dans les *Paneg.* du P. La Baune), qui lui a été attribué par Dupuy, ne peut être de lui. Il est probable que ce célèbre rhéteur était aquitain, mais on ne désigne pas sa patrie.
(4) AUSON., *Profess.* XIV.
(5) *Revue d'Aquit.*, t. III, p. 19.
(6) Aujourd'hui Lérida.
(7) AUSON., *Profess.* XXIII.
(8) AUSONE, éd. Panckoucke, t. I, p. 432.

MISCELLANÉES.

Le *Moniteur* a publié le tableau des landes et des marais de la France. Le gouvernement dirige sa sollicitude vers leur dessèchement et leur fertilisation. Le département des Landes comprend 227,470 hectares 47 ares 67 centiares de terrains en friche possédés par les communes; 5,776 hectares 27 ares 53 centiares de marais qui appartiennent également aux communes; 5,965 hectares qui sont à des particuliers Le Gers n'a point de marais, mais il compte 1,199 hectares 85 ares 56 centiares de sol inculte. La Gironde en offre une superficie de 140,039 hectares 75 ares 28 centiares aux communes; de 42 hectares 30 ares à l'Etat; de 1,539 hectares 81 ares 85 centiares de marais aux communes; de 9,002 hectares 4 ares 28 centiares aux particuliers.

Dans ses charmantes lettres, M. Faugère Dubourg, passant devant Reintera, a négligé de rappeler que cette cité fut autrefois célèbre par son association d'héroïnes, par sa république de filles.

Nous avons dernièrement rapporté une décision du conseil municipal de Montréjeau tendant à faire englober ce chef-lieu de canton dans les Hautes-Pyrénées, ce qui devait naturellement amener la modification du périmètre des départements voisins, et, partant, une réduction du Gers. — Notre département ne saurait être appelé à une nouvelle mutilation après celle qu'il eut à subir en 1808. Il contribua à la formation du Tarn-et-Garonne et lui fournit 19 lieues de terrain et 7,696 têtes de sa population.

Dans une note communiquée à l'Académie de Toulouse (séance du 12 janvier), M. Barry a tenté de restituer une inscription gallo-romaine, dont les difficultés avaient jusqu'à ce jour découragé les épigraphistes. La découverte de cette ruine archéologique à Marignac n'empêche pas M. Barry d'attribuer au monument une autre provenance, celle de St-Béat, petite ville voisine de la précédente et célèbre, dès les premiers siècles de notre ère, par les gisements de marbre. Le texte lapidaire, qui appartenait à un grand autel votif consacré au dieu Sylvain et aux autres déités pyrénéennes, paraît se rattacher à des colonnes de vingt pieds, élevées pour cette sainte destination. M. Barry croit que l'ins-

cription est l'œuvre de deux marbriers venus dans ces montagnes pour exploiter les carrières.

Les conseils généraux des Hautes et des Basses-Pyrénées ont été convoqués extraordinairement le 23 janvier. Cette session avait pour but de demander à ces deux assemblées départementales l'engagement d'entretenir les routes thermales qui vont être créées à travers les montagnes.

M. Ach. Fould, ministre d'Etat, est arrivé à Tarbes le 22 pour y présider le conseil des Hautes-Pyrénées, qui a tenu ses délibérations le lendemain et le surlendemain; le projet a été adopté avec de légères modifications. Un crédit immédiat de 750,000 fr. est ouvert par le gouvernement pour relier par de grandes communications tous les établissements balneatoires.

Les Basses-Pyrénées recevront pour la même destination 630,000 fr., et la Haute-Garonne aura une subvention de 100,000 fr. L'entretien des routes durant les six premières années restera à la charge de l'Etat; après ce temps, il incombera aux trois départements.

La pioche a dernièrement fait jaillir sous les pieds de travailleurs occupés à déboiser dans les entours de Larroumieu un groupe de pièces d'argent à fleurs de coin. Les unes sont à l'effigie de Charles VIII, et les autres à celle de Galeas Sforza, duc de Milan. Celui qui avait enfoui là ces monnaies avait probablement fait les campagnes d'Italie, sous le fils de Louis XI, ce qui n'est pas improbable puisque, à cette époque, l'infanterie gasconne était la plus estimée de l'Europe. Elle fit surtout merveille au-delà des Alpes et détermina souvent la victoire.

Voici les nouvelles bibliographiques qui peuvent nous intéresser :

Sous le titre de *Caractères et Portraits littéraires du* XVIe *siècle*, M. Léon Feugère a publié d'excellents morceaux de critique, qui presque tous ont été honorés des suffrages de l'Académie. Toutes les personnalités de ces études appartiennent au grand siècle initiateur, au XVIe. Ce sont : Montaigne et son ami La Boëtie, Rabelais, Nicole de Ste-Marthe, Amyot, l'agenais Agrippa d'Aubigné, Guy du Faur de Pibrac, le poète toulousain fâcheusement connu pour ses *quatrains moraux*. En groupant dans un volume ses travaux épars, l'auteur a pris

soin de les améliorer. Un mérite d'unité recommande les portraits de M. Feugère; c'est qu'ils forment une galerie contemporaine. Ils ont pour objet commun de faire mieux connaître, sous le double aspect historique et littéraire, le nom des pionniers de la renaissance. Ils illuminent des phases obscures de la vie de nos ancêtres. La philologie est représentée par Henri-Etienne, la philosophie par La Boëtie, le talent parlementaire par Pasquier, les guerres de religion par d'Aubigné; Montaigne n'y est considéré qu'au point de vue politique.

Notre savant collaborateur, M. le baron Chaudruc de Crazannes, a adressé à M. de La Saussaye une lettre au *sujet d'une médaille grand bronze de l'impératrice Julia Mamœa, au prétendu type de Junon Phallophore*. Cette lettre, éditée en brochure, est d'un grand intérêt pour les numismatistes.

La librairie Didier comptait parmi ses plus élégantes étrennes des leçons morales appropriées à la jeunesse; ce sont les *Petits Béarnais*, de Mme Delafaye Bréhier. Le même éditeur ne tardera pas à mettre au jour un volume de M. Peillet, qui aura pour titre : *St-Vincent de Paul et la Fronde*. Nous n'avons pas besoin d'indiquer par quel côté historique ce livre adhère à notre programme.

Au Directeur de la Revue d'Aquitaine.

Monsieur,

En la deuxième année de votre Recueil, trois articles se suivent, la conclusion desquels demeura un peu moins qu'unanime. Le premier (1) a pour titre : Philologie. *Une étymologie historique*; *Ténarèse*, iter Cœsaris;—le deuxième (2) *Simple note sur l'article Ténarèse;*—et le troisième (3) *Réponse à la simple note.*

On lit ces mots au début du deuxième article : *Après Villeneuve-Bargemont* et le baron de Crazannes, *je crois que Ténarèse vient de* iter Cœsaris.

Précisément, depuis cette époque, le baron de Crazannes est devenu votre correspondant. Huit articles figurent dans votre *Revue*, signés de son nom. A la fin de la troisième année, il est inscrit sur le rôle de vos collaborateurs. Voici une belle occasion de solliciter de votre estimable collaborateur son avis sur cette question qui lui est retirée.

Un Philologue.

(1) Page 395 à 399.
(2) Page 417.
(3) Pages 453 et 454.

UN ÉVÊQUE DE COUR EXILÉ A L'ISLE-JOURDAIN

AU XVIIe SIÈCLE.

Un jour d'été de l'an 1679, s'arrêtait devant l'auberge de l'Isle-Jourdain une litière dont l'arrivée excita grand émoi. Messieurs les consuls de la cité avaient pris leur costume et leur visage les plus solennels pour recevoir le haut personnage que Sa Majesté très chrétienne daignait confier à leur vigilance; et parmi les bourgeois oisifs les commentaires allaient leur train. On n'expliquait pas les motifs de cet exil; la raison d'état justifiait tout, et les bonnes villes n'avaient pas à se mêler d'affaires politiques. Mais on répétait le nom du nouveau venu : Daniel de Cosnac, évêque de Valence, et l'on se disait que ce prélat venait payer par les ennuis de l'exil les délices des palais et les jouissances de l'ambition. Qu'était-ce que cet évêque? et comment était-il tombé dans un bourg de Gascogne? C'est que je dois indiquer rapidement avant de raconter les quelques faits qui marquèrent son séjour parmi nos aïeux.

Daniel de Cosnac, venu fort jeune du Limousin à Paris pour achever ses études et s'ouvrir une carrière, portait avec quelque fierté un nom qui remontait par des titres authentiques jusqu'au commencement du XIe siècle. La branche principale des Cosnac, à laquelle il appartenait, se vantait d'avoir toujours conservé son nom, son fief et ses armes (d'argent au lion de sable armé, lampassé et couronné de gueules; l'écu semé d'étoiles aussi de sable), d'être toujours resté fidèle à l'Eglise et au Roi, de ne s'être jamais mésalliée, et d'avoir donné à la France des guerriers et des prélats illustres; nous ne citerons que Daniel

de Cosnac, évêque de Comminges et cardinal, que le pape Grégoire XI envoya en Espagne en qualité de légat, et qui mourut à son retour à Avignon, le 18 juin 1374.

En sa qualité de cadet, l'abbé de Cosnac ne pouvait compter pour assurer sa fortune que sur son nom et son savoir-faire. Il s'était tourné du côté de l'église sans prendre d'engagement définitif; les malins supposaient même que l'uniformité des habits noirs et du petit collet, occasionnant moins de dépense que le costume des chevaliers, avait été le motif le plus grave de cette détermination. L'abbé ne tarda pas à se faufiler chez le prince de Conti; la grâce et la vivacité de sa conversation, les ressources de son esprit actif et intrigant le firent briller au premier rang dans cette cour au petit pied. Mais la position de courtisan ne lui suffisait pas: il se sentait né pour les affaires; et tandis que beaucoup de ses pareils s'engageaient dans des intrigues bien différentes, Cosnac, plus soucieux en ce point de la gravité de son état, se tourna vers les négociations politiques : la médisance se vengeait en faisant observer que l'abbé était trop mal fait de sa personne pour viser à d'autres succès. Le fait est que Daniel de Cosnac, après plusieurs services importants, concluait, à l'âge de vingt-deux ans, la paix de Bordeaux.

Il travailla dès lors avec confiance à sa fortune. Prédicateur solide et plein de feu, un de ses sermons, prononcé devant la reine, attira sur lui beaucoup d'attention. Ses services politiques, son nom, son éloquence, ses mœurs irréprochables lui semblaient des titres irrécusables pour l'épiscopat; aussi, l'évêché de Valence étant venu à vaquer il résolut de l'obtenir. L'anecdote a été racontée, probablement avec quelque exagération, par cette mauvaise langue de l'abbé de Choisy qui aurait dû ménager davantage un homme bien plus honorable que lui. Il rapporte que Cos-

nac s'adressa d'abord au prince de Conti qui ne montra pas beaucoup d'empressement à le servir. « Quoi, Monseigneur ! s'écria l'abbé, à moi, le dépositaire de vos secrets, vous répondez si froidement ! Ah ! prenez garde qu'on ne dise que vous avez négligé dans une occasion si favorable l'établissement du principal domestique de votre maison. »

Et sans lui donner le loisir de répliquer, continue le malin biographe, il sortit et passa dans l'appartement de Mme la princesse de Conti qui n'était pas éveillée. Qu'on l'éveille, dit l'abbé, il s'agit de son honneur et je veux lui parler. Il fit tant de bruit que ses femmes ouvrirent. Cette princesse aimable s'éveilla. Levez-vous, dit l'abbé, il s'agit de sauver l'honneur de M. le prince de Conti, le vôtre et celui de sa maison. L'évêché de Valence est vacant; je viens de prier Son Altesse de le demander pour moi... Mais, levez-vous, Madame, les moments sont chers. M. votre oncle ne vous refusera pas s'il sait que vous savez vous faire éveiller, vous lever en robe de chambre et ne pas hésiter à servir noblement vos créatures. — Mais, Monsieur, lui dit la princesse de Conti, donnez-moi le loisir de parler à M. mon mari. — Je m'en garderai bien, lui dit l'abbé, il s'agit de vous lever et d'aller chez M. le cardinal. Il la pressa tant que sans vouloir lui donner le loisir de parler à M. le prince de Conti, cette princesse prit uniquement sa robe de chambre et s'en alla demander l'évêché de Valence au cardinal.

Le Mazarin n'était pas un homme qui donnât aisément; cependant cette princesse obtint de son oncle qu'il nommerait l'abbé de Cosnac à un évêché qui vaquerait de même valeur que Valence. Cette princesse toute gracieuse revint à son appartement, l'abbé l'y attendait. Nous avons à peu près votre affaire, lui dit-elle; mais ce n'est pas de Valence dont il est question. Et tout de suite elle lui conta ce que le cardinal lui

avait promis. Comment, Madame! lui répliqua-t-il, vous revenez contente et n'avez rien obtenu! Ce n'est plus mon affaire, c'est la vôtre; je vous déclare que c'est l'évêché de Valence dont il est question; et dès que Votre Altesse sera habillée, elle retournera achever ce qu'elle a commencé. En effet, quelques jours après, l'abbé de Cosnac prêcha devant la Reine; toute la cour y était; et comme il descendait de la chaire, le cardinal s'avança et lui dit : Monsieur, vous nommer évêque de Valence au sortir d'un aussi beau sermon que celui que vous venez de faire, cela s'appelle recevoir le bâton de maréchal de France sur la brèche. Remerciez le roi de cet important bénéfice.

Il n'eut pas si tôt fait ses remerciements qu'il alla chez M. de Paris. Le roi, lui dit-il, Monseigneur, m'a fait évêque; mais il s'agit de me faire prêtre. — Quand il vous plaira, répondit M. de Paris. — Ce n'est pas là tout, répliqua M. de Valence : C'est que je vous supplie de me faire diacre. — Volontiers, lui dit M. de Paris.— Vous n'en serez pas quitte pour ces deux grâces, Monseigneur, interrompit M. de Valence; car, outre la prêtrise et le diaconat, je vous demande encore le sous-diaconat.—Au nom de Dieu, reprit brusquement M. de Paris, dépêchez-vous de m'assurer que vous êtes tonsuré, de peur que vous ne remontiez la disette des sacrements jusqu'à la nécessité du baptême.

Voilà Daniel de Cosnac évêque de Valence et de Die, dès le 23 juin 1654. Il reste à Paris, considérant son évêché comme un fief dû à un cadet de famille qui se rend utile à l'Etat. Tel était, il faut le dire, le préjugé héréditaire de plusieurs illustres maisons. Aussi, si les évêques sans religion et sans mœurs étaient rares, les évêques entièrement dévoués à l'Eglise et à leur troupeau et formés sur les leçons de St-Paul n'étaient pas assez communs. N'exagérons rien : Cosnac fut un prélat religieux et grave, avec

les défauts de son siècle. La franchise avec laquelle il révèle dans ses Mémoires les mobiles tout humains de sa conduite en font un monument curieux et utile : on y voit mieux qu'ailleurs combien étaient compromettants pour la cause sacrée de la religion le gallicanisme servile du clergé et l'absolutisme païen de la monarchie dans la seconde moitié du dix-septième siècle. Les publicistes qui se scandalisèrent, il y a quelques années, de l'apparition de ces Mémoires montrèrent, ce semble, plus de pusillanimité que de prudence; ils auraient pu se rassurer d'ailleurs sur le nom de l'héritier actuel des Cosnac qui livrait au public ces précieux documents, et sur celui du religieux M. Lenormant qui contre-signait l'autorisation de cette publication comme secrétaire de la Société de l'Histoire de France. On me pardonnera ces réflexions qui n'ont d'autre but que d'enlever à mon article toute saveur de scandale et même tout caractère de légèreté. Je vais courir aussi rapidement que possible sur les événements qui précédèrent l'exil de l'évêque de Valence à l'Isle-Jourdain.

Quelque temps après sa nomination, il quitta le service du prince de Conti et passa dans la maison du duc d'Orléans, frère de Louis XIV, en qualité de premier chapelain. Il devait cette place à la faveur de Madame Henriette qui lui montra toujours la même amitié; mais ce fut aussi le commencement de ses infortunes. Monsieur, entièrement abandonné au chevalier de Lorraine qui l'entretenait dans ses mauvaises dispositions contre sa femme, ne tarda pas à regarder de mauvais œil l'évêque de Valence. Celui-ci lui demanda son congé et il fut pris au mot assez rudement. La fierté de Cosnac se vengea par quelques paroles mordantes dont Monsieur se plaignit au roi. Cosnac fut exilé dans son diocèse. Mais il était réservé à bien d'autres mé-

saventures. Henriette lui avait conservé sa confiance et son amitié, et ses lettres consolaient le prélat éloigné de la cour et des affaires. Elle lui mande un jour qu'elle veut absolument le consulter de vive voix sur un voyage qu'elle doit faire en Angleterre pour une négociation fort importante. Cosnac hésite; mais sur une nouvelle lettre plus pressante que la première, il se résout à demander l'autorisation de faire un voyage en Limousin; de là il part secrètement pour Paris, tombe malade en route, arrive après bien des retards et prend un logement aussi retiré que possible. Mais à peine installé, il est arrêté comme faux monnayeur, inscrit sous ce titre sur les registres des prisons, et enfermé au Châtelet. Cosnac indigné s'adressa au roi et lui écrivit une lettre énergique. Louis XIV le fit libérer et l'exila à l'Isle-Jourdain.

La sentence royale venait de Louvois, qui exigea que l'évêque partît sur le champ, sous la conduite d'un certain Lafont, gentilhomme ordinaire du roi. Cosnac était sérieusement malade et sa faiblesse l'obligea de coucher à Longjumeau. Son guide fit prévenir le ministre dont il espérait quelque relâche : Louvois fit répondre à Lafont qu'il eût à exécuter sans retard les ordres du maître. « Je puis assurer, dit Cosnac à ce sujet, que loin d'être affligé de cette réponse, j'en fus fortifié, ce me semble. Je dis en moi-même: cet homme veut absolument que je meure, et moi je souhaite plus de vivre que de mourir pour ne pas lui donner ce plaisir. » Il avait la fièvre, et il fallut le porter en litière. Après vingt-deux jours de route en ce lamentable équipage, on arriva à l'Isle-Jourdain. Le premier soin de Lafont fut de remettre aux consuls de la ville un ordre signé Louvois, par lequel il leur était enjoint de rendre compte au ministre de la conduite de l'évêque exilé, de noter ceux qui lui rendraient visite, et surtout, s'il venait à

s'absenter, même un jour, de donner connaissance de son départ. Après avoir achevé par là sa pénible mission, le bon Lafont, qui en accomplissant les ordres de Louvois en avait adouci la rigueur par toutes les prévenances possibles, prit congé de l'évêque de Valence en lui exprimant ses regrets. Cosnac, pour récompenser ce digne gentilhomme, lui offrit un diamant de la valeur de cent pistoles; mais il fit d'inutiles efforts pour le lui faire accepter. Il se réserva de lui témoigner plus tard sa reconnaissance; malheureusement Lafont était mort lorsque Cosnac fut remis en position de lui être utile.

Cosnac n'avait trouvé à l'Isle-Jourdain « qu'une seule maison où il pût loger, et c'était un cabaret. » La fièvre ne le quitta pas sitôt. Il fut pendant plusieurs mois retenu constamment dans sa chambre par la maladie. Ecoutons-le raconter lui-même comment finit son mal :

Dès que la fièvre m'eut quitté, je tombai dans une espèce d'hydropisie sans y trouver de remède. Enfin, on m'indiqua un médecin de campagne, éloigné de vingt lieues de mon séjour, lequel j'appelai pour voir s'il pouvoit me soulager dans mon mal. Après m'avoir donné quelque espérance, il me dit qu'il falloit commencer par demander à Dieu la santé, et se disposer à tout ce que la Providence ordonneroit. Ce préambule me fit comprendre que ce médecin avoit quelque remède violent et incertain, et qu'il doutoit de ma guérison. Comme j'étois dans une grande langueur, je lui dis que les préparatifs qu'il me demandait me paroissoient fort bons et que je ne m'exposerois point à prendre son remède qu'après avoir satisfait à mes devoirs envers Dieu du mieux qu'il me seroit possible; mais que cela me faisoit comprendre que son remède étoit bien violent. Il me dit que c'était un remède si doux qu'il falloit le prendre quarante jours de suite. Le jour destiné pour prendre ce remède étant venu et m'étant disposé

à tout ce que ce médecin avoit désiré, il me donna un verre de boisson que je pris avec assez de facilité sur les neuf heures du matin. Dès le moment qu'il me l'eut fait prendre, il me dit qu'il étoit appelé pour aller voir à un quart de lieue un homme de sa connaissance et qu'il seroit de retour bien auparavant que son remède fît son effet.

Cependant cet homme m'avoit trompé. Une heure après avoir pris cette potion, je commençai à vomir, dans le commencement avec quelque peine, mais dans la suite avec facilité. Je fus depuis onze heures jusqu'à quatre heures dans un continuel vomissement, et des matières de toutes sortes de couleurs et dans une très grande abondance. Les médecins du lieu ayant été appelés furent étonnés d'un effet si prodigieux, et ne voyant pas revenir celui qui m'avoit donné son remède croyoient que je mourrois des efforts que je faisois. Cependant je me trouvois fort soulagé, et je me trouvai le ventre vide l'ayant avant ce remède fort enflé. On me donna un grand bouillon, j'en rendis une partie, et après je dormis deux heures tranquillement. Je passai la nuit assez bien et le lendemain je me crus guéri et le fus en effet. Cependant je n'avois point eu de nouvelles de mon médecin, il s'en étoit retourné chez lui dans la crainte sans doute du succès de son remède. Je l'envoyai quérir, et ayant été averti du bon effet de sa potion, il vint me voir. Je ne pus rien savoir touchant la composition de ce remède. J'ai toujours cru, et les médecins que j'ai consultés aussi, qu'il m'avoit donné l'émétique, remède alors fort peu connu. Mais satisfait de me trouver délivré d'un mal si long et si dangereux, je le récompensai bien; et ayant passé dans son village plusieurs années après et l'ayant fait venir, je lui donnai encore des marques de la satisfaction que j'avois eue de sa cure.

L. COUTURE.

(*La suite à un prochain numéro.*)

LES HONNEURS D'ARCHAMBAUD

COMTE DE FOIX, SOUVERAIN DE BÉARN,

DOCUMENT INÉDIT DU XVe SIÈCLE,

PUBLIÉ PAR V. LESPY,
professeur au lycée impérial de Pau.

[*Suite et fin.*] (1)

Item, si lo Rey de Navarre y tramet, Moss. l'avesque de Lascar et III autres avesques et deus abatz, los barons et d'autres cavalers yran a l'ostau ont las gens deu Rey de Navarre seran, acompanhar los entro que ayen portat lors draps et luminarie a la glisie; et apres demoren las gens aquegs lo plus pres de Moss. lo Captau et de Moss. de Navalhes, qui estaran apres lo dol de Moss.

Item, que si de Aragon ni biey, que augunes gens de ben los anen arcoelher et acompanhar entro que ayen feyt las causes desus dites.

Fo ordenat que Arnauton d'Arroscaa qui menave lo cabag deu dol en que ( ) la cuberta de la rocii ere tota negre, et eg vestit de negre, et porta dus escussoos de

Item, si le Roi de Navarre se fait représenter à ce service, Monsg. l'évêque de Lescar, trois autres évêques, deux abbés, les barons et d'autres chevaliers iront à la maison où se trouveront les gens du roi de Navarre; ils les accompagneront jusqu'à ce qu'ils aient porté leurs draps (d'or) et leur luminaire à l'église; là, les gens du Roi se tiendront le plus près de Monsg. le Captal et de Monsg. de Navalhes, qui seront (immédiatement) à la suite du deuil.

Item, s'il vient des gens d'Aragon, que des personnes de qualité aillent à leur rencontre, et les accompagnent jusqu'à ce qu'ils aient fait ce qui est dit ci-dessus.

Il fut ordonné que Arnauton d'Arroscaa devait monter *le cheval du deuil*, dont le caparaçon était tout noir; Arnauton lui-même était vêtu de noir, et portait deux

(1) Voir, plus haut, page 357.

las armes deudit Moss., l'un de davant et l'autre de darrer, et sus la sobreveste de la rocii ne ave quoate; et parti (1) deu Casteg enter vespres et noeyt, lo dissapte vespre de las honors, ab VIII servidors a pee, vestitz de negre, et los capayrons vestitz per la dolhe; et anave tot graciosement per la carrere, parlan belemens ab aquegs qui anaven ab luy; et los qui anaven de pee demandaven a Arnauton :

— Arnauton, vos ont nos miatz?

Et eg dise que anave denunciar a las gens qui eren aqui que, aixi cum Moss lo Comte, qui Diu perdon, sole far grans festes et combitz et dons et autres honors, que sabossen que eg ere mort, et que l'endoman se fasen las honors, et que lo volosse cascun hondrar, et que serquave Madone la comtesse et Moss., et Moss. lo Captau, et totz los autres filhs, per denunciar los at, et asso dise a las gens qui trobave, demandan los ont los trobare; car aixi cum eg sole estar de gran ben et honorablementz, aixi a l'endomaa se fasen las honors de Moss. lo Comte, qui Diu perdon, de grant tristor et de grant dolor (car qui vis aquet jorn la greu dolor que ladite Madone fase de son Senhor, cascun ne fore desplasent); et aixi ana dequi a

écussons aux armes dudit Monsg., l'un sur la poitrine et l'autre sur le dos; il y en avait quatre sur le caparaçon du cheval. D'Arroscaa partit du Château entre vêpres et nuit, le samedi veille des honneurs, avec huit serviteurs à pied, vêtus de noir, couverts de leurs chaperons, en signe de deuil; il allait *gracieusement* par la rue, s'entretenant avec ceux qui l'accompagnaient; et les personnes qui allaient à pied lui demandaient :

— Arnauton, où nous conduisez-vous?

Et lui disait qu'il allait annoncer aux gens, là présents, que Monseigneur le Comte, que Dieu pardonne, qui avait coutume de *faire fêtes, festins, dons et autres honneurs*, était mort, et que le lendemain avaient lieu *les honneurs* auxquels chacun voudrait bien assister; qu'il cherchait Madame la Comtesse et Monseigneur, Monsg. le Captal, et tous les autres fils du Comte, pour le leur annoncer; il parlait ainsi aux gens qu'il rencontrait, leur demandant où il trouverait Madame, Monseigneur, etc.; comme le Comte, que Dieu pardonne, avait été un bon, haut et puissant seigneur, ses *honneurs* devaient se faire le lendemain avec grande tristesse et grande douleur. (On n'aurait pu voir, sans en être affecté, la profonde affliction où

(1) Ici commence la relation de la cérémonie funèbre.

Depart, a Sent Gili et a la rue de Sent Peyre, et apres torna au Castet, et en apres de la crampe de Madone, lo barat en miey, et aqui obrin las finestres qui eren barrades, et parla semblantes paraules que dessus, lasquoaus dise que fossen dites a Madone; et quant ago parlat un pauc, las fenestres fon barrades, et d'aqui enfore eg s'en ana a la stablarie de barat; car aixi lo tot lo ere estat ordenat et mandat, aixi a fes; et quant aquero fase, lo penoo negre qui portave no anave pas per terre: ni no y toquave, mes en lo cog que u portave.

fut jetée. Madame par la perte de son seigneur.) Après être allé ainsi à Départ (1), à Saint-Gilles, à la rue de Saint-Pierre, Arnauton d'Arroscaa retourna au Château; il se plaça, derrière le fossé, en face de la chambre de Madame; on ouvrit les fenêtres; il dit les mêmes paroles que dessus, on les transmettait à Madame; après quelques instants, on ferma les fenêtres, il sortit et s'en alla à l'écurie du fossé; tout ce qu'il avait reçu ordre de faire, il l'avait fait; et pendant qu'il le faisait, le pennon noir qu'il portait ne descendait pas jusqu'à terre; il le portait au cou.

Item, l'endematii apres, a VII hores de jorn, que ere le jorn de las honors et se fasen de Moss., eg retorna per la viele, ab los autres dessus diitz, denuntian aus qui trobave com sabossen que en lo loc de far festes et de plasers, que aqueste feste ere de grant dolor, et d'autres paraules doloyroses, tant que cascun ere ben marrit.

Item, le lendemain qui était le jour où devaient se faire les honneurs de Monsg., à sept heures, d'Arroscaa retourna par la ville, avec les personnes susdites, annonçant à ceux qu'il rencontrait qu'au lieu de fêtes et de plaisirs, il n'y aurait en ce jour que grande douleur; il prononça d'autres paroles si lamentables, que chacun en fut bien affligé.

Et apres passades las IX hores, quant Madone et Moss. anaven aus Frays far lor honor, s'encontra ab la dicte Madone et Moss., aixi cum par devant es diit, en la porte deu Casteg, en fore, ab las gentz vestitz de negre et de comunies

Ensuite, après neuf heures, lorsque Madame et Monsg. allaient aux Frères *faire leur honneur*, il les rencontra, comme il avait été prévu, à la porte du Château, dehors, accompagnés des personnes vêtues de noir et des gens qui

(1) Quartier d'Orthez, qui porte encore aujourd'hui le même nom; il se trouve sur la rive gauche du Gave.

qui fasen lo dol, et aqui dixo tantes de paraules doloyroses que ladite Madone se engoeixa et ana a terre; et puixs los barons la lhevan, et eg segui son camii, aixi cum per davant es ordenat, et se vi ab Madone et ab Moss. IIIIe vetz antz que no fo aus Frays, fasen gran dol et grant bruut.

Et aixi medixs los autres cabags anaven totz temps davant Madone et Moss., aixi cum per davant es en l'autre ordenance ordenat, et passan per lo costat deu lant, et puixs se retregon a la claustre, et aqui damoran entro fo temps de auferir; et entertant que la misse se dise, vienco lo cavag negre deu dol ab las gens vestitz de negre, et autres comunies fasen gran dol et biaffore pres deu lant.

Et abantz qne no fo temps de offerir, los baroos, et nobles, et gentius, totz anan de II en II a l'entorn deu lant, tornian per l'autre estrem ont eren los autaas, tornian II cops a l'entorn deu lant, totz temps cridan, los totz baroos et autres, biaffore do Moss. Et quant agon acabat, vienco lo rocii qui portave lo dol, et aqui ont an acostumat de offerir, et aqui l'omi se geta a terra, mas quey ave gens qui lo sostenen, et aqui podan tota la sobreveste deu cabag et lo penoo; et apres damoran las gens aq.

faisaient le deuil, et là, il leur dit des paroles si tristes que Madame tomba en défaillance; les barons la relevèrent, et lui suivit le chemin, comme il a été précédemment ordonné, et il rencontra Madame et Monsg. quatre fois avant qu'ils fussent arrivés aux Frères, et il y eut des scènes douloureuses.

En même temps, les autres chevaux allaient toujours devant Madame et Monsg., ainsi qu'il a été précédemment ordonné; ils passèrent à côté du catafalque, et puis se retirèrent dans le cloître où ils restèrent jusqu'au moment de l'offrande.. Pendant que la messe se disait, vint le cheval noir du deuil, avec les personnes vêtues de noir, et autres gens très affligés qui crièrent *Biaffore* près du catafalque.

Avant l'offrande, les barons, les nobles, les gentilshommes, tous allèrent de deux en deux autour du catafalque, passèrent par l'autre côté où étaient les autels, firent deux fois le tour du catafalque, criant toujours lesdits barons et autres, *Biaffore* de Monseigneur! Quand ils eurent achevé, vint le cheval qui portait le deuil, suivi de son cortége, et à la place où l'on fait l'offrande d'ordinaire, l'écuyer se laissa aller à terre, il y avait des gens qui le soutenaient; on déchira le caparaçon du che-

ont la ordenance ditz que deven damorar.

Et empres vienco lo rocii qui portave l'omi qui ere armat de l'arnees deu torney, qui s'apere Johan de Navalhes, beg home et joen, et ere tot armat de arnes blanc, et dessus l'arnees portave vestide une cote d'armes de las armes deudiit Moss., que Diu perdon, et portave en lo cap un petit feume en que ere lo timbre de las armes de Foix et de Bearn, et portave per lo cog en bag un scut de las armes deudiit Moss., et en la maa portave une grant espade, ben bere, tote nude; et Guilhem Arnaut deu Leu prenco l'espade et la balha a Moss. Gaston de Foix, Captau de Buch, filh deudiit Moss. et Madone, et la ana offerir a l'avesque que dise la misse; et prenco Guilhem Arnaut deu Leu l'escut et lo balha a Moss. Archambaud de Foix, filh deudiit Moss. et Madone, et au senhor de Lesparre qui ere nebot deudiit Moss., et los fo balhat de trebes, et lo portan offerir de treves; et tantost cum agon offerit, vienco Moss. et va anar dont estave en fore ont l'escut ere en las maas de un caperaa pres de l'avesque, et prenco lodiit escut et

val et le pennon; le cortége resta là où l'*ordonnance* dit qu'il devait rester.

Ensuite vint le cheval qui portait l'écuyer chargé des armes du tournoi (1); c'était Jean de Navalhes, bel homme, jeune, tout équipé de blanc; sur l'armure, il avait une cotte d'armes aux armes dudit Monseigneur, que Dieu pardonne; sa tête était couverte d'un petit heaume marqué aux armes de Foix et de Béarn; il portait, pendu au cou, un écu aux armes dudit Monsg., et à la main une grande épée, bien belle, toute nue. Guilhem Arnaud du Leu prit l'épée et la donna à Monsg. Gaston de Foix (2), Captal de Buch, fils dudit Monsg. et de Madame, qui alla l'offrir à l'évêque officiant. Le même Guilhem Arnaud du Leu prit l'écu et le donna à Monsg. Archambaud de Foix, fils dudit Monsg. et de Madame, et au seigneur de Lesparre qui était neveu dudit Monsg.; il leur fut remis de travers, et c'est ainsi qu'ils le portèrent à l'offrande; dès qu'ils l'eurent offert, Monsg., sortant de sa place, se dirigea vers l'écu qui se trouvait entre les mains d'un prêtre près de l'évêque; il prit ledit écu et le dressa; puis, s'étant tourné,

(1) Froissard nous apprend qu'à l'*obsèque* du comte de Flandre on offrit les destriers de la guerre et les destriers du tournoy, les glaives de la guerre et les épées du tournoy, les heaumes de la guerre et les heaumes du tournoy, les bannières de la guerre et les bannières du tournoy.

(2) « La tierce offrande doit estre l'espée, laquelle doit estre offerte par les deux plus vaillans hommes de toute l'obsèque. (Du Cange; *loc. cit.*) »

lo dressa, et puixs se bira enta la gent que lo bissen cum eg lo ave dressat, et puixs li ostan et fo metut faut ab las autres armes out estar deven; et puixs s'en torna asson loc hon estave. Et lo senhor de Coarraze et lo senhor de Mauleon amasse portan offerir lo timbre; et lo vescomte d'Orte et Rodger, senhor d'Espanhe, mian lo rossii auferir, l'omi estan dessus; et cant l'auferte fo feyte, l'omi debara, et aqui se dezarma sa cote d'armes, et fo metude ab lo plus.

Et apres vienco lo cavag qui portave la banere, et Moss. Johan de Bearn dessus, armat de came et de coexe et de ganteletz et abantz bras et gardebras, et la cote, et lo bassinet au cap, et portave la cote d'armes vestide de las armes deudiit Moss., lo cavag et la suberveste de las medixes armes, et lo senhor de Peyre prenco la banere, et aqui la tengo entroo fo temps de meter le faut; cant l'auferte fo feyte, et lo senhor d'Andonhs et lo senhor de Lescun prencon lo bassinet et l'anan auferir; et lo senhor de Gramont et lo senhor de Castegnau prencon lo cavag et l'anan auferir.

il le montra dressé à tous les assistants; on le lui ôta ensuite pour le suspendre où devaient être les autres armes; Monseigneur retourna alors à sa place. Le seigneur de Coarraze et le seigneur de Mauléon offrirent ensemble le casque (1); le vicomte d'Orte et Roger, seigneur d'Espagne, vinrent offrir le cheval, l'écuyer étant dessus; quand l'offrande fut faite, l'écuyer descendit et ôta sa cotte d'armes que l'on mit avec le reste.

Puis vint le cheval qui portait la bannière, monté par Monsg. Jean de Béarn, qui avait des jambards, des cuissards, des gantelets, des avants-bras et garde-bras, le bassinet en tête, et la cotte d'armes aux armes dudit Monsg., lesquelles se trouvaient aussi sur le caparaçon du cheval. Le seigneur de Peyre prit la bannière et la tint jusqu'à ce que, l'offrande faite, il fallut la suspendre. Le seigneur d'Andoins et le seigneur de Lescun prirent le bassinet et allèrent l'offrir. Le seigneur de Gramont et le seigneur de Castetnau allèrent offrir le cheval (2).

(1) « La seconde offrande doit estre le healme (casque), que les deux et plus grands seigneurs qui soient à l'obsèque doivent porter, et doivent tous deux ensemble offrir. (Du Cange; *loc. cit.*) »

(2) « La quatriesme offrande doit estre d'un cheval, couvert des armes du trespassé, et sera monté dessus. un gentilhomme ou amy du trespassé, qui portera sa bannière, ou son pennon..... et sera accompaigné de deux nobles hommes des plus vaillans et des plus renommez à estre capitaines et gouverneurs de gens d'armes. (Du Cange; *loc. cit.*) »

Et apres vienco lo cavag qui portave lo penoo; et Arnaut lo Proos lo prenco, qui es servidor de Moss. lo Capdau, ere dessus armat de l'arnes, de came et de coexe, de la cote, abantz bras, ganteletz, et au cap portave lo bassinet, mas no fo auferit, et la cote d'armes de las armes deudiit Moss., et lo cavag la suberveste de las medixes armes; et lo senhor de Gerzerest et lo segnor de Gabaston auferin lo cavag.

Et apres viengo lo cavag qui portave la devise deudiit Moss., et cavalgave lo cavag lo borc de Tilh, servidor de Moss. de Navalhes, armat cum los dessus, et portave au cap un cabas de fer ab une garlande de plumes, et un goneg estret de la devize deudiit Moss., qui ere une biche blanque ab une cadene daurade en lo cog, ben pendente, et lo cam ere partit de negre et de rotge, la cuberte deu cavag feyte de la medixe maneyre, et portave l'estandart de la medixe maneyre; et auferin lo cavag Moss. Johan senhor de Caupene et deu Seranh et lo senhor de Doazit.

Et apres fon metutz las banere, et penoo, et estandart, scut et timbre, faut, on acostumat an d'estar; et apres se acaba la misse.

Et cant la misse fo acabade, dixo lo predic Moss. l'avesque d'Oloron bey honorablemenzt. Et

Ensuite vint le cheval qui portait le pennon; Arnaud le Preux, serviteur de Monsg. le Captal, le montait; cet écuyer était armé de jambards, de cuissards, d'avant-bras et de gantelets; il avait sur la tête le bassinet, qui ne fut pas offert. Sa cotte d'armes et le caparaçon du cheval étaient aux armes dudit Monsg. Le seigneur de Gerderest et le seigneur de Gabaston offrirent le cheval.

Après lui, vint le cheval qui portait la devise dudit Monsg.; il avait pour écuyer le bâtard de Tilh, serviteur de Monsg. de Navalhes, qui était armé comme les autres; il était coiffé d'un cabasset de fer, entouré d'une guirlande de plumes, et portait un étroit manteau aux armes dudit Monsg., qui étaient une biche blanche avec une chaîne dorée au cou, bien pendante, en champ mi-parti noir et rouge; on les voyait aussi sur le caparaçon du cheval et sur l'étendard que portait l'écuyer. Le cheval fut offert par Monsg. Jean, seigneur de Caupène et du Saranh, et par le seigneur de Doazit.

Bannière, pennon, étendard, écu, casque, tout fut suspendu où l'on suspend d'ordinaire ces objets, et puis on acheva la messe.

Lorsque la messe fut achevée, Monsg. l'évêque d'Oloron fit en chaire un beau discours, après le-

cant lo predic fo acabat, dixo la respon; et los avesques et abatz estaven ab lors mitres aus caps et crosses en las maas; et tant cum la respon se dise, Madone la comtesse parti de la borde on estave au banc, et la mian a la sepulture on lodiit Moss. es sepelit, et las baroesses et autres dones et fempnes ab luy, et aqui fen gran dol, totz temps cridan.

quel on dit le répons; les évêques et les abbés avaient leurs mitres sur la tête, leurs crosses à la main. Pendant que le répons se disait, Madame la comtesse se leva de son banc; on la conduisit à l'endroit où ledit Monsg. est enseveli (1); elle était accompagnée des baronnes, d'autres dames et de femmes qui donnèrent là en criant des marques d'une grande affliction.

Et apres anan far la basalhyque aus caperaas, religioos et clercx, los qui dabant son hordenatz; en que disen que ave VIII^c caperaas, et IIII^c clercx; cade un caperaa prenc un florin feyt, et lo clerc, tres florins feytz, et los abesques, et abatz, et autres grans clercx et chantres, sengles scutz.

On alla faire ensuite la *basalique* aux prêtres, religieux et clercs déjà rangés; on dit qu'il y eut huit cents prêtres et quatre cents clercs; chaque prêtre reçut un florin, chaque clerc, trois florins, et les évêques, les abbés et les autres grands clercs et chantres eurent un écu chacun.

Et tant cum la basalique se faze, Madone et Moss., et Moss. l'avesque de Lescar, Moss. lo Capdau, Moss. de Navalhes et autres abesques, abatz, baroos, nobles, dones, gentz de comunies de totes partz, qui eren aqui ajustatz per las honors deudiit Moss. anen entau casteg d'Ortes, on ave proo viures de totes manoyres; et aqui mingan

Pendant que la *basalique* se faisait, Madame et Monsg., Monsg. l'évêque de Lescar, Monsg. le Captal, Monsg. de Navalhes, les évêques, les abbés, les barons, les nobles, les dames et les gens venus de toutes parts pour assister aux honneurs dudit Monsg. se rendirent au château d'Orthez, où il y avait, en suffisante quantité, des

(1) Nous lisons dans un autre document de nos archives (*Chronique des Comtes de Foix*) : — « L'an mil CCCC e dotze, morit lodit Mossen. Archambaud, comte de Foix en Bearn, et apres fot portat lo sieu cors et bazelica sepulturar al honorable monastier de Borbona de ladite orde blanca de Cisteus, en loquoal lors predecessors senhors comtes de Foixs son sepulturatz.... »

Pour faire concorder ce texte avec celui de la relation des *honneurs* d'Archambaud, il faut admettre que le comte de Foix, mort en 1412, fut inhumé à Orthez (où l'on célébra deux ans après un service funèbre en son honneur), et que le corps du prince fut ensuite *exhumé* et transporté à Bolbone dans le comté de Foix.

et begon amplementz a lor plaser. Qui mingar ne vole de defentz, om los ne dave proo de deffore; et asso, III vetz lo jorn, es assaber : lo matii, en pres misse, et au sopar; pero au sopar s'en fo anat grane partide deu petit comunie.

Et lo dilus apres, ladite Madone la comtesse et Moss., ab los autres avesques, baroos et nobles, dones et autres gentz, anan aus Frays Predicadors d'Ortes, et aqui fen diser II misses a dus avesques per las animas deu pay et may de ladite Madone et autres de qui son tengutz; et fen pitausse aus Frays, et los fo donat une conque

vivres de toute sorte; là, ils mangèrent et burent *amplement, à leur guise* (1). Ceux qui ne voulurent point manger dedans furent servis dehors, et cela trois fois le jour, le matin, après la messe et le soir; mais le soir, il était parti beaucoup de gens du petit monde.

Le lundi, Madame la comtesse et Monseigneur, accompagnés des évêques, des barons, des nobles, des dames, et d'autres gens, allèrent aux Frères-Prêcheurs d'Orthez; là, ils firent dire par deux évêques deux messes pour le repos des âmes du père et de la mère de Madame et des autres défunts auxquels ils sont tenus de rendre

(1) Rappelons-nous qu'on avait tué 25 ou 30 bœufs, 100 moutons, 200 poules, 50 chevreaux, et que l'on disposait de 25 *pipes*, c'est-à-dire 15,000 litres de vin. Les choses ne se passaient pas autrement en Flandre : — « Et y fit-on un moult très bel dîner, et furent délivrés de tout coûtages et frais tant de bouche comme aux hôtels, tous chevaliers et écuyers, qui, la nuit et le jour de l'obsèque, y furent ensoignés ... (FROISSARD; *Obs du comte de Flandre.* »

Cet usage de festiner copieusement, aux jours des cérémonies funèbres, passa de la cour de nos princes dans les demeures des pasteurs.

Au XVIIe siècle, c'était, dans la vallée d'Ossau, un abus, un excès, parmi les gens de *toute condition*. L'autorité religieuse en fut alarmée. Mgr de Gassion, évêque d'Oloron, ordonna aux recteurs et aux vicaires *de publicar aus prosnes de lors eglises, tant entro que tal abus fosse abolit, deffense de far, au retour deus enterramens et capdans, grands festins et despenses* QUI NO SERVEN QU'A RUINAR LAS FAMILHES ET A LOR CAUSAR FORCE DESPLASERS.

L'abus ne disparut point. Le pouvoir civil intervint. Les Jurats d'Ossau, rappelant l'*ordonnance* et *deffense* de l'évêque, firent, *en plene Jurade et d'un commun consentiment, expresses inhibitions d'y contravenir, a pene de vingt escutz petitz, applicadore la mieytat a la repparation de l'eglise, l'autre aus praubes necessitous.* (Arch. de la Val. d'Ossau; 1652.)

Malgré toutes ces défenses, l'usage, si non l'abus, des *repas mortuaires* subsiste encore aujourd'hui. En le pratiquant, on ne se ruine plus, il est vrai; mais on se conduit comme si, dans nos montagnes, on n'avait point de l'onde pure en abondance pour éteindre l'ardeur des gosiers affligés. (Voir les *Notices* de M. le comte Casimir d'Angosse *sur la vallée d'Ossau.*)

Il est temps qu'on écoute la voix de la religion et que les bons exemples soient suivis. Dans plusieurs communes, on ne voit plus de pareils désordres. Espérons que, s'éclairant de plus en plus, les populations isolées des sommets où cet usage indécent, impie, s'est réfugié, comprendront enfin que le Dieu qui juge les morts ne veut pas qu'on les lui recommande par des libations qui rappellent le culte de Bacchus.

de paa, un pipot de vii, un carter de boeu et dus motoos. Et apres Madone et tote la gent qui ere aqui s'en anan entau Casteg. Et aqui mingan, dues vetz lo jorn, tote maneyre de gent que n volo, sens conde.

Et lo dimartz apres, ladite Madone et Moss., et Moss. lo Capdau, Moss. de Navalhes, et los autres avesques, baroos, nobles, dones, anan a la Trinitat audir misse de un avesque, deu Sent Sperit, que conservasse los vius. Et tant cum la misse se dise, au Casteg mingan C paubres, per amor de Diu, que pregassen Diu per la anime deudiit Moss., paa, vii et carn; et aixi apres, totz los nobles et autres gentz qui eren aqui, setz mesure ny conde, tot lo jorn.

Et lo dimercx apres no contrestan la gent dessus dite que eren ab Madone et Moss., totz los Frays et caperaas cantan tant a la glisie de Sent Pee, cum aus Frays Predicadors et a la Trinitat, per la anime deudiit Moss., qui Diu perdon, et en pres se disnan los caperaas et Frays au Casteg, hon fon ben et honoraplementz penssatz et chebitz.

des devoirs; on donna la pitance (1) aux Frères, une *conque* de pain, un baril de vin, un quartier de bœuf et deux moutons. Ensuite Madame et ceux qui l'accompagnaient retournèrent au Château; il y eut ce jour deux repas; mangea qui voulut : on ne comptait point.

Le mardi, Madame et Monseigneur, Monsg. le Captal, Monsg. de Navalhes, les évêques, les barons, les nobles, les dames allèrent à la Trinité entendre une messe du St-Esprit, dite par un évêque pour la conservation des vivants. Pendant qu'on disait cette messe, on donna dans le Château à cent pauvres, qui devaient prier pour l'âme dudit Monseigneur, du pain, du vin, de la viande, et, tout le jour, il y eut table ouverte, sans mesure ni compte, pour tous les nobles et autres gens.

Le mercredi, sans la présence des personnes susdites qui étaient avec Madame et Monsg., tous les Frères et prêtres chantèrent, soit à l'église de St-Pierre, soit au couvent des Frères-Prêcheurs et à la Trinité, pour le repos de l'âme dudit Monsg., que Dieu pardonne; puis les prêtres et les Frères dînèrent au Château, où ils furent très honorablement traités et choyés.

(1) Le manuscrit porte en marge : — *Satis debilis et pauca pitancia, vel numerus fratrum paucus.*
L'écriture de cette note est du XVIe siècle.

Seguin se los nomis de las gens qui an agut letres per vier a las honors de Moss., qui Dius perdon :

Suivent les noms (1) des personnes invitées par lettres à venir aux honneurs de Monseigneur, que Dieu pardonne :

En lo comptat de Foix. — *Bieles :* Foix, Tarascon, Vic-Dessoos, Acx, Merencx, Barelhes, Pamis, Montaud, Mazeres, Sabardun, Sent Ibars, Lezat, Lo Carlaa, La Bastide Desplaas, Campanhe, Prades, Montalioo, Mongoalhard, Dalmazaa, las bordes de Saberac, Lo Maas d'Asilh, La Bastide de Seroo, Camarade;

Gent de glisie : — L'abesque de Pamies, los abatz (2) de Foix, de Bolbone, de Lezat, de Combelongue, deu Maas d'Asilh;

Nobles : — Los senhors d'Aranat, d'Arinhac, de Sent Paul, Moss. Bernii Saquet, lo senhor d'Arnave, Bern. Durfort, Jordii Delissac, lo senhor de Prayolhs, Moss. Mondaye, Moss. G. Darnane, Moss. J. Darnane, lo Senhor de Milglos, Moss. Nadau de Casteg Verdun, Uguet de Luzenat.

En Bearn. — *Gent de glisie :* Los abesques de Lascar, d'Oloron, d'Acx, los abatz de Luc, de La Reule, de Saubalade;

Nobles : — Los segnors d'Andonhs, de Lescun, de Coarrase, de Miussentz, de Gerzerest, d'Arros, de Gayrosse, de Gabaston, de Morlane, d'Abos, d'Andaus, de Sedirac, de Castetpugon, de Merinthen, de Balenssun, de Sales Jusaa, d'Augaa, de Momaas, d'Arbus, d'Artiguelobe, de Serres, de Barssun, de Bizanos, de [ ], de Samoloo, de Doazoo, de Laas, de Caubios, de Melhoo, de Baliros, de Denguii, de Binholes; los comandayres (3) de Caubii, de Noarriu, de Berlane et de Garlii; los senhors de Poms, d'Arriquau en lo bayliadge de Lembeye, de Maur, de Ponteac, de Mostroo, de Cassanhe, d'Abidos, de Marselhon, de Labadie de Monenh, d'Esgarrabaque, d'Arans, de Suus, de Jasses, de Berraute, de Carresse, de Cassaber, Despis, d'Athos, de Biderun, de Munenh, lo comandayre d'Orion, los senhors de Sendos, deu Casteg de Salies, de Sent Martii, de Labadie d'Ortes, de La Sale, de Candau, de Leduix, de Lest, d'Anhos, Darres et d'Arudi, Disse,

(1) Nous donnons ces noms tels qu'ils se trouvent dans le manuscrit, il serait inutile de les transcrire avec l'orthographe moderne. Cette liste est infiniment précieuse; elle nous montre quels étaient, à cette époque, dans nos contrées, les *personnages* et les *lieux* les plus marquants.

(2) On sait que ces *abbés*, supérieurs de couvents appelés *abbayes*, avaient rang de *Prélats*.

(3) Les *commandeurs* administraient un bien de campagne, un domaine appartenant à un couvent, ce qu'on appelait une *commanderie*.

deu Casteg de Prexac, d'Aren, de Claverie à Lobienh, de Baure, de Moliaa, de Beoo, de Lobier, de sancta Colome, d'Espalungue, de Casteg, d'Abescat, d'Iseste; los canonges de Lescar, et los d'Oloron;

Los locx de Bearn : — Orthes, Morlaas, Oloron, Saubaterre, las bags d'Ossau, d'Aspe, de Baretoos; Pontac, Ger, Montaner, Monsegur, Lembeye, Momii, Conches, Sedze, los Ponsoos, Garlii, Teeze, Garos, Montagut, La Reule, Usan, Maseroles, Assoo, Montaut, Nay, Assat, Beuste, Gant, Brudges, Revenac, Pau (1), Juransson, La Bastide de Monreyau, Monenh, Pardies, Lagor, Maslac, Castethiis, Lobieng, Castegner, Vilesegure, Laa, Castegboo, Bunhenh, Nabarrencx, Castegnau, Gurtz, Vilefranque, Mur Castanhede, Salies Begloc, Ribere Gave, Casteg Tarbe, La Beguerie de Saubaterre.

Marsan et Gabardan. — L'abesque d'Ayre, l'abat de sent Johan; Moss. Per. Arnaud de Bearn, Moss. Per Arnauton de Bearn, Moss. Johan de Bearn; los segnors de Lamiussent, de Rumblere, de Poey, de Lartigue, lo Prior deu Mont, las Soos deu Mont, los senhors de Lussinhet, de Castendet, d'Agos;

Bieles : — Lo Mont, Cazeres, Granade, Arremur, Dufort, Lo Maas, et Ayre, Vielenave, Lo Vinhau, Arroquefort, Gavarret, Capssius, Urgoos, Geno, Pimbo.

Nebozan et la Begarie. — L'abat de l'Escale Diu, los Priors d'Aspet, de Mont Espaa, de Bauleoo, Moss. Sans Gassie d'Aure;

Locx : — Sent Gaudens, Sent Blancquat, la begerie de Maubesii, Tornay, la castellanie de Saubaterre de Bercada.

Estrangers. — Au rey de Navarre, au prothonotari, au comte de Cortes, a Lalseritz, au Pape, au cardinal de Tholose, au cardinal de Sent Jorge, a l'abesque de Malhorque, au Prior de Sente Crestie;

En Cathalonhe : — A Moss. B. de Crabère, aus comtes de Cardon, de Palhas, a moss. B. de Sentelhes, a moss. B. de Pinos, au vescomte d'Ylhe, au comte de Prades.

En Armanhac : — Au comte d'Armanhac, au segnor de Barbasan, au senescale d'Armanhac, au comte de Pardiac.

En Labrit : — Au sire de Labrit, a moss. B. Ferout, a moss. Amaniu de Lane.

Aux arcebesques et abesques jus escriutz : — Los arsebesques de Tholose, d'Aucx, los abesques de Comenge, de Mirapeys, de Rius, de Coserans, d'Alet, de Tarbe, d'Acx, de Bayone.

(1) La ville de Pau avait alors bien peu d'importance.

En las senelcalcies de Tholose et Carcassone : — Au manescaut de Brussical, au vescomte de Coserans, a moss. Arnaud Rodger de Comenges, au vescomte de Caramanh, aus senhors de Mirapeys, de Leraa, au vescomte de Vilemur, a moss. Jacmes Ysalguer, a moss. Johan Ysalguer, a Peyroton Ysalguer, a Antoni Torner, los senhors de Castanet, d'Arques, de Monbrun, de Rius, de Pugeyrie, de Canpendu, de Roquevegade, lo vescomte d'Asees, los senhors de Montlaur, de Minbielh, Bern. Troc, moss. Johan Rigaud, G. Rigaud, lo senascalc de Tholose, moss. Aymeric de Comenges, moss. F. Ramon de Comenges, moss. B. de Comenges, los senhors de Noe, de Goayraas.

En Esterac : — Au comte d'Esterac, a moss. Huc de Veyac, aus senhors de Benorcque, de Vinsaa, de Sere, de Mombardon, d'Artiguediu, a moss. Johan d'Esterac.

En Begorre : — Lo senescale de Begorre, los senhors de Lavedaa, de Castegbayac, de Baselhac, de Benac, de Lane, de Viuzac, d'Anthii, d'Ossun, de Beudeaa, moss. lo comte Boo d'Anthii.

Las ciutaz jus escriutes : — Tholose, Carcassone, Alby, Bezees, Monpesler, Narbone, Bordeu, Baione, Acx, Vasatz, Sent-Sever, Nemze, Beucayre, Limoos, Montesquiu de Bolbestre, La Ylhe en Jordaa.

Las gens de Bordales :—Los senhors de Limulhe, de Larochefocault, de Lesparre, de Duras, de Monferran, de Castilhon, de Lalande, de Mixedaa, de Curtoo, de Monlaur, moss. Sarpedayne, lo senhor de Montandre, Monat de Cantelop, Guilhemys de Fronssaut, moss. Tristan do La Ylhe, moss. Amaniu Beguer, moss. Guilhotii de Lansac, lo senhor de Sent Genés, moss. Gombaud de Pomees, Saubadge de Montanhe, Filhoo de Mortees, lo senhor de Bocayran, de Baleyron, d'Arzac, Monat de Seguin, lo senhor de Cambres, los senhors de Lamote de Roquetalhade, de Barbezin, de Marulhe, de Pons, de Harssiac, de Caumont, moss. P. de Castegja, los senhors d'Uzaa, de Leon, de Brutals, Amaniu d'Anglade, Florimont de Baleyroo, Johanot de Francx, Geroo deu Pug, los senhors de Pug Guilhem, de Castegnau, de Marssan, de Camiaa, de Doazit, de Casalis, de Tilh, de Favaas, de Caupene, de Sent-Cric, d'Amoo, de Mees, de Peyre, de Podencx, Guilhem Ramon de Sent Juliaa, los abatz de Pimbo, de Sent Guirons, de Sent Loboer, lo vescomte d'Orthe, lo senhor de Gramont, lo senhor de Lucxe et lo senhor d'Oseranh.

En Labord : — Los senhors d'Espelete, de Garro, de Sent Pee, d'Urtibie, l'abat d'Artos.

Seguin se los qui an tremetut osson (o son) viengutz a las honors deudit Moss., per cause de las letres qui aven agut de ladiite madone; que volossen vier a las honors deudiit Moss., lasquoaus ere ave emprees de far lo prumer dicmenge de may, l'an mil IIIIcXIII; et entran en la glisie per hordi et per la maneyre qui dejus se seg :

Prumeramentz, Madone la comtessse de Foix y meto IIc torches negres; cade une pesave III...; IIc torchoos redons sus la borde, cade un pesave I carteroo et miey de liure; V siris redons, los IIIIc eren aus IIIIc corns de la borde, et lo Vau ere au miey de la borde dessus, totz negres; Vc dobloos aus caperaas per far la basalique; L torches petites et grosses per far la basalique a abesques, abatz, chantres et autres grans clercx; en lo tot ave IX quintaus de sire d'obre, et fo pagat deu de Moss., qui Diu perdon.

L'arssebesque d'Auxs, I drap d'aur, XXIIII torches;

L'arssebesque de Tholose, II draps d'aur, XXIIII torches;

L'abesque de Lascar, II draps d'aur, XL torches;

Moss. lo Capdau, IIII draps d'aur, IIIIXX torches;

Madone la Capdalesse, II draps d'aur, XXIIII torches;

Lo comte d'Esterac, II draps d'aur, LX torches;

Suivent les noms de ceux qui, invités par lettres de madame, se sont fait représenter ou se sont eux-mêmes rendus *aux honneurs*; madame avait fixé, pour la célébration de la cérémonie, le premier dimanche du mois de mai 1414. On est entré dans l'église dans l'ordre suivant :

Premièrement, madame la comtesse de Foix donna 200 torches noires, chacune pesant 3 livres; elle fit mettre sur le dais 200 petites torches rondes, chacune pesant un quarteron et demi de livre, 5 cierges ronds; il y en avait 4 aux 4 coins du dais, et le 5e était dessus, au milieu; ils étaient tous noirs; elle donna 500 doublons aux prêtres pour faire la *basalique*, 50 torches petites et grosses, pour faire la *basalique*, aux évêques, abbés, chantres et autres grands clercs; il y avait en tout 9 quintaux de cire; et le tout fut payé du (bien) de Monsg., que Dieu pardonne;

L'archevêque d'Auch, 1 drap d'or, 24 torches;

L'archevêque de Toulouse, 2 draps d'or, 24 torches;

L'évêque de Lescar, 2 draps d'or, 40 torches;

Monsg. le Captal, 4 draps d'or, 80 torches;

Madame la Captalesse, 2 draps d'or, 24 torches;

Le comte d'Estarac, 2 draps d'or, 60 torches;

Lo Senescalc de Guiayne, III draps d'aur, XII torches;	Le sénéchal de Guyenne, 3 draps d'or, 12 torches;
La ciutat de Tholoze, II draps d'aur, XXIIII torches; losquoaus draps bolon que demorassan aus Frays Predicadors d'Orthes, per far capes missaus obs au servici de Diu;	La ville de Toulouse, 2 draps d'or, 24 torches; elle laissa les draps d'or aux Frères Prêcheurs, pour en faire des vêtements pour le service divin;
L'abesque d'Oloron, I drap d'aur XII torches;	L'évêque d'Oloron, 1 drap d'or, 12 torches;
L'abesque de Tarbe, I drap d'aur, XII torches;	L'évêque de Tarbes, 1 drap d'or, 12 torches;
L'abesque d'Ayre, I drap d'aur, XII torches;	L'évêque d'Aire, 1 drap d'or, 12 torches;
L'abesque de Baione, I drap d'aur, XII torches;	L'évêque de Bayonne, 1 drap d'or, 12 torches;
L'abesque d'Acx, I drap d'aur, XII torches;	L'évêque d'Acx, 1 drap d'or, 12 torches;
Lo senhor de Lesparre, III draps d'aur, XII torches;	Le seigneur de Lesparre, 3 draps d'or, 12 torches;
L'abesque de Pamis, II draps d'aur, XXIIII torches;	L'évêque de Pamiers, 2 draps d'or, 24 torches;

Des 217 noms d'évêques, d'abbés, de seigneurs, de villes, de *communes* qui se trouvent, après les précédents, sur la liste de notre manuscrit, nous n'en citerons que quelques-uns :

L'abat de Foix, I drap d'aur, XII torches;	L'abbé de Foix, 1 drap d'or, 12 torches;
L'abat de Bolbone, I drap d'aur, VIII torches;	L'abbé de Bolbonne, 1 drap d'or, 8 torches;
L'abesque de Rius, I drap d'aur, XII torches;	L'évêque de Rieux, 1 drap d'or, 12 torches;
Lo senhor de Barbasan, I drap d'aur, VI torches;	Le seigneur de Barbazan, 1 drap d'or, VI torches;
Loquoau vol que sie au servici de la glisie;	Il laissa le drap d'or pour le service de l'église;
L'abat de l'Escaldiu, I drap d'aur, VIII torches;	L'abbé de l'Escaldieu, 1 drap d'or, 8 torches;
La ciutat de Baione, III draps d'or, XII torches;	La ville de Bayonne, 3 draps d'or, 12 torches;

Lo senhor d'Ormessaa, II draps d'aur, XII torches;

La ciutat d'Aox, II draps d'aur, XII torches;

Lo senescale d'Armanhac, I drap d'aur, VI torches;

Foix, I drap d'aur, XX torches;

Tarbe, I drap d'aur, X torches;

Lo senhor de Castegbaiac, I drap d'aur, VIII torches;

Ortes, II draps d'aur, XXIIII torches;

Pau, I drap d'aur, XII torches;

Oloron, I drap d'aur, XVI torches;

Saubaterre, I drap d'aur, XII torches;

Mirande, I drap d'aur, XVI torches;

Marssiac et Beaumarches, I drap d'aur, XII torches;

Pamis, II draps d'aur, XXIIII torches;

Sent Gaudens, I drap d'aur, XII torches;

Lo Mont-de-Marssan, I drap d'aur, IIII torches, grosses;

Granade, I drap d'aur, II torches;

L'abat de Sent-Sever, I drap d'aur, VI torches;

Las gens de Sent-Sever, II draps d'aur, IIII torches;

.....

.....

Seguin se los que no tremeton a las honors deudiit Moss., et aven agut letres; et per so son assi es-

Le seigneur d'Orbessan, 2 draps d'or, 12 torches;

La ville de Dax, 2 draps d'or, 12 torches;

Le sénéchal d'Armagnac, 1 drap d'or, 6 torches;

Foix, 1 drap d'or, 20 torches;

Tarbes, 1 drap d'or, 10 torches;

Le seigneur de Castelbajac, 1 drap d'or, 8 torches;

Orthez, 2 draps d'or, 24 torches;

Pau, 1 drap d'or, XII torches;

Oloron, 1 drap d'or, 16 torches;

Sauveterre, 1 drap d'or, 12 torches;

Mirande, 1 drap d'or, 16 torches;

Marciac et Beaumarchés, 1 drap d'or, 12 torches;

Pamiers, 2 draps d'or, 24 torches;

Saint-Gaudens, 1 drap d'or, 12 torches;

Mont-de-Marsan, 1 drap d'or, 4 torches, grosses;

Grenade, 1 drap d'or, 2 torches;

L'abbé de Saint-Sever, 1 drap d'or, 6 torches;

Les gens de Saint-Sever, 2 draps d'or, 4 torches;

.....

.....

Suivent les noms de ceux qui, après avoir été invités, n'ont envoyé personne *aux honneurs* du-

criutz los que no y an tremes : dit Monsg. C'est pourquoi leurs noms se trouvent ici écrits :

Ceci nous semble l'effet d'un *manet alta mente repostum* :

Lo rey de Navarre, lo Prothonotari et lo comte de Corthes, filhs deudiit Rey, lo comte d'Armanhac, los senhors de Labrit et de Laroquefocaut, l'arsebesque de Bordeu, la biele de Bordeu, los abesques de Comenge, de Mirapeys, de Coserans, d'Alet, de Bazatz, lo Pape Benediet, lo cardinal de Tholoze, lo duc de Gandie, Carcassone, Alby, Bezers, Montpesler, Narbone, Belcayre; los senhors d'Espelete, d'Urtebie, de Bisanos, d'Arros, d'Arrudi, los canonges d'Oloron, lo senhor d'Espalungue; Montaut, Assat, Brudges, etc., etc., etc.

Somme toute, il y eut au service funèbre, célébré en l'honneur d'Archambaud, 221 draps d'or et 2,251 torches (1),—8 ou 10 évêques, 800 prêtres, 400 clercs, presque toute la noblesse du pays et des contrées voisines, les délégués d'un très grand nombre de communes... Quel éclat et quelle richesse! Quelle pompe du château de Moncade à l'église des Frères Prêcheurs d'Orthez !!

NUMISMATIQUE.

C'est toujours une bonne fortune pour nous que d'avoir à parler de cette vieille petite ville de La Romieu qui nous fournit encore aujourd'hui l'occasion d'une causerie numismatique. C'est à elle, et à cause de son voisinage de la Peirigne (2), que nous devons la conservation de beaucoup de monnaies romaines, gauloises, mérovingiennes et du moyen-âge. Mais si l'on y trouve quelquefois de bonnes pièces, on y trouve toujours de meilleurs amis, et c'est à la vigilance de l'un d'eux que sur les trois médailles qui vont être décrites, nous sommes redevables des deux dernières.

La première, est un petit médaillon d'or de Constantin le Jeune, du module de onze lignes, de bonne conservation

(1) Aux obsèques du Comte de Flandre, il y avait 1,926 chandelles, ou environ. (FROISSARD.)

(2) Ancienne voie romaine encore fréquentée de nos jours sur certains points

et de belle fabrique pour l'époque. Le lieu de sa découverte n'a pas été précisé, mais il est fort probable qu'il a été exhumé dans les environs de l'ancienne Elusa, qui, à l'époque romaine, était riche et florissante; car ces pièces, qui sont toutes exceptionnelles, se trouvaient naturellement entre les mains de personnages puissants ou dans d'opulentes cités. Nous ne pouvons mieux faire que de citer à ce sujet le passage suivant de M. Henri Cohen :

« Le principal objet des médaillons a dû être de servir » aux artistes, qui se destinaient à graver la monnaie, com- » me moyen d'exhiber la preuve de leur capacité et de » leur talent; je suppose que les Romains faisaient frapper » les médaillons pour les offrir à des personnes dont ils » pouvaient avoir la protection, et ce qui me confirme » dans mon opinion, c'est le nombre de médaillons montés » dans des cercles souvent très ornés qui paraissent avoir » été des hommages présentés à des personnages plus ou » moins puissants, suivant la richesse plus ou moins » grande de l'ornementation des cercles. »

L'opinion de cet habile numismatiste sur la destination de ces superbes pièces, qui ont été l'objet de tant de conjectures, paraît tout à fait satisfaisante, ce qui n'exclut pas l'idée que quelques-unes ont dû être frappées à l'occasion de certains faits ou événements mémorables, ainsi que cela se pratique de nos jours.

Le médaillon dont nous parlons porte à l'avers le buste du prince, vêtu du Paludamentum, et en légende : CONSTANTINVS IVN. N. C.; à l'obvers, Rome Nicéphore assise sur un bouclier appuyant sa main gauche sur la haste; autour : GLORIA ROMANORVM, et à l'exergue : TR, initiales de l'atelier de Trèves.

Ce revers n'est pas décrit dans le Recueil de Mionnet, et s'il ne l'est pas dans l'ouvrage de M. Cohen, en cours

de publication, nous aurons la satisfaction de l'avoir révélé aux curieux.

Passons aux deux pièces qui ont été trouvées ensemble à La Romieu, et dont nous devons, sans doute, l'importation à quelque gascon de La Trémouille; l'une, est un teston de Galéas-Marie Sforce, duc de Milan, et l'autre, un écu à la couronne de Charles VIII; l'effigie du duc est d'une distinction tout à fait aristocratique; au revers, se trouvent le blason et les armes de sa maison avec le dragon aux écailles jaillissantes avalant un enfant, accosté de quatre seaux ou mesures de capacité, appendus à deux tiges d'arbre, le tout entouré de la légende CO. AC. IANVE. D. P.P. ANGLE (duc de Côme, de Gênes et prince perpétuel d'Anglerie. Cette monnaie ducale, qui n'a pas le mérite d'une grande rareté, a du moins celui de l'originalité, à cause de ses armoiries qui ont été l'objet de bien des fictions. Olivier de la Marche, ce grand conteur, cité dans l'art du blason du père Ménestrier, édition de 1671, rapporte l'anecdote suivante dont le langage du temps en fait ressortir toute la naïveté :

« Un nommé Boniface, comte de Pavie, fut un moult » vaillant chevalier, voyageur et champion pour la foy » chrestienne; celuy Boniface se maria à une fille, héritière » du seigneur de Milan, nommée Blanche; et le premier » fils qu'il eut d'elle fust estranglé au bers par un ser- » pent de merveilleuse grandeur; et fit iceluy serpent » moult de maux paravant et depuis. En ce temps estait » lesdit Boniface en un voyage sur les Sarrasins, et à son » retour fut averti de la piteuse mort de son fils et des » dommages que faisait lesdit serpent en son pays et ès » voisinages. Le chevalier travailla tant par curieuse » poursuite, qu'il trouva ledit serpent en un bois qui em- » portait un enfant dans sa gorge. Celuy chevalier par

» courroux de vengeance courut sus audit serpent; la
» beste laissa la prise de l'enfant qu'elle avait meurdri
» et courut sus au chevalier, et dura la bataille entr'eux
» moult longuement, et tant aida Dieu au chevalier qu'il
» coupa la beste par le milieu, de son espée; mais celle
» beste qui fut moult longue se renoua près de sa teste et
» jeta tant de venin avant que le comte la put de tout point
» partuer que le bon chevalier en cuida mourir; et pour
» celle vengeance et victoire les enfants desdit comte qui
» furent depuis seigneurs de Milan, portèrent en leurs
» armes d'argent à un serpent et l'enfant marrissant en
» la manière dessus blasonnée. »

Le révérend père de la Compagnie de Jésus n'admet pas cette longue fable, et il fait remarquer que le dragon est l'armoirie parlante de la comté d'Anglerie ou d'Anguarie, qui tire son nom de *Anguis* qui signifie serpent (1).

Reste à savoir quelle interprétation on doit donner à ces quatre seaux ou mesures de capacité. Dépourvus de tout élément et de fil conducteur pour arriver à donner le véritable sens de cette énigme, il a fallu juger par analogie, au risque de courir, même rationnellement et avec méthode, vers l'erreur. Dès lors, nous pensons que ces mesures de capacité sont le signe de certaines dîmes ou redevances territoriales de même nature, imposées aux quatre territoires de Milan, Côme, Gênes et d'Anguaria, au profit des seigneurs ou ducs; on sait, en effet, qu'en termes héraldiques, il y a des signes qui révèlent des droits seigneuriaux, comme les fermaux et anneaux d'or, et les besants et tourteaux, qui sont marques d'impôts, reconnaissances et redevances, dont la perception se faisait souvent en solides ou en liquides, selon les produits du pays.

(1) On voit ce type du dragon et de l'enfant sortant de sa gueule sur des medailles grecques d'Héraclée.

L'écu de Charles VIII n'a de remarquable que sa conservation, et ne porte pas l'effigie du roi, ainsi qu'on l'avait annoncé dans le dernier numéro de la *Revue*.

E. PELLISSON.

A M. Noulens.

3e Lettre. — (*Suite*) (1).

Mais j'y pense à présent, mon cher directeur, je vous ai laissés, vous et mes lecteurs, suspendus à cette phrase émouvante : — « Le taureau s'élance dans l'arène tête baissée. » — J'ai fait comme les romanciers qui arrêtent leur récit au point le plus émouvant, sur des phrases comme celles-ci : « Le coup partit..... la femme tomba..... était-elle morte ? » ou bien « sortira-t-il de cette situation périlleuse. » *(La suite au prochain numéro.)* — Pardonnez-moi ces mauvaises habitudes littéraires, mon ami. Je reprends ma phrase :

Le taureau s'élance dans l'arène tête baissée, il s'appelle Bandolero, a quatre ans, et sort de la *ganaderia de Zalduendo;* il porte la devise : *azul y encarnado.* Il a la robe d'un roux fauve, la tête bien encornée; il entre et, ébloui par la lumière, sans se préoccuper des picadores qui l'attendent à sa sortie, il traverse l'arène en droite ligne et ne s'arrête qu'à la palissade, le muffle levé vers les spectateurs, qui le saluent des cris de *bravo toro*, *bien Salido.* Alors, comme un *chulo* lui jetait sa cape par derrière, il se retourne brusquement et fond sur l'homme. L'homme franchit d'un bond la palissade et le taureau enfonce ses cornes dans le bois. En relevant la tête, il semble tout ahuri de retrouver en face de lui son ennemi qui, abrité par la barrière, lui caresse la tête de la main. Les autres *chulos* accourent déployant au vent leurs capes multicolores; le taureau ne sachant lequel choisir, aveuglé par les étoffes qui papillonnent, bondissant de l'un à l'autre, se laisse amener devant un *picador;* soudain les capes disparaissent; l'animal semble mesurer de l'œil ce nouveau combattant. Il recule de quelques pas, fouille la terre de son sabot, puis, d'un élan terrible, fond sur le cheval. En vain le *picador* a tenté d'arrêter le taureau

(1) Voir, ci-dessus, p. 173, 209, 245, 270, 293, 319, 342 et 375.

avec sa pique; le choc la fait tomber de sa main. Le taureau fouille de sa corne le poitrail du cheval qui plie sur ses jarrets de derrière. Le *picador*, s'accrochant désespérément à la selle, suit tous les mouvements de son ennemi cherchant de l'œil la place où il pourra tomber. Le taureau s'acharne toujours; comme le cheval se redressait, il l'attaque en travers et, d'un coup de tête, qui porte en plein sur les flancs ou les deux cornes disparaissent, il le renverse sur la palissade où la saillie de la selle peut seule le retenir. Pauvre cheval ! ses lèvres se retroussent sur ses dents avec un rictus horrible. Son poil se hérisse, tout son corps tressaille. Le *picador* touche les oreilles de la bête, et, comprenant qu'elle allait tomber, il pose le pied sur la barrière, l'enjambe et se jette dans le couloir. Le cheval fait encore deux pas, flageolant sur ses jarrets, puis tombe; il était mort..... Le taureau regardait comme hébêté. Il ne touche pas à ce cadavre, mais comprenant sans doute qu'il avait tué, et se sentant mis en goût, il se retourne et charge l'autre cheval. Soit que le second *picador* n'eût pas bien mesuré son coup, soit qu'il n'eût pu se rendre maître de son cheval, il laissa prendre sa bête sous le ventre, la corne s'engagea sous la selle et désarçonna le cavalier qui tomba lourdement la tête contre la barrière. Le taureau fondait sur lui, mais Cucharès, qui veille au salut de tous, a déjà jeté sa mante au taureau. Il le distrait et l'éloigne du cavalier que des servants viennent relever et remettre en selle. Il était encore tout pâle, mais il souriait de ce sourire navrant des gladiateurs blessés. On assujétit ses pieds dans ces grands étriers de fer inventés par les maures, on lui mit en main sa lance, et le voilà qui, frappant de ses éperons le ventre ensanglanté de sa monture, revient demander sa revanche au taureau. Bandolero ne se fait pas prier; il charge l'ennemi à nouveau, mais cette fois la lance est ferme à l'épaule, le fer émoussé s'engage sous la peau du taureau qui recule et ne s'entête pas... il s'éloigne. Quelque temps il semble hésiter, il parcourt l'arène en tous sens, méprisant les provocations des chulos qui l'excitent de leurs capes; les picadores vont à lui et le défient, le taureau fuit devant eux. *Mas corta la pica*, crie le peuple, et les cavaliers rejettent la pique sous leurs bras et la pointe ne dépasse pas le cou du cheval. *Obliga-le, obliga-le*, hurle encore la foule, et les *picadares* lèvent leur coude avec la lance en découvrant leur garde et facilitant l'entrée du taureau. Ils l'agacent en le piquant au museau de leur fer; l'animal recule toujours. Enfin, un *picador* qui porte un grand nom et le porte

bien, Calderon, quitte la palissade qui le protége, et s'avance bravement jusqu'au milieu de la place. — C'était d'une intrépidité folle. J'ai déjà dit tout ce qu'il y a de sacrifié dans le rôle du *picador;* leur seule arme défensive est la palissade, que presque toujours ils peuvent franchir; mais quand le cheval est renversé au milieu de l'arène, il ne leur reste d'autre abri contre les fureurs de l'ennemi que le corps vivant ou mort de leur cheval. Bandolero ne semblait attendre que cette insulte de Calderon pour tenter un sublime effort; il fond tête baissée; un premier coup de lance le tient une seconde en échec, mais il glisse sous le fer, engage sa tête sous le poitrail du cheval, le soulève et renverse le cavalier sous sa monture. C'est un moment terrible pour tous que celui où cet homme qui ne peut plus se défendre sait qu'il va tomber et, dans cet instant suprême, conserve son calme, organise sa chute, choisit sa place et cherche à se faire du cheval un rempart contre les cornes du monstre. C'est ce que fit Calderon; le cheval était mort, un ruisseau de sang jaillissait de sa poitrine et derrière son cadavre le *picador* se blottissait épiant les mouvements du taureau. La bête furieuse semblait deviner la position de l'homme; méprisant les capes dont on cherchait à l'aveugler, il cherchait l'ennemi derrière l'obstacle du cheval; il ne céda que devant le manteau de Cucharès qui vint insolemment s'abattre sur ses yeux. En deux ou trois écarts, le maître sut attirer le taureau à l'autre bout de l'arène et Calderon put se relever.

Savoir tomber est toute la science du picador. M. Merimée raconte que, dans une situation semblable à celle de Calderon, le *picador* Sevilla tomba un jour sur la tête même du taureau. Eh bien, Sevilla, de ses deux mains, se cramponna à ses cornes et mordant son muffle à belles dents, résistant à ses plus furieux coups de tête, le força à plier le genou devant lui. Mais aussi M. Merimée a dîné avec Sevilla !

Les clairons sonnent, les *picadores* se mettent à l'écart et les *banderilleros* armés de petits bâtons d'un demi-mètre de long, enrubannés de papier et terminés par un fer en forme d'hameçon, viennent provoquer le taureau. Ils ont jeté leur cape et se présentent seuls, cherchant à attirer l'attention de l'animal en frappant les bâtons l'un contre l'autre. Le taureau court sur eux, ils s'élancent au-devant lui, et quand homme et taureau se rencontrant, ce dernier baisse la tête pour embrocher l'homme, celui-ci cloue ces dards entre les deux épaules du taureau et évite sa corne en faisant un arc de son corps. Bandolero s'arrête tout effaré sous cette première paire de banderilles, que Muniz vient de lui

poser. Il mugit, il secoue la tête comme pour arracher ces flèches qui lui déchirent les chairs.... Un autre banderillero s'approche alors de lui par derrière, pousse un cri pour attirer l'animal, et quand celui-ci se retourne pour donner l'*achazo* le coup de tête, Lillo lui fait face, il lève ses bras, double son corps, et comme ses mains tiennent verticalement les banderilles, le taureau se les plante lui-même dans le cou en relevant la tête. Cette passe de banderilles s'appelle la passe *a media vuelta*; le taureau, fou de rage et de douleur, bondit par l'arène; avisant un *chulo* qui n'y prenait pas garde, il se précipite sur lui. L'homme fuit à toutes jambes, traînant sa cape après lui, mais le taureau gagne sur lui; l'homme est encore loin de la barrière, il n'arrivera jamais; déjà la corne touche la veste; l'homme, alors seulement, laisse tomber sa cape, et le monstre lâchant la proie pour l'ombre, prodigue ses coups de têtes à cette étoffe inoffensive : il la déchire, il la piétine, il s'en coiffe..... S'il ne s'était pas arrêté, c'en était fait de l'homme. Oui, mais le taureau est tellement stupide qu'il s'arrêtera toujours, direz-vous? Ne croyez pas trop cela, mon ami, je ne sais pas jusqu'à quel degré peut s'élever l'intelligence de ces animaux, mais ils ne sont pas si bêtes qu'ils en ont l'air. J'aurais occasion de vous parler tout à l'heure de leurs instincts relatifs, je vous expliquerai comment ils acquièrent assez d'expérience par la lutte même pour arriver parfois à fort bien distinguer la cape de l'homme. Il y a même des taureaux qui ont cette expérience innée. Ceux-là ne se trompent jamais, ils vont droit à l'homme; les Espagnols les appellent *toros de sentido*, et je vous jure que les *toreros* les ont en profond respect.

Bandolero n'était pas un *toro de sentido*, il ne profitait pas de l'éducation qu'on lui donnait, aussi se laissa-t-il encore poser deux paires de banderilles par les passes dites *suertes à cuarteo*. Les passes de banderilles étonnent beaucoup ; certes, ce sont des merveilles de sangfroid, de souplesse et d'agilité ; mais elles paraissent plus périlleuses qu'elles ne le sont en réalité. Le taureau s'arrête toujours sous les dards, et ne poursuit jamais l'homme.... Ce temps d'arrêt bien marqué laisse à l'homme le champ libre.... mais si l'homme manquait son coup.... ah! ma foi, alors ce serait une course de vitesse entre l'homme et le taureau; et qu'on le sache bien, dans cette course, l'homme aurait toujours le dessous. Mais les trompettes sonnent de nouveau, c'est la mort; Cucharès a pris son épée et son drapeau rouge, la muleta, sa seule arme défensive; il se présente devant l'alcade, et tête nue lui demande à tuer

le taureau en l'honneur de Notre-Dame de l'Assomption, patronne de la ville. Cette petite allocution est formulée comme un défi de chevalerie. Elle varie suivant l'éloquence des espadas, mais le fond est toujours celui-ci : Je tuerai le taureau ou je serai tué par lui. L'alcade debout et découvert écoute le discours et fait un signe d'assentiment. Cucharès remercie en jetant en l'air sa montera; il enroule sa muleta autour d'un petit bâton et passe son doigt mouillé sur la pointe de son épée comme pour lui donner le fil. Mais avant de raconter l'acte final du drame, si je vous disais en quelques mots quel est l'acteur qui le joue.

Arjona Guillen Cucharès a 43 ans aujourd'hui, il a le teint légèrement cuivré, l'œil petit, bridé sous les pattes d'oie, mais vif et perçant. Son front est ridé, ses joues un peu fortes se creusent quand il sourit et donnent à sa bouche une expression de douce bienveillance. Le menton n'a presque pas de saillie, il se relie par une courbe à peine marquée à un cou musculeux bien en harmonie avec ses épaules trapues. L'ensemble de la physionomie est la franchise s'alliant au calme. Il est de taille moyenne et déjà menacé d'obésité. En somme, il ne donne nullement l'idée de ces sveltesses dont l'imagination pare les gladiateurs. M. Théophile Gautier prétend que Cucharès ressemble à Alexandre Dumas ; j'avoue n'avoir pas retrouvé cette ressemblance ; mais sur les routes du département de Lot-et-Garonne on rencontre souvent un postillon conduisant des voitures de poste, c'est le sosie de l'homme que les Espagnols appellent le maître du taureau.

Par toutes ses traditions de famille, Cucharès appartenait à l'art tauromachique. Son père fut un célèbre banderillero. Son oncle fut cet illustre et malheureux Guillen, mort au champ d'honneur d'un coup de corne dans la tête. Cucharès est élève de Juan Léon que les *aficionados* ont tant regretté. Juan Léon se retira de bonne heure de l'arène et professa la tauromachie à l'école de Séville où ses meilleurs élèves furent les deux frères Guillen. Depuis, l'un des deux, Guillen Arjona dit Cucharès a dépassé son frère de toute la hauteur dont Pierre Corneille dépassa son frère Thomas. C'est à l'école du savant Juan Léon que Cucharès apprit son jeu de muleta et cette fameuse passe du *vuel à pies* qu'il fait si bien. Ses progrès furent rapides. A 22 ans, il était première épée. Sa réputation fut consacrée lors des grandes courses royales données à l'occasion des fêtes du mariage du duc de Montpensier. Cucharès était là avec Montès et le Chiclanero; il fut acclamé l'égal de ces

maîtres illustres. Depuis ce temps, Cucharès est resté avec le titre de première épée du cirque de la reine. Il a occupé la première place aux cirques de Madrid, de Ronda, de Séville et de Cordoue. Mais, comme ces cirques paient en gloire plutôt qu'en argent leurs premiers acteurs, Cucharès a formé une cuadrilla avec laquelle il parcourt l'Espagne, tantôt traitant avec les villes, pour tant de courses où il ne fournit que ses hommes, tantôt entreprenant lui-même les représentations et fournissant bêtes et gens. A ce métier, on assure qu'il a gagné trente mille livres de rente ; mais si vous saviez combien il y tient peu, sûr sans doute qu'il peut toujours les reconquérir à la pointe de son épée. Lisez cette lettre qu'il écrivait il y a un mois à peine au directeur du cirque de Séville qui lui avait demandé son concours à des corridas organisées au bénéfice de l'armée espagnole. Je copie textuellement :

« Je serai à Séville le 11, puisque les courses sont pour la guerre. Je » donne tout ce que je possède et je promets de tuer tous les taureaux » d'Espagne pour cette cause ; j'espère que les propriétaires de taureaux » suivront mon exemple.

» Arjona Guillen Cucharès. »

Est-elle assez patriotique cette lettre ? Aujourd'hui ces courses ont eu lieu à Séville. Cucharès n'a pas tué tous les taureaux d'Espagne, mais il a eu l'honneur de tuer le premier sur les quinze qu'on a immolés ce jour-là. Tous les quinze ont été tués par la main d'un maître, il y avait autant d'*espadas* que de taureaux, et Cucharès marchait à leur tête. Pour en finir avec lui, laissez-moi vous citer ce que dit de son talent un de ses biographes, M. Oduaga-Zolarde. «La *muleta* en main, » il est invulnérable.... N'étant pas d'une taille élevée, Cucharès pour- » rait être gêné quand il s'agit de tuer le taureau, si celui-ci n'était » point convenablement descubierto, c'est-à-dire n'avait pas la tête » baissée et dans toutes les conditions requises pour recevoir le coup » mortel; alors Cucharès a l'habileté de rendre l'animal confiant; il » fait semblant de se livrer, de se laisser atteindre par le taureau, et » emploie des ruses au moyen desquelles l'animal abusé, croyant sur- » prendre son adversaire, se place de lui-même devant lui de manière » à lui présenter la partie vulnérable de son corps..... Cucharès affec- » tionne particulièrement la passe de *vuet à piès.*»

Maintenant, regardez cet homme l'épée à la main. Il n'a pas perdu de vue son taureau. Pendant les deux actes de la tragédie, il l'a étudié

à fond, il le connaît, il marche à lui et déploie sa *muleta* pour les passes de mort *suertes de muerte*. Ces passes consistent à jeter la *muleta*, un étroit carré de drap rouge au nez du taureau, et quand le taureau fond à le faire passer sous ce drapeau et sous son bras, la corne rasant la veste. Une fois l'animal passé, l'homme se retourne et recommence cet exercice. Cucharès fit six fois à Bandolero les honneurs de sa *muleta*; puis, comme le taureau se trouvait juste sous la loge de l'alcade : — *A ora! a ora!* cria la foule. Maintenant! maintenant! — Cucharès, alors, se posa presque en face du taureau; il se campa sur ses jambes, la tête un peu renversée, et l'épée droite, la poignée à hauteur de l'œil, il attendit. Ce fut une minute d'angoisse impossible à décrire. On n'entendait même plus les palpitations des éventails, on ne respirait pas. Le taureau regardait l'homme, l'homme regardait le taureau; quels regards! Cucharès, de sa main gauche, faisait légèrement ondoyer sa *muleta;* soudain, le taureau fond. Un éclair passe entre les cornes. Le taureau dépasse l'homme, il fait deux bonds terribles en avant, puis baisse la tête, fléchit les genoux et tombe mort. Cucharès ne s'était même pas retourné, il était sûr de son coup d'épée. L'estocade portée de pied ferme et donnée de haut en bas, selon toutes les règles, avait touché ce point où le cou de l'animal finit en faisant saillie. L'épée avait pénétré jusqu'au sternum; pas une goutte de sang ne tacha l'arène. Le peuple se leva ivre d'enthousiasme : *Viva Cucharès!* Et chapeaux, et vestes et cigares de voler sur la *plaza*. *Bien! bien matado! bien amigo! muy bien!* — On s'embrassait, on se prenait les mains, c'était du délire. Un Aragonais, dans sa frénésie, se tordait au cou de l'optimiste; il avait besoin d'étreindre quelqu'un. — *Ah! quella buena espada, señor! Que dice usted? Ha usted nunca visto tan buen matador! Ah! viva Cucharès! es un demonio, caramba!*—Et il gesticulait, et il dansait sur son banc, crachant de grands mots que nous n'entendions guère et nous soufflant au nez des émanations au vin et à l'ail que nous ne sentions que trop. Il en voulait surtout à l'optimiste qu'il trouvait un peu froid. Il le secouait toujours par le collet. — Mais laissez-moi donc, monsieur, disait celui-ci en se défendant; — oui, oui, c'est très joli, c'est très réussi, mais ce n'est pas une raison pour déchirer mon habit. — Il eut toutes les peines du monde à se faire lacher, et tout le temps de la *corrida*, il fut en butte aux prévenances insupportables de cet ami trop empressé. Il lui fallut boire dans sa gourde, sans trop faire la grimace; il lui fallut essayer son chapeau et

prêter le sien; il alla même jusqu'à fumer ces cigares hydropiques dont les provinces basques ont le monopole.

Cucharès fit à l'alcade le salut de l'épée, et comme le peuple l'acclamait à faire trembler l'amphithéâtre, le héros s'inclina, et, d'un geste de la main plein de noblesse, il salua son peuple et lui sourit. Quel sourire de joie suprême! Quoi qu'en disent les sages, ce triomphe du gladiateur est un vrai triomphe. C'est le bel et bien de la gloire, en dépit des philosophes; si Alexandre revenait sur cette terre et ne pouvait plus être Alexandre, il aimerait mieux être Cucharès que Diogène, soyez-en bien sûr.

Le taureau étant mort, un attelage de mules, dont la tête et les flancs disparaissent sous les houpes de laine, les grelots et les fanfreluches, vient enlever les cadavres. — Les chevaux d'abord : il y en avait trois sur l'arène, — le taureau le dernier. — C'est là la partie grotesque du drame. On laisse arriver les mules jusqu'auprès du corps, et comme on va le harponner au moyen d'un crochet, un tonnerre de vociférations éclate. Anda! anda! Les mules partent effarées, renversant leurs conducteurs, les traînant par terre; il faut les prendre aux naseaux pour les retenir. Enfin, le crochet est fixé au nœud de corde passé au cou du cheval mort, les mules partent au triple galop, fouaillées à coups de fouets et de bâtons, et passent comme le vent sous la porte de sortie. Ce manége recommence jusqu'à ce que tous les cadavres soient enlevés. Au-dehors, une boucherie horrible attire encore quelques féroces spectateurs; des équarrisseurs ouvrent la gorge des taureaux morts, ils plongent jusqu'au coude leurs bras dans cette blessure béante, ils en font couler tout le sang possible, puis le taureau est mis sur un truc attelé de bœufs, et ces bœufs, de leur pas tranquille et doux, mènent à l'hôpital leur vaillant confrère. — On en fait du bouillon pour les malades. — Quant aux chevaux, on les enterre au bord de la mer dans le sable, et le soir, au vol des oiseaux de proie qui tournoient dans l'air flairant la chair morte, il est facile de reconnaître le champ de repos de ces pauvres bêtes, qu'un naturaliste appela les amis de l'homme. Ah! si M. de Buffon avait vu une *corrida*, il pourrait encore appeler le cheval l'ami de l'homme, mais à coup sûr, il ne dirait pas que l'homme est l'ami du cheval.

Pendant qu'on procède à l'enlèvement des vaincus de la lutte, la musique joue des airs nationaux. Tous les enfants sur les bras de leurs bonnes dansent et tourbillonnent en suivant la mesure; c'est charmant

à voir. Au dernier accord, les bonnes enlèvent les marmots d'un fort coup de main, les jettent en l'air et leur faisant faire une pirouette, les laissent retomber dans leurs bras.

Les servants de place ont jeté du sable sur les endroits teints de sang, l'alcade agite un mouchoir; la porte du toril s'ouvre pour la seconde fois, un autre taureau s'élance. Vous ne supposez pas, mon cher directeur, que je veuille vous raconter dans toutes leurs phases la mort des six taureaux que j'ai vu tuer ce jour-là. Non, j'ai dû le faire pour le premier, afin de donner une idée bien exacte des trois actes de la course; je ne ferai plus que marquer les incidents des autres combats.

Caramelo, le second taureau, effaça la gloire du premier, il reçut seize coups de pique, et tua cinq chevaux. Il entrait bien, comme disent les Espagnols; dès la première attaque, la maladresse d'un picador lui avait fait une large estafilade sur l'épaule, le fer mal appliqué avait glissé en déchirant la peau. Ah! le malheureux picador, blesser un si noble taureau! on le hua, on l'insulta, on le siffla, on lui jeta des pommes à la tête, on le força à sortir du cirque, on demandait à l'alcade de le mettre en prison. *A la carcel! à la carcel! el carnissero!* Un cheval éventré vint à propos détourner la colère du peuple. Caramelo, en dépit de sa fureur, se laissa mettre une collerette de banderilles et fut tué par Pepete, la seconde épée, d'une seule estocade portée de haut en bas et bien à fonds. L'épée traversa le poumon et provoqua une abondante hémorrhagie, le sang coulait à flots de la bouche et des naseaux. Le taureau tourna sur lui-même trois ou quatre fois, puis fléchit sur ses jambes de derrière, secoua encore quelques instants sa tête sanglante et se renversa sur le flanc. Il fallut que le *Cachetero* l'achevât en lui plantant sa *puntilla* entre les deux cornes.

Si Cucharès n'est pas assez grand, Pepete l'est trop; le premier paraît peut-être un peu lourd, l'autre est presque dégingandé, il n'a pas la tête glabre des toreros; sa figure un peu plate, élargie par des favoris noirs et touffus, n'a rien d'avenant. Il y a de la férocité dans ces yeux à fleur de tête; un mauvais sourire erre aux commissures de ces lèvres pâles que la moindre contrariété fait se crisper. Pepete a l'intrépidité folle et le courage rageur; on sent bien qu'il n'est pas maître de lui; il s'aventure, se découvre et s'expose inutilement. Combien il est loin de la sérénité placide du maître du taureau; qu'il y prenne garde : bien sûr, s'il ne calme pas cette ardeur juvénile, quelque jour il lui arrivera malheur.

FAUGÈRE-DUBOURG.

(*La fin au prochain numéro.*)

PHILOLOGIE COMPARÉE.

I.

Les Latins confondaient quelquefois l'*e* et l'*i* dans l'écriture, et apparemment dans la prononciation. Quintilien remarque que de son temps on écrivait *here* au lieu de *heri;* qu'on trouvait dans plusieurs livres *sibe* et *quase* au lieu de *sibi* et *quasi*, et que Tite-Live avait ainsi écrit. De là vient sans doute que ces lettres se mettent indifféremment dans certains cas : *pelvem* ou *pelvim*, *navi* ou *nave*. (Rollin; *Traité des Etudes.*)

C'est ce qui explique aussi pourquoi, dans les dérivés *néo-latins*, ces deux voyelles se rencontrent si souvent mises l'une pour l'autre.

Dans nos contrées, nous avons : *bebe*, *beure* (boire) de *bibere*, *dinès* (deniers) de *denarius*, *lenhe* (bûche) de *lignum*, *negre* (noir) de *niger*, *nèu* (neige) de *nix*, *nivis*, *pegue* (poix) de *pix*, *picis*, *pere* (poire) de *pirum*, *plega* (plier) de *plicare*, *sec* (sec) de *siccus*, *set* (soif) de *sitis*, etc., etc.

Nos mots *digt* (doigt), *didau* (dé à coudre), *misse* (messe), viennent des mots latins *digitus*, *digitale*, *missa;* ces mêmes noms sont en provençal *det*, *dedau*, *messo*.— *Provence* nous est resté de la *Provincia* romaine.

L'*e* de *senior* s'est changé en *i* dans l'italien *signor* et s'est conservé dans notre *senhou*. En italien, on écrit *semplice* (simple); le latin écrivait *simplex* au nominatif, et *simplicis* au génitif.

Le vieux français avait *oville* (brebis) de *ovicula;* l'espagnol emploie *oveja;* anc. prov. *ovella*.

Du substantif latin *cœmeterium*, le béarnais a fait *cemitèri*, le portugais *cemeterio*, et le français *cimetière*.

On trouve dans les *Fors de Béarn* : — *Los Juratz affermantz* (les Jurats *affirmant*); et c'est ainsi qu'en français, de même qu'en béarnais, on dit encore *ferme* de *firmus*.

Bearnes (Béarnais) devait se prononcer *Biarnes* : ce qui le prouve, c'est que dans le français du XVIe siècle, on écrivait *Biart*, *Biarnois*, sans doute par imitation de la prononciation locale. On lit dans Rabelais (*Pant.* IV, 30) : Une cappe de *Biart* (une cape de *Béarn*); et dans la *Satire Ménippée* : « Ils se vantent que si le *Biarnois* alloit à la messe, jamais leurs especes ne couperoyent contre lui, ni les siens. » — « Je vous prie d'y adviser de bonne heure, de peur que ce *Biarnois* ne nous joue quelque tour de son métier. »

Aujourd'hui même l'*i* se fait entendre chez nous quelquefois dans la prononciation de ce mot : *Biarnes*. En Gascogne, on ne le prononce pas autrement : *Lou tres de may* de Jasmin nous en offre la preuve écrite. Dans cette pièce, la Baïse de Nérac revendique en ces termes l'honneur d'avoir vu naître Henri IV sur ses bords :

Obé, BIARNES, *souy sa may*, et lou *Gâbo*,
Tant *bantariol* n'es res que soun payri.
Pourtan sa glôrio et m'insulto et me brâbo,
Surtout dunpèy qu'a lou buste d'Hanry (1).

De même en français l'orthographe actuelle de *lion* nous vient de la prononciation de l'ancien mot *leon* : — « Cotys rendit un *leon* à celuy qui lui avoit faict present d'un leopard. (AMYOT; *Trad. de Plut.* Œuvr. mor., t. 10.) »

(1) Il faut le dire au poète, puisque l'occasion s'en présente : sa muse, dans cette circonstance, a oublié, pour médire du *Gave* de Pau, qu'elle était *gasconne*, et qu'elle devait respecter l'histoire et la langue.— *Souy sa may* est une fausseté historique, *lou Gâbo* un barbarisme, et *bantariol* une imputation qui rappelle ce vers de Molière :

Vous donnez sottement vos qualités aux autres.

Créature s'écrivait en français, au XIIIe siècle, *criature*, comme on le voit dans ces vers d'une chanson du temps :

Li solaus qui raie
Sor chascune *criature*.

Le soleil qui rayonne
Sur chaque *créature*.

En espagnol, on écrivait aussi *criador* de *creator* :

El *criador* vos valla con todos los sos sanctos.

Poème du Cid; v. 2287.

Le *créateur* vous soit en aide, ainsi que tous ses saints.

Froissard employait indifféremment *si* et *se* : — « Monseigneur, *si* vous voulez faire bonne compaignie a mes compaignons, et a moy, je vous rendrai le chastel de Mauvoizin. » — « *Se* vous boutez en ost et que je vous y tiegne, je vous livrerai a Jocelyn. »

Se pour *si* est employé dans les dialectes languedocien, provençal et gascon :

Ah ! soulel de mous èls, *se* jamay sur toun se
Yeu podi fourrupa dous poutetz a plase !

GOUDELIN.

Ah ! soleil de mes yeux, *si* jamais sur ton sein
Je puis savourer deux baisers à plaisir !

Noun fau adounc vous estouna
Se nosto lengo tant poulido
Dins li vilo s'es avilido.

F. MISTRAL.

Il ne faut donc pas vous étonner
Si notre langue si gracieuse
Dans les villes s'est corrompue.

Madamo, bous aymas quand lou poèto canto;
Ebé! cantayò plus *se* pregnò bostre manto.

JASMIN.

Madame, vous aimez quand le poète chante;
Eh bien! il ne chanterait plus *s'il* prenait votre manteau.

L'espagnol a *decir* (dire) de *dicere*, *vencer* (vaincre) de *vincere; promesse* en français vient de *promissum*, et *lire* de *legere*.

Nous avons aujourd'hui *cérémonie* (de *cærimoniæ*), *médecin* (de *medicus*), *vêtement* (de *vestimentum*); ils s'écrivaient au XVIe siècle — *cerimonie*, *medicin*, *vestiment :*

« — Il amusa toutes ses heures dernières, avec un soing vehement, a disposer l'honneur et la *cerimonie* de son enterrement. »

MONTAIGNE; *Essais*, I, 3.

« — La practicque de *medicine* bien proprement est par Hippocrate comparee a ung combat et farce iouee a troys personnaiges, le malade, le *medicin*, la maladie. »

RABELAIS; IV, *Epistre*.

« — On lendemain, elle changea de *vestimens*, et modestement se habilla, comme lors estoyt la coustume des chastes dames romaines. »

RABELAIS; IV, *Epistre*.

Rabelais a employé *silue* de *silva* (forêt), et *selve* s'était conservé dans ce nom propre, l'abbaye de *Haute-Selve*.

Enfin, au XVIIe siècle, on écrivait même *criole* au lieu de *créole :* Voici le titre d'un libelle de cette époque : *La Cassette ouverte de l'illustre* CRIOLE, ou les *Amours de Mme de Maintenon, épouse de Louis XIV*.

V. LESPY.

LE GÉNÉRAL DE TARTAS.

TARTAS (Emile de), fils de M. Guillaume de Tartas-Conques, ancien député au corps législatif et conseiller à la cour d'Agen, naquit à Mézin, le 1er août 1796.

Garde du corps du roi, compagnie de Noailles, avec le titre de lieutenant, le 15 juillet 1814; mis à la disposition du ministère de la guerre le 1er novembre 1815; sous-lieutenant dans les chasseurs de l'Allier, le 13 décembre 1815; promu au grade de lieutenant, le 11 octobre 1820; de capitaine, le 5 février 1823, toujours dans les chasseurs de l'Allier; de capitaine instructeur, le 3 mars 1825, à l'Ecole de cavalerie; de chef d'escadron, le 23 juillet 1836, dans le 13e régiment de chasseurs (devenu 7e de lanciers); de lieutenant-colonel, le 15 avril 1840, dans le 6e régiment de hussards, d'où il passa, le 21 juillet 1840, avec le même grade, dans le 1er régiment de chasseurs d'Afrique; colonel du 4e régiment de chasseurs d'Afrique, le 15 mai 1842, et maréchal de camp, le 22 avril 1846. M. Emile de Tartas fit les campagnes de 1839, 1841, 1842, 1843, 1844, 1845 et 1846, en Afrique, et il y conquit noblement ses grades de lieutenant-colonel, de colonel et de maréchal de camp, ainsi que la croix d'officier de la Légion-d'Honneur, qui lui fut accordée le 4 novembre 1840, et celle de commandeur qu'il obtint le 22 décembre 1843. (Il était chevalier de cette légion dès le 25 avril 1838).

Son début, en Afrique, fut des plus brillants. A l'affaire du camp de *Kara-Mustapha*, si heureusement terminée par le général Changarnier, le 20 septembre 1840, le lieutenant-colonel Emile de Tartas, chargeant à la tête du 1er escadron du 1er régiment de chasseurs d'Afrique, se trouva cerné entre le fameux Ben-Omar et un autre chef de Kabiles. Serré de près par ces deux ennemis, Tartas immole du premier choc Ben-Omar, et comme l'autre Kabile s'élançait sur l'officier français, pour venger la mort de son camarade, notre brave compatriote retire son sabre sanglant du sein de celui-ci pour en frapper l'autre chef ennemi, dont la tête vole au loin, sous cet heureux et terrible coup de revers. (*Le Toulonnais* du 20 octobre 1840).

Le lieutenant-colonel Emile de Tartas fut cité à l'ordre de l'armée, le 5 mai 1841, sous *Milianah*.

Dans un autre ordre du jour, du 8 novembre 1841, à *Mostaganem*, le gouverneur général Bugeaud raconte :

« Au brillant combat de *Maoussa*, le 8 octobre, où les chasseurs et » les spahis battirent, après une lutte acharnée, une cavalerie très » supérieure en nombre, M. le lieutenant colonel Tartas, commandant » la cavalerie réunie, mérite *la premiere citation*, par la rapidité et » l'énergie avec lesquelles il a su faire face aux événements multipliés » d'un engagement qui a duré deux heures. »

Cet officier supérieur ne se montra ni moins brave, ni moins brillant, le 10 décembre 1842, dans les montagnes de *Beni-Ouragh*, et, le 12 mai 1843, aux *Héa*, comme, le 10 juillet, même année, dans une affaire où il commandait toute la cavalerie, au pays des *Sendjess*.

Au combat du 11 novembre 1843, contre *Sidi-Embareck*, le général Tempoure, que nous sommes fiers aussi de compter parmi nos compatriotes, nous peint en ces termes le chef du 4e régiment des chasseurs d'Afrique :

«..... J'ordonnai la charge.... Le colonel Tartas, dont l'élan, le » sang-froid et le brillant courage ne sauraient être trop exaltés, dé- » passait seul son premier escadron et entrait le premier dans les » bataillons ennemis, à travers une vive fusillade, pendant que les » deux colonnes tournantes, les enveloppaient et leur enlevaient tout » espoir de salut. En peu d'instans tout fut culbuté..... »

A la bataille d'*Isly*, le 14 août 1844, M. le colonel Tartas commandait toute la cavalerie forte de 19 escadrons, et M. le maréchal Bugeaud le cite, dans son rapport sur cette journée, parmi les chefs qui l'ont le mieux secondé.

Le 20 septembre 1845, M. Emile de Tartas, qui commandait toute la cavalerie depuis la mort du lieutenant-colonel Berthier, reçut ordre du général Bourjolly d'éclairer sa marche et de pousser une reconnaissance en avant de *Sidi-Ben-Acel*.

« Après quelques heures de route, le colonel apprit que Bou-Maza, » à la tête de 1,200 cavaliers environ et d'un grand nombre de fan- » tassins, venait de tomber à l'improviste sur les tribus du Chelif, » qui dépendent de notre khalifa *Sidi-el-Aribi*, qu'il avait incendié la » maison de ce chef et que le chérif emportait un butin immense, » fruit de la razzia. Bien que le colonel Tartas n'eût avec lui que 250 » chevaux, il n'hésita pas un instant à se mettre à la poursuite de » l'ennemi qu'il chargea vigoureusement. Stupéfait de tant d'audace

» et de valeur, le Goum de Bou-Maza s'enfuit dans toutes les direc-
» tions, abandonnant son infanterie aux coups des chasseurs qui les
» passèrent tous au fil de l'épée.

» Le soir, le colonel Tartas rentrait à *Sidi-Bel-Acel* avec des fem-
» mes et des enfants enlevés à Bou-Maza, plus de cent chevaux et
» de nombreux troupeaux.... »

Cet heureux coup de main du colonel Tartas (pour nous servir des expressions du général Bourjolly), eut un grand résultat moral. Il raffermit dans leur fidélité les tribus qui tenaient encore pour nous, en même temps qu'il jeta la terreur parmi celles qui venaient d'embrasser la cause du Chérif. Afin de maintenir cette heureuse position, le général Bourjolly dut marcher contre Bou-Maza avec sa cavalerie, trois bataillons, sans leurs sacs, et deux pièces de montagne. Le 5 octobre, au point du jour, on était en face du camp ennemi, dans le pays de *Guerboussa*, à sept lieues ouest de *Bel-Acel*. Mais à la vue des troupes françaises, comme au souvenir de leur échec du 20 septembre, les Arabes disparurent, livrant à nos cavaliers un grand butin. Néanmoins, lorsque le général Bourjolly eut repris le chemin de son camp, Bou-Maza reparut avec un gros de cavaliers, sans compter une ligne de tirailleurs qui essayèrent d'inquiéter nos soldats dans leur retraite; mais le colonel de Tartas et le kalifa *Sidi-el-Aribi*, notre allié, les chargèrent avec tant de vigueur que la troupe ennemie fut culbutée en un instant, et laissa sur le champ de bataille un nouveau butin, des chevaux et trente cadavres.

Enfin, dans un rapport daté du bivouac, au confluent de *Teguignest du Riou*, le 24 décembre 1845, et où M. le maréchal Bugeaud raconte l'affaire du *Temda*, qui eut lieu le 22, au nord de la montagne de *Bou-Chattoute*, nous lisons ce qui suit :

« Ce combat fait le plus grand honneur à notre cavalerie; elle y a
» obtenu un avantage sérieux contre une troupe d'élite deux fois
» plus nombreuse. Il est certain que nos braves soldats se sont
» trouvés dans une circonstance critique, car, en outre de leur infé-
» riorité numérique, ils avaient à faire à une réunion de cavaliers
» de l'Algérie, animés par la présence et les actions d'un chef qu'ils
» vénèrent et en qui reposent toutes leurs espérances..... Pas un
» mort, pas une arme, pas un équipement n'a été laissé sur le ter-
» rain, et aucun des nombreux Arabes qui occupaient les montagnes,
» pendant le combat, n'a attaqué ma cavalerie dans le long défilé
» qu'elle a dû traverser pour me rejoindre..... »

Et, parmi ceux qui se sont distingués dans cette glorieuse journée, M. le maréchal Bugeaud cite spécialement le général Jusuf et le colonel Tartas.

Chargé, dès 1847, du commandement du département de Lot-et-Garonne, M. Emile de Tartas fut élu, par ce même pays, représentant du peuple à l'assemblée nationale, après la révolution de février; et lors de la terrible journée du 15 mai 1848, il fit preuve sur son banc de député du même courage qu'il avait toujours montré sur le champ de bataille. Resté du petit nombre de ceux qui ne désertèrent point leur poste, en face de l'insurrection, voici ce qu'il écrivit, pendant que la mort planait sur sa tête, à M. de Vigier, son compatriote et son ami :

« Paris, 15 mai, 3 heures du soir.

» Nous venons d'être envahis; nous sommes à nos places résolus » de mourir. Les plus timides sont pleins de courage et ceux de Lot-» et-Garonne n'auront pas à craindre le moindre blâme; au milieu du » danger, je pense au meilleur des amis.

» 4 heures 1/2.

» Je suis encore dans la salle des séances, parce que je veux mou-» rir à mon poste; je l'ai juré; il en sera ce qu'il pourra. Nous ne som-» mes pas cent.

» Nous venons d'être délivrés par la garde mobile (1). Comme je » n'ai pas quitté ma place, j'ai vu, au péril de ma vie, cet affreux » drame !...

» Mon nom était connu de quelques braves gens qui m'entou-» raient de leurs sympathies. La délivrance m'a trouvé à mon poste..... »

Promu au grade de lieutenant-général, M. de Tartas avait, depuis 1853, le gouvernement de la 14e division militaire, lorsqu'il est mort à Paris, le 29 février 1860, l'objet d'unanimes regrets. Lundi dernier, nous avons dit un éternel adieu à sa dépouille mortelle qui traversait Nérac, pour regagner son pays natal; mais à l'âme d'élite qui vient de la quitter, il est consolant de pouvoir dire : au revoir !

J.-F. SAMAZEUILH.

(1) C'est le général Tempoure, né à Nérac, le 8 février 1790, qui commandait cette garde. Nous rapporterons ailleurs le récit qu'il fit de la journée du 15 mai devant la haute-cour de Bourges.

LE MARQUIS DE PINS MONTBRUN.

Ce dernier mois, l'inventaire funèbre a été trop rempli et douloureuse va être notre tâche.

La mort est venue prendre à son chevet le meilleur des hommes. M. le marquis de Pins, qui avait su forcer la déférence et l'attachement de tous par ses vertus, sa douce bienveillance, et ses estimables qualités de savoir, a été emporté, dans sa cinquante-cinquième année, par la maladie qui l'éprouvait depuis longtemps.

Il avait le type austère et le sourire ascétique et lumineux de St-François d'Assise. Lui aussi était un fervent; lui aussi passait une partie de ses jours incliné sur les livres de Dieu.

Il menait, avec son frère le comte Rodolphe de Pins, du fond du passé vers l'avenir, un long cortége d'ascendants qui personnifient des illustrations de tout genre. Un grand-maître de l'ordre des templiers, des prélats éminents, des conseillers de Jeanne d'Albret, s'échelonnent dans cette famille, à travers les siècles. L'un d'eux reçut de la libéralité de Charles VIII, pour ses héroïques services, deux canons. La présence d'une de ces pièces au château d'Aulagnères atteste encore, de nos jours, l'estime des rois de France pour cette haute maison.

Celui que nous regrettons, jaloux d'entrelacer son nom à un beau nom, avait sollicité et obtenu la main d'une arrière-petite-fille du maréchal de Bassompierre, l'éclatant guerrier, l'habile ambassadeur.

M. le marquis de Pins avait signalé à la Société de l'histoire de France une tour qui dresse sa momie romaine sur les collines qui avoisinent Jegun. Cette étude monumentale lui valut son admission dans cette docte société.

Plus tard, il fournit à M. Louis Veuillot bonne provision de notes pour son volume sur *le Droit du Seigneur.*

La *Revue d'Aquitaine* lui doit quelques articles généalogiques, d'efficaces conseils, et une excessive gratitude, car il déploya un grand dévouement pour la propagation de notre œuvre.

Plus élevé encore par le caractère que par les titres, il recherchait surtout le commerce des savants. Plusieurs, entre autres M. Lacabane, directeur de l'Ecole des chartes, l'honoraient d'une étroite amitié. M. le marquis de Pins était de plus un bibliophile distingué. Quoique immobilisé fréquemment par ses précoces infirmités, il n'en poursuivait pas moins avec un zèle ardent, en France et à l'étranger, les éditions rares et luxueuses dont plusieurs étaient reliées avec la somptuosité de la *guirlande* de *Julie.* Il avait des délégués à Leipsig, à Amsterdam, à Paris, dans toutes les villes enfin qui ont le monopole de la librairie. Les livres relatifs à nos annales du Midi, et surtout ceux qui intéressaient notre Aquitaine, furent patiemment groupés par lui, et pas un seul ne manque à l'appel. Les manuscrits et les antiquités étaient aussi l'objet de son culte; aussi les trésors séculaires foisonnent au château de Montbrun.

Sa vie fut donc studieuse et méritoire. Voilà pourquoi nous le plaignons pour lui et pour nous-même d'avoir descendu si rapidement les marches de la vie; voilà pourquoi nous témoignons à sa mémoire le deuil dont nous sommes pénétrés.

BIBLIOGRAPHIE.

FLAVIEN,

Par M. L. de Pesquidoux.

M. Dubosc de Pesquidoux, après d'heureuses tentatives dans le domaine de l'art, vient de conquérir un noble

rang dans la littérature chrétienne. M. Armand de Pontmartin a consacré à cette étude, qui porte en titre *Flavien*, une consciencieuse critique, et son admiration continue pour notre compatriote n'a été que de la justice. Nous aurions donné cette excellente appréciation si d'autres journaux n'avaient eu la faveur de nous devancer et d'enlever à notre reproduction tout mérite de primeur.

Le héros est un écrivain qui a hâté la vie et qui, parvenu à la notion et à la pratique de toutes les choses convoitées, détourne la tête, car il ne trouve qu'amertume dans toutes les coupes que ses lèvres effleurent. Dans le vague désolant de son âme, qui est l'écho de toutes les mélancolies, les joies et les douleurs se confondent, et semblent s'exprimer par le même cri. En effet, les deux syncopes du bonheur et du désespoir sont analogues. La gloire, la fortune, les voluptés, n'ont pu dégager du vide qui l'entoure cet esprit tourmenté. Il a donc éprouvé le réel qui lui répugne et l'idéal qui lui déplaît, et il ne sait comment guérir la plaie de son cœur. Il cherche depuis longtemps, mais en vain, l'extinction de sa soif, lorsque, conduit par un ami sur le sommet consolant du catholicisme, il y trouve la source de quiétude et de bien-être moral dont il n'espérait plus le retour. L'accent général est pénétrant et énergique. Bien que nos idées doctrinales ne soient pas identiques à celles de l'auteur, notre hargneux caractère s'est laissé mener non-seulement sans murmurer, mais avec grande satisfaction de la première page à la dernière. Nous nous occuperons plus sérieusement de ce volume dans le prochain numéro; nous dirons comment il est écrit avec un glaive, et quelle personnalité laisse transparaître le type que M. de Pontmartin proclame impersonnel.

LETTRES

Philologiques, Bibliographiques et Archéologiques.

Lettre Deuxième (1).

A M. GRANIER DE CASSAGNAC.

Examen de la brochure : *Antiquité des patois, antériorité de la langue française sur le latin* (publication du Journal le *Réveil*), Paris, Dentu, 1859. I. État de la question. — II. Latin et dialectes italiens. — III. Langue d'oc, langue d'oïl, langue romane. — IV. Langue celtique. — V. Conclusion développée.

Naples, 1er février 1860.

Monsieur,

J'ai annoncé depuis longtemps, peut-être avec quelque témérité, l'intention d'examiner un peu à fond vos deux articles sur l'antiquité des patois. Plus tard, j'ai hésité. Quelques mots que je m'étais permis de dire en passant, dans un de mes comptes-rendus, sur votre compétence en philologie, ont été taxés, à tort ou à droit, de présomption. Je ne voudrais pas me donner deux fois le ridicule d'opposer à une érudition et à un talent reconnus de tous les arrêts prétentieux d'une plume parfaitement et justement ignorée. L'outrecuidance dans le ton serait de ma part plus qu'un tort, ce serait une faute, comme dirait M. de Talleyrand. Et, cependant, comment dire qu'on pense tout autrement que tel auteur sur un sujet donné, sans se donner sur lui des airs de supériorité? Fallait-il donc retirer ma parole? Je ne l'ai pas cru; et des réclamations bienveillantes m'ont engagé à braver le péril. Seulement, pour m'enlever quelques chances de pédantisme et de rudesse dans la critique, j'ai résolu, monsieur et honorable compatriote, de vous adresser directement mes remarques. Placé en face d'un adversaire dont j'admire autant que personne les connaissances variées et le talent souple et vigoureux, j'espère garder le ton modeste qui me convient, et ne pas séparer, même dans une contradiction absolue, l'urbanité de la franchise. Que ce soit là mon excuse, si j'ai la hardiesse, quoique inconnu de vous, d'inscrire votre nom en tête d'une de ces lettres adressées toutes à des amis ou à des personnes qui m'ont honoré de leurs communications littéraires.

(1) Voir, plus haut, page 257.

I. — Evitant les longs exordes propres aux articles de revue, et fidèle, dès le début, à la netteté de bon goût qui brille dans tous vos travaux, vous avez indiqué à la première ligne de votre brochure le but de vos recherches. Pourtant, vous le dirai-je? il me semble apercevoir dans votre premier paragraphe deux défauts qui se prolongent un peu à travers tout le reste.

Premièrement, l'état de la question ne me paraît pas exposé avec la dernière exactitude. « Une opinion, très répandue et très accréditée, fait venir la langue française du latin. Dans un livre resté célèbre, publié en 1565, Henri Etienne s'efforça de prouver qu'elle venait du grec, et quelques philologues de nos jours prétendent qu'elle dérive du sanscrit. » Il aurait été plus exact de dire : les philologues de la Renaissance se plurent à rattacher le français à l'hébreu, au grec, au celtique; aujourd'hui, c'est un point d'enseignement sur lequel il n'y a pas ombre de discussion, que le français, pour le fond, est une langue romane, ou néo-latine, ou novo-latine (Littré), c'est-à-dire née du latin, et dérivée par lui, directement ou indirectement, de la langue sanscrite ou d'un autre idiome indien. Vous ne contesterez pas, j'espère, l'unanimité des hommes spéciaux sur la question. Consultez là-dessus M. Hase et M. Egger, à la Sorbonne; M. Paulin Paris, au collége de France; M. Guessard et tous ses confrères à l'école des Chartes. Vous avez vos raisons pour les contredire, me répondrez-vous; sans doute : mais vous me permettrez bien de rétablir ce fait scientifique dans sa vérité, et même de protéger un peu ma faiblesse derrière l'autorité de personnages aussi compétents.

En second lieu, votre thèse, malgré les apparences, n'est pas énoncée, quand on y regarde de près, avec toute la précision qu'on avait droit d'attendre de votre esprit si net et si clair quand il veut. Vous dites que six ou sept patois que vous nommez sont antérieurs à la formation de la langue latine « si bien qu'au lieu de voir dans les patois du latin corrompu, il serait plus exact de voir dans le latin du français et du patois épurés. » Mais qu'appelez-vous le français? Car enfin les idiomes que vous énumérez ont des traits bien distincts du français proprement dit. De plus, ils ont une littérature, ou à peu près nulle, ou assez peu connue, ce qui permet de dire, sauf à ne pas le prouver, « qu'ils se parlaient à peu près, comme ils se parlent encore, il y a plus de deux mille ans. » Voilà pourtant un *à peu près* qu'il ne faut pas trop passer. Tandis qu'il est bien sûr que le français proprement

dit ne se parlait pas *à beaucoup près,* il y a seulement huit cents ans, comme il se parle aujourd'hui. Ce manque de notions clairement définies sur les premières données du problème se remarque partout dans votre brochure. Vous ne dites nulle part ce qui constitue une langue dans son individualité, dans son *unité;* et vous raisonnez sur cette idée sans la définir.

Mais enfin votre thèse, comme elle se produit, offre encore une affirmation bien large et bien carrée; elle brave l'accusation de paradoxe, et par sa franchise hardie appelle la discussion. Entamons-la.

II. — Vous prouvez surabondamment ce que nul ne vous aurait contesté sans doute, savoir que les Gaulois étaient un grand peuple quatre siècles avant J.-C., et qu'ils s'établirent alors sur plusieurs points du monde ancien. Vous concluez que ce peuple avait une langue. Evidemment. Vous avez voulu faire entendre aussi peut-être qu'il avait *une seule* langue; mais là-dessus je ne vous trouverais pas bien d'accord avec vous-même, puisque vous admettez dans la Gaule les idiomes qui existent dans la France actuelle. Or, si Vercingétorix parlait wallon, par exemple, je défie qu'il se fît comprendre sans interprète de ses officiers qui parlaient aquitain ou bas-breton. Mais je reviendrai sur l'unité des idiomes français. Ici je me hâte de passer avec vous du gaulois au latin.

Vous assurez que le langage des Romains, à cette époque, n'était pas le vrai latin. Mais qu'était-ce donc? Les Romains n'étaient pas encore peut-être un aussi grand peuple que les Gaulois, mais toujours étaient-ils un peuple qui avait bien certainement « sa langue appropriée à ses besoins et à ses mœurs. » Cette langue, on l'a toujours appelée le latin. Ce n'est pas le latin de Cicéron ni celui d'Ennius : comme le français de Châteaubriand n'est pas celui de Joinville. Peut-être avez-vous voulu constater seulement que le latin n'était pas arrivé alors à sa forme définitive, et que le gaulois l'avait atteinte : le premier point est incontestable; le second est impossible à démontrer, et d'ailleurs ne fait rien à l'affaire; car ce n'est pas à cette époque que les Gaulois, d'après nous, ont emprunté la langue du Latium. Je poursuis donc votre démonstration, ou plutôt j'y viens avec vous : car vous avez l'attention, dans vos premières pages, d'ajouter à vos affirmations sur l'antériorité des patois relativement au latin ces mots fort judicieux : on le verra (p. 9), on va le voir (p. 11).»

Voyons donc comment vous avez démontré la formation tardive du

latin. Vous soutenez, d'après les grammairiens anciens, que le latin s'est formé, moitié d'éléments grecs, moitié d'éléments barbares, c'est-à-dire, selon vous, empruntés aux patois italiens, gaulois, espagnols. Parlons d'abord du grec.

Il faut renoncer au préjugé très invétéré qui regarde le grec comme une langue-mère par rapport au latin. Le grec s'est fixé plus tôt, mais il n'est pas né avant le latin. Quand un mot usuel, non scientifique, se trouve dans les deux langues, il faut en conclure non pas que l'une l'a pris à l'autre, mais que toutes deux l'ont puisé à la même source. Ces deux langues ont beaucoup de termes communs, non parce que l'une est mère de l'autre, mais parce qu'elles sont sœurs, à peu près comme l'italien, l'espagnol, le français. C'est à ce titre que le grec et le latin ont les mêmes pronoms personnels, les mêmes noms de nombre, les mots *pater, mater*, etc., etc. Un exemple ou deux suffiront pour faire saisir aux moins experts le genre et la force de la démonstration que ce principe a reçue des travaux de nos philologues, démonstration que je n'entends pas développer ici. *Quatre* se dit en grec τέσσαρες ou τέτταρες, en latin *quatuor*. Ces deux mots ont entre eux des rapports de fraternité et non de filiation; car chacun d'eux a conservé ses traits divers appartenant tous à leur père commun. En effet, le latin a été plus fidèle au radical du mot sanscrit *catvâras;* et le grec, en assouplissant le radical, a seul conservé la flexion. Ce n'est pas le seul cas ou le latin, quoique fixé beaucoup plus tard, est resté plus voisin des sources indiennes. Les deux datifs pluriels *pedibus* et ποσι (pour ποδσι) ne sont certainement pas étrangers l'un à l'autre; mais le latin n'est évidemment pas dérivé du grec, puisqu'il reproduit beaucoup mieux le datif pluriel sanscrit *padbhyas* ou le causatif *padbbhis*. Je pourrais multiplier les exemples, mais cela m'entraînerait trop loin : ces deux sont assez clairs.

Ce n'est donc pas sans raison que l'enseignement actuel admet, comme un axiome grammatical, cette proposition : « Le latin, considéré dans son ensemble, ne dérive pas directement du grec. » (Egger, *Gramm. comp.*, Introd., § 3.) Les anciens, qui ne connaissaient que le latin et le grec, ont regardé fort naturellement comme plus primitifs les mots de la langue qui s'est développée la première. Mais il faut bien reconnaître que les grands travaux des Anquetil-Duperron, des Eug. Burnouf, des Bopp, des Lassen, ont changé tout cela. Je n'ai pas l'honneur d'être indianiste; mais quelques heures d'études dans l'ex-

cellente petite *Méthode* sanscrite, publiée, il y a quelques mois, à Nancy, ouvrage élémentaire étranger à toute idée systématique de philologie comparée, pourraient édifier, sur ce point important, les hommes les moins habitués aux études linguistiques.

Le latin ne vient donc pas foncièrement du grec. Est-il né davantage des patois, et d'abord des patois italiens ?

C'est un fait incontesté qu'il existait dans l'antiquité plusieurs idiomes italiens distincts de la langue latine. La science moderne qui en a étudié les débris avec une admirable persévérance, et non sans quelque résultat, paraît unanime à les diviser en trois rameaux, tous sortis du même tronc pélasgique : rameau étrusque (le moins connu), rameau iapygien, rameau italien; ce dernier comprend le latin et l'ombrien, auquel se rattachent le volsque et le samnite. On a des monuments de plusieurs de ces idiomes; on a même pu refaire la déclinaison ombrienne qui ne se retrouve pas du tout, je vous assure, dans le patois romagnol. Quant à la langue étrusque, qui fait pâlir depuis si longtemps tant d'hommes studieux, essayez de leur faire croire que c'est le délicieux italien de Florence ! Et cependant vous dites : « Ces idiomes antiques..., c'étaient, à peu de chose près, les idiomes actuels de l'Italie. » Permettez-moi de dire, à mon tour, que cela n'est pas sérieux. On ne supprime pas avec une affirmation rapide des travaux immenses, connus de toute l'Europe savante, tels (pour n'en citer qu'un seul) que le livre de M. Mommsen, *Unteritalische Dialekte*.

Ces vieux idiomes ont incontestablement péri, comme vous ne le niez pas pour le latin, l'un d'entre eux. Vous l'avouez encore implicitement pour un autre : vous admettez que les Venètes établis sur l'Adriatique conservèrent le langage de l'Armorique, leur patrie. Et vous conviendrez bien qu'aujourd'hui le rude parler de Vannes n'a rien à démêler avec le dialecte zézayant de la belle Venise, le plus doux des patois italiens. Eh bien ! on ne parle plus armoricain à Venise, ni ombrien à Sienne, ni étrusque à Arezzo, ni grec à Tarente, ni latin à Rome, ni celtique à Paris. *Debemus morti nos nostraque.*

Mais vous avez trouvé des débris antiques des patois de l'Italie moderne. Ah ! Monsieur, ce n'est pas une bagatelle ! Comment n'avez-vous pas saisi tous les corps savants de l'Europe d'une découverte si merveilleuse! Songez bien que Gruter, Gravius, Muratori, Morcelli, Mommsen, Orelli, Henzen et vingt autres ont rempli de nombreux infolio d'inscriptions antiques, les ont longuement et savamment com-

mentées, et sans y signaler aucune trace d'italien ! Vous devez déplorer l'incroyable aveuglement de tous ces érudits. Il y a plus : on a publié des *graffiti*, des inscriptions tracées sur les murs à la pointe de clou par des écoliers, des soldats, des débauchés et des filles perdues de Pompéies; et tous écrivent en grec ou en latin, à grand renfort de solécismes et de fautes d'orthographe, mais pas un mot de vrai italien ! Je visitais, il y a cinq mois, en compagnie d'un prêtre français, cette ville ensevelie sous la cendre pendant dix-sept cents ans, et qui se débarrasse peu à peu — trop lentement, hélas! — de son linceul funèbre. Une famille anglaise, au grand complet, marchait devant nous; tout à coup, la plus petite fille, enchantée de lire couramment une inscription de Pompéies, s'écrie : « *Vico di Mercurio*, rue de Mercure ! Voyez : les anciens écrivaient les noms des rues exactement comme aujourd'hui ! » Et tous de sourire; et le guide d'apprendre à la jeune miss que l'inscription date de cinquante ans; et le père d'ajouter gravement que les anciens habitants parlaient latin et non pas italien. Honnête gentleman ! m'écriais-je en moi-même, si M. Granier de Cassagnac vous entendait !

Mais je m'oublie. Il est trop certain que les savants modernes s'accordent à reconnaître la nouveauté des dialectes actuels relativement au latin, et qu'ils ont même renoncé à l'innocente hypothèse soutenue au siècle dernier par des auteurs estimables; que l'italien s'est formé du *latin rustique* de la bonne époque. Les petits échantillons de débris épigraphiques italiens que vous citez sont bien peu de chose ! Vous transcrivez trois inscriptions honoraires ou listes de noms propres tous terminés en *o*. Mais vous ne savez pas si ces noms sont italiens ou barbares. Vous affirmez qu'ils sont au nominatif, c'est possible; mais d'autres soutiendront qu'ils sont au datif ou même à l'accusatif. (Voyez le P. Garrucci, *Graffiti di Pompéi*, Paris, Duprat. Vous les trouvez italiens, parce qu'ils se terminent en *o;* mais les noms italiens se terminent aussi souvent en *e*, en *i*, en *a*; et que de mots latins en *o* : Cicero, Curio, Simo, Latio, Ballio, Scipio, etc., etc. Vous les croyez indéclinables : impossible de le prouver ! Vous dites que *Gelos* est celtique; je dirai qu'il est grec Γέλως. Je puis me tromper, vous aussi. Franchement, à quoi tout cela aboutit-il ? — Vous citez un baigneur de Germanicus nommé *Celadioti*. C'était un esclave venu peut-être de la Grèce ou de l'Orient. Et parce qu'un esclave du premier siècle avait un nom terminé en *i* (qui n'est pas italien !) les Romains de son temps

parlaient italien! Enfin, vous alléguez les cachets antiques du *Museo-Borbonico* que vous avez visités, lus et copiés. Moi aussi : et j'ai cru trouver dans presque tous de simples génitifs latins. Le seul que vous citiez ne fait certes pas exception. *Dell'Amicl*. Le nom de Dellius est bien latin : (Voyez Horace, *Carm.* II, *od.* 3).—Que reste-t-il donc de toutes vos preuves en faveur de l'antiquité des patois d'Italie? C'est le cas de répéter le mot célèbre : rien, rien, rien.

Vous n'avez point prouvé que le latin est sorti des patois italiens, et toutes les analogies prouvent le contraire. Quant aux patois espagnols, vous n'y revenez pas. Pour les patois celtiques, nous y arriverons. Je passe à votre second article du *Réveil* (§ VI et suiv. de la brochure).

III. — Vous commencez par donner quelques explications sur la langue d'oc, la langue d'oil et la langue romane. Je ne puis vous dissimuler que vos développements ont bouleversé les notions fort simples et fort claires que mes maîtres m'avaient transmises à ce sujet. Permettez-moi de les exposer ici en quelques mots.—On appelait et on appelle encore langues romanes tous les idiomes et dialectes nés en Italie, en Espagne, en France, en Suisse, en Valachie, des débris du latin. Le français, le portugais, l'espagnol, l'italien, sont des langues romanes. C'est par abus qu'on réserve quelquefois ce nom à la langue des troubadours; cette dénomination particulière, qui peut donner lieu à des équivoques fâcheuses, n'a d'autre fondement que le système, aujourd'hui abandonné, de M. Raynouard sur l'étendue primitive de la langue romano-provençale. — On appelle langue d'*oc* le roman du midi de la France, qui exprimait l'affirmation par *oc*, du latin *hoc* (*hoc est*, c'est cela). — On appelle langue d'*oil* le roman du nord de la France, parce qu'il exprime l'affirmation par *oil* (*hoc illud est*), comme la négation par *nenil* (*non illud*). — De même, l'italien s'est appelé langue de *si*, parce qu'il exprime l'affirmation, comme l'espagnol, par *si*, du latin *sic*.

Je vous félicite d'avoir retranché de votre brochure un passage de votre second article : « On ne dit *oil* ou *oc* nulle part; on dit *oui* ou *woui* dans le Nord; et dans le Midi, on dit *ó* au singulier et *oui* au pluriel, c'est-à-dire lorsqu'on répond à plusieurs ou à une personne que l'on respecte. En d'autres termes, *ó*, dans le Midi, est en matière d'affirmation le corrélatif de *tu*, et *oui* le corrélatif de *vous*. » Vous avez compris que cela était bien superficiel. En effet, on dit encore *oil* dans le Nord, sauf à ne pas prononcer la consonne finale et à faire l'o

fermé, deux choses ordinaires dans ces contrées. Dans le Midi, on dit encore *oc*, en ne prononçant pas la consonne finale. Quant à *oui*, dans nos patois, c'est un pur *francésisme* qui ne remonte pas bien haut. Dans une espèce de rituel protestant béarnais, imprimé à Orthez, à la fin du XVIe siècle, le fidèle répond tout simplement *o* au pasteur qu'il traite pourtant avec respect et en lui donnant du *vous*. Dans le catéchisme catholique d'Oleron, qui est du siècle suivant, *o* est remplacé par *obé* (*hoc bene est*).

Différentes manières d'exprimer l'affirmation ne constituent pas seules des langues différentes. Mais cette variété est accompagnée de bien d'autres; l'usage a trouvé tout simple de choisir ces petits mots pour désigner brièvement les langues qui les employaient. La diversité de la langue d'oil et de la langue d'oc est un fait palpable; il n'y a qu'à comparer au hasard une charte du Nord et une charte du Midi pour la toucher du doigt. Si vous demandez une ligne de démarcation, on peut la tracer, sans aller à la rigueur, et en tenant compte des dialectes intermédiaires, par une ligne presque droite se dirigeant de la Sèvre niortaise à la pointe du lac de Genève. Mais passons : tout cela ne fait pas faire un pas à la question ni dans votre brochure, ni dans ma lettre. J'arrive à vos paragraphes sur la langue celtique.

IV. — La langue celtique était la langue parlée par les Celtes; je ne veux pas le nier. Seulement, vos textes ne suffisent pas à démontrer que les Aquitains et les Belges appartenaient à la même race que les Gaulois proprement dits. Ces deux assertions sont très contestées par des savants qui s'appuient, eux aussi, sur des textes. Je me contente de vous renvoyer à l'introduction de l'*Histoire des Gaulois*, de M. Am. Thierry, que vous connaissez mieux que moi. Il n'en est pas moins vrai que les Celtes constituaient une même nation, d'où vous concluez que « tous les idiomes de ces peuples appartiennent également à la la langue celtique. » Paralogisme évident. La nation belge parle deux idiomes : le français et le flamand; concluez-en que ces deux idiomes, l'un roman et l'autre germanique, appartiennent à la même langue !

Vous convenez, d'ailleurs, de la variété des idiomes celtiques; et vous prétendez qu'identiques aux patois modernes, ils forment une seule langue comme ceux-ci. Mais que les patois de France, y compris le bas-breton, constituent une seule et même langue, pardonnez-moi, Monsieur, c'est un paradoxe qui ne passera pas. Vous croyez le dé-

montrer en citant une trentaine de mots singulièrement choisis, qui se trouvent dans l'armoricain à la fois et dans l'aquitain. Mais songez-vous qu'on peut aisément faire un catalogue de plusieurs milliers de mots communs à l'anglais, au français et au gascon? Et pourtant, d'après vous-même, « il ne serait pas raisonnable d'assimiler la langue anglaise à la langue gasconne. »

Pour prouver, non pas que le breton est la même langue que l'aquitain, ce qui (sauf respect) est absurde, mais seulement que le breton appartient à la famille des langues romanes, il fallait choisir de part et d'autre et comparer : 1° les mots usuels et indispensables de la vie physique et de la vie de famille; 2° les rapports les plus nécessaires, tels que prépositions, pronoms personnels et possessifs, noms de nombre; 3° les principaux suffixes des noms et des verbes; 4° les éléments de la conjugaison. Essayez, et j'ose croire que vous reconnaîtrez deux idiomes parfaitement distincts, malgré la ressemblance des mots *loquet*, *chenet*, *écuelle*, *maille*, *manteau*, *matelas* et autres de ce genre, matière ordinaire d'exploitation et d'importation entre les langues les plus diverses.

Votre thèse n'en conserverait pas moins toute sa force, si vous démontriez que les idiomes de la Gaule antique sont identiques aux patois de la France moderne. Vous l'avez essayé, mais avec de bien modestes arguments ! Vous citez huit ou neuf mots gaulois, conservés par des auteurs grecs ou latins, et qui se retrouvent dans nos dialectes actuels; mais comme tout le monde admet qu'il y a un certain nombre d'éléments celtiques dans le français, vous voyez que vos coups n'abattent rien. Vous assurez ensuite que la plupart des noms de localités n'ont pas changé. Soit. Eh bien ! pour moi, c'est la preuve que les langues ont changé, elles. Car ces noms avaient certainement un sens dans la langue du peuple qui les créa, et ils n'en ont plus dans celle du peuple moderne qui les prononce encore. Après cela, vous dites que Bellovèse est Beauvoir, et vous citez, peut-être avec quelque amour-propre personnel, le nom gaulois de Cassignat. A cela, Monsieur, franchement, je n'ai rien à répondre.

Permettez-moi donc de clore mon verbiage en opposant ma conclusion à la vôtre. Les deux ou trois arguments de quelque importance que j'ai négligés dans la discussion de votre travail y trouveront, j'espère, une explication suffisante, quoique fort abrégée.

V. — Par des causes politiques encore plus que littéraires, le latin

domina, absorba ou détruisit, quoique fort lentement, tous les autres idiomes de l'Italie. Le latin devint également presque général dans les Gaules, surtout au Midi, surtout dans les villes. Il fut cultivé en Espagne avec encore plus d'ardeur et d'universalité. Cependant, il est permis de croire que les procédés savamment synthétiques de la langue de Cicéron n'entrèrent jamais parfaitement dans les habitudes du peuple, même en Italie. Vinrent les invasions, et, à leur suite, l'oubli des flexions nombreuses et compliquées des noms et des verbes romains. L'absence d'études et les besoins nouveaux des esprits émondèrent l'arbre trop touffu et firent succéder l'analyse à la synthèse. C'est par cette révolution générale sur le Tibre, sur le Danube, sur le Rhône, sur le Douro, que se formèrent, en deux ou trois siècles, des idiomes nouveaux tenant le milieu entre le latin dont ils étaient nés, et qui restait réservé à l'Eglise, et les langues germaniques dont ils avaient plus ou moins subi l'influence. Tous ces idiomes s'appelèrent eux-mêmes *romans*, comme vous le prouvez par d'excellents textes. Comment n'avez-vous pas vu, Monsieur, que ce nom seul renversait tout votre système, et accusait l'origine romaine ou latine de l'italien, du français, de l'espagnol ?

La formation des diverses langues romanes s'est accomplie d'après un certain nombre de procédés uniformes qui constituent, avec les racines latines, et quelques éléments barbares, leur fonds commun. Mais l'influence des idiomes antérieurs et d'autres causes ont produit des différences sensibles dans le détail du vocabulaire et de la grammaire : de là, la distinction des langues néo-latines et leurs innombrables dialectes. Permettez-moi de citer deux ou trois de ces procédés généraux, en notant quelques-unes des différences qui s'y rattachent.

Les idiomes romans ont tous senti, à leur origine, en vertu de leur caractère analytique, le besoin d'un adjectif usuel qui assignât au nom un sens déterminé; c'est ce qu'on appelle l'article. Ils l'ont trouvé dans le latin *ille*, que les plus anciennes chartes emploient déjà à cet usage. Ils avaient d'ailleurs l'exemple, d'un côté, du grec parlé dans la moitié de l'Italie, et où ο, η, το devient au besoin un pronom de la troisième personne; et, de l'autre, celui des langues germaniques; vous savez que, dans l'allemand actuel, *der, die, das* est encore l'équivalent de *le* et de *celui-ci*. C'est, du reste, la même chose dans les langues romanes : EGO ILLAM *vidi*, *je la vis;* ital., *io la vidi*; esp., *yo la vi*; portug., *eu a vi*. — Voici maintenant les différences. Le pauvre *illum*

latin a été traité de mille façons. Les Italiens et les Espagnols en ont tiré deux articles : *il, lo*; *el, lo*. Les Provençaux ont dit *lo*. Les insulaires de la Méditerranée, *lu*. La langue d'oil, *le*. Les Portugais, *o*. Les Valaques, par une singularité qu'explique leur isolement, l'ont réduit à un *l* qu'ils placent après le nom.

La déclinaison a disparu. Seules, les deux langues d'oc et d'oil en ont gardé quelques vestiges, jusqu'au XIVe siècle, par la célèbre règle de l'*s*. La terminaison latine a laissé à l'italien les voyelles finales *a*, *o* (insulaire *u*), *e*. Le français, sauf les mots en *e* muet, n'a gardé que le pur radical. L'espagnol tient le milieu : BONUS, it., *buono*, esp., *bueno*, fr., *bon*. PANIS, it., *pane*, esp., *pan*, fr., *pain*.

Les complications de la conjugaison latine se sont beaucoup simplifiées. Partout le passif a été abandonné et remplacé par la circonlocution du participe avec le verbe *être*. Ce procédé, fort naturel en soi, était déjà pratiqué partiellement dans le latin, et il était général dans les dialectes celtiques.—Les flexions du parfait, du plus-que-parfait, du futur antérieur, ont été également oubliées et remplacées par la circonlocution du participe avec *avoir*. Ce procédé avait encore sa raison d'être dans le latin classique. (Tite-Live écrit, par exemple : *in superiore libro* DICTUM HABEO), et il était en pleine vigueur dans les idiomes germaniques.—Je voudrais bien ajouter ici le procédé par lequel le futur simple s'est formé dans toutes les langues romanes, avec une singularité frappante du dialecte de la Sardaigne; mais j'ai déjà passé les bornes d'une lettre, et j'espère revenir sur ce point dans une lettre à M. V. Lespy sur l'*accent latin, considéré dans la formation des langues romanes*.

Dans le domaine de la pure lexicologie, le fait général, c'est une tendance à abréger et contracter les mots. L'italien, grâce aux habitudes métriques et musicales de la prononciation des péninsulaires, est moins violent que le français : il garde tous les mots à terminaison dactylique : PORTICUS, MANICA, TERMINUS : *portico*, *manica*, *termino* (notez que les deux syllabes finales ne comptent que pour une à la fin des vers. Le français, par l'impossibilité où se trouvaient les bouches gauloises de prononcer le *sdrucciolo*, écourte ou éventre tous les mots semblables. *Porche* (*portique* est moderne et pédantesque), *manche*, *terme*. L'espagnol tient encore le milieu et se rapproche, tantôt de l'italien, tantôt du français : *portico*, *manga*, *termino*.

Cette habitude d'écourter les mots, surtout dans les langues d'oc et

d'oil, explique très bien pourquoi beaucoup de vocables de souche latine, et non pas grecque, comme vous le supposez, tels que *ignis*, *os*, *sus*, *ager*, *iter*..., ne sont pas passés dans notre idiome : nos pères, laissant ces mots qui s'évanouissaient dans les simplifications violentes du nouveau langage, ont préféré prendre les équivalents *focus*, *bucca*, *porcus*, *campus*, *via*..., qui avaient plus de consistance. Je serais d'ailleurs assez porté à accorder (et c'est je crois tout ce qu'accordait l'illustre cardinal Mezzofanti) que le motif de la préférence aura pu être quelquefois la présence du même radical dans l'idiome celtique, ou ibérien, ou germanique; tous ces idiomes avaient des éléments communs, parce qu'ils appartenaient à la même famille indo-européenne!

Ce procédé de simplification universelle des mots latins suffit encore pour expliquer les ressemblances frappantes que vous signalez entre le gascon et le romanesc. De *castellum* s'est fait *castel*, qui existe en Italie (concurremment avec *castello*), sur la Garonne, sur la Seine, sur le Danube. Le latin *consultare* (comme la plupart des autres verbes latins) s'est conservé sans altération en italien; la langue d'oc en avait fait *consultar;* d'où vient que les Gascons et les Roumains se rencontrent pour dire *consulta?* N'allez chercher là-dedans aucune trace de parenté ethnographique; cette simplification si naturelle se trouve sur plusieurs autres points, sans aucune raison extérieure : ainsi le dialecte napolitain dit lui aussi *consulta*, *ama*, *da*, etc.

En définitive, l'italien de l'Italie centrale est resté, de tous les idiomes romans, le plus voisin des sources latines; à tel point qu'il y a des pièces entières qui sont à la fois latines et italiennes; je ne veux citer ici que la prière célèbre :

In mare irato, in subita procella;
Invoco te, nostra benigna stella!

Après l'italien, l'espagnol est resté le plus rapproché de la langue latine; il est même remarquable qu'il a accepté moins d'éléments barbares que l'italien, sans doute parce que les Pyrénées ont vu passer moins d'envahisseurs que les Alpes. Après l'espagnol (dont le portugais est un dialecte), vient se placer la langue d'oc, puis celle d'oil ou le français. Le valaque serait plus voisin du latin que notre langue, n'était la grande part qu'il a faite aux éléments slaves. — Il serait très intéressant de faire la même comparaison entre les dialectes particuliers; mais cela demanderait plus de temps, plus de place et plus de con-

naissances que je n'en ai. Je crois en avoir assez dit pour conclure :

Tous les idiomes romans, considérés dans leur ensemble, sont véritablement issus du latin, comme leur nom le dit : et il a *fallu d'étranges illusions pour considérer comme la source* du latin des idiomes *qui, au contraire, n'en* sont *très visiblement que le résultat.*

. . . . . .

Je viens de relire, Monsieur, cette longue épître écrite beaucoup trop rapidement et presque sans déposer la plume. Je suis forcé d'avouer que je n'ai pas été toujours fidèle au ton modeste et confit en douceur de mon exorde; mais, en vérité, une formule de respect à chaque contradiction aurait trop allongé ma tâche. Il est si commode de dire rondement ce que l'on veut dire! Ce n'est pas vous, Monsieur, qui pourrez vous offenser de cette liberté. Je ne vous convertirai pas, j'en ai peur, à mes conclusions; vous avez, depuis plusieurs années, élaboré trop constamment les vôtres pour y renoncer sitôt. Heureusement, on peut, entre honnêtes gens, s'entendre et s'estimer, tout en ayant des opinions très diverses en philologie... et même en d'autres matières. Veuillez donc, Monsieur et honorable compatriote, excuser mes intempérances et mes inexpériences de plume, qui n'enlèvent rien aux sentiments respectueux avec lesquels j'ai l'honneur d'être, etc.

LÉONCE COUTURE.

NOTICE

sur un Monument de la ville d'Auch portant le nom de TOUR DE CÉSAR.

M. Lafforgue, dans son intéressante et curieuse *Histoire d'Auch*, parle d'un ancien monument de cette ville, enclos dans la maison n° 4, de la rue Dessolles, à l'angle de cette rue et de la place Ste-Marie, mais peu connu aujourd'hui des Auscitains, sans doute parce que des constructions modernes le cernent et le dissimulent à la vue.

Quelques explorateurs avaient fait connaître ce témoin du passé avant l'estimable auteur précité. Celui-ci, dépourvu de leurs révélations, le décrit d'une façon superfi-

cielle et hésite à établir son identité avec l'édifice dont le chanoine d'Aignan du Sendat a donné la première indication, sous le titre de *Tour de César* (1), dans ses mémoires manuscrits sur le diocèse d'Auch.

Pour rassurer M. Lafforgue sur ce point, nous mettons sous ses yeux, comme sous ceux des lecteurs de la *Revue d'Aquitaine*, les notes littérales et textuelles prises par nous à la suite immédiate d'une visite que nous fîmes à cette tour en 1802, en compagnie de M. Balguerie, préfet du Gers, et de M. Sentetz, mon collègue, dans l'inspection des antiquités de ce département. Nous étions guidés par M. Mannas, propriétaire de la maison sus-désignée. Nous recueillîmes, à cette époque, les traditions populaires et des renseignements nombreux relatifs au monument qui nous occupe. En les reproduisant aujourd'hui, nous ne faisons que les rappeler d'après ces données dont nous nous abstenons prudemment de garantir l'authenticité.

« On voit, disions-nous sur la place Ste-Marie, à l'entrée de la rue du Chemin-Droit, nommée depuis Dessolles, et dans la cour intérieure d'une maison, un édifice de forme carrée qui doit être très ancien, sinon antique, vulgairement connu sous le nom de Tour de César. Sur la porte d'entrée, on lit ces mots :

EVTAZIA AN
DE (2)

Composée de deux salles carrées et voûtées, construites l'une sur l'autre, la salle inférieure, dont la voûte est à plein-cintre, et où l'on veut voir un temple ou une église,

(1) On donne aussi à ce monument le nom de Tour *Danté*, sans connaître l'origine ni le motif de cette dénomination.

(2) M. Lafforgue n'a plus retrouvé en place cette inscription que le chanoine d'Aignan du Sendat, dans ses manuscrits, rapporte ainsi : DE EVTESIA, 545.

est d'une époque plus reculée que celle qui est au-dessus; elle peut être de construction romaine. Son architecture appartient au moins au *roman primitif*. Au fond est un puits pratiqué dans la muraille.

« Nous serions également disposé à croire que la salle supérieure a aussi été consacrée dans l'origine à un usage religieux, mais très postérieurement au paganisme, car elle est d'un style architectural, moins ancien que celui de la précédente. Ce style atteste des formes ogivales ou gothiques qui ne paraissent pas antérieures au XIIe siècle, si même elles n'accusent pas le suivant. Aux quatre coins sont quatre colonnes surmontées de chapiteaux représentant divers animaux. On remarque à la clé de la voûte un énorme anneau de fer auquel on suspendait probablement une lampe. Un escalier, pratiqué dans l'un des angles de la tour, établissait la communication à ce que nous appelons les deux *salles* (1), dans notre insuffisance à leur appliquer une dénomination plus spéciale.

« Plusieurs de nos anciens monuments religieux, consacrés à l'exercice du culte catholique, nous offrent deux églises superposées l'une à l'autre, et l'inférieure servant de crypte à la supérieure faudrait-il voir, dans la disposition que nous remarquons ici, la même intention et le même motif? »

M. Lafforgue, dans sa description très succincte de ce qui n'est qu'une partie de la Tour de César (la construction supérieure), n'a pas parlé, sans doute, parce qu'il ne l'a pas connue, de celle qui lui est inférieure. Elle nous parut être la plus remarquable et la plus curieuse. Il n'a rien dit non plus de l'escalier y conduisant. Il était placé à l'un des angles de la tour.

(1) Cet escalier a été rendu nécessaire, même pour arriver à la salle supérieure, par l'effet de l'élévation successive des terrains en dehors de celle-ci.

D'après la déclaration du propriétaire qui nous servait d'indicateur et de *cicerone* dans notre visite, ce fut dans cette dernière partie du monument que, par suite d'une fouille qui y fut pratiquée, il y a quelques années, on en retira un grand nombre d'ossements d'*animaux* (1). On présume qu'ils pouvaient avoir été *offerts en sacrifice* à des divinités du paganisme. Plusieurs médailles impériales romaines en argent et en bronze dans les trois modules y furent aussi exhumées. Ces dernières découvertes se sont renouvellées de temps à autre dans ce même local et à ses entours. Notre guide, aussi obligeant qu'empressé, nous montra entr'autres échantillons numismatiques qui en provenaient, quatre deniers d'argent du haut empire. Il nous pria d'agréer ces monnaies d'une très belle conservation. On trouvera plus bas leur signalement.

Nous avons parlé de traditions populaires relatives à ce monument. Selon ces mêmes croyances, que nous ne faisons ici que répéter, la Tour de César, à l'époque gallo-romaine, était le *Temple de la Cité*, et sur le penchant de la colline où elle était située s'étendait un *lucus* ou bois sacré, comme dans le voisinage de tous les temples de l'antiquité païenne. Il y a moins d'un siècle en creusant les fondements de maisons sur cet emplacement (maintenant celui du Marché couvert), on trouva encore d'énormes troncs d'arbres, dernières traces de l'existence de ce *lucus*.

Toujours, d'après les mêmes traditions, il existait dans ce local une fontaine pour les ablutions, nommée, de nos jours, *Bet* ou *Bel-Clare*, de *Bella-Clara*, et peut-être de *Villa-Clara*, l'un des noms de la ville d'Auch dans l'an-

(1) Il est très hasardeux de supposer que les ossements d'animaux déposés dans le lieu, et dont on ne nous a fait connaître les espèces, proviennent d'une telle cause.

tiquité et les premiers temps du christianisme ainsi dénommée dans la légende de St-Sernin ou St-Saturnin (1).

Le puits actuel de Bel-Clare est encore renommé pour la clarté et la pureté de ses eaux. Il serait pourtant téméraire d'assurer qu'elles aient appartenu, dans l'origine, à une piscine salutaire et sacrée, sous le patronage de Belen ou Bélénus, le dieu de la médecine et l'Apollon des Gaulois.

On a aussi voulu voir dans la tour de César un hôtel et un atelier des monnaies, sans doute à raison des découvertes numismatiques qu'on y a faites à diverses reprises et dont nous avons déjà parlé dans cette notice; mais, bien que la connaissance des médailles nous apprenne qu'on battit monnaie à Auch dès le temps de l'indépendance gauloise et aquitaine (2), et plus tard sous les rois mérovingiens et les comtes de Fezensac et d'Armagnac (3), aucune preuve, aucun document historique n'attestent que ce fût dans cet édifice que l'opération du monnayage eût lieu. Quant aux produits monétaires de l'époque romaine, les seuls qui, à notre connaissance, aient été trouvés en ce lieu jusqu'à ce jour, ils ne peuvent être d'aucune autorité à l'appui de cette conjecture, lors même que les parties les plus anciennes de ce monument remonteraient à une date antérieure au moyen-âge.

Si, en terminant cette notice, il fallait absolument émettre une opinion sur la destination primitive de ce monument, ne pourrait-on pas conclure de sa position au sommet ou point culminant de la cité des *Ausci*, et de

(1) Extrait du *Sanctoral* du chapitre métropolitain qui rapporte la mission apostolique de St-Saturnin et de St-Paterne dans cette ville et à Eauze (*Elusa*).

(2) Nous avons décrit trois de ces médailles, dont une *inédite*, dans la *Revue de la Numismatique belge*.

(3) Nous avons également fait connaître dans la *Revue numismatique française* trois tiers de sol d'or mérovingiens inédits, frappés à Auch (AVSCIA, AVXIA FIT), avec les noms de leurs monétaires auscitains.

son nom même (la Tour de César), qu'il a appartenu à un de ces édifices publics connus dans l'antiquité sous la dénomination de *Capitolium*, capitole, et qu'après l'avoir perdue au moyen-âge, il reçut, en échange, celle d'Hôtel-de-Ville, de Maison-Commune, etc., édifice consacré tout à la fois, dans l'origine, à des usages civils, militaires et religieux; car on ne saurait douter que, à l'exemple de Rome, *Augusta-Auscorum*, comme les autres principales villes de l'empire romain, n'eût élevé dans ses murs un semblable établissement, également destiné à servir à la défense et à l'embellissement de la cité.

Devons-nous encore rappeler ici qu'un savant ecclésiastique, de nos amis, croyait voir dans les constructions inférieures de la tour Danté ou de César la chapelle bâtie par St Taurin, cinquième évêque d'*Elusa*. Vers la fin du IIIe siècle, chassé de sa métropole par les Barbares d'Outre-Rhin, il vint se réfugier chez les *Ausci*, et fit construire, sur le sommet de leur capitale, cet oratoire pour y déposer l'autel destiné à la célébration des saints mystères (1) et les reliques de ses prédécesseurs. Il n'était pas, dit Dom de Brugèles (*Chroniques ecclésiastiques du diocèse d'Auch*) (2), attaché de prêtres à cette chapelle; on n'y célébrait les offices que chaque année, à certains jours, lorsque le clergé de l'église de St-Jean, depuis St-Oreus, s'y rendait dans ce but; à moins que les habitants de l'ancienne *Augusta*, menacés d'invasion, ne l'abandonnassent pour se réfugier et se fortifier dans leur *civitas*.

D'après les historiens du diocèse d'Auch et la tradition, cette chapelle de la cité est la première origine de la superbe basilique de Ste-Marie, qui la remplaça.

(1) Dans l'église primitive, les autels étaient *de bois*, et ils se transportaient facilement d'un lieu à un autre. Il n'y avait qu'un autel dans chaque église.
(2) Article St-Taurin, premier du nom (*Taurinus*), p. 34 et suivantes.

Voici le signalement des quatre deniers d'argent, que parmi d'autres monnaies, toutes impériales, M. Mannas, pendant notre visite à la Tour de César, mit sous nos yeux; il nous en fit don, et nous les conservons dans notre collection comme un gage de sa bienveillance pour nous :

N° 1. VESPASIEN.

IMP. CAESAR VESPASIANVS AVG., tête de Vespasien.

R. IVDAEA CAPTA, la Judée captive assise devant un trophée d'armes.

N° 2. NERVA.

IMP. NERVA. CAES. AVG. T. P. COS. III. Tête de Nerva.

R. AEQVITAS AVGVSTA, femme debout, tenant dans la main droite des balances, et dans la gauche une corne d'abondance.

N° 3. FAUSTINE.

FAVSTINA AVGVSTA, tête d'*Annia Galeria Faustina*, femme d'Antonin le Pieux.

R. IVNONI REGINAE, Junon debout, tenant de la main gauche un sceptre ou bâton royal, et de la droite un diadème ou bandeau royal, le paon à ses pieds.

N° 4. PHILIPPE.

IMP. PHILIPPVS AVGVSTVS, tête de Philippe radiée.

R. FIDES EXERCITVS, trois enseignes.

LE BARON CHAUDRUC DE CRAZANNES,
de l'Institut, non-résidant du comité des travaux historiques, inspecteur des mêmes monuments, etc.

GABRIELLE D'ESTRÉES

ET

LA POLITIQUE DE HENRI IV

PAR M. CAPEFIGUE (1).

Il y a dans ce livre des portraits de fantaisie, du style propre à l'auteur, de l'histoire comme on n'en fait pas, et de la littérature à nulle autre pareille. Que l'on juge des portraits et du style par le morceau qui suit (p. 65, 66) :

« Henri de Béarn avait 33 ans, âge de maturité et de force; telles avaient été les traverses de sa vie, ses inquiétudes, les fatigues de la guerre et des plaisirs, que déjà son visage s'était racorni sous les rides; sa peau brune était devenue presque noire comme le teint des vieux basques. Dans la dernière campagne il avait eu tant de souci que ses cheveux et sa barbe avaient grisonné; son nez démesurément long et crochu descendait jusque sur son menton, de manière à laisser peu de place à sa bouche ombragée d'une moustache presque grise. Les traits de la Gascogne, assez beaux dans la jeunesse, prennent dans la vie avancée des proportions marquées, sensuelles, railleuses, et, qu'on me permette cette comparaison, comme le polichinelle d'Italie, et avec cela des yeux égrillards, un sourire moqueur, des dents toutes jaunies et tremblantes à la suite de quelques excès d'amour et de guerre. »

Le peintre a sur sa palette de bien riches couleurs : le *teint noir des vieux basques*, le *gris* des cheveux, de la barbe et de la moustache, le *jaune* des dents ! Il sait les fondre et les nuancer avec beaucoup d'art. Mais il n'est pas de l'*école*

(1) Amyot, éditeur; Paris, 1859. — Typographie d'Ernest Meyer. Les fautes d'impression fourmillent dans cet ouvrage.

française : on le voit à son style, il peint... non, il écrit comme un *barbare :* la phrase qui commence par *les traits de la Gascogne* finit d'une singulière façon par *les dents tremblantes* de Henri IV. Un Welche ne l'eût pas écrite autrement.

Ce sont là les moindres défauts du livre de M. Capefigue; passons à l'histoire.

D'après M. Capefigue, Catherine de Médicis n'est plus cette reine, perfide et cruelle, qui mit en pratique l'affreuse devise : — *diviser pour régner*, et qui fit égorger les Huguenots, le 24 août 1572; c'est une reine qui entraînait le gouvernement de son fils dans les voies de la modération, qui voulut apaiser les factions et calmer la guerre civile (p. 18, 19).

On avait dit jusqu'à présent, d'après les témoignages les plus certains, qu'il y avait eu à Paris, la nuit de la Saint-Barthélemy, un horrible massacre, prémédité, organisé, commandé par Catherine de Médicis... Quelle erreur! M. Capefigue proclame la *spontanéité* populaire de l'insurrection du 24 août 1572, dirigée contre les Huguenots (p. 35).

Ce n'est pas tout : Henri III eut des vices ignobles; de Thou a flétri les mœurs des *mignons* de ce prince. Ah! le pauvre historien! Il n'a fait que copier les pamphlets calomnieux des Huguenots. Ouvrez l'ouvrage de M. Capefigue; c'est là que brille la pure vérité; vous y lirez (p. 54) : — « Le mot *mignon* a été détourné de sa signification naturelle *pour en faire* une ignoble accusation; *mignon* n'avait jamais été pris dans le sens étrange et florentin qu'on lui a donné... — Le roi, dit-on, passait des colliers d'or au cou de ses mignons (ce collier n'était-il pas celui de l'ordre du Saint-Esprit?); il les baisait aux joues (n'était-ce pas l'accolade de chevalerie?). » Désormais, de par M. Capefigue,

Henri III doit passer pour un monarque presque chaste, et ses mignons pour de vertueux chevaliers.

Notre auteur n'est pas moins *extraordinaire* dans ses appréciations littéraires que dans ses *révélations* historiques.

La *Henriade* n'est pas sans défauts; nul lettré ne l'ignore; mais qu'il y a loin de le reconnaître à déclarer, comme le fait M. Capefigue, que tous les vers de ce poème sont plats (p. 144).

Jusqu'à ce jour, on s'était accordé à dire que la *Satyre Ménippée* était un bon livre, où se trouvent, à côté de quelque partialité, beaucoup d'esprit et de franc-rire; la raillerie y met en relief le patriotisme, et le sarcasme s'y élève jusqu'à l'éloquence. Mensonge, mensonge! M. Capefigue soutient (p. 81) que la *Satyre Ménippée* est un obscur et plat recueil, moitié universitaire, moitié huguenot, œuvre de lâches et de corrompus (p. 88).

L'auteur de *Gabrielle d'Estrées et de la Politique de Henri IV* reconnaît que son livre est *très franc* et *très osé* (préf. XVII); il l'a fait pour RECTIFIER quelques idées enseignées dans les livres classiques (préf. V).

Pour nous, depuis que le ridicule et le mépris avaient frappé cette façon d'écrire l'histoire, à laquelle se rattache le nom de Loriquet, il nous semblait qu'il y avait, sur certains points historiques, des opinions et des jugements universellement admis; nous croyions que, pour ces opinions et ces jugements, on pouvait différer sur la manière de les exprimer, de les formuler, mais qu'aux yeux de tous le fond en était le même; nous étions dans l'erreur, force nous est de l'avouer : nous avions compté sans les égarements où poussent l'extravagant amour du paradoxe, et quelque chose de pis encore qui se trouve dans l'ouvrage de M. Capefigue.

V. LESPY.

A M. Noulens.

3e Lettre. — (*Fin*) (1).

Le troisième taureau Veterinario (un vilain nom dont il se montra digne) fut lâche et mou *flocco;* c'est cependant un défaut assez rare chez les taureaux navarrais, qui seuls paraissaient ce jour-là sur l'arène. Les taureaux de Navarre sont en général petits mais de belles formes, très-vifs et très lestes; la valeur et la noblesse forment leur caractère distinctif; les taureaux de Castille et d'Andalousie sont remarquables par leur taille et leur belle prestance; ils sont assez forts pour porter sur leurs cornes cheval et cavalier quand ils ont fait une bonne entrée; mais ils ont souvent peu de résistance. Les premières passes de pique les amollissent, ils n'en deviennent que plus difficiles à combattre, mais ces luttes manquent de l'entrain que possèdent à un si haut degré les intrépides petits narvarrais; c'est ce qui fait que les courses du Nord de l'Espagne sont peut-être plus intéressantes que les grandes *corridas* de Séville ou de Madrid. Veterinario ne soutenait cependant pas cette réputation de folle bravoure; il ne chargea pas les chevaux, se prêta à toutes les fantaisies des *chulos*, offrit bêtement son cou aux dards des banderilles et se laissa tuer par un élève de Cucharès qui, ce jour-là, tuait son premier taureau en public. Le maître présenta lui-même son élève à l'alcade qui donna son consentement. Lillo fit le salut d'usage et marcha au taureau. Après quelques passes de *muleta* fort applaudies, Lillo porta au taureau une estocade à fond en ramenant l'épée. Veterinario ne méritait pas une si belle mort. Il se faisait pourtant prier pour tomber; les *chulos* accoururent le *marear*, l'étourdir de leurs capes en le faisant tourner sur lui-même... Le taureau beuglait à faire pitié, c'était un mugissement rauque et sourd comme un râle, il tirait une langue sèche et noire; sa tête tremblait comme la tête d'un vieillard, il soulevait ses flancs par des convulsions qui faisaient jaillir le sang de sa blessure; enfin, épuisé, sentant la palissade à son côté, il s'appuya sur elle, puis ses pieds glissèrent, un *chulo* le poussa un peu, il tomba. Le *cachetero* lui donna le coup de grâce. L'estocade qui foudroie n'est pas toujours la plus belle estocade. Les règles du combat sont telles qu'un taureau tué de trois ou

(1) Voir, ci-dessus, p. 173, 209, 245, 270, 293, 319, 342 et 375.

quatre coups d'épée est parfois plus savamment tué que celui qui meurt du premier coup.

Si Clavelino, le troisième taureau, était aussi lâche que son confrère, il était du moins fort malin. A voir la façon dont il cherchait l'homme sous la cape, il faisait pressentir ce que peuvent être les *toros de Sentido*, dont je parlais tout à l'heure. Vraiment, à voir Clavelino, ont eût cru qu'en attendant son tour, il avait regardé par le trou de la serrure du toril et fait son éducation en voyant mourir ses frères. Sachant bien que tuer des chevaux ne le mènerait à rien qu'à se fatiguer lui-même, il s'obstint prudemment de les attaquer, et comme les spectateurs l'insultaient, comme les *picadores* allaient à lui le défiant et l'excitant à plaisir, Clavelino regardait tout son monde et secouait la tête comme pour dire « pas si bête! » *Otro toro! otro toro!* criait le peuple; on demandait des banderilles de feu, *fuego! fuego!* pour humilier la couardise du pauvre animal. L'alcade ne le permit pas par égard pour la *ganaderia de Zalduendo* qui pourtant ce jour-là fut au-dessous de sa réputation. Les trompettes sonnèrent. Il fut très difficile de clouer des banderilles au cou de Clavelino, il s'acculait aux barrières, se refusait à charger et mit la plus mauvaise volonté du monde à se laisser tuer par Pepete. Les taureaux affectionnent certaines places dans le cirque; ces places où reviennent toujours les animaux combattus s'appellent *Querencias*. Il y a des *Querencias* communes à tous les taureaux : ainsi le côté du toril, contre la barrière où se place le premier *picador*, l'endroit où succomba le dernier taureau. Il y a des *Querencias* particulières à chaque taureau : la place où un cheval est mort, l'endroit où un homme est tombé, le milieu du cirque deviennent parfois des endroits de prédilection, selon le caractère de la bête. Clavelino s'en tenait à sa *Querencia* ordinaire, le côté du toril contre la barrière. Il était là, adossé à la palissade, se refusant à toutes les manœuvres de cape, fixant l'homme et sa *muleta* sans se décider à fondre. Pepete s'impatientait; l'épée haute, il attendait, excitait le taureau par ses cris, le souffletait du bâton de son drapeau rouge, il levait les bras, découvrant sa garde, faisait des appels de pieds; rien; il se décide enfin à piquer les naseaux de la bête de la pointe de l'épée. A peine touché, le taureau donne l'*achazo;* le bras armé du glaive passe entre les cornes, le fer entre au défaut de l'épaule, mais rencontrant un os, plie, échappe à la main du *diestro* et rebondit en l'air.

Le monstre se retourne et charge son ennemi. Pepete n'a que le

temps de franchir la barrière, sous les cornes du taureau, en abandonnant sa *muleta* sur l'arène. Le public se lève en masse, on insulte Pepete, on le couvre de huées. Les Espagnols ne veulent pas qu'aux passes de mort l'*espada* sorte de l'arène. Mais déjà celui-ci est rentré dans la lice, il a ramassé son épée et sa *muleta;* il se représente au taureau. Cette fois, l'animal n'hésite pas; il semble reconnaître l'homme, il se précipite sur lui. Pepete porte son estocade, mais le taureau s'est arrêté dans son élan; l'épée reste bien fichée dans les chairs, mais aucun organe vital n'est intéressé. Le peuple crie et se démène sur les gradins. Voleur ! gredin ! boucher ! sont les épithètes les moins malsonnantes. L'Aragonais, ami de l'optimiste, fait plus de bruit à lui seul que vingt charretiers embourbés. Il vomit de telles injures au vin, sur notre tête, qu'il nous oblige à mettre nos chapeaux. *Cobarde! maulon! carnissero! borrachon!* Il montre le poing à Pepete. *Que lo maten a el!* hurle-t-il, ce qui veut dire bêtement : qu'on le tue ! Peuple charmant que ce peuple espagnol ! Dire que c'est à lui que nous devons la galanterie, le Cid et Hernani. Pepete pâlit sous cette mousqueterie d'outrages. Sa bouche se crispe horriblement, il mord ses lèvres, et, serrant convulsivement la poignée de son épée, il revient provoquer le taureau. Mais Clavelino n'en veut plus. Il secoue mélancoliquement sa grosse tête, retourne à sa barrière, et rien ne semble plus devoir l'en faire sortir. Le peuple crie toujours, il a hâte d'en finir, et Pepete donc? Croyez-vous qu'il soit facile de garder son sang-froid au milieu de ces orages populaires? Renonçant à se faire attaquer, il recule de quelques mètres, puis, courant au taureau, il fond sur lui et lui porte une estocade de vuelapies qu'il exécute en ramenant l'épée. Cette passe faite sur un taureau acculé, qui ne laissait d'autre ressource à l'homme qu'un écart presque impossible à faire dans l'impétuosité de l'élan, était superbe. Si l'homme avait manqué son coup, il était perdu. Cucharès l'avait bien compris; il s'était rapproché de son confrère, tout prêt à lui porter secours. Clavelino tomba sous le coup. Le public qui voulait jeter aux chiens le gladiateur le porta aux nues. L'Aragonais fit boire un coup de sa gourde au sybarite, à la santé de Pepete, l'*espada que tiene Corazon*. Il fallut bien se résigner.. Un refus de boire à la gourde d'un Espagnol est considéré comme une injure.

Vous le voyez par l'exemple de Clavelino, mon ami, tous les taureaux ne sont pas dépourvus d'une certaine intelligence. Presque tous

apportent sur l'arène des caractères absolument distincts. L'un s'acharnera après tel *chulo*, laissant de côté tous les autres. Un autre s'entêtera après telle ou telle couleur, qui pour le rouge, qui pour le bleu, qui pour le jaune. Celui-ci aura une préférence marquée pour tel *picador* et reviendra toujours à lui. Celui-là choisira son cheval. Un autre se refusera à charger les chevaux; chacun a encore sa façon de donner l'*achazo*. J'ai vu un taureau tuer successivement huit chevaux du même coup de corne en plein cœur. Et puis, si vous saviez, mon cher directeur, comme la course transforme un taureau; il change si notablement dans le cours de la lutte, que les experts en tauromachie reconnaissent trois états, trois manières d'être du taureau: *estado levantado*, *estado parado*, *estado aplomado*. *Estado levantado*, c'est quand, débouchant du toril, le taureau, surpris par la lumière, attaque indistinctement tous les objets; les passes de pique ont pour but d'amortir cette première ardeur. *Estado parado*, c'est quand l'animal, déjà combattu à cheval, devient malicieux; s'il a de mauvais instincts, cette seconde phase les développe. S'il est *toro de Sentido*, il devient alors terriblement dangereux. *Estado aplomado*, c'est quand l'animal, reconnaissant l'inutilité de ses coups de tête, déjà fatigué par le combat, se refuse à fondre. Pour peu que les taureaux persévèrent dans cet entêtement, comme Clavelino, ils rendent les passes de mort très difficiles à exécuter. Tous les taureaux passent plus ou moins par ces trois degrés, et l'on peut poser en principe que plus le taureau a été lâche et mou pendant le combat, plus il est difficile à tuer. Aussi est-ce toute une étude à faire; il ne faut pas que le *torero* qui doit donner la mort perde jamais le taureau de vue. Il doit avoir sondé le caractère de l'ennemi; il doit, selon cet examen, combiner son attaque, et, quand il aborde le taureau, il doit avoir tout prévu. Hortelano, le cinquième taureau, releva la réputation de la *ganaderia de Zalduendo;* il s'en allait temps. Il tua ses quatre chevaux, reçut vingt coups de pique, mit hors de combat un *picador* et sauta la palissade à plusieurs reprises. Quelques taureaux, et c'est encore un des caractères distinctifs de l'espèce, se plaisent à franchir la palissade; ils tombent alors dans l'étroit couloir, où la panique est générale. Tous ceux qui s'abritent dans cette tranchée se hâtent d'enjamber la barrière et rentrent dans l'arène. On ouvre alors une double porte, dont l'une ferme le couloir et dont l'autre s'ouvre sur la place; il faut bien que le taureau revienne dans le cirque : il ne peut pas aller plus avant, et le couloir est

trop étroit pour qu'il puisse se retourner. Hortelano, ramené au combat, se prête à tous les manéges de capa de Cucharès. Le beau taureau ! une tête puissante, un œil sauvage, des cornes droites et effilées, un fanon superbe, des flancs évidés comme des flancs de lion, les jambes sèches, nerveuses, avec de fortes touffes de poil frisé aux genoux; c'était un digne navarrais, plein d'ardeur, dur au fer, chargeant toujours à fond. Cucharès le capa à plusieurs reprises. Je ne vous ai pas dit ce que c'était que les exercices de cape : c'est à la fois charmant et terrible. L'homme étale un manteau rouge brodé d'or sous les yeux du taureau. Le taureau fond, l'homme l'évite d'un écart et le faisant passer sous le manteau, tourne sur son talon et se retourne en face de lui. Il lutine ce monstre, il l'agace, il le soufflette de sa cape. L'homme se drape de son manteau et semble fuir. Le taureau le poursuit, l'atteint, le charge. Par de simples torsions de corps, l'homme se met à l'abri de ses coups furieux. Il se retourne à peine pour exécuter ces manœuvres, où chaque fois la corne acérée est à deux pouces des hanches. Cucharès tourne, vole, bourdonne comme un moucheron autour de cette bête fauve. Il lui rit au nez, l'injurie, la coiffe de sa *montera*, la tire par la queue, s'agenouille devant elle; puis se levant et s'enveloppant gracieusement des plis de sa cape, il se campe devant le monstre, à deux pas de lui, et le regarde en face. Le taureau, épuisé par ce jeu, reconnaît son vainqueur, et recule à pas lents en baissant sa tête.

Les Français applaudissent à tout rompre ces exercices où le danger s'allie à la grâce; mais, je le constate à regret, les Espagnols n'aiment pas qu'on plaisante ainsi avec le taureau. La supériorité de l'homme s'affirme trop dans ces manœuvres. L'idée de péril disparaît. *Fuera la capa! fuera la capa!* s'écrient-ils, quand Cucharès déploie son manteau rouge. *Caballos! caballos!* Sauvages ! disait l'optimiste, que ces manéges de cape passionnaient, et vraiment il avait raison. Allons, il faut en prendre son parti; quoi qu'en pensent les apologistes des *corridas* qui trouvent ces luttes chevaleresques, le bas peuple espagnol, je le crains bien, n'en apprécie pas la portée philosophique, il n'y cherche qu'une satisfaction de bestialité. Il faut bien dire cependant, pour excuser un peu ces honnêtes Espagnols, qu'un taureau capé est un taureau sacrifié. Il ne charge plus les chevaux dès qu'il s'est prêté à ces exercices. Ces coups de tête donnés dans le vide lui brisent les reins. J'ai dit prêté, avec intention, parce qu'il ne serait pas bon de jouer cette partie avec le premier taureau venu. Pour peu qu'un taureau fût à l'état *pa-*

rado, ce jeu deviendrait on ne peut plus dangereux; s'il était *toro de Sentido*, il serait impassible. Aussi, n'est-ce qu'après avoir bien étudié Hortelano que Cucharès se décida à le caper.

Les deux espadas honorèrent encore Hortelano de la passe à deux : *Suerte de capa a dos.* Cette manœuvre s'exécute ainsi : deux hommes prennent un manteau chacun par un bout et le tiennent verticalement devant le taureau qui doit passer, dans son élan impétueux, sous cette portière mobile, fixée à deux poitrines humaines. Cucharès et Pepete avaient déjà fait passer ainsi trois fois Hortelano sous leur cape et sous leurs bras, quand Pepete, retirant à lui le manteau, s'embarrassa les pieds dans les plis et tomba. Le taureau se précipite sur lui... Lillo, l'élève bien-aimé du maître, se jette intrépidement à la tête du monstre, le coiffant de sa cape pour le détourner. Il trébuche sur le corps de Pepete; le taureau fond sur ce faux mouvement, prend Lillo par la hanche, et, par deux fois, l'enlève sur ses cornes. Cela ne dura qu'une seconde; mais quelle seconde, mon Dieu ! Toutes les gorges étaient serrées, les poitrines haletaient. Cucharès se précipite à la queue du taureau; arcbouté sur ses deux jambes, il cherche à le tirer en arrière de toutes ses forces. Le taureau cède d'un pas, Lillo retombe, et la bête faisant alors volte-face, est entraînée par Cucharès. Les toreros se relèvent; Pepete n'avait pas été touché. Mais Lillo était tout blême; son sourire, sous les applaudissements, trahissait de vives souffrances comprimées. Il sortit du cirque; le bruit courut bien qu'il était blessé; mais Cucharès lui-même allait planter les banderilles, on ne s'en occupa pas davantage.

Le taureau, excité par sa demi-victoire, semblait avoir pris de nouvelles forces; il chargeait toujours à fond. Cucharès lui posa trois paires de banderilles, deux par la *Suerte al recorte*, une par la *Suerte a media vuelta*. Puis, les clairons sonnèrent la mort, et Hortelano fut tué par le maître d'un *vuel a pies* qui, bien porté, traversa le poumon et provoqua l'hémorrhagie. Hortelano ne fléchit pas sous le coup; les *chulos* vinrent pour le *morear*, l'étourdir; mais Hortelano semblait indifférent à ces manœuvres. Il branlait la tête du haut en bas, aspergeant de sang ses ennemis; quoique atteint mortellement il ne voulait pas tomber. Cucharès dut le descabellar. Pour cela, on doit se mettre bien en face du taureau; on lui pique les naseaux de la pointe de l'épée pour lui faire courber la tête, et quand l'animal est dans la position voulue, l'espada le frappe d'un coup sec entre les deux cornes. Ce coup doit couper les vertèbres. Cucharès réussit admirablement cette passe dif-

cile qui épargne la besogne au cachetero. Hortelano tomba comme foudroyé les sabots en l'air.

Les courses étaient finies au cinquième taureau. Il y en avait bien un sixième, Navarrito, qu'un homme *seul* devait combattre; c'était une des promesses de l'affiche. Promesse trompeuse, hélas! On avait garni de boules les cornes du taureau. Il était *embolado;* il ne pouvait pas tuer. Enlevez le danger de mort de ces spectacles, tout leur intérêt cesse. Le saltimbanque qui se présenta en maillot bleu, pour fournir à lui seul les trois actes de *corrida*, fit quelques écarts à la mode landaise; il posa une paire de banderilles en se faisant bousculer par le taureau; enfin, il se releva tout contusionné, et prenant la muleta et l'épée, il assassina lâchement son ennemi de quatre estocades maladroitement portées de bas en haut. Les Espagnols l'auraient chassé du cirque si pour eux le spectacle n'eût pas été terminé dès que Cucharès quitta la scène. On se pressait dans les couloirs, on se heurtait aux portes de sortie. Nous suivons la foule. En une minute, tant les issues sont bien ménagées, nous nous trouvâmes dehors.

Nous apprenons que Lillo, gravement blessé, avait été saigné et transporté dans son lit. On craint qu'il ne passe pas la nuit.

Cette lettre est déjà trop longue, mon ami; je la ferme. Un autre jour peut-être je vous parlerai encore un peu des *corridas*, de l'organisation des *cuadrillas de toreros*, des différences de *ganaderias*, et beaucoup de St-Sébastien, la ville qui a laissé de si sanglantes pages aux histoires de France et d'Espagne. Aujourd'hui, je n'ai plus que le temps de vous serrer la main. A plus tard.

Bien à vous,
FAUGÈRE-DUBOURG.

L'ENNEMI D'ABD-EL-KADER.

Fin (1).

Cependant l'ennemi d'Abd-el-Kader, s'épanouissant comme une fleur-de-mars à l'ombre sainte des casernes, grandissait tous les jours en subordination et propreté devant les maréchaux-des-logis. Pas une tache à l'honneur ou au fourniment de ce jeune homme qui, déjà, *pâtinait*

(1) Voir, plus haut, p. 385.

un cheval comme un centaure, fumait la pipe culottée, avalaït l'absinthe pure comme un brave, pouvait dire comme Médée: *nunc scio quid sit amor*, et se battait régulièrement en duel une fois par mois, ainsi qu'il convient à quiconque se respecte et veut être respecté. Tant de vertus dans un âge si tendre touchèrent enfin le cœur du capitaine Guignard, un lapin qui se peignait dur quoiqu'il eût perdu l'immense majorité de ses cheveux en suant sous le beau soleil d'Afrique, et que de mémoire de troupier on n'avait jamais vu rire depuis le débarquement de Sidi-Ferruck. Un beau matin, en plein Champ-de-Mars et sans que notre ami s'attendît à rien, les clairons sonnèrent et le lieutenant-colonel, au nom de S. M. Louis-Philippe, invita tout le régiment à reconnaître dorénavant pour brigadier Charles-Sidoine Duprat, premier cavalier à la première du premier. Devant ce grand acte de justice, l'envie fit taire ses clameurs, et le brigadier Saberlou, alsacien d'origine, et qui avait mis quatorze ans à gravir le premier échelon de la hiérarchie militaire qu'il ne devait pas dépasser, refoula dans son cœur sa rancune amère jusqu'à une occasion plus favorable. Cet homme poussa la duplicité jusqu'à feindre d'être l'ami de son nouveau camarade; il accepta à la cantine un nombre infini de petits verres et de dîners où il ne paya son écot que par des conseils où la perfidie, comme un serpent caché dans l'herbe, se dissimulait sous des allures bienveillantes et paternelles. Le candide Duprat qui ne faisait qu'entrer dans la vie et croyait encore à l'amitié, vida le fond de son âme dans le sein de Saberlou et ne lui laissa rien ignorer des grands projets qu'il avait conçus sur Abd-el-Kader. A cette confidence, le lago à deux chevrons réprima un mauvais sourire pour applaudir ostensiblement à cette héroïque résolution; il dora l'existence future de Sidoine de toutes sortes d'épaulettes et de

galons, constella son avenir d'un nombre incalculable de décorations, et jeta sur son crédit une saisie-arrêt afin d'entrer aux Invalides le jour où son ami passerait enfin maréchal de France. Duprat avala doux comme le miel ces tartelettes empoisonnées d'une détestable flatterie. Quand vint la saison des razzias, il crut son affaire faite. Mais, hélas! il ne recueillit dans ces stériles expéditions qu'un atroce coup de soleil, et au lieu d'Abd-el-Kader, il ne ramena dans Alger que des troupeaux de moutons maigres comme des harengs, et une escouade de trente-sept chameaux sur lesquels l'intendance militaire passa immédiatement la griffe. Ces malheurs n'abattirent pas sa constance et sa fierté. D'ailleurs, l'insidieux Saberlou avait dit: Patience! le jour viendra.

Le jour vint en effet sur les bords de la Chiffa, et vers midi, Sidoine jugea même qu'il faisait un peu trop clair. Abd-el-Kader, c'était lui, passait en burnous blanc devant ses tirailleurs au grand galop de son cheval. Après vingt minutes, les clairons sonnèrent la charge, et le jeune brigadier, qui n'eût pas cédé sa place pour un empire, enfonçant résolûment ses éperons dans le ventre de son cheval, partit avec une rapidité inouïe à la poursuite d'Abd-el-Kader.

Cet accord parfait d'intentions entre le cavalier et sa monture eût été tout à fait inexplicable sans une circonstance spéciale. Kohel, ainsi nommé en souvenir des romans de M. Carayon-Latour, était né dans ces lieux même, d'où il avait été amené captif par des Français indélicats qui oublièrent de le payer. A l'aspect du désert, la patrie chère à tous bien nés, avait repris ses droits et lui avait mis le mors aux dents. Dans cette attaque de nostalgie foudroyante, les légitimes sentiments qui l'entraînaient n'avaient certes pas besoin des encouragements de la cravache pour l'emporter au pays qui lui avait donné le jour.

Mais, Duprat, dominé par son idée fixe, était incapable de réfléchir sur la cause de cette effrayante vélocité. Il ne voyait qu'un Arabe en burnous blanc qui nécessairement devait être Abd-el-Kader. Cet Arabe, qui combattait à la manière des Parthes, lui fit faire une lieue tout d'une traite; puis, tournant bride tout à coup, il tomba inopinément sur lui au grandissime galop. En moins de rien, le brigadier se sentit envahi, paralysé, par une espèce de lasso et tomba par terre presque étouffé. Quand il reprit connaissance, il avait les mains liées derrière le dos au moyen d'une corde d'une grosseur fort loyale dont l'autre bout était fixé solidement à l'arçon de la selle de son vainqueur. L'Arabe, complètement étranger au vocabulaire de l'Académie, lui montra son yatagan d'un geste significatif qui signifiait ou peu s'en faut : — Chien de chrétien, fais un seul geste de résistance, et ton cou fera connaissance avec ma lame de Tafilet !

Il fallut suivre le vainqueur pendant tout le reste de la journée. Chemin faisant, Sidoine, revenu de ses illusions, roulait dans son cœur de tristes pensées. Ce fut alors qu'il commença à soupçonner la vérité, et réfléchit dans l'amertume de son âme sur les conseils perfides de Saberlou. L'entraînement fougueux de sa course ne pouvait s'expliquer aux yeux des gens les plus sensés que par l'intention de passer à l'ennemi. Il se rappela vaguement avoir entendu crier au déserteur! derrière lui : — Prisonnier ou déserteur, voilà mon alternative. Si les Français me rattrappent, mon affaire est claire... pris et fusillé. Infâme alsacien de Saberlou ! Ah! capitaine Guignard, si vous pouviez lire dans mon cœur. Que va faire de moi ce grand escogriffe d'Arabe qui, décidément, n'a pas la tournure d'un émir? Va-t-il me traîner jusqu'au fond du Sahara et me condamner à moudre son café et garder ses chameaux à

perpétuité? Peut-être a-t-il le projet de me vendre à Abd-el-Kader, mon ennemi personnel, qui me fera couper familièrement la tête par son chaous. Ah ! que je donnerais donc six francs pour être dans Alger à prendre tranquillement mon absinthe suisse chez mademoiselle Octavie, à la buvette du *Vieux lancier Polonais.*

Ce monologue l'avait conduit au coucher du soleil sur les bords d'un petit ruisseau où l'émir avait sa smala. L'Arabe, après l'avoir mis nu comme un ver et cherché vainement de l'or par l'inquisition la plus audacieuse et la moins avouable sur le corps de son prisonnier, lui jeta sur les épaules une mauvaise souquenille de toile bleue et lui montra, du bout de ce même *matraque* dont il lui caressait les épaules, une tente vaste et richement décorée. Devant la porte, une sentinelle barra le passage pendant qu'un nègre gigantesque allait prendre à l'intérieur les ordres du maître. Après une attente de vingt minutes, Sidoine et son conducteur furent introduits dans une pièce éclairée par quatre lampes où un homme, jeune encore, assis à la manière des Turcs et des tailleurs, se reposait sur une natte en tenant ses pieds dans ses mains.

— Roumi, dit en français le seigneur du logis, tu as le courage du lion, mais tu n'as pas comme M. Jourdain la prudence du serpent. Pourquoi as-tu quitté si jeune les tentes de ta tribu ?

— Il n'y a pas de tribus dans le département du Gers, reprit le brigadier avec une noble assurance, et quand on va sous la tente; c'est pour boire de la bière en été devant la porte des cafés. Je voulais te faire prisonnier, et c'est moi qui suis le tien. Voilà tout.

— Le prophète a dit : Les destinées sont dans les mains d'Allah ! -- Que sais-tu faire ?

— Je sais faire du gymnase.

Mais, Duprat, dominé par son idée fixe, était
réfléchir sur la cause de cette effrayante
voyait qu'un Arabe en burnous blanc
devait être Abd-el-Kader. Cet Arabe
manière des Parthes, lui fit faire une
puis, tournant bride tout à coup,
lui au grandissime galop. En m
sentit envahi, paralysé, par
par terre presque étouffé.
avait les mains liées derr
d'une grosseur fort lov
dement à l'arçon de
complètement étra
montra son yat
peu s'en faut, ... ue
résistance, ... ues épreuves ;
Tafilet ! ... sur la plante des pieds, il
Il fa ... a grande voltige pour célébrer la
journ ... eres d'armes. Abd-el-Kader réclama des
ro ... iculières et fit bientôt de si remarquables pro-
... qu'il doubla le traitement de son maître et songea un
instant à le marier à une bédouine de la haute société.

Le bruit de cette aventure fut porté jusque dans Alger par un régulier de l'émir qui avait été capturé, et le capitaine Guignard souleva le ciel et la terre pour faire comprendre son brigadier dans un échange de prisonniers. Mais Abd-el-Kader avait juré par sa barbe et par celle de Mahomet que pour or ni pour argent il ne se séparerait de son ami. Sans la prise d'Abd-el-Kader par le général Lamoricière, Duprat exercerait encore, sans doute, son professorat forcé, et, revenu de ses illusions de jeunesse, il n'eût jamais épanoui sa maturité dans le greffe de la justice de paix de son village.

L. B.

M. le Comte F. de Lagrange.

Frédéric de Lagrange est un de nos hommes
e qui ont le plus intelligemment compris
r eux un champ où ils pouvaient uti-
occuper leurs loisirs opulents, tout
les intérêts de leur pays.
nte Joseph de Lagrange, ancien
nistre de la guerre du roi de
r de Hesse.
ce nom illustré dans les
sœurs Mmes la duchesse de
strie et la comtesse de La Ferronaye.
de Lagrange appartient à une génération
mes qui datent des premiers temps de la restauration, et dont nous avons eu souvent à signaler les qualités distinctives. Elle est forte, énergique, active, éminemment intelligente et loyale. Plusieurs de ces hommes se sont retrouvés dans l'organisation du Jockey-Club, et ont prêté leur concours au développement et au progrès de notre race chevaline.

L'administration d'une grande fortune patrimoniale, les obligations que lui imposait sa position dans le monde, ont rempli, pendant une assez longue période de temps, l'existence de M. le comte de Lagrange; mais ce temps ne s'écoulait pas stérile pour lui au point de vue du *turf;* il étudiait, il cherchait à se rendre compte de la vraie place qu'il pouvait s'y donner, tellement que tout à coup le monde spécial du turf apprit que le comte de Lagrange devenait l'acquéreur du stud de M. Aumont; il l'achetait en grand seigneur et le payait une somme dont l'importance

fit croire à quelques-uns qu'il concluait une affaire hasardée; mais ceux qui le connaissaient bien pensaient au contraire qu'il faisait un coup de maître, et que nécessairement, avant d'avoir pris une pareille résolution, il avait dû se faire une expérience du turf, qui le mettait à l'abri de tous les dangers d'un début. Le comte de Lagrange n'en était pas, en effet, à son apprentissage. Homme du monde, dans toute l'acception du mot, il ne possède pas moins l'esprit et le goût des choses sérieuses. Il n'est pas du nombre des hommes qui se distinguent par certains côtés, tandis qu'ils sont incomplets ou insuffisants par d'autres. La rectitude des idées, chez lui, s'allie avec l'élégance des formes et la finesse de la pensée. M. de Lagrange a prouvé notamment dans l'exploitation de ses forêts du Midi combien il était homme pratique. En 1856, la commission impériale, prenant en considération les services qu'il avait rendus à l'agriculture, lui a décerné une médaille. Il avait aussi eu l'honneur d'être délégué, par le département de l'Eure, comme membre de la commission.

Le parti remarquable qu'il a su tirer des écuries de M. Aumont, dès la première année qu'il en est devenu possesseur, ses immenses succès en France, ses victoires en Angleterre, lui ont donné, à juste titre, une réputation d'habileté tout à fait exceptionnelle. C'est qu'il a véritablement porté dans la gestion de ses intérêts sur le turf quelques-unes des rares qualités qui le distinguent. Il ne néglige aucun détail, il surveille par lui-même, déploie une activité incomparable, récompense largement le zèle de ses gens et les services rendus, il relève les fautes avec un discernement impassionné contre lequel nul ne peut protester. Il est d'une circonspection parfaite, même un peu mystérieuse en tout ce qui touche à ses écuries, et c'est là, disons-le en passant, une des qualités les plus précieuses,

les plus indispensables chez le maître d'une grande écurie de courses, et les plus rares peut-être à rencontrer parmi les sportsmen de France.

Quelques-unes des qualités que nous venons d'indiquer, et qui sont d'infaillibles garants du succès dans les entreprises importantes, sont surtout inappréciables dans les habitudes des hommes du monde. M. de Lagrange les apporte dans la tenue de sa maison, dans ses relations intimes et dans l'art de bien recevoir; aussi est-ce à bon droit qu'il est cité comme un des meilleurs maîtres de maison dans la société élevée de notre temps. On voit à chaque détail que l'ordre dans ce qui charme, la symétrie élégante sont de sentiment chez lui.

C'est au château de Dangu qu'il faut être admis pour se faire une opinion complète de ce que l'hospitalité a tout à la fois de plus fastueux et de plus simple; elle est cordiale, affectueuse et met à l'aise.

Dangu est la résidence de prédilection du comte de Lagrange. Il est situé au milieu de cette riche contrée du Vexin français, où les terres labourables, dans plus d'un endroit, ont acquis une valeur de 4 à 5,000 fr. l'arpent. C'est un pays peuplé de belles demeures châtelaines, d'une topographie adorable en ce sens qu'il est jusqu'à présent à l'écart de toutes les grandes lignes de chemins de fer ou de routes impériales parcourues par le touriste banal ou le touriste *affairé*. En sorte que pour longtemps encore il conservera sa belle physionomie de grande culture, son imposant aspect de richesses agraires, sans que l'activité industrielle ou commerciale le morcelle, le noircisse, en modifie la grandeur. Le château de Dangu trouve au milieu de ces vastes paysages le vrai cadre qui s'harmonise avec son style architectural, l'étendue et la beauté de ses dépendances.

Le parc seul se compose de plus de 150 hectares. Il est planté de hauts arbres parmi lesquels sont à profusion les essences les plus rares. A l'époque du Chantilly des Condé, le parc de Sylvie n'avait pas d'allées aussi ombreuses, aussi belles, aussi calmes que celles du parc de Dangu. Les accidents actuels de ce parc délicieux manifestent le goût, le sentiment parfait des poésies agrestes chez celui qui l'a créé. Ce parc est un poème (1).

Chaque été, les fêtes de Dangu réunissent une assemblée d'élite; elles ont lieu en septembre et en octobre. Quelquefois elles commencent à la fin du mois d'août, mais pour s'interrompre et reprendre ensuite en automne. Le château prend alors tous ses enchantements; les routes du parc sont tenues avec un tel soin qu'on n'y laisse sur le tapis de sable fin et doux qui les madacamise que les feuilles de roses que le vent y sème en les enlevant aux arbrisseaux riverains. Quand il y a fête, le soir, des verres de couleur donnent un aspect fantastique à ces bois où se trouvent des enceintes pour le jeu de paume, pour le jeu de balle, le cricket anglais, des escarpolettes, des grottes, des cottages, des points de vue, des perspectives qu'on dirait ménagées par l'imagination d'un Claude Lorrain. Les fleurs à Dangu sont à profusion. M. de Lagrange a la passion des fleurs; pour lui, tout est prétexte de fleurs. Dans la saison où elles donnent en plein air, vous en trouverez partout, sous vos pas, sous votre main; elles brillent en bordures, en massifs, en corbeilles; elles enveloppent le pied des gros arbres, elles grimpent sur les murs, elles servent de bordure et accompagnent toutes les anfractuosités du périmètre du château; elles garantissent la rampe des escaliers, occupent

(1) Comme nous avons déjà rapporté, dans la *Revue d'Aquitaine*, les lignes consacrées par Mme de Girardin au château de Dangu, nous nous abstenons de les reproduire. Nous avions devancé M. Chappus dans cette citation.

des plates-bandes sur les paliers du premier étage, décorent chaque angle, chaque meuble dans l'intérieur des appartements, où elles sont groupées avec un art merveilleux.

Dangu est un ancien domaine de la famille de Breteuil. Les ailes du château ont été détruites pendant la révolution. Le corps de logis est resté seul; il est de structure circulaire et en forme de fer à cheval. Il porte deux tourelles de chaque côté. M. le comte de Lagrange ne se fait nulle préoccupation de rendre les dehors de ce bâtiment aux vastes proportions de sa primitive ordonnance. C'est au luxe, au comfort de l'intérieur qu'il s'attache, et à celui des nombreuses dépendances du château. Les écuries, le chenil, les serres, les remises, les bâtiments annexes pour loger les invités, le théâtre, qui contient plus de 400 spectateurs, la salle d'armes, la chapelle, et enfin le haras, voilà son souci.

Le château possède deux aspects : d'un côté est un vaste horizon coupé par des ondulations de terrain, dont la plus importante est appelée le mont Javoult. A vos pieds est le village de Dangu, avec ses vastes cheminées, le cours de l'Epte la poissonneuse qui méandre, une longue suite de prairies qui s'en vont bien loin au-delà du village pour se confondre, à une lieue de distance, avec les prairies du haras de Dangu.

L'autre aspect du château est celui de magnifiques pelouses, semées de bouquets d'arbres, qui limitent les massifs du parc. Ces vastes pelouses, qui rappellent l'Angleterre, sont subdivisées en carrés par des *fences* à l'anglaise, où sont parqués des chevaux, des cerfs, des daims. On se croirait en plein Devonshire.

Il nous serait impossible, dans les limites de ce travail, de décrire l'intérieur du château; nous parlerons seulement de l'escalier à double rampe, qui part du vestibule, et qui

est d'une grande beauté. Il a droit à cette exception à cause de la nature spéciale de sa décoration, qui se compose de ramures de cerfs et de tableaux de chasse de premier ordre exécutés par Montpezat. Ils reproduisent des épisodes de la vénerie de Dangu. Ces tableaux sont des pages où figurent les illustres hôtes du château, qui prenaient part aux chasses auxquelles assistait l'artiste pour mieux les reproduire sur la toile. M. de Lagrange a eu longtemps un équipage de chasse à courre qui était un modèle de tenue et qui a placé son maître aux premiers rangs parmi nos veneurs.

Il n'est pas rare à Dangu que, le jour de l'ouverture de la chasse à tir, le nombre du gibier tué dépasse 600 pièces. Le comte de Lagrange, depuis plusieurs années, ne chasse plus; il ne sort, un fusil sous le bras, que pour faire honneur à ses visiteurs. Aujourd'hui, tous ses goûts semblent se concentrer sur le sport hippique.

Son haras de Dangu est placé dans une localité très propice à l'élevage; il est parfaitement abrité contre les vents du nord par un amphithéâtre de hautes collines en culture. Ses dépendances sont considérables, ses aménagements d'une intelligence pratique qui frappe. M. de Lagrange y tient actuellement quinze poulinières, parmi lesquelles se trouve *Dame-d'Honneur*. Cet établissement contient 13 boxes, dont 11 simples et 2 doubles. C'est là qu'est l'habitation de *Monarque*, l'illustre lauréat des écuries du comte de Lagrange. Retiré des luttes glorieuses de l'hippodrome, il est devenu Sultan.

Le comte de Lagrange, en outre de ses chevaux de courses et de ses poulinières, a toujours ses écuries de ville et de campagne bien garnies de chevaux d'attelage et de selle. A la campagne, il en a pour l'usage de ses visiteurs.

M. de Lagrange a 39 chevaux actuellement à l'entraînement.

M. le comte de Lagrange est de haute taille, de forte corpulence; il est brun, coloré; ses yeux sont extrêmement doux, sa physionomie agréable et heureuse. Il est, nous l'avons dit, d'une politesse extrême; ses manières sont aisées, c'est le grand seigneur, dans l'acception vraie du mot. Il est impossible, en le voyant passer, que l'œil le moins exercé ne reconnaisse en lui un homme du monde d'une haute et bonne distinction.

Armes de M. le Comte Frédéric de Lagrange : — *Ecartelé au 1er d'azur, à l'épée haute en pal d'argent, montée d'or, qui est de comte militaire; au 2e de gueules, au lion d'argent, accompagné de neuf merlettes de même posées en orle; au 3e d'argent à trois têtes de levriers de sable.—Supports : deux lions. — Couronne comtale.*

CHAPPUS.
(*Sport.*)

BIBLIOGRAPHIE.

Les nouvelles bibliographiques qui nous touchent sont rares; les mentions le seront aussi. Parmi les livres qui viennent d'éclore en Aquitaine, nous pouvons ranger l'*Histoire des Théâtres de Bordeaux*, par M. Arnaud Detcheverry, directeur des archives du chef-lieu de la Gironde. L'auteur a remis en scène les artistes et les directeurs, de 1688 à 1855, révélé ou remémoré les historiettes de cet ancien monde dramatique, et, enfin, rendu honneur, ou plutôt justice, au célèbre et malheureux architecte Louis, à qui l'on doit la salle monumentale que nous admirons aujourd'hui.

Notons encore ici les intéressants et dramatiques souvenirs d'Afrique et de Crimée, publiés par M. le vicomte de Noé, dans la *Revue des Deux Mondes*, sous le titre de *Cavalerie régulière en campagne*. Nous revendiquons cet écrivain, parce qu'il appartient à une famille gasconne

entourée d'une telle estime et d'un tel respect, qu'à l'Isle-de-Noé, siége de cette maison seigneuriale, le château héréditaire ayant été mis en vente, les habitants de la commune refusèrent systématiquement de l'acquérir pour ne pas être privés de la présence de ses hôtes généreux et populaires.

La Vie du chancelier Duprat, œuvre de son docte descendant, M. le marquis du Prat (de Versailles), collaborateur de ce Recueil, a été offerte par son auteur à la bibliothèque de Condom.

La société d'agriculture, des sciences et arts d'Agen a eu la faveur d'une notice de M. le baron Chaudruc de Crazannes sur une inscription et un buste antique découverts près d'Aiguillon. Le buste, très mutilé, dont on distinguait pourtant la coiffure romaine, se terminait en forme de gaîne, à l'instar d'un *Hermès*. Le don à un autre recueil de ce travail, si instructif dans sa brièveté, nous a inspiré un brin de jalousie.

Sortons de l'ordre historique pour entrer dans le domaine scientifique, et terminons ce bulletin en signalant un utile et philanthropique opuscule. Sous le titre de *Etiologie* et *prophylaxie* de la pellagre, M. Costallat (de Bagnères-de-Bigorre) a adressé à M. le ministre de l'agriculture et du commerce une brochure qui peut régénérer une race déshéritée des montagnes et des Landes.

La pellagre est une affection générale, de nature encore peu connue, se manifestant par des altérations de la peau dont l'épiderme se fendille, se dessèche et tombe sous forme de longues écailles furfuracées. Elle produit, en outre, des troubles dans les voies digestives, des désordres dans le système nerveux, une excessive maigreur et l'idiotisme. Le traitement préservatif de cette maladie *est*, dit M. Costallat, *une question de vie ou de mort pour* 3,000 *habitants des Landes de Gascogne seulement*. Suivant M. Costallat, le maïs corrompu est l'unique cause de cette affreuse maladie, et cette corruption provient du parasite appelé *verdet*. Le remède est de passer le maïs au four au moment de la récolte.

Que demande au ministre le docteur bagnerais? L'expérience suivante : choisir des familles dans lesquelles sévit la pellagre, et dont quelques membres, présumés devoir en être bientôt atteints, n'en ont point encore éprouvé les symptômes; ne rien changer aux conditions hygiéniques de ces familles, mais leur donner, comme alimentation, le maïs passé au four, répéter l'expérience sur plusieurs points des départements envahis par le mal. Elle démontrera si le *verdet* est la cause

de la maladie, et si l'on est garanti et guéri en faisant usage de millet de bonne qualité.

M. Rouher a renvoyé le travail de M. Costallat à l'examen du comité consultatif d'hygiène, qui a loué hautement l'initiative prise par le médecin de Bagnères.

FONTAINE ET FOIRE DE YONX.

Dans la commune de Lit et Mixe (Landes), au milieu des dunes qui couvrent le littoral du golfe de Gascogne, se trouve la lète (1) de Yonx, célèbre dans le pays par sa fontaine ferrugineuse. Grand nombre de personnes haut placées, qui habitent le *Marensin,* ne connaissent pas plus la source de Yonx que celle du Mississipi, et celles-là vont chercher bien loin ce que l'on a tout près.

Cette fontaine, donnant une grande quantité d'eau, sourd des sables, et, par une concordance avec les marées de l'Océan, dont elle n'est éloignée que d'environ 2 kilomètres, se perd, selon le flux ou le reflux de la mer, à 20 ou à 40 mètres de distance. Là où l'eau est absorbée par le sable, à peine si le sol paraît mouillé, et sa solidité est telle qu'une voiture chargée peut y passer en toute sécurité (2).

« La source de Yonx, dit M. Thore, est très renommée parmi le peuple des environs, qu'on peut regarder comme un juge compétent, puisqu'il ne constate que le bien ou le mal qu'il en retire. Cette eau a la propriété de toutes les eaux ferrugineuses, et est très bien indiquée pour rétablir les estomacs délabrés et dissiper les engorgements

(1) On donne le nom de *lète* à des vallons plus ou moins spacieux, situés dans des dunes et couverts de plantes peu nombreuses, mais très succulentes.

(2) Les paysans assurent que Dieu ne permet pas que la pureté de l'eau de Yonx soit gâtée par son mélange avec celle de la mer.

des viscères abdominaux, qui ne sont pas peu communs parmi les habitants des Landes. »

Chaque année, dans la nuit du 7 au 8 septembre, la fête de Yonx devient un camp éclairé par plusieurs feux; à la lueur d'une lumière douteuse a lieu la plus singulière des foires. Eloigné de toute habitation, claquemuré par de hautes dunes menaçant de rouler les unes sur les autres, Yonx est le rendez-vous de tous les amateurs de fusils des environs. Là, ils se livrent à une gaîté folle et bruyante; d'abord, hommes et femmes font une visite à la fontaine, et l'on boît à qui mieux mieux. Il y a deux ans, une femme de Rion mourut sur le coup, après s'être gorgée de plusieurs litres d'eau. L'entrée de la nuit est le moment où s'ouvre la foire. De même que les maquignons, certains brocanteurs ont l'habitude d'essayer leur marchandise; aussi, le brisement des vagues de la mer est-il couvert par les détonations d'armes à feu. On dirait un combat d'escarmouche.

Si la renommée n'a pas fait connaître la foire de Yonx aux peuplades lointaines, c'est que Yonx est modeste; il ne prétend pas lutter ni avec Beaucaire, ni avec Leipsik, mais Yonx a sa spécialité. Cette foire est, sans aucun doute, l'unique qui se tienne la nuit, et où l'on ne trouve que des fusils à vendre ou à troquer. Dans le cas où les Lefaucheux, les Devisme et autres armuriers en renom voudraient honorer Yonx par l'envoi de leurs armes perfectionnées, je leur dirai, pour leur gouverne, que cette place fournit abondamment des fusils depuis le prix de 50 centimes jusqu'à 20 francs; passé ce dernier chiffre, les affaires sont nulles.

Le point du jour est la clôture de la foire. Alors, chacun s'empresse de courir sur le rivage de la mer, on se baigne et puis l'on déjeune, bien entendu avec les provi-

sions apportées. Il faudrait voir le désappointement de celui qui a vendu un fusil n'ayant ni détente ni ressort, pour en acheter un sans batterie! Un second a échangé son arme sans canon, pour en prendre une sans culasse. Un troisième a perdu le bois d'un fusil de 50 centimes, et le reste ne peut pas être admis avec la plus commune ferraille, et ainsi de suite. Que l'on ne s'étonne pas de ces résultats, la majeure partie des affaires se fait dans l'obscurité, et troc pour troc, chacun ayant soin de cacher les défauts de sa marchandise.

Les bains pris, les vivres consommés, les uns se retirent directement, les autres côtoient le rivage jusque vis-à-vis Contis. Là, grande réunion de baigneurs, de chasseurs et de brocanteurs. Ces jours-là, les sables et la côte sont visités par la population des environs.

Que mes lecteurs me pardonnent, si je n'ai pas exhumé de vieilles chroniques, de vieux parchemins pourris ou indéchiffrables pour assigner une date, une époque, une origine à l'établissement de la foire de Yonx. Il est des coutumes qui ont pris naissance avec le temps, et qui ne disparaîtront qu'avec le temps. Lui seul peut entraîner tous les obstacles.

ROGER-GAILLART.

MISCELLANÉES.

Un riche héritage britannique vient d'incomber à une belle déserteuse de notre pays. A son départ, elle dut cacher son véritable nom sous une bruyère de nos Landes ou dans la cavité de quelque chêne-liége. On ne la connaît dans le monde que sous le titre portugais de Mme Manoël de Grandford, et, dans le feuilleton, que sous le pseudonyme d'Henri Desroches. Son passé est révélé par ses trois appellations. La première, la plus mystérieuse, mais très authentique, quoique gasconne, représente un état tranquille et vulgaire; la deuxième, résume

une période d'existence romanesque et cosmopolite; la troisième, inaugure une phase littéraire et artistique (1). Ces trois dénominations s'incarnent donc dans une seule et même personne. Sa beauté synthétise celle de la trinité antique.

Cette blonde voyageuse, aujourd'hui de retour de ses pérégrinations transatlantiques, trône, à Paris, dans un coquet et luxueux palais des Champs-Elysées. C'est dans un salon capitonné de soie et enroulé d'or qu'elle accueille les privilégiés de ses réceptions intimes. Dans cette cour sont attirés et retenus, par son esprit et par sa grâce, des princes français et étrangers, des ambassadeurs asiatiques, des artistes célèbres, ainsi que les plus illustres de ses confrères, les conteurs d'office. Sur son renom d'élégance et de distinction, le schah de Perse a sollicité et obtenu son portrait. A-t-elle envoyé à Ispahan la toile cause de sa fuite?

Nous allions déchirer le voile dans lequel elle est drapée : nous ne voulions pourtant soulever que le bord. L'écarter de cette discrète manière, toucher seulement l'ourlet, serait un crime en Orient; mais ici, c'est très légitime. Un chroniqueur parisien, qui édite tous les jours les secrets d'autrui, n'a pas le droit de rester inédit, de se soustraire à la curiosité et à l'appétit des chroniques affamées de province.

La lecture du morceau DE LA LÉGENDE DES SIÈCLES *après la bataille*, dans lequel le grand poète a glorifié, avec justice, un acte de la générosité de son père, nous a remis en mémoire un trait presque analogue du maréchal Lannes. Ce trait a le mérite d'être inédit. On doit se souvenir que, dans la composition de Victor Hugo, un soldat espagnol étendu parmi les morts et les mourants, haché de blessures, râlait : *à boire! à boire!* A cet appel, le général français tendit sa gourde à son housard, qui se disposait à la verser à son ennemi gisant lorsque celui-ci, raconte le grand inspiré :

Saisit un pistolet qu'il étreignait encore,
Et vise au front mon père en criant : *caramba!*
Le coup passa si près que le chapeau tomba
Et que le cheval fit un écart en arrière.
Donne-lui tout de même à boire, dit mon père.

Le fait relatif au maréchal Lannes n'est pas identique, mais il offre quelque similitude. Le duc de Montebello avait au service de sa per-

(1) Déjà pourtant, elle avait pris son diplôme dans les lettres par la publication d'un roman : l'*Autre Monde*.

sonne un mameluk, du nom de Gratian, qui lui avait été cédé, au siége de Saragosse, par le général Palafox. Ce satellite fidèle le suivait partout. Dans un combat d'Allemagne, il était, comme toujours, à ses côtés. Ils avançaient sur un terrain jonché de cadavres et de blessés; au milieu d'eux était couché un soldat autrichien, le ventre fendu. Par l'ouverture, les entrailles s'étaient précipitées à terre. Dans ce terrible état, les viscères traînantes, il criait : à boire. A cette vue et à ce cri, Lannes passa à Gratian une bouteille clissée qui pendait à sa selle et lui dit : *Sois deux fois humain envers lui, étanche sa soif et achève-le.* Les deux ordres du maître furent exécutés par le serviteur, et c'est de ce dernier, qui vivait naguère encore aux environs de Condom, que nous tenons les détails de cette scène dramatique, où le présent de la mort fut un bienfait.

La commission du musée départemental de Tarn-et-Garonne et des délégués de la Société archéologique de Toulouse se transportaient, le 14 mars, au pied d'un coteau des entours de la ville St-Porquier pour reconnaître les ruines d'une ancienne villa romaine que des fouilles venaient de mettre à découvert. Le pic avait déja exhumé des briques à rebord, des tubes en terre cuite, des morceaux de marbre antique, des médailles et des fragments de mosaïques. Nous présumons que les investigations poursuivies amèneront un résultat encore plus complet.

La *Société* bordelaise *des Amis des Arts* a ouvert son exposition de peinture, de sculpture, etc., le 17 de ce mois. Les artistes parisiens n'ont pas dédaigné de descendre dans cette joute de province. Voyons si notre mémoire peut nous fournir un inventaire incomplet des tableaux qui figurent dans ces galeries. Les sujets historiques y sont rares; on peut pourtant citer : *la Visite de Louis XI au cardinal de la Balue dans la prison de Plessis-les-Tours*, par Gérôme; l'*Ugolin*, un peu trop connu, de M. Antoine Gibert, peintre girondin; l'*Erigone*, de Barrias. Le paysage est dignement représenté. Pour le prouver, nous n'avons qu'à faire défiler les artistes avec leurs compositions : d'Aubigny s'y montre avec un *Soleil couchant*; Corot, avec un *Coup de vent*; Rosa Bonheur, avec des *Chevreuils*; Français, avec les *Bords de l'Oise*; Troyon, avec le *Chien à la Perdrix*; Delacroix, avec le *Paysage africain*; Cogniet, avec une *Tête de lion*. Ne négligeons pas, dans ce défectueux dénombrement, les admirables dessins de Bida : *Prédication maronite dans le Liban; la Prière, intérieur d'une mosquée.*

En 1464, le mécontentement de la noblesse contre Louis XI était général. La politique de ce rusé monarque s'appliquait à exhausser les rustres pour abaisser les seigneurs. Il avait décrassé bon nombre de manants en les appelant à de hauts emplois. Les Etats de Languedoc se plaignirent de ce qu'il avait fait monter au capitole des maréchaux-ferrants et des cordonniers. L'indignation féodale fut comblée par l'édit sur la chasse qui interdisait aux princes et aux maîtres du sol leurs propres forêts. Ceux-ci, chassés sur leurs domaines, pour un droit qu'ils croyaient inviolable, s'armèrent pour le défendre. Toutes les haines accumulées contre le roi se liguèrent. Le bâtard d'Armagnac, qui avait été son compagnon et son confident pendant quinze ans, qui avait reçu de lui le Comminges et de grands gouvernements en Guienne et en Dauphiné, ne lui pardonna pas d'avoir mis au-dessus de lui le parlement de Bordeaux. Aussi amena-t-il une armée de six mille hommes au frère ennemi du roi. Celui-ci était venu chercher un refuge chez le duc de Bretagne, en compagnie d'un gentilhomme gascon commandant de cent lances et bailli du Cotentin sous l'ancienne royauté, mais révoqué par la nouvelle. Ce capitaine se nommait Odet d'Aydie. Il fut l'instrument de tous les complots tramés contre Louis XI. Provoquée par Odet d'Aydie, cette fugue fut l'objet d'une ballade dont le premier couplet a été conservé. Il sera lu, en général, avec satisfaction par les clients de la *Revue* qui ont l'amour des vieux refrains, et, en particulier, par les descendants de ce promoteur de la ligue du bien public. Le voici ce fragment de vieille chanson :

Or, mettez sus chiens et oyseaulx,
Aussi toute gandisserie,
Jusqu'à ce que Oudet d'Aydie
Aura remis sus jeulx nouveaulx,
Lesquels ne seront trouvés beaulx;
Mais ils pourraient bien cher couster.
Ung gran mal est bon à oster.

Lâchez les chiens et les faucons!
Qu'il y ait réjouissance
En attendant qu'Odet d'Aydie
Renouvelle les divertissements,
Lesquels ne seront pas beaux pour tous.
Ils pourront coûter bien cher.
Il faut à tout prix extirper les grands maux.

Condom a eu l'autre semaine son sujet de deuil. Un homme d'une haute distinction d'esprit et d'un savoir robuste, M. Emile de Campaigno, chef d'escadron d'artillerie, était depuis longtemps atteint d'une affection qui n'accorde guère merci, et qui produit le mal nostalgique. Il s'était fait transporter de Versailles, sa résidence habituelle, au manoir natal, non loin de Condom. C'est là qu'il a rendu le dernier soupir, et c'est dans notre ville qu'il a reçu les honneurs funèbres. Il s'est acheminé vers la tombe, suivi d'un long cortége et d'unanimes regrets.

UN ÉVÊQUE DE COUR EXILÉ A L'ISLE-JOURDAIN

AU XVIIe SIÈCLE.

(*Suite et fin* (1).

Cosnac une fois guéri, il lui fallut une occupation. Il avait l'esprit cultivé et possédait déjà passablement sa théologie; mais l'exil lui servit à perfectionner ses études qu'il avait nécessairement un peu négligées au milieu des intrigues politiques. « Je fis venir de Toulouse, des livres de ma profession qui me furent d'un bon usage pour éviter l'ennui. » Ils lui servirent à mieux sans doute; et il est permis de croire qu'il se prépara dès lors au rôle de controversiste qui devait lui échoir dans son diocèse, et où il devait déployer son habileté et une science peu communes.

C'est encore à l'Isle-Jourdain, d'après une conjecture fort plausible de ses éditeurs, qu'il écrivit la première version de ses Mémoires. Sans doute, il en avait perdu la copie qui formait un volume assez considérable, quand il rédigea, probablement dans son archevêché d'Aix, la seconde version d'où nous avons extrait presque tout ce qui précède. C'est principalement le récit de ses souffrances, genre de souvenir qui est le moins sujet à s'effacer. Mais la première rédaction nous offre d'autres anecdotes plus précises qu'il faut recueillir ici. Elles concernent surtout l'attitude des évêques à son égard et les visites qu'il reçut sans doute pendant les six mois qu'il garda la chambre.

Sa disgrâce lui fit sentir tout d'abord la valeur des amitiés que procurent la faveur et la richesse. Ses courtisans les plus dévoués, ses *créatures* le trahirent. Mme de Saint-Chaumont, gouvernante des enfants de Monsieur, qui lui

(1) Voir, plus haut, page 405.

était restée fidèle, reçut tant d'avanies qu'elle renonça à sa charge, et bientôt dégoûtée du monde se fit carmélite. De tout l'épiscopat français, huit prélats seulement écrivirent à leur confrère malheureux, encore deux lui demandaient-ils des grâces. Henri de la Motte-Houdancourt, l'un des plus illustres archevêques qui aient occupé le siége d'Auch, fut le premier à visiter l'évêque exilé, quoiqu'il se trouvât hors des limites de son diocèse et de sa province. Cosnac témoigne la plus grande gratitude pour ce prélat qui le consola avec une affection cordiale et compatissante « de l'injure qu'on lui avoit faite et de la manière si violente et si peu canonique dont on s'y étoit pris. » Séguier de la Verrerie, évêque de Lombez, diocésain de l'Isle-Jourdain, fut le second prélat qui visita Cosnac dans sa chambre d'auberge. Il n'aurait pas dû peut-être se laisser prévenir par le métropolitain d'une province voisine. Le vieux Bernard de Marmiesse, qui avait remplacé depuis longues années Pierre de Marca sur le siége de Couserans, visita Cosnac en se rendant à l'assemblée d'Auch; « et je n'ai sujet de me plaindre, dit celui-ci, ni de ses amitiés, ni de ses promesses. » On comprendra tout à l'heure le sous-entendu ironique enveloppé dans ce dernier mot. Bernard de Sariac, évêque d'Aire, vint dîner avec Cosnac en passant. Enfin, Hugues de Bar, transféré de Dax à Lectoure, se détourna jusqu'à l'Isle-Jourdain pour voir l'évêque de Valence, « et il effaça de son cœur avec assez de tendresse l'oubli dont il pouvoit lui faire des reproches. »

Voilà tous les évêques qui me virent, ajoute Cosnac. Monsieur du Puy (Armand de Béthune) fit plusieurs voyages à Toulouse; et comme il ne manquoit pas une fois de me faire écrire qu'il me verroit dans deux jours, il crut sans doute que plusieurs promesses de me voir valoient une visite. Messieurs de Vienne, d'Arles, de Mende, de Marseille, de Mon-

tauban, m'écrivirent.... Monsieur l'archevêque d'Auch, par l'amour qu'il avoit pour l'épiscopat, obligea sa province de charger Monsieur de Couserans, député, de faire intéresser toute l'Assemblée du Clergé dans la réparation de mon injure. La province de Narbonne chargea Monsieur d'Usez de la même chose. Monsieur d'Agde (Louis Fouquet) eut la même commission de ma province de Vienne qui crut avec honneur ne pouvoir pas se dispenser de suivre ces deux exemples. Mais tout cela n'eut point d'effet. L'Assemblée commença, continua, finit sans qu'on trouvât à propos de faire aucune mention de moi; chacun, à ce qu'il disoit, avoit peur d'aigrir Sa Majesté contre Monsieur d'Agde et contre moi : mais la vérité, c'est que personne ne voulut hasarder de nuire à ses propres intérêts.

Ainsi tombèrent toutes les espérances que Daniel de Cosnac pouvait fonder sur le crédit de ses confrères; il n'attendait d'ailleurs plus rien de la cour. Mme Henriette, sa constante amie, lui avait écrit pour le consoler dès les premiers jours de son exil, et elle n'aurait rien négligé pour le faire rappeler; mais quand cette aimable princesse eut été emportée par la *nuit désastreuse* dont parle Bossuet, Cosnac perdit à jamais l'espoir, et même, à ce qu'il dit, l'envie de revenir à la cour, et il tourna dès lors toutes ses vues du côté de son ministère. On pourrait s'étonner qu'il n'ait pas demandé la permission de rentrer dans son diocèse : c'est que la persécution dont il était victime étant purement arbitraire, il mettait un amour-propre assez excusable à ne pas implorer de grâce. Il était persuadé, d'ailleurs, que ses ennemis ne désiraient rien tant que de lui faire courber la tête sous leurs exigences, et il ne voulait pas leur donner cette satisfaction.

Il ne paraît pas qu'il se soit établi la moindre relation entre Cosnac et le clergé de la collégiale de l'Isle-Jourdain;

du moins ne dit-il pas un mot de ces ecclésiastiques qui étaient peut-être des gens de trop petite condition pour lui. Il prend même soin de déclarer qu'il n'eut d'autre compagnie que celle des personnes qui « logeaient en passant dans le cabaret, » et de quelques gentilshommes de la province qui venaient lui faire visite. Parmi ceux-ci se trouvait Louis d'Esparbès de Lussan, comte de la Serre-Aubeterre (1), marquis de Grignols, sénéchal et gouverneur d'Agenais et Condomois, qui avait, en cette dernière qualité, séance au parlement de Toulouse, et ne manquait pas en passant de s'arrêter auprès de Cosnac. Ils s'étaient connus à la cour, et dans le temps que le comte était lieutenant-général des armées du roi, l'évêque de Valence lui avait rendu quelques services que l'excellent gentilhomme n'avait pas oubliés. Aussi demeurait-il quelquefois un jour ou deux à l'Isle-Jourdain pour le distraire. Il lui communiquait souvent ses affaires de famille et lui demandait volontiers des conseils. Il avait trois filles, dont deux religieuses et une à marier, à quoi il ne pouvait réussir. Noble demoiselle Louise d'Esparbès de Lussan était sans doute peu favorisée des dons de la nature; quoique héritière, elle avait dépassé l'âge nubile sans trouver de parti, et son cousin, le marquis d'Aubeterre, venait de refuser sa main. Daniel de Cosnac assura au comte qu'il avait un neveu qui serait moins difficile, et il se hâta de le faire arriver. François, marquis de Cosnac, eut une entrevue avec Louise, et tout fut aussitôt conclu. Il fut décidé que le mariage se célébrerait dans le château de la Serre, diocèse de Condom, la veille de la St-Jean, 24 juin 1671. Daniel de Cosnac partit avant le jour, arriva de grand matin à la Serre, fit la cérémonie nuptiale, et rentra le même soir afin que

(1) Le château de la Serre-Aubeterre a été intelligemment restauré par son propriétaire actuel, M. de Gervais.

« les espions de Louvois » ne pussent pas dire qu'il avait découché de l'Isle-Jourdain.

Cependant, la ferme attitude de l'évêque de Valence ne lui avait pas nui. Les ennemis en étaient déconcertés, et les gens raisonnables désiraient la fin de cet exil arbitraire. Le Tellier lui écrivit un jour pour lui conseiller de demander sa grâce au roi. Cosnac ne voulut pas y consentir. Je ne sais par quelle raison on m'exile, disait-il; c'est à ceux qui m'ont attiré ce mal de m'en informer, afin que je sache s'il est juste que je demande grâce. Mais une circonstance particulière rappela bientôt au roi, d'une façon assez avantageuse, le nom de Cosnac. La guerre de Hollande venait d'éclater : François de Cosnac s'engagea comme volontaire dans l'armée royale, et fit honorablement la campagne. Mais il laissait bien des affaires à Daniel. La fortune de la famille avait été gravement compromise par les étourderies du feu marquis de Cosnac (Armand), frère aîné de l'évêque et père de François. Daniel de Cosnac dut agir pour les intérêts de sa famille, tandis que son neveu en soutenait l'honneur en faisant son devoir de gentilhomme; mais il ne voulut pas avoir l'air de demander grâce. Ne pouvant prendre les mesures nécessaires sans quitter l'Isle-Jourdain, il se contenta de faire demander au roi, par l'entremise de le Tellier, ou des lettres d'Etat pour surseoir ses affaires, ou l'évocation de toutes ses causes devant un tribunal quelconque où on lui permît d'aller les défendre. On lui accorda plus qu'il ne demandait. Laissons-lui raconter la fin de son exil.

Peu de temps après, je reçus une lettre de M. le Tellier par laquelle le roi me permettoit d'aller faire mon séjour à Toulouse, grâce que je n'avois pas demandée, mais que M. le Tellier m'avoit sans doute procurée. En m'écrivant, il disoit dans sa lettre que Toulouse n'étoit pas un exil et qu'ainsi je

devois espérer bientôt d'être en état de me retirer dans mon diocèse; ce qu'il remarquoit souhaiter. Mon séjour à Toulouse fut de quatre à cinq mois; et dans le temps que je ne m'attendais pas à recevoir de nouvelle grâce, je reçus un ordre du roi de me retirer dans mon diocèse, et la liberté d'aller où mes affaires m'appelleroient.

Cosnac reçut cette grâce en gentilhomme offensé plutôt qu'en courtisan; quoique le roi lui eût fait écrire qu'il n'avait pris d'autre part « que de l'avoir souffert » à tout ce qui lui était arrivé de désagréable, il fit une réponse si ferme que le premier président du parlement de Toulouse, Fieubet, et Caumont son frère, qui lui témoignaient la plus grande amitié, le forcèrent à la déchirer. Mais il la refit sur le même ton et l'envoya. Il ne tarda guère à se rendre lui-même à Paris.

J'allai saluer le roi qui me reçut d'une manière si tendre et si obligeante que ce seroit une grossière ingratitude à moi de ne conserver pas le souvenir d'une obligation à laquelle je fus fort sensible. Je remerciai Sa Majesté d'une manière fort respectueuse, mais quelques-uns trouvèrent que je lui parlai trop audacieusement, lui disant que si, outre mon entrée dans Paris causée par ma maladie, j'avois encore fait quelque chose qui lui pût déplaire, je n'avais pas été assez puni de deux ans d'exil, parce que je ne me repentois de rien, et que si j'étois dans les mêmes occasions, je ne ferois que ce j'avois fait; mais que j'osais lui dire avec confiance que mes plus grands ennemis n'auroient pas la hardiesse de m'accuser de rien. Après cela, ayant passé dans les terres de ma maison, je me retirai dans mon diocèse.

L'exil de Daniel de Cosnac avait duré deux ans et huit mois, dont les trois ou quatre derniers à Toulouse, ce qui détruit la grossière erreur de l'abbé de Choisy, copiée par la Biographie universelle, qui le fait rester quatorze ans à

l'Isle-Jourdain. Commencé au milieu de 1670, cet exil finit donc vers la fin de 1672 ou dans les premiers mois de 1673. Et, en effet, le 6 octobre de cette année, Mme de Sévigné écrivait à sa fille : « M. de Valence m'a envoyé son carrosse avec Montreuil et le Clair pour me laisser plus de liberté. J'ai été droit chez le prélat; il a bien de l'esprit; nous avons causé une heure : ses malheurs et votre mérite ont fait les deux principaux points de la conversation... J'ai soupé chez le Clair avec Montreuil; j'y suis logée. M. de Valence et ses nièces fort parées sont venues me voir. » Il paraît que l'une de ses nièces était Suzanne de Cosnac, abbesse de Vernaison au diocèse de Valence, et l'autre la marquise de Cosnac (Louise), fille du comte d'Aubeterre, dont nous avons parlé plus haut. Elle ne laissa qu'une fille, Marie-Angélique de Cosnac, qui devint comtesse d'Egmont par son mariage avec Procope-François, duc de Gueldres, etc., et mourut à Paris en 1717.

La bouillante activité de l'évêque de Valence ne manqua pas de matière dans son diocèse. Il y avait des désordres à réparer, des hérétiques à convertir; Cosnac s'y appliqua avec autant de zèle que d'habileté. Un brevet royal de février 1687 l'appela à l'archevêché d'Aix, mais ses bulles retardées par les différends de Louis XIV avec la cour romaine n'arrivèrent qu'en 1693, et il ne prêta son serment, comme archevêque d'Aix, que le 11 juin 1695.

Le roi lui donna encore, en 1701, l'abbaye de Saint-Riquier. Il eut encore de grands démêlés dans son diocèse, non plus avec des religionnaires, mais avec des religieux dont il ne voulait pas reconnaître les immunités. Il mourut à son poste en 1708, fort vieux, « la tête entière et toujours la même, » dit St-Simon. Un malin lui fit cette épitaphe : *Requiescat ut requievit.* Il laissait à ses héritiers, — il aurait mieux fait de songer un peu aux pauvres et à

l'Eglise, — onze mille louis au coin de Louis XIII, qu'il n'avait jamais voulu échanger à cause de leur belle empreinte, chef-d'œuvre du célèbre Varin. Quant à son éloquence pleine d'entrain et de dignité, quant à son esprit caustique et fertile en bons mots, la postérité n'en a guère que le souvenir. Ce qu'il y a de lui dans les *Mémoires du Clergé* n'a pas de valeur littéraire, et ne témoigne que de son zèle outré pour les servilités gallicanes; ses Mémoires, sauf quelques passages jetés de verve, comme le portrait de la duchesse d'Orléans que le président Henault a transporté dans son *Abrégé chronologique*, sont rédigés avec un laisser-aller excessif, et d'un style lourd et embarrassé.

LÉONCE COUTURE.

RAPPORT

à Son Excellence M. le Ministre de l'Instruction publique et des Cultes sur un tombeau gaulois découvert dans la commune de Barbaste, arrondissement de Mérac.

MONSIEUR LE MINISTRE,

MM. les agents-voyers ayant tracé, dans la commune de Barbaste, un chemin vicinal sur la rive gauche de la rivière de la Gélise, ils durent faire la recherche de matériaux pour l'empierrer. Au quartier connu sous le nom de *passage de Serbat*, ils remarquèrent la tête de quelques pierres qui perçaient le sommet sablonneux d'un monticule peu distant de la Gélise, et, pensant qu'il pouvait se trouver une carrière en ce lieu, ils en entreprirent le déblai. Mais, soupçonnant bientôt, à la rangée symétrique de ces pierres, que ce ne pouvait être une carrière, ils s'empressèrent d'en référer à M. E. de Lafitte, agent-voyer principal du 3e arrondissement du département du Lot-et-Garonne, lequel se transporta, sans différer, au *passage de Serbat*, et donna des ordres pour que ces fouilles se fissent avec prudence.

Je m'y suis rendu, dans la journée du 17 du courant, en compagnie de M. E. de Lafitte, à qui je dois le croquis joint au présent rapport.

Ce monument consiste :

1° En trois dalles énormes, numéros 1, 2 et 3, offrant, la première, 2m 20c en longueur; la seconde, 0m 80c; et la troisième, 1m 05c, sur une largeur pour toutes les trois de 1m 07c;

Et 2° en neuf pierres également d'une forte dimension, et rangées à peu près de champ, sur le bord des trois dalles, les affleurant à l'extérieur, mais les dominant de manière à y former un corridor long de 4m 05c et large de 1m 07c. Une pierre moins élevée (numéro 15) et posée à la jonction des numéros 1 et 2, coupe incomplètement ce corridor en deux parties. Nous avons réintégré sous les numéros 13 et 14 deux pierres que nous pensons, M. E. de Lafitte et moi, avoir complété ce monument, mais que nous n'y avons pas retrouvées. J'ajoute que les pierres numéros 5, 6, 7, 8 et 9, qui ne paraissent pas avoir été dérangées, s'inclinent un peu sur les dalles, et que si, comme je le pense, il en était de même des numéros 10, 11 et 12 (qui me paraissent avoir été un peu renversées), le tout devait former une voûte grossière, au-dessus des trois dalles déjà signalées.

Nous ne doutons pas que ce ne soit là un tombeau gaulois. Bien qu'il ait été déjà fouillé, comme tous nos autres *tumulus* (nous ne pouvons dire à quelle époque), on nous a montré divers ossements humains, que les ouvriers viennent d'en exhumer, avec des fragments de poterie rouge, grise ou noire, mais d'une pâte grossière. Au lieu indiqué par la lettre A, on a trouvé des fragments de crâne; au lieu indiqué par la lettre B, des fragments de mâchoires, avec quelques dents encore adhérentes; ce qui conduit à supposer qu'un cadavre fut déposé dans chacun des deux compartiments, et de tête à tête.

Enfin, le sol qui entoure ce tombeau forme une petite colline à peu près ronde, mais fort écrasée. Je pense qu'au-dessus de ces pierres s'élevait le tumulus en terre, ou plutôt en sable, que le temps, les vents et la culture ont presque entièrement rasé. Sur cette protubérance sablonneuse se trouvent radiqués des pins et des arbres à liége, nommés dans le pays *surriers*. Ce sol est travaillé annuellement à la charrue.

Je ne crois pas inutile de rappeler, en finissant, que le quartier dit *passage de Serbat*, ainsi que toute la commune de Barbaste, faisaient partie du pays des *Nitiobriges*, peuple gaulois, dont le territoire se trouvait ainsi faire une pointe en Aquitaine, au-delà de la Garonne. Cette même commune de Barbaste est traversée par une voie romaine, que l'on nomme *Tenarèse* (des mots latins *iter Cæsaris*). J'ai même la

conviction que c'est en passant sur ce territoire des *Nitiobriges, amis du peuple romain*, et sans doute en remontant la vallée de la Gélise, que Crassus, lieutenant de César, dut marcher contre les *Sotiates*, dont la Gélise et la *Tenarèse* traversent également le territoire. Cette voie romaine pouvait très bien aussi n'être qu'un ancien chemin gaulois et aquitain, que les Romains suivirent, et que, plus tard, ils améliorèrent. Quoi qu'il en soit de ces présomptions, cette *voie*, certainement *romaine* du moins, ne passe qu'à deux kilomètres du tombeau gaulois qui fait l'objet du présent rapport (1).

Veuillez, Monsieur le ministre, agréer l'expression de mon respect.

J.-F. SAMAZEUILH,
correspondant historique.

Nérac, ce 23 mai 1859.

LE BOURREAU RETIRÉ.

Le capitaine Alibert vint passer trois jours avec moi avant de s'embarquer pour la Crimée. Il s'en allait sans regrets et sans enthousiasme; cependant, je remarquai, vers la fin, sur son visage, une expression de tristesse plus accusée que d'habitude. La veille de son départ il entra dans mon cabinet un paquet de livres sous le bras.

— Mon cher, me dit-il en bourrant sa pipe, nous n'avons plus que quelques heures à être ensemble. Dans un mois j'aurai l'avantage d'être aux prises avec des gens que je n'ai jamais vus et qui ne m'ont jamais rien fait; mais la guerre est la guerre. Au fait, je me demande si dans cette

(1) Ce rapport fut communiqué au comité impérial des travaux historiques et des sociétés savantes, section d'archéologie, le 11 juillet 1859, et M. Quicherat se chargea de faire l'examen de cet envoi. (V. la *Revue des Sociétés savantes*, t. 2, p. 134.) Par sa lettre en date du 11 février 1860, Son Excellence M. le ministre de l'instruction publique et des cultes vient d'annoncer à M. Samazeuilh que « la section a entendu, dans sa dernière séance, un rapport sur sa » communication du 23 mai de l'année dernière, relative à la découverte, dans » la commune de Barbaste, d'une petite galerie construite pour servir de sépul- » ture. »

M. le Ministre ajoute que « ce travail a été mis en réserve pour la publication » du répertoire archéologique de la France. »

tombola le gros lot n'est pas encore un biscaïen ou une balle cylindro-conique. La mort peut venir : il y a vingt ans que mon père et ma mère reposent sous la même croix dans le cimetière de mon village, mes parents ont oublié mon nom, ma maîtresse est mariée. Je ne connais que toi d'assez bête pour me pleurer. Autrefois j'aurais du moins survécu dans la mémoire de mes créanciers, mais ces messieurs sont payés. Huit mille sept cent vingt francs et quelques centimes, ainsi qu'il résulte d'un grand nombre de quittances que je conserve pieusement. Tout mon avoir contient présentement dans une vieille malle qui me sert de vestiaire et d'arsenal. Je n'ai pu y faire entrer ni mon chien Castor ni ce paquet de bouquins. Garde-les jusqu'à mon retour, et, s'il m'arrive malheur, je te fais mon héritier.

Ce langage plein d'amertume me faisait mal. La plaisanterie cachait mal, dans cet homme de trente ans, un découragement de la vie qui le mènerait peut-être à chercher la mort. Pour cacher mon émotion, je pris un livre au hasard parmi ceux qu'il venait de poser sur mon bureau. C'était un exemplaire broché de *Paul et Virginie,* sur la couverture duquel s'étalait cette suscription singulière :

Offert à mon ami Charles Alibert.

R. I.....

ancien exécuteur des hautes-œuvres.

— Peste! mon cher, tu as là un joli petit ami.

Le capitaine rougit jusqu'au blanc des yeux et demeura muet.

— Ecriture superbe, penchant décidé pour la pastorale. Voici les idylles de Gessner, *Estelle et Némorin,* les poésies de Léonard et de M. de Marcellus, toujours avec la même

dédicace flatteuse. Que signifie cette plaisanterie médiocre?

— Ce n'est pas une plaisanterie, répondit Alibert, qui ne songeait plus à cacher son émotion. Celui qui m'a donné ces livres est véritablement mon ami. Avant de venir chez toi, j'ai passé deux jours sous son toit à manger son pain, et, quand le moment du départ est venu, nous nous sommes embrassés en pleurant.

J'écoutais tout déconcerté, regrettant devant cet accent convaincu la cruauté involontaire de mes paroles. Le capitaine était lancé, je voyais qu'il allait tout dire.

— Avec toi j'ai toujours pensé tout haut. Je ne suis pas un philosophe, je n'ai pas à rechercher si l'horreur contre le bourreau part d'un sentiment légitime ou d'un préjugé. Si j'avais à choisir, je serais peut-être, moi soldat, de l'avis de tout le monde. Ce que je veux que tu saches, c'est que je dois à cet homme dont tu te railles mes épaulettes de capitaine d'artillerie.

En 1849 j'habitais Toulouse où je me préparais à l'Ecole Polytechnique. Tout le temps que je ne passais pas à la Faculté des Sciences, je l'employais à ruminer les matières du programme sous les arbres de la promenade du Grand-Rond. C'est un endroit solitaire où l'on ne rencontre guère que des bonnes d'enfants et quelques rentiers qui chauffent leurs rhumatismes au soleil. Chaque jour me ramenait au même banc où venait aussi s'asseoir un vieillard d'une soixantaine d'années, qui traînait après lui tout un cabinet de lecture de romans à la manière noire d'Anne Radcliffe, ou dans le genre pastoral et vertueux de Florian, d'Auguste Lafontaine et de Ducray-Duminil. Cet original portait une longue redingote verte à la propriétaire, et un grand col de satin noir, bordé d'un liseré d'un blanc crasseux, assujéti par une forte boucle en acier poli. On ne peut pas dire

qu'il parlât mal, mais on voyait qu'il s'était peu frotté aux hommes. Sa conversation se ressentait de ses lectures; des tirades à perte de vue sur l'injustice des hommes, la bonté du Créateur, le charme indicible de la solitude et la douce mélancolie des bois. Après huit jours de relations, il en était à m'appeler *mon jeune ami* et à m'exhorter sérieusement à la vertu et à la constance dans l'adversité, moi qui vivais en reclus aux soixante francs par mois. Mes études et mon avenir l'intéressaient visiblement. Cela me faisait prendre en patience ses monologues interminables que j'écoutais en fumant ma pipe, me demandant tout bas comment cela finirait. Un soir, quelques enfants jouaient à deux pas de nous; il en prit un sur ses genoux pour le caresser. La bonne s'approcha de l'homme à la redingote verte, le regarda fixement et s'enfuit en criant dans les allées :

— Le bourreau de M...! le bourreau de M...!

Les enfants se dispersèrent comme une troupe d'oiseaux effrayés, et je demeurai seul avec le vieillard. Je croyais qu'il allait mourir, tant il était pâle. Pourtant il se leva de son banc, ramassa ses livres sans rien dire et partit en me jetant un regard... un regard qui me brisa le cœur et me donna envie de pleurer. Le lendemain je revins, mais je ne vis plus le bourreau de M...

L'approche des examens me fit bientôt oublier ce qui s'était passé. Je fus admis dans un bon rang, mais ce n'était pas là le plus difficile. Il me fallait acheter un trousseau, payer deux années de pension, moi, pauvre comme Job, sans un ami ni un parent à qui je pusse emprunter cinq sols. Cela me désespérait, et j'étais à la veille d'envoyer ma démission quand le facteur entra dans ma chambre avec une lettre chargée. Elle contenait six billets de banque de mille francs et une lettre que j'ai là dans mon portefeuille, et que je vais te montrer :

« Mon jeune ami,

» Pardonnez-moi d'oser vous donner ce titre, pardonnez-moi surtout d'oser vous offrir cet argent dont je sais que vous avez besoin, et que vous me rendrez quand vous le pourrez. Depuis que vous avez su qui j'étais, je me cache de vous, mais je connais toutes vos actions, je sais toute votre vie, car je vous aime du fond du cœur. Ne me cherchez pas, vous ne me trouveriez point; ne refusez pas, vous m'enlèveriez le seul bonheur que je puisse avoir au monde, celui d'obliger un homme qui m'a regardé encore d'un œil de compassion quand on lui a dit que j'avais été bourreau.»

Conçois-tu mon étonnement à l'aspect de cette étrange missive qui ne porte pas de signature? Je courus à la poste; j'interrogeai les employés, je m'adressai à la police, l'envoi était fait sous un nom supposé, et personne ne connaissait l'ancien bourreau de M... Je me rendis au parquet du procureur général. On me répondit que l'homme que je cherchais se nommait I..., qu'il avait donné sa démission depuis cinq ans, et qu'il avait amassé une certaine aisance en exerçant la chirurgie. Comme il ne touchait point de secours du ministère de la justice, on ne put me dire où il s'en était allé, et je dus renoncer à tout espoir de le retrouver. J'allais déposer en son nom cet argent chez le receveur général, quand je reçus la visite d'un camarade qui partait déjà pour Paris. L'uniforme de l'Ecole m'éblouit et fit chanceler ma résolution. Il ne tenait qu'à moi de le porter aussi en acceptant le prêt anonyme. Qui saurait jamais que j'étais l'obligé d'un bourreau?

Ces réflexions, où la reconnaissance n'entrait pour rien, m'embarquèrent dans la voie des capitulations de conscience; je suivis mon camarade de promotion. Ce camarade, tu le connais, c'était Victor de Saint-Germier, alors presqu'aussi gueux que moi, et qui n'a pris son titre de comte

que lorsqu'un héritage inespéré lui a permis de le soutenir dignement. Saint-Germier est un cœur d'or, mais un aristocrate de race et d'éducation, malgré le peu de cas qu'il paraît faire de son origine et de sa fortune récente. Son père a mangé son avoir dans les ambassades sous Charles X, et le fils aime à rappeler qu'il a été présenté aux fonts baptismaux par le duc de Berry et Mme la duchesse d'Angoulême. Tout cela faisait que la cocarde tricolore lui pesait singulièrement; il songeait déjà à s'expatrier et à prendre du service dans l'armée brésilienne plutôt que de servir sous un drapeau qui n'était pas le sien. En attendant, nous allions, les jours de sortie, prendre dans une gargote de la rue Dauphine un maigre dîner à vingt-cinq sous, que nous allions digérer au Luxembourg en fumant des cigares de cinq centimes. C'est dans ces longues promenades que nous devînmes amis. Nous confondîmes nos bourses, et je devins trésorier de la société. Un soir d'été, vers quatre heures, nous arpentions les allées de la Pépinière pour gagner de l'appétit.

— Alibert, fit Saint-Germier, quel est donc ce vieux que je rencontre ici régulièrement et qui te regarde comme s'il te connaissait?

Je me retournai vers le banc qu'il me montrait, et je reconnus le promeneur du Grand-Rond, l'ancien exécuteur de M..... Il baissait la tête et cherchait à cacher son visage dans son mouchoir. Je pressai lâchement le pas et j'entraînai Victor de Saint-Germier.

— Qu'as-tu donc? me dit-il. Te voilà vert comme ce gazon. Est-ce que cet homme serait par hasard un créancier?

— Oui, cet homme est un créancier, et un créancier terrible, comme tu n'en auras jamais.

Mon camarade me regardait d'un air ébahi, car il traitait

un peu ses fournisseurs à la manière de Don Juan. Ma conscience se révolta; je pris mon courage à deux mains et je lui dis tout, comme je te le dis maintenant. Il m'écoutait avidement en mordant le bout de son cigare qu'il avait laissé éteindre.

— Et maintenant, dis-je en finissant, que faut-il faire?

— Il faut, me répondit-il lentement, aller inviter cet homme à dîner avec nous à la barrière Montparnasse. Allons vite, le voilà qui s'en va.

Nous rattrapâmes le vieillard. Je lui tendis la main qu'il refusa, et je lui adressai mon invitation, les yeux baissés. Le pauvre homme hésitait et marmottait quelques paroles d'excuse. Saint-Germier s'approcha de lui, le chapeau à la main, comme s'il eût parlé à une dame du noble faubourg où il allait quelquefois.

— Je sais, Monsieur, ce que vous avez fait pour mon ami, M. Alibert. Permettez-moi de vous en remercier en joignant mon invitation à la sienne. Ne nous refusez pas, je vous en supplie.

Il mit son bras sous le sien et nous marchâmes jusqu'à la tonnelle d'un marchand de vin. Le repas fut d'abord silencieux. Mon camarade faisait les honneurs et versait libéralement à boire.

— A votre santé, Monsieur, fit-il en approchant son verre.

Le vieux bourreau lui tendit le sien d'une main tremblante, et je vis, quand il le porta à ses lèvres, deux grosses larmes tomber au fond.

— Que le bon Dieu vous récompense de votre bon cœur, mes officiers. J'ai soixante-trois ans, et voilà, depuis ma jeunesse, la première fois que ceux qui savent qui je suis ne m'ont pas chassé de leur table. Chassé! je n'aurais pas même osé m'en approcher, moi, le réprouvé, le maudit. Il

y a longtemps que je vous suis et que je vous aime, Monsieur Albert. Pourquoi? Je n'en sais rien; peut-être parce que je n'ai personne à aimer au monde, mais je n'avais jamais espéré sérieusement votre reconnaissance, même dans le secret de votre cœur. C'est votre pitié, votre amitié presque que vous m'offrez devant ce beau jeune homme qui a bien voulu prendre dans la sienne cette main qui a lâché trente-deux fois le couperet de la guillotine. Ah! vous frémissez, mes officiers. Eh bien, aussi vrai que vous êtes de braves jeunes gens, vous pleureriez si vous saviez quelle vie a été la mienne, ce que j'ai vu, ce que j'ai souffert. Tenez, je ne l'ai jamais dit à personne, il faut que vous le sachiez, il faut que je vous prouve combien mon malheur est au-dessus de toute pitié.

Le vieillard versa dans son verre presque tout un carafon d'eau-de-vie qui se trouvait sur la table et continua :

— Je suis né dans le Midi. Mon père était un horloger chargé de famille, et m'avait appris son état. A dix-huit ans, je savais tout ce qu'il pouvait m'enseigner. Le pain était cher, la pratique se faisait rare; une bouche de moins assurait presque le nécessaire à mes petits frères et à mes petites sœurs. Je pris la route de Genève. En passant à M...., je trouvai de l'ouvrage et quelque argent à gagner; je m'arrêtai. Il faut vous dire que ma pauvre mère m'avait élevé chrétiennement, et jamais, pendant mon apprentissage, je ne fus un ouvrier débauché. Le bourgeois chez lequel j'étais entré ne pouvait pas me loger; il me fallut louer une chambre en ville, dans un quartier reculé où les logements n'étaient pas chers. Tous les matins, en me rendant à ma boutique, je passais devant une vieille tour où l'on montait par un escalier de pierre extérieur. Une porte vitrée, à rideaux rouges fanés, donnait sur le pallier supérieur, dont le parapet était encombré de vieux pots

cassés où le maître de ce logis cultivait des fleurs. De longs roseaux accrochés au mur témoignaient de son penchant pour la pêche à la ligne. Du reste, je ne m'étais pas autrement inquiété de cette demeure et des hôtes qu'elle abritait. Un jour d'hiver, comme je passais devant la tour, par un temps de verglas fort dangereux, le pied me glissa et je me démis le bras en tombant. Quelques personnes accoururent à mon secours et me portèrent dans cette maison, où nous ne trouvâmes qu'une jeune fille qui me donna les premiers soins en attendant l'arrivée de son père qu'on était allé chercher. Malgré mes souffrances atroces, je fus frappé de la beauté triste et pensive de cette enfant, qui me parut avoir l'habitude de ces sortes de visites.

— Votre père est donc chirurgien, mademoiselle? La jeune fille rougit, et les ouvriers qui m'avaient porté là se mirent à rire. L'un d'eux se pencha sur mon épaule et me dit à demi voix : — Ne craignez rien, vous êtes chez le bourreau. C'est un *rhabilleur* fort adroit; dans huit jours, il n'y paraîtra pas.

En ce moment, le maître de la maison entra. C'était un homme d'une soixantaine d'années, encore vert pour son âge, le visage enflammé par l'abus des liqueurs fortes. Il me tâta l'épaule, pesa vigoureusement sur mon bras et la remit à sa place en un instant.

— Catherine, le bandage.

La jeune fille lui tendit le linge qu'il assujétit avec la prestesse d'un praticien consommé.

— Vous êtes encore trop faible pour rentrer chez vous. Demeurez encore ici trois ou quatre heures, après quoi ma fille et moi nous vous accompagnerons.

Ma douleur s'était un peu calmée; je regardais Catherine comme je n'avais regardé aucune femme jusqu'alors. Elle était vraiment belle comme les anges, mais son visage

portait la trace d'humiliations héréditaires. Deux ou trois fois j'essayai de lui parler, et, quoiqu'elle me regardât sans colère, elle ne me répondit que par un silence plein de tristesse et de confusion. Le soir, elle me donna le bras avec son père jusque chez moi, et lorsque je fus à la porte de ma chambre, elle me dit adieu si doucement, si doucement que je me sentis presque évanouir d'émotion.

Pendant trente jours de repos auquel j'étais condamné, le souvenir de Catherine ne me quitta pas une minute. Je me disais qu'elle n'épouserait qu'un exécuteur de la haute justice, mais il me semblait que cet homme pouvait encore être heureux sur terre, et que l'amour d'une telle femme devait lui tenir lieu de tout. Son père n'était pas un méchant homme; il venait me voir tous les matins, et je compris qu'il ne buvait que pour s'étourdir. Un jour, je lui offris de le payer; il refusa presque avec colère.

Eh bien, votre main, lui dis-je, et soyons amis.

— Ma main, soit; mais il n'y a que les gens que j'ai obligés comme vous qui me l'ont demandée. Amis, nous ne pouvons pas l'être.

— Ecoutez, R..., Pendant ma maladie, j'ai réfléchi longtemps, je me suis sérieusement interrogé. Nous pouvons être amis, nous pouvons même être parents. J'aime votre fille et je vous la demande en mariage. Donnez-la-moi, je l'emmènerai loin d'ici. Je suis habile dans mon état, je gagnerai pour deux; je ne vous demande rien. Ceci n'est point un coup de tête, mon parti est pris, et rien ne me fera changer.

R.... demeura longtemps à répondre. Il tira sa tabatière et aspira lentement une prise.

— Mon cher garçon, me dit-il enfin, vous me demandez là une chose impossible. Si j'avais une dot à donner à Catherine, je vous remercierais en bénissant le bon Dieu.

Mais je n'ai rien que ma place; je n'ai que cela à donner à mon gendre le jour du contrat. Vous voyez bien qu'il faut que ma fille épouse un homme comme moi.

— Et... si j'étais décidé... à tout.

— A tout. Ah ! mon cher garçon, que dites-vous là... ?

— J'y suis décidé.

— Prenez garde !..., vous prenez là une résolution terrible. Réfléchissez; je repasserai dans trois jours. Prenez votre temps.

Trois jours après, il revint.

— La cour d'assises s'assemble demain. On doit juger un parricide. Son affaire est claire, et quarante jours au plus après la condamnation à mort.... Etes-vous décidé ?

— Je suis décidé.

Ici le vieillard frappa sur la table et demanda de l'eau-de-vie.

Je me mariai donc, et, le soir même de mes noces, je vis entrer chez mon beau-père l'huissier du parquet. Il me laissa copie de l'arrêt de la cour d'assises et le réquisitoire du procureur du roi. C'était pour le surlendemain, à quatre heures de l'après-midi. Le surlendemain, je m'abrutis de boisson dès mon lever. Mon beau-père surveillait le travail des charpentiers. Quand tout fut prêt, il vint me prendre, me remit une paire de ciseaux et nous partîmes pour la prison faire la *toilette* au condamné. Catherine pleurait en silence dans un coin de la chambre; elle savait où j'allais. Le soir, à la nuit, mes confrères me rapportèrent presqu'ivre-mort. Je me rappelle confusément que l'un deux me dit en me frappant sur l'épaule :

— Allons, mon brave, pour une première fois, tu ne t'en es pas trop mal tiré. Tu t'y feras comme nous.

Savez-vous, mes bons Messieurs, que cela était horrible? Mais mon sort était décidé pour toujours. Quatre années

se passèrent; mon père était mort de chagrin; mes parents m'avaient renié. L'isolement fatal où je vivais m'avait rendu méchant. J'en étais venu à faire mon métier presqu'avec joie. L'affection de ma pauvre Catherine et les caresses de deux enfants, beaux comme des amours, étaient toute ma consolation dans ce monde. Le petit Pierre était déjà grandelet quand sa sœur, Claire, vint au monde. Je n'avais qu'une pensée, celle de les faire riches, de les arracher à la triste condition que je suis condamné à traîner comme un boulet jusqu'à la mort. Mon beau-père m'avait appris la chirurgie; j'y avais fait des progrès rapides et je m'étais fait recevoir officier de santé. Je devins âpre au gain, mais plus je me montrais exigeant plus les malades affluaient. Sur ces entrefaites, mon beau-père mourut et je lui succédai. Nous vivions avec presque rien, quoique je gagnasse beaucoup d'argent. Aussitôt que j'avais cent francs, je les portais chez mon notaire; ma fortune s'arrondissait. Souvent, je disais à Catherine en regardant les enfants qui jouaient toujours seuls dans notre petit jardin :

— Patience, ma bonne Catherine, nous serons riches bientôt. Nous quitterons la France, nous changerons de nom et nous irons vivre aux Etats-Unis. Nous achèterons une petite ferme dans une contrée perdue, nous aurons des amis, de bons voisins. Je ferai un peu de médecine, tu soigneras la maison, Pierre deviendra négociant, et nous marierons la petite Claire, qui sera bien jolie un jour, à quelque brave cultivateur.

Voilà ce que je disais, mes officiers, en voyant ces deux pauvres créatures qui tous les jours s'aimaient davantage et ne se quittaient pas plus que leur ombre. Quand le petit Pierre eut seize ans, cette amitié s'était changée dans la solitude en une passion terrible que ma femme ne

soupçonna pas.... L'amour de Caïn. Un soir, en rentrant de mes visites, je trouvai Claire alitée, sa mère la regardait avec de grands yeux vides, et mon fils était parti..... parti pour ne revenir jamais. Le lendemain la petite était morte, ma pauvre Catherine était folle. Elle trépassa trois jours après en hurlant dans son délire : Nous sommes maudits ! nous sommes maudits !

En revenant de l'accompagner au cimetière,— trois fois en trois jours — je regardai d'un air hébété cette maison où je ne devais plus rentrer. Je m'en allai courir de ville en ville; partout je fus reconnu. Ce fut ainsi que je vous connus à Toulouse, Monsieur Alibert, vous vous en souvenez bien. Maintenant je suis à Paris, perdu dans la foule, et vous êtes certainement les seuls qui connaissiez ici mon histoire.

Le vieil exécuteur se tut. Nous lui serrâmes silencieusement la main et nous rentrâmes à l'Ecole. Depuis lors j'ai souvent revu I..... Il y a longtemps qu'il n'est plus mon créancier, mais il est toujours mon ami.

Tel est le récit étrange que me fit avant son départ le capitaine Alibert mort depuis à Inkermann la tête emportée par un boulet russe. Son chien Castor est devenu vieux et méchant, mais je le supporte en souvenir de lui. Les livres qu'il m'a laissés sont encore sur les rayons de ma bibliothèque.

L. B.

ÉMILIUS MAGNUS ARBORIUS

ET LES RHÉTEURS AQUITAINS AU IVe SIÈCLE.

(*Suite*) (1).

Il me reste à dire quelques mots d'un des plus célèbres rhéteurs de Bordeaux, Latinus Alcimus Alethius. Il était natif d'Agen, au témoignage de Sidoine Apollinaire (2), et l'historien du diocèse ne l'a pas oublié dans son livre où il déclare, en termes congrus au sujet, qu'il était fort *chéri des muses* (3). Il semble, en effet, qu'Alethius occupa le premier rang parmi les professeurs bordelais, après Minervius, le second Quintilien. Il nous reste quelques morceaux sous son nom; mais tout cela, à part peut-être une assez jolie épigramme sur Homère et Virgile (4), est évidemment apocryphe. Non content de donner des leçons d'éloquence, il avait plaidé lui-même avec succès. Ses livres renfermaient des récits mémorables du règne de Julien; mais était-ce une grande histoire, comme les termes pompeux d'Ausone le feraient supposer? Etaient-ce seulement des panégyriques? C'est ce qu'il est impossible de décider. Son ami assure, du reste, qu'il avait un talent poétique égal à son mérite oratoire, et, ce qui vaut encore mieux, un caractère aimable, la gravité unie à l'enjouement, le mépris des honneurs, et la plus généreuse charité pour les malheureux.

IX.

Laissons les rhéteurs bordelais, et Ausone, prêt à prendre rang parmi eux, pour revenir à notre Arborius qui est devenu le prétexte plutôt que le sujet de nos études. Il plaidait avec distinction dans la Narbonnaise et l'Aquitaine, tandis que ses amis, les fils de Constance Chlore,

(1) Voir, *Revue d'Aquitaine*, 3e année, page 13, 557, 581; et, *suprà*, page 129, 142, 193 et 395.

(2) Apollin. Sidon. *Opera*, l. viii, ép. 11.

(3) L'abbé Barrère, *Hist. relig. et monument. du dioc. d'Agen* (2 vol. in-4o), l. i.

(4) *Epigrammata et poem. vet.* (Parisiis 1590, in-12), l. i, p. 53; et *Hist. litt. de la France*, t. i, part. ii, p. 138.

montaient aux honneurs. La reconnaissance de ces princes, sa propre réputation, peut-être même la satisfaction personnelle de Constantin, qui lui aurait quelque temps recommandé ses frères, le firent appeler dans la nouvelle capitale de l'empire. L'empereur chrétien cherchait partout pour l'éducation de ses enfants les hommes les plus recommandables par la science et par la vertu. Il avait confié Crispus, son fils aîné, qui devait être depuis la victime de ses défiances cruelles, à Lactance, le Cicéron chrétien. Pour l'éducation du second, Constantin le Jeune, il jeta les yeux sur Arborius et le fit venir à Constantinople, vers 328 (1).

Son élève avait treize ou quatorze ans. Orné du titre de consul dès sa quatrième année, il avait été entouré d'autant de flatteries que de leçons sérieuses; il n'avait que cinq ans lorsqu'un panégyriste déclarait dans un discours solennel qu'il savait déjà écrire, et qu'il avait fait des progrès prématurés dans les lettres. Il paraît qu'en effet son intelligence s'ouvrit de bonne heure à tous les nobles enseignements, comme il donna des preuves d'un courage non moins précoce dans une campagne contre les Goths, dès l'âge de seize ans.

Arborius dut activer avec amour ces prémices d'un brillant avenir; mais nous ne savons absolument rien de sa vie à Constantinople, si ce n'est qu'il y acquit de très grandes richesses, et qu'il y mourut au bout de peu d'années, vers 335. Il n'avait guère plus de trente ans (2). Cinq ans après, son élève, devenu empereur, périt misérablement dans une entreprise contre Constant. L'ambition qu'il paya si cher est la seule tache de la vie de ce jeune prince; l'histoire n'a eu que des éloges pour son intelligence, sa bonté et sa religion. Il a immortalisé le souvenir de sa foi par sa ferme attitude dans les troubles de l'arianisme et par la belle lettre qu'il écrivit en faveur de saint Athanase, persécuté par l'hérésie.

Il semble que ces sentiments de foi et de piété sont un témoignage de la religion d'Arborius, qui nous est inconnue d'ailleurs. On ne peut guère supposer que Constantin, qui confia l'aîné de ses enfants au plus célèbre défenseur du christianisme à cette époque, ait choisi un païen pour l'éducation de l'autre. D'ailleurs, comme on faisait profession de

(1) Dom Rivet, *Hist. litt. de la France*. Crevier, *Hist. des Emp.* Lebeau, *Hist. du Bas-Emp.*

(2) Ausone le déclare expressément, *post terna decennia* (Parent. IV). Ce qui démontre l'erreur des Bénédictins qui placent la naissance d'Arborius en 270 et sa mort en 335.

christianisme dans la famille d'Arborius, et qu'une de ses sœurs était religieuse, Arborius ne pouvait être que chrétien.

Son corps ne resta pas à Constantinople. L'empereur, reconnaissant des soins qu'Arborius avait donnés à son fils, fit embarquer ses restes mortels, qui furent rendus à sa famille et ensevelis dans le tombeau des siens. Son père vivait encore, fier de la fortune du rhéteur, et rêvant encore pour lui un long avenir; cette mort prématurée fut pour son cœur une blessure profonde; il ne se consola qu'en reportant sur Ausone son affection et son ambition paternelles. Cependant, il approchait des quatre-vingt-dix ans, et il ne put vivre assez pour voir la réalisation de tous ses rêves d'avenir sur son petit-fils.

Nous avons tracé, d'après quelques jalons épargnés par le temps, la carrière courte, mais brillante d'Arborius; il faut compléter ce tableau par une esquisse encore plus incomplète de son talent.

Il avait ce don naturel de l'éloquence que rien ne supplée : de là cette réputation immense, ses succès multipliés. Mais il avait étudié son art, et il en possédait tous les secrets; aussi son éloquence brillait-elle par les ressources merveilleuses d'une inépuisable variété. Ses discours étaient nourris d'une érudition solide, et il en faisait valoir les avantages par un débit animé, et par la sûreté de sa mémoire.

Il avait écrit des ouvrages qui ne nous sont point parvenus et auxquels Sidoine Apollinaire pensait quand il désignait Arborius comme le type d'une exacte régularité : si le jugement de l'ingénieux évêque est fondé en raison, il indiquerait chez le rhéteur de Dax une sobriété de goût bien rare chez les écrivains de ce genre et de ce temps.

On pourrait dire qu'Arborius a laissé tout un monument à la postérité : les œuvres d'Ausone son neveu. Il a façonné l'intelligence du poète bordelais, et lui a communiqué, à défaut de sa pureté de goût, l'amour des travaux de l'esprit. Ausone est vraiment son œuvre. « Remis entre tes mains dès mon premier âge, lui dit l'élève reconnaissant, je te plaisais déjà; tu disais, en m'appelant ton fils, que tu ne souhaitais rien de plus; tu répétais que je serais ta gloire et l'orgueil de mes parents; et tu dictais, en parlant ainsi, pour le livre de mes destins (1).» C'est sans doute par allusion à ces derniers mots que les Bénédictins assurent qu'Ausone a loué dans son oncle la science de l'astrologie. Ils ne prouvent pas du tout qu'Arborius ait suivi son père

(1) Aus. Parent. III.

dans ses errements. Il ne s'agit là que de ces paroles déprécatoires, de ces vœux de bon augure, *omina*, auxquels les anciens attachaient toujours de l'importance.

Mais il nous reste une œuvre littéraire que l'on a tout raison d'attribuer à Arborius lui-même, quoiqu'elle ait été passée sous silence par presque tous ceux qui ont parlé d'Arborius depuis Vinet et Scaliger jusqu'aux Bénédictins, depuis les Bénédictins jusqu'à la Biographie Universelle. C'est une pièce en quarante-six distiques plusieurs fois imprimée à la suite de Pétrone et dans les petits poètes latins, sous ce titre : *Elegia ad Nympham nimis cultam*. Le nom d'élégie désigne la nature du mètre poétique : cette élégie, pour nous, est une épître à une jeune fille trop parée. Cette amplification gracieuse est assez bien développée sur un fond d'idées très simples : multitude de ses atours, leur inutilité, éloge de sa beauté, comparaison flatteuse avec les héroïnes de la fable : voilà tout. Le style, malgré quelques signes de décadence, est assez pur; la phrase est facile, le vers harmonieux, l'érudition mythologique bien digérée. Il ne faut pas omettre de dire que tout le morceau, quoique sensiblement plus long, rappelle si bien la seconde élégie de Properce qu'il ne peut en être qu'une imitation. La comparaison de ces deux pièces a été esquissée par un professeur moderne dont on me permettra de copier les termes :

« On ne saurait, sans doute, mettre sur la même ligne la pièce de Properce et celle d'Arborius. Le poète du siècle d'Auguste se distingue par une plus grande justesse d'idées, un choix plus varié d'images, et une fleur de poésie qui n'appartient qu'aux littératures du premier ordre. Il écrit sous l'inspiration d'une raison mûre, amie du naturel et de la vérité, tandis que son imitateur, qui s'est proposé d'interdire la prétention et la recherche dans la parure, semble, en déployant tous les artifices d'un style coquet et fleuri, vouloir parer ses vers de tous les ornements qu'il retranche à la toilette de la jeune fille à laquelle il adresse ses conseils. Les compositions nobles et délicates sont toujours simples; la simplicité, qui est le cachet du talent, disparaît quand les figures du langage sont répandues avec profusion. Arborius sème, pour ainsi dire, à pleines mains ces grâces du discours qui en font l'assaisonnement et qui par cette raison ne doivent pas être prodiguées. Préoccupé du désir de plaire, il craint tellement qu'une pensée belle par elle-même ne frappe pas, qu'il la présente sous tous les jours où elle peut être vue, et qu'il la gâte en la surchargeant de

couleurs. Néanmoins, malgré ces légères taches, qui ressemblent aux aimables défauts reprochés à Sénèque (*dulcibus abundat vitiis*, l'élégie d'Arborius produit à la lecture un agréable effet. On se laisse séduire par ces gracieuses images, par son langage tendre et passionné ! et on lui pardonne aisément les efforts qu'il a faits pour nous plaire. S'il règne un peu d'uniformité dans ses idées et d'exagération dans ses sentiments, n'usons pas d'une sévérité excessive envers sa pièce. Celle de Properce est-elle d'ailleurs parfaite ? n'a-t-elle pas quelques longueurs, et l'étalage de l'érudition ne s'y fait-il pas trop sentir ?

M. Cabaret-Dupaty, non content de cette appréciation assez juste, quoiqu'elle n'aille pas au fond et qu'elle s'étale un peu trop en dissertation de collége, a fait ressortir dans un commentaire les beautés de détail de l'élégie d'Arborius : décidément, il l'admire un peu trop. Il aime la poésie du dix-huitième siècle et se laisse charmer par les fleurs de M. de Boisjolin. Cette grâce molle et blafarde, cette fluidité sentimentale, à la Dorat ou à la Delille, sont précisément le vice originel de la poésie du rhéteur. C'est un poète de décadence, non-seulement par l'abus de l'amplification et des broderies, mais par la qualité même de la trame. Properce ne peut être jugé par sa seconde élégie : il n'y a pas mis de passion, mais il est ferme et animé, malgré l'abus trop réel de l'érudition mythologique. « Arborius est moins savant, mais plus passionné, dit M. Cabaret; il parle au cœur. » Hélas, non ! il ne parle qu'à l'esprit et à l'imagination. J'accorde, d'ailleurs, qu'il ne parle pas mal; mais c'est un très agréable versificateur de boudoir, ce n'est pas l'interprète d'un sentiment profond.

Il y a deux traductions françaises de la pièce d'Arborius; la première, de M. Héguin de Guerle, a paru avec les poésies attribuées à Pétrone à la suite du Satyricon de la collection Panckoucke; la seconde, de M. Cabaret-Dupaty, dans les *Poetæ minores* de la même collection. Le style un peu doucereux de M. de Guerle rend à merveille l'élégance facile du texte, mais il ne le serre pas toujours d'aussi près que son rival. Celui-ci, avec les mêmes grâces un peu fanées, ne soutient pas si bien le ton, et ne file pas si proprement la phrase. Telles sont du moins les impressions que j'ai reçues d'une lecture rapide plutôt que d'un examen sérieux.

LÉONCE COUTURE.

(*La suite prochainement.*)

PHILOLOGIE COMPARÉE. (1)

II.

Les voyelles *o*, *u*, étaient dans l'antiquité de très proches parentes; l'origine de cette parenté se perd dans la *nuit* des temps : — νυξ, *noæ*.

Dans la langue d'Homère, on écrivait : Οδυσσευς, ιλος, ολολυζω, πορφυρα, et dans celle de Virgile, *Ulysses*, *Ilus*, *ululo*, *purpura*.

En latin, ces deux voyelles permutaient : on le voit dans *volgus* et *vulgus* (le vulgaire), dans *voltis* et *vultis* (vous voulez); *volgus* et *vultis* se trouvent même dans des écrits du siècle d'Auguste.

Un même radical latin, selon ses divers emplois, ou dans des mots d'espèce différente, prend l'une ou l'autre de ces deux voyelles : — *Colo* (je cultive), *cultus* (cultivé), *decus*, *decoris* (honneur), *ebur*, *eboris* (ivoire), *homo* (homme), *humanus* (humain), *populus* (peuple), *publicus*, (public), *volo* (je veux), *vult* (il veut), etc.

Ce fait nous donne la raison de la présence de l'*o* au lieu de l'*u*, et de celle de l'*u* au lieu de l'*o*, dans un grand nombre de mots appartenant aux langues dérivées du latin.

Nous avons, dans nos idiomes méridionaux, *nore*, *noro* (bru), de *nurus*, —*novio*, *nobio*, *nobia*, *nobi* (celle qui se marie), de *nupta*, participe de *nubere*. On sait que, le jour de leurs noces, les femmes romaines s'enveloppaient de la tête aux pieds dans un grand voile; de là *nubere* (voiler), pour signifier se marier, en parlant de la femme. *Novio* est provençal, *nobio*, gascon, et *nobi*, béarnais. *Nobi* se dit aujourd'hui aussi bien de celui qui prend femme que de celle qui se marie : *lou nobi*, *la nobi*; c'est qu'en latin, pa-

(1) Voir, plus haut, page 442.

reillement, *nubere* était employé (*Tertullien*, *St-Jérôme*), pour signifier se marier, en parlant de l'homme. Les Provençaux et les Gascons emploient de même, mais avec deux terminaisons (1), *lou nòvi*, *la novio*, *lou nobie*, *la nobio* :

Ah ! d'aqui vèn se la courouno
Qu'a sa *novio lou nòvi* douno
Glaudino, t'a jamai fa gau.

ROUMANILLE.

Ah ! de là vient que la couronne
Qu'à sa *fiancée* le *fiancé* donne,
Claudine, ne t'a jamais fait plaisir...
(A été pour toi sans attrait.)

Las carrèros diouyon flouri,
Tant bèlo *nobio* bay sourti !

Lou *nobie* soul és palle coumo un mort...

JASMIN.

Les chemins devraient fleurir,
Tant belle *mariée* va sortir !

Le *marié* seul est pâle comme un mort.

L'*u* tient la place de l'*o* étymologique dans *turment* (tourment), de *tormentum*, dans *budèt* (boyau), de *botellus*.

Turment était usité dans l'ancien français. On lit dans la *Vie de St Thomas de Cantorbery* :

Li cors en est purris, et l'aneme est en *turment*.
Son corps est pourri et son âme est en enfer.

Dans *Ossau* (vallée d'), c'est l'*o* qui a été substitué à l'*u*. On écrivait anciennement *Ussau*, de *ursi saltus* (bois de l'ours). Cette vallée a pour armoiries un arbre entre un

(1) Le béarnais les avait autrefois : on trouve dans un *Registre des délibérations* de la communauté de Bielle, vallée d'Ossau (XVIe siècle) : *la nobia*, *lou nobi*.

ours et une *vache* qui se dressent, et, pour devise : *Ussau et Bearn, viva la vaca* (Ossau et Béarn, vive la vache.) Cette étymologie d'Ossau nous paraît préférable à celle qu'en a donnée Fauriel; il prétend que ce mot dérive du basque, *oso, osso* (voir *Gaule Mérid.*, II). Voici le commencement d'une *charte* de paix entre *Ossau* et Aspe (1270, Arch. des Bas.-Pyr.) :— Hæc est charta pacis quæ est inter homines *ursi saltus* et inter homines, etc., etc.

L'italien a tiré *facolta* (faculté), de *facultas, molto* (beaucoup), de *multum, popolo* (peuple), de *populus, sospetto* (soupçon), de *suspectum*, et *homero* de *humerus*; Henri Estienne disait dans son livre de la *Précellence du langage français :* « Les Italiens ont fait le poète *Homère* de ce que les Latins nomment *humerus,* quand ils veulent signifier ce que nous appelons *espaule.*»

L'espagnol a *boca, lograr, porpola* (bouche, gagner, pourpre), de *bucca, lucrari, purpura.*—*Porpola* se trouve dans le *Poème du Cid.*

Des changements analogues se sont opérés dans le passage de plus d'un radical du latin au français. Dans la chanson de *Roland*, on trouve *dulor, dolur* (douleur), de *dolor, plurer*, de *plorare* : *plurer des oilz* (pleurer des yeux); nous écrivons *douce, sommes, sur hommes;* anciennement, on écrivait *dolce, sumes, sor, humes* de *dulcis, sumus, super homines :*

Amors est *dolce* et amare.
Ch. du Moy.-Age.

Lont *sumes* de Baufort, si *sumes* an lor terres.
FLOOVANT (1).

Le Turc feri Rollant *sor* son escu.
OTINEL (2).

(1) *Floovant*, chanson de geste du XIIe siècle.
(2) *Otinel*, l'une des dernières productions de notre poésie héroïque du moyen-âge, n'est pas de beaucoup postérieur à la première moitié du XIIIe siècle.

Li reis Marsilus esteit en *Sarraguce*
Allez en est en un verger suz l'*umbre*
Sur un *perrun* de marbre bloi se culche,
Envirun lui plus de vint milie *humes*.
Ch. de Roland.

Abundantia, *umbra*, *unda*, *undecimus*, ont fait *abondance*, *ombre*, *onde*, *onzième;* mais Rabelais écrivait *abundance*, *unziesme;* et Montaigne : « Le menton commence à s'*umbrager*.» Nous avons encore *jonc*, de *juncus*, *onction*, de *unctio*, *orme*, de *ulmus*, *ongle* de *ungula;* *oncle* vient de *unculus*, partie de *avunculus*.

L'*o* figure dans *bois*, *bosquet*, et l'*u* dans *bûche*, *débusquer*, *embûches;* tous ces mots sont évidemment de la même famille; rac. allem. *busch;* bas lat. *boisia*.

De la rac. *pui*, lat. *podium*, viennent l'anc. esp. *pujar*, le port. *pojar*, l'ital. *poggiare*, notre *puya*, et l'anc. fr. *puier* (gravir, monter) :

Descendre une montaigne ala moult tost *puier*.
Baud. de Seb (Gloss. rom. de *Em. Gachet*).

Voici, en dehors du latin, des exemples bien singuliers de la permutation des voyelles, *o*, *u* :

Au XIIe et au XIIIe siècles, on écrivait *Mahomet* :

Baron, de *Mahomet* soiez vos honoré !
(GUI DE BOURGOGNE (1).

Par *Mahomet!* cestui avons perdu,
Ce est Rollàns qui le nos a tolu.
OTINEL.

Au XVIe siècle, on écrivait *Mahumet* : — « Un Espagnol de Grenade relégué en Afrique pour le *mahumétisme* (SAT.

(1) *Gui de Bourgogne*, chanson de geste; XIIe siècle.
Ce poème et les deux mentionnés aux notes 1 et 2 de la page précédente forment un volume de la *Bibliothèque Elzévirienne;* Edit. Jannet.

MÉNIPPÉE.) » — « *Mahumet* second, se voulant desfaire de son frère, y employa l'un de ses officiers (MONTAIGNE.) »

Depuis, on est revenu à *Mahomet :* — « Je vois partout le *mahométisme,* quoique je n'y trouve point *Mahomet* (MONTESQUIEU; Lett. Pers. XXXV.) »

Dans le pays basque, on écrit *Urrugne* (nom de commune), et l'on prononce *Orrogne.*

V. LESPY.

LA

COMMUNE DE MAUROUX

(ARRONDISSEMENT DE LECTOURE)

Son Administration Municipale jusqu'en 1789.

L'an 1294 occupe dans les annales de Mauroux une place importante. Entraînés par le mouvement général qui, depuis deux siècles, avait successivement apporté d'efficaces changements dans l'existence de la plupart des villes et des villages de France, les seigneurs de Mauroux accordèrent à leurs vassaux une charte de coutumes qui donna naissance à l'organisation communale et en régla les conditions et le mode d'exercice. Cette charte, datée de Mauroux, le 2 septembre 1294, fut octroyée par Vesian de Lomagne, Raymond de Léaumont, Arnauld de Léaumont, Raymond de Séguenville et Arnauld Guilhem de Mauroux, cosseigneur du lieu.

Nous donnerons plus tard le texte de ce document.

L'existence de la commune fut authentiquement reconnue et organisée. Quatre consuls pris parmi les habitants, désignés par leurs concitoyens, mais nommés par les seigneurs, avaient l'administration de toutes les affaires communales. Il leur appartenait de faire réparer les rues, les chemins publics, les fontaines et les ponts; de faire toute sorte de règlements dans l'intérêt de la communauté après entente avec les seigneurs ou leurs baillis; de constituer procureur et syndics; en un mot, tous les intérêts municipaux leurs étaient confiés. S'il arri-

vait que les revenus ordinaires mis à leur disposition par les coutumes ne fussent pas suffisants, ils avaient droit d'y pourvoir au moyen d'impositions sur le peuple et habitants du lieu : Personne n'en était exempt : Et les étrangers, eux-mêmes, qui avaient des propriétés dans l'endroit, sans y avoir leur domicile, étaient obligés de contribuer proportionnellement à ce qu'ils possédaient, de la même manière que les indigents. En cas de refus de leur part, les consuls portaient leur plainte au bailli des seigneurs qui avaient recours, s'il était nécessaire, aux mesures de rigueur pour réduire les récalcitrants au devoir.

Les consuls n'étaient en charge que pour un an. La charte des coutumes portait que la nomination aurait lieu, chaque année, le dimanche de l'octave de l'Ascension. Mais cette clause ne tarda pas à subir des modifications. La charte laissait aussi leur nomination aux seigneurs. Néanmoins, ce droit ne fut jamais appliqué par la maison de Léaumont de Puygaillard qui absorba postérieurement presque toute le seigneurie de Mauroux, après que les autres familles cossignataires des coutumes se furent éteintes. Il est vrai qu'alors l'on trouve encore pour cossignataire de Mauroux M. de Grossolles-Flamarens, mais jamais il n'est question de lui quand il s'agit de la nomination des consuls.

La charte ne s'explique pas sur la manière dont cette élection était faite, mais il est facile d'y suppléer au moyen de documents que nous fournissent les actes des délibérations tenues à cet effet. Les plus anciens, qui remontent déjà à près de trois siècles, attestent qu'à cette époque le choix des consuls se faisait depuis un temps immémorial, non pas comme le portent les coutumes, le dimanche de l'octave de l'Ascension, mais bien le premier dimanche de septembre.[1] Encore ne peut-on pas dire que leur nomination se fit définitivement ce jour-là : seulement les consuls en exercice publiaient et affichaient à la porte de l'église une liste sur laquelle ils avaient inscrit, au nombre de huit, les candidats qu'ils jugaient les plus dignes de remplir la charge consulaire. Si les personnes ou quelqu'une des personnes portées sur ce tableau ne convenaient pas à la généralité de la communauté, on leur en substituait celles qui paraissaient les plus populaires. Dans le cas contraire, à l'expiration du délai voulu par l'usage (les listes étaient publiées pendant trois dimanches consécutifs), les candidatures étaient ensuite soumises au seigneur ou à son bailli, et le seigneur était tenu de choisir les magistrats urbains parmi les huit noms qu'on lui présentait.

Tout se terminait par là : l'option du seigneur était contrôlée par la communauté et ratifiée par la jurade réunie à cet effet.

Après ces diverses épreuves, les consuls étaient investis le jour de Noël; ils prêtaient serment entre les mains du seigneur ou de son bailli avant la grand messe, de la manière suivante : d'après une pratique traditionnelle, les nouveaux consuls prêtent serment entre les mains du seigneur; la communauté tout entière est convoquée pour assister à la cérémonie, et quand tout le monde est assemblé, le seigneur se rend à l'église et va se placer au-devant de l'autel sur les degrés. Là, il s'assied, tenant sur ses genoux un livre des Evangiles, et les nouveaux élus, conduits par les anciens, viennent l'un après l'autre, les mains levées sur ce livre, jurer de remplir fidèlement les devoirs de leur fonction.

On se tromperait fort si l'on croyait que toutes ces précautions, dont la nomination des consuls était entourée, dans le but d'équilibrer l'une par l'autre l'influence des seigneurs et celle de la communauté, ne fussent autre chose que de vaines formalités sans conséquence; ce n'est pas une apparence de liberté déguisant une servitude réelle; quelle que fût l'autorité des seigneurs et la crainte qu'ils inspiraient à leurs vassaux quand il s'agissait de traiter avec eux individuellement sur des questions domestiques, ces mêmes vassaux réunis collectivement pour traiter des affaires générales montraient une grande indépendance. Nous pourrions, au besoin, produire mille exemples à l'appui de ce que nous disons. Pour abréger, un seul devra suffire.

C'était à l'église, ainsi que nous l'avons déjà dit plus haut, que les nouveaux consuls devaient prêter serment à leur entrée en charge. En 1602, M. de Puy-Gaillard voulut innover sur ce point, et au lieu de se rendre à l'église pour la cérémonie, il voulut obliger les consuls à venir eux-mêmes le trouver en son château. On s'y refusa, et le serment ne fut point prêté le jour accoutumé. Le 15 janvier suivant, le sieur Tronchon, procureur du seigneur, fit de sa part donner sommation aux consuls d'avoir à se rendre au château pour prêter le serment accoutumé; nous ne demandons pas mieux, répondirent les consuls, si les coutumes anciennes le portent ainsi; mais nous ne pouvons y aller qu'en compagnie des consuls de l'année dernière; il est donc nécessaire que nous nous entendions avec eux. A leur tour, les prédécesseurs répondent qu'ils sont, quant à eux, disposés à conduire leurs successeurs au château, si la coutume ancienne le porte ainsi; mais ils ne veulent pas le

décider eux-mêmes et ils demandent que la jurade soit consultée. La jurade est en effet convoquée, et elle répond que d'après les anciens règlements les consuls ne doivent prêter leur serment qu'à l'église; elle décide que cet usage soit maintenu, nonobstant toute prétention contraire; et dans l'éventualité d'une transgression de sa volonté, elle proteste d'avance contre toute condescendance du pouvoir consulaire ancien et nouveau envers M. de Puy-Gaillard; cette éclatante manifestation produisit son effet, et le seigneur, qui ne se sentait pas en droit, comprenant qu'il serait inutile de persister, abandonna ses prétentions et s'en tint toujours dans la suite à ce qui s'était fait précédemment.

Quand les consuls avaient prêté serment entre les mains du seigneur, la communauté, d'après les coutumes, devait en faire autant entre les mains des consuls, et s'engager à lui donner aussi, toutes les fois qu'elle en serait requise, aide, conseil, obéissance, à moins toutefois que la réquisition ne fût attentatoire aux droit, domination et honneur du seigneur. Le nom de JURADE donné à ces assemblées provenait du latin JURANDE; les citoyens qui y prenaient part étaient eux-mêmes appelés JURATS.

Les seigneurs nommaient seuls le juge du lieu connu sous le nom de bailli, et en d'autres lieux sous celui de baillif, bayle ou prévôt; cette dénomination avait complètement disparu avant la Révolution. Il y avait longtemps, sans que nous puissions préciser l'époque où cela avait commencé, qu'il n'était plus question que de juge et de suppléant de juge. En entrant en charge, le juge prenait l'engagement de se comporter fidèlement dans l'exercice de ses fonctions, de protéger et de défendre les droits de chacun d'après l'esprit de la coutume. Ce n'était pas les seigneurs qui recevaient ce serment, mais des *hommes de bien pris parmi les habitants de la communauté*. Le juge, ainsi nommé, exercait la justice au nom du seigneur sur toutes les terres de leur juridiction.

La même charte de coutumes nous fait aussi connaître quel avait été jusqu'alors le sort des habitants de Mauroux. On voit, en effet, que les seigneurs leur accordent : 1° la liberté de vendre, d'aliéner et même de donner les biens dont ils jouissaient, moyennant certaines conditions qu'ils devaient observer dans la pratique de ce privilége; 2° la faculté de colloquer en mariage leurs filles en telle part que bon leur semblera, et de faire promouvoir aux saints ordres leurs enfants mâles; 3° à moins de crime qui mérite une punition corporelle, le seigneur ou son bailli ne pourront point user de violence envers aucun

des habitants du lieu ou de ses appartenances. Si le seigneur a motif de plainte contre quelqu'un à raison de préjudices qu'il lui aurait été causés, il pourra obliger le délinquant à paraître en justice, mais il ne pourra le faire prendre ni retenir arbitrairement en prison.

La manière dont s'exprime la charte sur ces divers points est remarquable. Il ne s'agit point, en effet, de la part des seigneurs d'une simple reconnaissance en faveur de leurs vassaux des droits qui y sont mentionnés, c'est une concession, une vraie donation qu'ils prétendent leur faire, d'où il est naturel de conclure qu'ils avaient été jusqu'à cette époque privés de la jouissance de ces droits, et que le servage subsistait encore dans toute sa rigueur. Pour apprécier l'importance du bienfait résultant pour les vassaux de la concession des coutumes, ainsi que de l'étendue de la révolution qui s'opérait, il est bon de rappeler quelle était la condition des serfs. Elle n'était pas sans doute aussi dure (grâce aux efforts constants du catholicisme pour ramener l'homme à la vraie liberté) que celle des esclaves de la société payenne; néanmoins elle l'était encore beaucoup, et aujourd'hui que cette sujétion de l'homme a complètement disparu, nous avons peine à comprendre qu'elle ait pu jamais exister. Le serf était exclusivement appliqué à l'agriculture, mais il ne possédait rien personnellement. Implanté, pour ainsi dire, sur le sol dont la propriété appartenait au seigneur, il le cultivait pour le compte de celui-ci sans autre droit que la nourriture. Inhabile à posséder, il l'était par cela même à faire aucun des actes de la vie sociale comme vendre, acheter, tester, faire donation; il n'était pas libre de changer de maître. Attaché comme on disait à la glèbe, il était lui aussi regardé comme la chose d'une chose, comme la partie d'un tout. Lorsque cette terre venait à être vendue, le serf colon avec sa famille était compris dans la vente, de même que les animaux domestiques et les autres objets accessoires de l'exploitation. Le père ne pouvait pas à son gré disposer de ses enfants; ils étaient à la discrétion du maître qui usait d'eux selon son caprice ou ses intérêts. Véritable exilé de la Société au sein de la Société même dont il était le nourricier, le serf ne trouvait dans les lois qui protégeaient les autres citoyens aucune espèce de sauvegarde pour lui-même. Les petits rois féodaux pouvaient, s'ils étaient enclins à l'arbitraire, les châtier ou les maltraiter impunément.

Qu'on juge maintenant de la grandeur de l'époque qui vit disparaître un tel état de choses et poindre l'aurore de l'indépendance. Les sei-

gneurs mirent il est vrai aux concessions qu'ils faisaient à leurs vassaux certaines conditions; mais cela doit-il paraître surprenant, surtout quand on considère que ces conditions étaient peu onéreuses dans le fond et semblaient la plupart n'avoir d'autre but que de prévenir l'oubli que plus tard on devait faire du bienfait.

(La suite au prochain numéro). X.

TRESSAILLEMENTS PRINTANIERS.

Avec le renouveau l'amour se renouvelle !
L'amour se renouvelle avec le renouveau !
Ainsi qu'une vapeur, qu'un parfum de chapelle,
L'ivresse, à flots soudains, monte dans mon cerveau.

Il semble que mes bras enlaceraient le monde :
Que mon cœur dilaté contiendrait l'infini !
Par cette brise tiède, et par cette nuit blonde,
Quelle femme saurait répliquer un nenni ?

Si ton souffle poussait celle que tant j'admire,
Dans cette solitude, ô vent languide et doux,
J'irais, d'un seul élan, j'irais, sans lui rien dire,
Me jeter à ses pieds et baiser ses genoux.

Sa bouche répondrait à ce parlant silence
Par reproche et pardon : viens instant désiré !
Peut-être que sensible à ma longue souffrance
Ses larmes couleront sur mon sein altéré.

Trompeur est cet espoir ! chimérique est ce rêve !
Belle illusion d'or quitte mon front penché :
A l'heure où son image en mon esprit se lève,
Son cœur indifférent dans l'oubli s'est couché.

En tout elle est présente, et quand je recompose
Le galbe de Pallas, le type d'Astarté,
Je leur prête ses traits, je leur donne sa pose;
Car divine est pour moi son humaine beauté.

Pour ne pas me trahir, je recouvris de cendre
Et ma verve enflammée et mes désirs fiévreux;
Le zéphir de ce soir, de son haleine tendre,
Découvre ces foyers et ravive leurs feux.

Et vous qui martelez mon front comme un enclume,
Vers que j'avais bannis, vous êtes rappelés !
Pour *elle* je reprends ma poétique plume
Ce noble et seul débris de mes songes ailés.

J. NOULENS.

UN DERNIER MOT SUR L'ITER CŒSARIS OU TÉNARRÈSE.

Castel-Sarrasin, 26 mars 1860.

Monsieur le Directeur,

L'auteur anonyme de la lettre insérée dans le numéro du 5 février dernier de notre Revue d'Aquitaine, *ressuscitant la question relative à l'étymologie du mot* TÉNARRÈSE, TÉNARÈSE, TANARÈSE, *soulevée deux ans plus tôt dans trois livraisons successives de ce même recueil périodique, a bien voulu s'en remettre à ma décision de la solution définitive de ce problème, par le motif qu'ayant eu à parler, ainsi que feu mon regrettable collègue et ami, Christophe de Villeneuve-Bargemont, de cette antique voie de l'Aquitaine-Novempopulaine, je l'avais, comme lui, désignée, selon l'usage, sous le nom latin d'*iter Cœsaris, *dans lequel on avait cru trouver, jusqu'à ce jour, l'origine et la racine de sa dénomination vulgaire actuelle qui en serait la traduction.*

Quoique je me sois toujours gardé de m'égarer, sans le secours du fil d'Ariadne, dans le labyrinthe la plupart du temps sans issue

de la science étymologique, malgré mon titre et ma mission de membre de l'ancienne académie celtique, il m'avait paru, Monsieur, qu'à l'époque de la polémique ouverte dans la Revue *et que je viens de mentionner, et après la savante et ingénieuse anatomie du mot si habilement disséqué dans les articles signés* Léonce Couture *et* Parcus, *qui en faisait le sujet, la question devait être considérée comme épuisée et vidée, soit qu'on s'en tînt uniquement à l'opinion du premier de nos correspondants, ou qu'on adoptât la séduisante variante proposée par le second.*

Elle l'est encore, du moins dans mon opinion, et je la tiens pour bonne et valable, jusqu'à la preuve contraire, que je serais fort en peine de produire, quel que soit mon désir de répondre ici au vœu qui m'a été si obligeamment exprimé par notre bienveillant philologue.

Veuillez recevoir, Monsieur, la nouvelle assurance de mon sincère dévouement à votre personne et à notre Revue.

Le Baron Chaudruc de CRAZANNES.

Nous avons donné communication des épreuves de la lettre qui précède à l'un des deux philologues intéressés à la connaître. Nous avons reçu en retour la réponse suivante, dans laquelle sont présentées des combinaisons ingénieuses et nouvelles sur le mot *Ténarèse*, et des explications aussi simples que satisfaisantes sur le mot *Danté* que M. Chaudruc de Crazannes avait trouvé énigmatique.

AU DIRECTEUR DE LA *REVUE*.

Il est fâcheux que M. le baron de Crazannes n'exerce point sa compétence sur la question de l'iter cæsaris. Mais je conçois que le sage académicien ait été alarmé par les périls de l'étymologie. Espérons qu'il sera rassuré bientôt et réconcilié par les exemples du docte Cénac-Moncaut. Chaque jour, par l'office de ce dernier et de ses émules, l'élément *celte* apporte à la critique plus de justesse et plus de fixité.

De la lettre de M. de Crazannes il résulte ceci clairement : c'est qu'à

l'époque où l'abbé Couture invoquait son autorité (1), précisément ladite autorité ne s'était point expliquée. Maintenant, j'en suis à pressentir que son *dernier mot sur la Ténarèse* pourrait bien ne pas être encore le mot final.

Nouvel exemple :

« Le *Ténare*... avait *un bois sacré*..., *au fond* duquel... *une ca-* » *verne*..., *conduisant*... *par des souterrains*... jusqu'aux *enfers*..., » *aux royaumes sombres* (2).

» *Galli se omnes ab Dite patre prognatos prædicant* : — Les » Gaulois se disent descendus de Pluton (3). »

Or, Pluton était roi des enfers, en résultat de quoi cet ancêtre des Gaulois, ce souverain des Gaules, dut avoir le Ténare dans son domaine, la route des lieux sombres et bas.

César survient, qui trace une *via* ou un *iter* (question) au bas des Pyrénées, sur des terrains garnis de bois et ténébreux, qui rappellent fidèlement le bois sacré et la caverne du Ténare.

Suivant l'habitude romaine, César flatte le préjugé des enfants de Pluton; il s'accommode à leur croyance.

C'en est assez pour que son chemin prenne le nom du *Ténare*, pour qu'il s'appelle *Ténarais;* comme si on eût dit en latin *Tenarensis, Tenarense* : d'où se seraient formés plus tard Ténarès et Ténaréso.

Cette explication, qui n'a rien de forcé, soulagerait peut-être l'abbé Couture; elle répondrait à ses *accents* méconnus.

Et *Tenebrosa*... : qu'en diriez-vous?

Et *Ténaro-Eouso*, *Ténaréouso*, *Ténaréso?*

Et l'appellation *Ténar*, qui se rencontre en certains points de la ligne, et qu'aucun procédé n'autorise à prendre pour une conversion de *Cæsar?*

Le Même Anonyme.

Post-Scriptum. — Par occasion, je propose à M. Chaudruc la conjecture suivante.

Décrivant la *Tour-de-César*, inscrite sur sa porte EVTAZIA AN DE, il vient d'ajouter en note : « *On donne aussi à ce monument le nom de* » *Tour*-Dante, *sans connaître l'origine ni le motif de cette dénomi-* » *nation.* »

(1) Présente *Revue*, 2e année, pag. 453, ligne 14.
(2) *Anachars*. Tom. 5, pag. 4, ligne 4, 5, 7, 8, 16, 17, 21, édit. in-12.
(3) *César*. Wailly, liv. 6, tom. 1, p. 242.—Prés. *Revue*, 1re ann., p. 35, etc.

Est-ce que la dénomination n'était pas donnée par les deux monosyllabes de l'inscription, AN DE ?

Ce qui saute aux yeux d'un chacun, c'est l'inscription de la porte. Et, avant que le titre du monument fût vérifié, le vulgaire aurait dit : *La Tour d'*AN DE, *Dandé, Danté.*

BULLETIN BIBLIOGRAPHIQUE.

Voici un opuscule qui a excité et excitera la friandise des philologues. C'est l'œuvre d'un chercheur infatigable auquel nous devons la découverte de plusieurs trésors enfouis par les âges. On a deviné que nous voulions parler des *Recherches du docteur* NOULET *sur l'état des lettres romanes dans le midi de la France au* XIVe *siècle.* Cette brochure remet en relief plusieurs figures frustes de nos troubadours. Le savant critique suit et explique le retrait graduel de la littérature méridionale à cette époque; il déplore les causes politiques qui arrêtèrent le mouvement littéraire sans cependant anéantir les saines doctrines, les bonnes traditions et les formes grammaticales; il nous fait assister à la transformation sociale qui se produisit alors au point de vue intellectuel. Au nombre des 17 poètes que cette étude a fait sortir du néant, figure Bernard de Panassac (Gers), damoiseau, seigneur d'Arrouède, qui participa, en 1323, à la fondation du collége de la *gaie science.* Des investigations antérieures de M. Noulet nous avaient déjà révélé le nom et le mérite de cet inspiré gascon. Nous regrettons que ce bulletin sommaire nous interdise les citations.

L'Espagne en 1860, par M. Léon Vidal, est un livre qui nous offre un intérêt particulier par son chapitre sur les règlements de la Biscaye espagnole. Après la mort de

Ferdinand VII, il fut question de supprimer les *fueros* pour fondre dans l'unité péninsulaire les provinces vascongades. Celles-ci, jalouses de leurs droits traditionnels, se soulevèrent pour les défendre et *conservar intactas la fé y los costumbres antiguos*. Cette révolte aboutit comme on sait à la convention de Vergara qui ne fut que la confirmation des anciens priviléges; ils sont encore en pleine vigueur.

La noblesse basque n'est point hiérarchisée comme celle de France. Les *caballeros* hijos-de-algo, les *chevaliers fils de quelque chose* y abondent. Tous les autochthones qui habitent cette terre sont considérés comme des gentilshommes de la plus pure origine, car leurs aïeux ne s'allièrent jamais ni avec les Juifs, ni avec les Maures. L'ouvrage de M. L. Vidal est attachant par son érudition historique et par son style simple et riche à la fois.

Montaigne et ses voyages aux eaux minérales en 1580 *et* 1581, tel est le titre d'un volume que vient de mettre au jour M. Constantin James. Cet écrivain, d'accord sur plusieurs points avec la critique de M. Bladé, se trouve en désaccord avec lui quand il affirme que la réputation de l'ancien maire de Bordeaux est une usurpation comme celle de *Rabelais*. On se souvient, en effet, que, dans un parallèle, notre collaborateur, après avoir abaissé le premier, exhaussa le second. Montaigne, comme Molière, a tympanisé les médecins. Aussi n'est-il pas étonnant de voir M. Constantin James, qui appartient à cette profession, se montrer systématiquement hostile envers l'aimable auteur des *Essais*. Il l'accuse de cynisme inouï dans l'expression; il prétend que son *Journal* fourmille de détails dont ne doit jamais se souiller une plume décente. Le docteur furibond lui reproche encore d'avoir fait peindre ses armoiries dans plusieurs localités; il ignorait peut-être

qu'elles avaient sollicité ses tablettes héraldiques comme un honneur. M. Constantin James accuse son ennemi du XVIe siècle de vanité sans donner l'exemple de la modestie. Il attache avec complaisance à son nom les breloques étamées de ses titres honorifiques; il s'enorgueillit même d'avoir été le collaborateur de Magendie. Nous avons quelques raisons de penser qu'il n'a été que son manœuvre, et certes si Magendie revenait au monde, il ne se glorifierait pas de la coopération de M. James. Si nous nous montrons rigide pour cette œuvre, c'est qu'elle n'est qu'une recette empirique destinée à multiplier une clientelle médicale.

M. de Bourrousse de Laffore a succédé à M. O'Gilvy dans la direction du *Nobiliaire de Guyenne et de Gascogne*. Le savant généalogiste agenais doit être richement approvisionné de documents, car il a consacré sa vie entière à des investigations sur les maisons illustres de notre pays. Ses longs travaux, sa science héraldique, son souci de l'authenticité sont de solides garanties pour le succès de son entreprise historique.

Nous venions de consacrer un petit alinéa analytique à la brochure de M. Laurentie, *Rome et le Pape*, lorsque nous avons reçu un nouvel opuscule du même auteur, à peu près sur le même sujet. Pour ne pas isoler ces deux publications jumelles, nous ajournons notre examen au 15 courant.

MONSIEUR LE DIRECTEUR,

M'accorderez-vous quelques lignes dans votre *Revue ?* Me laisserez-vous glisser parmi vos discussions scientifiques ce modeste aperçu ? Cette page, sans être digne de figurer au milieu de vos doctes entretiens, à pourtant un but louable, et, à ce titre, vous lui serez hospitalier.

Je veux vous parler du concert donné, le 22 avril dernier, par les sociétés chorales de Nérac et de Condom.

Il serait injuste d'établir une comparaison entre les deux Orphéons; leurs ressources et leurs moyens sont trop inégaux. Une société naissante, quelle que soit la bonté de ses éléments comme voix ou connaissances musicales, ne peut combattre qu'avec désavantage contre une rivale déjà expérimentée. Je crois devoir attirer et retenir l'attention de nos jeunes orphéonistes sur un point essentiel : ils doivent se défier des *bravos* qu'on leur a prodigués et qu'on leur prodiguera pour enhardir leur début. Ils devront se souvenir qu'on encourage un accessit aussi bien qu'un premier prix, et que, pour conquérir des trophées véritables, il faut lutter longtemps avec les difficultés de leur art. J'espère que les chanteurs nos compatriotes ne verront pas dans ces réflexions la critique d'un ennemi, mais les conseils d'un ami dont toutes les sympathies leur sont acquises, et qui est heureux d'enregistrer les qualités dont ils ont fait preuve.

Le Salut aux chanteurs de Thomas (premier morceau du concours), a été rendu par la société condomoise avec entrain; elle a enlevé les suffrages des auditeurs. Disons, en passant, que ce morceau s'appropriait singulièrement au style de nos chanteurs, qui se font surtout remarquer par leur fougue et leur énergie. *Le Chœur des Buveurs*, de L. de Rillé, a été également bien traduit. Ils ont été plus faibles dans la *Retraite*, qui exige plus de science.

Je ne vous dirai qu'un mot de la société chorale de Nérac. Sous la direction d'un maître habile et dévoué, elle a acquis beaucoup de tactique musicale. Elle chante avec ensemble et manifeste un tel sentiment des nuances qu'on pourrait lui reprocher un peu d'affectation.

Elle a bien exprimé la *Tarentelle*. La *St-Hubert* lui a surtout valu de grands éloges.

Les honneurs de cette séance artistique ont été pour un soliste, M. B..., dont le talent vocal jouit d'une juste notoriété. Il a chanté avec un timbre pur et sympathique une excellente méthode, une grande sûreté d'intonation les morceaux les plus ardus. R.

NÉCROLOGIE.

Chaque jour le destin multiplie les pages sombres du nécrologe. Il frappe si fréquemment autour de nous que

nous osons à peine dénombrer ses victimes. Il avait exceptionnellement respecté, durant près d'un siècle, celle qu'il vient d'atteindre. Madame la comtesse douairière de Cadignan, naguère descendue dans la tombe, était plus que nonagénaire. Néanmoins, comme sa longue vie n'avait été qu'une continuité de bienfaits mystérieux, le deuil a été public. Elle personnifiait toutes les noblesses, celle du cœur, de l'intelligence et de l'origine. Son pays natal était l'Ecosse, patrie chevaleresque de l'honneur et de la fidélité. Elle avait vu le jour dans le vieux manoir des *Hunter* (1), dont le nom et les armes parlantes témoignent que les fondateurs de cette maison foulèrent primitivement les lichens druidiques et les bruyères giboyeuses des Higlands. Elle avait épousé le continuateur du nom historique de Dupleix, le baron Anne Guy, comte de Clarens et de Cadignan, premier fauconnier de *Monsieur* et colonel du régiment d'Artois, alors émigré en Angleterre. Le veuvage la surprit après une courte période conjugale.

Paris était devenu la résidence de celle que nous regrettons. Plus tard, à la sollicitation de son oncle, M. l'abbé de Cadignan, ex-grand vicaire de l'archevêque de Rheims, elle vint se fixer à Condom.

Sous la restauration, elle était admise dans l'intimité de la famille royale. La cour prisait sa grâce et son esprit. Dans son culte des belles choses, elle avait transformé son hôtel en un musée de peinture et de céramique. L'école italienne s'y trouve représentée par quelques toiles magistrales. Plus jalouse encore d'embellir la maison de Dieu que sa propre maison, elle prêta à notre petite église de St-Michel quelques tableaux pour la décoration de son sanctuaire.

(1) Hunter, en anglais, veut dire chasseur.

Madame la comtesse douairière de Cadignan était, depuis quelques années, atteinte de cécité, mais la lumière intérieure rayonnait toujours dans sa causerie. Quand elle laissait tomber son obole dans la main des malheureux, elle paraissait heureuse de son infirmité. Jusqu'à sa dernière heure elle a conservé la plénitude de ses facultés. Desséchée par la vieillesse, la noble moribonde a exhalé son souffle dans l'infini. Le front placide, elle s'est endormie dans l'immense nuit, espérant, sans doute, que ses yeux vides et clos depuis longtemps se rouvriraient à la clarté céleste. J. N.

DÉFAILLANCE DE L'ART EN PROVINCE (1).

Au point où nous en sommes, doutera-t-on encore que le sentiment de l'art se soit profondément altéré dans la masse de la nation? Qu'on parcoure nos provinces, qu'on prenne la peine d'en examiner les ouvrages modernes, et d'en observer les ouvriers. — Partout l'éternel et morne placage de Vignole, avec sa symétrie tyrannique, ses fausses portes, ses fausses fenêtres, ses balustrades ventrues, ses cheminées honteuses de se montrer, son ornementation bavarde, inconsistante et vaine, sa construction menteuse; nul rapport entre la destination et le style, entre les matériaux et l'appareil : la convenance sacrifiée à l'effet, sans la consolation de l'avoir atteint; des plafonds en plâtre blanc, de froides vitres incolores, de sèches menuiseries, une serrurerie plate et dissimulée, des meubles pour la confection desquels il a fallu mettre le bois à la torture, des étoffes visant au trompe-l'œil; en un mot tous les artifices et toutes les aberrations du faux goût.

L'unité de vues avait créé entre les divers arts du moyen-âge une discipline sévère et une étroite solidarité; on a cru depuis que leur indépendance réciproque serait un progrès; et, chose inouïe jusque-là, la sculpture et la peinture apprirent à se passer de l'architecture; grâce à une esthétique de nouvelle invention, la statue et le tableau ne sont plus considérés comme une écriture figurée et vivante, inséparable du monument dont elle a pour fonction essentielle de développer la pensée; on a cessé de sentir que le monument est leur cadre nécessaire et rationnel, et que, s'il exige de leur part une subordination qui n'est point de la servitude, il leur fournit d'amples compensations dans la puissance et dans la majesté qu'il leur communique. Aujourd'hui que

(1) *L'Architecture française considérée en province.*

les ouvrages de peinture et de sculpture sont devenus des objets mobiliers, sans rapport et sans communauté d'idée ou même de convenance avec les édifices qu'ils sont chargés de décorer, on peut en former des magasins ou des musées, mais on n'en fera pas sortir des monuments.

Mais c'est surtout dans nos cathédrales telles que nous les ont laissées les deux derniers siècles que la défaillance du sentiment se montre le mieux à nu; il ne s'agit ici ni de leurs mutilations, ni de leurs déprédations, ni de leurs dégradations; elles ont été dépouillées de leurs vitraux, de leurs statues, de leurs peintures, de leurs émaux, de leur ameublement, de leurs joyaux de tout genre, soit : ces méfaits sont accomplis, et si nous en portons la peine, ce n'est pas nous du moins qui en portons la responsabilité. Mais que dire de leur arrangement actuel; de ces autels à l'italienne outrageusement plaqués contre les vénérables colonnes; de ces grilles Pompadour brutalement entaillées dans l'épaisseur des murs; de tout ce mobilier de salle à manger ou de théâtre, peint en faux bois, en faux bronze et en faux marbre, où la nullité de l'idée le dispute à l'impertinence de la forme, qui masque les bases magistrales des piliers, les arcatures, les piscines, et tous ces charmants accidents d'une architecture souverainement souple et indépendante; que dire enfin de ces châssis de tableaux sur toile, niaisement accrochés aux colonnes, tantôt obstruant les arcades, tantôt aveuglant les verrières, avec leurs peintures mondaines, leurs anges-cupidons, leurs Hercules, leurs Jupiters, leurs Vénus, déguisés en saints et en saintes, et posant à l'envi pour faire valoir des nus bien caressés? Sans invoquer le sentiment chrétien, qui devrait au moins être respecté dans ces monuments dont la foi de nos aïeux a cimenté les pierres, comment comprendre que le simple bon goût et le simple bon sens aient été aussi effrontément foulés aux pieds? Et pourtant, toutes ces choses subsistent, elles s'étalent tous les jours à nos regards, au sein de nos cités, au soleil du XIXe siècle, et nos regards les supportent; — ce qui ne nous empêche pas d'être le peuple le plus délicat et le plus élégant du monde.

PIERRE BÉNARD.

MISCELLANÉES.

A propos de la rectification des titres nobiliaires, un journal propose de donner un nom caractéristique à l'ancienne bourgeoisie qui compte des hommes bien nés et de haute fortune, ce qui équivaudrait aux désignations de *squire* en Angleterre, et de *hidalgo* en Espagne. La dénomination de *messire* serait adoptée comme la plus convenable.

Ligier, qui est souvent *descendu* à Auch et à Fleurance, pour m'exprimer à la manière d'un critique de circonstance, a fait dans la dernière quinzaine plusieurs *ascensions* sur les théâtres d'Agen et de Nérac. L'apparition du grand tragédien sur cette dernière scène nous a fait ressouvenir du triolet de Banville, sur l'acteur Néraut. Sans avoir l'in-

tention et sans commettre l'injustice de l'appliquer au ménechme moderne de Louis XI, nous reproduisons ici le fragment des odes funambulesques :

Le grand mérite de Néraut
Lui vaut un renom légitime.
La critique fait sonner haut
Le grand mérite de Néraut.
A Nérac, Néraut, en héraut,
Obtiendrait un succès d'estime.
Le grand mérite de Néraut
Lui vaut un renom légitime.

La petite ville de St-Esprit vient, par un rescrit du Souverain Pontife, d'être détachée du diocèse d'Aire, et rattachée à celui de Bayonne.

On nous a communiqué quelques-uns des travaux qui seront publiés dans les premières livraisons de la Revue protestante. Nous donnons cette nomenclature comme une primeur bibliographique. Les intentions polémiques de ce recueil sont visibles dans les titres que voici :

1° Du concours ouvert par l'Institut de France, au commencement du siècle, sur l'influence de Luther, et du prix adjugé au champion le plus avancé de la réforme;

2° Examen ultérieur de l'ouvrage couronné, suivi de quelques recherches sur la personne et les autres productions de l'auteur;

3° De la Bible de Mosheim; — sa comparaison avec d'autres traductions très estimées;

4° Exercice philologique et cabalistique sur le nom d'Ignace Loyola. — Ignace, *ignatius* de *ignis*, signifiant feu, boute feu, incendiaire;

5° Traduction successive de plusieurs lettres choisies dans le recueil fameux : *Epistolæ obscurorum virorum;*

6° Recherches d'un bouquineur sur ce recueil, sur les éditions diverses et sur l'auteur ou les auteurs à qui elles sont attribuées;

7° Grand nombre d'hommes illustres en France adhérents secrets de la réforme;

8° Des prônes anti-patriotiques de quelques prêtres gascons dans les campagnes, à propos de la question du pouvoir temporel de la papauté;

9° Le Bulletin catholique du Gers.

10° Les archives et les archivistes du sud-ouest;

11° M. Veuillot et ses amis de province;

12° Pierre Bayle : un des grands noms de la science et des lettres en Aquitaine, en France, en Europe;

13° Examen des miracles de Lourdes arrivés en 1859. — Ils n'ont pas été confrontés avec la science comme le fut en 1856 le miracle de la vierge de Taggia, évêché de Vintimille, en Piémont;

14° Est-il constant qu'un historien du Concile de Trente ait rapporté ce fait singulier qu'*à l'ouverture de cette grave assemblée il y eût un bal où les pères du concile dansèrent avec autant de grâce que de dignité.*

DEUX NOTES DE LA TOUR DE CORDOUAN.

I.

La Gironde n'a jamais subi complètement, comme le fit l'Adour, dès l'an 1360 selon les uns, et seulement en 1500 selon les autres, la *barre* de sables amoncelés qui força le dernier de ces fleuves à se creuser un nouveau lit par delà Capbreton. Mais les rives de la Gironde, ainsi que la côte de l'Océan qui l'avoisine, ont éprouvé néanmoins d'étranges révolutions, et les Anciens nous signalent, dans ces parages, une ville, *Noviomagus* et une île, *Antros*, qui ont totalement disparu.

Si cela ne vous contrarie point, nous laisserons dormir jusqu'à la fin des siècles la ville de *Noviomagus*, soit dans sa sépulture de dunes, soit au fond de la mer ou de quelque lac voisin, pour ne nous occuper, un moment, que de l'*île d'Antros*, tellement perdue de nos jours que la science qui, sauf respect, divague parfois, n'a pas rougi d'en demander compte à la Loire, fort innocente assurément de cette destruction. On a trouvé trop simple et trop naturel de s'en rapporter à un témoin oculaire, Pomponius Mela, qui place positivement cette île à l'embouchure de la Garonne. Il est vrai que ce géographe a fait d'*Antros* une *Delos*, ce qui compliquerait notre question, car on n'aurait plus à se demander seulement si cette île flottante s'est abîmée dans la mer, mais, de plus, si elle n'aurait pas changé de quartier pour déjouer la sagacité des savants, et vogué vers des plages inconnues; auquel cas ceux qui l'ont cherchée à l'embouchure de la Loire se trouveraient justifiés.

Il est d'autres savants qui pensent que les rochers de *Cordouan* ont appartenu à l'*île d'Antros*. Mais Bourrein, dans ses *Variétés Bordelaises*, t. 1er, p. 77 et suivantes, a, selon nous, combattu victorieusement cette opinion, qui n'était pas sans quelque plausibilité, à l'aide tout à la fois d'une ancienne tradition et d'un document plus positif.

La tradition, la voici : c'est ce que la mer aurait séparé autrefois du continent les rochers de *Cordouan*, où il était facile de parvenir auparavant en enjambant, au moyen d'un seul point d'appui placé intermédiairement, le filet d'eau qui les séparait de la terre ferme. Quant au document plus positif, il résulte de l'ancien cartulaire de l'abbaye de Sainte-Croix de Bordeaux, où il était fait mention d'une *Eglise de Saint-Nicolas de Grave*, sur le territoire et au nord de l'église de Soulac. Or, le détroit qui sépare actuellement la *Tour de Cordouan* du Médoc porte le nom de *Pas de Grave*, et comme l'*Eglise de Saint-Nicolas de Grave* a disparu, il est bien permis à l'auteur des *Variétés Bordelaises* de la placer au fond de ce même détroit.

Voici, du reste, un autre document qui n'est pas à dédaigner. Dans une charte du 8 août 1409, que nous a conservée Rymer, Henri IV, roi d'Angleterre, pose en fait que son oncle, l'illustre *Edouard de Galles*, surnommé, comme on sait, le *Prince Noir*, à cause, non de son caractère, l'un des plus nobles de l'histoire, mais bien de la couleur de son armure, fit construire à l'entrée de la Gironde et à la pointe qui s'avançait en mer (1) et ce durant son règne dans sa principauté de Guienne (c'est à dire de l'an 1362 à 1371), une tour et une chapelle consacrée à la bienheureuse Marie, avec des maisons et d'autres édifices pour la sûreté et conservation des vaisseaux qui naviguaient vers

(1) Infra magnum mare, super introitu de Gerond.

cette plage. Un ermite, du nom de Geoffroi de Lesparre, y percevait, en 1409, date de cette charte, un droit de *deux gros de sterlings* de chaque navire, comme l'avaient *autrefois* perçu d'autres ermites placés au même lieu; et ce Geoffroy de Lesparre fut autorisé, par le même titre, d'exiger deux gros de sterlings, en sus.

L'on voudra bien nous permettre de reproduire ici quelques réflexions de Bourrein, auteur que la science affecte de dédaigner, ce qui n'empêche pas les savants de lui faire de nombreux emprunts, le cas échéant.

Une tour, une chapelle, des maisons, voilà tout un hameau! Les rochers de *Cordouan* n'en pourraient pas recevoir de nos jours la dixième partie. Et ne dites pas qu'il résulterait de cette considération que la tour actuelle n'est pas au même lieu que fut construite la tour fondée par le Prince Noir. M. Jouannet a réfuté d'avance cette objection, en rappelant (*Guienne Monumentale*, t. 1, p. 80), que lors des études de M. Teulère à Cordouan, celui-ci *reconnut que la partie inférieure de cette tour existait avant Louis de Foix*, constructeur, comme on ne tardera pas à le voir, du phare moderne (1); *qu'elle était d'une époque où la mer n'avait pas encore isolé les rochers de Cordouan, comme ils l'étaient déjà dès le temps d'Henri III, roi de France; qu'ainsi l'on pouvait admettre, avec nos antiques annales, que ces rochers avaient jadis fait partie des côtes du bas Médoc.*

D'un autre côté, gardons-nous d'oublier l'impôt déjà qualifié d'*ancien* en 1409, et que recevaient les devanciers de l'ermite Geoffroi de Lesparre. Ceci nous reporte au-delà de la construction de la tour que fonda Edouard de Galles, et nous en tirons la conséquence incontestable qu'un pre-

(1) De Thou, plus rapproché de l'époque de cette construction, et qui en avait connu l'architecte, a dit, livre LXXX, année 1584, « que le nouvelle tour fut commencée auprès des ruines d'une autre que l'on nommait la Tour de Cordouan. »

mier phare avait précédé aux mêmes lieux celui que la Guienne dut au vainqueur de Poitiers, et qui fut remplacé par la tour de Louis de Foix.

Ce dernier, natif de Paris, mais originaire du comté dont il portait le nom, nous est connu par deux œuvres d'architecte et deux œuvres d'ingénieur. Comme architecte, il a bâti le palais de l'Escurial et la tour de Cordouan. Comme ingénieur, il dompta deux fleuves : l'Adour, qu'il fit rentrer dans son lit; le Tage, dont il éleva et porta les eaux jusque dans la partie supérieure de la ville de Tolède.

Pendant que Philibert, duc de Savoie, gagnait en 1557, pour le compte de Philippe II, roi d'Espagne, l'importante bataille de Saint-Quentin, ce dernier prince, renfermé loin de tout danger dans la ville de Cambrai, et tendant ses mains désarmées vers le Ciel, faisait le vœu d'élever dans le village de l'Escurial, s'il gagnait la bataille, un palais ou monastère dédié à saint Laurent, de qui c'était ce même jour la fête. On a dit, en outre, qu'il voulut que cet édifice offrît la forme de l'instrument du supplice de ce martyr, c'est-à-dire d'un gril; mais le génie se joue de toutes les entraves, et, malgré cette singulière idée du fondateur, l'Escurial n'en est pas moins digne de Louis de Foix. Heureux cet homme célèbre si, renfermé dans ces grands travaux, il n'eût pas imprimé à sa renommée une tache ineffaçable en surprenant à D. Carlos et en révélant à Philippe II des confidences qui perdirent l'héritier de la couronne d'Espagne !

La tour de Cordouan, que le même architecte entreprit en 1584, mais qui, par suite des guerres et des malheurs de cette triste époque, ne put être terminée, aux frais de la province de Guienne, que sous le règne réparateur de Henri IV, a été comparée au phare d'Alexandrie; mais ce dernier monument a obtenu une plus grande célébrité

fondé qu'il fut dans cet Orient, si plein de poésie, au lieu que celui de Cordouan s'élève presque au seuil de cette Gascogne, si baffouée jusqu'à ces derniers temps, ce dont, au surplus, nous sommes gens à nous consoler. Malgré cette infériorité de position, l'œuvre de Louis de Foix, restaurée par Louis XIV et portant le cachet du grand roi, illumine de sa beauté tout ce qui l'entoure et semble en imposer aux flots dont on la dirait la reine. Un classique du temps de notre premier empire n'aurait pas manqué de la comparer à Vénus sortant des ondes.

Cette beauté, ne vous attendez pas à nous voir l'analyser, en vous disant le nombre et l'ordre des colonnes ou pilastres qui décorent la tour de Cordouan, ainsi que tous les autres ornements que l'art lui a prodigués; faites mieux! empressez-vous de la visiter, et suivez, pour y parvenir, cette belle avenue de l'Océan, que l'on appelle Gironde, et où la Garonne et la Dordogne n'ont consenti à se mêler qu'à la condition de ne pas subir le nom l'une de l'autre.

Aussi bien n'est-ce pas pour vous décrire cette demeure que nous vous avons demandé une heure d'entretien; mais bien pour vous parler des deux hôtes qu'elle reçut, l'un sous Louis XIII et l'autre sous Louis XVI. L'histoire, a-t-on répété souvent, est la leçon des peuples et des rois; des notes biographiques, en offrant un intérêt plus restreint, peuvent aussi servir d'enseignement aux hommes de toutes les classes, et de cette nature sont celles que nous allons publier sur deux personnages dont l'un fut précipité par ses propres fautes d'une position éminente dans un abîme, et dont l'autre s'éleva des derniers degrés de l'échelle sociale à une position éminente, par sa persistance dans le bien comme par son amour du travail.

II.

Jean de Favas, deuxième du nom et vicomte de Castets en Dorte sur la Garonne, devait le jour à un des plus braves compagnons de Henri IV, Jean de Favas, premier du nom, capitaine d'une compagnie d'hommes d'armes des ordonnances du roi et maréchal de ses camps et armées. Jean II lui-même était un homme important dans le parti de la réforme. Louis XIII ayant accordé, en 1619, son autorisation pour une convocation de calvinistes à Loudun, Favas fut l'un des députés de la Guienne à cette assemblée; puis, sur la présentation de celle-ci, le roi le nomma *député général pour la noblesse des églises réformées de France.* Mais sur le refus que l'on fit d'accorder à son fils le gouvernement de la ville de Lectoure, le vicomte de Castets multiplia les menées et les trahisons. Après avoir succombé dans ses efforts pour empêcher le rétablissement du clergé catholique en Béarn, il ne craignit pas de commettre un acte de rébellion plus manifeste en écrivant aux Rochelais de travailler aux fortifications de leur ville, afin de protéger le synode général, dont la première séance eut lieu le 25 décembre 1620, et qui devint *l'assemblée* célèbre de *la Rochelle.*

Pour ce fait, Favas fut mandé à la cour, mais il sut y manœuvrer de manière à obtenir du Roi une pension de 26,000 livres. Il paraît même qu'il ne se souvint de la cause de ses coreligionnaires que lorsqu'il se vit refuser le bâton de maréchal de France. C'est alors qu'il excita sous main l'assemblée et les habitants de la Rochelle à la révolte, et que, sous prétexte d'aller apaiser la sédition, il s'enfuit de Paris, parvint à la Rochelle le 22 avril 1621, et dit à ceux qui l'exhortait à revenir auprès du roi, pour tenter un accommodement : « Il me faudrait deux têtes pour que

j'en hasardasse une à Paris ! » Et comme son séjour à la Rochelle pouvait nuire à ses intérêts pécuniaires, il fut assez habile pour s'en faire un titre à la continuation de ses appointements de député général, ainsi qu'à la charge de lieutenant du maire de la Rochelle, qu'il obtint vers la même époque. Mais les hommes sages de son parti, nous voulons parler de Rohan, de La Trimouille et de Mornay, n'avaient guère tardé à le regarder comme un intrigant, et si le duc de Bouillon le qualifiait de *maître Fou*, Mornay, plus sévère, l'accusait de *jouer la comédie*.

A l'ouverture des hostilités, en 1621, l'assemblée de la Rochelle confia à l'un de ses chefs, Soubise, une expédition contre Oleron et Royan. Oleron une fois conquise, Favas devait s'y établir et y faire construire trois forts, pendant que Soubise pénètrerait en Saintonge; mais Oleron prise et Royan occupée, ces deux généraux, jaloux l'un de l'autre, allaient en venir aux mains, lorsque, pour les séparer, l'assemblée, donnant à Favas le titre de *chef général des églises de la basse Guienne*, l'envoya opérer en Médoc, qu'il mit à feu et à sang. Le parlement de Bordeaux l'ayant condamné à mort à raison de ces brigandages, le vicomte de Castets, dans la campagne de 1622, qu'il ouvrit dès le 22 janvier, livra aux flammes, jusque sous les murs de Bordeaux, tout ce qui appartenait aux membres du parlement; mais, vaincu à Saint-Vivien et rappelé par l'assemblée de la Rochelle, il se vit accueilli dans cette dernière ville à coups de pierre mêlées de Boue. Favas, furieux et abandonné de ses soldats, se retira dans l'île d'Oleron.

Plus tard, comme les catholiques assiégeaient Royan, Favas survint et poussa Pouyanne, chef calviniste, à tuer d'un coup de pistolet, sur le pont-levis, le lieutenant du gouverneur de la place, qui parlementait avec Biron, et à tirer le canon sur les troupes royales. Son but était de

s'emparer, à l'aide de ces désordres, du commandement de Royan; mais son projet ayant été déjoué par le brave et loyal Lanoue, le vicomte de Castets se retira.

C'est vers cette époque à peu près qu'il reçut la nouvelle de la perte de son fils, jeune homme meilleur que son père, et qui mourut des blessures qu'il venait de recevoir durant le siége de Tonneins. Les égards que l'on montra, dans cette occasion, au vicomte de Castets n'empêchèrent pas celui-ci d'exciter contre l'assemblée le corps municipal de La Rochelle, et l'assemblée, dans son indignation, prononça la déchéance de Favas.

Proscrit par les catholiques et honni par les calvinistes, il donna sa démission de lieutenant du maire le 1er août 1622, et se réfugia dans la tour de Cordouan avec quelques soldats. Le conseil de ville de La Rochelle, où il avait conservé des amis, lui fit passer neuf quintaux de poudre, 300 poignées de mèches, 150 livres de balles de mousquet, et deux pétards de fonte tout chargés.

A cette époque, la tour de Cordouan n'avait pas reçu l'exhaussement de 20 mètres que lui donna l'ingénieur Teulère, ni les restaurations opérées sous Louis XIV. Telle que nous la connaissons aujourd'hui, ce serait encore un logement fort restreint pour une garnison, quelque faible qu'on la suppose. Au rez-de-chaussée, des cuisines, les chambres des quatre gardiens du phare, et des magasins de peu d'étendue; au premier étage, la *salle du roi*; au second, une chapelle, et à chacun des trois autres étages, une seule pièce éclairée par une seule fenêtre : quel étroit espace pour un général qui s'était cru digne de la charge de maréchal de France, et que d'amères pensées durent l'assaillir dans cette solitude où l'on n'a pas d'autres distractions que les tempêtes !

Descendu au rôle de pirate, Favas, à l'aide de quelques

barques, se mit à parcourir le littoral et à lever des contributions sur ses voisins, en les menaçant du pillage. Mais le gouverneur de Royan réussit à lui couper les vivres, à ce point que bientôt le vicomte de Castets, ainsi que ses soldats, furent réduits aux coquillages qu'ils ramassaient au pied même de la tour. On ne dit pas s'ils trouvèrent une ressource plus substantielle dans les nombreux oiseaux qui, attirés la nuit par la lueur de ce phare, viennent s'y briser la tête en se heurtant contre le châssis et tombent inanimés dans la galerie extérieure et circulaire. L'appareil dont on se servait en 1622 ne se prêtait pas sans doute à ce mode d'approvisionnement.

Forcé par la faim de se soumettre au sieur de Barrault, qui commandait pour le roi une flottille dans la Gironde, Favas disparut de la scène politique, et fut totalement oublié, châtiment plus cruel pour un tel homme que la proscription dont on le releva.

J.-F. SAMAZEUILH.

(*La fin prochainement.*)

COMMUNE DE MAUROUX

(ARRONDISSEMENT DE LECTOURE)

Son Administration Municipale jusqu'en 1789.

(*Suite et fin.*) (1)

Nous avons dit plus haut quelles étaient, d'après les coutumes, les attributions des consuls. Nous avons remarqué qu'ils avaient le droit, toutes les fois que l'intérêt public le demandait, d'imposer des contributions à la communauté entière. Mais il n'est en aucune manière

(1) Voir, suprà, page 532.

question des tailles, dont la levée leur fut plus tard confiée, ni d'aucune espèce de subside pour les finances de l'Etat. En effet, il n'y avait pas encore des impôts de ce genre établis d'une manière permanente. La taille ne le devint que sous le règne de Charles VII, en 1445. Pendant longtemps, les consuls chargés d'en faire le recouvrement partagèrent entre eux cette fonction, de sorte que chacun en levait un *cartier;* le premier commençait, puis, au bout de trois mois, il cédait sa place au deuxième qui l'occupait pendant le même espace de temps, et ainsi des autres jusqu'au quatrième. Mais dans le XVIIe siècle, le droit de lever des tailles fut tout entier attribué au premier consul. On voit par les délibérations de cette époque que le mode de répartition de l'impôt était aussi différent de celui d'aujourd'hui que la manière même d'en faire la perception. Le roi fixait la somme qui devait être levée, dans une élection par exemple : la répartition de cette somme entre toutes les communautés de cette élection était ensuite faite dans les bureaux de l'intendance dont elle dépendait; puis l'intendant envoyait à chacune de ces communautés la *Mande* ou ordonnance qui faisait connaître à chacune sa quote-part, et enjoignait aux consuls ou échevins, jurats et manants desdites communautés, de faire eux-mêmes la répartition entre tous les contribuables aux tailles. Cette *Mande* renfermait aussi les instructions qui devaient guider l'opération.

Dans le principe, la jurade tout entière était convoquée pour participer à ce travail; mais plus tard cela changea, et elle nomma seulement des commissaires pour y procéder en son nom, de concert avec les consuls. Le mode de perception changea aussi : au lieu de laisser ce soin au premier consul, on attribua à la jurade le droit de nommer un collecteur, qu'elle pouvait prendre tant dans le corps consulaire qu'en dehors. Le plus souvent, son choix tombait encore sur le premier consul. Mais tandis que la charge consulaire n'était que pour un an, les collecteurs, à l'expiration de l'année, pouvaient être nommés de nouveau et continuer indifféremment leurs fonctions.

Dans le cours du XVIIIe siècle, la communauté cessa de nommer les receveurs. La collecte fut mise tous les ans en adjudication, et elle demeurait à celui qui s'offrait à la faire pour la moindre rétribution. Les compétiteurs ne manquaient pas, et les rabais qui survenaient réduisaient presque à rien les droits du collecteur. Reste à savoir si plus tard il ne trouvait pas moyen de racheter sa folle enchère.

A l'époque où chaque consul levait son quartier de taille, comme lorsque cette charge appartenait exclusivement au premier, la perception des impôts devint souvent une occasion de trouble et de désordre dans la communauté. Les consuls sortant de charge devaient, l'année expirée, rendre leur compte entre les mains des nouveaux consuls dans une assemblée de la jurade tenue à cet effet. Or, bien souvent, il arrivait qu'on n'était pas d'accord, les nouveaux magistrats urbains se refusant de recevoir les comptes de leurs prédécesseurs, ceux-ci protestant contre ce refus. Les autres, à leur tour, protestaient contre les comptables, prétendant qu'ils avaient préjudicié la communauté, et demandant qu'avant tout le dommage causé fût par eux reconnu et réparé. Dans ce conflit, la communauté, comme on pense bien, ne manquait pas de prendre parti pour les consuls modernes, qui semblaient n'agir que dans ses intérêts, tandis qu'on lui faisait voir dans les autres des gens qui les avaient trahis pour ne chercher que leur propre avantage. Elle enjoignait à ses nouveaux mandataires de poursuivre cette affaire partout où besoin serait, s'engageant d'avance à reconnaître à la reddition de leur propre compte toutes les dépenses qu'ils seraient obligés de faire. Les consuls modernes allaient donc en avant; un procès commençait contre les anciens, et quelquefois plusieurs années s'écoulaient avant qu'on fût arrivé à une solution. Il n'était pas même rare que le premier ne donnât pas naissance à plusieurs autres, dont les comptes des consuls qui se succédaient étaient l'occasion. On ne voulait pas, malgré l'engagement qu'on avait pris d'avance, légitimer les dépenses qu'ils disaient avoir faites dans la poursuite de leurs devanciers, et faute de pouvoir s'entendre, on plaidait. Il est une époque au commencement du XVIIe siècle où l'on eut à la fois sur les bras trois ou quatre affaires de ce genre dont quelqu'une durait depuis un certain nombre d'années.

Si l'on en excepte les assemblées pour la nomination des consuls et l'imposition des tailles, il ne paraît pas qu'il y eût rien de déterminé et de fixe pour les réunions. Ce qu'il y a de remarquable à ce sujet, c'est la liberté dont les consuls ont joui pour la convocation tant que les anciens priviléges ont subsisté. Au lieu qu'aujourd'hui un maire, pour convoquer son conseil municipal pour les époques déterminées par la loi, est obligé de demander et d'attendre l'autorisation du préfet, quelque urgence qu'il y ait d'ailleurs; les consuls, sans être obligés d'avoir recours à une autorisation de ce genre, convoquaient la jurade toutes

les fois qu'ils le jugeaient nécessaire ou utile pour les intérêts de la communauté. Ces séances étaient surtout fréquentes à la suite des troubles occasionnés par les guerres dont le pays fut le théâtre pendant le XVIe siècle, et les procès-verbaux que nous avons pu en trouver ne manquent pas de faire observer que la convocation a été faite par les consuls en vertu des droits qu'ils tiennent de leur charge; jamais il n'est question d'une autorisation préalable.

Les assemblées étaient d'ordinaire fort nombreuses, car toute la communauté avait le droit d'y assister. Elles étaient aussi souvent fort tumultueuses et fort agitées. Ce mal, il est vrai, est un peu inhérent à la nature de la constitution. Mais, ici, il y avait aussi une autre cause de désordre qui ne manque jamais d'exercer une funeste influence partout où elle se rencontre : nous voulons parler du partage de la communauté en deux paroisses jalouses l'une de l'autre et toujours disposées à se contrecarrer. Mauroux et St-Créac furent presque toujours en lutte dans les assemblées composées à peu près par égales portions des habitants de l'une et l'autre circonscription, et la division n'a cessé que lorsque les deux sections, déjà séparées pour le spirituel, l'ont été également pour le civil de l'érection de St-Créac en commune, vers 1791.

Quoique la communauté tout entière eût droit d'assister à ces assemblées et de prendre part aux délibérations, de fait, elle n'y était jamais toute, comme on le pense bien. On ne peut guère douter cependant qu'elle n'y fût représentée en majorité; car, jusqu'au moment où furent abolies les anciennes coutumes, il n'est pas de procès-verbal de délibération dont le préambule ne désigne nominativement, comme y ayant pris part, un nombre très considérable d'individus. Ces noms tiennent pour l'ordinaire une page d'écriture, s'il s'agit d'une affaire importante, et à la suite vient toujours cette formule : « Et autres ju-» rats, manants et habitants dudit lieu, formant la plus saine et ma-» jeure partie de la communauté. »

Pendant longtemps, ces assemblées se tinrent dans l'église, et la convocation était faite au son de la cloche. Une autre chose digne de remarque, c'est que jusque vers le milieu du XVIIe siècle, peut-être même un peu plus tard, les procès-verbaux étaient rédigés par le notaire, qui les retenait et les gardait dans son cédas parmi les actes de toute autre nature. Ces procès-verbaux étaient signés des consuls, des autres jurats qui savaient écrire, et du notaire. Il ne faudrait pas con-

clure de ce fait, comme nous l'avons entendu faire quelquefois, que le notaire fût le seul personnage de l'endroit capable de dresser ces procès-verbaux. Il y avait alors dans la juridiction de Mauroux ce qu'on y chercherait bien vainement aujourd'hui, des personnes très instruites, appartenant à des familles honorables dont il ne reste plus de trace. Ces personnes auraient été très aptes, plus aptes que le notaire lui-même de rédiger les procès-verbaux des assemblées dont ils faisaient partie. S'ils ne le faisaient pas, cela tenait à des causes particulières que nous ignorons, quoique, peut-être, on pût sans invraisemblance l'attribuer à une disposition particulière du droit public, à cette époque, qui exigeait que les choses se fissent de la manière que nous venons de dire pour que les délibérations fussent réputées valides et authentiques.

Ceci nous fournit l'occasion de remarquer que, sans parler de ces hommes qui avaient reçu une éducation soignée, il y a tout lieu de croire que les premiers éléments de l'instruction étaient à cette époque autant, peut-être même plus répandus que de nos jours. Nous savons que, sur ce point, nous trouverons bien des contradicteurs; mais aussi nous sommes bien persuadé que le nombre diminuerait si l'on voulait se donner la peine d'examiner les preuves. On n'a qu'à comparer les procès-verbaux d'alors avec ceux de l'époque actuelle.

Le soin de procurer les moyens d'acquérir de l'instruction était laissé aux autorités municipales de chaque localité, à qui appartenait aussi le droit de surveillance sur ces écoles, tenues par les régents qu'ils avaient appelés. A Mauroux, on s'acquittait parfaitement de ce devoir. Les actes abondent pour prouver le zèle et la sollicitude des consuls sur ce point. Les premières délibérations, qui datent de la fin du XVIe siècle, attestent qu'il y avait alors, à Mauroux, un régent en faveur duquel on imposait tous les ans au rôle des tailles la somme de soixante livres. On voit par ces mêmes délibérations que le premier venu ne pouvait pas s'immiscer dans la charge de régent, qu'il fallait avoir obtenu l'agrément préalable des consuls, et que ceux-ci n'accordaient l'autorisation qu'après avoir pris l'avis de la communauté, réunie en corps de jurade. Le choix de ces instituteurs accompli, on dressait acte par devant notaire, et la communauté s'engageait à leur fournir un local pour l'école et une somme déterminée, sans préjudice de la rétribution qu'ils pouvaient exiger des élèves. De leur côté, les régents devaient enseigner aux enfants l'art de la lecture et la religion catholique, apostolique et romaine. Pour plus de précaution, ils n'étaient élus que pour un an,

Nous allons citer en entier un acte de 1599 qui a rapport au sujet qui nous occupe. A l'époque dont nous parlons, le pays se trouvait entièrement ruiné par suite des guerres de religion. En 1595, la détresse était telle que Mauroux n'ayant pu acquitter les contributions dont les gens de guerre l'avaient frappé, un certain nombre de ses habitants furent amenés prisonniers à Lectoure où ils furent quelque temps detenus comme otages, et, pour obtenir leur élargissement, on fut obligé d'engager les deux calices de l'église avec leurs patènes. L'acte est du 20 février 1595. Dans des circonstances si malheureuses, la communauté s'était vu forcée de suspendre la contribution annuelle portée à la taille pour l'entretien du régent. Par suite, celui qui était chargé de l'enseignement s'était retiré, et les enfants demeurèrent sans instruction. Pour remédier au mal, quelques-uns des principaux habitants, l'archiprêtre en tête, s'entendirent pour faire venir et entretenir à leurs frais un régent jusqu'à ce que la communauté se trouvât de nouveau en état d'y pourvoir elle-même. Des propositions furent faites à Manauld Baillé, régent de Tournecoupe, avec lequel on se mit d'accord, et, le 5 juin 1599, il intervint entre les parties l'acte suivant :

Aujourd'hui cinquième jour du mois de juin, mil cinq cent quatre vingt dix-neuf, avant midi, dans Mauroux et maison de Gilles de Brescon, en Lomaigne et diocèse de Lectoure, sénechaussée d'Armagnac, regnant Henri par la grace de Dieu roi de France et de Navarre, par devant moi notaire royal soussigné et présens les témoins bas nommés, constitués en leur personne, Manauld Baillé, régent habitant de Tournecoupe, d'une part, et Bertrand Clavere, archiprêtre, Jehan Bal, dit Bardassin, Antoine Dupont, consuls, Pierre Lacroix, Jehan Lacroix, Blaise Daurat, maréchal, Raymond Davasse, maître Pierre Vignardonne notaire, Pierre Larribeau, dudit lieu de Mauroux habitants, d'autre part; le dit Manauld Baillé de son bon gré et volonté a promis et promet auxdits nommés venir demeurer régent au présent lieu de Mauroux, pour instruire leurs enfans et autres du dit lieu à l'art des lectures et à la religion catholique, apostolique et romaine; commençant le dit an le jour de St Jean-Baptiste et finissant en semblable jour. Lesquels Bal, Lacroix, Dupont et autres sus nommés, ont promis payer au dit Manauld Baillé, régent susdit, pour la dite année la

somme de trente écus sols, faisant quatre vingt dix livres, que seront tenus payer cartier par cartier, chacun pour sa cote part selon le nombre des enfans qu'ils feront aller à l'école : sans ce comprendre le salaire que le dit Manauld Baillé prendra pour chaque enfant, qui ne sera pas comprise en la dite somme susdite, et seront tenus les dits susnommés fournir au dit Manauld Baillé, régent, une maison pour sa demeurance et y tenir l'école. Et pour tout ce dessus contenu, les dites parties ont obligés et hypothéqués tous et chacuns leurs biens meubles et immeubles présents et à venir qu'ils ont soumis à rigueur de justice. Et ainsi l'ont promis et juré en présence de Jean Desclaux et Vidal Lacroix témoins, et moi. Suivent leurs signatures : Baillé, Clavère, archiprêtre, etc., de Lacroix, de Thouron, notaire royal, etc.

Aux termes des traités, les parties étaient engagées pour un an seulement. On est cependant autorisé à penser que les généreux citoyens, qui s'étaient volontairement imposé ce sacrifice, ne s'en tinrent pas là, et qu'ils le continuèrent jusqu'à ce que la situation de la communauté se fût assez améliorée pour lui permettre de prendre précisément un régent à sa charge. C'est ce qui eut lieu en 1608. Depuis, pendant près d'un demi-siècle, on trouve une suite non interrompue d'actes, concernant la régence, qui prouvaient jusqu'à la dernière évidence ce que nous disions tout à l'heure, qu'à cette époque on s'occupait ici avec un zèle tout particulier de l'éducation des enfants. Nous insistons volontiers sur ce point de l'administration communale, et nous ne croyons pas pouvoir nous dispenser d'offrir une analyse succincte de ces actes.

Ce fut, avons-nous dit, en 1608 que la communauté et les consuls de Mauroux reprirent l'exercice de leurs droits et de leurs devoirs par rapport au régent. Le 24 février, ils faisaient, avec un nommé Jacques Toulon, un traité par lequel celui-ci s'engageait à tenir une école dans l'endroit, et les consuls à lui payer annuellement, indépendamment de la rétribution qu'il pourrait retirer de chaque élève, soixante livres tournois. Toulon n'exerça pas ses fonctions pendant longtemps : il devait être retiré avant 1612, car, dès cette époque, des contestations s'étaient élevées au sujet de la régence entre deux prêtres de Mauroux qui, l'un et l'autre, aspiraient à occuper cette place. Ces prêtres étaient Jean Dourat, chapelain de l'une des chapellenies dite de Peyronnet,

dont nous parlerons bientôt, et Pierre Gilibert, vicaire. La communauté ne fut satisfaite de l'un ni de l'autre, et les consuls durent leur donner congé. Puis, le 21 juin 1612, on traita avec Etienne de Belloc aux mêmes conditions qu'on avait faites avec Jacques Toulon. En 1616, la place était encore vacante; sur la fin de cette année, Dominique Claverie, de Mauroux, se présenta aux consuls en exercice pour la demander. Ceux-ci, dans l'incertitude s'il était capable ou non, lui accordent simplement une autorisation provisoire. Mais au commencement de 1617, les consuls modernes, qui ne croyaient pas Claverie en état de remplir la place, assemblèrent la jurade pour avoir son avis, et, d'une voix unanime, il fut décidé que le régent serait renvoyé.

Deux ou trois ans se passèrent sans qu'il fût remplacé, et dans cet intervalle on vit l'archiprêtre lui-même consacrer ses loisirs à faire l'école à la jeunesse. Il fut en cela secondé par ses vicaires et notamment par de Malie qui se chargea définitivement de la classe au mois de juin 1620, sans se faire encore agréer comme régent par les consuls et la jurade. Ce ne fut qu'au commencement de février 1621 qu'il leur fit cette demande. Elle fut favorablement accueillie, mais quelque bonne volonté qu'il eût, les devoirs de son ministère l'empêchèrent d'apporter à ses fonctions de régent toute l'exactitude qu'on aurait demandée, et les consuls et la jurade ne tardèrent pas à s'apercevoir qu'il y avait impossibilité de s'acquitter des deux fonctions. En conséquence, l'autorisation accordée à de Malie fut révoquée un an après le 2 février 1622; et le seize du même mois, on traita avec Jean Lacroix, natif et habitant de Mauroux, auquel on promit seulement dix écus ou trente livres tournois par an, outre la rétribution payée par les élèves qui était de cinq sols tournois par mois chacun. Nous trouvons pour la première fois dans cet acte une clause en faveur des enfants pauvres que le régent était obligé de recevoir sans aucun salaire. Il n'est pas encore question du nombre de ceux qui seront reçus gratuitement; dans un acte subséquent, il fut fixé à six.

Enfin, le 15 juin 1631, les consuls, avec l'assentiment de l'archiprêtre Jacques Claverie et de plusieurs autres des plus notables habitants de l'endroit, traitèrent avec Bernard Idiac, geôlier de la ville d'Aubiet, auquel on promit de donner annuellement soixante livres tournois : on ajoutait :

En outre, ledit Idiac prendra des enfans qu'il enseignera com-

me il est accoutumé de faire, suivant la capacité, savoir : les moindres à cinq sols; ceux qui apprennent l'alphabet et ceux qui lisent, écrivent huit sols par mois; et les autres ce qu'il s'en accordera. En cas où il y en aura de pauvres nécessiteux jusqu'au nombre de six, il sera tenu de les enseigner sans aucun droit de collecte.

Idiac paraît avoir été plus stable à Mauroux que les régents qui l'avaient précédé depuis vingt ans. Nous ne pouvons cependant pas dire le temps qu'il demeura. Seulement, nous savons qu'une quinzaine d'années après il était remplacé par Raymond Auzat, originaire de St-Léonard, qui se fixa définitivement à Mauroux.

Raymond Auzat exerça longtemps, à la satisfaction de tout le monde.

Après Raymond Auzat les consuls et la communauté ne paraissent plus s'occuper du régent; nous ignorons même s'il eut un successeur. Ce qu'il y a de certain, c'est que durant tout le cours du XVIe siècle, il n'est pas question d'imposition en sa faveur, et qu'il fut réduit à la seule rétribution payée par les élèves. Il est encore certain qu'au moment de la révolution, il n'y avait pas eu de régent à Mauroux depuis bien des années. Ceux des vieillards sachant lire et écrire que nous avons connus ou qui existent encore avaient appris avec l'archiprêtre ou ses vicaires et devaient ainsi à des prêtres le peu d'instruction qu'ils avaient.

Pendant la révolution et au plus fort de la terreur, on vit se présenter, à Mauroux, un individu de Gaudonville qui venait s'offrir aux autorités d'alors pour exercer les fonctions d'instituteur. Ses principes ayant paru en harmonie avec ceux que l'on cherchait alors à faire prévaloir, on l'accueillit avec empressement.

Il nous reste maintenant à parler des changements que les anciennes coutumes subirent successivement par rapport à l'administration communale, jusqu'à la révolution de 1789. Il ne paraît pas qu'il y ait eu de bien sensibles modifications avant le XVIIIe siècle. La première tentative que nous sachions avoir été faite dans ce but ne remonte qu'à l'année 1733. A cette époque, le roi donna des lettres patentes par lesquelles il accordait à certaines localités la facilité de vendre les offices municipaux. Mauroux se trouva du nombre. Mais là la concession du roi n'y fut pas accueillie avec faveur; tout le monde sans exception tenait au maintien des anciens usages; aussi la publication qu'on y fit

des lettres patentes fut-elle sans résultat, personne ne s'offrit pour l'acquisition des offices, et les élections continuèrent à se faire annuellement comme par le passé. Il y eut quelque légère modification qui s'introduisit à cette occasion, mais elle ne porta que sur le mode de percevoir les impôts et n'affecta point l'administration municipale elle-même.

En 1771 il y eut de nouvelles lettres patentes rendues pour la même fin que celles de 1733. Mauroux se trouva encore compris au nombre des localités auxquelles ces lettres devaient s'appliquer. Mais les dispositions de ses habitants étaient toujours les mêmes; on tenait toujours aux anciens priviléges et personne ne se soucia des offices que l'on voulait vendre. Cela n'empêcha pas que cette fois le changement ne se fît, et au mois de décembre de la même année, l'édit suivant fut communiqué à la communauté :

De par le Roi,

Sa Majesté étant informée que les offices municipaux créés pour la communauté de Mauroux par édit du mois de novembre dernier n'ont point été levés, et voulant pourvoir à l'administration de la dite commune, Sa Majesté a nommé :

« Pour premier consul, le sieur Devraux;
» Pour deuxième, idem, le sieur Duprat;
» Pour troisième, idem, le sieur Baraignes;
» Pour quatrième, idem, le sieur Donnat (d'Entervene);
» Pour procureur du roi, le sieur Laborde (Gratien);
» Pour secrétaire greffier, le sieur Laborde (Léonard). »

Enjoint Sa Majesté aux habitans de la dite commune de les reconnaître en la dite qualité, jusqu'a nouvel ordre de sa part, *et au sieur intendant et commissaire départi en la généralité d'Auch d'y tenir la main. Fontainebleau, le 29 octobre 1771, signé Louis et plus bas Bertin.*

Telle fut la première atteinte portée aux franchises communales de Mauroux, atteinte qui devait aboutir en 1790 à l'anéantissement total de toutes les anciennes institutions pour amener l'asservissement des communes sous le nom de liberté. La communauté ne vit pas avec indifférence cette innovation, et plus d'une fois elle fit éclater tout haut son mécontentement. Elle fit parvenir à l'autorité supérieure d'énergiques

protestations contre ce qui avait été fait, avec prière de rétablir les choses dans le premier état; car, disait-on, c'est un vœu unanime parmi les habitants de voir maintenir le privilége qu'ont toujours eu les seigneurs du lieu de nommer les consuls.

Le gouvernement ne tint pas compte de ces réclamations, on en fit même un crime à la communauté et l'on crut devoir prendre des mesures de rigueur pour empêcher qu'elles ne se renouvelassent. Les consuls paraissaient être les principaux fauteurs du désordre et la cause de l'agitation qui régnait dans la localité; on les cassa, et à leur place on en substitua d'autres en qui l'on espérait trouver plus de soumission. L'édit royal qui renferme cette révocation et la nouvelle nomination (du 21 décembre 1776) est retenu dans les archives de la ville qui nous occupe.

Les premiers consuls nommés par le roi restèrent en charge un peu plus de quatre ans. Leurs successeurs ne satisfirent pas mieux qu'eux le gouvernement et ils conservèrent leur place encore moins longtemps. Ils furent révoqués et renouvelés par édit du 20 septembre 1779.

Le nouveau corps municipal ainsi constitué demeura en fonction jusqu'à la nouvelle organisation de la France en 1790. Alors, ainsi que déjà nous l'avons constaté, l'ancienne communauté de Mauroux qui comprenait les deux paroisses de Mauroux et de St-Créac, fut divisée en deux communes ayant les mêmes limites que les anciennes paroisses; chacune d'elles eut sa propre administration confiée à un maire assisté de quatre officiers municipaux et d'un certain nombre de notables. Il ne fut plus question de consuls ni de jurats : les diverses qualifications précédemment en usage pour désigner les membres des municipalités furent partout abolies, et la France commença à prendre ce caractère d'unité qu'elle conserve aujourd'hui. X.

ASCENSION DES ALPES EN 1515 ET EN 1796.

En 1515, conduits par Bayard, et traînant soixante-douze canons avec trois cents petites pièces, vingt-un mille hommes, dont un tiers était représenté par l'infanterie gasconne, firent leur ascension sur le dos monstrueux des

Alpes, et se précipitèrent aussi rapidement que les eaux du Pô sur les plaines de l'Italie septentrionale. Les peuples de la Lombardie furent stupéfiés par cette irruption foudroyante, et le général ennemi, Prosper Colonna, surpris à table par le *chevalier sans peur et sans reproche*, demanda si les Français étaient tombés du ciel. C'était, en effet, un tour de force titanique. L'artillerie d'alors, malgré sa lourdeur, avait pu franchir les glaciers et les abîmes sur des charpentes improvisées, et toute une armée l'avait disputé d'audace, sur des rocs glissants, au pied des chasseurs et des chamois.

Cette entreprise surhumaine fut renouvelée en 1796 par le passage du Petit et du Grand St-Bernard. Depuis des siècles, les voies et les neiges de ces sommets étaient vierges de pas humains, ce qui ne nous empêche pas de renouveler l'œuvre de Bellovèse, d'Annibal et de François Ier. Les difficultés d'une route ravinée et longée de précipices obligèrent à démonter les voitures et les affûts qui furent installés sur des traineaux. Le moyen fut insuffisant pour le transport des pièces de douze et des obusiers. Il fallut les emboîter dans des demi-troncs de sapin, dévidés exprès sur les lieux. C'est dans ces énormes étuis qu'il fut possible d'effectuer la montée et la descente, avec traction de mulets, de montagnards et de troupes de cent hommes pris alternativement dans les colonnes en marche. L'avant-garde, composée de six régiments, était conduite par Lannes. Lui et les siens d'abord, et toutes les divisions ensuite, passèrent furtivement sous le fort de Bard. Le défilé à travers les montagnes avait commencé le 14 mai, et le 28 du même mois le corps du général lectourois se répandait sur les rives du Pô.

ETHNOGÉNIE CELTIQUE (1)

(Gers.)

Ilum-Berri, Casinomagus, Neste, Gimone, etc.

Ilum-berri, Casinomagus, Lombez.

Ilum-berri, kas-no-mag... Ces deux mots ont une valeur ethnologique particulière : il um berri appartient à la langue escuara; kas no mag, à la langue celtique; tous les deux représentent la même idée; ils démontrent la présence simultanée des Euscariens et des Celtes-Kimris dans les mêmes lieux. Ili (2), ville; un, lieu; berri, neuf; littéralement, ville du lieu nouveau, ville neuve bâtie sur un autre lieu que l'ancienne. Kas (kim), lieu fortifié; no, nu (ir), nouveau, neuf; mag. lieu, endroit, château, ville; novi magus, novio magus se traduisent par : neuf château, neuville, Castelnau :

Kasnomag, ville du lieu neuf fortifié.

L'étymologie nous apprend donc que cette ville était entourée d'un vallum, d'une enceinte fortifiée. Les villes n'eurent de vallum, de rempart qu'avant la conquête ou vers la fin de la domination romaine, lors de l'invasion des barbares. Les villes qui furent bâties vers cette dernière époque portèrent, en général, plutôt des noms latins que des noms celtiques ou euscariens; tout porte donc à croire que ilumberri, kas-no-mag, était, avant la conquête romaine, une ville avec une enceinte fortifiée. Le pays qu'elle occupe devait, au reste, être sur les limites des confédérations celto-kimrique, et de la confédération euscarienne. Les noms des deux petites rivières qui se joignent à Lombez appartiennent aussi à la langue celtique.

Save Sw-aben, en celtique.

Sw (kim) ce qui est dessus.

Ab, eau, aben, aven, rivière; en arm., l'eau ou la rivière des terrains supérieurs.

(1) Voir, *suprà*, p. 200 et 254.
(2) Illi, iri, elli, uli, uri, erri, ville, en escuara.
(3) Dans les mots composés, y, ayant à peu près le son de l'e, se fond avec lui. Gesse, gy-ech (*); gy, source, ruisseau, ech, pluriel de ach, rocher.

(*) Gy-ech, source d'eau; ech, pluriel de ach, eau.

La plupart des noms des rivières de l'est de l'Aquitaine au reste, à l'exception de celui de la Baïse, appartiennent à la langue celtique.

Neste; neis tain, en celtique; neis, grand, grande, tain, rivière, la grande rivière. Ce mot est l'équivalent de ibai-iza, en euscarien : ibai, fleuve, rivière, iza, signe d'abondance, de force; la grande rivière, la forte rivière.

Gimone, cheïm-on ou cheim aun; cheim, gallique, dos, chaîne de montagnes, de vallons; on, (irl.), eau; aun, (irl.), rivière; la rivière des hauteurs, de la chaîne des montagnes.

Marcaou, merai-kaws, par contraction mer-kaws; merai, ruisseau, kaws, qui rassemble, réunit; ruisseau, lagune. Mer-kao a une signication différente : kao, profondeur; le ruisseau profond.

Arrats, ar, le, la, rats, du verbe irland. reth; courir, riad, course; le rapide. Rhedus kim, disposé pour courir. Arros à la même signification; verbe (E) ruith, courir.

Auloue, aun-lugh, petite rivière; aun, rivière, lugh petite.

Gelise; ce mot est composé d'un mot celtique et d'un mot euscarien : gelo (en irl.) ruisseau lent, et iza, (eusc.), abondance, force; le ruisseau lent, plein d'abondance.

Auzoue, aun-zu; aun, rivière, aw fluide; zu, en euscarien, abondance; rivière pleine d'abondance.

Au commencement de ce siècle, le prétendu monument bilingue d'Eauze, latin et gaulois, vint faire quelque bruit; même on s'en occupa à l'Institut; ce n'était qu'une mystification. Ce monument, qui devait être pour le celtique une pierre de rosette, n'était qu'une mauvaise plaisanterie. Cela fit tomber dans le ridicule les études ethnologiques des langues antiques de notre pays. Aujourd'hui, les travaux de Lavillemarqué, de Pictet, de Belloguet, de Larramendi ont démontré l'importance historique de l'ethnologie des langues de notre Aquitaine.

DUR....

VIEILLES FAIENCES ET VIEILLES ARMES.

La vente publique de plusieurs collections a eu lieu à Paris, durant les deux ou trois derniers mois. Dans celle de madame de Sayette (de Poitiers), le plus grand nom-

bre de pièces ne mérite pas grand état, quelques-unes seulement étaient dignes d'attention et de poursuite. Nous pouvons signaler dans cet ordre quelques faïences de Bernard Palissy, le célèbre céramiste agenais : les trois plus belles étaient :

Un *grand plat ovale* illustré de reptiles, poissons, coquilles et feuillage dont l'émail était d'une richesse inouïe. Il a été adjugé à 4,452 fr.

Un *groupe de deux figures* représentant le Christ et la Samaritaine adossée au puits comme dans l'émail de M. Brousse. La margelle de ce puits est rehaussée d'un mascaron à tête d'ange. Ce chef-d'œuvre a été livré à 395 fr.

Un *piedestal triangulaire* dont les angles sont ornés de cariatides alternées de fleurs à jour. Sur l'entablement se tiennent trois lions en ronde-bosse.

Sur le catalogue de vente des armes et des objets de curiosité de M. le vicomte de Courval, nous avons noté une double épée spéciale pour les duels du temps, émanant d'une manufacture espagnole. Elle se compose de deux lames jumelles, de poignées et de pommeaux identiques. Ces deux armes damasquinées en argent n'en forment qu'une en se confondant dans le même fourreau. Elles paraissent avoir été fabriquées pour déjouer la sévérité des lois de Philippe II sur le duel. Les sentinelles placées aux portes des villes avaient ordre de faire main-basse sur tous les gentilhommes suspects d'aller en combat singulier. Cette unique épée permettait aux combattants de passer outre sans risque d'arrestation. Celle-ci provenait du cabinet du duc d'Istrie, beau-frère de M. le comte de Lagrange; nous croyons avoir vu le dessin de ces armes dans l'ouvrage consacré aux antiquités du moyen-âge.

On a également poussé jusqu'à 2,500 fr. une très belle arquebuse (de la même collection) offerte à Henri IV par

la ville de Laon, en 1595, quand il fit son entrée dans cette cité murée. Elle est montée en bois d'ébène, enrichi d'ornements d'ivoire. Cette monture est envahie de médaillons encadrant une variété infinie de sujets mythologiques. Chaque épisode est soigneusement exécuté et expliqué par des légendes latines. Sur la crosse se déroule cette inscription : *laudunum victoris virtuti*. La platine figure l'attaque de la ville de Laon et l'expulsion des Espagnols.

Nous publiâmes en 1856, c'est-à-dire en notre premier volume, une introduction *aux Légendes des Saints gascons*. Ces légendes, après un sommeil de quatre années, vont surgir de notre portefeuille. Le lecteur voudra bien se souvenir de notre avertissement préliminaire dans lequel nous confessions que la *Légende de St Léon* était un ouvrage du xve siècle qui n'avait pas trente ans d'existence; ce n'est, en effet, qu'une fantaisie d'érudit, qu'une imitation de la langue de *Froissard*, de *l'internelle consolacion*, etc., en même temps qu'une reproduction fidèle de plusieurs monuments de la littérature légendaire latine.

Le Paradis sanctoral de la province d'Ausch

Légende XXXIIII

De Sainct Léon évesque martyr a Baionne.

Ung homme noble et opulent estoit en un bourg de Normandie, dict Carentan, du diocese de Rouen, marié à une femme nommee Alice. Lesquels eurent en l'an VIII. C. L et six troys fils gemaulx, cest ascavoir les saincts Leon, Philippe et Gervais, entre quy Leon eut ce privilege que sa mere ne ressentist douleur aulcune en le produysant. Le sainct enfant, de bien bonne heure et quasy au bers et ez mamelles de sa mere, reluysoit en vertu, aymoit et

craignoit Dieu sur toutes choses, et mattoit son corps par jeusnes et abstinences. Ores, le roy Dallemagne et Normandie se le feist presenter pour la grossé reputation qu'il avait desjà; et moult sesmerveilla de veoir comme il évitoit et fuyoit, estant enquores en leage de douze annees, tous les plaisirs, follastreries et amusements du munde, et de toute son aame souspiroit devers les cieulx. Parquoy lenvoya ledict roy à Paris affin quil se peust illec former et instruire. Et tant profficta, et savancea nostre benoist jeune homme en telle faczon, qu'en leage de xx. et trois ans il estoit expert et capable es Sainctes Escriptures theologie et Droict canon. A tous ses amys estoit modelle exemplaire de modestie honnesteté et toute saincteté, sy que sa reputation sespandit au loing; pource que il estoit abundant de loquence, hault et frisque de taille, beau de visaige, honeste de mine, doulx et soüef de conversation, et avec ce reluysant en prudence sagesse pieté et angelicque virginité. Pourtant le Pape Gregoire le feit mander par son chancelier, du desir qu'il eut de le veoir.

Estant veneu à Rome sainct Leon esbahit ung chasquung pour sa singuliere saincteté; et prescha devant le Sainct Pere et tout le College des Cardinaulx et le Peuple, avecques tant deloquence onction et doulceur de parolle, que cestoit merveille. Aussy ne feust il de Rome congedié, sinon ayant esté nommé arcevesque de la grant ville de Rouhen sa patrie.

Ains, trestost apres qu'il feust en sa bone ville de Roüen, oyant conter quez regions voysines Despaigne aulcuns peuples estoient enquores empuantys de male heresie et païenes abominations, requeist au Sainct Pere quil voulsist luy donner permission dy aller prescher la vraye foy. Et le Sainct Pere l'octroya. Doncques, establit sainct Leon en son siege de Roüen des vicaires generaulx; et avecques ses

freres les bons prestres Filippe et Gervais, partirent ung baston à la main et piés nuds, prindrent leur chemin vers le midy et arriverent, ayant ung longtems cheminé, es landes de Bourdeaulx. Doù entrerent les saincts pellerins en ung bourg quon appelle Bahoneyre, et convertirent le seigneur Argar et toute sa famille quand et luy, et les baptizerent. Semblablement receurent le baptesme tous les aultres habitans; et ce faict, sainct Leon et ses freres reprindrent route et parvindrent en Baïonne.

Ils cuydoient bien entrer en ceste ville. Ains ne purent aulcunement, estant ycelle fermee au verrouil à toutes ysseües, pour la crainte quon avoit des Basques, lesquels tracassoient laditte cité sans avoir cesse. Adoncq monta le Bienheureux Leon avecques ses freres dessus une montine proche la porte du Midy, où se feist une cellule de pierres et bois sec, disant : Ycy est mon repos, et ycy habiteray-je, pource que je l'ay choisy. Or ces brigants de Basques les surprindrent nuyctamment, et leur demanderent quy ils estoient et doù ce quils venoient. A quoy les saincts estrangers ne comprindrent goutte, estant le languaige des Basques, comme chasquung scet, du tout singulier et extravagant et moult eslongné de tout parler et ydiomme humain. Et voyant bien les Vasques quils avoient à faire à des estrangers, les laisserent coys et senallerent. Pourquoy les nostres poursuyvirent leurs dévotes oraisons, jusques à tant que le jour veint a poindre. Lors les apperceurent des infidelles Baïonnois qui par adventure passoient par là, quy sen vindrent annoncer le faict aux aultres, disant pour seur que cestoit hommes divins ayant en la face quelque signe celestiel et propheticque : dont sesbahirent merveilleusement les escoutans. Et incontinent sassemblerent les anciens et feurent deputez plusieurs des plus saiges puissants et venerez, lesquels sacheminerent, voulans scavoir

par interrogations modestes et courtoyses a quelles fins estoient venetis les estrangers. Adoncques, voyant sainct Leon une sy grosse trouppe, se signa avec fyance et leur marchant a lencontre parle avecques tant de grace foree et doulceur quils lemmenent en la ville et le plantent en la plus belle place où tous les bourgeoys le viegnent escouter, sy devotement et fructüeusement que du premier coulp, sept cents et xviij. de tout eage et sexe requeirent le sainct baptesme.

Lendemain, les prestres de Mars se sousleverent contre sainct Leon, et dirent : Ores, que faysons? Vecy que cest estranger nous veult meetre en la cervelle nouvelles imaiginations et renverser les Dieux qui sont premiers possesseurs de nos temples, et de son Dieu unicque nous pretend il coëffer et engoüer? Et le paovre peuple ne sera empesché de l'escouter et soy laysser prendre en son filet? Voyre, ces hommes sont ils poinct sacrileges traictres et espies? Et sur ce beau discours, devallent tous ensemble les dicts prestres, et treuvent le benoist sainct Leon qui preschoit au peuple jouxte la riviere de Nive; et l'interloquent disans : Ça, gentil estranger, sces tu que cette bonne ville est deffendeüe et protegee du Dieu Mars l'Invincible? Ores besoing est que viegnes tu au temple dudict Mars, luy offrir sacrifices et rendre hommaige et mercy. Et de faict le tirent au temple, devant lidolle de ce vilain Mars, lequel estoit de grandeur humaine tout en airain fiché en ung autel.

Lors sescrya le Sainct : Tous les dieux des païens sont des diables : mais Dieu nostre Sire a faict les cieulx. Et ce dit, il souffla sur ce gros idole de metail, lequel de ce petit souffle, tout ainsi que d'ung gros coulp de belier ou de hacquebute feust renversé les piez parsus la teste et reduyet en pouldre. Ce voyant le populaire sescria, et les

prestres et prestresses creürent au vray Dieu et demanderent le baptesme; et y en eut cxxxx. et iij. baptizez. Et se meirent à qui mieulx ruyneroient ce temple dyabolicque, et trestost nen demoura vestige : en la place duquel fut bastie et fundée une Eglise en lhoneur de la bonne Vierge Marie.

Estans les Baionnois baptisez et düement instruyers passa le sainct homme ez païs des Basques, Navarrois et Espaignols; et alloit emmy les forests et lieux sauvaiges cercher les paovres brebis perdeües et espaves et les remener au bercail de Jhesus-Christ doulx pasteur des aames. A tant vint quil voullut retorner à Baïonne. Ains durant son absence, lhomme ennemy avoit semé la zizanye entre le blé : car les pirates baïonnois lesquels dez longtemps estoient en mer en queste de noyses et brigandaiges, treuvant le peuple converty et detestant toute larronerie et pillaige, ensemble les dieux destruycts et temples renversez eslevent maulvaises ligues, ourdissent traistreux embusches et dressent males adventures a lencontre de sainct Leon et de ses freres, et de la foy chrestienne. Ainsy redressent ces bandits leur cuer plein de ferocite diabolicque contre ceste aame redundante de debonnaireté, leurs vains pensers de discord et aveugle hayne contre son doulx et chrestien languaige, leur infidelité collee à Sathan contre sa foy solide, parfaicte chasteté, charité heroïcque et saincteté reluysante en toutes belles euvres. Et luy coururent sus tous armez de pied en cap en grand trouble et tumulte, comme il preschoit ez bords du Nive. Et soubs les yex du paovre sainct, occeirent son frere sainct Gervais. Ce voyant sainct Filippe sen alla du costé des rivaiges de Leodosie a x. m. pas de la ville, auquel lieu il est mort en confesseur, et est meshuy son corps gardé par les bons freres de sainct Benoist. Daultres bandicts se tenoient

les espees aux poings proche de nostre sainct à fin de l'occire. Et voyant icelluy le moment de sa mort, sagenoilla et dist : Messyre Dieu Toutpuyssant, Pere de notre seigneur Jhesus-Christ lequel vous a revelé Dieu des vertuz et createur de toute creature et du genre humain je vous beny et glorifie, qui mavez daigné conduyre a ce jour de combat. Je prie à vous, syre, que vueillez en moy espandre et verser les largesses de vostre misericorde et emmy vos saincts me rendre participant du bonheur et gloyre eternelle. Je prie enquore à vous que toute femme grosse quy maura invoqué soit saulvee de tout encombre et peril. Je vous recommande ceste ville, à ce que luy octroyez indulgence et ayde, laquelle vous aoure et prie de bon cuer, o Dieu vray ez siecles des siecles.

Alors estendit le sainct evesque ses mains devers les cieulx où son aame senvola, quar un gendarme luy separa le chef du tronc. Et par un cas du tout célestiel et merveilleux, ayant ledict chef touché et rougy de sang la terre, en ce lieu sourdit une fontaine abundante. Or voyant ung aultre gendarme le corps droict ne point cheoir, lui donna ung coulp de pié; dont le saint corps, sans cheoir en terre, senclina tant seulement et print ez bras son beneist chef, et lespace dung stade le soubstint conduyet par ung ange et le porta où meshuy il repose en ung tumbeau. Et illec viennent les peuples honnorer ses relicques et sy faict foyson de miracles et garaisons. Pas grant joye de leur meffaict neurent les scelerats meurtrisseurs, ains sestant, pource qu'ils doubtoient sedition du populaire, mussez en ung lieu obscur où ils vouloient mectre leurs larronaiges, feurent pendant huyct jours en ung horrible fracas de pluye feu soufre esclairs et foudres durant le jour, noyre fumee en la nuyct, ensemble flammes flambantes comme en une forge de lenfer. Ainsi feurent

malmenez les malfaisans et eurent les maulvais male fin, ayent esté punys comme les Sodomois et Gomorrhois.

Au même jour où eut le sainct corps entumbé veint une bonne femme tellement paralitticque quelle ne pouvoit bonnement besogner daulcun membre, et requist au peuple quon la feist approcher et toucher au pretre; auquel ayant esté appliquée, furent ses nerfs guarys et redevint plus gaillarde que devant. Et feist le sainct cors nombre d'autres miracles et encores en faict toujours. Et la saincte aame sapparut aux vicaires de Roüen et leur dit le martyre et lieu de la sépulture; lors vindrent yceux en grant devotion et sen retournerent parapres à Rouen, où Monseigneur sainct Léon et ses frères feuront dung chasquung plourez et priez. Et convient il bien que nous les pryons de mesme, à ce qu'ils intercedent pour nous le Seigneur notre Dieu, à quy seul honneur et gloyre sont à tout jamays. Amen.

BONAVENTURE PALIMPSESTUS.

Note sur l'ancienne organisation de la Justice à Vic-Fezensac.

Vic fut toujours le siége de la justice comtale. Le juge ne prit jamais ses provisions que de nos comtes ou des rois de France. De sa judicature dépendaient six siéges : Jegun, St-Sauvi, Castéra, Verduzan, Ordan et Lannepax. Ces siéges étaient présidés par un lieutenant et un procureur du roi. Le juge de Vic conserva seulement le droit de tenir audience dans ces six dépendances et d'y rendre justice, lorsqu'en 1500 il fut soumis à la nomination royale. Ce juge suprême recevait 50 liv. de traitement annuel. Sous lui étaient immédiatement placés : un lieutenant du roi qui ne recevait rien, et un procureur du roi qui touchait la

somme de 30 liv. Ainsi, 80 liv. défrayaient la cour entière. Ces deux derniers magistrats étaient élus par le juge de Vic, et, en son absence, par le sénéchal d'Armagnac. A partir de 1590, ils furent investis de leurs fonctions par le roi.

HISTORIETTES GASCONNES.

Le jour de l'Ascension, un métayer du Haut-Armagnac, tondu de frais, fier d'une chemise neuve empesée par la colle du tisserand, et porteur d'un panier elliptique, se présente à la maison de ville de son propriétaire, qui vint lui-même ouvrir la porte et introduire le colon. Le dialogue suivant, dont nous pouvons garantir l'authenticité, s'établit entre les deux interlocuteurs. Nous n'avons qu'un mérite, celui de convertir le patois en français.

— Qu'y a-t-il de nouveau à la campagne, dit le maître au paysan?

— Rien, répliqua celui-ci, si ce n'est que nous avons enterré le chien; nous l'avons beaucoup regretté, car il faisait bonne garde et n'aimait pas les pauvres.

— Comment est-il mort?

— D'une indigestion; il avait mangé trop de bœuf.

— Les campagnards n'ont pas à se plaindre du bien-être actuel; ils se nourrissent mieux que les seigneurs de jadis.

— Le malheureux Labri seul a fait bombance; quant à nous, nous n'aurions pas osé, car les ruminants étaient à vous; ils avaient succombé à la peine en charriant de l'eau.

— Pourquoi les aviez-vous chargés si lourdement?

— C'était nécessaire; la borde était en feu!... Je n'ai pas

d'autres nouvelles à vous apprendre, mais je vous apporte des petits pois.

Dans une récente excursion, je fus favorisé de la visite d'un indigène, écrivain amateur, qui a publié, *sumptibus suis*, deux brochures agronomiques. En l'honneur d'un confrère, il crut devoir ouvrir le coffret de son imagination et faire chatoyer à mes yeux les métaphores les plus éblouissantes. J'ai réservé précieusement, pour les enchâsser ici, des fragments de cette conversation magnifiquement imagée. Jugez vous-même de ma fascination par les trois spécimens ci-après :

1° *J'ai promené le bouchon de mon expérience sur toutes les touches de l'harmonica social....*

2° *Je lui tendis la perche de mon intelligence, et je le ramenai sain et sauf au bord de la conversation.....*

3° *C'est une noble tête surmontée d'un grand cœur.....*

Puisque nous sommes en train de conter des drôleries gasconnes, ne négligeons pas celle-ci : Un mien ami, revenant du Pérou dans le Gers, débarqua au Hâvre et vint à Paris s'approvisionner de souvenirs américains pour les offrir à ses parents; il acheta entr'autres objets un stéréoscope. A son arrivée au pays, il en fit présent à un de ses oncles qui, sans préambule, posa l'instrument sur ses yeux. Ne voyant au fond, parce qu'il le tenait gauchement, que des images confuses, il prit le cadeau pour une mystification et le jeta à terre avec vivacité en s'écriant : c'est aux bambins que vous devez donner ces *lanternes magiques* (sic). J'en usais et abusais quand j'étais petit.

L'OR DE TOULOUSE.

La provenance de l'or de Toulouse et sa valeur certaine n'ont jamais été établies authentiquement, et son existence, affirmée par une série d'historiens tels que Posidonius, Strabon, Dion, Justin et plusieurs écrivains modernes, ne saurait être considérée comme fabuleuse. Nous allons donner les opinions des divers auteurs, laissant au lecteur la faculté de former la sienne à sa manière.

Extraits :

« Mais afin que ie ne semble parler par cœur, ie sçay » auoir leu en Strabon cette belle asseurance de mon dire, » que les Tectosages limitez d'vn costé des monts Cemé- » niens, et les Pyrenées de l'autre, habitoient iadis vne » contrée feconde en OR : qu'ils pouuoient beaucoup en » proüesse et nombre d'hommes, et que les plus foibles » d'entre eux chassez par les plus forts partirent des Gau- » les auec quelques autres, passerent en Asie, et occu- » perent les territoires de Paphlagonie et Copadocie, » ausquels ils laisserent leur nom. Ie sçay aussi en auoir » trouuè tesmoignage plus signalé chez Iustin : apres qu'il » a discouru des guerres et pilleries des Gaulois en la » Grece et en l'Asie, que les Tectosages estans de retour » à Thoulouze leur ancienne et premiere demeure, ils fu- » rent attaints d'vne maladie si maligne qu'ils n'en peurent » iamais recouurer guerison que premierement par l'a- » duis de leurs deuins ils n'eussent ietté dans le profond » d'vn lac tout l'or et argent qu'ils auoient sacrilegement

» butiné, que de cét or de Thoulouze, que quiconque l'a
» possedé en a tousiours ressenty des malheurs et desastres
» extremes, comme il parut au capitaine Rom. Cepio, qui
» l'ayant enleué du temple de Iupiter, fut bien tost apres
» defaict et tué par les Cimbres, mesme il me souuient
» auoir apris que les Tectosages ou Thoulouzains qui te-
» noient l'vn des premiers rangs d'authorité parmy les
» Gaulois pillerent le Temple de Delphe dessous la con-
» duite de Brennus, et qu'ils en apportent les Thresors à
» Thoulouze, ne pensans pas que le Ciel feroit bien tost
» vne seuere vengeance de leurs impietez. » (ANTIQUITÉ DE LA VILLE ET COMTÉ DE THOULOUZE, page 680, l. 4 à p. 681, l. 5).

« La situation florissante et la prodigieuse opulence des
» Etats Gaulois paroît par cet immense trésor à Toulouse,
» lequel, suivant Posidonius, auquel Strabon (lib. 4, p. 287)
» s'en rapporte le plus, se montoit à 15,000 talens d'or et
» d'argent en billon. Ce trésor (n'eût-il été qu'en argent)
» eût valu 2,561,250 livres sterling, et tout en or, sui-
» vant la proportion moderne de l'or à l'argent, c'est-à-
» dire, de 16 à 1, eût été de plus de 40 millions sterling :
» de quelle façon que ce soit, c'étoit un trésor considé-
» rable pour un seul endroit, et attendu que les Gaulois
» avoient plusieurs trésors sacrés en d'autres lieux, quelle
» idée ne devons-nous pas nous former de leur vaste opu-
» lence? » (ESS. S. L. DIFF. DU NOMB. D. HOMM., etc..., par WALLACE, *trad. de l'angl., par de Joncourt;* Londres, 1754, in-8°, p. 133; l. 15, à p. 134, l. 17.)

« On a cru, peut-être assez légèrement, que les Phéni-
» ciens avaient ouvert les premiers des mines dans les
» Pyrénées. Selon Diodore de Sicile, ils auraient trouvé
» dans ces montagnes tant d'or et d'argent qu'ils en mi-
» rent aux ancres de leurs vaisseaux : on en tirait en trois

» jours un talent euboïque en argent (1)..... Si l'on en
» croit Posidonius, cité par Strabon, les *Volcæ Tectosages*,
» dont la capitale était *Tolosa*, et qui s'étendaient jusqu'aux
» Pyrénées, auraient exploité les nombreuses mines d'or
» que renfermait leur territoire. C'est de là que seraient
» provenues les richesses offertes ensuite par la piété de
» ces peuples aux Dieux de la Celtique et conservées
» dans le Lac ou *Patus sacré* de Toulouse. L'or de cette
» ville, *Aurum Tolosanum*, est célèbre dans toute l'anti-
» quité. Selon quelques auteurs, il ne tirait pas son origine
» des mines des Pyrénées, mais bien du pillage des tem-
» ples de la Grèce et principalement de celui de Delphes.
» Les auteurs Grecs repoussent cette assertion, en racon-
» tant la défaite des Tectosages, alors qu'ils attaquaient
» ce temple. Ce dernier récit n'aurait rien d'invraisembla-
» ble, si l'on n'y avait joint l'apparition du Dieu et les
» prodiges qui accompagnèrent la victoire des Grecs. Il
» paraît d'ailleurs que les habitants de Phocée avaient en-
» levé, avant l'approche des Gaulois, les trésors consa-
» crés à Apollon. Les recherches les plus exactes n'ont
» fait réellement découvrir aucune mine d'or sur le revers
» septentrional des Pyrénées.... Mais plusieurs ruisseaux
» et rivières considérables charrient encore des paiolles
» d'or. Il est probable qu'à une époque très reculée, on
» en trouvait en plus grand nombre, ou que la recherche

(1) L'abbé Barthélemi fait équivaloir le talent à 5,400 livres. *Anach.* Table xi; édit. in-12, Paris, 1789, p. ciij. — L'opuscule, *Problèmes d'Arithmétique*, de M. Saigey, ancien élève de l'école normale, porte le grand talent attique à 5,750 fr., et le petit à 4,312. Après avoir cité l'ancien talent d'Egypte, divisé en 50 mines (valant la mine 77 fr.), et divisée la mine en 100 drachmes (valant la drachme 77 centimes), chez les Asiatiques, et en particulier chez les Syriens et chez les Juifs rentrés de la captivité, il rapporte que, chez les Grecs de l'Asie-Mineure, le même talent se divisait en 60 mines, dites *euboïques*, et la mine en 100 drachmes (valant cette mine 64 francs, et cette drachme 64 centimes). 2e édit., in-18, Paris, 1834, pag. 168, 169, 211. — Le talent grec était le poids de l'eau contenue dans l'amphore; celle-ci, 19 litres 44c., *ibid.*, p. 167, 211.

» en était faite avec plus de soin que de nos jours. Ainsi, » le trésor de Toulouse aurait pu être formé à la longue, » de même que ceux qui existaient dans quelques temples » de la Gaule méridionale, par ces légers fragments re- » cueillis pendant une longue suite d'années.— Négligeant » l'opinion des écrivains qui montrent les Tectosages vain- » queurs punis de leurs sacriléges et contraints en expia- » tion de jeter dans le marais de Toulouse des trésors » injustement conquis, négligeant aussi celle qui atteste- » rait l'existence de mines d'or dans la contrée, nous pour- » rons établir peut-être, à l'aide de quelques détails pré- » cis, qu'ils durent seulement aux sables de leurs torrents » les richesses dont la masse a été accrue peut-être par » l'imagination des écrivains, à une époque où tout ce » qui portait l'empreinte du merveilleux était favorable- » ment accueilli. »

» La ville de Toulouse était partagée en deux fac- » tions..... Tandis que l'une avait pris les armes et s'était » jointe aux Cimbres, l'autre avertit de leur départ Cé- » pion, nouveau gouverneur de la province, et lui faci- » lita les moyens d'introduire des troupes pendant la nuit. » Maître de cette capitale, Cépion abusa du succès; il livra » la ville au pillage, profana les temples, et s'empara des » trésors qu'ils renfermaient....., lesquels, si l'on en croit » Bion (*Excerpta Valesii*), auraient été enlevés du temple » de Delphes par les *Tectosages*. — Cépion fut attaqué » l'année suivante par les Cimbres..... : ils se jetèrent sur » son camp et sur celui de son collègue Mallius : le car- » nage fut affreux, et la victoire, longtemps incertaine, se » déclara enfin pour les Cimbres..... On regarda partout » la défaite de Cépion comme la punition de son impiété; » et, dans la suite, pour désigner un homme malheureux, » qui avait mérité de l'être, on disait : *il a de l'or de*

» *Toulouse.*» (Dumège, Statist., t. 1, p. 176-7; t. 2, p. 168.)

« L'an 648 de Rome, 106 ans avant la naissance de » J.-C., Quintus Servilius Cœpio, consul romain, aban- » donna au pillage la ville de Toulouse; mais ceux qui » enlevèrent l'or de ses temples périrent tous d'une ma- » nière cruelle. Le proverbe auquel cet événement a » donné lieu subsiste encore, et l'on dit d'un homme qui » a eu quelque avantage, mais qui est menacé de ven- » geance : *il à de l'or de Toulouse.*» (De La Mésangère, Prov., 3e édit., Paris, 1823, in-8°, p. 627.)

ANTOINE DE COUS.

(Biographie.)

Antoine de Cous naquit à Treignac, comme son oncle Duchemin, dont la *Revue d'Aquitaine* a déjà donné la biographie. Son père fut Philippe, seigneur de Cous et du Trombet. Doué d'une grande aptitude pour les lettres, il fut envoyé à Bordeaux par son oncle, qui lui réservait sa succession épiscopale. Il y fut reçu docteur en 1592. N'étant encore que chanoine de Condom, il fut ordonné prêtre par son oncle en 1595. Il devint ensuite vicaire général et archidiacre, et enfin son coadjuteur, en 1603, sous le titre d'évêque de Auriensis ou de Mauritanie. Il fut sacré à Rome, à St-Louis des Français, par un évêque napolitain, en 1604. De retour en France, il cumula les fonctions de coadjuteur, de vicaire général, d'archidiacre, de chanoine et de conseiller clerc à la *préture* de Condom, et se fit bien venir de tous. Il assista avec distinction à deux assemblées générales du royaume. Il sut, par sa vi-

gilance, préserver Condom de l'invasion des Huguenots qui menacèrent cette ville à plusieurs reprises, surtout en 1633, de quoi le roi le félicita deux fois par ses lettres. Comme toutes les églises de son diocèse tombaient en ruine par suite des ravages des protestants, il les fit toutes restaurer, surtout le chœur de la cathédrale et les deux maisons épiscopales, sans cesser de secourir les pauvres. Il ramenait la concorde parmi la noblesse dissidente et prêchait partout la paix. Il assista au concile provincial de Bordeaux, en 1624, et à l'assemblée du clergé de Paris, en 1625. Il attira les prêtres de l'Oratoire à Condom, en 1628, et leur donna, outre la maison qu'il leur fit bâtir, des revenus annuels pour qu'ils se livrassent à l'instruction de la jeunesse. Il établit aussi des Capucins à Condom, à Nérac, des Ursulines à Auvillars et au Mas-Agenais. Il céda enfin l'évêché, en 1647, chargé d'années et de mérites, à Jean d'Estrades, moyennant une pension de 10,000 livres, réservant aussi la seigneurie et le château de Cassagne, où il mourut quatre mois après, le 13 février 1648. Il fut enseveli à Condom dans la chapelle des onze martyrs, ornée par lui et dotée d'un anniversaire. DUM....

Notes historiques sur Tartas (Landes). (1)

(*Fin.*)

Au début du XVIIe siècle, la municipalité de Tartas adressa au trésorier de France une requête dans laquelle elle sollicitait, au bénéfice de cette cité, le transfert du siége des Etats de la province. Dax eut la préférence; les

(1) Voir, *suprà*, p. 24, 48, 148 et 250.

habitants de la ville disgraciée protestèrent. Alors se produisit une coalition de Dax, St-Sever et Bayonne contre les prétentions de Tartas. L'affaire fut soumise à l'arbitrage de Monsieur de Poyanne, du sénéchal des Landes et du conseil du roi. Elle se dénoua en faveur de St-Sever.

Le pays de Tartas faisait, à cette époque, partie du domaine de la couronne. Les principautés de Sédan et de Rocroi furent, sur ces entrefaites, retenues par la royauté qui indemnisa de cette dépossession Henri de Lorraine, comte d'Harcourt et duc de Bouillon par la cession de l'Albret qui comprenait le Tursan. Le puissant seigneur résista longtemps à cet échange, mais il plia devant la volonté du souverain et fut obligé de la subir.

En 1679, le duc de Bouillon substitua au présidial de Tartas une sénéchaussée. Cette même année, cette ville célébra pompeusement la fête commémorative de l'expulsion des Anglais. Les détails de cette solennité, instituée par Charles VII, sont consignés dans le *Mercure Galant*.

Durant les troubles de la Fronde, le fameux partisan Balthasar établit à Tartas son centre d'opérations. Cet intrépide coureur, harcelant les troupes royales, faisait irruption sur toute la contrée promenant avec lui le deuil.

Le 19 décembre 1652, il surprenait La Réole et Bazas; le surlendemain, il se présentait devant Roquefort, s'emparait du château de Gojol (qui est, je crois, le même que celui de Guyo-le-Plan), et, enfin, traqué par les troupes royales, auxquelles il avait capturé 80 hommes, dans les faubourgs de Mont-de-Marsan, le chef frondeur venait se rabattre sur Grenade et Tartas.

Le régiment de Conti, qui était venu renforcer le mercenaire, fut rejeté loin des murs de Roquefort par les habitants, aidés de quelques compagnies du roi. Cette ville fut reprise et rançonnée par Balthazar, qui, maître de l'église

et du château, mit en déroute les soldats de Mazarin. Cet hôte incommode visita aussi Labastide d'Armagnac, traînant après lui les restes des régiments de Guytaud et de Leyrau, ramenés à la fidélité par le chevalier d'Aubeterre, seigneur de La Serre (entre Montcrabeau et Nérac).

Monsieur de Poyanne combattit Balthazar avec succès, et l'obligea à se replier sur Bordeaux, où se trouvait le prince de Conti. La destruction des remparts fut le châtiment infligé à la ville rebelle. Ces murs, qui dataient du XIe siècle, étaient flanqués de tours, dont les fondements sont encore apparents. Les deux qui avaient survécu à cette démolition tombèrent sous le marteau en 1830.

Lors de la convocation des Etats de province, qui devança de deux ans celle des Etats généraux, les représentants de l'Albret s'assemblèrent à Tartas, et rendirent à cette ville un honneur qu'elle avait inutilement sollicité deux cents ans plus tôt. La noblesse élut pour son député le comte d'Artois (Charles X). Ce prince déclina ce mandat tout en témoignant sa gratitude à une ville chérie de son aïeul, Henri IV.

En 1814, pour assurer leur retraite, les débris des glorieux combattants de Toulouse brûlèrent le pont de Tartas. Seize ans plus tard, la municipalité, par un vote secret et abusif, porta un dommage infini à la commune en aliénant pour une somme de 18,000 fr. les forêts revendiquées par la maison de Bouillon quelques années avant 89. Le rendement était supérieur au prix de la vente. La valeur de ces bois avait toujours été estimée 400 mille fr.

RIESBEY.

MISCELLANÉES.

Le nom du prince qui vient d'épouser Mlle Mirès, assortie d'une rente annuelle de trois cent mille francs environ, nous a remis en mémoire un des représentants les plus illustres de cette famille, Melchior de Polignac, cardinal et archevêque d'Auch, qui a transmis à son arrière neveu un héritage d'inspiration poétique. Cet illustre prélat, qui naquit en 1661 et mourut en 1741, est l'auteur de l'*Anti-Lucrèce*, poème latin dans lequel est combattue et réfutée la doctrine d'Epicure. Cette œuvre incomplète fut traduite en vers français et complétée, dans la même langue, par M. Jeanty Laurans (de Flaran), père de celui qui mourut naguère dans cet ancien couvent de Bénédictins.

Le neuvième chant avait été perdu. Le traducteur le refit, mais dans notre langue. Pour que les deux textes fussent entiers, l'abbé Manein, qui était alors, je crois, curé de Massencomme, convertit en hexamètres les alexandrins de son compatriote. L'*Anti-Lucrèce* est donc l'œuvre de deux Gascons et d'un haut dignitaire de l'Eglise, qui le fut temporairement par son administration de notre diocèse. Plénipotentiaire de France au congrès d'Utrecht, il fit cette belle réponse aux Hollandais qui voulaient discuter les conditions de la paix hors de leur royaume : *Non, Messieurs, nous ne sortirons pas d'ici; nous traiterons chez vous, nous traiterons de vous, nous traiterons sans vous.*

Il avait reçu de bonne heure de la confiance du roi des missions diplomatiques. Louis XIV disait de lui, alors qu'il n'était encore que secrétaire de M. de Bouillon, notre ambassadeur à Rome : *Je viens d'entretenir un jeune homme qui m'a toujours contredit et qui m'a toujours plu.*

Un célèbre archéologue, M. Mariette, vient d'exhumer de sa sépulture de sable un gigantesque palais de granit qui avoisine le grand sphynx. Cette énorme construction serait, selon le savant investigateur, l'œuvre du fameux Clephrem, qui vivait 3,600 ans avant Jésus-Christ et qui éleva la grande pyramide. Sept énormes statues de ce roi ont également été découvertes dans les salles de ce monument fossile.

C'est le 20 mai 1600 que furent renouvelés les statuts confirmatifs des anciens priviléges accordés par Henri IV à la société des gentilshommes verriers. Ces gentilshommes ne formaient pas précisément une corporation, mais ils avaient obtenu de Philippe de Valois, en 1339, le monopole de la fabrication du verre, et pouvaient sans déroger se livrer à leur profession. Ce droit, consacré par Henri IV, et plus tard par Louis XIV, en 1655, se perpétua jusqu'à la Révolution.

Nous empruntons à un essai inédit de M. Bladé, sur les *Chants populaires de Gascogne*, cette simple et touchante élégie :

A la claire fontaine, — Dondaine, — Les mains je m'ai lavé, — Dondé. — A la feuille d'un chêne, — Dondaine, — Les mains je m'essuyai, — Dondé.

A la plus haute branche, — Le rossignol chantait. — Chante, rossignol, chante, — Tu as ton cœur en gai.

Le mien est en tristesse, — Ma mie m'a quitté, — Pour un bouton de rose — Que lui ai refusé.

Je voudrais que la rose — Fût encore au rosier, — Et ma belle mignonne, — Dessus mon cœur pressée.

Le commentateur a fixé au bas de cette chanson la note que voici : « Chaque fois que j'entends ce vieil air d'une mélancolie originale, il me semble que j'ai dix ans. Le dernier vers du quatrain se répète deux fois sur un mode triste et doux, et le premier du couplet suivant lui succède brusquement, comme le cri de l'alouette. »

Enregistrons quelques nouvelles artistiques :

M. Achille Jubinal vient de faire au musée de Tarbes l'envoi et l'offrande d'un grand tableau qui a pour sujet *la Madone de Cimabué portée en triomphe*. Cette œuvre est due au pinceau de M. Eugène Goyet, mort prématurément il y a deux années.

La libéralité de M. le comte de Lagrange vient également d'enrichir le musée de Condom d'une belle toile de M. Tourneux, sur laquelle l'artiste a traité avec un grand luxe de palette et un profond sentiment pittoresque de l'Orient un thème mi-fantaisiste, mi-religieux. Le faire de l'auteur procède de Decamp et de Delacroix.

Limoges va, dit-on, reconstituer les anciens ateliers d'émaillerie qui firent sa célébrité au moyen-âge.

Entr'autres tableaux qui ont figuré à sa dernière exposition de Beaux-Arts, la ville de Bordeaux vient d'acquérir les *Bœufs au Labour*, de Troyon, au prix de sept mille francs. Elle a payé deux mille le *Marabout de Sidi Ibrahim*, de M. Devilly. Il serait regrettable qu'elle ne fît pas le même honneur à l'admirable *Salvator Rosa*, de Bida, le plus justement aimé de nos dessinateurs contemporains.

L'industrie marbrière, les ivoires et la tabletterie bagneraises sont dignement représentées, nous écrit-on, aux assises agricoles qui se tiennent en ce moment à Tarbes.

Sous le titre d'*Union artistique*, une société de patronage pour les artistes et d'encouragement pour les beaux-arts a été fondée à Toulouse, le 8 du courant. Elle aura pour siége la salle de Clémence Isaure.

TABLE GÉNÉRALE

DES

Matières contenues dans le Volume de cette Année

1er JUIN 1859. — 15 MAI 1860.

Pages.

Université de Pau, par V. Lespy..... 1
Le président de L..., par J.-F. Bladé 14
Excursion archéologique au mont Nerveva près d'Auch, 1804, par le baron Chaudruc de Crazannes, de l'Institut de France..... 15
Ephémérides militaires, par J. N..... 20, 73
Galerie d'illustrations condomoises, par J. Noulens..... 22
Notes historiques sur Tartas (Landes), par Riesbey et J. N. 24, 48, 148, 250, 566
Miscellanées, par J. N. 27, 53, 79, 128, 155, 207, 232, 402, 407, 547, 589
Politique séculaire de la France envers l'Italie, par J. Noulens.. 30
Les Troubadours modernes. — Frédéric Mistral, par Léonce Couture..... 33, 93
Statistique du temps passé. — 1789, par V. Lespy..... 42
Un mot du général Clar..... 43
La chasse à l'éléphant, par J.-F. Bladé..... 44, 62
A Lamartine. — Poésie par Clausade (de Marciac)..... 51
Arrivée de 500 prisonniers autrichiens à Auch..... 56
Théophile de Viau, par Faugère-Dubourg..... 57, 102, 204
Béarn et Bigorre en 1789..... 66
Notice anecdotique sur le président d'Orbessan, par F. Cassassoles..... 68, 105
Le général de Cassaignolles..... 71
Bibliographie. — La Serrurerie au moyen-âge, par J. N..... 72
Le B et le V dans les idiomes du Midi de la France, par V. Lespy. 75
De quelques édifices entre les plus remarquables au moyen-âge dans le diocèse d'Auch, par M. l'abbé Canéto. 81, 183, 185, 233, 265, 333
L'abbé de Salluste, par J.-F. Bladé..... 90, 114
Deux textes restaurés, par V. Lespy..... 118
Etymologies des noms de lieux, par Cénac-Moncaut..... 121, 150
Numismatique, par Pelisson..... 122

Pages.

Lettre de Lamartine..... 127
Emilius Magnus Arborius et les Rhéteurs aquitains au IVe siècle, par Léonce Couture..... 129, 142, 193, 395, 523
Symbolisme des noms de Napoléon et de Bonaparte, par J. Noulens. 157
Lettres, par J. Dubourg. 173, 209, 245, 270, 293, 319, 342, 375, 433, 475
Aux étoiles, par J. Noulens..... 183
M. de Bénac, par V. Lespy..... 195
Ethnogénie celtique, par M. D..... 200, 254, 569
Le diocèse de Condom sous l'épiscopat de Bossuet, par P. Lafforgue..... 216, 240
Discours prononcés au concours agricole de Lombez..... 222
Biographie aquitaine, par le baron de Chaudruc de Crazanes. 224, 276
Numismatique aquitaine, par le baron Chaudruc de Crazanes.. 238
Romancero du pays Basque, par Eugène d'Auriac..... 252
Le canal d'Alaric et la plaine de Plaisance..... 255
Lettres philologiques, bibliographiques, etc., par L. Couture. 257, 453
Des Jugements littéraires de Montaigne, par J.-F. Bladé. 263, 298, 326
Lettre de M. Cénac-Moncaut. — Découverte d'un tombeau gaulois. 280
Nécrologie..... 281
Un Noël. — L'*Aï et lou Biou*..... 282
Histoire littéraire de la Gascogne, *Gérard Imbert*, par Léonce Couture..... 302, 309
Le Chevalier de Malte, par J.-F. Bladé..... 344
15 août. — Chant du Matin, etc., par C. Clausade..... 353
Montaigne citoyen..... 355
Vœux du jour de l'an, *poésie*, par J. Noulens..... 356
Honneurs funèbres rendus à Archambaud, comte de Béarn. Document inédit du XVe siècle, traduit par V. Lespy.... 357, 413
Sphragistique et Numismatique, par le baron Chaudruc de Crazanes, membre de l'institut..... 372
Travaux publics. — Le pont de Marmande..... 382
L'Ennemi d'Abd-el-Kader, par B. L..... 385, 481
Biographie de M. Mocquard..... 391
Poésie à X..., par J. N..... 392
Critiques philologiques..... 393
Un évêque de cour exilé à l'Isle-Jourdain, par L. Couture. 405, 501
Numismatique, par E. Pellisson..... 429
Philologie comparée, par V. Lespy..... 442, 528

Pages.

Le général de Tartas, par J.-F. Samazeuilh..... 446
Le marquis de Pins-Monbrun. — Nécrologie..... 450
Bibliographie, *Flavien*, par L. de Pesquidoux. 451
Notice sur un monument de la ville d'Auch portant le nom de tour de César, par le baron Chaudruc de Crazanes, membre correspondant de l'institut..... 465
Gabrielle d'Estrées, *par M. Capefigue*, critique de M. Lespy.. 472
M. le comte de Lagrange, par M. Chappus..... 487
Bibliographie 493
Fontaine et foire d'Yonx (Landes), par Roger-Gaillard..... 495
Rapport à M. le ministre de l'instruction publique sur un tombeau gaulois découvert dans la commune de Barbaste, par Samazeuilh..... 508
Le Bourreau retiré, par J.-F. Bladé 510
La commune de Mauroux, — son administration municipale jusqu'en 1789, par X..... 532, 557
Tressaillements printaniers, poème, par J. Noulens..... 537
Un dernier mot sur l'Iter Cœsaris et Ténarrèze, par le baron Chaudruc de Crazanes et J.-J. M..... 538
Lettre sur les orphéons de Condom et de Nérac..... 543
Bulletin bibliographique, par J. N..... 544
Nécrologie..... 544
Défaillance de l'art en province, par Pierre Bénard.. 546
Deux hôtes de la tour de Cordouan, par J.-F. Samazeuilh..... 549
Ascension des Alpes en 1515 et en 1796, par J. N..... 567
Vieilles faïences et vieilles armes, par J. N..... 570
Le Paradis sanctoral de la province d'Auch, légende XXXIII de Sainct Léon, évesque et martyr a Baionne, par Bonaventure Palimpsestus..... 572
Note sur l'ancienne organisation de la justice à Vic-Fezensac... 578
Historiettes gasconnes..... 579
L'or de Toulouse..... 581
Antoine de Cous. — Biographie..... 585

257/1

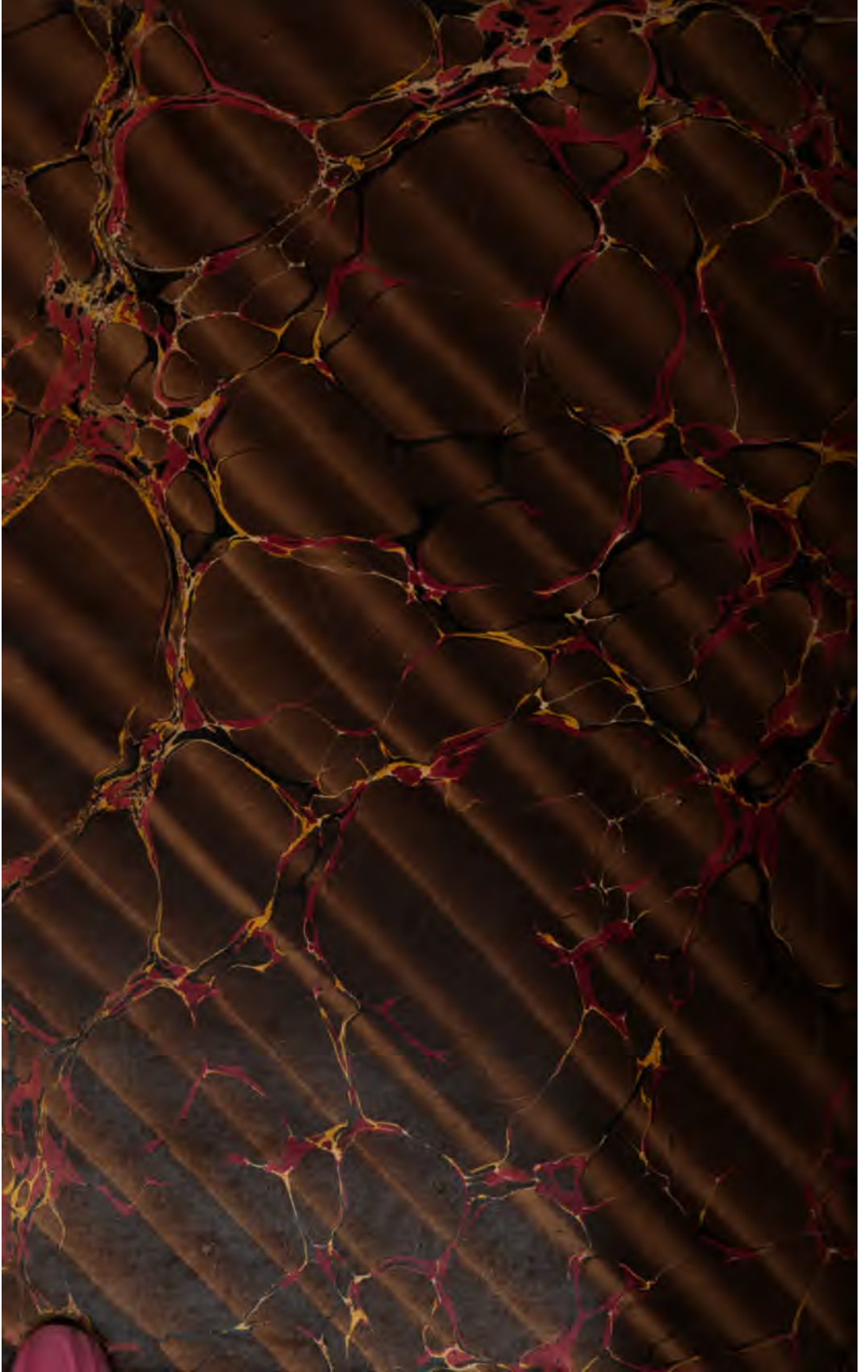

This book should be returned to the Library on or before the last date stamped below.

A fine of five cents a day is incurred by retaining it beyond the specified time.

Please return promptly.

Widener Library
3 2044 098 671 944